

HESPÉRIS

TOME XIV

1^{er} Trimestre 1932.

Fascicule I.

SOMMAIRE



	Pages
L. BRUNOT et E. MALKA. — <i>Textes judéo-arabes de Fès</i>	1
M. COHEN. — <i>Inscriptions arabes en caractères séparés recueillies en Mauritanie par P. Boëry (4 fig.)</i>	17
G. S. COLIN. — <i>La noria marocaine et les machines hydrauliques dans le monde arabe (3 photos)</i>	22
G. MARCY. — <i>Les phrases berbères des « Documents inédits d'histoire almohade »</i>	61
D ^r H.-P.-J. RENAUD. — <i>L'enseignement des sciences exactes et l'édition d'ouvrages scientifiques au Maroc avant l'occupation européenne</i>	78

* * *

COMMUNICATION :

G. S. COLIN. — <i>A propos d'un manuscrit berbère</i>	90
---	----

* * *

BIBLIOGRAPHIE :

- MENENDEZ PIDAL, *Orígenes del español, Estado lingüístico de la Península ibérica hasta el siglo XI* (G.-S. COLIN), p. 91. — F. BEGUINOT, *Il Berbero Nefusi di Fassâto* (G. MARCY, G. S. COLIN), p. 94. — P. TISSERANT, *Essai sur la grammaire Banda* (G. MARCY), p. 102. — AHMED SBIHI, *Procerbes inédits des vieilles femmes marocaines* (L. BRUNOT), p. 104. — G. MARÇAIS, *Le costume musulman d'Alger* (L. BRUNOT), p. 108. — A.-M. GOICHON, *La vie féminine au Maab* (D^r H.-P.-J. RENAUD), p. 109.

Année en fin de fascicule : إبراز العوامض اللطيفة في بيان مطبوعات الايالة الشريفة

TEXTES JUDÉO-ARABES DE FÈS

Les populations israélites des villes marocaines, parquées dans des mellahs, parlent des dialectes arabes différents des dialectes employés par les musulmans des mêmes villes. De même que les parlers citadins des musulmans varient d'une ville à l'autre, les parlers des israélites varient d'un mellah à l'autre.

On présente ici trois textes du parler arabe des juifs de Fès, choisis dans un recueil qui sera publié ultérieurement. Le premier, consacré aux études religieuses, se caractérise par l'abondance de termes hébreux d'ailleurs familiers à la population masculine du mellah. Le second, relatif aux œuvres de bienfaisance, est un exemple du langage recherché des gens qui ont fait des études. Le troisième, qui note une dispute de femmes, relève entièrement du langage populaire.

Ces échantillons peuvent donner un aperçu général sur le dialecte du mellah le plus important du Maroc, sinon par le nombre de ses habitants, du moins par leur réputation et par leur influence. C'est un dialecte citadin plus usé phonétiquement qu'aucun dialecte des musulmans. La morphologie et la syntaxe sont, à quelques détails près, celles des parlers citadins du Maroc. Le vocabulaire présente des particularités intéressantes, ne serait-ce que sa facilité à emprunter à l'hébreu, à l'espagnol et, de nos jours, au français.

Le mode de transcription employé ici est celui de M. W. Marçais, dans ses *Textes arabes de Tanger*. Par suite de nécessités typographiques, le signe *u* souscrit de deux points, qui représente dans la transcription de M. W. Marçais un son intermédiaire entre *ou* français et *u* français, est remplacé ici par la lettre grecque *υ*; accentuée et de longueur moyenne, la voyelle en question est représentée par *ύ*; accentuée et longue, par *ῡ*; brève non accentuée, par *υ̇*; brève et accentuée, par *υ̇̄*.

I. — *şşlauât di fâs, fâs kai 'ráo lólád.*

hêr hâdi si-iamât 'lâl, şşlauât d' l'arâja kânô ktâr f' lmellâh di fâs. ala rôb, uâhd ' ttêlmîd hâhâm kân zmân kai 'ârre lólád ' szâr. uşşlauât kânô muşshên uuddrâri b' szêllâbiya âu b' lblûsq ulâbsin târbôs khâl kânô kâigêlso flârd mrâbbâşên r' zlhôm. kêlhôm, kbâr uzâr, kânô kai 'ráo b' şşîâh ukâihêzzo uurrebbe kân kâidrâb blâhşariyêt bêl têt b' lólád di kânô ma-kai 'ráo-s mlêh.

udâba ma kâina hêr uâhd ' şşla kbîra f' lmellâh di ismâ imm habbanîm di-nîja ' ddâm ' lmişâra. uâhd ' şşlá fîha s' tîâ d' rrbâiaş n'êjin umhuâuijin, ulólád kâigêlso f' lkrâsa fhâl ' sskuîla.

fârrbâza Hôula ' ddrâri kâi 'ráo âlf bit. f' tîâniya ' szdiân. uf' tîâta lprâsa b' tîaşâm. fârrbâza ' rrâbâza lólád kai 'ráo b' şşîâh ' lpâsô' b' lâbrân ukâisarhêh b' lârbiya; ukêl ' nhâr lhmîs f' şsbâh kâisarho lprâsa u-di ma-kâiarfô-s kâiaklo tîâhmîla ala 'edd t'âltât diâlhôm. fhâl ' rrbâza, kai 'ráo iîşb udâniyêl; unhâr ' sz' mæa f' ddhôr, lólád kai 'ráo l' ftâra. ufârrbâza lhâmsa, ' rrêbbi kâi 'arrêlhôm ' lm' snâ, uuddrâri kâihârso mlêh bas itæallmo uirzêô têtlmîdim hahamîm. ufârrbâza şşâtta, lólád kai 'ráo lhâlâhôt b' lpirîs di râşê.

bârpa m' l'arâja dlihd, uâhd ' lmaistro m' rşsalâim kâi 'arrêhm lfransêş.

ulólád, fhâl sskuîlât d' nnşâra, kâitæallmo ' lh' ffa szs d' lmarrât f' sz' mæa. ukâiaşmlô ' smâin d' rrâha mnôr kêl sâza d' l'arâja. uşkêl tîâli lââm, kâikêbbro b' ddrâri ukâikşno hâdren ' ddijanîm.

f' imm habbanîm lólád lûniîm mîkklin umsârbin m' n' æând lkomitê dlihd.

u-m' d-di luıld kâifâdde l'arâja m' imm habbanîm, kâidhêl ' llisiba di-nîja æândna fuâhd ' şşla ' dîma ukbîra, is' mhâ şlát ' lhâhâm. fhâl lisiba lólád kai 'ráo l' gmâra mæa uâhd ' lhâhâm bas iirzêô sohatem, âu salîiâh şîbbôr, âu r' bbîîtn d' şşlá, au şufrîm. lkomitê kâiaştê lhâd lólád ul' rrêbbi diâlhôm uâhd ' şşma d' lflîs bas iæâiso.

lólád di ma kâimstu-s ' llisiba, kâimstu l' sskuîla muâlin tmen snîn au æâşer snîn bas itæallmo ' lazmîja. uulæasîrim diâlhôm kâimstu lkolêz di fâs au dârrbât au d' ddâr ' lbûêda bas iirzêô abogadôt âu tábba au farmâsi m-hîl ' rrôb diâlhôm kâihâbbo yêr hâd ' şşnâiæ.

TRADUCTION

I. — LES ÉCOLES TALMUDIQUES (1) DE FÈS DANS LESQUELLES ÉTUDIENT
LES ENFANTS

Il y a encore fort peu de temps (2), les écoles talmudiques étaient nombreuses dans le mellah de Fès. La plupart du temps (3), c'était un clerc quelconque qui, jadis, donnait des cours d'hébreu aux jeunes (4) garçons. Les écoles étaient malpropres; les enfants (5), revêtus d'une

(1) Les écoles talmudiques du mellah de Fès, comme partout ailleurs au Maroc, se tenaient dans de petites synagogues. On s'explique par là que le mot *šlā*, plur. *šlāwāt*, désigne à la fois la synagogue et l'école talmudique. La même chose s'est passée pour le mot *šāmar*, des musulmans, qui signifie « mosquée » et très fréquemment aussi « école coranique ».

L'école primaire laïque, qu'elle soit organisée pour des israélites, des musulmans ou des chrétiens, est dite *skutla*, aussi bien au mellah qu'à la Médina (de l'espagnol *escuela* = école).

L'école du second degré est appelée *koliz*. Le mot *mālayša* n'existe pas dans le vocabulaire du mellah; on n'y trouve que l'expression *biṭ hammūlīyās* signifiant « école supérieure talmudique ». Il n'existe pas à Fès d'établissement qui mérite de porter ce nom. On n'y a qu'un cours supérieur (voir la fin du texte), appelé *isiba*, de l'hébreu *išēba*, plur. *išēbōt*.

Dans les écoles talmudiques, avant la réforme de Imm Habbanim, les enfants n'avaient qu'un seul maître *rēbbi*, qui tentait de les mettre tout au même niveau d'étude. Les élèves étaient assis par terre sur des nattes; parfois l'école avait des bancs. Les enfants étudiaient leurs textes sur des feuilles imprimées. On ne les invitait à écrire que lorsqu'ils étaient déjà bien avancés dans leurs études. Ils n'écrivaient d'ailleurs que le vendredi matin seulement, au début avec un crayon, ensuite avec un roseau taillé. Ils employaient du papier à lettre et l'encre noire du commerce.

(2) Le texte dit : « Il n'y a qu'un petit nombre de jours. » Noter que *غیر* est devenu *hēr*.

(3) *ʔala rob* signifie « généralement » et aussi « environ, à peu près ». De l'hébreu *harqōb* « majorité, généralité ».

(4) Se reporter au texte et noter *zār* pour ar. *صغار*, par assimilation de sonorité de *ص* en *z* au voisinage de la sonore *غ*. Voir plus loin *hšēt* pour *غسل*.

(5) On dit, au mellah de Fès, *issir* = un garçon, *drāri* = des garçons. *issir* n'a pas de pluriel, et *drāri* n'a pas de singulier. Cependant, lorsqu'un juif parle à un musulman, il emploie *dērri* = un garçon, pour parler comme son interlocuteur. Voici les noms donnés aux individus selon leur âge :

trība, plur. *trībaṭ*, « poupon » (garçon ou fille).

ṭārbia, plur. *ṭārbī*, « bébé » (garçon ou fille).

ulīūd zār, plur. *ulīūdāt*, « petit garçon ».

issir, plur. *drāri*, « garçon » de huit à treize ans.

uḫūd, plur. *(h)uḫūdāt*, « adolescent » de quatorze à dix-sept ans.

jellaba (1) ou d'une blouse (2) et coiffés d'une calotte noire (3), s'asseyaient par terre en croisant les jambes. Tous, grands et petits, étudiaient bruyam-

ʔázri, plur. *ʔázára*, « jeune homme » de plus de dix-huit ans, « célibataire ».

rázâl, « homme ».

rázâl kbîr, *sârf*, « homme âgé ».

ʔágûz, plur. (rare) *ʔágâiz*, « vieillard très âgé ».

Pour les femmes, on a :

bnîʔa, plur. *bnîʔâʔ*, « fillette ».

bênʔ, plur. *bnâʔ*, « jeune fille de douze à quatorze ans ».

ʔâʔâʔ, plur. *ʔâʔâʔâʔ*, « jeune fille de plus de quatorze ans ».

biʔôla, plur. *biʔôlâʔ*, est le synonyme pédant (mot hébreu) du mot précédent.

mʔâ, plur. *mʔauâʔ* ou *nsâ*, « femme mariée ».

mʔa kbîra, *sârfâ*, « vieille femme ».

zaʔʔa, plur. *zaʔʔâʔ*, vieilles bonnes femmes, voûtées » (pour rire et se moquer).

ʔágûza, plur. *ʔágûzâʔ*, « très vieille femme ».

A noter que les mots *ʔfâl* « garçon », *ʔâʔla* « fille », *sâzba* « jeune fille », *nsâuʔâʔ* « des femmes », employés couramment chez les musulmans, citadins ou ruraux, ne sont pas employés dans le dialecte juif de Fès. Les juifs s'en servent en parlant aux musulmans.

(1) On dit *ʔellâbiʔa* et *ʔellâba* pour désigner le vêtement marocain bien connu. La jellaba des juifs est en tout semblable à celle des citadins musulmans. quant à ce qui est de la forme. Les vieilles personnes et les gens sérieux portent une jellaba noire. (On sait que la couleur noire était imposée aux vêtements juifs jusqu'à la date de l'instauration du Protectorat français.) La jellaba noire n'est jamais en drap, mais en *ʔubîʔ* « satinette de coton ». Les jeunes hommes qui n'ont pas encore renoncé au costume traditionnel portent des jellabas de drap fin de couleurs variées. La jellaba blanche est toujours en soie ou en laine tissée.

Les personnes riches revêtent en hiver deux jellabas, une blanche et une noire, cette dernière par-dessus. Les personnages religieux *ḥaḥamim* ne portent pas la jellaba. En hiver, ils endossent, et eux seuls, le manteau *sêlḥâm* (le burnous algérien) en drap noir. La jellaba est un vêtement de sortie; on l'enlève à la maison. Le capuchon de ce vêtement est dit *'ebb* (فب) à Fès. Les juifs de Sefrou l'appellent *gʔlmʔn*.

(2) La *blusa* (de l'espagnol *blusa* = blouse) est un vêtement de jeunes garçons. C'est bien une blouse en ce sens qu'elle se met par-dessus les autres vêtements. Par sa forme, cependant, elle rappelle la chemise européenne. Elle est ouverte sur le devant, depuis le col jusqu'à la taille; elle a des manches garnies de poignets. Elle n'est pas fendue sur les côtés et descend presque jusqu'à la cheville. Elle a deux poches à droite et à gauche. La *blusa* est faite de calicot rayé à fond blanc.

(3) *ʔârbôʔs*, plur. *ʔârbôʔs*, désigne à Fès-mellah la calotte ou bonnet des musulmans et des juifs. Chez les musulmans, ce mot ne désigne que le bonnet hémisphérique ou tronconique rouge, le mot *ʔâʔiʔa* étant réservé au bonnet pointu des gens du Makhzen et à la coiffure noire des juifs. Les personnes âgées et les bourgeois sérieux du mellah portent un tarbouche tronconique noir, plus ou moins haut, garni d'un gland de soie (*noûuâsa*). Ceux qui sont riches et de bonne famille se donnent une attitude en plaçant la coiffure très en avant, légèrement inclinée sur le côté, le gland bien apparent, détaché du bonnet. Les autres la placent, au contraire, sur le sommet du crâne. De toute façon, le tarbouche semble toujours trop petit et en équilibre instable sur la tête. Les personnages religieux et les vieux portent une calotte, traditionnelle, toujours noire, sur l'arrière; elle est souple et rabattue en arrière par un pli, d'où son nom de *ʔârbôʔs d'ʔiʔniâ*. Cette dernière coiffure est à peu près générale chez les juifs de Marrakech et de Larache. Les musiciens juifs ont toujours une calotte rouge. Les jeunes gens, depuis le Protectorat, se permettent de porter, eux aussi, des calottes rouges.

ment en balançant le haut du corps, et le maître frappait durement (1) d'une verge (2) les enfants qui ne récitaient pas convenablement (3) (leur texte).

Maintenant, il n'y a plus qu'une seule grande école talmudique au mellah; elle s'appelle Imm Habbanim (4) (la mère des enfants); elle (5) se trouve en face du cimetière (6). Dans cette école, on compte six classes propres et aérées. Les enfants s'assoient sur des bancs comme à l'école laïque.

(1) Se reporter au texte : *bēlhazariyūt* « durement, cruellement ». Mot hébreu qui signifie « cruauté ».

(2) *'ṭēb* (فطية), plur. *'etbān* « verge », flexible ou non. C'est un instrument pédagogique d'un usage encore courant dans les écoles talmudiques des juifs et les écoles coraniques des musulmans. La baguette du rabbin est enjolivée d'encoches qui la décorent d'un bout à l'autre.

Le mot *ṣāṣa*, plur. *ṣāṣē*, désigne un « bâton » long sans tête. Les juifs, peu combattifs, n'ont pas, comme les ruraux, un riche vocabulaire pour désigner les différents genres de bâtons. *ṣāṣāh lāṣṣā* : « il l'a bâtonné ». *Kel ṭāḥmīla* = « il a reçu la bastonnade », en parlant d'un élève. La bastonnade est donnée avec la baguette ou même avec un nerf de bœuf *ṣār'*. Pour emprisonner les pieds du patient, le maître d'école se sert de la *falū'a*, pièce de bois garnie de cordelettes. L'élève est allongé sur le dos; puis, à l'aide de la *falū'a*, deux camarades lui relèvent les jambes faisant angle droit avec le tronc; le maître, alors, sans impatience et sans colère, administre sur la plante des pieds de l'enfant un nombre de coups de baguette proportionnel à la gravité de la faute commise.

Il existe un perfectionnement de la *falū'a*, c'est la *'ārma*, sorte d'entrave faite de deux bâtons parallèles entre lesquels on emprisonne les pieds du patient. Ces bâtons sont maintenus par une fermeture assez simple et un cadenas. On dit de l'élève auquel on met cette entrave « *lēbs l'ārma* ».

(3) Le texte dit *mlēh* = bien. *mlēh* se dit d'une chose ou d'une action très bonne; le sens de ce mot est plus fort que celui de *mziān* qui signifie « beau » physiquement honnête; d'un homme bon, indulgent.

(4) *Imm habbanim*, litt. « la mère des enfants », est le nom donné à une société de bienfaisance composée de dames appartenant à de riches et bonnes familles. D'après leur statut, elles s'engagent à nourrir le corps et l'esprit des enfants pauvres. Cette société, créée vers 1917, s'est donnée surtout pour tâche de réorganiser d'une façon plus moderne l'enseignement talmudique; la suite du texte dit ce qu'elle a fait dans ce sens. Il faut voir dans cette manifestation une réaction toute naturelle contre l'enseignement des écoles de l'Alliance israélite, auquel on veut reprocher — bien à tort — de ne pas donner aux études religieuses traditionnelles une part suffisante dans le programme des études.

(5) Se reporter au texte, au mot *di-niia* « qui », mis pour *di-n-hiia* (الذي هي). On a également *di-noua* pour le masc. (الذي هو), et *di-nōma* (الذي هما). Avec la conjonction *u*, on a des complexes tels que : *o-niia* « et elle », *o-noua* « et lui », *o-nōma* « et eux ».

(6) *mizāra*, plur. *mizāraṭ*, désigne spécialement le « cimetière juif », aussi bien dans la langue des juifs que dans celle des musulmans. Les tombes juives de Fès, Meknès, Sefrou, sont bâties, blanchies à la chaux, et portent une inscription à l'une des extrémités *maṣṣēba*. A Rabat, les anciennes tombes n'ont qu'une simple dalle plate et haute de quinze à vingt centimètres.

Dans la première classe, les enfants apprennent l'alphabet (1). Dans la seconde, ils apprennent à syllaber (2). Dans la troisième, ils lisent la Bible (3) en chantant (4). Dans la quatrième, ils lisent à haute voix des versets (bibliques) (5) en hébreu et les commentent en arabe ; tous les jeudis matins, ils récitent le commentaire de la Bible et ceux qui ne savent pas sont bâtonnés (6) en rapport avec le nombre de leurs fautes ; dans cette classe les élèves étudient Job et Daniel ; le vendredi après midi, ils lisent un passage des Prophètes (7). Dans la cinquième classe, le maître enseigne la Michna (8) ; les élèves font tous leurs efforts (9) pour apprendre et devenir étudiants talmudistes (10). Dans la sixième classe ils étudient les « décisions juridiques » (11) à l'aide du commentaire de Rachi (12).

En dehors des études juives, un instituteur laïque (13), venu de Jérusalem, enseigne le français aux enfants.

Les enfants, tout comme dans une école de chrétiens, font de la gymnastique (14) deux fois par semaine. Ils ont dix minutes de récréation après chaque heure de classe, et, à la fin de l'année, ont fait une solennité pour les élèves (distribution de prix) en présence des rabbins juges.

A Imm Habbanim, les enfants pauvres sont nourris aux frais du

(1) Alphabet *alf, bit*, du nom des deux premières lettres de l'alphabet hébreu.

(2) *zdiqn*, action de syllaber, de *zda, izdi* « lier ».

(3) *prāsa*, de l'hébreu *paraša*, désigne exactement le Pentateuque, divisé en cinquante-deux parties correspondant aux cinquante-deux semaines de l'année solaire.

(4) *ṭasām*, c'est l'accent biblique, la psalmodie.

(5) *pāsō*, verset de la Bible, en hébreu.

(6) Voir ci-dessus, p. 5, note 2.

(7) *ṭāra* « passage des Prophètes ayant un sens analogue à celui du chapitre hebdomadaire du Pentateuque que les juifs lisent tous les samedis et jours fériés. Voir note 1, ci-dessus.

(8) « Michna » signifie « enseignement » en hébreu. C'est le commentaire de la Bible.

(9) *ḥāṣ* « déployer tous ses efforts, s'appliquer avec zèle ».

(10) Les *ṭḥlmidim ḥahamt* sont les étudiants déjà grands qui se destinent à des professions de caractère religieux ; ce sont, dans le monde juif, les correspondants des *ṭolba* musulmans.

(11) Hébreu *halajot* a aussi le sens plus large de « lois ».

(12) Hébreu *piros* « explication ». *Rasi* pour *Raši* est le nom d'un illustre rabbin français du Moyen-Age ; ce personnage s'appelait exactement *rēbbi šelomo iṣḥaq*.

(13) *maistro*, de l'espagnol *maestro* « maître », désigne tout instituteur ou professeur laïque. Le pluriel est *maistrōṭ*. Le féminin est *maistra*, plur. *maistrāṭ*. S'oppose à *rēbbi* « maître d'école talmudique ».

(14) *ḥṣṣa* « légèreté » désigne aussi la « gymnastique ». Les israélites se sont mis avec ardeur aux jeux sportifs et à la culture physique.

Consistoire de la Communauté (1). Lorsqu'un enfant a terminé ses études à Imm Habbanim, il entre à Ichiba (2) au cours supérieur que nous avons dans une synagogue ancienne, vaste, appelée synagogue du rabbin. Là, les élèves étudient la Guémara (3) avec un rabbin, dans l'espoir de devenir sacrificateurs (4), ministres officiants (5), maitres d'écoles talmudiques ou témoins-notaires (6). Le Consistoire de la Communauté donne à ces étudiants et à leur maître une certaine somme (7) d'argent pour qu'ils subviennent à leurs besoins.

Les enfants qui ne s'orientent pas vers le cours supérieur talmudique vont à l'école franco-israélite, âgés de huit ou dix ans, pour y apprendre le français (8). Les plus riches vont aux lycées de Fès, de Rabat ou de Casa-

(1) Le Consistoire, en réalité, n'apporte qu'une aide à la société de Imm Habbanim.

(2) Voir ci-dessus, p. 3, note 1.

(3) La Guémara est le commentaire de la *Michna* (voir ci-dessus note 6). La *Guémara* et la *Michna* forment le *Talmud*.

(4) *sohét*, plur. *sohatim*, mot hébreu « sacrificateur », désigne l'individu préposé à l'abatage des bêtes destinées à la consommation, selon les rites. Il doit connaître les lois relatives à cette opération. En fait, on appelle *sohét* les sacrificateurs qui n'égorgeront que les poulets. Ils se tiennent soit dans la rue, soit près de l'abattoir, prêts à se mettre au service de qui les appellera. Ils sont payés au taux de cinq à dix sous par bête égorcée, sans qu'aucun tarif, d'ailleurs, ne soit imposé. La veille du Grand Pardon, ils se rendent dans les maisons pour offrir leurs services. Avant d'égorger un animal, le *sohét* le tâte minutieusement pour s'assurer que la victime est saine et qu'aucun de ses membres n'est brisé. (Consommer la chair d'un animal infirme est un péché.) Le sacrificateur égorge le poulet avec un rasoir, sans prendre soin de s'orienter dans une direction quelconque. Il prononce en même temps la formule rituelle : « Béni sois-tu, Éternel notre Dieu, Roi de l'Univers, qui nous as sanctifiés par tes commandements et nous as ordonné de pratiquer la jugulation. » Le sang coule dans de la cendre rassemblée à cet effet. On empêche la victime de se débattre.

L'égorgement des moutons, chèvres et bœufs est réservé à des rabbins plus instruits que les *sohét* ordinaires. Ils ont le monopole de ces opérations par droit de *sirava*, de père en fils. Ce sont des personnages importants qui remplissent normalement d'autres fonctions, celles de juge par exemple. Ils se rendent de bon matin à l'abattoir *gërna* pour égorger les animaux avant de se livrer à leurs occupations normales. Ils sont payés tant par bête égorcée.

(5) *salijah s'bbôr* « ministre officiant ». Littéralement : « délégué du public » ou « envoyé des fidèles ». Il dirige les offices religieux. C'est généralement un témoin-notaire, un maître d'école, un sacrificateur... Il est à peu près le correspondant de l'*imam* des musulmans. Les juges ne condescendent pas à exercer ce ministère.

(6) *sofër*, plur. *sufrim*, désigne le témoin-notaire qui rédige les actes. Un acte, pour être valable, doit être signé par trois *sofër*. Le *sofër* apparaît comme le correspondant du *šādīl* musulman, avec cette différence que les signatures de deux *šādīl* suffisent en droit musulman.

(7) *sūma d-lyšs* « une somme d'argent ». On dit aussi *sūh d-lyšs* avec le même sens.

(8) Le texte dit *asmlia* (عجمية) qui désigne toute langue européenne. L'hébreu est dit *lasōn ha'odés* « la langue sacrée » ou *'rāja dlhūd* « l'étude des juifs ».

blanca, afin de devenir avocats (1), médecins ou pharmaciens (2), car la plupart d'entre eux n'aiment que ces professions (3).

II. — *ɛzrāt da'llim f'lmellāh di fās.*

lihəd la=siřim kaidz' ɣlō mil-lib ɔ-miⁿ-niřis bhəřhəm lihəd ʔmösraħim au di ma ɛandhəm-s ʔkəuuyāh bas ihdmō mēl lāsēm ʔmārdāt diħhəm.

hādi hēr ʔllāh dla=āmāt ʔkomiř d-lihəd hāll f'lmellāh uāhd ʔddār kats'mma dār lořahim, ihābb ʔsl dār ʔddiāf. řhād ʔddār kainzłō lbār-rāniin di kairiu lřās bās iřōřo řhēdmā au bās inzłō si nhārař bas iřālbo ssdā'a.

ɔ-la=niřim ʔlmiřo^ddīm d'lblād kaiāklō uisārbo řuāhd ʔddār di řhāllet hāda ɛām ɛala iřid^d hibrāt ɛzrāt da'llim.

ɔ-bārřa m'n hād ʔssi kēl ɛařrēb m=īd řahāmim ɔ-se nās m=řzhin kairz'm=ɔ řhād ʔla=niřim ʔtāsa.

kēl lilt ʔssēbt si nās kaimsiu m dār ldār bas iřālbo řhēbz d' ssdā'a. řkēl bāb ʔddār kai=āiřo m'zm=ēn : « a mualin lřō'i, a mualin ʔss'řt, arāu ssdā'a. » hād ʔřhēbz kaiřāř'ōh la=niřim.

ɔ-blād d'řslā mārřa f'lām kaiāřtēuhom ř'llābiia au tārboš au gōřra.

m'd-di kaiōřāl luēld ia=mēl řfellim, si řamilyāt miħoba^ddīm kairiřo-lō řhuāiz di řerēřim ukairkēllō bas iřāmlō hād ʔssimħa f=āuād dārřom d'luēld.

uulbiřōřt kairz'm=ɔ řhəm si řlos f'lāřř diħhəm bās iř'dřo iřřōuzo řhāl di ihābbo f-hāřārřom, ɔ-mā-iħasm= s m'l la=niřit diħhəm.

(1) *abogađo*, plur. *abogađōt*, « avocat », de l'espagnol *abogado*, même sens. Les musulmans disent *bugāđo*, mot qu'ils ont emprunté à leurs coreligionnaires algériens ou même aux français venus d'Algérie.

(2) « Pharmacien » depuis le Protectorat se dit « *řarmāsi* », ce qui s'explique par le fait que l'indigène ne va pas à la pharmacie, mais chez le pharmacien. Notre mot pharmacie n'a pu être compris avec le sens de « boutique ». Le magasin de pharmacie est dit *řotika*, et, avant le Protectorat, le pharmacien était *m=řl-řotika*, terme encore très usité. (De l'espagnol *botica* « pharmacie ».)

(3) *ř'na* désigne aussi bien une profession manuelle qu'une carrière libérale. On dit aussi *řēdma* « travail ». *řārřa* est rare. *hāřta*, des musulmans, est peu connu au mellah de Fès.

TRADUCTION

II. — LES ŒUVRES DE BIENFAISANCE (1) AU MELLAH (2) DE FÈS

Les juifs riches (3) s'intéressent de tout leur cœur (4) à leurs frères les juifs nécessiteux (5) ou incapables de travailler par suite de leurs maladies.

(1) Littéralement : « assistance aux pauvres ». Les termes *šārāf da'lim* sont hébreux.

(2) On appelle *mellāh*, au Maroc, le quartier assigné aux juifs dans les villes. Les juifs de Fès ayant été installés sur un emplacement appelé *mellāh*, c'est-à-dire « la saline », on donna ce nom à leur quartier. Par la suite, cette appellation fut étendue à tous les quartiers juifs. Sur ce mot, on devra consulter l'article *mellāh* de G. S. Colin dans l'*Encyclopédie de l'Islam*, III, p. 523-524.

(3) *ʿasir* « riche » est un terme hébraïque que l'on n'emploie qu'à propos de charité et de religion. Pour une notion aussi importante que celle de « richesse », le dialecte judéo-arabe de Fès offre une grande variété d'expressions :

ʿāzēr, qui a presque perdu son sens initial de « commerçant » pour prendre celui de « très riche » dans les dialectes marocains, est peu employé au mellah de Fès.

yāni « riche » n'est pas employé du tout.

la-bās ʿalēh « il n'y a pas de mal sur lui », c'est-à-dire, il est aisé, il a une fortune raisonnable.

ma-hʿssō-s « il ne lui en manque pas ». Il est aisé.

māl ʿlḥēr « il possède du bien ».

kaiḥābtō ʿalēh ʿlšš ʿšāfā « l'argent lui tombe (du ciel) comme la pluie ». Il gagne beaucoup d'argent.

dī ʿāndō ikfih huwa uulādo « ce qu'il possède suffit à lui et à ses enfants ».

dī ʿāndō ma ikšn ʿāndna « puissions-nous avoir ce qu'il possède ».

ma ka ʿāllāz ḥbār b-ʿlšš « il ne fait pas cas de l'argent », tant il est riche, il dépense sans compter.

lādō māhrō « sa main est coulante », il est riche et généreux.

šābāz ʿlšš « rassasié d'argent », gavé de richesse.

māʿrāʿa b-ʿlšš « qui éclate tant il a de l'argent », plein de richesse à en crever.

māʿrōs b-ʿlmāl « qui éclate de richesse ».

kaiḥērrēz ʿlšš mel ḥāzār « il retire de l'argent des pierres », c'est-à-dire « il fait argent de tout ».

ma-b'ā-s iḥōuuz ʿlḥēdma « il n'a plus besoin de travailler ».

kaiḥē hāza mā rāso « il gagne de quoi vivre ».

ma kaiḥōuuz ḥēdā « il n'a besoin de personne ».

kaišāis b-dī ʿāndō « il peut vivre de ce qu'il a ».

kaiḥakēl uisrōb « il a de quoi manger et boire ».

ḥāmd ʿlāh « il loue Dieu », il est dans une bonne aisance.

m-šōr mā rāso « il est à l'abri du besoin ».

māssa « à l'aise ».

b-ʿlšš, bḥēro, bārʿō « il a de l'argent ».

mērkānti mā rāso « qui vit sans se priver ». Cette expression n'est employée que par les jeunes gens.

(4) L'expression hébraïque est littéralement « à cœur et âme ».

(5) *mosrah* « nécessiteux » est hébreu. L'idée de « pauvreté » comme celle de « richesse » (voir ci-dessus note 3) est exprimée métaphoriquement de façons variées :

Il y a déjà de longues années que le Consistoire de la Communauté israélite a ouvert au mellah une maison dite « dar lorahim » (1), c'est-à-dire une maison des hôtes. C'est là que descendent les gens du dehors qui viennent à Fès pour y chercher du travail ou bien pour y rester quelques jours en demandant la charité.

Quant aux misérables (2) de la ville (même), ils sont hébergés (3) dans une (autre) maison qui a été ouverte cette année par la Société (4) des œuvres de bienfaisance.

ʔáni, plur. *ʔaniim*, terme hébreu « pauvre ».

marōd, plur. *mirōdīm* « très pauvre », misérable, terme hébreu.

ʔssára « dans la peine ».

ʔssára el ʔasha « dans la très grande peine ».

m-ʔlōt « indigent » dénué de tout.

dārbah ʔhozʔa « il a pris une culotte au jeu » (ضاربة + ه + التحزيفة). Ce sont les jeunes gens seuls qui emploient cette expression.

mkarrāʔ « raclé », sans le sou, ruiné. Expression de jeunes gens.

mʔskin, plur. *msákn*, « pauvre », prolétaire, qui vit au jour le jour.

dāruis, plur. *drāus* « pauvre diable ». A un diminutif *dri ʔus* « pauvre ».

ma ʔandō bás iʔōuʔ « il n'a pas de quoi subvenir à ses besoins ».

ma ʔandō ma iʔkēl ma isrōb « il n'a pas de quoi manger ni boire ».

ma ʔandō hatʔā ʔasāt ʔila « il n'a même pas de quoi s'assurer le repas du soir ».

ma ʔandō suērtē « il n'a pas de chance » (esp. suerte), *ʔ-ʔbi* « guignard ».

(1) En hébreu, on doit dire correctement *bit orahim* « la maison des hôtes ».

(2) Voir page précédente, note 5.

(3) Le texte dit : « ils mangent et ils boivent ».

Le verbe *kēl*, manger, se conjugue en judéo-arabe de Fès, de la façon suivante :

Impératif

sing. *kēl* « mange ! » pour les deux genres

plur. *kūlō* « mangez ! » pour les deux genres

Accompli

Singulier

1^{re} pers. *kēlēt* j'ai mangé

2^e pers. *kēlēt* tu as mangé

(m. et f.)

3^e pers. { m. *kēl* il a mangé }
 { f. *kēlēt* elle a mangé }

Pluriel

kēlīna nous avons mangé

kēlītō vous avez mangé

kētō ils ont mangé

Inaccompli

Singulier

1^{re} pers. *nākēl* je mange

2^e pers. *ʔākēl* tu manges

(m. et f.)

3^e pers. { m. *ʔākēl* il mange }
 { f. *ʔākēl* elle mange }

Pluriel

nākētō nous mangeons

ʔākētō vous mangez

ʔākētō ils mangent

(4) *hibra*, mot hébreu, signifie « groupement, association, confrérie ».

En outre, chaque veille (1) de fête, les rabbins (2) et des personnes honorables (3) font une collecte (4) pour les pauvres.

Toutes les veilles de samedi, quelques personnes vont (par ordre) de maison en maison demander le pain (5) de charité. A chaque porte de maison, ils crient en chœur : « Ô habitants de l'étage ! Ô habitants du rez-de-chaussée ! Donnez l'aumône ! » Le pain (recueilli ainsi) est réparti entre les pauvres.

Les enfants (pauvres) de l'école talmudique (6), une fois par an, reçoivent une jellaba (7), une calotte (8) ou une casquette (9).

Lorsqu'un garçon arrive à l'âge de porter le tifillim (10), quelques

(1) *ʿaīrēb mošid* « veille de fête religieuse ». Expression hébraïque. Voir plus loin dans le texte *keḷ liṭṭ ʿssēbt* « chaque veille de samedi ».

(2) *ḥaḥām*, mot hébreu qui signifie « sage ». A pris le sens de « rabbin ». A Fès, on donne ce titre, qui est le plus élevé, à quiconque a fait des études talmudiques très avancées. Le *ḥaḥām*, s'il est très versé en droit, devient juge *daīān*. C'est le correspondant du *faqīh* = lettré des musulmans.

Les musulmans disent *ḥaḥām* en parlant des lettrés juifs.

(3) *nās m'zshin* « des gens honorables » de *وجه* visage.

(4) *tāsa*, plur. *ṭasāt*, dim. *ṭuṣa*, plur. *ṭuṣāt* « gobelet en métal », celui du porteur d'eau par exemple. (Également « tasse à café » en faïence.) *smās aṭṭāsa* signifie « faire une collecte », parce que les gens charitables déposent leur obole dans le gobelet de cuivre qu'on leur présente.

(5) *ḥēbz*, collect. « pain », *ḥēbza* « un pain », dim. *ḥbiza*, est du masculin au mellah de Fès. Le pain est pétri à la maison et cuit au four banal. Des musulmans venaient vendre au mellah du pain fabriqué chez eux ; depuis quelques années, des juifs se sont mis, eux aussi, à faire du pain pour le vendre. Le pain européen acheté à la boulangerie est appelé *komēḥ*, (collectif) *komēra* « un pain » ou bien *bulānzē*. On fabrique des petits pains festonnés, aromatisés de sésame, pour consommer avec le thé, ou au petit déjeuner du matin ; c'est la *ḥbiza d-zzārāz*.

On fait encore des galettes plates dites *ṭāṣa*, plur. *ṭāṣāt*, et des gimbettes en couronne *kāzakaz*, (collect.) *kāzakza* (« une gimbette »). Ces deux sortes de pains sont aussi aromatisés de sésame dans les maisons riches ; on peut ajouter encore à la pâte du sucre et des œufs.

A l'occasion de la Pâque, on fabrique des galettes plates *ṭāṣa* sans levain. Depuis quelques années, ces galettes sont faites en grand dans une fabrique de Casablanca qui les expédie dans toutes les villes du Maroc. Les juifs ont pour le pain un grand respect qui se manifeste de la même façon que chez les musulmans (consulter MARÇAIS, *Textes arabes de Tanger*, p. 127).

(6) Voir le texte I, ci-dessus.

(7) Voir texte I, p. 4, note 1.

(8) Voir texte I, p. 4, note 3.

(9) *gōrra* « casquette » est l'espagnol « gorra » qui a le même sens. La casquette est la première coiffure que met l'israélite lorsqu'il commence à abandonner le costume traditionnel. Le béret, fort en honneur maintenant chez les enfants du mellah, se dit *ʿlbēṭ*, plur. *ʿlbēṭēt*. Le chapeau porte le nom espagnol de *s-mbrēro*, plur. *s-mbrērōt*.

(10) Le *ṭfellim* est une bande de cuir noir que les juifs enroulent autour de leur bras gauche pendant la prière du matin seulement. Un garçon ne peut porter le *ṭfellim* que lorsqu'il a atteint l'âge de treize ans et un jour. La première fois qu'un enfant porte ce brassard, une fête familiale a lieu.

familles honorables et riches (1) lui achètent les vêtements nécessaires (2), et ils se chargent de la célébration de la fête (3) à la place de la famille de ce garçon.

Pour les filles (4) (pauvres) on fait des collectes au moment de leurs noces, afin qu'elles puissent célébrer leur mariage comme elles le désirent et ne soient pas humiliées par leur pauvreté.

III. — *mdārba d-liḥdijāt.*

m̄ss̄da thēlēt lbīt̄ha. hit̄a hēr̄zēt ɔ-niia rāt̄ ṽlms̄āhla diāla =and s̄mhā kōhinā kaṭāhs̄ēl biha s̄sotāno. u-m-kt̄ert̄ ṽlhēnz di =and hād ṽz̄āra, m̄ss̄da ma-ka-ṭhāb-s tsel̄f ṽlhā lhuāiz diāla. u-zzirān lohr̄en m-hīt̄ n'ij̄in, ka-ṭaṭ̄ē lsm di hābb̄o. u-m-dāk ṽnnhār m̄ss̄da 'ābta lāsd̄āya m̄sa z̄ār̄ṭha, uāh̄ha ka-ṭerf̄ d la ṽēr 'at̄rā d̄lmā, kaiht̄āz̄o iz̄ bdo =alīha l̄mdārba.

uāhd ṽnnhār s̄mhā kōhinā r̄fdēt̄ rabōz l̄zār̄ṭha uu-l̄mdārba 'amt̄ bināṭh̄m :

— *m̄ss̄da. — ia l̄hānza! ka-ṭē'lna bēl'āss̄ u-bēlhēnz. uāh̄hā h̄nā ka-nhābb̄o nr̄āddōk̄m n'ij̄in, n̄ṣma ṽēr dār̄j̄in f̄lhēnz.*

— *s̄mhā. — sk̄n hānz̄in 'eddk̄m? ṽn̄ṣm dīma ṽēr f̄-lmār̄dāt̄; rāz̄l̄k m̄bli b-mār̄d z̄zd̄ēr; ṽn̄ṣm k̄āmlin dīma ṽēr f̄-ṭṭābba.*

— *m̄ss̄da. — ā l̄h̄z̄ina l̄mhāz̄z̄na ṭiṭōsa! ! . . .*

— *s̄mhā — ia nnāz̄ija labīla! ṽn̄ṣma ma-ka-t̄ṣēbo h̄at̄tā bās ṭāklo, udīma ka-ṭbiṣ̄o rh̄ilk̄m bās t̄ṣēbo ma ṭāklo.*

— *m̄ss̄da. — hāa! ia h̄āsrā =al̄l̄k! =āt ṭāklo fh̄alna? s̄iro tsr̄iu z̄sit̄n ṽlkōh̄el, ṭāklo bih̄m. h̄ōma di uāṭiuk̄m.*

— *s̄mhā. — hā! nr̄āk b̄nnirān! ilā h̄ābb̄ēt̄ t̄t̄ā = h̄'ss̄k! s̄ir! rāk t̄msi bidd̄ek̄ =ala 'ālb̄k̄ ma ṭrā ma t̄sm̄t̄!*

(1) *mihobad*, plur. *mihobaddim*, terme hébreu, « honorable ». Comme la fortune inspire à l'égard de qui la possède une considération non déguisée, le mot *mihobad* en est venu à désigner les personnes riches et par conséquent honorables.

(2) Se reporter au texte : *lhuāiz di s̄erēh̄im* « les vêtements nécessaires ». Expression de lettré, langage recherché. On a vu plus haut, *mosrah̄im* « nécessiteux ». De l'hébreu $\sqrt{\text{S R H}}$.

(3) *sim̄ha* désigne une « fête de famille à caractère religieux » : circoncision, coiffure, tifillim, etc.

(4) *bīt̄ōa*, plur. *bīt̄ōlōt̄*, « jeune fille en âge de se marier ». Mot hébreu d'un usage peu courant; relève du langage recherché des lettrés. Voir texte I, note 5 de la page 3.

— *m̄s̄s̄da*. — *rāh̄m im̄t̄s̄-lk olād̄ek ! im̄siu b̄ssm̄āiā lme't̄s̄bin*
bidd̄h̄m s̄ala ḡālb̄h̄m u ma ir̄āo ḡatt̄ā fār̄h̄ā !
 — *s̄m̄ha*. — *h̄ā ! nr̄āk t̄msi k̄pp̄āra s̄d̄'a fh̄āl s̄sd̄āda dl̄l̄t̄ kepp̄ōr !*

TRADUCTION

DISPUTE (1) ENTRE JUIVES

Messaouda (2) entra (3) (un jour) dans sa chambre. En sortant, elle (4)

(1) Les disputes entre femmes sont fréquentes au mellah. La nécessité dans laquelle se trouve une population dense de vivre dans un quartier exigü est cause d'une promiscuité favorable à l'éclosion de dissentiments, de discussions, de disputes, parfois même de crépages de chignons. Les voisins et les parents interviennent dans les disputes des femmes, mais surtout pour les calmer et faire rentrer les ennemies dans leurs appartements respectifs. Au bout d'un certain temps, des intermédiaires agissant, les femmes qui se sont disputées se réconcilient et se font réciproquement des excuses. Il arrive cependant que la scène de réconciliation dégénère en une nouvelle dispute.

m̄d̄ārba désigne une « dispute » avec ou sans coups.

m̄d̄ābza est une « dispute accompagnée de coups réciproques ».

(2) *m̄s̄s̄da* est, chez les musulmans, un nom propre d'esclave. Chez les juifs, ce nom est fréquent. Voici les noms propres féminins les plus répandus dans le mellah de Fès :

m̄s̄s̄da, diminutif *m̄st̄s̄da*, devient chez les gens évolués « Fortunée » ;

ia'ōf, dim. *r̄u'ōfa*, au sens propre « pierre précieuse », se traduit par « Perla » ;

m̄ēriēm, dim. *m̄r̄ima* ; équivalent français « Marie » ;

h̄anna, dim. *h̄uinna*, devient « Annette » ;

s̄m̄ha, dim. *s̄m̄iha*, a pour équivalent moderne dans la jeunesse dorée *simi* ;

z̄āh̄ra, dim. *z̄u'ēh̄ra* ;

z̄ōh̄ra, dim. *z̄h̄ēra* ;

z̄ōh̄ār, dim. *z̄u'ēh̄ra* ;

h̄ās̄iba, dim. *h̄u's̄ba*, prend « Alice » pour correspondant français ;

s̄āra, dim. *s̄u'ēra* (peu usité) ;

r̄āh̄ma, dim. *r̄h̄ēma* ;

gr̄ās̄ia, dim. *gr̄ēosa* ; prend aussi « Alice » pour correspondant français ;

m̄s̄āḡō, dim. *m̄s̄ēḡō* ;

is̄t̄ēr, dim. *s̄t̄u'ēr* (Esther) ;

fr̄ēha, dim. *fr̄ērah* ;

z̄āisa, dim. *z̄a'uisa* (« Aïcha ») ;

h̄ant̄ina, dim. *h̄ant̄una* ;

r̄āh̄el, dim. *r̄u'ēh̄la* (Rachel) ;

nez̄ma, dim. *nz̄ima* (rare).

On ne donne les noms féminins sous la forme diminutive qu'aux jeunes filles pauvres et aux petites servantes. Les gens riches et de bonne famille estiment, de ce fait sans doute, que donner un nom au diminutif à un enfant porte malheur. Les pauvres n'ont pas ce préjugé.

(3) Se reporter dans le texte au mot *th̄ēl̄t̄*. C'est bien ainsi qu'on entend pour *دخلت*. De ce fait *th̄ēl̄t̄* signifie « je suis entré, tu es entré, elle est entrée ». Il faut supposer néanmoins qu'une nuance phonétique difficile à noter doit distinguer *th̄ēl̄t̄* « je suis entré » de *th̄ēl̄t̄* « elle est entrée ». On croit entendre *th̄ēr̄t̄* « elle est entrée » et *th̄ēl̄t̄* « tu es entré ».

(4) Se reporter dans le texte au mot *ḡ-niia*. Voir texte I.

aperçut (1) son petit balai (2) dans les mains de Semha Kohina (3), qui s'en servait pour laver (4) la cave (5). Or, à cause de la saleté (6) qui règne chez cette voisine, Messaouda ne veut (7) pas lui prêter ses affaires. Quant aux autres voisines, comme elles sont propres, Messaouda leur donne ce qu'elles désirent. A partir de ce jour, Messaouda a pris sa voisine en inimitié et celle-

(1) « Voir » s'exprime, dans la langue du mellah de Fès, par le verbe *ra* « il a vu », qui se conjugue :

à l'accompli	à l'inaccompli
<i>rà</i> il a vu	<i>irà</i> il voit
<i>râf</i> elle a vu	<i>irà</i> elle voit
<i>râo</i> ils (ou elles) ont vu	<i>irâo</i> ils (ou elles) voient
<i>rîf</i> tu as vu (2 genres)	<i>irâ</i> tu vois (2 genres)
<i>rîfo</i> vous avez vu (2 genres)	<i>irâo</i> vous voyez (2 genres)
<i>rîf</i> j'ai vu	<i>nrâ</i> je vois
<i>rîna</i> nous avons vu.	<i>nrâo</i> nous voyons.

Il n'existe pas d'impératif. Pour dire « vois! regarde! », on emploie les termes « *hâmmâr!* *ndâr!* *γzâr!* (arabe *hẓâr!*) ».

Le verbe dialectal arabe *šaf*, *išuf* « voir », est connu mais non employé dans le parler du mellah de Fès.

(2) *msâhla*, plur. *msâhîl*, dim. *msthla*, plur. *msihlaf*, est un petit balai, sans manche, fait de palmier nain. On s'en sert pour laver le parterre à grande eau, et pour badigeonner les murs à la chaux. C'est la *šwffâba* des musulmans. Ce mot, devenu *swffâba* dans la langue des juifs, désigne, au mellah, « le balai à manche de fabrication européenne ». Le même balai de palmier nain, plus volumineux, s'appelle *azzâf*; il sert à balayer proprement dit. De forme très réduite, sorte de bouchon de palmier, c'est le *tikân* (avec *t* occlusif) qui sert à frotter et aussi à badigeonner au lait de chaux.

(3) Tout individu de la tribu de Kohen porte le nom *Kohin* ou *Kohina* selon le sexe, à la suite de son nom. Le cohen, en souvenir de son origine historique et pour honorer son illustre ascendance, est soumis à certaines interdictions qui ont rapport avec l'idée de « pureté » : ne pas s'approcher d'un mort, ne pas entrer dans un cimetière, ne pas passer sur l'emplacement d'un ancien cimetière, etc... Lorsqu'on lit la *Paraša* (cinquante-deuxième partie du Pentateuque), c'est un Cohen qui commence.

(4) *hsêl* « laver » (pour *غسل*) s'emploie pour « laver le parterre », « se laver le corps en partie = *hsêl irâfo* », « faire une ablution totale = *hsêl lûhmô* », laver la vaisselle = *hsêl lûâni* ».

« Se laver la figure et les mains le matin en se levant », se dit *tbâl*, singulatif : *tbêla*. On procède à cette toilette de la façon suivante : on verse de l'eau sur la main gauche, puis sur la main droite, on les essuie, après quoi on se passe un peu d'eau sur la face. Lorsque de Foucauld arriva à Debdou, cité juive, se faisant passer pour israélite, il se débarbouilla le matin à l'euro-péenne, une vieille femme qui l'observait du haut d'une fenêtre reconnut à ce signe que de Foucauld n'était pas juif et elle le dit aux compagnons du voyageur. Ceux-ci avouèrent la chose en priant la bonne femme de garder pour elle le secret. Ce petit événement nous a été raconté à Debdou par des témoins.

Le lavage complet du cadavre est appelé « *tçbêla* ».

« Laver le linge » se dit *šabbân*, et la « lessive » se dit *šâbôn* « savon ».

(5) *šořânô*, plur. *šořânôf*, dim. *suiřno*, plur. *suiřnôf*, « cave, petite cave », placée généralement sous un escalier; également « réduit ». De l'espagnol « *sótano* = cave ».

(6) *hênz* désigne « la saleté repoussante, la crasse ». De quelque chose qui n'est que mal-propre, on dit « *môssâh* ».

(7) *habb* « aimer, vouloir » est employé au mellah de Fès, à l'exclusion de *bγa* qui relève des parlers des musulmans. « Aimer ardemment une femme » se dit *asâ?*.

ci ne lui prendrait-elle qu'une goutte d'eau, qu'il faudrait qu'elles en tirent motif à dispute.

Un jour Semha Kokina prit (sans permission) un soufflet de cuisine (1) à sa voisine, et alors la dispute éclata entre elles :

— Messaouda. — Eh ! la malpropre ! vous nous tuez avec les moustiques (2) et la saleté. Nous avons beau vouloir vous rendre propres, vous gardez l'habitude invétérée (3) de la crasse.

— Semha. — Qui pourrait être aussi sale que vous ? Vous (4) êtes sans cesse dans les maladies ; ton mari est atteint de la poitrine (5) ; vous êtes tous constamment avec les médecins.

— Messaouda. — Ah ! triste femme (6) ! exécration (7) !

— Semha. — Eh ! la sinistre (8) crapule (9) ! Vous ne trouvez même pas de quoi manger, et vous êtes toujours à vendre vos meubles (10) pour avoir de quoi manger.

(1) *rabôz*, plur. *ruâbêz*, dim. *ruibêz*, désigne le « petit soufflet domestique ». A Fès, cet instrument est fabriqué par les juifs et par les musulmans. A Rabat et à Marrakech, les juifs seuls fabriquent des soufflets ; les musulmans de ces villes croiraient déchoir en se livrant à cette petite industrie.

Le soufflet du bijoutier, fait d'une peau de chèvre, semblable à celui du forgeron musulman (car les juifs ne sont pas forgerons), se dit *ktir*, mot qui donne *kiïir*, « actionner ce soufflet » ?

(2) *'ass* « moustique » collectif. La saleté attire les moustiques. *namûs* « moustique » appartient aux dialectes des musulmans et à celui des juifs de Rabat.

(3) *dâri* « habitué, accoutumé à » : *ana dâri ka-nâsmêl* « j'ai l'habitude de faire... » ; *shâl di dâri* « comme d'habitude » ; *dîp* « habitude » ; *dêrra, iderri* « habituer quelqu'un, le dresser à faire quelque chose ».

(4) Se reporter au texte au mot *nišm*. On entend indifféremment *nišm* et *nišma* « vous » (2 genres), pronom sujet indépendant. De même on a *hôm* et *hûma* « eux » (2 genres). Les autres pronoms de cette catégorie sont : *âna* « moi » (2 genres), *ništn* « toi » (2 genres) ou *ništna* pour le féminin seulement, *hûna* « lui » et *hûna* « elle ».

(5) *mârd* *szdêr* « tuberculose », littéralement : « maladie de la poitrine ». Dans les parlars citadins de musulmans du Maroc, le *šâdr* classique est devenu *sdêr* (cf. Marçais, *Tanger*, p. 331), le parler juif de Fès ajoute à l'évolution du mot une assimilation de sonorité de *s* en *z* en présence de *d* sonore. De même on a à Fès-mellah *idzâl* « il s'occupe » de *iaštayîlu*.

(6) Le texte dit littéralement « triste et attristante », à l'extrême.

(7) *tišs*, fém. *tišsa*, sans pluriel, a une valeur péjorative ; joint à un adjectif désignant un défaut grave, il indique que le défaut est poussé à l'extrême. C'est évidemment le nom de Titus, empereur romain, qui prit et ruina Jérusalem, qu'il faut considérer comme l'origine de cet augmentatif. On ne peut s'empêcher de rappeler que Titus, ailleurs, fut surnommé « les délices du genre humain ».

(8) *labl*, de l'hébreu *ēbil* « deuil », *abil* « qui est en deuil », de là « triste, sinistre, qui porte malheur ».

(9) *naš*, fém. *nâšîa*, plur. *nâšîin* « vaurien, propre à rien, crapule ». De l'arabe *nâsi* « qui annonce la mort de quelqu'un ».

(10) *rêl* « effets, meubles ». Également « déménagement ». Du verbe *rêl* « déménager ». *rêlât* « époque des déménagements », immédiatement après la Pâque.

— Messaouda. — Ah ! malheur à toi ! Ainsi donc (1) vous mangeriez comme nous ? Allez donc acheter des olives noires (2) pour en faire votre repas. C'est bien là ce qui vous convient (3).

— Semha. — Que je te voie dans les malheurs ! Si tu voulais bien te taire ! Va-t'en ! que je te voie partir la main sur ton cœur, sans voir ni entendre (4) !

— Messaouda. — Que tes enfants meurent ! Qu'ils partent avec des bougies retournées (5), leurs mains sur leurs cœurs, et qu'ils ne voient jamais aucune réjouissance (6) (qu'ils ne se marient pas) !

— Semha. — Ah ! puissé-je te voir partir emportant les malheurs comme la poule (7) sacrifiée la veille du Grand Pardon (8) !

L. BRUNOT et E. MALKA.

(1) Se reporter dans le texte au mot *ait* mis pour *aid* à cause de *t* qui commence le mot suivant. Cette particule, commune dans beaucoup de parlers maghrébins, a ici un sens que nous ne lui connaissons pas dans ces parlers (voir Marçais, *Tanger*, p. 393) : « ainsi donc ! alors ! » avec une intention ironique.

(2) Les olives noires constituent la nourriture la plus humble, la plus frugale. Leur couleur en fait une chose de mauvais augure, tout au moins attristante. La veille de *tsâs bûb* (9 de Ab), on sert dans les familles un plat rituel d'olives noires.

(3) *yâta*, *iyâti* « convenir à, être seyant », se dit d'une façon très générale de tout ce qui est en rapport normal avec quelque chose ; aller bien en parlant d'un vêtement.

(4) « Partir la main sur le cœur, sans voir ni entendre », c'est être mort.

(5) « Les bougies retournées », expression qui n'a plus de sens direct pour les sujets parlants. Elle entre dans les malédictions et les souhaits de mort.

(6) *fârha* est surtout « réjouissance à l'occasion des mariages ». Les fêtes de famille à caractère religieux sont appelées *simha*.

(7) *zdâda* « poule », pour *džâža*. Marçais, *Tanger*, p. 248, donne *zdâda*. Sur cette métathèse, voir tout l'article de Marçais.

(8) La veille de Keppour, que les chrétiens appellent « Grand Pardon », on sacrifie dans chaque famille un coq par individu mâle et une poule par individu femelle. En égorgeant l'animal, on prononce une formule pieuse demandant que la victime emporte, avec elle, les malheurs réservés à l'individu au nom duquel il est sacrifié.

INSCRIPTIONS ARABES EN CARACTÈRES SÉPARÉS

RECUEILLIES EN MAURITANIE PAR P. BOËRY

A deux reprises, le lieutenant P. Boëry, parcourant la Mauritanie avec un peloton de méharistes, a remarqué des inscriptions gravées sur rocher.

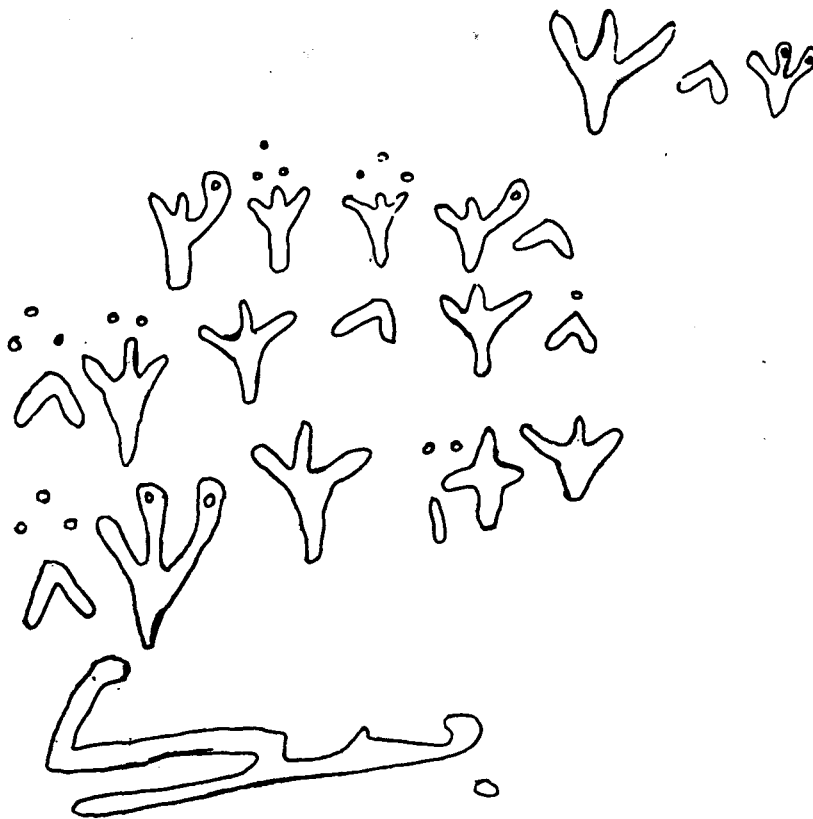


Figure 1

Une inscription copiée par lui au lieu dit *Tarf ech-Chérif*, dans le Rkiss, est reproduite, sur calque de la copie qu'il m'avait fourni, dans la figure 1 ci-dessus.

La largeur réelle de l'inscription est de 0^m 46, et les trois caractères en haut à droite se trouvent détachés, à 0^m 28 de la ligne 1 ; ces mêmes trois caractères sont incisés ailleurs sur les mêmes rochers. Faute d'avoir obtenu aucune interprétation, P. Boëry a publié sa trouvaille sans commentaire dans son article *Le Rkiss (Mauritanie), Essai de monographie locale*, dans *Bulletin... Afrique occidentale française*, 1927, p. 353-367.

Une autre inscription est reproduite ici (figure 2) en grandeur naturelle, d'après calque sur la pierre.

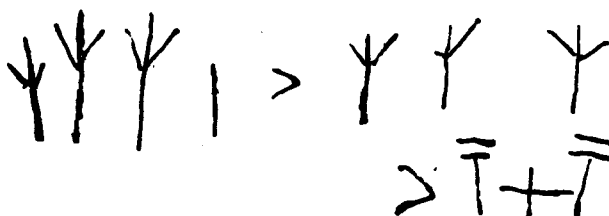


Figure 2

Cette inscription se trouvait gravée sur un rocher calcaire, dans les environs de Néma (Soudan Français), à 500 km. à l'Est de la première trouvaille. La partie de rocher portant les caractères a été détachée en trois fragments, emportée, et donnée par P. Boëry au Musée d'ethnographie du Trocadéro, en 1931. Les caractères sont peu incisés, d'un dessin peu ferme, légèrement patinés. Le 4^e caractère de la ligne 1 paraît être entier ; au contraire, le caractère 5 paraît tronqué en haut par une cassure ; il est vraisemblable que la hampe qui reste se complétait de trois lignes divergentes comme sur les trois premiers et les trois derniers caractères de la même ligne.

Après de longues recherches en Mauritanie, P. Boëry a rencontré un taleb de Oualata, qui lui a dit que l'inscription détachée par lui était écrite dans un « système secret de transcription des caractères arabes ». Il lui a remis la clef du système sous la forme d'un alphabet au verso d'une page de manuscrit.

Cet alphabet, qui présente l'ordre maghribin, est décalqué dans la figure 3. (Les caractères arabes ordinaires ont été intercalés au-dessus de leur transcription « secrète ».) Le même taleb a écrit, à titre d'exemple, une lettre banale en arabe au moyen de l'alphabet en question ; elle en confirme les valeurs.

La référence essentielle est l'article de M. Casanova, *Alphabets magiques arabes*, dans *Journal Asiatique*, juillet-septembre 1921, p. 37-55 (complété par le même auteur sous le même titre dans *Journal Asiatique*, avril-juin 1922, p. 250-262). Il faut ajouter, d'après G. S. Colin, un renvoi à Abd-Allatif, *Relation de l'Égypte*, édition de Sacy, 1810, p. 291, où une note renvoie à un traité magique, manuscrit arabe de la Bibl. Nat. 816 (maintenant imprimé en Égypte).

Pour les alphabets hébraïques qui entrent comme une des composantes dans la confection des alphabets magiques arabes, voir certains détails complémentaires dans le compte rendu de Geoffroy Tory, *Champ-fleuri*, par Marcel Cohen, à paraître dans *Journal Asiatique*.

Les références postérieures à 1921 sur les alphabets « magiques » sont : Georges S. Colin, *Note sur le système cryptographique du Sultan Aḥmad al-Manṣūr*, dans *Hespéris*, 1927, p. 221-228, où on voit un alphabet du type de l'alphabet recueilli en Mauritanie servir à un but secret mais non magique, et H. A. Winkler, *Siegel und Charaktere in der Muhammedanischen Zanberei*, Berlin-Leipzig, 1930.

D'autre part, un document précieux a été publié dans H. A. MacMichael, *A history of the arabs in the Sudan*, Cambridge, 1922, vol. II, p. 324 et suivantes : un manuscrit indigène signale comme étant en usage pour écrire certains parlars *nuba* (donc non arabes) un alphabet du type de ceux dont il est question ici. L'indication est malheureusement sommaire, et aucun texte n'est donné. L'alphabet en question a été reproduit par M. Delafosse, faisant un compte rendu de l'ouvrage de MacMichael, dans *Revue d'ethnographie et des traditions populaires*, 1923, p. 106.

A ce propos, et à tout hasard, on peut rappeler un document qui provient d'une région contiguë à la région nilotique; c'est la lettre d'Abba Bogibo ou Bagibo, roi d'Enaréa, qui est conservée en manuscrit dans la collection d'Abbadie (à la Bibl. Nat.), n° 249, et a été publiée par d'Abbadie dans le *Bulletin de la Société de Géographie*, février 1842; le titre de la planche porte : « *fac-similé de l'original en langue et caractères ilmorma [c.-à-d. galla] et de la version en arabe vulgaire de la Haute-Éthiopie* ». Mais, comme on n'a jamais plus signalé d'écriture galla de cette espèce, et que la lettre n'a été lue en somme que par l'individu qui a donné la version arabe, on peut se demander si celle-ci est une traduction comme il est supposé, ou une transcription de l'écriture non arabe en écriture arabe

ordinaire, le texte étant arabe dans l'original. Les caractères contournés rappellent plutôt certaines écritures sudasiatiques que les tracés arabes magiques; cependant certains caractères pris isolément montrent des analogies avec ceux-ci. Une cursive éthiopienne ne paraît pas devoir être envisagée. Comme document de comparaison, les deux premières lignes sont reproduites ici (figure 4) par calque fait sur le fac-similé cité ci-dessus, avec les deux lignes de début du texte arabe; la correspondance est sûrement imparfaite, parce que le texte a environ le double du nombre des lignes de la version arabe; de plus, d'Abbadie explique que, d'après les renseignements de certains interprètes, les galla n'écrivaient pas les formules de début.

Figure 4

المحمد لله وحده والصلاة والسلام
على رسول الله محمد من لا نبي بعده

On peut retenir en conclusion que des alphabets à caractères séparés se perpétuent, parallèlement et en quelque sorte en sous-jacence, à l'alphabet arabe, dans l'Afrique du Nord, de telle sorte qu'ils sont à l'occasion employés pour des usages non magiques. A ce propos, il sied de rappeler l'écriture libyque-tifinagh, également à caractères séparés. Le mode de tracé est un des éléments dont il faut tenir compte dans les recherches au sujet des origines et des transmissions.

Marcel COHEN.

LA NORIA MAROCAINE

ET LES MACHINES HYDRAULIQUES DANS LE MONDE ARABE

I

La noria marocaine.

De nombreux procédés sont employés dans l'Afrique du Nord pour amener à pied d'œuvre les eaux destinées à l'irrigation.

Le plus simple est celui de la rigole (*sāqya*) qui utilise la déclivité du sol pour conduire au champ ou au jardin l'eau d'une source ou d'une rivière parfois très éloignées.

Les galeries souterraines de captage, appelées *fgāgīr* (sg. *foggāra*) au Touat, au Gourara et au Tidikelt, ou *hūtātār* (sg. *hottāra*) au Tafilalt et dans la région de Marrakech, correspondent déjà à une technique moins primitive.

Avec certains appareils, apparaissent enfin des procédés mécaniques plus compliqués : puits à treuil utilisant la traction animale (région de Marrakech, Sous, Dades, Todgha, Tafilalt), puisoir à bascule ou « cigogne » (Oued es-Saoura, Mauritanie), roue élévatoire actionnée soit par un manège, soit par un cours d'eau.

Parmi ces quatre types d'appareils élévatoires, les deux premiers sont les plus simples ; ce sont aussi les seuls qui soient couramment employés dans les régions berbérophones, et leur nomenclature technique a été donnée en détail par M. E. Laoust dans ses *Mots et Choses berbères* (pp. 433-437).

Sur la noria à manège, on ne possédait jusqu'ici, pour le Maroc (1),

(1) On pourrait y ajouter une note du commandant Maitrot : *L'Ingéniosité des Marocains*, parue dans le *Bull. Soc. Géogr. Alger* (1922, n° 88, pp. 271-272). Mais, sur six termes techniques donnés dans cette note, cinq sont cités sous une forme incorrecte et aucun de mes informateurs marocains ne connaît le mot *r'ça* رِصَا que l'auteur donne comme le nom arabe de la noria.

qu'un texte publié en caractères arabes par MM. Louis Brunot et Mohammed ben Daoud, dans leur recueil intitulé *L'arabe dialectal marocain* (1).

Quant à la roue élévatoire mue par le courant, elle n'a pas encore été l'objet d'une étude lexicographique.

La noria au Maroc. — C'est dans la zone côtière que la noria à manège se rencontre presque exclusivement au Maroc ; son emploi, en effet, n'est pratique que dans les régions de plaine où l'irrigation au moyen des séguias est impossible et où, d'autre part, l'eau se trouve à une profondeur assez faible pour que le chapelet de pots ne soit pas trop long, ni, par conséquent, trop lourd.

Des informateurs originaires de la tribu des Mestāsa m'ont assuré qu'il existe de nombreuses norias dans la région de Bādes (2) (le *Velex de la Gomera* des Espagnols). Si les conditions de relief permettent aux jardins de Tétouan de s'en passer, ceux de Tanger les emploient en grand nombre : toute la zone de jardins et de vergers qui s'étend au Sud de cette ville est dite *Es-Siwāni*, et l'oued qui la borde en tire son nom (*wād es-siwāni*). Les norias sont nombreuses autour d'El-Qsar, de Salé, de Rabat, de Casablanca, d'Azemmour, de Mazagan et de Safi, ainsi que dans l'étroite plaine côtière (*iculša*) qui s'étend entre ces dernières villes (3).

Il semble, par contre, que la noria soit très rare à l'intérieur du Maroc. Arrosés par des rigoles d'eau courante, les jardins de Fès (4) l'ignorent. On signale cependant quelques norias dans la région de Marrakech, sur le territoire des Udāya et sur celui des Ait-Immūr : sans doute y ont-elles été introduites par les riches propriétaires de fermes et de zaouyas qui s'y sont établis, car le procédé propre à cette région semble bien être celui du puits à traction animale dans les parties, tout au moins, où la *hoffāra* ne peut être utilisée. Introduite dans les mêmes conditions, on retrouve sporadiquement la noria à manège jusqu'au Tafilalt, à la zaouya de Sidi Moḥammed el-'Arbi ed-Derqāwi, au lieu dit Raḥmet Eḷlah, chez les Mdegra.

(1) Rabat, 1927; p. 102, texte n° 33 : *السنة*.

(2) Il y en aurait beaucoup chez les Bni Ittoft et les Bni Bu-Frah ; quelques-unes chez les Mestāsa et les Bni Gmil ; aucune chez les Mettiwa et les Baqqōya.

(3) La noria ne semble pas exister dans le Sous. M. E. Destaing donne bien pour cette région (cf. *Vocab. fr. berbère, Tachelhit du Sous*, p. 200) *Noria* = *tannāḥrt*, forme berbérisée de l'arabe *an-nāḥra*. Cependant, d'après plusieurs informateurs, il ne s'y agirait pas d'une noria à manège, mais, simplement, d'un *treuil* de puits au moyen duquel un bœuf tire une énorme outre. Le mot *nāḥra* est employé avec cette dernière valeur jusqu'en Mauritanie.

(4) Seule au Maroc, en revanche, Fès et sa banlieue connaît les grandes roues élévatoires à jantes creuses, mues par le courant qui agit sur des palettes.

NOMENCLATURE DE LA NORIA MAROCAINE (1).

Pour la commodité de l'exposé, qui n'a d'autre but que d'apporter une contribution à la connaissance du vocabulaire technique de l'arabe marocain, on examinera successivement :

A : l'emplacement de la noria ;

B : le système rotatif horizontal ;

C : le système rotatif vertical ;

D : le chapelet de pots ;

E : l'ensemble des dispositifs qui permettent de recueillir l'eau élevée par la noria, puis de la distribuer pour l'irrigation (2) ;

F : la construction de l'appareil et du puits sur lequel il est établi.

A) Emplacement de la noria. — La noria, qui se rencontre presque toujours à l'entrée du jardin, est établie sur un terre-plein d'environ huit mètres de côté, plus ou moins surélevé (environ 1^m 50) au-dessus du niveau moyen du terrain à irriguer. A chacun des angles du terre-plein s'élève en général un arbre qui, dans les banlieues de Rabat et de Salé, est le plus souvent un mûrier ; l'ombre de ces arbres protège de l'ardeur du soleil l'animal moteur et aussi la noria dont presque toutes les parties sont en bois.

Au milieu du terre-plein est creusé le puits : *bir*, plur. *byār*, dont l'orifice rectangulaire mesure environ quatre mètres de long sur un mètre de large ; à ses deux extrémités, cet orifice est bordé d'une margelle de pierre : *ṭennōr*, *ṭannōr*.

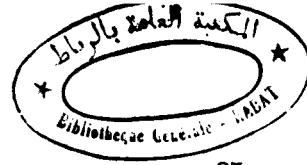
Autour du puits, court la piste circulaire : *mḍāra*, pl. *mḍāer* (Q, S) ou *ndāra* (3), pl. *ndāer* (R), qui donne son nom à toute l'installation. Au Maroc, en effet, on n'a pas relevé de terme désignant proprement la noria (4) ; mais *mḍāra-ndāra*, litt. « piste circulaire, manège », s'applique

(1) Les sigles qui suivent les termes arabes indiquent la localité où ils ont été recueillis : D = Dukkāla (banlieue d'Azemmour et de Mazagan) ; M = Mestāsa, tribu à l'Ouest de Bades ; Q = El-Qsar ; R = Rabat ; S = Salé ; T = Tanger.

(2) Au Maroc, les norias ne servent pas uniquement à tirer l'eau destinée à l'irrigation ; on en trouve aussi dans les dépendances de certaines mosquées et de certains thermes où elles fournissent l'eau destinée, selon les cas, aux ablutions ou aux bains.

(3) A Rabat, l'appellation complète est : *ən-ndāra d-šs-sni*, litt. « le manège d'irrigation ».

(4) Ceci s'entend de la noria à manège. Notre mot *noria* dérive, par l'intermédiaire de l'espagnol, de l'arabe *nāzōra* qui, au Maroc, s'applique exclusivement aux roues élévatoires actionnées par le courant.



couramment à l'ensemble constitué par le terre-plein, la piste et l'appareil élévatoire proprement dit. C'est là un premier exemple de la confusion qui règne dans les dénominations appliquées aux machines hydrauliques dans le monde arabe; on en trouvera de nombreux autres dans la seconde partie de cette étude. Quant au mot *sānya*, il ne signifie plus actuellement, au Maroc, que « jardin arrosé au moyen d'une noria » (syn. *arša*, pl. *arāše*), un jardin sans noria pour cultures tardives (*māšōše*) étant appelé *šnān* (1), pl. *šnānāt*, *šnāin*.

B) Système rotatif horizontal (2). — Le tambour moteur horizontal est appelé *fnār* (Q, R, S, T) ou, par métathèse de liquides, *frān* (D), litt. « fanal, lanterne (3) ».

Il est constitué par deux roues horizontales superposées : *daqr* (4), pl. *dwār* (Q, T), *dōr*, ou *tāra* (5), pl. *tārāt* (R, S). Chacune est composée de quatre ou cinq éléments de jante : *qānba* (6), pl. *qwānab* (R, S). A leurs deux extrémités, pour faciliter leur assemblage, ces éléments de jante sont amincis et taillés en pointe; ces extrémités ainsi préparées sont dites *šōnta* (7), pl. *šōntāt* « joints ».

Les deux roues horizontales qui constituent le tambour ou « lanterne » sont unies entre elles par des barreaux verticaux de bois ou « fuseaux » : *mūjzēl*, pl. *mūjāzēl* (Q, R, S, T).

La « lanterne » est reliée à un arbre vertical : *šāre* (Q, R, S, T), litt.

(1) Du classique *šinān*, plur. de *šanna*, employé dialectalement comme un singulier. Pour une même évolution, cf. marocain *ryād*, hispanique *riyād* « jardin de plaisance » qui est proprement le pluriel de *rauda*; ce dernier est encore vivant au Maroc, mais n'y a plus que le sens de « enclos funéraire ».

(2) Ce dispositif est identique, dans presque tous ses détails, à celui que l'on retrouve dans le moulin à manège marocain sur lequel on consultera utilement L. Brunot : *Le moulin à manège à Rabat-Salé*, in *Mémorial Henri Basset*, vol. I, p. 96.

(3) Cf. les termes techniques esp. *linterna*, fr. *lanterne*, qui ont la même valeur en mécanique. Il peut s'agir seulement d'une coïncidence dans le domaine métaphorique; mais on peut songer aussi à un emprunt « par traduction » effectué par l'arabe hispanique auprès des parlers romans, dans des milieux où le bilinguisme était chose courante.

(4) Déjà hispanique avec cette valeur; cf. *Alc.* 383/22) : *ruedda de carreta = daur mitās saḡēle*.

(5) De l'arabe classique *tāra*, *tītāra* « cercle, bordure circulaire ». Les racines *ʾTR* et *TWR* sont d'ailleurs étroitement apparentées à la racine *DWR*. Le mot *tār* a, d'autre part, pris dans la langue la valeur de « tambourin », à propos de laquelle on comparera, pour la sémantique, le grec *τύμπανον* « tambourin; roue à tympan ».

(6) Avec une dissimilation de labiales, ce terme se rattache au portugais et à l'espagnol dialectal *camba* « jante », dérivé lui-même du grec *καμπή* « courbure; partie courbe » par l'intermédiaire du bas-latin *yamba* « jarret » qui est à l'origine du français *jambe* et *jante*.

(7) De l'espagnol *junta*. La prononciation *š* (et non *h*) de la *jota* indique que l'emprunt n'est pas récent.

« mât », *wāqəf* (D) « celui qui est debout », par l'intermédiaire de rais horizontaux : *šləb*, pl. *šəlbān* (Q, R, S, T), litt. « croix, croisillons », qui, au nombre de quatre, relie les jantes à l'arbre vertical.

A sa partie inférieure, cet arbre se termine par une fusée de fer : *bōz* (R), *bōz̄z* (S), *būz* (Q), ou *lwiləb* (D), qui pivote soit sur une crapaudine métallique : *noqta* (Q), *nugta* (D), litt. « point », soit sur un galet dur : *šamm* (R, S), encastré lui-même dans le creux d'une grosse pierre dite : *l-ħašra d-əš-šamm* « la pierre du galet ».

A mi-hauteur, une fourche de bois ou « embrasse » : *əannāq* (D, Q, R, S, T) applique l'arbre vertical contre une traverse d'appui horizontale : *əārda* (Q, T), *qārḡār* (R, S) qui maintient le système rotatif horizontal dans une position fixe. Cette traverse est supportée par deux forts poteaux de bois : *əalām* (1), pl. *əalāmāt* (R) ou *əəlūm* (S) ou *əəlāim* (T, Q), fichés dans le sol.

A sa partie supérieure, au-dessus de la traverse horizontale d'appui, l'arbre vertical est percé d'un trou dans lequel s'engage l'extrémité d'une perche de traction : *mšarr* (Q, R, S, T) ; pour que celle-ci ne puisse s'arracher de son logement, elle y est immobilisée par une clavette : *sārūt* (2) (R), *zrār* (S) et par des coins : *lāz* (3), pl. *lāiz* ; *kūnya* (4), pl. *kūnyāt* ; *wərz* (5), pl. *ūrāz* (D) ; *flās*, pl. *flāsāt* (D).

L'animal (chameau, cheval, mulet, âne) qui actionne la noria à manège porte un collier : *kaħka* (6) ou *gūfyā* (7) (D). Sur chacun de ses côtés, celui-ci est renforcé par un bâton vertical : *əāšā*, pl. *əāšə*, dans lequel sont fixés deux anneaux de fer : *ħorša*, pl. *ħrəš*, soit un total de quatre anneaux.

De la paire d'anneaux inférieure partent les traits : *mšābəd*, sg.

(1) Le classique *əalam* s'appliquait à différentes choses ayant de la hauteur, susceptibles de s'apercevoir de loin et de servir de point de repère : « montagne élevée », « tas de pierres jalonnant un itinéraire », « borne », « étendard ». La forme dialectale magribine est *əalām-əalām*, surtout connue avec la valeur de « drapeau » (cf. *Hespéris*, 1930, p. 106, n. 2) ; le sens de « poteau vertical » s'insère naturellement dans la même série sémantique.

(2) Du berbère *tāsārūt* « clef ».

(3) Déjà hispanique ; cf. *Voc.* (s.v. *Clarila*) = *lizāz* ; *Alc.* (163/23) = *liziz*, avec l'*imāla* grenadine, « coin pour fendre le bois ».

(4) De l'espagnol *caña* « coin ; cale ».

(5) A rapprocher du berbère *awərz* « talon ».

(6) De l'arabe ancien *kaħka* (par assimilation de sourdité), litt. « gimblette », à cause de la ressemblance du collier marocain avec ce gâteau qui a la forme d'une petite couronne. Dans la région d'El-Qsar, ce collier est fait avec les tiges d'une sorte de gros jonc tendre appelé *ħabb*. On trouvera une reproduction de ce collier, ap. Laoust, *M. Ch. berb.*, p. 296.

(7) De *gfa* « nuque ».

mēšbēd ou *mšābda*, qui vont s'attacher à l'extrémité libre de la perche de traction ou *mšarr* (1). Quant aux deux anneaux de la paire supérieure, ils sont reliés par une corde : *awwān*, litt. « auxiliaire, aide », qui, passant sur l'encolure de l'animal, ferme le collier par en haut et l'empêche ainsi de tomber sur le sol.

Un troisième trait relie la perche de traction au licou : *škima*, de l'animal ; il a pour but de lui maintenir la tête tournée vers l'intérieur de la piste pour qu'il n'ait pas tendance à s'en écarter en tournant. Ce trait ne porte pas de nom spécial ; on l'appelle simplement *l-ḥbēl d-ēs-škima* « la corde du licou ». Parfois, il est doublé d'une perche fixée d'une part au licou et, de l'autre, à la partie supérieure de la perche de traction, vers le point où celle-ci s'insère dans l'arbre vertical. A Rabat et à Salé, cette perche est appelée *bū-šālāh*, mot qui, chez les Jbāla notamment, s'applique à l'aiguillon du laboureur.

Pour que sa marche circulaire ne l'étourdisse pas, l'animal porte des œillères : *mġāmāḍ* (R, S), *mġāmāḍ* (Q, T), *ġomm^wēdāt* ou *ġomm^wādāt* (D), qui lui recouvrent complètement les yeux.

Enfin, le gamin qui, parfois, surveille et active l'animal est muni d'un fouet : *suwwēta* (R), *šawwēta* (T), *mšēuta* (D).

C) Système rotatif vertical (2). — Ce système comprend une roue verticale : *dōr*, pl. *dōār* (R, S), composée d'un certain nombre d'éléments de jante : *qānba*, plats et épais, dans lesquels sont fichées deux séries de barreaux horizontaux, une sur chaque face.

Sur la face des jantes qui regarde du côté du tambour moteur, ces barreaux servent de dents s'engrenant dans celles de ce tambour pour en emprunter la force motrice : ils sont dits « peignes » : *māš* (3), pl. *mšā* (Q, R, S, T).

Sur l'autre face de la jante et alternant avec les premiers, sont plantés d'autres barreaux horizontaux, plus longs, sur lesquels repose le chapelet de pots ; ce sont les *qrābēl*, sg. *qōrbāl* (4) (Q, R, S, T).

(1) Ce terme était déjà hispanique avec cette valeur technique (cf. *infra*). L'hispanique connaissait en outre une forme *maġarra* qui est à l'origine du portugais *almanjarra* (cf. D.).

(2) D'après un informateur, le système rotatif vertical de certaines norias d'El-Qsar comprendrait deux roues distinctes : une grande, qui supporte le chapelet de pots, et une petite : *buhṭēngāra* (?) qui s'engrène avec la roue horizontale. Ce serait donc un dispositif tout proche de celui qu'on trouve dans la *sāqīya* d'Égypte.

(3) Valeur technique déjà connue en hispanique.

(4) Il est possible que ce mot soit en rapport avec un dérivé roman du latin *corvus* « corbeau »,

Selon qu'elle mesure neuf, dix, onze ou douze emfans de diamètre, la roue verticale est qualifiée de *tsāsi*, *ʿsāri*, *hdāsi* ou *tnāsi*.

La jante de la roue verticale est portée par deux fortes pièces de bois : *šlēb*, pl. *šlban*, croisées à angle droit et servant de rais. Leur attache sur la jante est parfois renforcée par des crampons de fer : *ħarbēn*, pl. *ħrābēn* (R), ou *hōlhāl*, pl. *hlāhēl* (S).

Les rais rendent la roue verticale solidaire d'un fort essieu horizontal : *rāqēd*, litt. « gisant ». Quand chacune des extrémités de cet essieu est simplement amincie et taillée en forme de fusée, celle-ci est dite *lafta*, litt. « navet ». Parfois, elle est munie d'une fusée métallique appelée *moǧzēl* (1) « fuseau », *bōz* (R), *boz* (S), *šbū* « doigt » (D) ; celle-ci repose alors sur un coussinet métallique : *usāda d-ēl-ħdid* ou *fərrāša*, fixé lui-même sur un coussinet de bois : *ušāda d-ēl-ūd*.

D) Chapelet de pots. — Le chapelet de pots, supporté et mù par la roue verticale, est constitué par une paire de gros câbles : *tānēš* (2) (T), *tōnēš*, pl. *twānēš* (R, S), *qtēb* (Q), *ħbēl* (D), parallèles et sans fin, fabriqués avec de souples rameaux (3) entrelacés de myrte, de grenadier ou de cognasier ou, encore, avec de la corde de palmier nain ; on dit ainsi que le chapelet est constitué par *šūš frāda* (4) *d-ət-tōnēš* : *yemni u-yešri* (S), c'est-à-dire « par deux éléments de *tōnēš*, l'un de droite et l'autre de gauche ».

plus précisément, peut-être, avec une forme diminutive **corcell-*, **corcēl-* ; le terme marocain se trouverait ainsi en relation sémantique avec le *corbeau* de la technologie de notre maçonnerie. L'arabe hispanique connaissait *qurbāl* (cf. roman valencien *corbella*) cité par l'agronome Ibn Luyyūn comme un terme originaire de Saragosse avec la valeur de « sorte de serpe servant à émonder les arbres » (cf. D., s.v°). Ces deux acceptions de *qurbāl-qrbāl* peuvent correspondre au même rapport sémantique que l'on a voulu rencontrer dans la série latine *falco-falx* « faucon-faux ». Pour le passage du concept de « oiseau caractérisé par son bec » à celui de « support saillant horizontal », cf. plus loin *ʿqāb* (p. 9).

(1) Sur les différentes valeurs techniques de ce mot, voir L. Brunot, *Le moulin à manège*, p. 112.

(2) Du grec *τόνος* « câble », latin technique *tōnus* « câble de machine ». Ce mot n'a pas de représentant en arabe classique. Il est attesté en arabe hispanique, dès le XIII^e siècle, par le *Vocabulista* (cf. p. 402 : *Funis = taunas*), et on le rencontre avec la valeur de « câble de navire » dans la langue du voyageur tangérois Ibn Baǧǧūta qui mourut en 1377 (cf. D., s.v°) ; on serait donc en droit de supposer que c'est comme terme technique de la navigation qu'il s'est introduit dans l'Occident musulman. Cependant, l'arabe du Caire connait aussi *tūnēs* avec la valeur précise de « câble de noria à manège » (cf. Spiro, *Arab. Engl. Vocab.*, 1895, p. 87) ; il est donc possible que, dans cette acception particulière, le mot grec soit passé en arabe en même temps que *qādūš* et *manǧanūn*, lors de l'introduction de la noria à chapelet de pots.

(3) Cette technique permet de comprendre pourquoi, en arabe hispanique, un toron de câble d'alfa portait le nom de *ǧušn*, litt. « rameau ». (Cf. G. S. Colin et E. Lévi-Provençal, *Un manuel hispanique de hisba*, p. 51.)

(4) Sing. *fērdi* « élément constitutif d'une paire ».

Sur ces deux câbles, et dans l'intervalle qui est laissé entre eux, sont attachés les pots de terre cuite : *qādūs* (1), pl. *qwādēs* ; *qāḍōs*, pl. *qwāḍōs* (S) ; *aqōdās*, pl. *iqōdāsēn* (M) ; *qallūs* (2), pl. *qlālēs* (R) ; *ḡarrāf* (3), pl. *ḡrārāf* (Q, T) ; *tāša*, pl. *tēšān* (Q) ; *tās*, pl. *tēšān* (D) ; *tāḡnēs* (Q).

A l'intérieur du puits, du côté de la montée des pots, deux perches : *rāṣe*, pl. *rwāṣe* ou *rūṣyān* (R, S), litt. « pâtre », *ḥaddās* ou *ḥabbās* (D), litt. « gardien », descendent parallèlement : elles encadrent la paire de câbles, à droite et à gauche, l'empêchant de dévier et de s'écarter des dents de la roue verticale qui la supportent.

E) Actionnés par la roue verticale, les pots du chapelet descendent se remplir au fond du puits et remontent ; parvenus au sommet de leur course, ils déversent leur contenu dans une auge de bois rectangulaire : *šāfna* (R), *šēfna* (4) (Q), *nqēr* (5) (S), *šābiya* (M), située à l'intérieur du circuit parcouru par la roue verticale. Le fond de cette auge est en général garni d'un

(1) Du grec *κίδος*, latin *cādus*, dont le sens premier parait bien être celui de « vase d'argile cuite servant à tirer l'eau d'un puits » ; le vase antique avait une forme très proche de celle du *qādūs* marocain actuel, avec le même étranglement médian et la même base à pointe arrondie. Le mot *qādūs* était inconnu de l'arabe ancien ; mais les lexicographes donnent, comme spécial au parler du Hidjaz, un mot *qadas* qu'ils glosent par *siḥl* « sorte de seau » qui dérive lui-même du latin *siḥl-* : dans ces conditions, il est possible que l'arabe ancien *qadas* dérive du grec *κίδος*.

Les lexicographes ont également enregistré un *qādīs* avec la valeur de « grand vaisseau, grand navire ». Est-ce qu'à la faveur d'un processus sémantique identique à celui que l'on constate dans : lat. *cas* > fr. *caisseau*, il ne serait pas possible de rapprocher du même mot grec cet autre terme arabe ?

Ce n'est que dans la langue médiévale que l'on voit apparaître *qādūs* en arabe. Pour les parlers hispaniques, la seule forme attestée par le *Vocabulista* (s.v. *Canalīs*) et par P. de Alcalá (s.v. *Alcaduc*) est *qaidūs*, qui offre un exemple de la dissimilation *ā-ū* > *ai-ū* si courante dans les parlers arabes d'Espagne ; mais les emprunts effectués par l'espagnol (*alcaduz*, *arcaduz*) comme par le portugais (*alcatruz*) attestent l'emploi, dans la Péninsule ibérique, d'une forme *qādūs* à vocalisme non dissimilé.

En marocain moderne, *qādūs* possède en outre la valeur de « tuyau de terre cuite » servant à établir des conduites d'eau.

(2) On a déjà tenté de rapprocher ce mot du grec *κάλυξ*, latin *cālix* (cf. *Étymologies Magribines*, n° 46, in *Hespéris*, t. VI, 1926, p. 79). Le mot *cālix* est employé par Frontin dans le sens de « tuyau d'aqueduc », ce qui correspond exactement à la seconde valeur du marocain *qādūs* ; il n'est pas d'ailleurs impossible que *κίδος* et *κάλυξ* soient étroitement apparentés, l'alternance *d* × *l* n'étant pas plus ignorée du grec que de l'arabe.

L'arabe classique ignorait *qallūs* qui semble, aujourd'hui, être particulier aux parlers du Magrib (cf. L. Brunot, *Noms de récipients à Rabat*, in *Hespéris*, 1921, p. 133).

(3) Proprement « gobelet à anse pour puiser l'eau ».

(4) Dans le langage ordinaire, la *šāfna* est une sorte d'auge rectangulaire en planches dans laquelle on lave le linge. (Cf. L. Brunot, *Noms de récipients à Rabat*, in *Hespéris*, 1921, p. 117.)

(5) Suivant les parlers, *نقير* désigne soit un récipient en bois, de forme rectangulaire, d'où « navire » (cf. G. S. Colin, *Technologie de la batellerie du Nil*, in *B. I. F. A. O.*, t. XX, p. 77). soit une petite fosse rectangulaire ou carrée creusée dans le sol ; chez les Jbāla, c'est notamment le nom de la petite fosse creusée auprès du pressoir à olives et dans laquelle l'huile s'écoule.

lit de branchages secs de myrte, destiné à filtrer l'eau qui se déverse des pots et aussi à en amortir la chute afin d'éviter qu'elle ne rejaillisse à l'extérieur et se perde.

L'auge est supportée dans le vide, au-dessus du puits, par deux « corbeaux » — ou, plutôt, « aigles » — de pierre : *ʔoqāb* (1), pl. *ʔoqābāt*. Sur la face supérieure de l'un de ces « corbeaux », est creusée une rigole par où l'eau qui s'écoule de l'auge gagne un petit canal : *mēšri* (S), *slōqiya* (2) (D) qui, passant sous la piste circulaire, la conduit au réservoir.

Avant de se déverser dans ce dernier, l'eau, au sortir du canal, traverse un minuscule bassin : *māhgēn* (R), litt. « entonnoir » ou *frāwa* (3) (S). Celui-ci est constitué par une pierre plate creusée et munie d'une gargouille rudimentaire par où l'eau tombe dans le réservoir sans en détériorer le mur (4).

Le réservoir est dit *šahriš* (5), plur. *šhāreš* (Q), *sāriš*, pl. *swāreš*, ou *šāriš*, pl. *šwāreš* (R, S). Il est constitué par une enceinte carrée ou rectangulaire, en maçonnerie crépie : *mbiyyeḍ*; des marches : *drōš*, permettent de descendre au fond pour enlever la saleté : *hmēl*, qui s'y dépose. Du réservoir, l'eau sort par un petit orifice circulaire : *būkkār* (6), pl. *bkākār* (R, S),

(1) La langue ancienne connaissait déjà *ʔuqāb* avec la valeur technique de « console de pierre dans un puits ». Les maçons de Rabat et de Salé donnent le même nom aux consoles de pierre qui supportent les encorbellements que l'on voit à la partie supérieure de certaines portes monumentales. C'est donc vraisemblablement par « encorbellement » ou « auvent » qu'il faut traduire l'arabe classique *ʔuqāb* lorsque, dans des textes hispaniques ou marocains, celui-ci apparaît comme s'appliquant au décor de la partie supérieure d'une porte monumentale (cf. Lévi-Provençal, *Description de Ceuta musulmane au XV^e siècle*, in *Hespéris*, 1931, p. 161, l. 4).

(2) L'hispanique connaissait *sulūqiya* « fossé d'un rempart » qu'il employait comme synonyme de *hafir* (cf. *Alc.*, 144/36-38; D., s.v°). A Salé, *slōqēya* signifie « fosse d'aisances »; à Tanger, c'est le conduit souterrain qui amène à l'égout les eaux sales de la maison.

(3) Du berbère *tafrāut* « bassin de réception d'un puits » (cf. Laoust, *M. Ch. berb.*, p. 413). A Rabat, *frāwa* est parfois employé, sans que son sens précis soit connu du sujet parlant, dans l'expression : *sumḥ b-hāl l-frāwa* « il a une bouche, grande et vilaine, ressemblant à la *frāwa* ».

(4) Les bassins de l'Alhambra, notamment celui de la Cour des Myrtes, ont des gargouilles du même type.

(5) De l'arabe classique *šahrtij* (ou : *šihriḥ*, avec un vocalisme harmonisé) « bassin rendu étanche par l'application d'un enduit au mortier de chaux ». Ce mortier, en arabe ancien, portait le nom de *šārūj* et, plus rarement, celui de *šārūq*, termes qui reportent tous deux à un persan ancien *šārūg*, ancêtre du persan moderne *šārū* « mortier, ciment ». Pour le passage du groupe *-ah-* à *-ā-*, par suite d'une « vocalisation » du *h*, cf. les formes magribines : *nāq* « se lever »

< *نهض*, *kāf* « rocher ; grotte » < *كهف*.

(6) En relation avec les termes techniques espagnols *bocal* « abée, orifice par où s'écoule l'eau qui fait tourner un moulin », et *boquera* « saignée faite à un canal pour irriguer; canal pour l'évacuation des eaux sales », qui dérivent tous deux de *boca*, latin *bucca* « bouche; orifice ». Selon toute vraisemblance, c'est en *بُكَار* et non en *بَكَار* qu'il faut restituer le

praticué au ras du sol. Tant que l'on n'a pas besoin de l'eau pour l'irrigation, cet orifice est obstrué au moyen d'une énorme cheville de bois appelée *lafla* (R, S), litt. « navet » ; cette fermeture est rendue étanche par l'application de bouse de vache : *ħanna* (1), litt. « henné ».

Immédiatement à sa sortie de l'orifice, l'eau du réservoir tombe dans un petit bassin de répartition : *mgrëlla* (2) (R, S), construit en maçonnerie et muni de plusieurs ouvertures permettant de diriger l'eau dans diverses directions.

Le jardin irrigué : *sānya*, pl. *swāni*, comprend un certain nombre de secteurs ou « carreaux » : *ṭarbiṣ*, pl. *ṭrābaṣ*. Chaque « carreau » est subdivisé en longues bandes parallèles ou « rangées », *ṣoff*, pl. *ṣfūf*, bordées longitudinalement par deux petites levées de terre : *ħardūf*, pl. *ħrādāf* (3) ; d'autres levées transversales, dites *māqtaṣ*, pl. *māqātaṣ*, litt. « coupures », découpent chaque « rangée » en une dizaine de planches ou « bassins » : *ħaōd*, pl. *ħwāḍ*.

Parfois, chacun des « bassins » d'une « rangée » comporte, à l'intérieur, deux levées de terre auxquelles leur aspect a fait donner le nom de « tombes » : *qbar*, pl. *qbār* ; un tel « bassin » est appelé de ce fait *ħaōd maqabbār* (S). Naturellement, pour permettre à l'eau de se répandre sur toute la superficie du « bassin », ces levées secondaires ne se rattachent à la levée extérieure du pourtour que par l'une de leurs extrémités ; leur terre, du fait de la configuration de ces « tombes », ne se « dame » pas comme celle des « bassins » à fond plat ; elle est considérée comme grasse, *smīn*, et l'on y sème de préférence des pommes de terre, des haricots et des poireaux.

Vers chacun des « carrés » du jardin se dirige une rigole d'irrigation principale ou « mère » : *wumm* (4) (Q, R, S), pl. *āmām*, qui arrive per-

بكار الصهرج « orifice du réservoir », cité à plusieurs reprises par Ibn al-'Awwām (éd. Banqueri, I, pp. 147-151) ; Dozy, après Banqueri, l'a rapproché à tort de l'espagnol *piquera* qui n'a pas exactement la même valeur technique.

(1) Appellation euphémistique dont l'adoption a dû être favorisée par l'aspect que présente la bouillie de feuilles de henné qui sert à la teinture des cheveux, des mains et des pieds.

(2) A Marrakech, on appellerait *mgrëlla* une dalle ronde, munie d'un anneau de fer, et servant à boucher l'orifice des égouts dans les cours comme dans les rues.

(3) Pour ne pas perdre de place, les jardiniers de Salé y plantent souvent de la menthe que l'on nomme pour cela *n-nūznā d-ħl-ħardūf*, et qui, poussant au sec, est particulièrement appréciée pour sa saveur. Fréquemment aussi, on y plante des fleurs (œillets, etc.).

(4) Comparer, pour la sémantique, castillan et portugais *madre* « rigole principale d'irrigation » ; une forme romane *matrix*, représentant le latin *mātrix*, a donné l'arabe hispanique

pendiculairement à la direction générale des « rangées » ; de cette rigole principale se détachent des rigoles secondaires : *sāqya*, pl. *swāqe*, dont chacune longe une « rangée ».

La portion de terre que, d'un coup de sa houë : *ʔāṭla* (pl. *ʔāṭali*), le jardinier enlève à la paroi du « bassin » pour y permettre l'accès de l'eau est dite *ṭəhwila*, litt. « transport » ; il la dépose en travers de la rigole, en avant de l'orifice, pour empêcher l'eau d'aller plus loin. Quand le « bassin » a été suffisamment irrigué, le jardinier ramène la terre à sa place primitive *ka-irōdd ʔt-ṭəhwila*, fermant ainsi l'accès du « bassin » et permettant à l'eau d'avancer dans la rigole jusqu'au « bassin » suivant (1).

* * *

— On a vu plus haut que la noria est presque toujours établie près de la porte d'entrée du jardin. Souvent, dans la portion de mur (2) où est pratiquée cette porte, on a construit un abreuvoir extérieur public : *sbīl* alimenté par la noria ; ce détail permet de mieux interpréter l'expression *سانية للسبيل* que cite Dozy (cf. *Suppl.*) et qui est à traduire par : « noria destinée à l'alimentation d'un abreuvoir public ».

— A Rabat et à Salé, le jardinier est appelé *rəbbāz* ou *swāṭini*.

Le *rəbbāz* est une sorte de colon partiaire qui fournit son travail au propriétaire du jardin et reçoit, comme salaire, selon les clauses de leur accord, le quart ou le cinquième des fruits plus la moitié des légumes. Le *swāṭini* loue le jardin à l'année et toute la récolte lui appartient.

On donne souvent comme origine à la première appellation le fait que le jardinier s'associe avec le propriétaire du jardin et reçoit, en rémunération de son travail, le quart des produits ; on pourrait aussi penser à un rapport avec le verbe *rəbbaz* « partager un jardin en carreaux ou *ṭrābaz* ». Quant à la seconde appellation, c'est un « nom d'artisan » formé sur l

مطريج **maṭriḡ* qui avait la même valeur technique (cf. F. Pons Boigues, *Apuntes sobre la escrituras mozárabes toledanas*, p. 189 ; Simonet, *Glosario*, p. 348).

(1) Dans la rigole principale, l'entrée de chaque rigole secondaire se ferme et s'ouvre également au moyen d'une *ṭəhwila* de terre.

(2) En général, ce mur ne s'étend que sur quelques mètres à droite et à gauche de la porte ; le reste du jardin est enclos d'une haie vive, *šyāz* (R), de roseaux, *qəṣb*. A Rabat, une haie « épineuse », constituée par des aloès (*šāḥra*), des épines *šūk*, des jujubiers sauvages *səḍra* ou de figuiers de Barbarie (*dərḥbina*, diminutif de *dərḥbān* « porc-épic »), porte le nom de *zərḥb* (sur ce dernier mot, cf. W. Marçais, *Textes arabes de Tanger*, p. 316) ; elle est particulière au jardin sans noria.

thème dialectal $C^1 C^2 \bar{a} C^3 C^4 i$ si vivant au Maroc ; mais le pluriel **swāin*, du sing. *sānya*, est irrégulier et inusité ; il a été seulement forgé pour avoir un pluriel « quadrilitère » nécessaire à l'établissement d'un nom d'artisan du type $C^1 C^2 \bar{a} C^3 C^4 i$ (1). Pour des faits analogues, cf. *ṣrārḥi* « changeur », *kṭāḥbi* « scribe », *hlāiwi* « marchand de douceurs », *mḥāzni* « fonctionnaire du Makhzen, gendarme », qui sont tirés de pluriels inusités.

* * *

F) Les divers rouages en bois de la noria sont construits par un charpentier : *blālṭe*, pl. *blālṭeya*, littéralement « charpentier en chêne ». Les pots spéciaux qu'elle nécessite sont préparés par le potier. Quant aux câbles qui constituent le chapelet, ils sont faits soit par le jardinier lui-même, soit par un ouvrier spécialisé : *ṭwānṣe*. Anciennement, les meilleurs câbles étaient formés de souples rameaux entrelacés de cognassier ou de grenadier ; on en fait aussi en folioles de palmier nain, mais ces derniers présentent l'inconvénient de se détériorer rapidement au contact de l'eau ; en outre, depuis quelque temps, on emploie à Rabat et à Salé des câbles constitués par une âme de fil de fer câblé entourée de rameaux entrelacés. De même, pour les barreaux de la lanterne comme pour les dents engrenantes de la roue verticale, le bois d'olivier sauvage (*ṣabbūṣ*) commence à céder la place au fer ; les godets de terre, eux aussi, lourds et fragiles, ont tendance à être remplacés par des godets métalliques qui, d'ailleurs, ne sont le plus souvent que des boîtes cylindriques ayant contenu des conserves.

Les puits de noria — comme les puits ordinaires — sont creusés par des puisatiers, *ḥaffāra*, spécialistes qui, toujours, sont originaires des oasis sahariennes (2) ; on les appelle, dans les villes, *drāwa* (sg. *drāwi*) « originaires du Dra » ou *ṣahrāwa* (sg. *ṣahrāwi*) « originaire du Sahara » ; les indigènes du Todḡa sont tout spécialement réputés pour leur habileté à forer

(1) Cf. également, sur ce thème, *Hespéris*, 1930, pp. 230-231 : *Noms d'artisans et de commerçants à Marrakech*. Si, pour former ces noms d'artisans, on a choisi de préférence le thème pluriel $C^1 C^2 \bar{a} C^3 \bar{a} C^4$, c'est que ce type de nom d'artisan a commencé par être tiré de mots appartenant à des racines quadrilitères ; d'autre part, dans les parlers magribins actuels, il est le seul thème courant qui soit caractéristique du pluriel « interne », les autres thèmes $C^1 C^2 \bar{a} C^3$, $C^1 C^2 i C^3$, $C^1 C^2 \bar{u} C^3$ et $C^1 \bar{a} C^2 C^3 \bar{a} n$ pouvant correspondre à des singuliers aussi bien qu'à des pluriels.

(2) A côté de cette spécialisation, il convient de placer ce fait que, dans la plupart des villes marocaines, le métier de porteur d'eau (*gḥrṛāb*) est en général exercé par des indigènes des oasis sahariennes, qualifiés couramment de *Drāwa*, qui semblent ainsi détenir au Maroc une sorte de monopole de fait des industries relatives à l'eau.

les puits et à creuser les *ḥottāra-s*. A Marrakech, le puisatier est appelé *ḥuttātri*, litt. « creuseur de *ḥottāra-s* ; dans cette ville, comme à Rabat et Salé, *biyyār* n'a pas le sens de « puisatier », mais celui de « cureur puits ».

II

Les machines hydrauliques dans le monde arabe (1).

Dans le monde arabe, les dispositifs ou appareils employés à l'élévation de l'eau destinée à l'irrigation peuvent se classer selon trois grandes catégories :

- 1° Les puits à poulie ou à treuil horizontal ;
- 2° Les puisoirs à balancier ;
- 3° Les roues élévatoires.

*
* *
*

1. Les puits à poulie et à treuil. — Cette catégorie n'entrant pas dans la classe des « machines hydrauliques », elle ne sera pas étudiée ici en détail.

Pour le puits à poulie dans l'Arabie ancienne, on renverra au travail exhaustif qui lui a été consacré par E. Bräunlich dans le premier volume des *Islamica : The Well in Ancient Arabia*.

On trouve actuellement, de l'Inde à l'Atlantique, des puits à une ou plusieurs poulies, dans lesquels le récipient rempli d'eau est hissé, puis déversé par une bête de somme parcourant une piste rectiligne ; souvent pour faciliter la tâche de l'animal, cette piste s'éloigne du puits en s'enfonçant dans le sol. Ce type de puits existe au Yémen et dans la partie occidentale de l'Arabie qui borde la mer Rouge ; il y porte le nom de *gelib* ou *dʿelib*.

On le rencontre aussi dans le Sâhel tunisien et au Mzâb (2) ; sa nomenclature dans le monde berbère a été recueillie par M. E. Laoust (3).

2. Les puisoirs à balancier. — Un appareil appartenant à cette caté-

(1) Ce sujet a déjà été traité, partiellement et sommairement, par E. Wiedemann ; *Sitzungsberichten der physikalisch-medizinischen Sozietät in Erlangen*, vol. 38 (1906), pp. 338-340 : « Zur Technik bei den Arabern. — V : Über Vorrichtungen zum Heben des Wassers ».

(2) Cf. J. Brunhes, *Les oasis du Souf et du Mzab*, in *La Géographie*, 1902, p. 177 et 178, n.

(3) Cf. *Mots et choses berbères*, pp. 433-436.

gorie était connu des Arabes anciens, et sa description nous a été conservée par les lexicographes (1) : c'est la *daliya*, littéralement : « la paiseuse » (cf. *dalc* « seau de cuir pour puiser l'eau dans un puits »). C'était, essentiellement, un long madrier susceptible de basculer. Celle de ses deux branches qui était la plus courte, mais aussi la plus lourde, se terminait par une grande « cueillère » ou « puisoir » (*migrāfa*); abandonné à lui-même, le madrier basculait en plongeant dans l'eau son puisoir, qui s'y remplissait; plusieurs hommes montaient alors sur l'autre extrémité et, par leur poids, faisaient basculer le madrier en sens inverse; le puisoir s'élevait en l'air et déversait son contenu par une rigole (*isā', muhrāq*) pratiquée dans le madrier et qui conduisait l'eau vers le sol. J'ignore si un tel appareil continue d'être employé quelque part dans le monde arabe. Par contre, les pays méditerranéens emploient un appareil appartenant à la même catégorie, le type « cigogne », et fondé sur le même principe de bascule : il s'agit d'une grande perche basculante, dont la branche longue porte à son extrémité un seau, tandis que la branche courte est chargée d'un contre-poids. C'est le γέρωνος « grue » des Grecs, le *tollēno* des Latins, la « cigogne » des parlars romans (2), que l'on retrouve au Portugal, en Espagne, en France, en Italie (région de Gênes et Savone), en Allemagne, en Hongrie, etc. Dans le monde arabo-phonie actuel, c'est le *sādūf* d'Égypte (3), la *hottāra* du Souf, le *ǧarǧāz* ou *qarqāz* du Tinerkouk (Gourara ou Gūrāra) (4). Dans le monde berbérophone, c'est l'*agrūr* (5) de Ouargla (6), l'*amāsīn* ou *asēlāl* de Mauritanie. La « cigogne » ne semble pas être en usage au Maroc; mais l'Espagne musulmane la connaissait. Sous *Ciconia putei*, l'auteur anonyme du *Vocabulista* (7)

(1) La plupart des termes relatifs aux machines hydrauliques utilisées dans l'Arabie ancienne ont été groupés par Ibn Sida, dans son *Muḥāsas* (t. IX, p. 162).

(2) Port. *cegonha*, esp. *cigoñal*, catalan *grua*, franç. ancien *ceignole*, *soignole*, *ceongnole*, latin médiéval *ciconia* et aussi *telo*, *telona*.

(3) Cf. *Description de l'Égypte*, 1823, t. 12, p. 416.

(4) Cf. Flamand, *Essai de glossaire des principaux termes géohydrographiques arabes de l'Afrique du Nord*; Alger, 1909, p. 19. — Brunhes, *op. cit.*, p. 10, n. 1.

(5) Par suite d'un remarquable changement de valeur, *agrūr* m'a été signalé comme désignant dans la région de Marrakech, au Tafllalt et au sud du Grand Atlas, la grande outre à deux orifices, employée avec le puits à traction animale. Au Mzāb, un tel puits est nommé *āzbad*, du verbe *āzbad* « tirer »; mais, par suite d'une évolution analogue, c'est le puisoir à bascule que ce dernier terme désigne dans certaines régions du Sahara algérien (cf. Flamand, *op. cit.*, pp. 7 et 19).

(6) Cf. Laoust, *M. Ch. B.*, p. 437.

(7) Composé vraisemblablement au XIII^e siècle et dans l'Espagne orientale, à l'occasion de la reconquête de la région de Valence.

(p. 291) donne les équivalents arabes hispaniques : *ḥattāra* et *gaidū*. Comme forme et comme sens, le premier de ces mots correspond exactement à ce qui est attesté aujourd'hui pour le Souf; quant au second, j'ignore son étymologie; il ne semble pas s'agir d'un mot d'origine arabe; le rapprochement — bien peu satisfaisant (1) — que l'on pourrait tenter serait avec le grec *κῆλον*, qui désignait également un puisoir à bascule établi sur un puits. D'après P. de Alcalá, le grenadin du XV^e siècle connaissait plus, comme équivalent de *cigoñal*, que le mot *léuleb* qui, dans le *Vocabulista*, correspond à *tornum putei* « treuil de puits ».

Pour l'Espagne musulmane, à côté de l'indication si précise de l'auteur du *Vocabulista*, pour qui la *ḥattāra* est une « cigogne » de puits, on relève quelques passages qui semblent bien indiquer que ce nom arabe s'y est appliqué à d'autres machines élévatoires. D'après un passage d'Al Maqqari (2), relatif à l'époque du souverain aghaside de Badajoz, Al Mutawakkil 'Umar ibn Muḥammad (m. 1094), la *ḥattāra* était une variété de roue hydraulique (*dawlāb*) légère, au moyen de laquelle les habitants de l'Espagne musulmane puisaient de l'eau dans les rivières; il ajoute que de tels appareils fonctionnaient en grand nombre sur le Guadalquivir. Ch. Ibn al-'Awwām, agronome de Séville, qui vivait probablement au XII^e siècle, dans un chapitre (3) est consacré à « l'irrigation au moyen d'appareils : *nawāzi sawāni* et *dilā'*, que des chameaux, des ânes ou des mulets font tourner parmi lesquels ceux qui causent le moins de fatigue sont les *ḥattārāt* ». La rédaction du texte n'est pas claire, mais il n'est pas impossible que ces *ḥattārāt* aient été également des roues actionnées par un animal. Dans ces conditions, on est fondé à supposer que le mot *ḥattāra*, qui, dans l'Est de l'Espagne, s'appliquait au puisoir à bascule, désignait une roue élévatoire dans les régions du Sud-Ouest.

Pour l'Afrique, la plus ancienne attestation de l'emploi du mot *ḥattār* paraît fournie par Al-Idrisi (XII^e s.). Parlant de Tasāwa (ou : Tasāut ?) ville du Fezzān, située aux confins du territoire des Berbères Azgār, le géographe dit qu'on y irrigue les cultures d'orge et de millet au moyen d'un appareil que les habitants nomment *الخفة* et qui est celui qui, au Maghrib

(1) La grosse difficulté que présente ce rapprochement consiste dans la correspondance grec *l* > ar. hisp. *d*. Une telle correspondance de dentales *d* × *l* est, toutefois, loin d'être inconnue en arabe.

(2) Cf. *Analectes*, II, 307, l. 5-6.

(3) Cf. éd. Banqueri, p. 5.

porte le nom de *ḥattāra* (1). Comme il s'agit d'une région du domaine berbère, il n'est guère vraisemblable qu'on ait affaire là à une roue élévatrice; il faut plutôt considérer ce passage d'Al-Idrīsī comme donnant la première indication de l'emploi du puisoir à bascule.

Étymologiquement, *ḥattāra* se rattache à la racine *ḤT-R* « s'agiter avec un mouvement de va-et-vient »; le verbe arabe classique *ḥaṭara* signifie « agiter la queue de haut en bas (en parlant d'un chameau) », ce qui correspond assez bien aux mouvements d'une « cigogne » en action (2); d'où, aussi, pour *ḥattāra*, les valeurs dérivées de « fronde » (*miqlā'*), « catapulte », « mangonneau », qui dérivent du même processus sémantique.

Dans le monde arabe du Moyen-Âge, un même terme a souvent servi à désigner une *machine* servant à élever l'eau, une *machine* destinée à soulever les fardeaux, une *machine* lançant des projectiles et, dans le domaine abstrait, une *machination*, un *manège*. Si le grec *μῆχανον* (ou peut-être plus exactement **μῆχανόν*) a donné l'arabe *manḡanūn* « roue hydraulique », un autre terme, apparenté à la même famille : **μῆχανία*-, est à l'origine de l'arabe *manḡaniq* « mangonneau », l'un des équivalents de *ḥattāra*. Parallèlement, en arabe marocain septentrional, *nāṣira* signifie non seulement « sorte de roue hydraulique » (cf. *infra*) et, accessoirement, « rouet », « dévidoir », « ourdissoir du tisserand », « rouage de montre », mais aussi « ruse, artifice »; et l'adjectif *nuḍāri* « rusé, roué » y correspond assez exactement au grec *πολυμήχανος*. Ajoutons que, dans l'arabe médiéval d'Occident, le mot *hiyāl*, de la même racine *ḤWL* « tourner » que *hila* « ruse, stratagème » et *maḥāla* « noria à manège », signifie « engin, appareil, machine » (cf. Dozy, *Suppl.*, s. v°).

*
* *

Par une curieuse évolution de sens, le mot *ḥattāra* (plur. *ḥattātar*) s'applique, au Tafilalt comme dans la région de Marrakech, aux galeries souterraines de captage qui, de puits en puits, finissent par amener l'eau à la surface du sol.

(1) Cf. trad., p. 42; texte, p. 35.

(2) Pour d'autres applications de termes du vocabulaire zoologique à des appareils servant à puiser l'eau ou à hisser des fardeaux, cf. grec *κλίων* « étalon » et « levier de puits à bascule », *γεράνειον* « grue » et « levier de puits », *κρίος* « bélier » (animal et machine de guerre); latin *aries*, mêmes valeurs; français *belier*, *chèvre*, *grue*, *cigogne* (avec sa variante dialectale *chignolle*); allemand *Bock*, *Hengst*.

De telles galeries sont bien connues dans les oasis du Sud-Tunisien et du Sud-Algérien, au Touat, au Gourara et au Tidikelt où elles portent le nom de *fōggāra* (1) (pl. *fyāgīr*); c'est d'ailleurs un procédé connu et pratiqué un peu partout dans les régions subdésertiques de l'Ancien Monde *qanāt* (2) de l'Iran, *šahrig* du Yémen, etc. (3). On en trouve aussi en Arménie (près du lac de Van et vers les sources du Tigre), où elles paraissent remonter à la civilisation chaldéenne (4).

Il serait intéressant de savoir sous quelle action s'est effectué ce changement de sens; il n'est guère douteux que la perte du sentiment de la valeur étymologique de *ḥattāra* y ait fortement contribué. Tout ce que l'on sait, c'est que la technique de ces galeries souterraines fut introduite à Marrakech par un ingénieur nommé 'Abd (ou : 'Ubaïd) Allah ibn Yunus al-Muhandis, qui vint à la cour du souverain almoravide 'Alī, fils de Yusuf ibn Tāšfin (1107-1143), peu de temps après la fondation de la ville (vers 1077) (5). Al-Idrisi, qui fournit ce renseignement (cf. trad., p. 78 texte, pp. 67-68), n'indique malheureusement pas l'origine de cet ingénieur (6). On sait que le fils de Yusuf ibn Tāšfin était né d'une concubine chrétienne (*rūmiya*), sans doute originaire d'Espagne, et que plusieurs savants musulmans de la Péninsule, le fameux médecin Avenzoar (Ibn Zuhr) entre autres, avaient été appelés à la cour almoravide de Marrakech. Al-Idrisi, d'autre part, indique que, lorsque le même souverain voulut faire construire un pont sur le Tensift, il fit venir des ouvriers de l'Espagne musulmane (cf. trad., p. 79; texte, p. 69). Le nom du personnage qui introduisit à Marrakech les galeries souterraines de captage et d'adduction est lui-même assez suggestif: 'Abd Allah est le nom que reçoivent couramment les nouveaux convertis; celui de son père, Yunus, c'est-à-dire Jonas, était, à l'époque, porté par les Chrétiens et par les Juifs beaucoup

(1) Cf. Laoust, *M. Ch. b.*, p. 414.

(2) Cf. *Encyclopédie de l'Islām*, s. v. *Qanāt*.

(3) Cf. Brunhes, *op. cit.*, p. 18, n. 1. — Voir plus loin, pour le Hidjaz.

(4) Cf. Gautier, *Le Sahara algérien*, p. 214.

(5) L'indication suivante, que l'on peut lire dans l'*Encyclopédie de l'Islām*, s. v. *Qanāt* (t. II, p. 753), est donc inexacte: « Lorsque les Almoravides, venus du désert, fondèrent Marrakesh, ils y creusèrent en grand nombre de semblables canaux », *i. e.* des *fōggāra*.

(6) Al-Idrisi ne donne pas non plus à ces galeries le nom de *ḥattāra*-s; il se borne à décrire leur technique en des termes qui ne laissent pas de doutes sur leur identification. Cf. aussi *Kitāb al-Istubsār*, trad. Fagnan, p. 180, dans la description de Marrakech: « L'eau employée à l'irrigation des vergers provient de puits communiquant les uns avec les autres et émerge à surface du sol. »

plutôt que par les Musulmans; le titre de *muhandis* «ingénieur», enfin, indique une profession qui fut rarement exercée par de vrais Arabes. Tout contribue donc à faire supposer que la technique des galeries souterraines fut introduite à Marrakech par un étranger. D'après les indications qui précèdent, on pourrait supposer qu'elle fut amenée d'Espagne; cependant, cette technique est particulière aux régions subdésertiques, et elle ne paraît pas avoir été jamais employée dans la Péninsule. Comme l'ingénieur pouvait tout aussi bien être juif que chrétien, l'hypothèse la moins risquée consiste à supposer que c'est des oasis sahariennes qu'il importa cette technique. Elle y semble, en effet, fort ancienne, et les Touareg ont un mot berbère (*efeli*) (1) pour désigner ces galeries; on en trouve en grande quantité au Gourara et au Touat, où, précisément, les indigènes actuels en attribuent la fondation à l'ancienne population juive d'artisans et d'agriculteurs qui a dominé ces régions jusqu'aux persécutions définitives de la fin du XV^e siècle (2). La technique des galeries souterraines de captage peut donc être considérée provisoirement comme ayant été introduite dans le Tafilalt et dans la région de Marrakech — directement ou non — par les Juifs du Gourara et du Touat, auxquels ces mêmes régions sont vraisemblablement redevables de l'introduction de nombreuses parties de la technique de la métallurgie et de la maçonnerie (3). Ajoutons que, dans la région de Marrakech, le forage des puits et le creusage des galeries souterraines sont encore le monopole d'ouvriers originaires de régions du versant méridional de l'Atlas : Todga et Dra.

Quant à l'application du nom de *hattāra* à ces galeries, on ignore à quelle date elle remonte; ce qui paraît sûr, c'est que, à l'époque d'Al-Idrīsi (XII^e siècle), ce terme arabe désignait au Magrib un appareil (*āla*) servant à élever l'eau (cf. *supra*, p. 15).

(1) Cf. Foucauld, *Dict. touareg-franç.*, I, p. 220.

(2) Cf. E.-F. Gautier, *Oasis Sahariennes*, pp. 340-343.

(3) D'après l'auteur du *Kitāb al-Istibṣār* (trad., p. 165-166), ce serait lors des persécutions exercées par le faṭimide 'Ubaïd Allah (m. 933) que les Juifs de Siḡilmāsa auraient été contraints de s'adonner au métier méprisé de maçon (ainsi qu'à celui de vidangeur). Pour le XII^e siècle, Al-Bakri atteste encore cette spécialisation que l'on retrouvait, à la même époque, chez les Banū-n-Nāṣir (actuels Bni Bu-Nṣār?), tribu établie dans le Moyen-Atlas au Sud de Taza (cf. Bakri, texte, p. 148-149; trad., p. 284; *Istibṣār*, trad., p. 135 et 165). Actuellement, au Tafilalt, dans la région où s'élevait autrefois Siḡilmāsa, les mattres-maçons sont en majorité des Juifs et ils y ont la spécialité du décor des portes monumentales. D'autre part, les bijoutiers-griots de Mauritanie sont considérés comme d'anciens Juifs convertis (cf. Aḥmad aš-Šingīṭi, *Al-Waṣṭī*, p. 73).

*
* * *

La galerie souterraine de captage et d'adduction était connue dans l'Arabie ancienne. Le terme de *faqir*, qui dérive de la même racine *FQ-I* « percer (pour faire jaillir) » que l'on retrouve dans *foggāra*, y désignait une « série de puits creusés sur une même ligne et communiquant entre eux par un canal souterrain ». Dans le Hidjaz, on employait le mot *kiḡāma* d'une racine *Kḡ-M*, qui évoque l'idée de « cacher à l'intérieur » (1). Voici comment cette galerie est décrite par le lexicographe Abu 'Ubaida (mort vers 825), qui tenait ses renseignements du fameux Al-Aḡma'i et de différents savants du Hidjaz (2) : « C'est une série de puits creusés sur une même ligne à une certaine distance l'un de l'autre. On a pratiqué entre eux un canal souterrain qui amène au deuxième le surplus de l'eau du premier et ainsi de suite, de puits en puits. A l'extrémité de la série, l'eau ainsi recueillie arrive à la surface du sol et s'y répand. C'est un procédé bien connu de gens du Hidjaz. » Selon d'autres lexicographes, la *kiḡāma* aurait été un « rigole d'irrigation (*ganā'i*), employée dans les enclos où pousse la vigne » ou encore « un groupe de deux puits creusés côte à côte et entre lesquels existe une communication souterraine ».

Cette technique de la galerie souterraine de captage se retrouve donc de l'Iran à Marrakech, en passant par l'Arménie et les oasis du Sahara. Son domaine a même dû s'étendre plus loin, puisqu'il semble bien que les premiers conquérants des Canaries, au XVII^e siècle, l'aient trouvée pratiquée par les Guanches (3).

3. Les roues élévatoires. — Selon que l'on considère la façon dont ils montent l'eau ou le moteur qui les actionne, les appareils qui constituent cette catégorie présentent cinq variétés, dont les caractéristiques sont d'ailleurs, toujours plus ou moins combinées :

- a) roues à palettes, actionnées par le courant ;
- b) roues mises en mouvement par un animal qui parcourt un manège circulaire ;

(1) Notamment « cacher son ressentiment ». Comparer la racine apparentée *KT-M* « cacher un secret ».

(2) Cf. *Tāj al-'Arūs*, s. r. *كظم*.

(3) Cf. Fr. José de Sosa, *Topografía de la Isla Afortunada de Gran Canaria*. S^{ta} Cruz de Ténériffe, 1848; p. 176.

- c) roues à jantes creuses;
- d) roues à chapelet de pots;
- e) roues contenant une vis d'Archimède.

Cependant, c'est par la force motrice qu'ils utilisent que les deux types principaux, au point de vue lexicographique, se trouvent différenciés :

- A) roue actionnée par un courant d'eau;
- B et C) roue actionnée par un animal ou par un homme.

A. — Les lexicographes arabes connaissent la *nāṣūra*, roue élévatoire « que l'eau fait tourner » (1). L'auteur du *Taǧ al-'Arūs* ajoute qu'il en existe sur les rives de l'Euphrate et sur celles de l'Oronte; il ne la décrit pas, mais de telles roues existent encore à Ḥamā (sur l'Oronte) comme aussi à Ḥadīṭa, sur l'Euphrate (2), et la photographie a souvent reproduit leurs détails: certaines *nāṣūra-s* de Ḥamā ont jusqu'à 12 mètres de diamètre.

Pour l'Espagne musulmane (3), des roues hydrauliques mues par le courant sont attestées à Tolède pour le XII^e siècle. Al-Idrisi y signale, actionnée par le Tage, une *nāṣūra* d'une hauteur de 90 coudées, qui déversait l'eau dans un aqueduc qui la conduisait en ville (4). Malheureusement, les textes ne précisent pas s'il s'agit de roues à chapelet de pots ou de roues à jantes creuses. Pour la fin du XV^e siècle, on trouve bien, chez P. de Alcalá, l'expression *alcaduz de añoria* « pot de noria », mais, pour cette époque, il est bien difficile de décider s'il s'agissait d'une roue mue par le courant ou actionnée par un animal.

Actuellement, de grandes roues à pots, mues par le courant, fonctionnent à Palma del Rio, sur le Genil, non loin du confluent de cette rivière avec le Guadalquivir; on m'en a signalé environ 35 tant en amont qu'en aval de Palma; il y en aurait d'autres à Ecija, toujours sur le Genil, et quatre à Castro del Rio sur le Guadajoz.

A Palma del Rio, ces roues sont appelées *noria de vuelo*, tandis que la

(1) Ils donnent aussi, comme sens : « roue à manège ou *dawlāb* », « seau de cuir (*dalw*) pour puiser l'eau », « aile » de moulin : *ǧanāḥ ar-rahā*; ils ne précisent d'ailleurs pas, pour cette dernière acception, s'il s'agissait de la turbine d'un moulin à eau ou de l'une de ses palettes.

(2) Cf. *Encyclopédie de l'Islām*, II, p. 207.

(3) Cf. Lévi-Provençal, *L'Espagne musulmane au X^e siècle*, pp. 165-167 (sur l'irrigation et son organisation administrative). Voir aussi J. Ribera, *El sistema de riegos en la huerta calenciana no es obra de los Arabes*, in *Disertaciones y Opúsculos*, t. II, pp. 309-313.

(4) Cf. Al-Idrisi, texte, p. 187; trad., p. 228; Lerchundi et Simonet, *Crestomatia arábigo-española*, p. 461, où l'on trouvera l'indication d'un passage d'un *Fuero* de Tolède daté de 1118 et où il est question d'une « *alnagora* » établie sur un fleuve.

roue actionnée par un animal (qu'on y rencontre également) est dite *nor de sang*; certaines ont neuf mètres de diamètre (1).

Au Maroc enfin, la *nā=ūra* (dialect. *nā=ōra*) actionnée par le courant n'existe qu'à Fès, et dans les environs immédiats de la capitale où ces appareils semblables auraient été installés récemment sur le Sebou, l'Innaouen et l'Ouergha.

Contrairement à ce que l'on constate actuellement en Espagne, il s'agit toujours de roues à jantes creuses. Léon l'Africain, qui termina sa *Description de l'Afrique* vers 1525, indique que ce serait un Espagnol qui les aurait construites au début du XV^e siècle (2). Cependant, il devait s'agir seulement d'une réintroduction ou peut-être simplement d'une restauration, car, dans ses *Masālik al-absār*, Ibn Faḍl Allāh al-'Umari (mort en 1349) signale déjà une roue élévatoire établie sur la rivière de Fès (cf. trad. Gaudefroy Demombynes, p. 156) (3).

*
* *

D'après le lexicographe Abu Ḥanīfa, que cite l'auteur du *Muḥaṣṣa*, la *nā=ūra* aurait reçu ce nom à cause du grincement (*ṣarīf*) caractéristique qu'elle fait entendre en tournant (4). Effectivement, la langue arabe connaît une racine *N=Ṣ* dont le sens est « faire entendre un bruit sourd provenant des fosses nasales », et un verbe *nā=ar-yan=or* était vivant en arabe hispanique avec les valeurs de « mugir; gronder; crier » (cf. Dozy, *Suppl.*, s. v. *nar*). Mais il pourrait bien ne s'agir ici que d'une étymologie populaire. L'arabe classique connaît, en effet, pour la même racine *N=Ṣ* le sens de « faire jaillir le sang » en parlant d'une veine, et cette valeur pourrait très bien s'appliquer à une machine qui fait jaillir l'eau de ses godets.

(1) En espagnol médiéval et moderne, la roue hydraulique mue par le courant est le plus souvent appelée *azud*, de l'arabe *as-sudd* qui signifie « barrage établi sur un cours d'eau, pour en dériver de l'eau dans des canaux d'irrigation, soit pour déterminer un courant destiné à actionner un moulin ou une roue élévatoire à palettes ».

(2) Cf. éd. Schefer, vol. 2, p. 178.

(3) Anciennement, il existait à Fès une corporation de *nawā=iriya* (cf. Manuscrits Ra D 269, n° 10 bis, p. 2, l. 6). Cependant, la multiplicité des sens qu'a le mot *nā=ōra* au Maroc permet pas d'affirmer qu'il se soit agi de constructeurs de roues hydrauliques.

(4) L'on rencontre souvent, chez les poètes arabes, des allusions à la plainte mélancolique de la noria actionnée par le courant; ils la comparent à un amant malheureux qui gémit, pleure, et dont le corps, amaigri par la langueur, laisse apercevoir les côtes. Par ailleurs Al-Maqqari, parlant du grincement de la noria, dit qu'elle gémit; et *ḥannāna*, litt. « plainte gémissante », est l'un des noms de cet appareil (cf. Dozy, *Suppl.*, s. v. *ḥnn*). Plus près de nous enfin, Maurice Barrès a consacré aux roues hydrauliques de Ḥamā quelques-unes des plus belles pages de son *Jardin sur l'Oronte*.

Il est même arrivé que les deux notions de « bruire » et de « jaillir » se soient combinées ; c'est notamment le cas de l'adjectif *naʕūr* qui, appliqué à une blessure, exprime que le sang en jaillit avec une telle violence qu'il fait entendre un bruissement.

Quoi qu'il en soit d'ailleurs de l'étymologie exacte du mot, celui-ci paraît bien se rattacher au thème nominal araméen (?) *R' ā R' ū R' (a)*, qui est celui des noms d'agent et, par extension, des noms d'instruments, et que l'on retrouve dans de nombreux termes ruraux (noms d'instruments) empruntés par l'arabe à cette langue. En dehors de ce rapprochement morphologique, deux autres faits militent en faveur de l'hypothèse d'une origine « araméenne » de la *nāʕūra* : d'abord, l'existence sur l'Euphrate et l'Oronte des roues à palettes qui, paraissent les plus anciennes ; ensuite, l'importance du rôle joué par la technique agricole araméenne, ou plutôt « nabatéenne », dans la civilisation rurale du monde arabe (1).

B. — Le second type de roue élévatoire est le type à manège circulaire. A l'exception de quelques points de l'Égypte, il semble bien s'être toujours agi, en Arabie, au Magrib et en Espagne, d'une roue entraînant un chapelet de pots.

Chez les lexicographes anciens, cet appareil porte les noms arabes de *sāniya* (2) « arroseuse », *maḥāla* « machine tournante » ou *ʕāḡala* « roue » ; mais, le plus souvent, ils lui donnent l'appellation persane de *dulāb* ou *daulāb* (3). Ils nous en ont conservé une description sommaire : une sorte de treuil ou de tambour, *ṣahraḡ*, supportait une paire de câbles, *masadānī*, sans fin sur lesquels étaient fixés des godets : *ʕuṣmūr*, *ṣuʕmūr*, *ʕuḍmūr*, fabriqués avec des folioles de palmier, *ḥuṣ*, enduites de poix ; en remontant, ils déversaient l'eau qu'ils contenaient dans une auge, *ḡadīwal*, de bois. Les lexicographes, cependant, ne précisent pas le fonctionnement de l'appareil ; ils parlent bien d'une roue : *maṅḡanūn* (avec un doublet *maṅḡanīn*), qui devait jouer un rôle important, puisque son nom servait souvent à désigner l'appareil tout entier, mais ils ne le précisent pas : peut-être s'agissait-il de la grande roue horizontale. L'animal moteur était un chameau, un bœuf ou un âne.

(1) Cf., notamment, le *Livre de l'Agriculture nabatéenne* d'Ibn Waḡṣiya que citent si souvent les agronomes arabes d'Espagne.

(2) L'on voit souvent les puristes s'élever contre cette dénomination qui, selon eux, devrait être réservée à l'animal qui fait fonctionner l'appareil.

(3) Du persan *dāl*, *dōl* « seau » et *āb* « eau ».

Pour la Syrie, Berggren (1) distingue deux machines appartenant à cette catégorie : le *dūlāb* qui tire l'eau d'un puits, et le *garrāf* qui la puise dans un cours d'eau.

En Égypte, de telles roues élévatoires sont employées un peu partout et elles y portent en général le nom de *sāqiya* (2), litt. « arroseuse », mot qui dans les autres contrées du monde arabe, s'applique en général aux rigoles d'irrigation. La *Description de l'Égypte* donne cependant aussi, pour cet appareil, le nom de *dūlāb* (3). Un autre type de roue à manège y est aussi connu, le *tābūt* (4), dans lequel l'eau est montée non plus par un chapelet de pots, mais les compartiments d'une jante creuse (5).

Au Fayyūm, ces deux procédés de puisage : chapelet de pots et jante creuse, se retrouvent mais appliqués à des roues à palettes actionnées par le courant ; il s'agit toujours de petites roues déversant leur contenu dans un auge et non pas des grandes roues du type *nāʿūra* ; aussi portent-elles, comme celles à manège, les noms de *sāqiya* et de *tābūt* (6).

Pour la roue à manège, deux dénominations principales sont connues dans l'Occident musulman : *daulāb* et *sāniya*.

a) Le mot *daulāb* est attesté, pour l'Espagne, avec la valeur de « roue hydraulique, à chapelet de pots, servant à l'arrosage d'un jardin ». Al-Idrīsī après avoir parlé de la grande *nāʿūra* actionnée par le courant du Tage, signale dans la campagne de Tolède (7).

Le mot paraît toutefois avoir été peu courant ou être rapidement tombé en désuétude. Le *Vocabulista* l'ignore et P. de Alcalá ne connaît plus que la forme dialectale *déulem* (دَوْلَم) qu'avec la valeur secondaire de *rodexno molino* « roue à aubes d'un moulin » ; d'autre part, ce terme arabe ne paraît avoir rien laissé en espagnol.

Dans l'Afrique du Nord, *dūlāb* n'est attesté que pour l'Est du Maghreb.

(1) Cf. *Guide...*, col. 694.

(2) Elles diffèrent sur deux points de la noria marocaine du type le plus courant : 1° la roue horizontale est simple et dentée ; 2° l'arbre horizontal porte deux roues verticales, au lieu d'une seule : une roue dentée, mise en mouvement par la roue horizontale, et une roue à tympa qui supporte le chapelet de pots.

(3) Cf. *Description de l'Égypte*, t. 12, pp. 410-415.

(4) Cf. p. 412.

(5) Cf. *Description de l'Égypte*, t. 12, pp. 408-409 et 412. Sur les branches de Rosette et de Damiette, ces roues à jantes creuses seraient dénommées *ʿajel* « roue ».

(6) Cf. J. Brunhes, *L'irrigation...*, pp. 344-347.

(7) Cf. texte, p. 188 ; trad., p. 228.

(Constantine, Tunisie) (1); encore n'est-il pas sûr qu'il n'y ait pas été introduit par les Turcs à une époque relativement récente.

b) L'appellation de *sāniya* semble être la plus largement répandue; il s'agit d'une roue hydraulique établie sur un puits. Al-Idrisi (2) en signale en Tripolitaine, au *qaṣr* d'Al-Yahūdiya, près de Surt : il s'y trouve, dit-il, des champs de céréales arrosés au moyen d'eau que des *sāniya-s* tirent des puits.

Pour l'Espagne, l'agronome Ibn al-'Awwām (3) nous a conservé, d'après Abū-l-Ḥair al-Isbīlī, des détails assez précis sur la *sāniya* et sa terminologie hispanique, toute proche d'ailleurs de celle qui a été recueillie pour le Maroc : « Il faut que le câble (*ḥabl*) de la *sāniya* porte à peu près cinq pots (pl. *qawādis*), répartis sur chaque longueur équivalente à une stature humaine (*qāma*). Plus les dents (pl. *amšāt*) de la petite roue (*falak*) (4) qui fait tourner la *sāniya* sont nombreuses et plus la roue principale est grande, plus le fonctionnement de l'appareil est aisé et facile. La grande longueur de la perche de traction (*miḡarr*) facilite aussi le travail, et il n'y a rien à craindre si elle atteint trente emfans environ. Une autre chose qui facilite le fonctionnement de l'appareil, c'est de supprimer la partie de l'axe vertical (*as-sahm al-qā'im*) qui se dresse au-dessus de l'orifice dans lequel s'engage la perche de traction. Dans le même but, il est bon que la roue (*dā'ira*) qui porte les pots (pl. *qawādis*) soit très épaisse et faite d'un bois lourd, de telle façon qu'elle soit bien pesante, plus épaisse et plus lourde qu'on ne la fait d'habitude, car cela rend le fonctionnement de la *sāniya* plus aisé. On dit également que percer un petit trou à la partie inférieure de chacun des pots empêche ceux-ci de se heurter dans l'eau contre la rampe (? = الرقوة) et de prendre dans l'eau un mouvement de torsion; cette

(1) Cf. Beaussier, s. o°.

(2) Cf. trad., p. 161; texte, p. 135.

(3) Cf. éd. Banqueri, 1802, t. I, p. 146-147.

(4) Ce nom hispanique de la « roue », qui s'appliquait aussi aux roues des chariots (cf. Dozy, *Suppl.*, s. v.), appartient à la même famille que *falka-filka* « peson, fusaiole : volant hémisphérique du fuseau », *falak* « voûte céleste où les astres accomplissent leurs révolutions », *fulk-fuluk* « navire, barque (à coque bombée) ». Pour la parenté de l'idée de « voûte céleste » avec celle de « roue », comparer, pour le monde oriental, l'emploi figuré en persan de *daulāb* « roue hydraulique » et de *ḥarḥ* « roue » dans des expressions métaphoriques désignant le ciel.

Parallèlement à l'application du nom de la « fusaiole » à la roue, on peut placer l'emploi fréquent, dans les parlars romans et arabes, du nom du « fuseau » pour désigner l'« essieu ». — Ajoutons enfin que, malgré les apparences, l'arabe ancien *failakūn* « rouleau avec lequel on aplatit la pâte » n'a rien de commun avec cette série, car ce mot dérive du grec φάλαγγξ-φάλαγγον qui a la même valeur.

précaution évite aussi qu'ils s'entrecassent à cette occasion ou encore « heurtant contre les parois du puits ; en outre, lorsque la *sāniya* cesse de fonctionner, les pots se vident et cela prolonge la durée du câble. »

On a vu que, des deux appellations hispaniques de la roue hydraulique à manège : *daulāb* et *sāniya*, la seconde seule a été empruntée par les parlers romans de la Péninsule (1). Mais, en castillan moderne (2), *a* (< *as-sāniya*, avec *imāla* partielle) a perdu sa valeur arabe et ne signifie plus que 1° « moulin à eau installé dans le lit d'un cours d'eau », 2° « roue hydraulique à jantes creuses » (syn. *azud* < ar. *as-sudd* « barrage »).

Le premier sens ne paraît pas attesté en arabe hispanique. Le *Vocabulista*, sous la rubrique *Cenia*, donne, à côté du nom d'artisan سَنَا, l'expression سَانِي بِالسَّانِيَة, qui ne semble guère pouvoir être traduite autrement par « celui qui irrigue au moyen d'une *sāniya* ». En face de l'espagnol emprunté *Aceña*, P. de Alcalá donne *siniya* (avec *imāla* totale), que D. de Alcalá a enregistré en lui attribuant la valeur castillane moderne de « moulin à eau » ; pour le *Vocabulista* comme pour P. de Alcalá, « moulin à eau » est toujours et seulement *rihā* (3) qui s'oppose à *tāhāna* — *tāhōna* « moulin à manège ».

C) La roue à vis d'Archimède. — Cet appareil ne paraît être connu dans la Basse-Égypte, où il porte le nom de *ṭanbūra*, litt. « tambour » (4) et consiste en un cylindre de bois incliné, mû par une manivelle qu'actionne un homme ; son extrémité inférieure plonge dans l'eau qui, par la vis d'Archimède, monte à l'extrémité supérieure et se déverse (5). Cet appareil n'est capable d'élever l'eau qu'à une très faible hauteur.

Sémantique. — L'examen du vocabulaire arabe, pour ce qui a trait aux machines hydrauliques, montre comment le sens des différents ter-

(1) Pour les diverses formes de ces emprunts, cf. De Eguilaz, *Glosario*, p. 24.

(2) Cf. *Diccionario de la lengua española*, éd. 1925.

(3) Cf. *Voc.*, p. 480 ; *Alc.*, s. v. *Molino de agua*.

(4) Les Grecs et les Latins connaissaient bien une roue hydraulique du nom de « tambour » (grec τύμπανον, latin *tympānum*) ; mais il s'agissait chez eux de la roue à jantes creuses actionnée par un manège.

(5) Cet appareil était connu des Grecs, sous les noms de ἑλιξ et de κοχλίξ, et des Latins celui de *cochlēa* ; en français technique, c'est la *limace* ou *escargot d'eau*, appellation qui correspond exactement au grec ἑλιξ « coquillage à spirale » ; c'est vraisemblablement ce dernier qui se rattache à l'arabe ancien *ḥalaxūn* « limace, escargot ».

qu'on y rencontre a varié selon les époques et les régions. La cause essentielle de ces variations paraît provenir de l'ignorance où se trouvait la civilisation arabe primitive des machines en général et, plus spécialement, de la machine tournante et de la roue (1). N'ayant pas, originellement, de mot pour désigner la « roue », le vocabulaire arabe a été obligé d'appliquer à ce concept nouveau pour lui des dénominations, arabes ou étrangères, désignant des instruments dont le fonctionnement implique un mouvement giratoire : volant de fuseau, poulie de puits, roue hydraulique. Allant plus loin, l'arabe médiéval a fréquemment employé les mots désignant ce dernier appareil pour nommer d'autres *machines* comportant des roues ou des rouages : catapultes ou balistes, grues, moulins à turbine, cabestans, pressoirs, rouets, dévidoirs, tours de potiers, rouages de montre, et même voitures.

Il a paru utile de donner ici la liste (2) des significations les plus caractéristiques prises par les différents noms de la roue hydraulique (3).

1° *ḥaffāra*. — Litt. « celle qui s'abaisse et se relève » : puisoir à bascule; catapulte; roue hydraulique; galerie souterraine de captage et d'adduction de l'eau.

2° *daulāb*. — Litt. en persan « seau à eau » : roue hydraulique à manège; rouet; armoire tournante; treuil de puits; roue à aubes ou turbine d'un moulin (grenadin *déulem*).

3° *laulab*. — Mot d'origine obscure dont le sens primitif semble être celui de « vis » : ressort; vis de pressoir, pressoir; vertèbre; rouet d'arbalète (cf. *Voc.*, s. v. *Balista*); treuil de puits; arbre de moulin; tour de potier (cf. Laoust, *M. Ch. b.*, p. 65); cigogne pour puiser l'eau (cf. *Alc.*, p. 168, s. v. *Cigoñal*). Les valeurs orientales de « orifice de tuyau, tuyau de fontaine ou d'alambic, robinet » proviennent peut-être en partie du persan *lūla*, emprunté par le turk osmanli et pour lequel on relève les sens de « tuyau; bouche d'arme à feu; fourneau de pipe; robinet ».

4° *sāqiya*. — Litt. « celle qui arrose » : rigole d'irrigation; noria à manège; cabestan.

(1) Pour les références, voir les pages précédentes et le *Supplément* de Dozy à chacun des mots cités.

(2) Voir aussi ce qui a été dit plus haut à propos de l'hispanique *falak* « roue ».

(3) Dans cet ordre d'idées, on consultera avec profit une curieuse étude du D^r Baÿ : *Déductions anatomo-physiologiques tirées du mouvement de la sakieh et d'autres appareils utilisés par les Arabes*, in *Bull. Institut d'Égypte*, t. X, 1916, p. 75.

5° *sāniya*. (1) — Litt. « celle qui élève (l'eau) » : bête de somme qui l'eau du puits; grand récipient de cuir employé à cet effet; rigole d'irrigation; roue hydraulique à manège, établie sur un puits; roue hydraulique actionnée par le courant; moulin à eau; jardin irrigué par une noria.

6° *ṣaḡala*. — Le sens primitif n'est pas net; mais, la racine évoque l'idée de « vitesse », ce pourrait être « objet qui tourne vite » : treuil (poulie ?) de puits à traction animale; grand récipient de cuir pour transporter l'eau; roue hydraulique; roue de voiture; chariot.

7° *nāṣūra*. — Litt. « appareil qui fait jaillir l'eau en gémissant » : roue hydraulique mue par le courant; treuil de puits à traction; treuil puisatier; rouet; ourdissoir de tisserand; tour de potier; rouage de montretournelle; stratagème, machination.

*
* *

Si maintenant, au point de vue de l'origine des termes qui la composent, on examine la nomenclature ancienne des roues élévatoires chez les Arabes, on constate qu'en dehors de ceux qui se rattachent au fonds purement arabe et désignent en général des éléments peu importants de l'appareil, les nombreux empruntés proviennent de trois sources :

- 1) iranienne : *daulāb*, *ṣahraq* et, accessoirement, *ṣihriḡ* (2);
- 2) araméenne : *nāṣūra*;
- 3) grecque : *manḡanūn*.

Si, du même point de vue, on passe à l'examen de la nomenclature marocaine, on y reconnaît deux sources d'emprunt : le grec et le roman hispanique.

Pour le grec (*κίδος, τόςος*), il semble s'agir non pas d'emprunts directs mais d'emprunts faits secondairement au fonds méditerranéen. Quant

(1) Pour les détails relatifs aux divers sens pris par ce mot dans la langue médiévale, Dozy et Goeje, édition et traduction de la *Description de l'Afrique et de l'Espagne par Ebn* pp. 320-324, où l'on trouvera d'abondantes citations d'auteurs arabes.

(2) Ce mot — ainsi que ses variantes *ṣuhāriḡ* et *ṣārūḡ* — a été rapproché plus haut du persan ancien **ṣahrūḡ* (formes attestées : *ṣārūḡ*, *ṣārū*; *sārūḡ*, *sārūḡ*, *sārū*) signifiant « mortier de ciment ». M. Streck dérive cependant l'ar. *ṣihriḡ* « réservoir » du persan *kahriz* — « canal souterrain pour l'adduction de l'eau » par l'intermédiaire d'une forme persane populaire *ṣahriz*, que je n'ai pas retrouvée dans les lexiques à ma disposition. (Cf. *Enc. Islām*, II, p.

emprunts romans, il convient d'y distinguer des emprunts effectifs de mots hispaniques et des emprunts par traduction.

Il paraît donc bien résulter de cette étude que Persans, Nabatéens et Byzantins ont collaboré à l'introduction des roues élévatoires d'eau dans les pays arabes. Il n'est cependant pas actuellement possible de préciser le rôle propre joué dans cette introduction par chacun de ces peuples auxquels, dans tous les domaines techniques, le monde arabe est si redevable.

Georges S. COLIN.

ADDENDA. — BIBLIOGRAPHIE :

1° G. Legrain, *Louqsor sans les Pharaons* ; Paris, 1914 ; pp. 171-177, photos 50 à 54 : L'arrosage du champ.

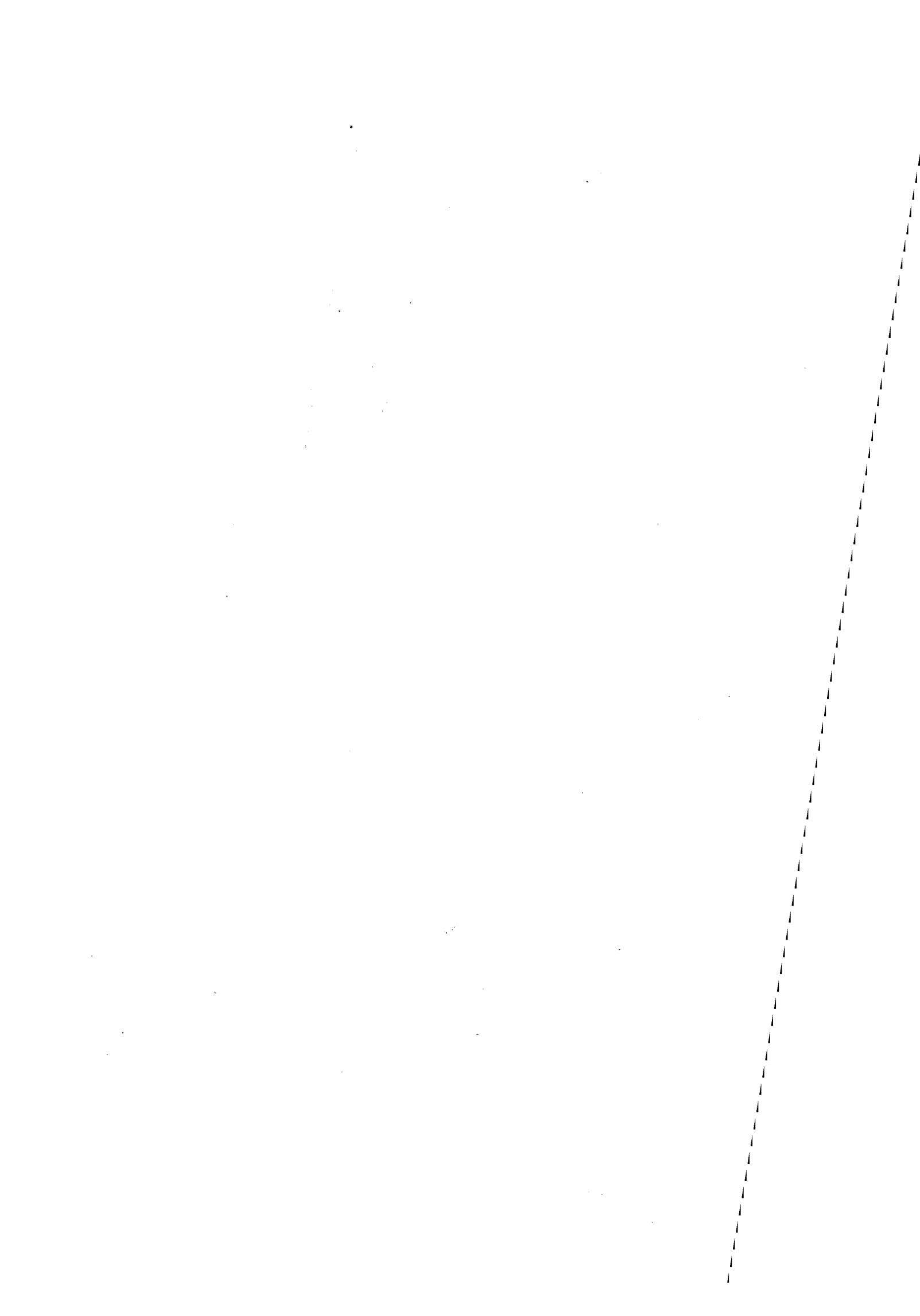
2° J. J. Hess, notes sur le puits en Arabie (in *Der Islam*, vol. IV, pp. 314-319).

3° Carra de Vaux, *Le livre des appareils pneumatiques et des machines hydrauliques par Philon de Byzance* (in *Notices et Extraits...*, tome 38, 1^{re} partie, Paris, 1903 ; pp. 218-227 et *Glossaire*).



(Photo Ph. Schmitt.)

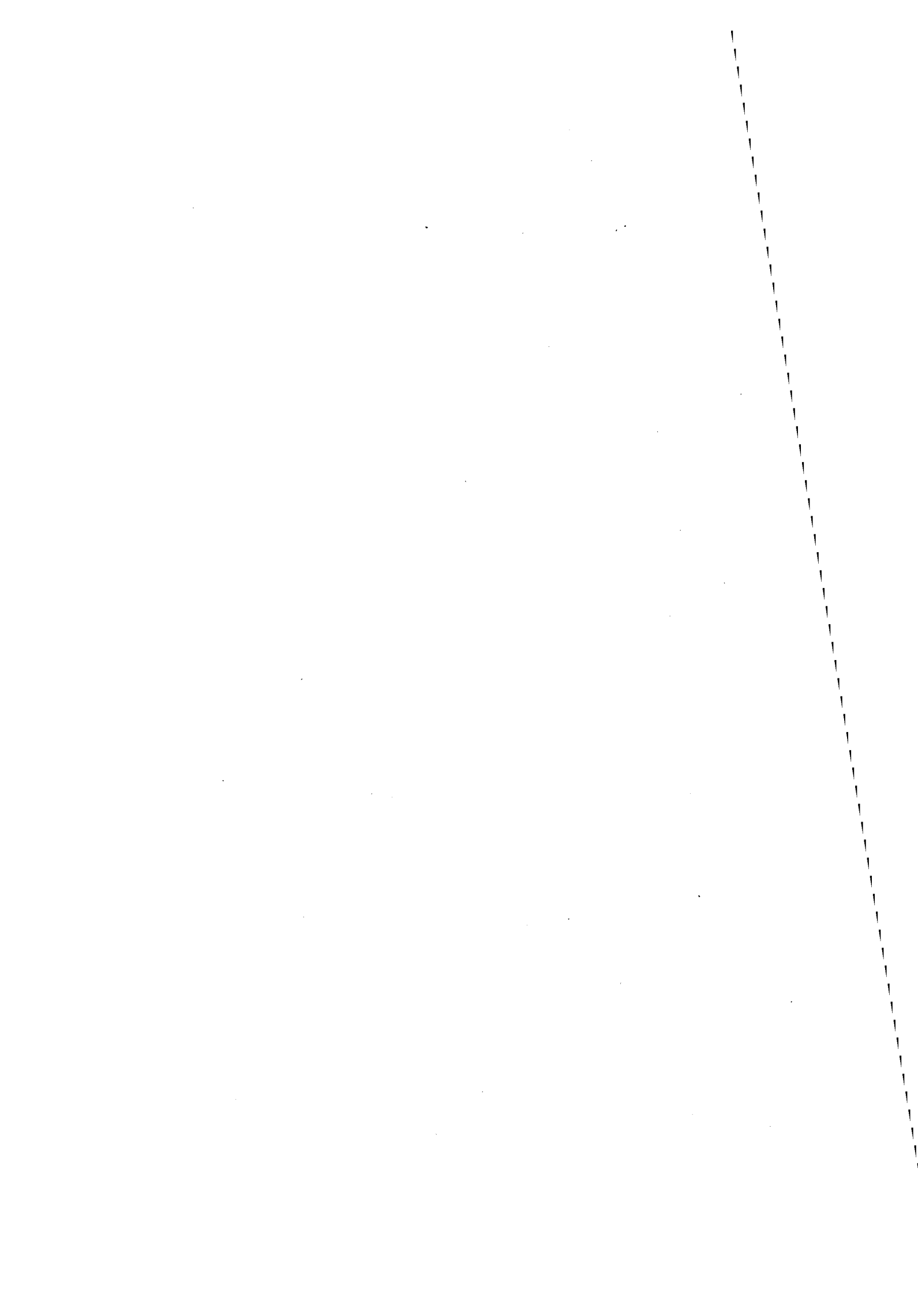
I. — Noria à manège (Salé).





(Photo Ph. Schmitt.)

II. — Noria à manège (Salé).





(Photo Ph. Schmitt.)

III. — Roue élévatoire actionnée par le courant (Fès).

GLOSSAIRE (1)

I

La Noria marocaine.

ب	5 مجبد	7 حضاشي	4 دور
بَز 5, 7	5 مجبدة	9 محقن	3 مدارة
بُكَار 9	8 جابية	10 حنة	3 ندارة
بلاطي 12	5 مجرّ	10 حوض	
بوختنيارة (R?) 6	9 مجري	11 تحويلة	ر
بوز 5, 7	8 جفنة	خ	11 رباع
بير 3	4 جُنطة (R)	خَبّ 5	10 تربيع
بيار 12	4 جنان	5 خرصة	8 راعي
مبيض 9	ح	1 خطارة	7 زاقد
ت	8 حبّاس	12 خطاطري	4 رياض
تساعي 7	7 جبل	7 خلخال	
ج	8 حدّاز	9 خمل	ز
جبن 7	7 حرين	د	11 زرب
جبتوج (R?) 12	10 حردوف	9 دروج	5 زرار

(1) Les chiffres indiqués renvoient à la pagination propre à l'article qui est donnée au bas des pages. Les sigles (B) et (R) indiquent respectivement les mots d'origine berbère ou romane.

س	صليب 5, 7	عارضة 5	ق
سبيل 11	بوصالح 6	عصا 5	قبر 10
ساروت (B) 5	صم 5	عقاب 9	مقبّر 10
ساريج 9	صويطة 6	علام 5	قادوس 8
ساقية 1, 11	مصيوطة 6	عناق 5	آقوذاس 8
سلوقية 9	ض	عوان 6	(R) فُربال 6
سمين 10	ضراوي 12	غ	قرقار 5
سانية 2, 4, 10	ضور 4, 6	غراف 8	قطيب 7
سوايني 11	مضارة 3	مغزل 4, 7	مقطع 10
سويطة 6	نضارة 3	غسة [?] 1	قُنية 5
ش	ط	غناضات 6	قلوش 8
شاريج 9	طناشي 7	غميضات 6	(R) قانبه 4, 6
شكيمة 6	طونص 7	مغامض 6	ك
شهرج 9	طونيص 7, 8	ف	كحكة 5
شياج 11	طوانصي 12	فردى 7	(R) كونية 5
ص	طارة 4	فراشة 7	ل
صبوع 7	طاص 8	فران 4	لزاز 5
صحراوي 12	طاصة 8	فراوة (B) 9	لفتة 7, 10
صاري 4	ع	فقارة 1	لويلب 5
صف 10	عتالة 11	فلاس 5	
		فنار 4	

م	ن	و	وم 10
6 مشط	2 ناعورة	5 (B) ورز	ي
10 (R) مطريج	8 نقير	7 وسادة	يسري 7
10 مكرلة	5 نقطة	4 واقف	يميني 7

II

Les machines hydrauliques dans le monde arabe.

ت	د	ش
23 تابوت	23, 26 دولاب	14 شادوف
	26 دولم	14 (B) آشلال
ج	14 دالية	22 شهرق
14 (B) آجباد	24 دائرة	
22 جذول		ص
24 مجر	ر	22 صعمور
20 جناح	25 رحى	17, 27 صهرنج
ح	24 رقوة [?]	ط
24 حبل		25 طنبورة
16 حبال	س	25 طاحونة
16, 22 محالة	20 سد	
	23, 26 ساقية	ع
خ	22, 24, 25, 27 سانية	23 عجل
15, 16, 17, 26 خطارة	24 سهم	22, 27 عجلة

22	عصمور	24	فيلكون	
23	عضمور	18	افلي (B)	٢
	غ		ق	22 مسد
14	آغرور (B)	14	قرقاز	14 (B) آماسين
14	غرغاز	13	قلييب	24 مشط
23	غراف	17	قناة	16 منجنيق
15	غيضون		ك	16, 22 منجنون
	ف		كظامة	22 منجنين
19	فقير	19	كظامة	
17	فقارة		ل	ن
24	فلك	15, 26	لواب	16, 20-22, 27 ناعورة

LES PHRASES BERBÈRES

DES

DOCUMENTS INÉDITS D'HISTOIRE ALMOHADE

Au terme de deux études morphologiques publiées dans *Hespéris*(1), nous nous trouvions à même de formuler récemment un certain nombre de conclusions précises quant à la structure générale de la langue berbère. Envisageant celle-ci sous quatre chefs distincts — phonétique, morphologie, syntaxe et racines —, nous étions amené à conclure, en premier lieu, à l'absence totale d'originalité phonétique — le berbère n'est pas, n'a jamais été un système phonétique limitatif(2) — ; en second lieu, à la très grande stabilité de la syntaxe, fort analogue à celle des langues sémitiques dont elle se distingue seulement par une spécialisation fonctionnelle moins accusée des thèmes, tous les mots du berbère ayant encore plus ou moins conservé la trace de leur appartenance ancienne à une classe grammaticale unique : la classe nominale(3) ; en troisième lieu — du point de vue morphologique — nous étions conduit à l'opinion, toute semblable, d'une très grande stabilité des affixes grammaticaux dont la position seule apparaît temporairement et dialectalement sujette à variations — il y a tantôt préfixation et tantôt suffixation, mais l'additif usité reste identique et garde toujours la même valeur fonctionnelle(4) — ; en quatrième lieu, enfin, l'étude des racines nous semblait justifier la conclusion parallèle de la parfaite conservation temporelle et spatiale des radicaux élémentaires(5). De cet inventaire méthodique des formes, un seul domaine ressortait, doué d'une vie intense

(1) Cf. *Hespéris*, t. XII, 1931, f. I, p. 50 sq., et f. II, p. 177 sq., sous le titre *Essai d'une théorie générale de la morphologie berbère*.

(2) Cf. *ibid.*, p. 177.

(3) *Ibid.*, p. 179 sqq.

(4) *Ibid.*, p. 185 sqq.

(5) *Ibid.*, p. 197 sqq.

et profondément originale : celui des affixes nominaux expressifs. Issus de l'accumulation progressive autour du radical — par le jeu mécanique d'incessants emprunts inter-dialectaux chargés de pourvoir aux nécessités de renouvellement expressif du vocabulaire — d'éléments vocaliques ou consonantiques à valeur originelle d'articles définis, qui en viennent à se juxtaposer les uns aux autres par suite de leur discordance interdialectale d'aspect phonétique ou morphologique et des modalités mêmes de l'emprunt — presque toujours effectué avec l'article —, ces affixes nominaux expressifs constituent l'unique arsenal, mais extrêmement riche, de la morphologie populaire courante : ils sont la réserve fondamentale utilisée dans la formation du vocabulaire berbère concret et la caractéristique la mieux affirmée de l'autonomie de ce vaste groupe linguistique(1).

De l'étude générale ainsi rappelée, il résultait donc les conséquences particulières suivantes relatives à l'interprétation éventuelle d'anciens textes berbères : d'une part, que la restitution syntaxique et grammaticale de la phrase — ordre relatif des mots, valeur des particules (prépositions, conjonctions, adverbes) et pronoms *y* formant des éléments autonomes à signification abstraite — n'avait pas besoin d'être entreprise, puisque c'est là un terrain singulièrement fixe, selon toute probabilité depuis de nombreux siècles ; d'autre part, sur le plan du vocabulaire, que la traduction des verbes ne nécessitait non plus aucune transposition temporelle, l'interprétation des noms concrets, seule, pouvant comporter quelques difficultés ; mais à celles-ci il apparaissait possible de remédier dans une certaine mesure par le dégagement préalable de la racine du nom débarrassée de sa gangue d'affixes expressifs, et ensuite — le cas échéant — par l'utilisation auxiliaire du contexte. Une excellente occasion nous était fournie d'éprouver cette méthode dans l'existence des phrases berbères contenues dans les manuscrits publiés et traduits en 1928 par M. Lévi-Provençal, sous le titre *Documents inédits d'histoire almohade* (2) ; nous avons voulu la mettre à profit.

Ces documents nous reportent à la première moitié du XII^e siècle, aux débuts de l'épopée maṣmoudienne des Almohades ; la première partie en

(1) Cf. *Hespéris*, t. XII, 1931, f. I, p. 59 sqq., sous le titre *Essai d'une théorie générale de la morphologie berbère*.

(2) *Documents inédits d'histoire almohade, fragments manuscrits du « legajo » 1919, du fonds arabe de l'Escorial, publiés et traduits avec une introduction et des notes*, par E. Lévi-Provençal, Paris, Geuthner, 1928.

est anonyme ; la deuxième est due à la plume de l'un des compagnons du célèbre Mahdi Ibn Toumert, dont les prédications passionnées devaient engendrer le puissant mouvement berbère que l'on connaît. Les faits qui entourèrent les origines de la dynastie almohade sont relatés dans ce second fragment avec une sobriété d'expression, une clarté, une précision, une sincérité d'accent telles que l'on éprouve à leur lecture tout le prenant attrait du récit vécu. On aimerait savoir autre chose de l'auteur que les brèves indications qu'il a lui-même consignées sur sa personne dans le courant de son œuvre. Son nom — Abu Bakr ben 'Ali aṣ-Ṣanhādji, dit « al-Baiḍaq » —, les vulgarismes arabes dont il a émaillé ses « mémoires » — montrant par là qu'il possédait mal la langue du Coran — tendent à prouver qu'il était berbère d'origine et — plus précisément même — si l'on en croit son ethnique « aṣ-Ṣanhādji » — issu d'une tribu berbère appartenant au rameau des Ṣanhāja. Les quelques phrases berbères citées par lui en divers passages, attribuées au Mahdi ou à ses compagnons, présentent donc à ce chef tout l'habituel intérêt qui s'attache, en raison de sa rareté même, au document direct, d'authenticité incontestable, et dont l'inspiration peut se réclamer d'une aussi vénérable ancienneté. En fait, les phrases du Baiḍaq, jointes à celles plus nombreuses encore, du premier fragment du manuscrit, le *Kitāb al-Anṣāb* (1), sont — les inscriptions libyques bilingues, encore mal déchiffrées, mises à part — le plus vieux témoignage de caractère quelque peu précis que nous possédions actuellement sur la langue berbère.

N'y a-t-il pas même quelque chose de symbolique à considérer cette humble éclosion à la vie littéraire du parler des Maṣmouḍa de l'Atlas, à qui le Maghreb et l'Andalousie sont redevables, sur un autre terrain, des importants vestiges de tant de richesses architecturales exprimant l'idéal élevé de grandeur, de force et de simplicité ?

Du moins peut-on concevoir l'importance toute spéciale qui s'attache à l'interprétation de ces documents linguistiques. Pour entreprendre celle-ci, nous nous sommes confié, en ce qui concerne la recherche du sens précis des racines, à l'excellent dictionnaire touareg-français du P. de Foucauld (2), dont la minutie ne laisse rien à désirer — guidé d'ailleurs en cela par l'ethnique de l'auteur, aṣ-Ṣanhādji, qui très probablement a dû transposer en son

(1) *Kitāb al-Anṣāb fi ma'rifaṭ al-aṣhāb*.

(2) Le P. de Foucauld, *Dictionnaire abrégé Touareg-Français (dialecte Ahaggar)*, publié par R. Basset, Alger, Carbonel, 1918.

propre parler — *Ṣanhāji* — les paroles du Mahdi ; et, pour le surplus, nous avons fait application de la méthode analytique déjà citée.

Quelques remarques préliminaires sont à faire sur le système de transcription — d'ailleurs unique — utilisé par Al-Baiḍaq et l'auteur du *Kitāb al-Anṣāb*. L'un comme l'autre ont noté toutes les voyelles pleines — sauf parfois celles en initiale ou en finale de mots — indistinctement par des longues ; or il est certain que les voyelles ainsi transcrites n'ont pas toutes la même quantité : on a seulement voulu indiquer par ce procédé qu'elles avaient un timbre franc et s'opposaient de ce fait à la voyelle furtive de disjonction à timbre neutre, *ĕ*, notée par un *fatha* bref. C'est l'absence en arabe littéral de signe correspondant pour transcrire cette voyelle *ĕ* furtive qui est à l'origine d'une semblable confusion(1) ; il en résulte que nous avons eu, pour restituer le texte en transcription correcte, à conserver comme seules voyelles longues, conformément aux règles habituelles à la phonétique berbère, les voyelles intraradicales situées en avant-dernière syllabe ouverte ou en dernière syllabe fermée ; et, d'autre part, à remplacer par *ĕ* bref toutes les voyelles *a* brèves non localisées en initiale ou en finale de mots.

A cette restitution du vocalisme interne, il nous a fallu tout en même temps adjoindre la restitution séparée des mots dont plusieurs ont été manifestement réunis par les auteurs dans une graphie continue : un principe simple nous a guidé dans cette opération, à savoir que le centre des groupes ainsi considérés devait toujours être un nom ou un verbe auquel on avait agglutiné — selon la règle ordinaire du système graphique arabe — les divers éléments enclitiques — particules, prépositions, conjonctions, pronoms régimes direct et indirect ou suffixes possessifs — qu'il pouvait comporter.

L'application de cette méthode nous a conduit à des résultats d'interprétation phonétique que nous prendrons directement pour point de départ en essayant de traduire chacune de ces phrases. Nous commencerons, dans l'ordre, par le *Kitāb al-Anṣāb*, qui en renferme dix.

La première de celles-ci — p. 45 de la traduction due à M. Lévi-Pro-

(1) Dans la transcription moderne du berbère en caractères arabes, cette voyelle neutre est indiquée par un *sukun*, °.

vençal — est la suivante : *a-tumert-īnu issēk a-yīwi!* (1), paroles qu'aurait prononcées à sa naissance la mère du Mahdi. Seul le mot *tumert* fait difficulté parce qu'on n'en voit pas d'équivalent dialectal actuel et que, d'autre part, sa racine R ou MR, suivant qu'on considère ou non l'*m* initial comme un affixe morphologique, recouvre des sens multiples et très différents entre lesquels le contexte berbère ne permet pas de faire un choix. Fort heureusement l'auteur nous vient ici en aide en nous donnant la traduction arabe du mot : *برح*, c'est-à-dire « la joie » : dès lors il n'y a plus de doute : la racine est R qui renferme l'idée d'« ouverture », d'« élargissement » et, au sens figuré, d'« épanouissement de l'âme, du caractère ou du cœur » ; telle est plus spécialement l'acception imagée du verbe *mar* — dérivé de cette racine — pour lequel de Foucauld donne en ahaggar les sens bien concordants suivants : « être ouvert, être large, être large et spacieux, être avenant, être indulgent, être aimable, être doux, être généreux, être intelligent » (2) ; *tumert*, nom d'action de *mer*, peut donc bien signifier en effet « la gaité », « la joie ». La phrase tout entière est une proposition nominale à traduire : « ô ma joie, elle est avec toi — en toi — ô mon fils ! » Elle rend compte parfaitement de la version arabe de l'auteur : *يا ورحتي بك يا بني*. Elle pourrait être dite sans rien changer à la construction par un berbère d'aujourd'hui. Elle suggère seulement quelques remarques accessoires du point de vue dialectal. A quel parler vivant en effet la rattacher ? *tumert* est un mot dont on ne peut plus rechercher l'analogue qu'en touareg ; par contre, la préposition *is*, « avec », appartient aux deux groupes brâber et zénète ; enfin *yīwi*, « mon fils », est une expression du Sous. Que conclure ? En nous basant sur les seules données fournies par nos connaissances linguistiques actuelles relatives au Maroc, nous serions conduit à l'hypothèse d'une sorte de langue passe-partout, de *koiné*, constituée par voie d'emprunts éclectiques aux vocabulaires des différents groupes dialectaux. Il est plus vraisemblable de considérer que nous avons affaire ici à un parler éteint offrant des caractères mixtes analogues à ceux qui sont encore propres aujourd'hui, par exemple, au berbère des Ntifa.

Arrivons à la 2^e phrase, même page, 45. La mère d'Ibn Toumert, lors-

(1) F^o 12, v^o, ligne 14, du ms. : *أَتَوْمَرْتِ آيَنَوَا آيَسْكَ أَيِي*. Dans toutes les phrases berbères du ms. la notation *آي* se retrouve constamment employée pour transcrire un son qui est vraisemblablement un *y* en fonction vocalique : *y* ou *i*.

(2) De Foucauld, *dict. cit.*, II, p. 376.

qu'on lui demandait des nouvelles de son fils encore enfant, avait pour habitude de répondre en berbère : *yek tumert* (1), c'est-à-dire, traduit l'auteur du *Kitāb al-Ansāb* : صار ورحًا, « il est devenu — ou : il est en train de devenir — une joie ». Le verbe *ek*, connu de tous les parlers, signifie « passer »; de Foucauld indique qu'en ahaggar il a quelquefois le sens de « devenir » lorsqu'il est employé au futur (2) : or c'est bien, en effet, sous la forme d'un aoriste que ce verbe est ici usité — si c'était au prétérit, on aurait une voyelle finale *a* comme nous allons voir dans une phrase suivante — ; la traduction la meilleure serait donc : « il deviendra — il promet de devenir — une joie ». D'autre part la quantité brève du K radical est un fait plus particulièrement brâber; en ahaggar et dans le Soûs, le K est normalement géminé : cette constatation ne fait que renforcer l'hypothèse d'un parler mixte déjà émise pour la première phrase.

La troisième phrase — toujours p. 45 — est une injonction adressée par le Mahdi à ses compagnons : *əzzaid amġār-ənna!* (3), traduite par l'auteur : « faites passer ce *saiḥ!* » Elle correspond rigoureusement à du berbère actuel du Soûs avec le sens : « fais (au singulier) avancer, fais suivre cet amġār! » L'impératif pluriel demanderait *zzaidāt*, avec un suffixe *-āt* de collectif ou tout au moins *-t*, soit : *zzaid -t* — qui donnerait *zzaitt* avec une dentale géminée sourde —, ou, en admettant à la rigueur une accommodation progressive $t > d$, *zzaid -d* aboutissant à *zzaidd* avec une dentale géminée sonore, ou enfin *zzaid* par abrègement terminal assez fréquent. Le suffixe non-vocalisé, *-t*, *-t*, est actuellement spécial aux groupes linguistiques zénète et touareg (4) où les finales longues — comme en brâber — ont en outre tendance à s'abrégér. On voit la conclusion qui devrait résulter de ce fait si l'on admet sans réserve la traduction proposée, à savoir que nous avons, là encore, un complexe d'éléments empruntés aux trois groupes déjà signalés : chleuḥ, brâber et ahaggar. Par ailleurs, tout le restant de la phrase est du Soûs ou des parlers brâber du Maroc central.

Quatrième phrase, p. 54, Satan-Iblis apparaît en songe au *saiḥ* Abu

(1) F° 12, v°, ligne 16, du ms. : يَكْ تُومَرْتْ.

(2) De Foucauld, *dict. cit.*, I, p. 145.

(3) F° 13, r°, ligne 2, du ms. : أَزَّيْدُ أَمْعَارَ أَرْنَا.

(4) A. de C. Motylinski, *Grammaire, dialogues et dictionnaires touaregs*, publiés par R. Basset, Alger, 1908, p. 27. Généralement ce suffixe *-t* est disjoint du radical par l'intermédiaire d'une voyelle neutre : *-ət*.

Muḥammad ‘Abd Allah ben ‘Ubaid Allah al-Haskuri, compagnon d’Ibn Toumert, et lui dit en berbère : *ma-tëtfärët kikës ?* (1) voulant désigner par là le Mahdi. *ma* est un pronom interrogatif très répandu, qui signifie « qui ? » « que ? » « quoi ? » Avec une aire d’emploi beaucoup plus restreinte — Rif, Ait Warain — c’est une simple particule indiquant l’interrogation. Le sens de la réponse, que nous allons voir dans un instant, nous incite à pencher pour cette seconde valeur. Le verbe *tfär*, *tfër*, est toujours usité ; tous les groupes le connaissent avec l’acception de « suivre de façon ferme », d’où quelquefois le sens de « poursuivre » (2) ; il s’agit d’un futur : la présence de la particule *ad*, *a*, qui précède aujourd’hui ce temps et lui sert d’indice, ne paraît pas obligatoire dans le parler considéré — nous ne l’avons pas trouvée tout à l’heure dans *yek tumert*, « il deviendra une joie », nous ne la trouverons pas non plus dans la phrase suivante qui comporte certainement un futur en second terme, ce point ne souffre donc pas de difficulté. Quant à *kikës*, ou bien l’auteur s’est servi du ة pour transcrire le son *g* du berbère inexistant en arabe classique, ou bien c’est une forme secondaire assourdie du groupe *gigës* (3) ; son identité, en tout cas, ne nous paraît pas douteuse : il s’agit de la préposition *gig-*, « dans », spéciale du reste au Soûs, munie du suffixe pronominal, *-s*, de la 3^e pers. sing. ; *kikës* signifie donc « dans lui » ; soit enfin pour la phrase entière : *ma-tëtfärët kikës ?* « est-ce que tu suivras dans lui ? », tournure littérale correcte en berbère pour « le suivras-tu ? » La traduction est donc aisée et cadre bien avec le contexte. Deux particularités sont à noter dans l’expression : d’abord l’emploi de *ma* interrogatif dont l’usage est actuellement localisé à certains parlers zénètes ; et ensuite la position de la préposition *kikës*, qui, en règle normale dans les parlers du Soûs, serait appelée par l’interrogation devant le verbe ; son maintien après le verbe comme dans la construction affirmative ne s’observe aujourd’hui occasionnellement que dans les parlers Nord (brâber et zénètes).

Voyons maintenant la réponse du *ṣaiḥ* Abu Muḥammad : *ī-yekka kkeg-t* (4). *ī* est un pronom indéfini touareg qui se retrouve ailleurs dans

(1) F° 15, r°, ligne 8, du ms. : ما تطبّارت ككس.

(2) Dans le Soûs la dentale est sonore : *ḍfer*.

(3) Cette dernière hypothèse s’allie bien avec l’assourdissement parallèle du *ḍ* dans *ḍfar* > *tfär*.

(4) F° 15, r°, ligne 9, du ms. : آييك ككغت.

des expressions composées; il signifie « quelque lieu où » (1); *yekka* est la 3^e pers. masc. sing. du prétérit du verbe *ekk*, « passer », déjà vu, verbe transitif en berbère, avec la terminaison *a* commune aux groupes brâber, ahaggar et chleuh du Soûs; *kkeġ* est le même verbe au futur — sans particule — et conjugué à la 1^{re} pers. sing.; *t* est le pronom régime direct de la 3^e pers. masc. sing., mis pour *i*, « le lieu quelconque où » : la phrase tout entière veut dire : « où qu'il soit passé, je passerai », en sens littéral, et en sens réel transposé dans la syntaxe française : « où qu'il passe, je passerai », formule simple et courante qui exprime en berbère l'acceptation d'une responsabilité : ainsi, par exemple, les co-jureurs qui doivent appuyer le serment de l'inculpé dans la procédure accusatoire berbère actuelle, répètent à tour de rôle une formule analogue : « je passe où est passé mon frère », *kih ainna ikka ġma*.

Cependant le *saiĥ* al-Bašir, qui procède au « tri », *tamiġiz*, des Almohades, a connaissance par divination personnelle du songe étrange qui est arrivé à son compagnon et l'interroge en berbère : *manëmk ad-as-tënniġ : yekka kkeġ-t ?* (2). L'adverbe d'interrogation qui correspond dans les parlars actuels du Soûs à *manëmk* — avec une métathèse intéressant les 2^e et 3^e consonnes — est *mamënk*, « comment? ». Sa forme antérieure est bien en effet *manëmk*, c'est-à-dire littéralement « quelle manière? », si l'on s'en réfère à l'adverbe affirmatif correspondant : *amka*, « de cette manière-ci », *man* signifiant « quelle? ». Le reste de la construction est normal, sauf le *t* emphatique, *t*, de la 2^e pers. du verbe, *tënniġ*, « tu as dit »; cette particularité est actuellement brâber; au contraire, la tournure *manëmk ad-as-tënniġ* est du Soûs; en brâber on n'emploierait pas la particule *ad*, non plus que la forme d'adverbe *manëmk*; d'autre part, le suffixe *-t* de la 2^e pers. dans *tëtfarëġt*, que nous venons de voir, n'est pas emphatique; il y a là un point — peut-être de graphie — qui est à élucider (3). Nous traduisons la phrase : « comment lui as-tu dit : il est passé, j'y passerai? ».

(1) De Foucauld, *dict. cit.*, I, p. 462.

(2) F^o 15, r^o, ligne 12, du ms. : مَا نَمَكَ آدَاسُ تَنِيَطُ آيِيَاكُ أَكَّغْتُ. Le dernier mot nous fournit la vocalisation exacte — restée incomplète dans la phrase précédente — du verbe *ëkkeġ-t*, soit *akkaġ-t*.

(3) Une autre hypothèse serait-elle plus plausible, d'après laquelle les deux phrases précédentes attribuées au *saiĥ* Abu Muĥammad, non mašmoudien d'origine, seraient reproduites dans le parler natal de celui-ci et non dans la langue que l'auteur prête au Mahdi? Abu Muĥammad appartenait à une tribu du Maghreb central habitant le massif de l'Ouarsenis (cf. les *Documents*

La phrase suivante — p. 57 — est un peu plus délicate : le Mahdi reproche à ses compagnons de ne pas l'avoir invité à un repas commun : *maz keġ*, leur dit-il, *ɛər-aneġ-tĕfisĕm, neġ yusek wandi ikĕr-aneġ-id-wĕn yĕs-ĕnn-ĕlkĕmĕn ?* (1). Nous isolons au début la particule *maz* qui apparaît manifestement en composition dans un nom de personne : *Mezizdeġ al-Ġarib*, cité par Ibn Abi Zar' dans le *Rauġ al-Qirtās* (p. 137 de l'édition Tornberg), vers la même époque (1163), comme propre à un individu originaire des *Ṣanhāja* de Miftāh ; *izdeġ* signifie en effet : « il habite » ; d'où résulte l'évidente autonomie de la particule *maz*. De celle-ci nous ne voyons d'interprétation possible qu'en la considérant comme une variante dialectale dépalatalisée de *mej*, conjonction brāber-zĕnĕte à sens dubitatif dont les avatars phonétiques apparaissent de fait extraordinairement multiples (2) : nous proposons « si ». *Keġ* est le verbe *ek*, déjà vu plusieurs fois, à la 1^{re} pers. sing. du futur ; « si je passe », par conséquent, ou plutôt « si je réussis, si je triomphe », conformément à l'acception figurée très vivante de ce verbe *ek*. *Wĕr-aneġ-tĕfisĕm* n'offre pas de difficulté capitale : *aneġ* est le pronom régime indirect « à nous », qui occupe ici sa place normale dans les parlers du Soud, entre la particule de négation *ɛər* et le verbe *tĕfisĕm* ; aujourd'hui *aneġ* est en chleuĥ un pronom régime direct, mais son préfixe articulaire *a* prouve manifestement que ce sens est secondaire, seul le pronom régime indirect étant pourvu d'article au témoignage bien concordant des autres parlers berbères et du chleuĥ lui-même pour les 2^e et 3^e pers. des mêmes pronoms : *ɛər-aneġ-tĕfisĕm* doit donc être interprété : « vous ne vous taisez pas sur nous », expression très courante correspondant au français : « vous n'observerez point le silence à notre égard ». Tout le

inédits d'histoire almohade, p. 90). S'il est bien exact que les divergences ainsi révélées doivent être mises au compte d'un souci d'authenticité assez rare chez un berbère pour mériter d'être à point signalé, il va de soi, néanmoins, que le procédé employé pour sa transmission n'autorise pas, loin de là, une confiance absolue dans la pureté du contexte et qu'il vaut mieux s'abstenir de former sur celui-ci des conclusions linguistiques en apparence faciles.

(1) F° 16, r^o, ligne 4, du ms. : مَازَكْغَ وَرَا نَغْ أَبَيْسَمَ ، نَغْ يُوْشَكْ وَأَنْدِي كَرَانَغِيدُونَ :
 مَازَكْغَ وَرَا نَغْ أَبَيْسَمَ ، نَغْ يُوْشَكْ وَأَنْدِي كَرَانَغِيدُونَ

(2) Nous avons observé personnellement des dépalatalisations de ce genre chez les Ait Yūsi du Ḡīgu, où le *j* évolue de manière inconditionnée vers *z*. On en trouve aussi quelques exemples en ahaggar : *azabbār*, « homme des temps préhistoriques » (ar. *jabbār*, جَبَّار) (cf. de Foucauld, *dict. cit.*, I, p. 471). Le phénomène inverse : *z > j* est beaucoup plus fréquent ; il est caractéristique des parlers zĕnĕtes des oasis et du Zĕnaga. Le vocalisme *a* de *maz* est à noter ; on n'a relevé jusqu'ici en brāber qu'un timbre plein unique, *u* : *mul*, *mur*.

reste de la phrase appartient aux parlers du Soûs, sauf *yušêk*, « il s'est perdu », et au sens figuré « il a douté » — qui est brâber — ; on peut traduire très aisément : « ou bien serait-ce qu'Il a mis en doute Celui qui s'est levé pour nous comme pour vous — Dieu —, qu'ils atteignent (au but) ? » Soit enfin pour la phrase tout entière : « si je triomphe, vous n'observerez point à notre égard le même silence ; Celui qui s'est levé pour nous comme pour vous aurait-Il donc mis en doute que le but poursuivi puisse être atteint ? »

La phrase de la page 59 : *Abu Merwân d-tzēm yēlūlan tanēbdut wēr-yukil arēššās* (1), est plus facile ; seule la voyelle *u* de *yukil* donne lieu à quelque hésitation ; nous proposons de voir dans ce verbe une forme dialectale à voyelle initiale *a* — alternant avec *u* au prétérit suivant la règle normale — du bilitère *kel*, « tenir compagnie à ». Nous avons précisément quelques exemples en brâber et en ahaggar d'une particularité semblable : ainsi *del*, « couvrir » (Soûs), *adel*, même sens (brâber) ; *mel*, « montrer » (Soûs), *amel*, même sens (ahaggar), etc. Soit donc pour la traduction : « Abu Merwân est le lion né à la prime saison, il ne tient pas compagnie au plomb » (2). Le « plomb » en berbère comme en français est le symbole de la « lourdeur d'esprit » : on voit donc quel est le sens de la phrase qui vante la sagacité et la promptitude d'intelligence d'Abu-Merwân. Tout y est

(1) F° 16, v°, ligne 7, du ms. : *أَبُو مَرْوَانَ دِيَزَمَ يَلُولَانَ تَانَبْدُوتَ وَرَيُوكِيلَ أَرَصَاصَ*.

(2). Le mot « plomb », rendu ici par *arēššās*, donne lieu dans sa forme à une intéressante remarque. Le prototype étymologique est le nom arabe الرصاص, soit, après berbérisation par addition de l'indice nominal *a*, *a-rrešās* > *arrēšās*. Un échange de quantité intervenu entre les deux premières consonnes explique facilement la forme seconde : *arrēšās* > *arēššās*, là n'est point l'essentiel du petit problème morphologique soulevé par ce mot. Le fait important est la conservation de l'article arabe décélée par cette métathèse quantitative. Il n'est qu'un seul exemple sûr, d'un procédé morphologique analogue juxtaposant au masculin l'article berbère à l'article arabe, le vocable *alkūs*, « verre » (Soûs) (ar. الكاس). Au féminin on peut en réunir avec peine deux autres ayant une aire d'emploi plus vaste : *talhātemt*, « bague » (ar. الخاتم), et *talizārt*, « voile de femme » (ar. الإزار), *tallūzt*, « amandier » (ar. اللوز), n'est pas certain : si l'emprunt est ancien, comme paraissent l'être tous ceux considérés, la réduction de la diph-tongue classique : *lauz* > **lluz*, peut en effet très bien avoir conditionné à elle seule l'allongement de *l* ; en outre, il convient d'ajouter qu'on observe dans le Soûs une tendance générale du morphème : *a C₁ v̄ C₂*, à donner phonétiquement *a C̄₁ v̄ C₂*. De cette particularité de la conservation de l'article arabe nous avons déjà dit ailleurs (cf. notre *Essai d'une théorie générale de la morphologie berbère*, in *Hesperis*, t. XII, 1931, f. I, p. 77, n. 1) qu'elle nous paraissait correspondre à des emprunts réalisés en milieu berbérophone non bilingue ; tel était assurément le cas du pays maşmoûda à l'époque du mouvement almohade ; le peu qui nous a été transmis de ces vieux emprunts tient, selon toute vraisemblance, au petit nombre effectif des mots arabes passés en berbère du Soûs avant l'invasion bédouine du XII^e siècle.

bràber ; *yélulan* offre une survivance intéressante du vocalisme terminal ancien — ici *a* — caractéristique du prétérit et qui n'est plus conservé que dans certains verbes alors qu'il était vraisemblablement général autrefois ; on dit plutôt aujourd'hui *ilulen*, sans voyelle, mais *ilulan* est toujours vivant dans plusieurs parlers bràber et dans le Sous. Le caractère consonantique conservé au préfixe de la 3^e pers. masc. sing. du verbe — *yélulan* — évoque un fait spécifiquement ahaggar.

Même page, Mellul ben Ibrahim est adopté par le Mahdi qui dit de lui : *mellul en-wuhlǧu* (1). De toute évidence le dernier terme a été scindé en deux par accident dans le texte ; il faut restituer *wuhlǧu* en un seul mot. *mellul* est la 3^e pers. sing. du verbe « d'état » ahaggar *imlāl*, « être blanc », dont une acception particulière correspondant à la forme seconde *emlel* du radical, donnée par de Foucauld (2), est « être vêtu de blanc ». *Wuhlǧu* est un nom à l'état d'annexion précédé de la particule *en* du génitif. Le sens précis de la racine *ehlej* en ahaggar est « s'envelopper dans un *abroǧ* », l'*abroǧ* étant un « vêtement de laine blanche de forme rectangulaire ». On voit clairement que *uhlǧu* doit être un synonyme de *abroǧ* ; et ceci nous donne pour le sens de la phrase : « (Mellul) au blanc « *ħaik* » ; c'est un jeu de mots sur le nom — *mellul* — de l'intéressé, dont la pureté du cœur est sans doute semblable aux yeux du Mahdi à la blancheur de son vêtement. La construction *en-wuhlǧu*, avec emploi à l'annexion de la particule *n* devant un nom masculin à voyelle initiale, est aujourd'hui commune aux trois groupes Rif, Ntifa, Ahaggar ; cependant l'usage concurrent d'un second indice du génitif en fonction explétive — ici le *w* qui précède *uhlǧu* : *(n)-w-uhlǧu* — paraît surtout fréquent chez les Ntifa (3).

La phrase de la page 61 n'est pas moins aisée à comprendre. En pénétrant pour y accomplir une retraite dans une grotte située à Igilliz, endroit où les Herǧa possédaient un « *ribat* », le Mahdi prononce les paroles suivantes (4) : *yǧruwel el-haq ǧy* (5) — *elbatǧl ar-d-as yǧksem ifri, aya aǧna en-*

(1) F° 16, v°, ligne 11, du ms. مَلُولٌ أَنْ وَهُ أَنْعُوا.

(2) *Dict. cit.*, II, p. 137.

(3) E. Laoust, *Étude sur le Dialecte berbère des Ntifa*, Paris, Leroux, 1918, p. 182.

(4) F° 17, r°, ligne 5, du ms. : يَرَوَّلُ الْحَفَّ أَيُّ الْبَا طَلَّ أَرْدَاسَ يَكْتُمُ آيَبْرِي أَيَا غَنَّا .
أَنْ الْبَا طَلَّ مَكَّ بَلَّاسَ يَبْعُ الْحَفَّ يَوْتُ أَرْدَاكُ يَشِيغُ أَدَانَ أَنْسَ آيَتَزَوْرِينَ نَالِدُونِيَتَ .

(5) Le texte porte أَيُّ ; nous avons restitué أَيُّ, ǧy, « à » (parlers actuels *i*) ; aucune autre

elbātēl; *mek fēllas yēffeġ elhaq yēwet ar-ēd-akku-yēšši-ġ adān-ēns itēzaurin nē-ddūneit*. Quelques explications de vocabulaire sont seulement indispensables : *mek*, « si », est employé chez les Brâber; de même *akku*, « tout », adverbe qui répond à *aok*, même sens, dans le Soûs. L'interposition de la particule *d* après *ar*, « jusqu'à », est, au contraire, un procédé du Soûs. *yēšši* — du verbe *ešš*, « manger » — doit représenter un futur ancien à voyelle *i* terminale par opposition à la voyelle *a* déjà vue du prétérit (1); le *ġ* suffixé est le radical du pronom régime indirect *-aġ*, « à nous », dont l'*a* initial se contracte, en effet, parfois en brâber avec la voyelle finale du verbe précédent; autre fait brâber est aussi le maintien de ce pronom après le verbe dans la proposition subordonnée introduite par *ar*. Dans *itēzaurin*, participe de forme d'habitude du verbe *zaur*, « précéder » (2), la voyelle *i* suffixée avant l'*n* du participe est un archaïsme parfaitement explicable en dialectologie comparée (3). *nē-ddūneit* signifie « pour, vers le monde »; *n* est une particule de datif d'origine articulaire comme toutes les particules de datif actuellement usitées en berbère; *a* dans les pronoms (*-s*, « lui », *-as*, « à lui »), *i* devant les noms, et quelquefois *u* (Soûs, Zemmoûr du Sud) (4). Tout le reste ne souffre aucune difficulté d'interprétation. Nous proposons de la phrase entière la traduction suivante : « La Justice a fui la concussion, et elle est venue chercher contre elle refuge en cette grotte; l'iniquité est triomphante, mais si jamais le bon droit vient à sortir de son asile,

vocalisation ne donne un sens à ce monosyllabe nettement détaché entre deux mots d'origine arabe. Le caractère consonantique conservé au *y* cadre bien avec le même fait observé pour le préfixe de la 3^e pers. masc. sing. du verbe : ces deux éléments ont en effet une origine commune : l'article défini *y*.

(1) Cf. *suprà*, p. 68, *yekka*, « il est passé ».

(2) La forme vivante est *zuar*; *zaur* correspond à une métathèse dialectale.

(3) *i* représente l'ancienne voyelle suffixale de l'impératif-aoriste (futur), — déjà signalée dans *yēšši*, « il mangera » — et qui se retrouve à la forme d'habitude directement dérivée de ce même thème d'impératif-aoriste par préfixation d'un *t*.

(4) Sur ces particules de datif, voir notre *Essai d'une théorie générale de la morphologie berbère*, *cit.*, t. XII, 1931, f. II, p. 183. *n* est encore employé avec le sens de « vers, en direction de » dans les parlers arabes des Jbala et de Tanger, où il représente un fait remarquable de survivance de l'ancien substrat berbérophone. On le retrouve également dans le parler berbère de Fassâto (cf. W. Marçais, *Textes arabes de Tanger*, p. 11, ligne 23, et F. Béguinot, *Il Berbero Nefûsi di Fassâto*, Rome, 1931, p. 203). Peut-être est-ce la même préposition qui a donné, en combinaison avec un préfixe **ber*, **eber*, *bērin*, *ēbērin* du ahaggar, « vers »? En admettant cette dernière hypothèse, on serait amené à assigner à cette particule une origine spécifiquement saharienne; les groupes dialectaux qui en font usage sont tous ceux où l'article *n*, en tant qu'indice de génitif, a l'emploi le plus étendu, c'est-à-dire précède tous les noms quels qu'ils soient, masc. ou fém., à l'état d'annexion, coïncidence qui s'explique parfaitement — comme nous l'avons montré ailleurs — par la confusion constante opérée en berbère ancien entre le datif et le génitif. (Sur ce point, cf. notre *Essai*, *cit.*, t. XII, 1931, f. II, p. 183.)

il frappera jusqu'à ce qu'il ait complètement englouti à son tour ce ventre dévorant qui le précédait parmi les hommes. »

Nous en arrivons à présent aux phrases berbères du manuscrit d'Al-Baiḍaq.

Page 107, l'Imam riposte fièrement au passeur qui lui réclame le droit de péage au moment de franchir l'Umm Rebi' : *aumēuren mellulnin en-Sūs ad-awcēn-nak!* (1). *aumēuren* est à rapprocher de *amūr* dans le parler berbère des Ġmāra, « chemin » (2); le même terme se retrouve sous une forme féminine, *tamūrt*, dans les parlers zénètes, avec le sens de « terre cultivée, pays »; d'autre part, la racine WMR en touareg recouvre le sens de « passer » dans toutes ses multiples acceptions, le nom d'action correspondant étant *ūmūr* (3). Nous admettons, pour *aumēuren*, la traduction « chemins » au pluriel. Le vocalisme *a* du verbe *ek*, « passer » — *nak*, « nous passerons », s'explique par un emploi articulatoire dialectal dont nous avons déjà vu un exemple pour *akel*; il souligne la différence du parler d'Al-Baiḍaq avec le précédent où nous avons au même temps un morphème *ek*; la distinction est encore accusée par l'emploi nouveau fait ici d'une particule *ad* devant le futur. La phrase peut être restituée ainsi qu'il suit : « les chemins blancs du Soûs, nous vous les franchirons ! » La syntaxe est brâber.

Page 117, le terme *asmās* est à rattacher, avec préfixation d'un *s*-instrumental, à la racine MS qui signifie « être fade, privé de sel ». *asmās* désigne donc — autant qu'il semble — un « repas apprêté sans sel, non assaisonné ». Ainsi s'explique la suite du récit : « l'Imam, nous dit en effet Al-Baiḍaq, *y mit du sel* de sa main en disant : « Ceci est le pacte d'Allah

(1) *أَوَمَوْرَن مَلُولِنِينْ اِنْ سُوْسْ آدَاوْنْ نَاكْ*, ap. M. Lévi-Provençal (*Documents inédits*, p. 67 du texte arabe).

(2) Renseignement dû à M. G. S. Colin.

(3) « Passer » se dit, en ahaggar, *emmer*, f. fact. *sumer*, « faire passer » (de Foucauld, *dict. cit.*, II, pp. 154-155). On peut déduire que la racine verbale intéressée est WMR, l'assimilation *šcmer* > *šmmer*, rendant compte de la forme simple à gémisée. Le nom d'action *ūmūr* répond à un morphème *σC, C, ūC*, dans lequel la voyelle brève initiale *σ* (= *a* ou peut-être *u*) s'est contractée avec la première radicale W passée à l'état vocalique pour donner *u*. La forme attestée dans Al-Baiḍaq, *aumūr*, est mieux conservée, ce qu'elle doit au maintien du caractère consonantique de la première radicale *w*; ce maintien, non évident dans la seule transcription, s'affirme certain du fait qu'il a influencé la voyelle morphologique interne *u* qui s'est consonantisée en *šū*. En somme, le schéma d'évolution morphologique de ce terme serait le suivant :

$${}^aWM\bar{u}R > \begin{cases} *{}^a\bar{u}cm\bar{u}r > {}^a\bar{u}cm\bar{u}w\bar{r} \text{ (Baiḍaq).} \\ *{}^a\bar{u}m\bar{u}r > \bar{u}\bar{m}\bar{u}r \text{ (Ahaggar).} \end{cases}$$

et celui du Prophète, qui nous lie nous et vous conformément au Livre et à la Sunna ! » Le même terme *asmās* est reproduit p. 153.

Page 163, 'Abd el-Moumen, au moment d'attaquer son adversaire « aš-Šahrāwī », dit aux Almohades réunis sous ses ordres : *asāfu*, et ceux-ci de répondre : *an-neǧzu ʿessunnat, wēr-d-am-nēbfi* (1). *asāfu*, nom isolé, est presque intraduisible. Son acception actuelle la plus courante est « foyer, brasier, tison ». Le sens de la réponse par contre est très net : *neǧzu* est à rattacher au verbe *ǧez*, « creuser », avec un vocalisme terminal *u* archaïque (2) ; *nēbfi* est la 1^{re} pers. plur. du prétérit du verbe *ēbdū*, *ēbtū*, « procéder à un partage » (dans le parler considéré le *d* est assourdi : *d* > *t*) ; la voyelle finale *i* donne à penser que l'ancienne conjugaison du prétérit correspondant à ce type de verbe, dans le parler d'Al-Baiḍaq, était basée sur une alternance vocalique : *-a* (personnes du singulier) / *-i* (personnes du pluriel) ; actuellement, dans le groupe brāber-chleuḥ, l'alternance au prétérit est inverse : *-i* (singulier) / *-a* (pluriel) ; dans le parler de l'auteur du *Kitāb-al-Ansāb*, cette dernière alternance elle-même paraît caractéristique de l'aoriste, ainsi qu'il ressort de *yēssi*, déjà cité, « il mangera » ; de même dans celui d'Al-Baiḍaq, d'après *ērǧan*, « ils chaufferont », que nous allons voir dans un instant ; il ne subsiste plus aujourd'hui à l'aoriste des mêmes verbes qu'un vocalisme résiduel maintenu en syllabe fermée aux 2^e et 3^e pers. du plur., mais son timbre spécifique — *i* — montre suffisamment que le rapport d'opposition vocalique, ainsi mis en lumière entre les deux temps, prétérit et aoriste, était jadis fondamental avec une valeur absolue du timbre, *a* ou *i*, indifférente.

Nous avons déjà mis en relief dans notre étude sur la morphologie berbère, au moyen d'exemples comparatifs choisis dans les différents parlers, ce rôle des alternances vocaliques dans la traduction des oppositions grammaticales (3) ; nous rattachions alors la diversité dialectale des timbres absolus de voyelle ainsi utilisés, à un phénomène plus ou moins conscient d'opposition systématique interdialectale, fondée sur le vocalisme, et de cette dernière hypothèse nous inférons que la variété spatiale du timbre,

(1) F^o 44, v^o, ligne 13, du ms. : *أَسَافُو — أَنْعَزُوا أَلْسَنَةً وَرَدَمَ نَبْطِي*.

(2) Ce vocalisme final *u* se trouve encore maintenu en ahaggar pour certains verbes du même type qui, partout ailleurs, l'ont dépourvu. Ex. *ǧmu*, « teindre » (Ah.), autres parlers *ǧem-gemm*.

(3) Cf. *Essai*, cit., t. I, p. 64 sqq.

ainsi mise en évidence, devait avoir pour corollaire probable une variété locale temporelle, toute semblable, prenant sa source dans des nécessités chroniques de renouvellement expressif du langage; celles-ci auraient fait appel de loin en loin, pour se satisfaire, à des naturalisations grammaticales de ces jeux vocaliques ayant d'abord servi à exprimer de simples oppositions interdialectales; nous montrions comment l'inexistence totale en berbère de concepts grammaticaux aboutissait en effet à leur suppléance pratique par des catégories hiérarchisées de morphèmes expressifs constitués, non par créations spontanées et originales, mais par voie d'emprunts interdialectaux (1). Les phrases du Baidaq apportent avec une absolue netteté, à cette théorie, la confirmation historique, temporelle, qui lui faisait défaut, dans le cas particulier du groupe bräber-chleuh auquel elles semblent bien appartenir.

Si nous revenons à présent à la réponse des partisans d'Abd el Moumen, nous voyons, sous le bénéfice de ces diverses remarques, qu'on peut l'interpréter assez aisément de la façon suivante: « nous approfondirons la Sunna (sur ce sujet); ce n'est pas ainsi que nous avons déterminé le partage ». Peut-on supposer qu'Abd el Moumen a ordonné d'élever un bûcher pour y brûler le butin fait par ses troupes? Aucune allusion dans le texte arabe encadrant cette phrase ne permet d'élucider ce point. La syntaxe est bräber d'un bout à l'autre.

Nous arrivons enfin, page 194, à la dernière phrase berbère du Baidaq. Le *saiḥ* Abu Ḥafs perce de sa lance un diseur de bonne aventure qui disait: *ajëtten kü-d-ërgjan!* (2) en lui ripostant: « Ce présage était pour toi, ô ennemi d'Allah! » *ajëtten* est bien certainement à rapprocher du ahaggar: *tağda*, « javelot à tige de bois », avec assourdissement de la seconde radicale *d* entraîné par sa gémiation; c'est un pluriel à singulier correspondant **ajëd* (3), morphème qui cadre parfaitement avec le féminin *tağda*; *ërgjan* est le verbe *rej*, *ërgj*, « chauffer »; la voyelle *a* qui suit la 2^e et dernière radicale

(1) Cf. *Essai, cit.*, f. II, p. 195 sqq.

(2) F^o 52, v^o du ms. : *أَعْتَنَ كُودَ أَرْجَانِ*.

(3) En morphologie ahaggar. Il y a lieu d'ajouter, pour éclairer le calembour, que GD fournit en ahaggar un nom d'action *ūğūd* signifiant « le fait d'être complètement brûlé, consumé » (de Foucauld, *dict. cit.*, II, pp. 481-82). Si l'on admet l'emploi possible, dans le parler d'Al-Baidaq, d'un doublet *ajëd* de ce nom d'action, en rapport occasionnel ou réellement étymologique avec le nom du *javelot*, on comprend quel est le facile jeu de mots qui peut intervenir ici entre « brûler » et simplement « chauffer ».

est l'indice ancien du futur, comme le montre la présence de la particule (*a*)*d* dont l'*a* initial s'est contracté avec l'*u* de l'adjectif indéfini bràber *ku* (de l'arabe كَى?), « tous ». Traduction : « voilà bien des javelots qui vont chauffer ! », sans doute allusion symbolique au procédé utilisé pour en durcir la pointe et qui consiste à passer celle-ci au feu. Il s'agit, par conséquent, ici de javelots dont la pointe est en bois taillé. La phrase rappelle le parler ahaggar et le bràber.

En somme, si nous cherchons à résumer l'impression d'ensemble qui se dégage de cette rapide revue des phrases berbères du *Kitāb al-Ansāb* et du ms. d'Al-Baiḍāq, on doit dire — d'un point de vue linguistique général — que celles-ci ne présentent absolument rien d'aberrant au regard des données vivantes que nous peut fournir l'étude comparée des parlers berbères actuels. La syntaxe et tout le vocabulaire abstrait y révèlent la belle stabilité prévue par la théorie, et si nous avons rencontré chemin faisant quelque difficulté, c'est uniquement sous le rapport du vocabulaire concret ; la plupart du temps, d'ailleurs, le contexte nous a permis d'y parer très heureusement et de dissiper sans peine l'ambiance première d'incertitude qui régnait autour de ces mots. Cette double constatation est extrêmement encourageante pour le jour où une lecture à peu près sûre des inscriptions libyques nous permettra d'en aborder sur le même plan la traduction.

D'un autre point de vue plus particulier, celui de la langue parlée par les auteurs, les phrases citées sont aussi pleinement instructives. Le cas de la particule interrogative *ma* mis à part, — encore avons-nous vu une hypothèse simple qui pourrait en rendre un compte acceptable — les propositions que nous avons analysées sont un complexe de faits dialectaux appartenant aux trois groupes linguistiques actuels : ahaggar-Šanhāja du Sahara, bràber-Šanhāja du Maroc central et chleuḥ-Mašmoūda du Sous. Cet aspect mixte ne peut être interprété d'une façon satisfaisante qu'en fonction d'un peuplement très bariolé associant les trois éléments ethniques que nous voyons aujourd'hui distinctement séparés tant par leurs caractéristiques dialectales que par leur zone respective d'habitat ; c'est assez dire que nous verrions volontiers, dans les phrases étudiées, des vestiges uniques de la langue berbère autrefois parlée dans le Maroc atlantique avant son arabisation consécutive à l'invasion bédouine du XII^e siècle. Les conditions démographiques de la grande plaine occidentale du Maroc sont bien telles, en effet, à l'époque du mouvement almohade, que nous le laisse entendre l'ana-

lyse raisonnée de ces phrases : un fond ancien partout répandu de Berbères Maṣmouḍa apparentés à ceux du Souïs et du Grand Atlas avec çà et là de petits îlots clairsemés de Sanhaja — sédentaires également anciens comme ceux des environs de Tanger ou de Mazagan ; ou tribus encore nomades comme les Znāga de l'Atlas central — et, sur ce fond assez simple, un placage frais d'éléments sahariens amenés par la grande invasion toute récente des Almoravides, ancêtres des actuels Touareg (1). Nous croyons impossible de préciser plus quant à l'origine de l'auteur anonyme du *Kitāb al-Anṣāb* ; sa langue — celle qu'il prête au Mahdi vraisemblablement — réunit des traits dialectaux tellement disparates dans l'état actuel de nos connaissances linguistiques sur le Maroc, qu'il vaut mieux s'abstenir à son sujet de toute conclusion. La localisation du parler d'Al-Baiḍāq apparaît plus aisée : à part deux faits de vocabulaire de provenance nettement saharienne : *ay-mēuren* et *ajētten*, représentant sans doute des importations almoravides, tout y est brāber ; l'absence de dentales spirantes *t, d*, etc., est aussi caractéristique : elle conduirait à situer la tribu d'origine d'Al-Baiḍāq dans la zone de transition des parlers brāber et des parlers chleuhs, c'est-à-dire actuellement la région du Grand Atlas qui s'étend entre Demnat et le Tafilelt ; mais nous n'avons aucune certitude que cette limite n'a pas subi de très notables variations depuis le début du XII^e siècle. Nous livrons en dernier lieu ce faible indice aux historiens qui sauront sans doute en tirer parti.

G. MARCY.

(1) Sur ce point, cf. R. Montagne, *Les Berbères et le Makhzen dans le sud du Maroc*, Paris, Alcan, 1930, p. 27 sqq. ; et G. S. Colin, *Le parler berbère des Ġmāra*, in *Hespéris*, 1929, 1^{er} trim., p. 46 sqq.

L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES EXACTES ET L'ÉDITION D'OUVRAGES SCIENTIFIQUES AU MAROC AVANT L'OCCUPATION EUROPÉENNE

Parmi les voyageurs qui pénétrèrent à l'intérieur du Maroc et visitèrent la métropole intellectuelle de Fès avant l'occupation européenne, bien rares sont ceux qui purent enquêter — et avec quelle discrétion — sur la situation d'un enseignement qui fut naguère, disait-on, particulièrement brillant. La mosquée — université d'al-Qarawiyn, au cœur de la vieille cité, et les principales « medersas » (au Maroc, hôtelleries d'étudiants), qui s'y rattachent, sont en terrain « horm », interdit à l'infidèle. Les libraires, dont les boutiques sont proches, n'étaient pas autorisés à vendre un livre arabe à un juif ou à un chrétien, et G. Salmon, le chef de la mission scientifique française à Tanger, venu en 1906 à Fès — où il contracta, d'ailleurs, la dysenterie qui devait bientôt l'emporter — raconte qu'un « taleb » (étudiant), ayant été soupçonné de faire des achats de livres pour des « nazaréens », fut dépouillé de ses vêtements par ses camarades, fustigé et chassé de sa « medersa » (1).

L'enquête la plus substantielle qu'on possède, avec celle de Salmon, sur l'enseignement supérieur marocain, date d'une vingtaine d'années auparavant ; c'est celle que M. Delphin, professeur d'arabe à la chaire publique d'Oran, a menée, à vrai dire, par renseignements, mais avec compétence et habileté (2). Elle ne laisse pas beaucoup d'illusions sur l'état de

(1) *Archives Marocaines*, t. VII (1906), p. 407. Cf. aussi t. XVIII (1912), l'étude sur les « medrasas » de Fès, rédigée par A. Pérétié d'après les notes de Salmon.

(2) *Fès, son université et l'enseignement supérieur musulman*, Paris, 1889.

l'université de Qarawiyin, déjà en pleine décadence au point de vue de l'enseignement des sciences, et sur la situation lamentable, qui ne fit qu'empirer depuis, de sa célèbre bibliothèque (1).

Je ne saurais rééditer ici toutes les critiques qui ont été faites des méthodes pédagogiques en honneur dans presque tout l'Islam jusqu'à ces derniers temps (2). Déjà, au XIV^e siècle, un savant de la valeur d'Ibn Haldun dénonçait la part excessive réservée à la mémoire dans l'acquisition des connaissances scientifiques (3). Le principal informateur de Delphin, Si Muḥammad al-Haršāwi, ancien élève de Qarawiyin, donne les détails suivants sur le processus de cet enseignement : « Les étudiants se bornent à écouter et à prendre en note les explications et les développements de leur professeur. Jamais ils n'adressent la parole à celui-ci quand il parle. L'un d'eux lit le texte, le professeur reprend le passage et l'explique, d'abord au point de vue des mots, de leur acception générale, et enfin de leur valeur technique. Il en fait ressortir l'a-propos ou en critique l'emploi. Puis il cite les commentateurs, les discute et passe aux glossateurs... »

Qu'il s'agisse de lettres ou de sciences, le procédé ne varie pas. L'étonnante floraison dans la littérature arabe de tant de poèmes didactiques de médecine, comme de calcul et d'astronomie, est une conséquence de cette conception de l'enseignement. Le vers du mètre *rağaz*, celui qu'on nomme en plaisantant *ḥmār et-tolbā*, « l'âne des étudiants » — humble monture qui leur tient lieu de Pégase — si commode, grâce aux licences qu'il autorise, permet, sans trop de peine, la confection de ces poèmes nommés *urğūza*, dont nous allons trouver de si nombreux exemples. Ces *urğūza*, une fois apprises, se gravent pour la vie dans la mémoire de l'élève, et on peut encore rencontrer au Maroc des lettrés qui, questionnés sur un point de mathématiques, vous récitent le passage correspondant du poème d'Ibn Ġāzi de Meknès (XVI^e siècle), comme les Anciens le faisaient sans doute pour l'astronomie, avec les *Phénomènes* d'Aratus.

(1) Cf. A. Bel. *Catal. des livres arabes de la biblioth. de la mosquée d'al-Qaraouiyine*, Fès, Imprimerie municipale, 1918. Les mathématiques occupent deux numéros de ce catalogue, l'astronomie un seul !

(2) Cf. P. Arminjon. *L'enseignement, la doctrine et la vie dans les universités musulmanes d'Égypte*, Paris, 1907. — P. Marty, *L'université de Qaraouiyne*, L'Afrique Française, Renseignements coloniaux, Novembre 1924.

(3) *Prolegomènes*, trad. De Slane, II, 443-444.

On conçoit que la concision du poème didactique comme la sécheresse du précis aient pour correctif obligé l'existence d'un commentaire. Dans la pratique, c'est à toute une série de commentaires, gloses et scolies, allant jusqu'à la discussion du rôle grammatical des mots, que les œuvres scientifiques, qui ont joui chez les Arabes de la plus grande faveur, ont donné naissance. C'est ainsi qu'un opuscule d'une douzaine de pages, comme le *Talhiṣ 'amal al-ḥisāb*, abrégé des opérations du calcul, d'Ibn al-Bannā' de Marrakech (1), et le poème astronomique d'al-Ġādari de Fès (2), intitulé *Rawḍat al-aṣḥār* « le parterre des fleurs », qui a environ 300 vers, dont il sera question plus loin, pourraient former, avec les commentaires qu'ils ont suscités, les éléments d'une bibliothèque scientifique marocaine. On peut donc rappeler ici le jugement sévère porté par Renan sur l'enseignement et les œuvres des lettrés orientaux : « Rien que des compilateurs ; ils juxtaposent, mêlent, entassent. Ils dévorent les documents antérieurs, ils ne les digèrent pas. Ce qu'ils dévorent reste entier dans leur estomac ; vous pouvez en retirer les morceaux. »

Dans le domaine des sciences comme celui des lettres, tout va donc tourner autour de quelques œuvres maîtresses, je veux dire de manuels bien faits, summum de la perfection dans la précision aux yeux des savants marocains. L'informateur de Delphin cite d'abord, comme ouvrages d'arithmétique (*ilm al-ḥisāb* « science du calcul ») étudiés par les *ṭolbā* de Qarawiyīn vers la fin du siècle dernier : le *Talhiṣ* d'Ibn al-Bannā', la *Munya* d'Ibn Ġāzī (3), al-Qalaṣādī, la *qaṣīda* (poème) de ['Abd ar-Raḥmān ben] 'Abd al-Qādir al-Fāsi, Sidi 'Amr b. Ibrāhīm, etc.

1° Les deux premiers ouvrages sont bien connus et cités dans les manuels classiques auxquels je renvoie. Je rappellerai seulement qu'une traduction française du *Talhiṣ* a été publiée par Aristide Marre, en 1864, dans les *Atti dell' Accademia de nuovi Lincei*.

2° L'œuvre d'al-Qalaṣādī, savant andalou du XV^e siècle (4), dont il est question dans l'énumération précédente, est ou bien son commentaire

(1) XIV^e s. J.-C. Cf. Brockelmann, *Gesch. d. arab. Literat.*, II, 255 ; Suter, *Die Mathemat. u. Astron. d. Arab.*, 162, n° 399 ; Sánchez Pérez, *Biogr. d. matemat. arab. que florecieron en España*, 51, n° 44.

(2) Brockelmann, II, 168 ; Suter, 172, n° 424 a. Les biographes marocains donnent al-Ġādiri.

(3) Sur Ibn Ġāzī, cf. Brockelmann, II, 240 ; Suter, 186, n° 451.

(4) Brockelmann, II, 266 ; Suter, n° 444 ; Sánchez Pérez, n° 55.

réputé du *Talhis*, ou plutôt son opuscule intitulé *Kašf al-asrār* (révélation des secrets), sur le calcul au moyen des caractères dits *ġubār*, c'est-à-dire des chiffres arabes occidentaux, très voisins de nos chiffres modernes, par opposition aux chiffres indiens, avec valeur de position. Ces deux ouvrages ont été étudiés par l'orientaliste français F. Wœpcke (1).

3° 'Abd ar-Rahmān al-Fāsi est un célèbre polygraphe marocain de la seconde moitié du XVII^e siècle, auteur de nombreuses *urġūsa* astronomiques, mais je ne connais pas de lui de poème sur le calcul (2).

4° Quant à Sidi 'Amr b. Ibrāhīm, le seul nom qui se rapproche du sien est celui de 'Umar b. Ibrāhīm al-Ḥayyāmī, poète, philosophe et mathématicien persan des XI^e-XII^e siècles de notre ère, l'auteur des fameux *rubā'iyyāt* ou « quatrains », et de l'algèbre publiée et traduite par Wœpcke en 1851 (3). Je n'en ai pourtant jamais rencontré le texte au Maroc, et son œuvre scientifique ne m'a pas semblé connue des lettrés de ce pays.

Le mot « astronomie », dans l'ouvrage de Delphin, rend l'expression *'ilm at-tanġim*, mais il y a lieu d'observer qu'on désigne ainsi l'astrologie également, alors qu'on dit plus correctement *'ilm an-nuġūm* « science des astres », pour l'astronomie d'observation, et *'ilm al-falak* « science de la sphère céleste » pour l'astronomie géométrique. Son informateur énumère successivement, comme ouvrages étudiés à Fès :

1° Les deux *Muqni'* d'as-Sūsī, le grand et le petit. Il faut entendre par là les deux commentaires, l'un détaillé, l'autre abrégé, du poème intitulé *al-Muqni'* (le suffisant), composés par l'auteur lui-même : Muḥammad b. Sa'īd al-Margīnī as-Sūsī, qui vécut au XVII^e siècle à Marrakech (4). Ce sont les manuels-types du *muwaqqit* (vulgairement *mūqqit*) ou calculateur, par les méthodes astronomiques, des heures des prières rituelles.

2° Le *Naẓm as-sirāġ* d'al-Aḥḍarī, poème sur l'astronomie géométrique, œuvre d'un savant oriental du XVI^e siècle, connu surtout comme philosophe (5). Il doit s'agir plutôt du commentaire de l'algérien Suḥnūn al-Wanšarisī (XVII^e siècle), imprimé au Caire et à Alger (6), et intitulé *Mufid al-muḥtāġ* (l'utile à celui qui a besoin).

(1) *Annal. d. mat. pur. e. applic.*, V, n° 3, Roma. 1864 ; *Journ. Asiat. français*, 1854 ; 1863-4.

(2) Brockelmann, II, 463.

(3) *Ibid.* I, 471 ; Suter, n° 266.

(4) Brockelmann, II, 463.

(5) *Ibid.*, II, 355-356.

(6) *Diction. encycl. de bibliogr. arabe*, par J.-E. Sarkis, le Caire, 1928-30, p. 1012.

3° La *manẓūma* ou poème d'al-Miknāsi. Je ne connais pas de poèmes sur l'astronomie, mais seulement sur le calcul, soit d'Ibn Ġāzi al-Miknāsi, dont il a déjà été question, soit d'un autre originaire de Meknès, 'Abd al-'Aziz b. 'Abd al-Wāhid, qui vécut au Hedjāz dans la première moitié du XVI^e siècle (1). Quant aux œuvres d'Ibn aṣ-Ṣabbāg, de Meknès également, le *Silk al-farā'id al-yawāqit* (le fil du collier des bijoux), qui traite à la fois du calcul, des partages successoraux et de la détermination de l'heure, est un ouvrage en prose, et il en est de même du commentaire de la *Rawdat al-azhār*.

4° La *risāla* ou épître d'al-Māridini et son commentaire d'at-Tağuri sont, au contraire, des ouvrages sur lesquels aucun doute n'existe. Le premier est l'opuscule de Badr ad-dīn Sibṭ al-Maridini (2) sur l'emploi du quart de cercle à sinus : *risāla fī l-'amal bi'r-rub' al-muğayyab*, qu'on nomme aussi *al-faṭhiya*, celle qui ouvre (sous-entendu : l'étude du calcul des heures). C'est certainement l'un des traités les plus courants, soit en entier, soit en abrégé, qu'on trouve entre les mains des « mūqqits », et nous verrons qu'il a eu les honneurs d'une édition à Fès avec le commentaire d'un Marocain.

5° Banū Ahibak (*sic*). Il ne peut s'agir que d'Ibn al-Habbak de Tlemcen, qui vivait au XV^e siècle (3), et est l'auteur d'une *urğūza* sur l'usage de l'astrolabe, assez répandue et plusieurs fois commentée ; elle porte le titre de *Buğyat at-tullāb* (le désir de ceux qui étudient), comme un des ouvrages d'Ibn Ġāzi.

6° Le *ṣayh* 'Abd Allāh b. Muḥammad [b. Sa'd] at-Tuğibi ne m'est connu que par la description que donne Ahlwardt, au catalogue de Berlin (4), n° 5805, d'une « édition corrigée » par cet auteur andalou, de la *risāla* sur l'astrolabe d'Ibn aṣ-Ṣaffār de Cordoue (première moitié du XI^e siècle J.-C.) (5).

7° Ibn al-Bannā', qui vient ensuite, n'est pas seulement l'écrivain fécond de traités d'arithmétique, de géométrie et d'algèbre. On a aussi le choix parmi ses ouvrages d'astronomie : traité sur l'astrolabe ; traité sur la

(1) Brockelmann, II, 394.

(2) *Ibid.*, II, 167 ; Suter, n° 445.

(3) Brockelmann, II, 255 ; Suter, n° 435.

(4) *Verzeichn. d. arab. Hss. d. Königl. Biblioth.*, Bd. V, 1893.

(5) Brockelmann, I, 224 ; Suter, n° 19 ; Sánchez-Pérez, n° 39.

şajihā, c'est-à-dire la tablette inventée par l'astronome de Tolède az-Zarqālī (Azarchel), qui fit de l'astrolabe primitif un instrument universel; traité sur la détermination de la *qibla* ou direction de la Mecque, et surtout l'ouvrage intitulé *al-Minhāj* (la grande route), tables de calcul des positions sidérales, dont Ibn Ḥaldūn, dans ses *Prolégomènes* (1), dit qu'il fut un livre recherché à cause des simplifications apportées par lui aux opérations astronomiques.

8° al-Ḥaṭṭāb est un oriental, d'une famille de savants docteurs du Hedjāz, qui vécut au XVI^e siècle. Il a laissé deux *risāla* sur la détermination des heures de prière, l'une, d'après un ouvrage analogue de son père, l'autre, d'après Sibṭ al-Māridīni; en somme, rien d'original.

9° Ibn Marzūq. Je n'ai trouvé aucun ouvrage d'astronomie parmi les œuvres des quatre savants de ce nom, principalement littérateurs et juristes, originaires de Tlemcen. En fait d'œuvres scientifiques, seul celui qu'on nomme al-Ḥafīd (le petit-fils), né en 766/1364, mort en 842/1438 J.-C., a versifié le *Talḥiṣ* d'Ibn al-Bannā' (2).

Telle est, d'après une source que nous n'avons pas lieu de suspecter, et dont les indications concordent avec ce que nous savons, par ailleurs, le bilan de cet enseignement des sciences dans la métropole marocaine, à la fin du XIX^e siècle. Le chef de la mission militaire que la France avait envoyée à Fès sur la demande du sultan Moulay al-Hasan, le capitaine Erckmann, officier d'artillerie, a pu juger *de visu* du degré d'instruction de ces étudiants, une fois devenus, au bout de leurs études, ce qu'on nomme *şayḥ* (juriste et lettré): « Ils sont, écrit-il (3), d'une ignorance profonde. Le peu qu'ils savent actuellement vient des Européens avec lesquels ils se sont trouvés en contact à diverses époques. Quelques-uns étudient la géométrie dans une traduction de Legendre (4) et récitent quelques théorèmes par cœur. Ils prennent le titre de *mohendix* (géomètres), mais ne cherchent pas davantage à s'instruire, parce qu'ils ne sont pas encouragés. » L'auteur ajoute que le sultan avait fait envoyer quelques jeunes gens en Angleterre, France,

(1) *Op. cit.*, III, 149.

(2) Cependant Delphin, dans une petite étude sur l'astronomie au Maroc, parue en 1891 dans le *Journal Asiatique*, cite un commentaire de Muḥammad aṣ-Şaḡīr Ibn Marzūq (probablement le fils d'al-Ḥafīd, † 1496 J.-C.) sur l'*urjūza* astronomique d'Abū Muqri' (cf. Brockelmann, II, 255).

(3) *Le Maroc moderne*, Paris, 1885, p. 94.

(4) Adrien-Marie Legendre (1752-1834), *Éléments de géométrie*, 1^{re} édit., 1794.

Italie, Espagne et Allemagne, pour s'instruire, mais qu'aucun résultat sérieux ne fut obtenu. Ce n'étaient d'ailleurs que des étudiants obscurs, qui, à leur retour, au moment de la période troublée qui suivit la mort de Moulay al-Hasan, restèrent inutilisés. Lorsque j'arrivai moi-même au Maroc, en 1910, l'un d'eux, malgré son titre d'ingénieur, n'avait d'autre fonction que de surveiller le tonneau d'arrosage du palais !

Salmon nous révèle cependant, dans son enquête, que le bénéfice de l'instruction européenne de ces jeunes gens ne fut pas tout à fait perdu. Déjà le capitaine Erckmann avait pu dresser quelques *tolba* à l'emploi des logarithmes pour le calcul du temps. Si Muḥammad bel Ka'b, un de ceux qui avaient suivi les cours de l'école d'artillerie de Versailles, rapporta, vers 1890, une table de logarithmes à un *fqih* de Fès, Si Muḥammad al-Ġzāwi. Salmon, qui connut ce lettré seize ans plus tard, à un moment où l'astronomie n'était plus étudiée à Qarawiyin, faute de professeur, dit d'al-Ġzāwi qu'il était le seul capable de fabriquer des astrolabes et d'en expliquer le fonctionnement. Homme vertueux et intègre, il ne voulut pas se prêter à certaines compromissions exigées par le ministre Tazi, qui nommait alors les professeurs, et il se borna à faire profiter de ses connaissances un petit nombre de *tolba* qui suivaient son enseignement dans une mosquée du quartier d'al-Blīda. J'ai tout lieu de croire qu'il est le même que Muḥammad b. 'Alī al-Aġzāwi (1), auteur d'un ouvrage édité à Fès, dont il sera question plus loin. En 1906, néanmoins, c'était encore d'un simple cadran solaire que se servait le *mūqqit* d'al-Qarawiyin pour la détermination de l'heure ; il réglait ainsi toutes les pendules, dont une chambre était pleine, et donnait l'heure aux autres mosquées.

La situation de l'enseignement de l'arithmétique n'était pas meilleure, et pour les mêmes raisons ; Salmon cite les noms des derniers titulaires de la chaire : al-Ḥaġġ Šālīḥ at-Tādili (originaire du Tādla), professeur de 1^{re} classe, mort vers 1888, puis Si Ḥalīl, qāḍī de Meknès jusqu'en 1905. Depuis lors, la vacance n'avait pas été comblée à al-Qarawiyin, et les étudiants n'avaient d'autre ressource que de suivre une sorte de cours libre fait par Moulay Idris al-Balġīti à la mosquée du quartier d'al-'Uyūn.

(1) C'est ainsi que ce mot est écrit, en raison des règles de l'orthographe arabe, qui n'admet pas qu'un mot puisse commencer par une consonne non vocalisée, mais on prononce Ġzāwi.

*
*
*

Le premier essai d'imprimerie, ou plutôt de lithographie, à Fès, ne remonte pas au delà du règne de Sidi Muḥammad II b. 'Abd ar-Raḥmān (1859-73). Le matériel nécessaire fut apporté du Caire par un Turc, installé dans le centre de la vieille ville et payé par le sultan. Mais, raconte Salmon, au bout d'une année environ, alors que trois ouvrages seulement avaient été imprimés, le bruit courut que le Turc était un chrétien; on ne tarda pas à le mettre à la porte et le matériel fut cédé à des particuliers.

Sous Moulay al-Hasan, fils et successeur de Sidi Muḥammad (1873-94), prince qui avait un goût réel pour les sciences, une série d'imprimeries privées se montèrent et connurent une certaine activité. Le sultan fit mettre en chantier la grande recension arabe des *Éléments* d'Euclide : *Tahrir uṣūl Uqlides*, par Naṣīr ad-dīn aṭ-Ṭūsī (1), un des rares ouvrages imprimés également en Europe, dans le texte arabe, à l'époque de la Renaissance (2). La lithographie marocaine est, à vrai dire, assez grossière, l'encre pâteuse, le papier de mauvaise qualité. C'est, néanmoins, la première œuvre scientifique qui ait eu, au Maroc, l'honneur d'une édition. Elle fut faite sous la surveillance d'un savant de Fès, Moulay aṭ-Ṭā'i' al-Balḡīṭī, et parut en 1876, en deux volumes, de chacun 450 pages environ. Il est dit dans la préface que les copies qu'on possédait de cette recension étaient traduites du turc.

A l'impression de cet ouvrage se borna la publication des versions arabes des œuvres maîtresses de l'Antiquité. Nous trouvons ensuite, par ordre chronologique d'édition, d'après les dates du répertoire donné dans la *Revue Africaine*, en 1922, par MM. Ben Cheneb et Lévi-Provençal :

1313/1895-96 J.-C. Le commentaire détaillé d'al-Margīṭī as-Sūsī, dont il a été question plus haut, intitulé *al-Mumti'* (le satisfaisant), sur son poème *al-Muqni'*, d'ailleurs publié en marge, selon la déplorable habitude des imprimeurs orientaux, qui ne perdent pas un pouce des pages. Dans les éditions qui suivirent, au nombre de cinq, de 1317 à 1320/1899-1903, on trouve dans la marge, au lieu du *Muqni'*, un autre commentaire de ce poème, par Muḥammad b. Muḥammad b. 'Abd Allah al-Warziṣī, lettré

(1) Célèbre mathématicien et astronome persan du XIII^e siècle J.-C.; cf. Brockelmann, I, 510; Suter, n^o 368.

(2) Rome, typ. Medic., 1594.

marocain, mort à la Mecque en 1174 ou 1176/1760-63 J.-C. Enfin, le commentaire abrégé d'al-Margīṭī par lui-même, *al-Muṭlī'* (celui qui donne la clef) a été publié également à Fès, sans date, probablement vers la même époque.

1315/1897-98. Le *Kaṣf al-asrār* d'al-Qalaṣādi, manuel de calcul très répandu (cf. *supra*) et qui eut aussi plusieurs éditions.

1317/1899-1900. Dans cette même année, parurent successivement : 1^o *Buġyat at-tullāb*, commentaire d'Ibn Ġāzī (1) sur son poème *Munyat al-ḥussāb* (le désir des calculateurs). En marge, on a fait figurer la glose d'un savant de Fès, Muḥammad b. Aḥmad b. Muḥammad Bennis (1753-99), qui fut l'un des maîtres du sultan Moulay Sliman. Une seconde édition a paru deux ans plus tard. 2^o *Ithāf al-mubāsir* (Don au praticien), commentaire par Muḥammad b. 'Alī b. 'Amr al-Ġzāwī (cf. *supra*) du poème d'Ibn 'Āsir (2) sur le quart de cercle à sinus. La marge est occupée par un autre commentaire relatif au même objet ; c'est celui qu'un mufti et qaḍī de Fès au XVIII^e siècle, Sulaymān b. Aḥmad al-Fiṣṭālī, a composé sur l'opuscule si répandu de Sibṭ al-Māridīnī, la *risālat al-faṭḥiyya* (3).

1319/1901-1902. Le calcul des parts successorales, selon les règles compliquées édictées par le Coran, constitue chez les Arabes une science à part, *'ilm al-farā'id*. Ce fut une des causes qui favorisa chez eux le développement de l'algèbre, au point qu'on a souvent attribué aux Arabes l'invention de cette science, ce qui est inexact.

Les ouvrages de *farā'id* sont nombreux au Maroc. On a publié à Fès, à la date indiquée ci-dessus, le traité intitulé *Silk al-farā'id al-yawāqit fi'l-ḥisāb wa'l-farā'id wa'l-mawāqit*, de Muḥammad b. Aḥmad Ibn aṣ-Ṣabbāġ de Meknès, mort en 1076/1665 J.-C. Tout un chapitre concerne l'usage des chiffres ou signes de Fès, *al-ḥaṭṭ al-Fāsi*, pour noter les parts d'héritage (4).

1322/1904-1905. Le principal ouvrage d'Aḥmad b. Sulaymān ar-Rasmūkī, qui vivait à Marrakech dans la seconde moitié du XVII^e siècle, a trait aux mêmes questions. C'est le commentaire d'une courte *urġūza*, intitulée *aġniḥat al-ġurāb* (les ailes du corbeau), œuvre d'un autre savant du Sud-

(1) Cf. *supra*, p. 80, note 3.

(2) Auteur oriental de la première moitié du XVII^e siècle, d'après Brockelmann, II, 358.

(3) Cf. *supra*, p. 82 et note 2.

(4) Cf. plus loin, p. 84, note 2.

marocain, Ibrāhim as-Samlāli, poème que Rasmūki a complété avant de commenter l'ensemble. Une seconde édition, sans date, a suivi.

1326/1908-1909. L'un des poèmes sur la détermination des heures de prière, qui a connu un succès analogue à celui d'al-Margīṭī, est l'*urḡūza* intitulée *Rawḍat al-azhār*, déjà citée précédemment. Elle est due à un *mūqqit* d'al-Qarawīyīn, 'Abd ar-Raḥmān al-Ġādari, qui vivait aux XIV^e-XV^e siècles, et elle a été l'occasion de nombreux commentaires. On a édité à Fès celui qu'a composé 'Abd ar-Raḥmān b. 'Umar as-Susi al-Bu'aqili († Marrakech, 1020/1611 J.-C.), intitulé *Qaṭf al-anwār* (la cueillette des fleurs). En marge a été imprimé le commentaire fait par 'Abd as-Salām b. Muḥammad b. Aḥmad al-'Alamī (1) sur l'*urḡūza* de 'Abd al-'Aziz b. 'Abd as-Salām al-Wazgāni al-Wazzāni, nommée *Tahrīr al-mawāqit*. Je n'ai pas encore de renseignements certains sur la personnalité et l'époque de ces deux derniers auteurs.

Enfin, parmi les éditions non datées mentionnées dans le répertoire de MM. Ben Cheneb et Lévi-Provençal, je dois signaler encore deux petits traités des partages successoraux composés par un fonctionnaire du service des *hubus* (en Orient, *waqf*) de la ville de Fès, Si Aḥmad b. al-Ḥāḡḡ al-'Ayyāsi Skiraḡ : 1^o *ar-Rawḍat al-yāni'a wa't-tamrat an-nāfi'a* (le jardin luxuriant et le fruit nourrissant) ; 2^o *Iršād al-muta'llim wa'n-nāsi fi šifat aškāl al-qalam al-Fāsi*, Guide de l'emploi des « signes de Fès », dont on a fait une traduction française abrégée (2).

Là s'arrête la liste des ouvrages à caractère scientifique lithographiés à Fès. Déjà, en 1906, au moment du passage de Salmon, il n'y avait plus, nous dit-il, qu'un seul éditeur, Ḥāḡḡ Tayyib al-Azraq. Par contre, on voit, à partir de cette époque, apparaître des éditions typographiées. Leur nombre ira croissant jusqu'à l'établissement du Protectorat, et bientôt sortira des presses de l'ancien arsenal chérifien, la *Makīna*, devenue imprimerie municipale de Fès, le premier catalogue de la bibliothèque d'al-Qarawīyīn, dû à la collaboration de M. Alfred Bel, directeur de la

(1) Je ne sais s'il faut identifier ce personnage avec l'auteur du *Ḍiyā an-nibrās* (cf. répert. Fès, n^o 147), le médecin marocain qui fit ses études au Caire et mourut à Fès en 1905 ; cf. ma communication intitulée *De quelques acquisitions récentes sur l'histoire de la médecine arabe au Maroc*, V^e Congrès international d'hist. de la médéc., Genève, 1926.

(2) *Le mécanisme du partage des successions en droit musulman*, par E. Viala, Alger, 1917. L'auteur explique que les « signes de Fès » ont été adoptés dans un but d'abréviation et aussi pour éviter les tentatives d'altération et de falsification.

« medersa » de Tlemcen, et d'un professeur de la vieille université elle-même, homme ouvert au progrès et bibliophile réputé, le chérif Sidi 'Abd al-Hayy al-Kattani.

*
* *

Aujourd'hui que les jeunes générations du Maroc s'instruisent dans les sciences auprès de maîtres européens, dans les collèges musulmans, l'étude de la détermination astronomique de l'heure au moyen des ouvrages que nous avons passés en revue n'intéresse plus guère que quelques spécialistes. J'ai encore vu au palais chérifien, il y a une douzaine d'années, le *mūqqit* faire ses observations avec une certaine habileté. Il y a pour chaque ville un de ces fonctionnaires, payé par les *hubus*, qui donne quotidiennement l'heure au *mu'addin* (muezzin) de la principale mosquée. Ses occupations ne doivent pas être trop absorbantes, puisque, dans la capitale actuelle du Maroc, le *mūqqit* est en même temps *amin* (receveur de la douane) au port. Pourtant, beaucoup de lettrés marocains possèdent encore des connaissances en astronomie, mais leur nombre décroît tous les jours.

Il n'en va pas différemment de la culture des autres sciences exactes. Si elles ont été pratiquées par les musulmans, c'est, on le voit, pour des fins bien particulières, et d'ordre presque exclusivement religieux. A l'inverse des Grecs, théoriciens et philosophes, et qui durent à cette tournure d'esprit de contribuer au progrès des sciences, comme aucun autre peuple ne le fit jusqu'à l'époque moderne, les Arabes n'ont envisagé mathématiques, géométrie, astronomie que par leur côté utilitaire. Il serait injuste de dire qu'ils ne les ont pas développées dans leurs applications, mais leur contribution est modeste. Le Maroc, dernier refuge en Occident d'un Islam replié sur lui-même, ouvre aujourd'hui largement ses fenêtres sur le monde. Longtemps on a nourri l'illusion de trouver dans ses bibliothèques des œuvres rares, certains ouvrages perdus depuis l'Antiquité. On sait à peu près à quoi s'en tenir à présent. Si de temps à autre la patience des chercheurs leur réserve d'heureuses découvertes, celles-ci n'ont jusqu'ici rien apporté qui modifie l'opinion des milieux compétents sur la qualité, assez médiocre en somme, de ce qu'on nomme la science arabe, du moins au point de vue où nous nous plaçons pour juger de la valeur d'une science aujourd'hui.

Ce qui s'est perpétué au Maroc jusqu'aux premières années de ce siècle,

ce n'est pas un souvenir atténué de l'époque des grands observateurs, dresseurs de tables, rédacteurs de catalogues d'étoiles, c'est seulement la petite pratique routinière de la science du calcul de l'heure et la construction des instruments servant à cette détermination. Les derniers astrolabes fabriqués à Fès ont rejoint dans la vitrine des collectionneurs les curiosités de l'art indigène. Il nous reste, avec les éditions et les manuscrits que la Bibliothèque du Protectorat a pu acquérir et sauver de la destruction, une collection assez complète pour permettre d'étudier dans le détail, lorsqu'on voudra le faire, la technique des *mūqqitin* marocains.

Rabat, 12 mai 1931 (1).

D^r H.-P.-J. RENAUD,

Directeur d'études d'histoire des sciences
à l'Institut des Hautes-Études marocaines.

(1) Communication faite au II^e Congrès International d'Histoire des Sciences et de la Technologie, Londres, Juillet 1931, et insérée dans la revue *Archeion*, vol. XIII (1931), Rome, pp. 325-336.

Communication

A PROPOS D'UN MANUSCRIT BERBÈRE

Vers la fin du chapitre qu'il a consacré à la littérature religieuse des Berbères du Sûs, Henri Basset donnait la note suivante (1) :

« Exista-t-il des œuvres d'un autre genre ? La Bibliothèque de l'Académie royale d'histoire de Madrid possède (n° 26 de la collection Gayangos) le manuscrit d'un poème en « langue chleuh traitant de généalogies », in-f° de 63 feuillets écrits sur trois colonnes. C'est sans doute celui dont il est question dans une lettre de Slane à Reinaud (*Journal Asiatique*, 1855², p. 471). Je n'ai aucun autre renseignement sur cet ouvrage. »

De passage à Madrid, en octobre 1930, j'eus l'occasion d'examiner ce manuscrit qui porte en réalité le n° 36 de la collection Gayangos. Il ne s'agit que d'un traité berbère de *fiqh*, divisé en trois parties et dû au fameux Mhammed U-'Âli U-Brâhim Auzâl, qui écrivait vers le début du XVIII^e siècle et dont nous possédons deux ouvrages en berbère : le *Haud* et le *Bahr ad-dumû'* (2). N'ayant pas alors ces deux textes à ma disposition, je n'ai pu identifier le manuscrit de Madrid ; mais il m'a cependant été facile de m'assurer qu'il ne s'agissait, malheureusement, pas d'un « poème traitant de généalogies ».

Georges S. COLIN.

(1) Cf. *Essai sur la littérature des Berbères*, p. 80, n. 2.

(2) Cf. H. Basset, *Essai...*, pp. 75-77.

Bibliographie

R. MENÉNDEZ PIDAL. *Orígenes del español. Estado lingüístico de la Península ibérica hasta el siglo XI*. — Segunda edición, tomo I. Madrid, 1929, 591 pages.

Peut-être n'est-il pas trop tard pour signaler, ici, à l'attention des arabisants dialectologues qui étudient les parlers du Maghrib, le travail magistral que M. R. Menéndez Pidal a consacré aux origines de la langue espagnole.

Les domaines linguistiques roman et arabe se sont en effet trop profondément copénétrés, durant de longs siècles, dans la Péninsule ibérique, pour qu'un travail approfondi, consacré à l'un de ces domaines, ne s'intéresse pas à quelques parties de l'autre. Dans l'ouvrage de M. Menéndez Pidal, l'attention des arabisants sera plus particulièrement retenue par les différents chapitres qu'il a consacrés aux parlers romans des Mozarabes ou Chrétiens arabisés à la suite de plusieurs siècles passés sous la domination des Musulmans.

Le langage des Mozarabes avait déjà fait l'objet d'un volumineux et consciencieux travail de Simonet : *Glosario de voces ibéricas y latinas usadas entre los Mozarabes, precedido de un estudio sobre el dialecto hispano-mozarabe*; Madrid, 1889; ccxxxvi + 628 p. Mais, comme son titre l'indique, il s'agissait surtout d'un travail lexicographique. Dans les *Orígenes del español*, les chapitres relatifs aux parlers romans mozarabes étudient surtout des points de phonétique; ils complètent heureusement — en les utilisant, d'ailleurs — les matériaux que Simonet avait réunis dans son introduction historico-linguistique.

Pour le romaniste, les parlers mozarabes offrent ce grand intérêt de refléter l'état où se trouvaient les parlers romans du Sud de la Péninsule lors de la conquête musulmane du VIII^e siècle. Ils se trouvèrent alors relativement isolés des parlers du Nord et, demeurant exclusivement des parlers « vulgaires » (la langue de culture étant rapidement devenue l'arabe), ils évoluèrent plus lentement sans subir — entre autres — l'influence d'une langue classique (latin), ou d'une langue officielle romane.

Pour la période antérieure au XI^e siècle, celle dont s'occupe exclusivement l'auteur dans le tome I, on ne possède pas en roman mozarabe de textes analogues à ceux que les Moriscos ont laissés et qui constituent la littérature *aljamiado*, c'est-à-dire des textes romans dialectaux transcrits au moyen de l'alphabet arabe. Les

documents récoltés et réunis par Simonet sont (avec quelques très rares et très courtes phrases glanées dans le *dīwān* d'Ibn Quzmān) des mots isolés, conservés dans des traités techniques (médecine; pharmacopée; botanique; agronomie), des listes de toponymes et de sobriquets, ou des glossaires composés par des Chrétiens pour faciliter la tâche de ceux qui travaillaient à la conversion des Musulmans soumis. Il s'agit donc, dans la majorité des cas, de termes romans que les Mozarabes continuèrent d'employer après qu'ils furent devenus arabophones. Cet élément roman, enrobé dans le lexique arabe, se trouve donc dans une situation tout à fait analogue à celle de l'élément berbère archaïsant que l'on retrouve dans les parlers des Jbāla du Nord-Ouest marocain, qui sont d'anciens Berbères arabisés; sans doute, les berbérissants pourront-ils un jour, pour l'établissement d'un historique de la langue berbère, en tirer le même parti que M. M. P. a su tirer de ce qui nous a été conservé du vocabulaire mozarabe.

A partir du XII^e siècle, à la suite des persécutions exercées par les Almoravides et surtout par les Almohades, les populations mozarabes émigrèrent dans le Nord de l'Espagne, où elles ne furent pas sans exercer une action linguistique. Mais aussi, principalement à partir du règne de 'Abd al-Mu'min, elles furent déportées au Maroc où, introduisant leurs façons de vivre comme leurs techniques urbaines et rurales, elles implantèrent un bon nombre de mots romans. On le voit, l'importance de l'élément mozarabe n'est pas seulement péninsulaire, elle est aussi maghribine; et c'est un lien de plus, rattachant l'Afrique du Nord au domaine de la *Romania*.

On trouvera facilement, à la table des matières, l'indication des chapitres relatifs aux parlers mozarabes. Leur lecture suggère quelques observations :

Dans les noms propres d'auteurs arabes d'Espagne que cite M. M. P., le mot *Ibn* est toujours rendu par *Ben*; cette transcription, qui serait justifiée en Afrique, ne l'est pas pour la Péninsule, où la forme dialectale du mot était *Abēn*.

P. 98. — Le *مُخْتَبِر* « sorte de récipient pour le vin » d'Ibn Quzmān ne me semble pas pouvoir dériver d'un **mūstiarīu*, car le groupe mozarabe *hš* correspond toujours au latin *ks* (*x*, *cs*), de même que *ht* correspond à *kt*. Comme il s'agit d'un récipient pour le vin, je préférerais penser à un nom d'instrument dérivé de *miscēre* [*cinum*] : **mixāriūm*, **miksāriū* « cratère, vase où l'on mélange le vin d'eau avant de le boire », qui donnerait normalement, en roman hispanique ancien : *miḥšair*, exactement le *مُخْتَبِر* d'Ibn Quzmān. Le latin classique ne paraît cependant avoir connu, dans ce sens, que *mixtārius*; on pourrait donc penser aussi à rapprocher directement le mozarabe *miḥšair* de ce dernier terme. D'autre part, l'un des noms de l'« échanson » en arabe d'Espagne était *mazzāḡ*, litt. « mélangeur », qui est attesté par le *Vocabulista* et le lexique de P. de Alcalá.

P. 149. — Les arabisants auront à tenir compte de la suggestion de l'auteur qui propose de lire **Ibn Baškwēl* « le fils du petit Basque, esp. *Bascuelo* » le nom du fameux biographe cordouan que l'on lisait jusqu'à présent *Ibn Paškwāl* « le fils de Pascal ».

P. 196. — Dans *ġirbāl* « crible », la terminaison *-āl* représente bien le suffixe diminutif *-ĕllu* ; mais il ne s'agit pas d'un fait mozarabe : le mot a passé, anciennement, en Orient, dans l'arabe classique, sans doute par l'intermédiaire de l'araméen, et c'est la conquête musulmane qui l'a ramené en Espagne. Le latin *cribellu-* a d'ailleurs passé directement aussi dans les parlers maghribins sous la forme *kərbāllō* (Nord-Ouest du Maroc).

P. 291. — Le mot *ترحطة* « truite », que donne Al-Qazwīnī à propos de l'Ébre, n'est pas à corriger en *ترجطة* **truċta-tūruċta* = castillan *trucha*, comme le veut Simonet, mais en *ترخطة* **truĥta-tūruĥta*, représentant mozarabe normal du bas-latin *trueta*, que cite Isidore de Séville.

P. 393. — Corriger *نخت* en *نخت*.

P. 412. — C'est le bas-latin hispanique *nizum*, signalé par Isidore de Séville avec la valeur de « prune », ou plutôt sa variante *nīsum*, qui est à l'origine du marocain *nīš*, nom de l'« abricot » dans certains parlers de la région de Tétouan, ville profondément hispanisée. Ce dérivé marocain est d'autant plus intéressant qu'en Espagne, aujourd'hui, on ne retrouve de dérivés de *nīsum* que dans le Nord du Léon et dans les Asturies.

P. 417. — Le chapitre de géographie linguistique consacré au nom de la « belette » porte à croire que le *Vocabulista*, édité par Schiaparelli, a été, selon toute vraisemblance, composé plutôt en Aragon que dans la région de Valence, comme on le pensait jusqu'ici. C'est, du moins, une déduction plausible, puisque l'origine « valencienne » de ce vocabulaire était assez hypothétique ; au fond, le seul argument précis invoqué était que plusieurs gloses y ont une allure catalane ; mais cela n'est peut-être pas suffisant pour continuer à repousser l'idée d'une origine aragonaise. M. Menéndez Pidal, attaché à l'hypothèse d'une origine « valencienne » ou « levantine », en conclut que, si le représentant mozarabe de l'aragonais actuel *paniquesa* « belette » figure dans le *Vocabulista*, c'est que l'aire d'emploi de cette appellation s'étendait, au XIII^e siècle, jusqu'au littoral du royaume de Valence.

P. 447, n. 3. — « Il est très probable que la population musulmane de l'Aragon n'avait jamais parlé arabe, mais employait le roman aragonais, seul langage que parlaient les Moriscos aragonais du XIV^e et du XV^e siècle ». Cette hypothèse paraît difficile à soutenir depuis que l'on a retrouvé des documents arabes, du XIV^e ou XV^e siècle, rédigés en dialecte hispanique par (ou : pour) des Musulmans établis dans la région du Jalon, à l'Ouest de Saragosse (cf. *Notes sur l'arabe d'Aragon*, in *Islamica*, 1930, p. 159-163). — Dans l'anecdote rapportée dans l'*Ihāta*, le gouverneur almoravide de Saragosse ne s'adresse pas à son page *en aljamía*, mais, dit le texte, dans une langue non arabe : *بلسان عجمي* ; il s'agit sûrement d'un parler berbère que le gouverneur saharien employait à dessein pour ne pas être compris du célèbre *Ibn Bāġġa*, natif de Saragosse, qui était présent et à qui le roman devait être une langue familière.

Georges S. COLIN.

F. BEGUINOT, *Il Berbero Nefusi di Fassâto*, in *Publicazioni dell' Istituto per l'Oriente*, Rome, 1931, 1 vol. in-8, VIII + 314 pages.

Les berbérissants se réjouiront à juste titre de voir paraître le travail du professeur Beguinot, consacré au parler berbère de Fassâto (Djebel Nefoûsa). Depuis longtemps le besoin se faisait sentir d'instituer dans cette province reculée du domaine berbérophone une enquête linguistique approfondie, à laquelle la situation privilégiée du Djebel Nefoûsa en bordure immédiate de la grande voie d'accès orientale du Maghreb prêtait ou paraissait susceptible de prêter à l'avance un exceptionnel intérêt. La rareté, la dispersion, et par-dessus tout l'incertitude des matériaux jusqu'ici recueillis sur les parlers berbères de Tripolitaine — la moins incomplète de nos sources antérieures de renseignements, la *Relation du Djebel Nefousa* de Motylinski remonte à la date héroïque de 1898 — feront donc apprécier dans toute son importance la bonne fortune qui nous vaut d'être enfin dotés d'une œuvre aussi ferme et documentée que l'est celle publiée aujourd'hui par M. le professeur Beguinot. Mais il convient de signaler dans leurs principaux détails toutes les originalités de cet excellent travail.

Une première partie (p. 1-24), réservée à la phonétique, étudie le matériel sonore du parler et les diverses combinaisons et mutations de phonèmes; il y a une foule de notes utiles à glaner dans ces pages où le point de vue comparatiste occupe une large place et a donné lieu à de nombreuses références bibliographiques empruntées tant au domaine berbère déjà exploré qu'à celui des parlers arabes voisins. On remarquera en particulier, dans la liste des sons, l'absence des dentales *t*, *d*, mouillées ou palatalisées, si communes dans la *Znatiya* des oasis : aussi l'existence simultanée, connue depuis longtemps en Afrique du Nord, mais signalée seulement dans les meilleures études, d'un *g* ordinaire, très voisin du *g* français dans *guerre*, et d'un *g* légèrement vélarisé : *ǧ*. L'instabilité inconditionnée du timbre vocalique amenant dans la bouche d'un même informateur des formes alternées *amên* et *amân*, « l'eau », *niyet* et *nêyet*, « elle », *essûq* et *essûq*, « le marché », etc., est intéressante aussi à relever, parce qu'on a trop tendance en règle générale à faire intervenir dans ces phénomènes d'oscillation de timbre l'influence du voisinage consonantique; il y a des préférences dialectales de timbre absolu qui se trahissent notamment dans la modalité de base de la voyelle furtive de disjonction servant à prononcer les groupes de consonnes (*a* chez les A.-Seghrouchéen du Sud, *i* dans certains parlers arabes des *Jbâla*, *u* fréquent, semble-t-il, au Djebel Nefoûsa, etc...); elles tendent à déterminer ces remaniements vocaliques, que l'observation de l'auteur nous fait saisir ici sur le vif, par l'intermédiaire desquels le groupe assimile peu à peu les apports venus de l'extérieur et dont le résultat est la création de morphèmes vocaliques originaux caractéristiques de l'opposition interdialectale. Il aurait donc fallu, pour être ici complet, adjoindre à l'énoncé du phénomène général un certain nombre d'exemples particuliers montrant les tendances locales du parler de Fassâto à faire correspondre, entre autres, dans une imposante série de mots, *u* (Fassâto) à *a* (Kabylie, Soûs) (*ufés / afus*, « bras », *uféd / afud*, « genou », *uséf / asif*, « cours d'eau »;

tusa / tasa, « foie », *tudeft / taduft*, « laine », etc.); de même *u* (Fassâto) à *i* (Soûs) (*zûmer / izîmer*, « agneau », *zûker / izîker*, « corde », *oqdû / agûdi*, « trou », *ûzû / izi*, « mouche », etc.). Ces derniers faits rapprochent le parler de Fassâto du Zénaga (*ufes / afus*, « bras »; *tud / tit*, « œil », etc., et aussi de Ghadamès (*iun / ian*, « un », *tulifsa / talefsa*, « vipère », etc.), nous verrons tout à l'heure que ce ne sont pas là ses seules affinités sahariennes.

L'alternance occasionnelle intradialectale : *consonne non emphatique / consonne emphatique*, est moins évidente; elle nous paraît résulter dans tous les exemples cités d'une simple accommodation à distance intervenant par emphatisation, sauf peut-être le cas, autonome, de *r / r* (*tarwâ / tarwâ*, « fils »; *tamûrt. / tamûrt.*, « terroir », etc.).

Le paragraphe 5, consacré au traitement des groupes de voyelles, ne fait pas état, côte à côte avec l'emploi d'une semi-voyelle de disjonction ou le recours à la contraction ou l'élision, d'un autre procédé qui paraît aussi fréquent dans certains cas et consiste à intercaler un *d* entre les deux voyelles en séquence immédiate. Sur ce point, on considérera, entre autres, les exemples suivants empruntés à la p. 107 : *u-(d)-ak-yemlu-š*, « il ne t'a pas dit »; *mâmmô-(d)-ak-yemlûn?* « qui t'a dit? »; *tmatût-elli u-(d)-as-uriġ-š*, « cette femme à qui je n'ai pas écrit », etc. Cette utilisation d'un *d* comme élément disjonctif rappelle un trait caractéristique des parlers du Soûs.

On lira avec intérêt les six pages réservées par M. le professeur Beguinot à l'étude de l'accent; on n'a point pour accoutumé de voir les monographies dialectales consacrées au berbère s'étendre aussi longuement sur un pareil sujet qui a pourtant une importance capitale dans l'évolution morphologique. La part respective des différents facteurs physiologique, psychologique et traditionnel dans la position de l'accent, les rapports de celui-ci avec la constitution syllabique du mot et les effets de son déplacement pour des raisons grammaticales, tout cela est bien et exactement vu. Seule peut-être l'aphérèse présumée, par suite de déplacement d'accent, de l'*i* du pluriel, envisagée p. 16 dans *tašišît*, « bouteille », pl. *tšišiyîn* (pour *tšišiyîn?*), pourrait-elle être contestée dans une certaine mesure : il est fréquent de voir, en effet, à une voyelle *i* des autres parlers, correspondre dans le parler de Fassâto, l'absence totale de vocalisme — ce que les techniciens de l'indo-européen appellent la voyelle zéro —, ainsi *usef / asif*, « cours d'eau »; *fis / ifs*, « hyène »; *tri / itri*, « étoile »; *sin / isin*, « dent », etc.; on peut donc se demander s'il ne s'agit pas ici, plutôt que d'une usure phonétique très admissible, de la manifestation tout à fait indépendante d'un vocalisme original. Cette alternance dialectale : zéro / *i*, fait d'ailleurs double emploi avec *u / i* déjà vu; elle souligne l'autonomie mutuelle des morphèmes : *a-a* et *a-u*, — *algâm* et *algûm* — observés pour *chameau*, par ex., *a* représentant dans le premier la voyelle normale de dégagement du *ġ* — cp. *effaj*, « sortir », *-aj*, suffixe de la 1^{re} pers. sing. des verbes —, et *u* correspondant dans le second à la voyelle zéro des autres parlers : *algem*.

Si nous nous permettons d'insister, en passant, sur ce dernier point de la dis-

inction de la voyelle de dégagement et de la voyelle morphologique, c'est pour bien marquer que le phénomène d'alternance vocalique signalé page 23 : *samháj*, « j'ai pardonné » / *samhiǵ-ák*, « je t'ai pardonné », ne nous paraît pas pouvoir répondre à la dissimilation proposée : *a-a* > *i-a*, entraînée par la séquence de deux voyelles *a*, sinon au déplacement de la coupure syllabique : *sem / háǵ / sem / hi / ǵ-ák*, qui soustrait la voyelle neutre de disjonction venant après *h* à l'influence de *ǵ* pour la placer de manière exclusive sous celle de *h*; ainsi s'explique le timbre *i* nouveau voulu par le dégagement de cette dernière consonne. Ce petit fait n'aurait pas d'autre importance s'il ne rendait compte de façon très nette du caractère purement phonétique et non morphologique de la voyelle *a* qui accompagne le suffixe de la 1^{re} pers. sing. du verbe, *-aǵ*; M. le professeur Beguinot ne semble pas s'être attaché à cette distinction.

La seconde partie de l'ouvrage recensé traite de la morphologie (p. 25 à 127). Nous devons nous borner à signaler les faits principaux apportés ou confirmés au cours de cet exposé clair, nourri et fortement documenté.

L'existence de la forme d'oriste à préfixe *sa*, *sad*, observée à *Jádo*, n'avait encore été signalée que pour le parler berbère des *Gmāra*; il n'est pas sans intérêt de rassembler des petits faits linguistiques de ce genre qui nous rappellent, par leur discret témoignage, la fonction géographique essentielle du couloir nord-africain, trait d'union séculaire des populations répandues sur son parcours. La conjugaison du verbe offre au reste d'autres particularités qui manifestent tantôt des influences sahariennes — tel le caractère consonantique conservé au préfixe *y-* de la 3^e pers. masc. sing. et les finales en *-et* des pers. du fém. plur. —, tantôt des affinités très grandes avec la *Znatiya* des oasis — ainsi du *-t* de l'impératif masc. plur. et de la fréquence du suffixe *-u* ajouté au thème verbal pour distinguer les personnes du pluriel de celles du singulier. Pour la même raison que dans les autres parlers — reformation analogique de la 3^e pers. sing. sur le pluriel correspondant — on observe aussi souvent à la dite personne du singulier l'extension de ce vocalisme *-u*. Le système complet, qui met en jeu une alternance : *i* (sing.) / *u* (plur.), bien connue aussi des autres parlers zénètes, est conservé intact dans les verbes du type *ǵfk*, « donner » (*ǵfkǵ*, « j'ai donné »; *nefkù*, « nous avons donné »); ailleurs son maintien se trouve sans doute dissimulé par suite de contractions vocaliques : par ex. : *étta*, « oublier »; *ettiǵ*, « j'ai oublié » (< **ett(a)-i-ǵ* ?), *nettà*, « nous avons oublié » (< **netta-ù* ?). La survivance de ce procédé d'opposition vocalique n'est d'ailleurs point généralisée à tous les types de verbes; la grande originalité du parler de Fassáto est dans l'extension de ces flexions vocaliques de nombre à toutes les parties du verbe : impératif, oriste, et même forme d'habitude, alors qu'elles se trouvent ordinairement réservées dans les autres parlers au prétérit, se montrant tout au plus à l'occasion aux 2^e et 3^e pers. plur. de l'oriste (verbes du type *neǵ*). Il y a là sans doute un phénomène récent d'évolution tendant à unifier peu à peu les thèmes, analogue à celui qui s'observe dans les autres parlers de la *Znatiya*, mais se présentant ici avec des caractères extrêmement prononcés. La même voyelle *u*, indicative de plu-

riel, se retrouve infixée au thème dans les verbes dits *d'état* à conjugaison archaïque incomplète comme dans beaucoup d'autres parlars : Ex. : *meššék*, « il est petit » ; *meššúket*, « ils sont petits ». Elle s'étend même aux formes verbales dérivées généralement régulières ailleurs.

La forme d'habitude à préfixe *t-* du factitif — *sérwel*, « faire fuir » ; H. *tsérwel* — explique peut-être la présence de l'*ss-* initial géminé, si souvent rencontré ailleurs au même thème ; il est possible en effet qu'on ait affaire à une assimilation généralisée : **ts-* > *ss-*, contrariée en Nefoúsi pour des raisons particulières.

La négation *mūš*, usitée en proposition nominale, réalise une excellente synthèse des tendances vocaliques originales du parler ; elle représente en effet très vraisemblablement l'arabe *mā-šī* — c'est aussi l'opinion de l'auteur — remanié sur la double base d'alternance dialectale : *a > u*, *i > zéro*.

En ce qui concerne le pronom personnel isolé, on notera l'existence intéressante d'une forme féminine pour la 1^{re} pers. plur. ; ceci rejoint Zouaoua, Ahaggar et aussi Soûs. Au contraire, le morphème de la 2^e pers. sing. et plur., à préfixe *š-*, appartient à la *Znatiya*. *Nit. niyet*, « lui », « elle », pour la 3^e pers. du sing., sont géographiquement isolés ; ils ne le sont certainement pas sur le plan historique, puisqu'ils rendent un compte parfait du pluriel *nitni*, « eux », commun à la plupart des parlars.

La particule démonstrative *d*, *t*, employée dans un grand nombre de parlars à l'étoffement du pronom personnel isolé de la 1^{re} pers., s'est étendue en Nefoúsi au pronom régime direct et indirect : *iyed*, « moi », « à moi ».

Il y a encore à glaner dans le chapitre des particules qui clôt la seconde partie du livre de M. Beguinot : *in*, *n*, préposition indicative de mouvement vers un lieu, sert également à l'expression du datif — *yemlās n bušil*, « il a dit à l'enfant » — ; c'est vraisemblablement cette seconde valeur qui est primitive, car le datif apparaît en rapport étroit dans tout le domaine berbère avec le génitif dont l'indice général dans le parler étudié est précisément *n* (employé devant tous les noms masc. ou fém.) ; l'autre valeur en est dérivée par le sémantème intermédiaire de *but*, d'où *direction*, *mouvement vers*. Ce double sens particulier de *n* est jusqu'ici spécial au Djebel Nefoúsa ; peut-être a-t-il été commun jadis à divers parlars berbères de la plaine atlantique du Maroc, aujourd'hui disparus devant l'arabe ; on le retrouve dans les phrases berbères des *Documents inédits d'histoire almohade* (1) et aussi, comme un fait à peu près certain de substrat, dans le parler arabe de Tanger (2). C'est encore un de ces traits assez nombreux et déjà indiqués qui relie Fassâto aux aires linguistiques marocaines.

Une troisième et dernière partie de l'ouvrage de M. Beguinot est consacrée à de brèves notes de syntaxe, matière qui diffère le moins d'un parler berbère à l'autre ; comme il est attendu, elle ne révèle rien de singulier.

En dehors du plan général à l'intérieur duquel est étudiée la grammaire du

(1) Cf. G. Marcy, *Les phrases berbères des Documents inédits d'histoire almohade*, *supra*, p. 61 *sqq.*

(2) Cf. W. Marçais, *Textes arabes de Tanger*, Paris, 1911, p. 11, ligne 23.

parler de Fassâto, l'auteur a réservé en fin du livre une très notable place aux textes et au vocabulaire qui viennent ainsi de façon très heureuse compléter par du document les considérations abstraites de la première partie. Des phrases courantes, traduites et accompagnées d'abondantes notes explicatives, occupent les pages 133 à 144; une dizaine de contes, où l'on retrouve tous les thèmes favoris du folklore berbère, font suite, ainsi qu'un certain nombre de courts textes descriptifs consacrés à la région du Djebel Nefoussa et à ses habitants (p. 145 à 201). Le livre s'achève par un copieux et fort utile lexique à double entrée italien-berbère et berbère-italien. On notera dans ce dernier l'effarante invasion des termes arabes qui ne respecte même pas les postes essentiels de la *koiné* pan-berbère — ainsi du verbe *ili*, « être », remplacé par *kan* —, l'isolement géographique doit en être incriminé au premier chef. Le vocabulaire turc a participé aussi, mais dans une bien moindre mesure, à cet assaut; il est curieux, par exemple, de voir le terme traditionnel *tağenjaut*, *tağenjait*, « la cuiller », éliminé par un mot d'origine turque, *tkāšikt* (turc : *qāšēq*, *qāšūq*).

Il serait vain d'espérer donner un aperçu complet des faits nouveaux et pleins d'intérêt apportés par l'étude du professeur Beguinot à notre connaissance dialectale du berbère; la clarté et la richesse de l'exposé, la précision d'une transcription très suffisante, qui note l'essentiel des nuances et de la quantité vocalique sans surcharger à l'excès la graphie, la réserve voulue de l'auteur soucieux d'apporter, avant tout, non des théories, mais du document de solide qualité, sont autant de traits qui méritent à M. le professeur Beguinot la reconnaissance autant que les sincères éloges des berbérissants.

G. MARCY.

*
* *

Au point de vue de la dialectologie arabe et, plus spécialement, en ce qui concerne les parlers maghrébins, la monographie linguistique que M. F. Béguinot vient de consacrer au berbère de Fassâto (Jbel Nfusa) provoque les observations suivantes :

PHONÉTISME. — 1° Dans un grand nombre de mots empruntés à l'arabe, le berbère de Fassâto offre un *t* là où, étymologiquement et conformément à la phonétique de l'arabe de Tripoli, on devrait avoir un *d* (provenant de ض ou de ظ). Cet assourdissement, inconditionné semble-t-il, est à rapprocher du phénomène identique que l'on a relevé depuis longtemps dans les parlers arabes du Maroc du Nord-Ouest (citadins et montagnards) comme aussi à Alger et à Tlemcen, c'est-à-dire dans des régions où une grande partie de la population est constituée par des Berbères arabisés; il pourrait donc s'agir également, à Fassâto, d'une action du substrat phonétique.

2° Alors que les parlers arabes de la Tunisie du Sud comme ceux de la Tripolitaine (y compris la ville de Tripoli) ont conservé au ج sa valeur sonore : *g*, il est à remarquer que, dans la grande majorité des emprunts que le berbère de Fassâto a

faits à l'arabe, c'est le phonème sourd *q* qui correspond au ق (1). Au Maghrib, cette valeur est actuellement caractéristique du phonétisme des parlers arabes appartenant à la vieille couche pré-hilâlienne (2) : centres urbains anciens et tribus de montagnards établis dans la zone d'influence des vieilles capitales : Fès, Tlemcen, Constantine et Cairouan. Or, en Tunisie, pays limitrophe de la Tripolitaine, la valeur *q* ne se rencontre qu'à Tunis, à Cairouan (ainsi que dans les petites villes du Sâhel de cette ancienne métropole : Takrouna, etc.) et à Sfax ; et ce dernier point, le moins éloigné du massif montagneux des Nfûsa, en est cependant distant d'environ quatre cents kilomètres.

D'autre part, plus à l'Est, on ne retrouve la prononciation *q* que dans les parlers de deux vieilles villes égyptiennes : Damiette et Rosette.

L'existence de cet îlot berbérophone, qui a conservé au ق cette valeur de *q*, est donc curieuse. Un îlot analogue se retrouve d'ailleurs au Maroc, chez les Zâyân ; actuellement, en effet, les seuls arabophones avec qui ces derniers soient en contact, sont des bédouins donnant au ق la valeur de *g* ; malgré cela, dans la grande majorité des emprunts arabes que l'on relève dans le parler berbère des Zâyân, le ق a pour correspondant un *q*. Il ne peut s'y agir d'une restitution (3) dont on ne verrait guère le mobile, mais, plus vraisemblablement, d'une conservation : Les emprunts arabes où ق sonne *q* ont été faits, anciennement, par les Zâyân à des parlers arabes où cette prononciation était normale, c'est-à-dire à des parlers pré-hilâliens de l'hinterland méridional de Fès ; et les emprunts — infiniment plus rares — où ق sonne *g* sont à considérer comme post-hilâliens. Dans le cas particulier du parler de Fassâto, il faut se souvenir que, durant l'antiquité comme à l'époque islamique, le massif du Jbel Nfûsa a subi l'influence culturelle de Tripoli ; or, antérieurement à l'arrivée des Banû Hilâl (première moitié du XI^e siècle), cette ville n'avait sûrement pas le parler bédouinisant qu'on y emploie aujourd'hui, mais, comme les autres grandes villes arabophones du Maghrib, un parler citadin où le ق sonnait *q*. D'ailleurs, chez les Juifs de Tripoli, mieux protégés contre la bédouinisation que la population musulmane de la ville, le ق sonne encore *q* (4) ; et, sans préjuger de l'origine de ces Juifs, on peut admettre que leur prononciation reflète un état ancien du parler local. Dans toute l'Afrique du Nord, alors que les plaines ont été à peu près complètement bédouinisées, les villes et les massifs montagneux ont, le plus souvent, constitué devant l'invasion hilâlienne de solides centres de résistance linguistique.

(1) Même dans un mot particulier à la civilisation rurale comme *aslūqt* « lévrier » (p. 229) que les parlers arabes maghribins connaissent en général sous la forme « bédouine » *slūgi*.

(2) Quand, toutefois, la prononciation du phonème si complexe qu'est le *q* n'y est pas atténuée en ^ʿ (*hamza*) ou en *k*.

(3) Cf. *contra*, V. Loubignac, *Étude sur le dial. berb. des Zaïan*, I, p. 96 : « *g* arabe, mis pour *q*, redevient *q* ».

(4) Cf. Stumme, *Märchen u. Gedichte aus der Stadt Tripolis*, p. 200.

3° L'accommodation *el-woḥt* « temps, moment », à côté de *el-woqt* (p. 273) est à rapprocher d'un traitement analogue (mais poussé plus loin), appliqué au même groupe de consonnes dans les parlers montagnards du Maroc : *fiwaḥ*, *fūyah* « quand ? », < في اى وقت >; *dūḥ* « maintenant », < ذا الوقت >, où le *ḥ* représente *-qt* > *-ḥt* > *-ḥ*. (Cf. W. Marçais, *Tanger*, p. 419; G. S. Colin, *Nord Taza*, p. 86.)

Sans risquer une conclusion, on se bornera à signaler ici que, par trois détails de phonétique, les emprunts arabes relevés dans le berbère de Fassâto semblent se rattacher, non pas aux parlers bédouins actuels des régions immédiatement avoisinantes, mais au groupe des vieux parlers pré-hilâliens, dont les moins éloignés — géographiquement — du pays des Nfūsa, ne semblent pas dépasser aujourd'hui la Tunisie centrale.

VOCABULAIRE.

P. 214. — Alors que, dans la plupart des parlers maghribins, l'ar. class. *موسى* « couteau » a perdu sa terminaison *-ā*, on retrouve à Fassâto l'emprunt *el-mūsī* (p. 214), où le *-ī* final correspond à *-ā* arabe selon la permutation inconditionnée *ā* > *ī*, bien connue de nombreux parlers berbères (cf. p. 213 : *amesmir* « clou »; p. 226 : *ellḥānni* « henné »).

P. 252. — Si *aḥḥjāl* « veuf; qui a répudié sa femme », fém. *taḥḥjālt*, n'est pas simplement l'arabe maghribin *haḥḥjāt*, avec chute du *h* initial, c'est une heureuse attestation de l'existence d'un représentant vivant de *أَجَال*, que l'on a, depuis longtemps, proposé comme son prototype, avec passage du *hamza* (ou de *zéro*) à *h*.

P. 256. — *aftākzi* « batelier » comporte, non pas la *nisba* turque (qui est *-li*), mais le suffixe turc qui sert à former des noms d'artisans.

P. 261. — *asenfāz* « marchand de beignets frits » est un nom arabe d'artisan du type *R¹ a R² R³ ā R⁴*, particulier aux racines quadrilitères; il est tiré, avec une métathèse et une assimilation, de la racine *SFNĠ*, d'origine grecque, qui a donné différents noms de l'« éponge » et du « beignet » (cf. W. Marçais, *Tanger*, p. 346).

P. 224. — La distinction actuelle entre *bišiu* « chat domestique » et *qattūs* « gros chat sauvage » est à relever. Ce dernier terme est un emprunt à peu près certain au latin *cattus* (cf. *Hespéris*, 1927, p. 96); or, si les Berbères ont emprunté ce mot au latin, c'est qu'à l'époque il devait s'agir du chat domestique et non du chat sauvage; *cattus* n'a pu être emprunté que comme « terme de civilisation », et l'histoire de sa déchéance serait curieuse à rechercher. Quant à *bišiu*, il se rattache à une série de noms du chat domestique dont l'on retrouve des éléments un peu partout dans le monde méditerranéen; la base fondamentale de ces appellations est un groupe bilitère *labiale* + *sifflante* qui, dans les régions de langue arabe, a été trilitérisé selon des procédés divers : *BSS*, *BZZ*, *BŠŠ*, *MŠŠ*, *M + W + Š* : il s'agit évidemment de l'interjection employée couramment pour appeler le chat.

P. 263. — Faute de mieux, je proposerais aux berbérissants comme étymologie de *azūfri* « vagabond » l'arabe maghribin *zūfri* « manœuvre travaillant sur un

chantier» ; celui-ci dérive du français *les ouvriers, des ouvriers*, coupé faussement *le-zūfrīya, de-zūfrīya*, par des indigènes connaissant mal le français ; puis, de *zūfrīya*, bien senti comme un pluriel et emprunté comme tel, on a tiré un singulier *zūfri*. Ce terme tout moderne a pu être introduit au Jbel Nfūsa, soit par des contre-maitres ou des tâcherons européens, soit par des Nfūsa ayant travaillé dans les mines de Tunisie. Le sens de « vagabond » est intéressant ; il doit provenir de l'idée de « manœuvre sans feu ni lieu, passant d'un chantier à un autre selon les besoins des entreprises ». En arabe, d'ailleurs, le mot a souvent une valeur péjorative.

P. 264. — Avec la valeur de « peut-être », *bālek* ne représente pas l'arabe *bāl-ek!*, mais bien le turc *bālki*.

P. 265. — *drīm* « argent monnayé » représente l'arabe *drāḥam*, pl. de *dārḥam* « drachme », avec passage de *ā* à *ī* et chute du *h*. Ce qui est curieux, c'est que la même altération se retrouve d'un bout à l'autre du monde berbère : B. Mnāṣer, B. Snūs, B. Znāsen, et au Sūs ; elle doit être ancienne.

P. 266. — L'attestation de l'emploi de *eddāgeret* « sorte de vase en terre cuite » (= ar. *ed-dāgra*) étend loin vers l'Est l'aire de ce terme d'origine romane, qui a été étudié par M. W. Marçais (cf. *Tanger*, p. 245).

P. 271. — On ne peut dire, à proprement parler, que *elkārhabet* « camion (automobile) » provient *du radice araba*. Il s'agit du persan *kah-rubā*, litt. « attire-paille », qui désignait le *succin* et a été emprunté avec ce sens par l'arabe ancien. Puis, en raison des propriétés électrogènes de l'ambre jaune, c'est ce mot qui a été employé dans l'arabe moderne pour traduire « électricité ». En arabe tunisien, enfin, on est passé de ce dernier sens à celui de « automobile », et c'est avec cette valeur toute moderne que le mot arabe, d'origine persane, a été emprunté par le berbère de Fassâto.

P. 276. — *errōšen* « fenêtre », terme de civilisation urbaine, d'origine persane, qu'on est un peu surpris de retrouver dans un parler berbère. Mais il est courant à Tripoli dans ce sens, et le cairote le connaît avec la valeur toute proche de « trou d'aération, ciel ouvert ». L'hispanique connaissait *rauzana* « sorte de fenêtre », qui survit en Algérie : Bū-S'āda *rūzna* « trou pratiqué dans une terrasse pour donner issue à la fumée » (cf. *Vocabulista*, p. 386 ; Beaussier, s. v.).

P. 277. — *essūkkar* « sucre », avec sa voyelle *a*, est plus près des formes marocaines et hispaniques que des formes algériennes tunisiennes et tripolitaines qui sont à seconde voyelle *u*, longue ou brève. Cependant la forme à seconde voyelle *a* se retrouve en Orient et jusqu'en Libye (cf. W. Marçais, *Tanger*, p. 335).

P. 283. — L'auteur aurait pu indiquer le rapprochement qui a déjà été proposé entre berb. *jasrū* « château-fort » et latin *castru(m)* (cf. *Hespéris*, 1927, p. 93).

P. 292. — Dans *rubū, rubbū*, pl. *irubbān* « un quart », on constate la même chute du *'ain* final que l'on retrouve, de Tanger à Tunis, dans les expressions qui correspondent à notre « moins un quart » (cf. W. Marçais, *Tanger*, p. 308). Pour une même chute, dans un autre emprunt arabe, comp. *tardā*, pl. *tēburdāu* « bât »,

< ar. *bārdā*; beaucoup d'autres parlars berbères connaissent cette dernière chute que, par contre, les parlars arabes paraissent ignorer.

P. 296. — *tabarṭilt*, *tubarṭilt* « coiffure européenne, chapeau » est peut-être apparenté à l'italien *berrettella*, mais il n'en dérive pas directement. L'arabe ancien connaissait déjà *burṭul*, *burṭull*, *burṭulla*, « sorte de coiffure », que le lexicographe Ibn Duraid considérait comme « nabatéens » et auxquels Fraenkel a tenté de trouver une origine araméenne (cf. *Aram. Fremdw.*, p. 52-53); le persan connaît, avec la même valeur, un *partala* qui ne peut être séparé de la série arabe sans qu'on puisse préciser le rapport qui les unit. Pour l'Algérie, Beaussier donne *bərṭāla* « nom donné par dérision au gros turban cannelé porté par les *imāms* ». Comme tous ces termes se rapportent à une coiffure, il est vraisemblable qu'il s'agit, dès l'arabe ancien, d'un mot emprunté.

P. 299. — *tilīfsa* « vipère » ne provient pas *da radice araba* (l'auteur pense sans doute à *ləfā*, ar. class. *afā*); ce mot est purement berbère.

P. 300. — Pour *tkamūrt*, la valeur de « créneau, meurtrière (*feritoia*) » est à relever. Ce mot avait été recueilli jusqu'ici avec les sens de « voûte », « toit », « chambre », et, avec ces acceptions, il a été rapproché du latin *cāmūr* « recourbé, cintré » et du grec *καμύρα* « chambre voûtée » (cf. *Hespéris*, 1927, p. 95).

P. 304. — L'exclamation arabe *yaʾaʿāib* ne comporte pas le préfixe de la 3^e p. m. s. du parfait; elle se décompose en *yā* « ô ! » suivi du pluriel *ʾaʿāib* « merveilles ».

Souvent, enfin, l'auteur a rapproché de mots arabes d'Égypte des emprunts qui s'expliquent suffisamment par le maghribin. C'est notamment le cas pour *ijī* (p. 214) « environ », litt. « il vient, cela vient »; *l-arba* (p. 231) « le mercredi »; *ḥāḥām* (p. 276) « rabbin ».

GEORGES S. COLIN

Le P. Charles TISSERANT, *Essai sur la grammaire Banda*, in *Travaux et Mémoires de l'Institut d'Ethnologie*. Paris, 1930, 1 vol. in-8, 185 pages.

Le P. Charles Tisserant intitule modestement *Essai sur la grammaire Banda* un travail très approfondi qui a le mérite d'être fort substantiel et de s'appuyer sur de nombreux exemples fournis dans une transcription phonétique précise. Ce livre continue d'une façon remarquable l'*Essai sur le peuple et la langue Banda*, de G. Toqué, paru en 1904, et le *Dictionnaire* plus récent, donné en 1907 par le P. Cotel.

Une introduction bien conçue (pp. 1-16) définit d'abord l'aire géographique de la langue étudiée qui appartient au groupe oubanguien des langues négro-africaines; l'ensemble des tribus parlant banda occupent, à mi-distance du Cameroun et du Soudan Anglo-égyptien, un vaste territoire compris entre la branche supérieure de l'Oubangui au Sud, et le réseau des premiers affluents d'amont de la rive gauche du Chari au Nord. Ce groupe linguistique très étendu admet naturellement de nombreux dialectes et sous-dialectes dont on nous donne dans les premières pages l'énumération. Les pages suivantes sont consacrées aux traits principaux de l'organi-

sation politico-sociale des *Banda* et à un rapide examen des traditions et de l'histoire récente de leur pays. Quelques considérations d'ensemble sur la langue banda et ses rapports possibles, mais non certains, avec la famille des langues bantoues terminent ce chapitre préliminaire. On trouvera dans cette introduction des notes sociologiques intéressantes à glaner, page 7, sur le caractère évolué du *totem* — considéré, non comme un ancêtre, mais comme un allié de l'ancêtre du clan —, sur la solidarité des différents clans à l'intérieur du cadre tribal, sur l'élection des chefs de guerre par les combattants de la tribu, sur l'onomastique du calendrier utilisée comme indice de migrations antérieures, etc. . .

Les considérations linguistiques qui font suite appellent quelques remarques. Page 13, *naamat*, donné pour « autruche » en arabe, est un pluriel ; « bœuf domestique » répond dans la même langue à *baqar* — qui est d'ailleurs un collectif —, et non *ba'ar*.

Page 14, il y a lieu de signaler à l'auteur que le bantouistes ne sont plus actuellement si disposés à admettre l'existence des *classes* comme un caractère fondamental des langues bantoues ; l'absence du système des classes en *banda* ne serait donc pas suffisante pour faire définitivement éliminer l'hypothèse d'une parenté commune entre les deux groupes ; telle est bien, du reste, la conclusion de l'auteur dont le scepticisme se base avant tout sur l'originalité des faits grammaticaux ; il serait délicat, pourtant, de tirer de l'apparente rareté des faits communs une opinion décisive ; l'extrême usure du matériel phonétique en *banda* rend très difficiles ici les rapprochements morphologiques.

Le système phonétique du *banda* — étudié pages 19 à 24 — rappelle bien celui du bantou ; les affriquées *š, ŷ* (tch, dj), non énumérées par l'auteur parmi les sons fondamentaux — et dont l'absence nuirait entre autres détails à ce rapprochement — se retrouvent heureusement très usitées dans les textes et les exemples donnés à l'intérieur du livre, sous les transcriptions composées *tc* et *dj* ; de même pour l'alternance dialectale *t/r*, si fréquente en bantou, que des rapports comme : *ta* (dakupwa) / *ara* (langwasi) pour le pronom isolé de la 3^e pers. (p. 45) permettent de croire existante aussi en *banda* ; l'auteur envisage d'ailleurs, page 21, une variété très reculée de *d* et *t*, notée *ḍ, ṭ*, qui ne doit pas être bien éloignée de ce son *r*.

L'existence du *ton musical* est intéressante (p. 23) ; on n'attendait pas moins d'une langue aussi usée phonétiquement où tant de mots se trouvent réduits à des monosyllabes homophones impossibles à distinguer sans cet intermédiaire.

Après cette parenthèse phonétique indispensable, qui occupe dûment six pages (19 à 24), viennent les différents chapitres de la grammaire (pp. 25-155). Un appendice leur fait suite ; il étudie sous une première section la formation des mots ; une seconde section est consacrée à deux contes relevés à l'intérieur du domaine *banda* ; ceux-ci complètent heureusement pour la compréhension du génie de la langue les nombreux exemples fragmentaires illustrant la partie grammaticale.

Nous nous bornerons à présenter, sur les points de détail observés par le P. Tisserant, un certain nombre de courtes remarques.

Page 33, le préfixe *ke-* des verbes « qualificatifs » suggère un rapprochement avec le préfixe *ke-* bantou qui a une fonction analogue.

Page 47, n. 1, l'interprétation de *aban*, « son père », par **aba-ne-e*, est inadmissible : la préposition *ne* à sens strict, qui, d'après les nombreux exemples concordants donnés page 29, marque la dépendance réelle, le rapport de la chose ou l'être possédé à son possesseur, ne peut servir à traduire le lien de parenté du père avec son fils, sinon en toute légitimité le rapport inverse — le père a effectivement la propriété de son fils — ; cela est si vrai que, dans la composition des noms de personnes, cette préposition *ne* signifie à elle seule « (fils) de » (cf. p. 122) ; le suffixe *-n* (*aba-n*) doit correspondre en réalité au pronom démonstratif complément *ne*, « de celui-ci » : soit *aba-n*, « le père de celui-ci » = « son père ». Ainsi s'explique l'exception apparente, relevée dans les noms de parenté, pour *ogbolo-n-i*, « son enfant », où *n* (< *ne*) = « de », tandis que *aba-n* rejoint sans difficulté *aba-mo*, « mon père », sans accompagnement de la préposition *ne* pour traduire le génitif.

Il règne une certaine confusion dans l'exposé relatif à la conjugaison du verbe qui provient de ce que l'on veut à tout prix faire cadrer le système aspectif usité par ces langues négro-africaines avec notre système temporel français ; il n'est pas, insistons-y, de domaines qui soient plus irréductibles l'un à l'autre, et pour cause ; l'auteur est bien obligé de se l'avouer à lui-même, comme beaucoup d'autres, après une vaine tentative de conciliation (cf. p. 75). On ne saurait trop réagir contre cette tendance, conforme, on doit en convenir, à une longue tradition, mais qui est une mauvaise tradition ; il faut imaginer que l'action est envisagée ici, non dans ses rapports avec cette entité abstraite du temps chère à nos conceptions de civilisés, mais bien dans ses rapports concrets avec celui qui parle, dans la façon plus ou moins immédiate ou lointaine dont elle peut influencer sur sa personne par son interruption, sa durée, son éloignement, sa répétition, etc. C'est ce que le P. Tisserant a très bien transposé, page 73, dans une formule condensée qui étonne un peu : « pour marquer les *temps*, on emploie des adverbes de *lieu* » ; c'est qu'effectivement, les relations dans l'espace remplacent ici les relations dans le temps.

Il y aurait beaucoup d'autres choses à dire sur cette étude substantielle qui est une bonne contribution à la connaissance des langues du groupe oubanguien ; les notes qu'elle accumule mériteraient des commentaires détaillés incompatibles avec la brièveté obligée d'un compte rendu ; on ne peut que souhaiter dans un avenir prochain l'apparition de travaux aussi drus et bien documentés sur les groupes linguistiques voisins, destinés à permettre enfin des comparaisons sérieuses et la révision d'un classement d'ensemble aujourd'hui trop vieux, basé sur des données provisoires très incomplètes.

G. MARCY.

AHMED SBIHI, *Proverbes inédits des vieilles femmes marocaines*, recueillis par SI AHMED SBIHI, traduits par A. BEN CHEHIDA. Debayoux, éditeur, Fès, 1931.

Il faut saluer avec joie la publication de cet ouvrage, parce qu'il est dû à la

plume d'un Marocain. Pour la première fois sans doute, un bourgeois marocain, un membre d'une grande et respectable famille de lettrés, un fonctionnaire important du Makhzen, veut bien consacrer quelques loisirs à la littérature populaire et au folklore de son pays. Bien plus, il cherche la collaboration d'un excellent bilingue afin de permettre aux Français qui ne savent pas l'arabe maghrébin de connaître néanmoins les aphorismes de la sagesse marocaine. Le traducteur, rivalisant de zèle avec l'auteur, ajoute un commentaire français qui ne manque pas d'érudition. Et ainsi naît un recueil de trois cents proverbes bien marocains, pour la plupart inédits, qui intéressent le linguiste, le folkloriste, l'ethnographe et tout aussi bien l'amateur éclairé qui ne veut pas vivre près de nos protégés sans essayer de savoir quelque chose de leurs façons de penser.

Des ouvrages de ce genre seront toujours les bienvenus. Les Marocains possèdent une civilisation assez complexe et d'une évolution assez particulière, qui a donné dans plus d'un domaine des productions intéressantes mais difficiles à connaître à fond et à interpréter judicieusement par des Européens livrés à leurs seules ressources. Il est bon, par conséquent, que les Marocains cultivés dévoilent eux-mêmes et entièrement ces productions intéressantes de leur civilisation. Ce faisant, ils auront droit à notre reconnaissance pour avoir aidé les recherches que poursuivent les arabisants et les sociologues sérieux, et ils y gagneront un bénéfice moral qui n'est pas sans importance : empêcher que trop de malencontreux amateurs n'écrivent des sornettes sur leur compte.

L'auteur et son traducteur ont voulu présenter un ouvrage agréable, plaisant, d'une lecture facile. Certes ils y ont réussi. Ils ont, par surcroît, fait appel au talent délicat de M. Mattéo Brondy, qui a composé une couverture aussi artistique que réaliste et des culs-de-lampes représentant des monuments marocains. Tout cela est parfait et aussi charmant. L'éditeur, de son côté, a fait un effort méritoire qui est digne de tous les encouragements.

Toute la bonne volonté, dépensée de part et d'autre pour la confection de cet aimable recueil de proverbes, laisse l'espoir que l'on trouvera bientôt sur place tous les éléments nécessaires à une production scientifique bien marocaine. Si Sbihi et M. Benchehida pourront nous donner d'autres proverbes, des contes, des pratiques médicales, etc., etc... M. Mattéo Brondy devra nous donner des collections de petits tableaux sur les vêtements des hommes et des femmes de tous les milieux. Et M. Debayeux enrichira ses collections de caractères arabes.

Et cependant, le recueil des *Proverbes inédits* nous laisse un regret, celui de constater que leurs auteurs n'ont pas eu assez d'ambition. Si Sbihi a noté un très grand nombre de proverbes et il n'en donne que trois cents. Or, Westermarck vient d'en publier deux mille treize dans un seul volume. Peut-être n'a-t-on voulu donner que des proverbes inédits. A quoi il faut objecter qu'il est difficile pour bien dire impossible de ne publier que de l'inédit dans ce domaine. Une bonne douzaine des proverbes qui figurent dans le recueil de Si Sbihi se retrouvent à la fois dans les ouvrages de Brunot et de Westermarck, qui concernent les proverbes marocains. Si

En résumé, un bon travail, qui ne sera, on l'espère, qu'un début, un début de bon augure.

L. BRUNOT.

Georges MARÇAIS. *Le costume musulman d'Alger* (Collection du Centenaire de l'Algérie). Paris, librairie Plon, 1930, 135 pp. et 38 pl. hors texte.

Dans ce très beau livre, M. G. Marçais s'est proposé de retracer l'histoire du costume indigène d'Alger depuis le XV^e siècle environ jusqu'à nos jours.

A cet effet, il a consulté de nombreux ouvrages, qui ne traitent pas spécialement le sujet, critiqué ces sources de valeurs bien diverses et confronté leurs données avec celles qu'offrent des documents plastiques (si l'on permet cette expression) infiniment variés, tels que peintures, aquarelles, lithographies, tapisseries, bas-reliefs et photographies modernes.

Ces éléments, que l'auteur aurait voulu encore plus abondants, lui ont permis de faire une revue complète des costumes portés par les musulmans d'Alger et de souligner l'évolution des modes vestimentaires depuis plusieurs siècles.

Le texte est constitué par un exposé fort clair des différentes parties du costume algérien chez les Turcs, les Maures et les femmes. Dans cette petite ville berbère, que fut Alger à l'origine, des Maures d'Espagne d'abord, puis des Turcs vinrent s'implanter, assimilant les premiers indigènes et leur imposant leur genre de vie. De part et d'autre, Turcs et Maures conservèrent leurs traditions et sans intention de se singulariser conservèrent aussi leurs costumes particuliers.

Des influences réciproques ne manquèrent pas de s'exercer entre les deux groupes à beaucoup de points de vue et nécessairement au sujet du costume. A vrai dire, Maures et Turcs avaient pris leurs vêtements à l'Orient, vêtements d'hommes comme vêtements de femmes. Peu à peu, le costume distingua davantage le rang social ou la profession que l'origine ethnique, compte tenu cependant de ce que certaines branches de l'activité sociale étaient réservées à des catégories ethniques déterminées.

Le texte de l'ouvrage est complété par un index des noms arabes de vêtements, qui rendra les plus grands services au lexicographe autant qu'à l'ethnographe.

L'illustration est abondante et variée. Mais peut-on appeler illustration ce qui est aussi essentiel que le texte? On ne saurait dire si c'est le texte qui explique l'image ou si c'est l'image qui complète le texte. Les deux éléments, dans un ouvrage de ce genre, ne peuvent se passer l'un de l'autre.

M. G. Marçais a reproduit des peintures, des aquarelles, des esquisses, des gravures, il a relevé lui-même par le dessin des détails observés dans les tapisseries ou les bas-reliefs, et il a composé avec ces documents une galerie que l'on se plaît à regarder avant de lire le texte et que l'on regarde à nouveau avec plus de plaisir encore après en avoir eu l'explication. Toute cette illustration, choisie avec un soin judicieux, donne à l'ouvrage une valeur artistique indéniable qui s'ajoute à sa valeur scientifique.

Il était temps que cet ouvrage fût composé, car, depuis une vingtaine d'années, la Berbérie abandonne ses costumes pour adopter le costume européen, aussi bien le smoking coupé par le tailleur parisien que la défroque militaire achetée à la foire aux puces. On voit même des adultes porter le costume européen avec plus d'aisance que le costume indigène. On peut épiloguer à perte de vue sur cette question, qui n'est pas frivole malgré les apparences, car, chez nos Africains, une mode vestimentaire correspond à un état d'esprit. Une seule chose reste, c'est que le monde méditerranéen du Sud, emporté désormais dans le tourbillon de la civilisation occidentale, renonce à ses vieux costumes par nécessité ou par goût. Le livre de M. G. Marçais est un inventaire avant liquidation. On doit se féliciter de ce que ce travail, de nature délicate, ait été exécuté par un savant doublé d'un artiste.

L. BRUNOT.

A.-M. GOICHON. — *La vie féminine au Mzab. Étude de sociologie musulmane.* Tome II ; Paris, Geuthner, 1931, 159 pp.

J'ai analysé ici même, en 1927, l'important ouvrage que M^{lle} A. Goichon a consacré à l'étude de la vie de la femme mozabite. L'auteur, après une mission au Maroc, qui nous a valu d'excellentes pages sur *La femme de la moyenne bourgeoisie fasiya*, parues dans la *Revue des études islamiques*, a fait un second séjour à Ghardaïa. Ce sont les nouveaux renseignements qu'elle a recueillis sur son sujet primitif, qui font l'objet d'un second volume, contenant à la fois des chapitres inédits sur la réforme religieuse, quelques légendes mozabites, les coutumes nègres encore en usage, et, d'autre part, un supplément à divers chapitres du tome I. On lira, certainement avec beaucoup d'intérêt, le récit de la réaction contre les coutumes berbères, qui s'étaient peu à peu introduites dans l'ibâdisme, lutte menée par le šayḥ Afīeš il y a une cinquantaine d'années et poursuivie grâce à l'action vigilante de ces laveuses de morts, dont M^{lle} Goichon a bien mis en valeur l'influence sur les milieux féminins du Mzab pour tout ce qui touche l'orthodoxie. Il y avait là une enquête délicate à conduire, et l'auteur, cette fois encore, s'en est acquittée avec succès.

Parmi les additions aux chapitres du premier volume, je me bornerai à relever, à propos de l'exercice de la médecine (p. 80), la mention de l'ouvrage type d'hygiène et de thérapeutique populaires, le *Kitāb ar-rahma fi't-tibb (wa'l-hikma)*, attribué comme tant d'apocryphes au célèbre polygraphe égyptien as-Suyūṭī. On sait aujourd'hui que c'est en réalité l'œuvre d'un oriental, Muḥammad al-Mahdī b. Ibrāhīm al-Yamānī as-Sunbūrī (de Sunpūr dans l'Inde), qui vivait dans la seconde moitié du XIV^e siècle. Une traduction faite par l'interprète Pharaon et le Dr A. Bertherand en a paru en 1856 dans la *Gazette médicale de l'Algérie*, sous le titre de : Sidi Siouti, *Livre de la Miséricorde dans l'art de guérir les maladies et de conserver la santé*. Mais les éditions égyptiennes modernes quadruplent au moins le volume de l'opuscule primitif et le noient dans un fatras de médecine magique, de

kitaba surtout, dont l'origine magribine se révèle en outre par la présence de mots berbères.

Je ne ferai qu'un reproche à M^{lle} Goichon, c'est de s'appuyer parfois, pour ses identifications de noms de plantes et substances employés en médecine, en magie ou dans les préparations culinaires, sur une autorité aussi discutable que l'ouvrage de M. Gattefossé, *Les plantes dans la thérapeutique indigène au Maroc*. Au point de vue de la transcription des noms vernaculaires, ce n'est qu'une compilation dépourvue de critique faite par un botaniste ignorant de l'arabe et du berbère, qui entasse les synonymies sans discrimination, mêlant aux noms spécifiquement marocains recueillis dans les ouvrages de M. Laoust des termes algériens, kabyles ou touaregs glanés dans Battandier et dans Foureau. On ne saurait trop mettre en garde les auteurs, qui ont besoin de faire identifier certains termes du vocabulaire des sciences naturelles, contre le danger de se fier à un guide aussi peu sûr.

D^r H.-P.-J. RENAUD.

العلوم التاريخية

- إتخاف اعلام الناس بمجمال اخبار حاضرة مكناس تاليف عبد الرحمان ابن زيدان [الجزء الثالث منه] — الرباط ، م وطنية ، ١٣٤٠ — ١٩٣١ ، ص ٢٠٠
- اختصار الاخبار عما كان بثغرسبته من سني الآثار (وهو وصف تلك المدينة في اوائل القرن التاسع) تاليف محمد بن القاسم بن محمد بن عبد الملك الانصاري ، اعتنى بنشره ا. لافي يروفنسال (١) — باريس ، ١٩٣٢ ، ص ٣٢
- رياض الجنة أو المدهش المطرب وهو معجم الاشياخ تاليف عبد الحفيظ الفاسي [الجزء الاول منه] — الرباط ، م وطنية ، ١٣٥٠ — ١٩٣٢ ، ص ١٨٦
- زهرة الاخبار في تعريف آل بيت النبي المختار تاليف احمد بن محمد التلمساني المقرئ (٢) ، نشره الحسن البوعيشي — فاس ، م جديدة ، ١٣٤٩ ، ص ١٥٠
- فهرس الفهارس والاثبات ومجمع المعاجم والمشيجات والمسلسلات تاليف عبد الحي بن عبد الكبير بن محمد الحسني الادريسي الككتاني الفاسي [الجزء الثاني منه] — فاس ، م جديدة ، ١٣٤٧ ، ص ٤٧٦
- (١) لم يذكر المقرئ تاليف بهذا العنوان وتدل أساليب نشر هذا الكتاب على انه نسبة الى ذلك المؤلف البارع محض توهم من بعض النساخ والله اعلم
- (٢) قد نشر هذا التاليف اولاً في مجلة «هنيريس» في عددها الثاني عشر من عام ١٩٣١ ،

- القول المحتم في لبس الخاتم تأليف عبد الله بن العباس الجراري الرباطي —
الرباط ، م وطنية ، ١٣٥٠ — ١٩٣٢ ، ص ٥٢
- نيل الارب من مسح الجورب تأليف محمد بن احمد بن عبد الله الرباطي —
الرباط ، م وطنية ، ١٣٥٠ ، ص ١٩

العلوم الفقهيّة

- رقد القاري لمقدمة افتتاح صحيح البخاري تأليف فتح الله البثاني —
الرباط ، م مغربية اهلية ، ١٣٤٨ ، ص ٣٦ + ١٢
- الفكر السامي في تاريخ الفقه الاسلامي تأليف محمد بن الحسن الحجوي
الشعالبي — [الربع الرابع منه] فاس ، م جديدة ، ١٣٤٩ ، ص ٣٦٩
- مواهب الاخلاق وهي حاشية على شرح التاودي للامية الزقاق تأليف
أبي الشتاء بن الحسن الغازي الشهير بالصنهاجي — [الجزء الاول منها] فاس ،
م جديدة ، ١٣٤٩ ، ص ٤٢٦

العلوم اللغويّة

- كمال المطيّة بإعراب كلمات من العربيّة تأليف محمد بن علي ذنّية
الاندلسي الرباطي — الرباط ، م وطنية ، ١٣٤٨ ، ص ٩٣
- ممن المتعال في ختم لامية الافعال (لابن مالك) تأليف محمد بن علي بن
احمد ذنّية الاندلسي الرباطي — الرباط ، م وطنية ، ١٣٤٩ ، ص ٥٦

إبراز الغوامض اللطيفة
في بيان مطبوعات الايالة الشريفة

٢

العلوم الدينية

- الدرّ المنظم في جواب صاحب القول المحتمّ لمحمد بن احمد بن عبد الله الرباطي ، الرباط ، م وطنية ، ١٣٥٠ — ١٩٣٢ ، ص ١٢
- دليل الحاج المغربي لبيت الله الحرام وجميع الاراضى المقدسة تأليف ابراهيم الكنوني المغربي — الرباط ، م وطنية ، ١٣٥٠ — ١٩٣١ ، ص ٦٩
- ذروة المجد ومنهل الورد ودليل السعد لمن يريد تحقيق المتكلمين في المهد تأليف محمد بن علي بن احمد دنية الاندلسي الرباطي — الرباط ، م وطنية ، ١٣٤٩ ، ص ١١٨
- رسالة الشناء الاحمدي التجاني على مظهر الفتح مولانا الشيخ فتح الله البتاني تأليف احمد بن الحاج العياشي سكيح التجاني — الرباط ، م وطنية ، ١٣٤٩ ، ص ١٠
- الرسالة الذابة عما ورد في شان الدابة تأليف ادريس بن احمد الوزاني — فاس ، م جديدة ، ١٣٤٩ ، ص ٢٦

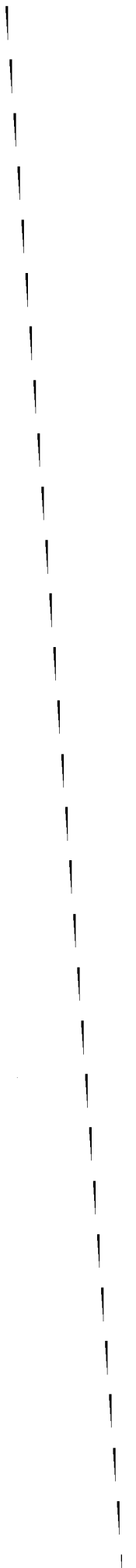
Achévé d'imprimer sur les
presses de l'imprimerie
Française et Orientale
à Chalon-sur-Saône,
le 30 août 1932. 974

L'Éditeur-Gérant : R. PINARDON.









HESPÉRIS

TOME XIV

HESPÉRIS

ARCHIVES BERBÈRES et BULLETIN DE L'INSTITUT
DES HAUTES-ÉTUDES MAROCAINES

ANNÉE 1932

TOME XIV

LIBRAIRIE LAROSE, PARIS
11, RUE VICTOR-COUSIN, V^e

—
MDCCCXXXII

HESPERIS

TOME XIV

3^{ème} Trimestre 1932.

Fascicule II.

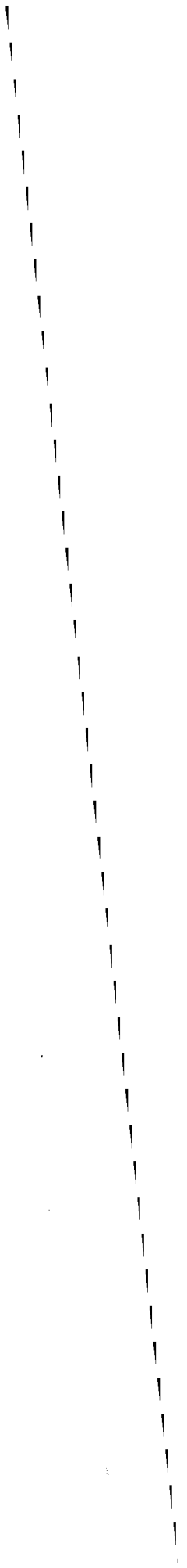
SOMMAIRE

E. LAOUST. — <i>L'habitation chez les transhumants du Maroc</i>	Pages
<i>Central (suite) : La maison (15 planches hors-texte; 38 figures).</i>	115

*
* *

BIBLIOGRAPHIE :

- L. BRUNOT, *Les Joyeuses Histoires du Maroc* (R. BLACHÈRE), p. 219. — R. DOZY et E. LÉVI-PROVENÇAL, *Histoire des Musulmans d'Espagne* (R. BLACHÈRE), p. 219. — E. LÉVI-PROVENÇAL, *L'Espagne musulmane au X^e siècle. Institutions et vie sociale* (R. BLACHÈRE), p. 220. — I. WOLFENSON, *Tārīḫ al-luġāt as-sāmiya* (G. S. COLIN), p. 221. — H. HAWARY et H. RACHED, *Catalogue général du musée arabe du Caire : Stèles funéraires* (G. S. COLIN), p. 224.
-



L'HABITATION CHEZ LES TRANSHUMANTS DU MAROC CENTRAL (1)

(Suite)

LA MAISON (2)

Le retour à l'ighrem

Le mouvement de repli esquissé vers la fin de janvier ramène normalement le transhumant à son point de départ entre le 15 et le 30 avril. La neige a disparu, sauf sur quelques sommets. Une animation intense renait sur les pistes redevenues accessibles que vont de nouveau franchir, quinze jours durant, sans discontinuer, troupeaux et convois de transhumants de retour à l'ighrem.

Ils passent par groupes qui se resserrent dans les défilés, ou s'étendent sur un large front dans le val verdoyant, sous la garde de cavaliers blancs. Ils marchent d'un pas rapide, allégés des provisions de grains et de sel, d'objets encombrants abandonnés dans l'azaghar, sous la poussée des hommes encombrés de burnous, des femmes guêtrées et encore vêtues du manteau d'hiver (Pl. XVII). Pêle mêle vont les ânes, les mulets et les bœufs chargés de la tente, des parcs à moutons, des métiers à tisser avec le tapis commencé, par-dessus lesquels sont curieusement juchés, avec les poules, les

(1) Voir *Hespéris*, tome X, 1930, fascicule II.

(2) Sur l'habitation des populations berbères du Maroc Central on a quelques indications dans : Abès, *Les Beni-Mtîr*; Ben Daoud, *Les Zayan*; Destaing, *Étude sur le dialecte berbère des Aït-Seyhrouchen*; Capitaine Guennoun, *La montagne berbère*; Marcy, *Une tribu berbère de la confédération Aït-Warain : les Aït-Jellidasen*, in *Hespéris*, 1929, fasc. I, p. 118, et surtout J. Célérier, *Le Maroc* (collection Armand Colin).

enfants trop jeunes, les femmes âgées, malades ou fatiguées, tenant dans les bras l'agneau qui vient de naître. Derrière, les chiens noirs et roux, dans leur fourrure d'hiver. Les troupeaux avec les bergers, accrus des naissances de l'hiver, précèdent ou suivent le douar en marche; ils ont encore leur toison dont on ne les débarrassera qu'à l'ighrem.

Parfois, le convoi s'arrête, et dans le cadre de la belle montagne bleue, à l'orée de la forêt de cèdres, les tentes noires se dressent en rond. Par petites étapes, on gagne ainsi l'ighrem, où l'on est attendu, où l'on a hâte d'arriver, et où, pour la première fois, le douar, jusque-là groupé, va se disperser.

Les uns, sans plus tarder, vont s'isoler dans les terres à fumer où ils dressent les parcs et s'apprêtent pour les labours de maïs. D'autres, avant toute autre chose, vont s'assurer de la bonne levée des champs ensemencés avant le départ à l'azaghar. D'autres démontent les tentes et les remettent dans quelque recoin : ceux-ci occuperont eux-mêmes la maison retrouvée, laissée à la garde d'un parent ou d'un étranger (1) pauvre, réfugié là, et que l'on désintéressera à la récolte par la remise de quelques mesures de grain.

La réoccupation de la maison n'est pas un fait si simple en soi : elle s'accompagne nécessairement de pratiques superstitieuses à l'observance desquelles le transhumant reste fidèlement attaché (2).

Quiconque en franchira le seuil pour la première fois aura soin de prononcer cette formule : « Au nom de Dieu ! Que Dieu te rende bénie pour nous (3) ! » Les femmes procéderont à des fumigations purificatrices de benjoin et diront en s'adressant aux génies : « Que Dieu veuille que vous ayez pitié de nous (4) ! » Elles iront au foyer qu'elles ne rallumeront qu'après avoir prononcé cette autre formule : « Au nom de Dieu Clément et Miséricordieux, ô fils de « Bennaşer » (5) ! », ce qui sera pour elles une manière magique de prononcer le nom des « joun », maîtres du foyer, sans encourir leurs coups.

Mais l'acte essentiel sera le sacrifice d'un mouton ou d'une chèvre,

(1) On appelle *asëkkān* (ar. *سكن*), l'individu à qui l'on confie la garde de la maison.

(2) En quittant la maison à l'automne pour se rendre à l'azaghar, on dit tout simplement, en s'adressant à la maison : *qim iy ðlmān!* Reste dans la paix !

(3) *bismillāh ! akēm iy rēbbi tanēbaršt ġifneġ !*

(4) *akūn iy rēbbi d-iġhanin ġifneġ !*

(5) *bismillāh erraĥmān erraĥīm, ay-aīt-bēnnāşer !*



Convoi de transhumants regagnant l'ighrem après avoir passé l'hiver dans l'azaghar
(Ait-Arfa du Guigou.)



... pêle-mêle vont les ânes, les mulets et les bœufs chargés de la tente, des parcs à moutons par-dessus
lesquels sont curieusement juchées les femmes encore vêtues du manteau d'hiver.

accompli par le maître (1), le soir, à l'heure du couchant, sur le seuil de la maison.

Le sang restera répandu sur le seuil. La victime servira à la préparation d'un repas auquel seront conviés les membres de la famille et les serviteurs. Ce repas s'appelle *imēnsi ukēčūm n-taddart* (2); et la première nuit passée dans le logis retrouvé, *id-ukēčūm n-taddart* (3).

Ainsi, la coutume exige que chaque année, au retour de la transhumance d'hiver, le propriétaire reprenne possession de sa maison après un sacrifice sanglant, dans l'espoir de se concilier, pour lui et pour les siens, les bonnes grâces des génies (4).

*
* *

C'est cette maison qu'on se propose d'étudier ainsi qu'il a été fait pour la tente et le douar d'abord dans sa structure et sa terminologie; puis dans son mode d'arrangement dans le paysage et le cadre social.

Le problème est d'une grande complexité. Car, si la tente, à quelques modifications près, est conçue dans tout le domaine du transhumant sur un modèle unique, la maison répond, au contraire, à des types divers et variés. Deux d'entre eux, pour le moins, forment un contraste absolu. L'un, qu'on pourrait définir type « *ksourien* », est bourgeois et citadin par son architecture compliquée et presque savante. L'autre, de type « *élémentaire* », rural ou villageois, a tendance à se grouper en petits hameaux ou à se constituer en petites fermes isolées au milieu des champs cultivés. Celui-là recherche, au contraire, le groupement en « ordre serré » dans des villes en miniature, dont le ksar, ou *igrem*, représente le type fondamental.

Ce qui complique encore la question, c'est que le type élémentaire lui-même se présente sous l'aspect d'une construction couverte en terrasse ou d'un toit à double pente, et que ces maisons, groupées ou disséminées, s'insinuent en trainées entre des zones de gros villages ouverts, enkystés dans la montagne, occupés par des populations sédentaires, non transhumantes,

(1) Il prononcera des paroles comme celles-ci : « *ddih adgerseh hef taddart !* Je vais égorger sur la maison ! »

(2) Litt. : le « souper de l'entrée de la maison ».

(3) Litt. : la « nuit de l'entrée de la maison ».

(4) Communication de Mḥammed ben 'Askri et de Haoussaou Moḥa, étudiants au Collège berbère d'Azrou.

venues de partout : Arabes, Berbères, Juifs, Qebbala, gens misérables que l'Arabe désigne sous le nom de « Haratin » et le Berbère de *ihardan*.

On s'efforcera de fixer les caractéristiques des types d'habitation les plus communs et de tracer l'esquisse de leur répartition géographique de manière à trouver une base pour un essai d'explication.

Une ferme de transhumant en pays Beni-Mguild

La ferme, qu'on se propose de décrire, appartient à un propriétaire moyen répondant au nom d'Azourar, de la tribu des Irklaoun. Elle est sise dans la fertile vallée du Tigrida, à 1.300 mètres environ d'altitude, au pied des premières élévations flanquant la falaise boisée. Non loin d'elle, coule le Tigrida, claire rivière aux eaux vives qui serpente dans la vallée et qui, au delà, sous l'appellation d'oued Beht, va se jeter dans le Sebou.

A l'époque où nous la visitons — premiers jours de juin — les troupeaux de moutons sont partis pour la transhumance d'été. Le propriétaire est resté à la ferme en compagnie de quelques femmes; il est rentré de la transhumance d'hiver depuis deux mois. Les métayers (1), aidés des ouvriers agricoles (2), moissonnent les champs d'orge. D'autres (3) achèvent les labours de maïs et prennent soin du jardin potager. Le fermier a démonté la grande tente, *azššabu*, qui l'a abrité dans l'azaghar. Il l'a remise dans le vestibule de sa propre maison d'habitation. Les ânes et les mulets sont aux champs; les bœufs pâturent les chaumes. Les greniers sont vides; l'année a été mauvaise, les réserves vite épuisées. Il faut se préparer à loger la nouvelle récolte qui s'annonce abondante.

La ferme d'Azourar est isolée au milieu des cultures (Pl. XVIII). Elle est bâtie près d'une rigole d'irrigation bordée de hauts peupliers. En plus du « logis », *taddart*, elle compte de nombreuses « dépendances », disposées autour d'une cour fermée. L'ensemble porte le nom d'*ijtem*.

Le bâtiment (fig. 52) affecte la forme d'un carré de 27 à 30 mètres de côté, entouré d'un mur (4) de pisé, haut de 3 mètres, dans lequel on a ménagé, au milieu de la façade Sud, une seule porte (5) d'entrée de grandes dimensions. La partie de l'enceinte exposée aux pluies de l'Ouest est revêtue d'un clayonnage de jonc et de paille de marais (6). La crête des murs

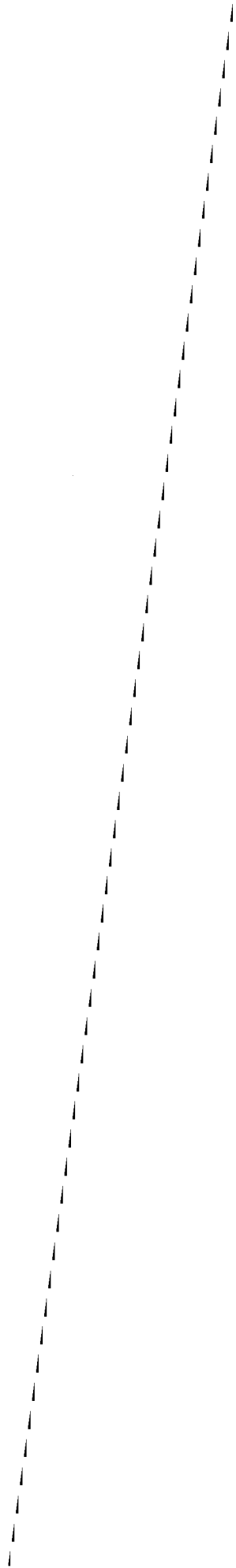
(1) *aĥummās*. — (2) *aĥerrāt*. — (3) *arššabaz*. — (4) *ššul igrem*. — (5) *lbāb*. — (6) *abaġu*.



... La ferme d'Azourar, sise dans la riche vallée du Tigrida en pays Beni-Mguild, est entourée d'une enceinte bastionnée d'une tour d'angle.



... La partie exposée aux pluies de l'Ouest est revêtue d'un clayonnage de jonc et de paille de marais...



est elle-même protégée par de petits auvents et les terrasses des constructions établies à l'intérieur. A l'angle Sud-Est, se détache une tour (1) basse de forme légèrement pyramidale, percée de petites ouvertures. Une cigogne a bâti son nid au sommet.

On entre dans la ferme par un passage couvert, *talsalut lbab*, qui mène

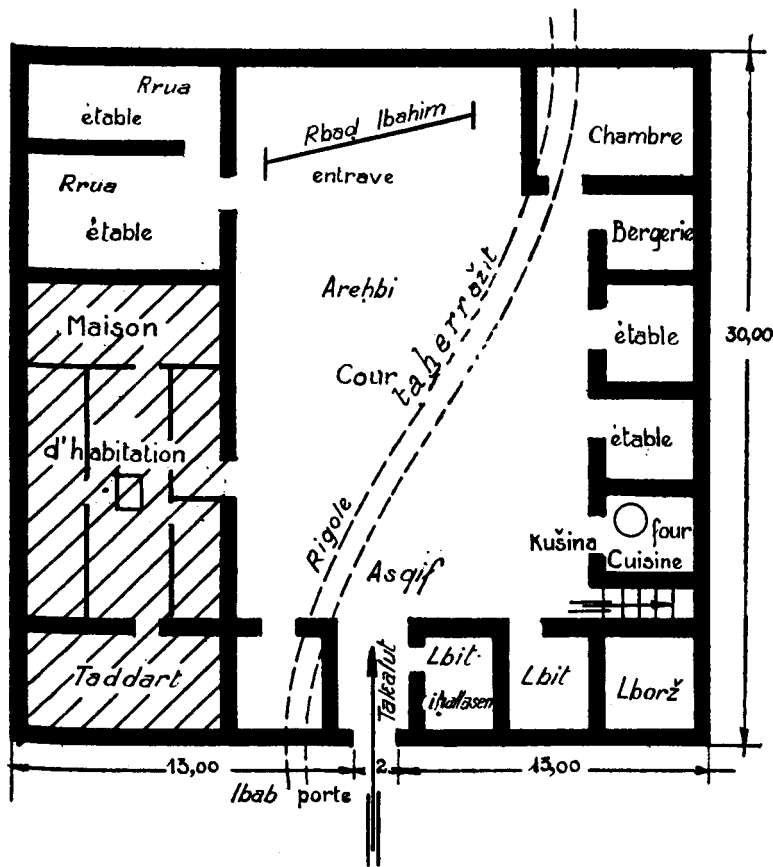


FIG. 52. — Une ferme de transhumant, en pays Beni-Mguild, comprenant un corps de «logis» et des «dépendances» disposées autour d'une cour fermée.

dans une grande cour rectangulaire. Cette cour est bordée, sauf sur le côté exposé au Nord, par des bâtiments de forme régulière, couverts en terrasse largement débordante, et construits en pisé. Ils comprennent le corps du logis ou habitation du maître, des locaux utilisés comme étables, écuries, bergeries, hangars, fournils, et des logements pour les serviteurs.

(1) *lborž*.

De ces bâtiments, le seul qui nous intéresse est la maison, *taddart*. Elle constitue, en effet, un type parfait d'habitation, aux caractéristiques bien définies.

Elle occupe l'angle Sud-Ouest de la ferme (fig. 53). Elle est de plan rectangle et de dimensions considérables : 18^m25 × 10^m75. Sa porte

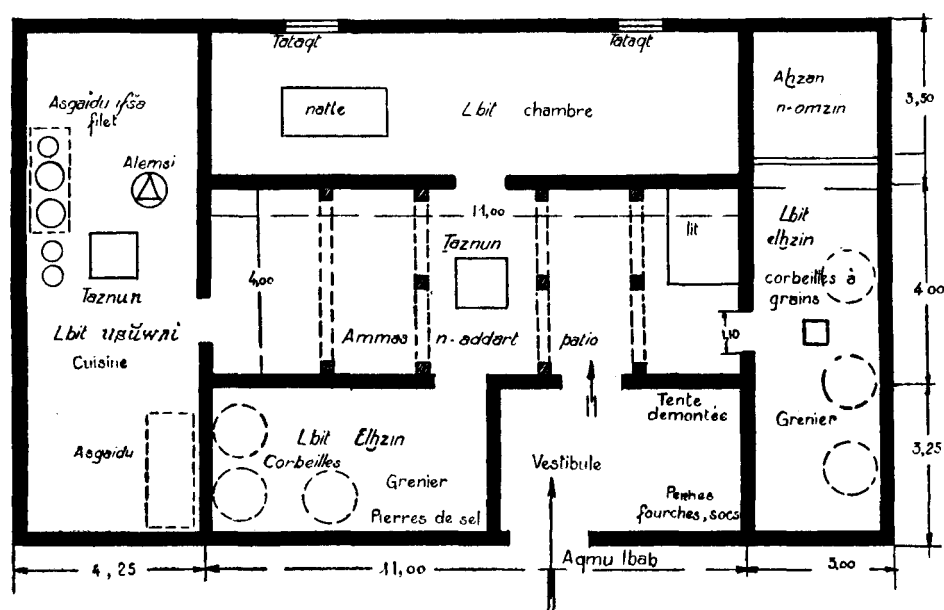


FIG. 53. — Le « logis » ou *taddart* comprend une « pièce centrale » éclairée par une baie, *taznun*, autour de laquelle sont disposées d'autres pièces utilisées comme cuisine, et greniers.

d'entrée, orientée vers l'Est, donne de plain-pied dans un vestibule où l'on a accroché la tente à des ages (1) de charrue enfoncés dans les murs. À côté, pêle-mêle, des fourches et des pelles à vanner.

Par ce vestibule, on entre dans la plus grande pièce de la maison qui en occupe la partie centrale et porte de ce fait le nom de : *ammās n-addart* « milieu de la maison ». Elle mesure : 11 mètres × 4 mètres. Elle prend jour par une petite baie *taznun* (2), de forme carrée, percée au milieu du plafond. La pièce est ainsi plongée dans une demi-obscurité. Elle est d'apparence soignée, presque propre. La charpente, en bois de cèdre, se compose de quatre montants (3), supportant des poutres (4), sur lesquelles repose le plafond correctement établi. Le parquet est d'un béton de terre fortement battu. Cette pièce, vaste et presque vide, comporte, pour tout

(1) *tağūla imassen*. — (2) Mis pour *taznun*. — (3) *tallal* pour *tallalt*. — (4) *asaṭūr*.

meublé, un lit disposé dans un coin, encombré de couvertures tissées par la maîtresse de maison ; un métier à tisser, verticalement dressé à côté, avec un tapis commencé.

Autour de cette pièce principale et sur ces quatre côtés, sont d'autres pièces plus petites, auxquelles on accède par des portes munies d'une serrure de bois et qu'on affecte à divers usages.

L'une sert de cuisine, *lbit usüwñi*. Contrairement au fait assez communément observé, le foyer permanent n'est pas bâti dans la pièce centrale. Cette cuisine devient, dans ce cas particulier, la pièce essentielle du logis, celle où se trouve concentrée toute la vie domestique. Au moment de notre arrivée, des femmes sont en train de préparer des galettes d'orge. Le jour tombe de la lucarne du plafond et éclaire brutalement une échelle (1) qui repose contre un de ses rebords. La maison ne comporte pas d'étage ni d'escaliers. Le mobilier, pauvre et des plus sommaires, occupe la place qu'on lui assigne ordinairement sous la tente. Il comporte au surplus les mêmes objets, en particulier, ces filets tendus sur des piquets et que les Beni-Mguild appellent *asgaidu* (2). Sur l'un d'eux, voici, rangés en bon ordre, des tamis ; au-dessous, divers récipients et des marmites aux panses volumineuses. Sur un autre, des tapis et vêtements soigneusement pliés. Contre le mur, pendue à un piquet, l'outre à battre, à côté des *issenda*, au nombre de trois, qu'on vient de démonter.

Face à la cuisine et de l'autre côté du patio, une pièce plus étroite sert de grenier, d'où son nom : *lbit elhsin*. Le fermier y entreposera bientôt ses récoltes dans une sorte de coffre (3) de terre, et dans de grandes corbeilles (4) en roseau. Une pièce affectée au même usage, mais plus petite et ménagée dans le sens de la longueur du logis, renferme, en outre, la provision de pierres de sel dont le transhumant est toujours muni. Une dernière pièce, la plus obscure de l'habitation, occupe l'arrière-fond. Elle est vide ; une natte étalée indique qu'on s'y tient parfois pour dormir ou recevoir des invités. Dans quelques semaines, elle sera pleine de paille et de corbeilles de grains. Le jour qui l'éclaire provient, non plus d'une lucarne, mais de deux étroites fenêtres (5), percées dans le mur extérieur, vers les champs. C'est là une innovation à un type d'habitation qui ne comporte jamais d'ouvertures de ce genre. Un des magasins à grains est aéré par de curieux trous ronds

(1) *sellām*. — (2) Voir *infra*, p. 192. — (3) *ahsān n-omzin*. — (4) *sellet*, pl. *slūl*. — (5) *tataqt*.

et obliques, établis à la base du mur et qui peuvent jadis avoir servi d'entrée de ruche.

Ainsi, autour de la pièce centrale, en plus du vestibule, on compte quatre pièces longues, étroites, réservées au logement de la famille et des récoltes, mais non des animaux.

Ceux-ci possèdent des locaux indépendants, étables ou écuries (1), bâtis à la suite du corps de logis. Ils sont éclairés et aérés par des ouvertures (2) rectangulaires ménagées au-dessus des portes. Les bêtes s'y trouvent très à l'étroit, dans une boue infecte, mais à l'abri des mouches et des taons. Il suffirait cependant de daller le sol d'un béton de pierres et d'y répandre quelque litière pour rendre ces locaux suffisamment habitables.

Les petits bâtiments adossés au mur Est constituent une série de pièces moins spacieuses, prenant jour par la porte entr'ouverte. On les utilise au logement du jeune bétail, veaux et agneaux. L'un d'eux abrite une cuisine d'été, *kušina*. On y peut voir le petit dôme du four (3) à cuire le pain.

Sur la façade Sud s'alignent d'autres petites pièces. Dans l'une, sorte de hangar (4), sont jetés pêle-mêle : charrues, socs, bâts, liens de tirage. Dans une autre, des métayers ont établi une misérable demeure.

On accède à la tour d'angle par un escalier aux marches de terre. Deux pièces la divisent en sa hauteur. Celle du rez-de-chaussée, basse et obscure, sert d'abri à de jeunes animaux ; celle du haut, garnie d'un mauvais tapis et démunie de tout mobilier, de logement aux hôtes ou aux étrangers. Le propriétaire nous indique en outre que, par les petites ouvertures prenant jour sur la campagne, il domine ses terres et surveille son monde au travail. On y peut voir les moissonneurs dans les orges et les laboureurs ensemençant le maïs.

Toute l'animation de la ferme se concentre dans la grande cour à l'heure de la rentrée du bétail. Quel que soit le temps, le gros bétail y passe la nuit : les ânes, mulets et chevaux attachés à une entrave (5) fixée au fond de la cour, dans la partie appelée *arehbi*, opposée à l'*asqif*, près de l'entrée ; les bœufs, les vaches séparées de leurs veaux, et parfois quelques moutons et quelques chèvres, parqués pêle-mêle au centre, tandis que les chiens, toujours en éveil, font bonne garde.

On devine l'aspect de cette cour, encombrée d'immondices, d'excréments

(1) *rrya* ou *rragya lbahim*. — (2) *tarrjaht*. — (3) *aferrān ugrām*. — (4) *lbit ihallāsen*.

(5) *rbāq lbahim*, longue corde fixée à des piquets, *taucust*, pl. *tiyusin*.

et de débris de paille hachée. Les jours de pluie la transforment en un borbier puant. Une couche épaisse de fumier sec et mou la recouvre en autre temps. Quand elle n'est plus qu'un cloaque, il est facile de la nettoyer au moyen du canal (1) qui la traverse de part en part. Il suffit de provoquer une inondation qui emporte le fumier au dehors pour la rendre de nouveau habitable.

L'importance des bâtiments de la ferme d'Azourar suppose l'existence d'un gros cheptel. Son relevé de tertib de cette année le dénombre comme suit :

- 1 cheval,
- 1 jument,
- 3 mulets,
- 4 ânes,
- 9 bovins,
- 100 moutons et 10 chèvres.

On ramènera ces chiffres à leur véritable valeur en les augmentant de quelques unités. L'avant-dernier hiver a fait périr plus du tiers du cheptel ovin. Les troupeaux, en autre temps, comptent en pays Beni-Mguild un nombre de têtes plus élevé.

D'autre part, Azourar déclare avoir ensemencé 20 mouds d'orge, 18 de blé, 2 de maïs : ce qui correspond, à raison de 3 mouds 1/2 d'orge de semences à l'hectare, de 2 1/2 pour le blé, et de 1 1/2 pour le maïs, à des superficies cultivées respectivement de l'ordre de 6, 7 et 1 hectare et demi. Comme il pratique la jachère annuelle, il conviendra de doubler la surface de ses terres cultivables : soit au total une trentaine d'hectares.

On se trouve en présence d'un paysan de fortune moyenne. On comptera aisément plus de 150 fermes de cette importance dans la tribu des Irklaoun, avec un cheptel ovin plus élevé ; 200 à 250 têtes environ. On n'en trouvera cependant qu'un nombre très restreint de plus riches. On cite la fortune du caïd déclarée comme suit :

- 2 chevaux de selle,
- 3 chevaux de bât,
- 6 juments,
- 22 mulets,

(1) *taherražit*.

4 ânes,
 6 chameaux,
 200 bovins,
 2.000 moutons (1),
 170 mouds de blé, soit environ 68 hectares.
 150 mouds d'orge, soit 42 hectares,
 15 mouds de maïs, soit 10 hectares.

Ces chiffres sont également à relever. Le propriétaire passe pour posséder le plus grand nombre de bêtes de somme de la tribu, mais non de brebis. On connaît des éleveurs, propriétaires de troupeaux de 3.000 à 4.000 têtes. On notera le nombre élevé de chameaux figurant dans le décompte ci-dessus. Les riches seuls en possèdent : la bête est un luxe et n'est guère utilisée qu'au transport de la tente du maître. Sa présence dans le convoi rappelle sans doute les temps révolus de la transhumance saharienne qu'ont jadis pratiquée les pasteurs actuels avant leur venue dans la montagne berbère.

L'ensemble de ces moyens et gros propriétaires constitue une bourgeoisie relativement aisée, sinon riche. Avant notre arrivée, elle exerçait un rôle de premier plan dans la tribu et ses conseils. Aujourd'hui, comme hier, se pose pour elle le même problème de la main-d'œuvre. Nous avons résolu celui de la sécurité des personnes et des biens, non moins aussi important que celui de la recherche de bras nombreux.

L'organisation familiale et sociale du transhumant témoigne de ce double souci d'assurer, avec la sécurité, les œuvres de solidarité du travail.

L'exploitation du bien familial nécessitera le concours de tous les fils : mariés, ceux-ci vivent sous le même toit comme sous la même tente dans une commune association. La famille agnatique est en effet l'élément essentiel de la société berbère. La conservation du patrimoine exigera l'exclusion des filles de l'héritage paternel. Le transhumant demandera à l'association et à l'entraide les moyens de mener à bonne fin des entreprises qu'un outillage et des pratiques archaïques compromettent chaque année avec le retour des saisons pastorales ou agricoles. Il aura recours aux pratiques bien connues de la *tivizi*, ou fera usage d'un de ces contrats d'asso-

(1) Le cours des animaux, en avril 1932, était particulièrement bas. Un mouton valait de 50 à 60 francs; une chèvre, de 40 à 70; une jument, de 400 à 800; un mulet, de 800 à 1200.



ciation d'élevage ou de culture, dont le nombre et la variété peuvent, à juste titre, nous étonner.

Les uns seront métayers, quinquéniers, *ahummās*; ou au quart, *arēbbāz*; les plus pauvres, journaliers, *aḥerrāt*, ou bergers, *amēksa*. L'étranger deviendra *amzaid* ou *amhāres*: il épousera la fille du propriétaire et lui donnera en échange son travail pendant plusieurs années. Dans le monde des pasteurs, chacun est ainsi assuré du pain quotidien. Les grandes famines, comme les grandes détresses, qui frappent régulièrement les populations sédentaires du Sud, sont inconnues des transhumants.

Les plus pauvres possèdent au moins une vache et quelques moutons. Ils ont aussi leur tente. Si certains n'ont pas de maisons à l'ighrem, ils sont assurés de trouver dans celle du voisin une pièce vide où loger leurs provisions et leurs misérables bagages de nomade.

*
* * *

La maison du transhumant, de condition inférieure à celle d'Azourar décrite ici comme un type qu'on retiendra, n'est généralement pas isolée au milieu des cultures. On la trouve, au contraire, attenante à d'autres habitations toutes pareilles, ou ne différant entre elles que par les dimensions ou le nombre de pièces, groupées à l'intérieur d'un ighrem clos d'un rempart. De ce fait, elles sont dépourvues de dépendances. Le cheptel, peu nombreux, se loge aisément dans la cour de l'ighrem ou à l'intérieur de la maison, où l'on a partout multiplié le nombre des mangeoires.

Les figures 54 et 55 donnent le plan de deux maisons de l'ighrem des Ait-Yahya ou Alla, situé dans le voisinage de la ferme d'Azourar, à 10 kilomètres d'Azrou. Les propriétaires appartiennent également à la tribu des Irklaouen. Les occupants ne sont, en fait, que des gardiens, gens assez méprisés et désignés sous le nom de *Iqebliyin*(1). Parmi eux, se trouvent des ksouriens du Gheris. D'autres sont les métayers des transhumants. D'autres sont charbonniers ou bûcherons; également étrangers au pays, ils vivent surtout de l'exploitation de la forêt.

Ces deux *taddart* sont conçues sur un même plan: une salle « centrale »(2), éclairée par une *tasnut* de grandes dimensions: 3 m. × 2 m., et autour d'elle, diverses chambres sans communication entre elles. On entre

(1) Forme berbérisée de *qebbala*. — (2) *ammas n-addart*.

par une porte, large et haute, 1 m. 90 × 1 m. 70, qui laisse aisément passage au gros bétail et aux animaux chargés. Le fronton de l'une d'elles est orné d'un décor modelé dans l'argile, que le vent et la pluie ont fortement effacé. La même maison comporte une chambre d'hôtes (1), qu'éclairent

Rez - de - Chaussée

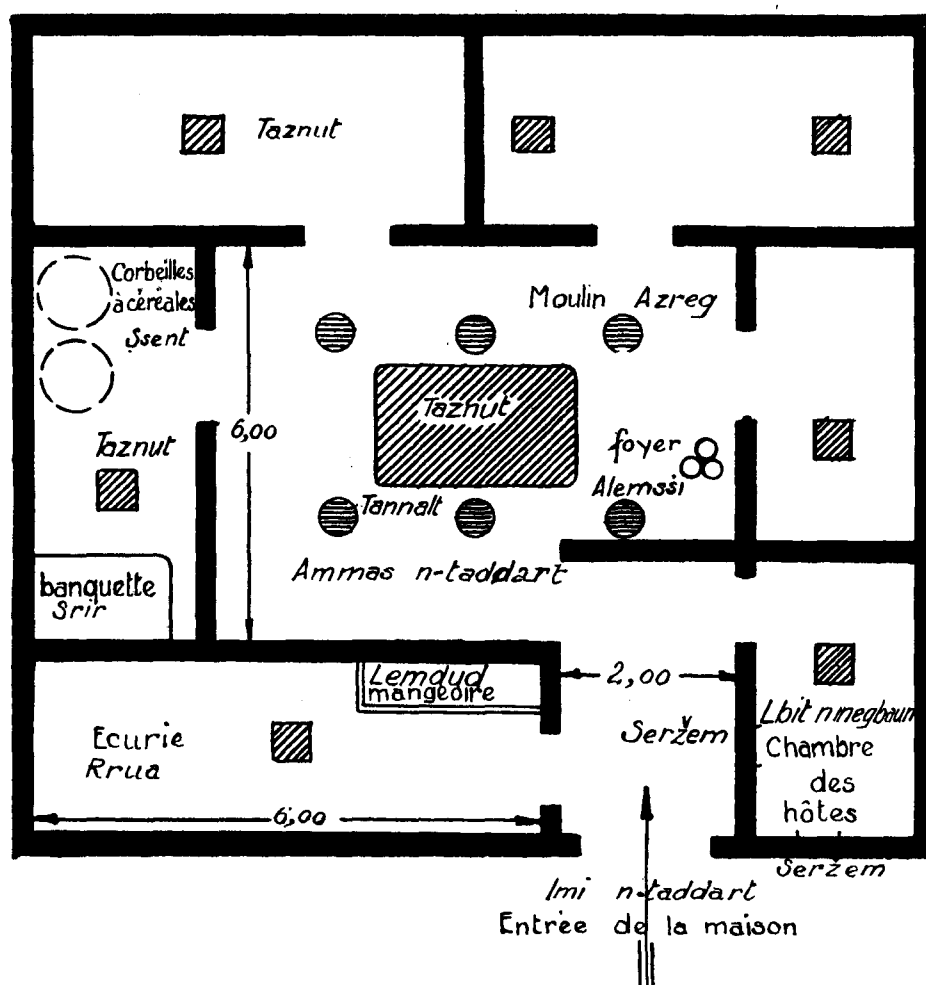


FIG. 54. — Plan d'une *taddart* observée dans l'ighrem des Ait-Yahya ou Alla, tribu des Irklaoun (Beni-Mguild).

une petite lucarne et une étroite fenêtre (2), donnant sur le couloir d'entrée. La pièce qui lui fait face sert d'écurie.

(1) *lbit n-inegbaun*. — (2) *serzem*.

La maison (fig. 55) offre un dispositif légèrement différent. Dans le vestibule, à usage d'écurie, se trouve, dans un angle, une banquette (1) de terre sur laquelle on peut s'asseoir ou s'étendre. Dans le patio, on a établi le foyer et dressé le métier à tisser. Dans un coin, s'abritent une vache ou

Rez de Chaussée

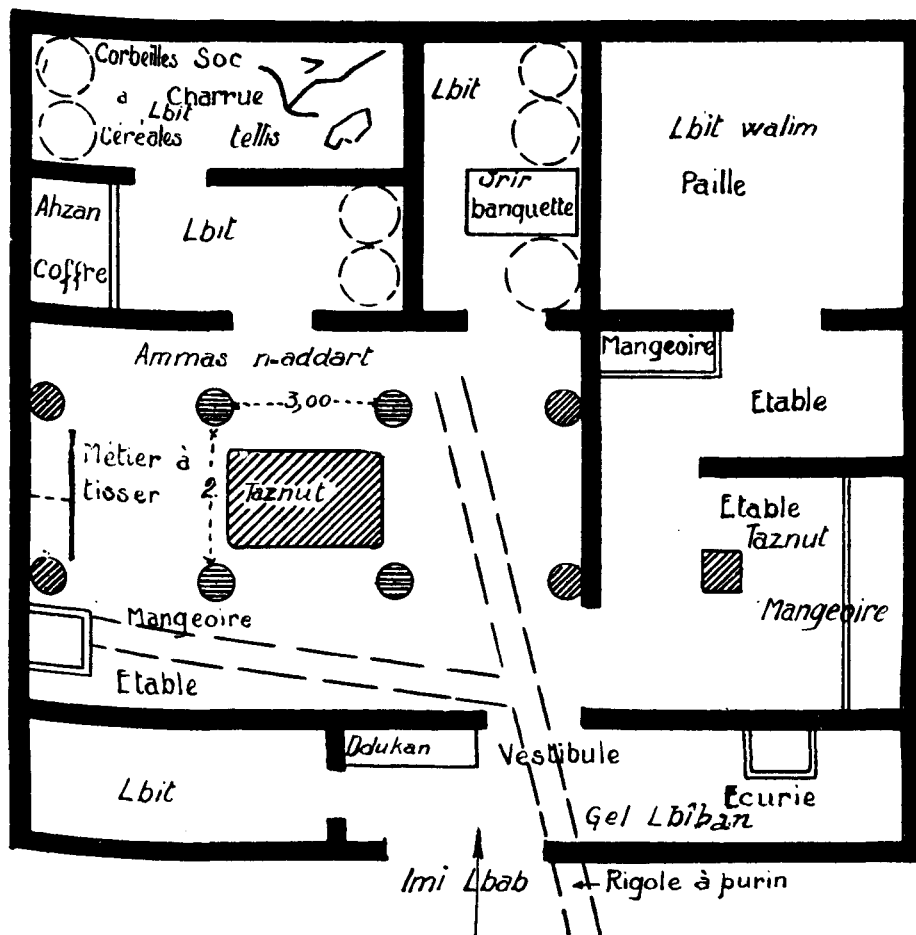


FIG. 55. — Taldart chez les Ait-Yahya ou Alla.

quelques brebis. Des rigoles recouvertes de dalles traversent cette pièce et évacuent le purin dans la rue. Le lit est dressé sur une banquette (2) de maçonnerie, bâtie dans la chambre située face à l'entrée. Les autres pièces servent d'étable, *lbit lbahim*; de magasin à paille, *lbit walim*; de grenier

(1) *dukkān*. — (2) *sir*.

où sont un coffre (1) à grains, des corbeilles (2); de hangar où sont remisés charrues, socs, jougs, traits, colliers, tellis, sacs, etc.

La richesse d'une maison se mesure au nombre de pièces, de corbeilles où sont les réserves d'orge, de blé et de maïs. Ces corbeilles ont près de

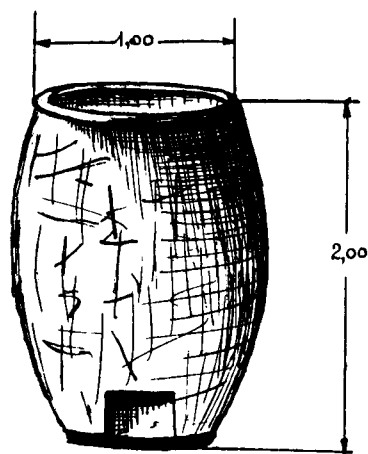


FIG. 55. — Corbeille à grains de grandes dimensions, généralement recouvertes d'un enduit de terre.

deux mètres de haut, un mètre de large (fig. 56) et sont dépourvues de fond. Elles reposent à même le sol. Par un trou (3), ménagé à la base, on tire les provisions au fur et à mesure des besoins. Un paquet de loques fait office de bouchon. On augmente souvent leur résistance en les recouvrant d'un mortier d'argile et de paille hachée.

Ces récipients tiennent lieu de silos. On n'en creuse point dans la vallée où l'eau est à peu de profondeur. Par contre, on en creuse dans l'azaghar, on s'évite ainsi la peine de transporter les récoltes aux greniers. L'usage est de grouper ces silos en

un point (4), connu seulement des gens du douar et placé sous la surveillance d'un gardien (5).

Quand, par exception, quelque transhumant possède une ferme à l'azaghar, les silos sont en dehors du mur d'enceinte, groupés, parfois au nombre d'une vingtaine, à proximité d'une tour d'angle.

Ce sont des gens du Sud qui creusent les silos: les mêmes qui édifient maisons et ighrem.

Mettre le produit de ses récoltes en lieu sûr a été, de tous temps, le grand souci du transhumant. La ferme des Beni-Mguild, avec son vague aspect de forteresse, témoigne de la confiance qu'on attache à l'épaisseur des murs. Moins sans doute que les lourdes et basses kasba des grands chefs berbères, telle la demeure féodale de Moha ou Hammou, qu'on a pu visiter à Khenifra, au lendemain de sa fuite. Là étaient entassées, dans d'immenses greniers sombres, les richesses du sol, à l'abri de portes ferrées, sous la vigilance de gardiens fidèles.

(1) *ahzan*. — (2) *ssent*. — (3) *zerragit*. — (4) *lahmil*.

(5) *imhâdi n-tserfin*, de *hâdu* « garder, conserver, mettre de côté »; cf. *tumhadit*, nom de lieu, dans le Moyen-Atlas.

D'autres pasteurs préfèrent les confier à la garde de personnages pieux, marabouts et cherfa, dont la baraka inspire une crainte salutaire aux voleurs de silos. Par exemple, les Beni-Mtir, qui confient les leurs aux cherfa d'Ifrane.

De véritables contrats s'établissaient parfois entre transhumants et sédentaires. Ceux-ci se constituaient les gardiens des récoltes entreposées dans leurs domaines. Ainsi, naguère encore, les Iguerrouan, toujours sur le chemin de la dissidence, mettaient leurs richesses en dépôt chez les gens d'Agourai, de tous temps soumis au Makhzen. Le Makhzen céda rarement, nous dit-on, à la tentation d'une confiscation facile des biens de sujets rebelles.

On verra par la suite que les transhumants font encore usage de réservoirs à grains de grande capacité, tels les divers coffres en bois de cèdre du nom de *tjarma* et de *şonduq imënni*.

Une maison dans un village de montagne

L'analyse d'une maison de pasteur conduit normalement à celle du sédentaire fixé dans un des petits villages du Maroc Central, Azrou ou Aïn-Leuh par exemple, situés à la lisière de la vallée du Tigrigra, qu'on vient de voir si curieusement parsemée de fermes de transhumants

L'une et l'autre portent le même nom, *taddart*, et toutes deux sont édifiées sur un même plan. Aussi, quoiqu'on s'expose à des redites, on décrira en détail une des maisons d'Azrou, de façon à pouvoir déterminer, en manière de conclusion, les caractéristiques d'une maison-type qui paraît fort en faveur dans le Moyen-Atlas.

Azrou niche ses maisons délabrées au cœur du pays Beni-Mguild, dans le creux d'un ravin, à 1350 mètres d'altitude, au débouché de la vallée de Tigrigra. Des pentes raides et boisées de chênes verts, s'élevant jusqu'au haut plateau couvert de cèdres, le protègent au Sud et à l'Est. Rien n'arrête vers l'Ouest les vents et les pluies qui le battent de plein fouet. La neige y fait l'hiver de fréquentes apparitions; elle séjourne parfois pendant plusieurs semaines et tombe sur le haut plateau avec une abondance telle qu'elle bloque chaque année la route de la Moulouya. Un ruisseau le baigne en le contournant vers le Sud. Il arrose, à sa sortie du village, de beaux ver-

gers et le pied de hauts peupliers. Les femmes, en groupes pittoresques, vont chaque jour laver dans ses eaux claires du linge et du grain.

Les gens d'Azrou sont des Berbères étrangers au pays. On les dit d'origine saharienne. Ils exercent des petits métiers : bouchers, épiciers, forgerons, maréchaux-ferrants, menuisiers, charbonniers. Des juifs venus de Meknès ou de Midelt complètent le bariolage ethnique. Leurs ateliers de bijoutiers ne sont pas les moins achalandés les jours de marché. A leur métier avoué ils ajoutent aussi des pratiques d'usure. Azrou était surtout, avant notre arrivée, un centre de ravitaillement à l'usage des transhumants.

Des rues étroites se coupant à angle droit partagent le village en groupes de maisons où s'abrite une grande misère associée à la paresse. C'est une de ces maisons qu'on décrira. Son occupant actuel est un mokhazni du poste.

Le plan

LE REZ-DE-CHAUSSÉE. — La maison qu'on a choisie est bâtie en bordure d'une ruelle et a pris dans l'alignement la place que lui assigne le plan géométriquement conçu (Pl. XIX).

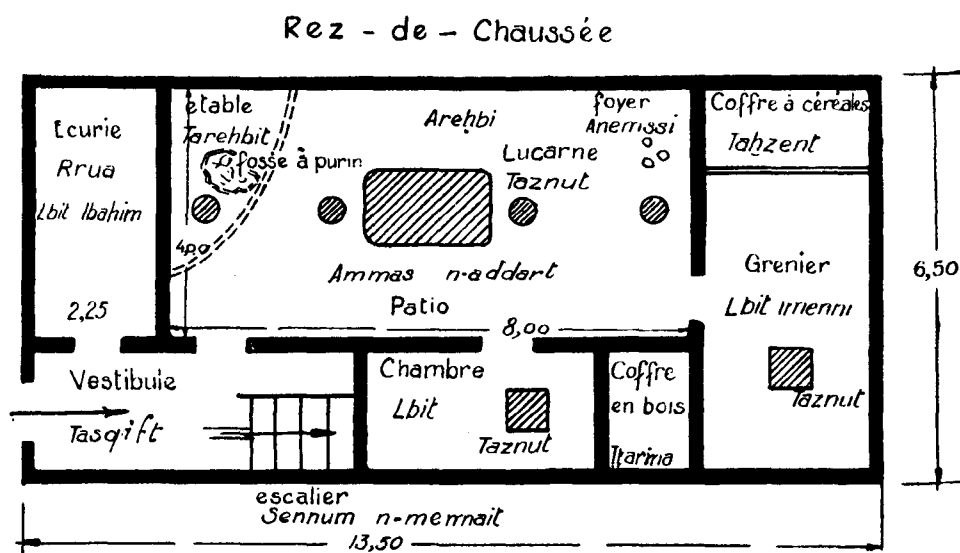
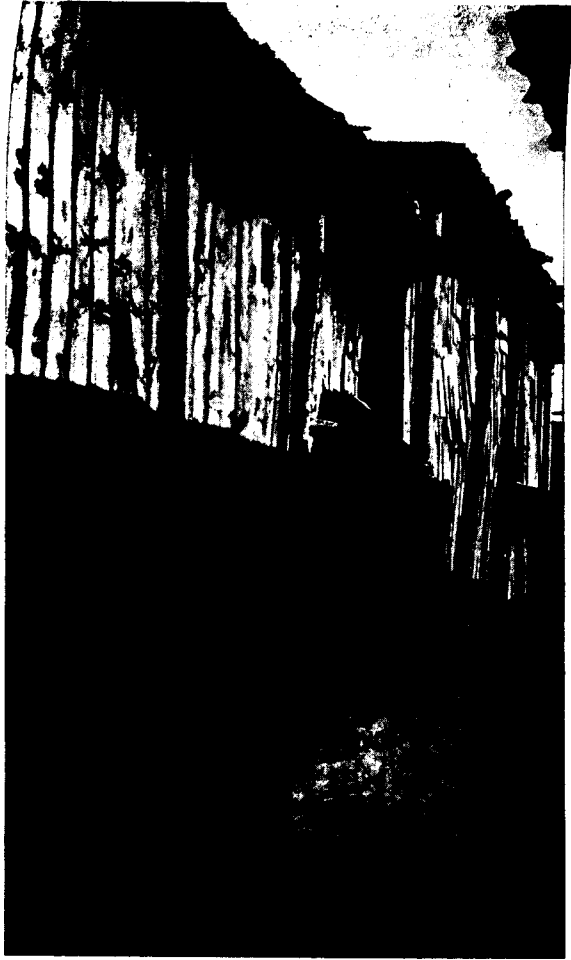


FIG. 57. — Rez-de-chaussée d'une *taddart* observée à Azrou.

Elle comporte un rez-de-chaussée surmonté d'un étage (fig. 57). Elle est couverte d'une terrasse plate et débordante, formant une sorte d'auvent (1)

(1) *aokfāf*.



... la façade exposée au mauvais temps doit être protégée
par un coffrage de planches de cèdre...



... la maison qu'on a choisie est bâtie en bordure d'une ruelle
encombrée de neige...

Maisons à Azrou

qui protège le haut des murs de l'action dégradante des pluies d'hiver.

Sa façade mesure 6^m 50 de long, 7 mètres de haut. Sa porte est établie sur le côté. Une petite fenêtre est aménagée au-dessus. Ce sont là les seules ouvertures visibles de la rue, si l'on ne tient pas compte de quelques trous ronds ou carrés qui ventilent la pièce du bas servant d'écurie.

Elle repose sur un plan rectangulaire de 13^m 50 de long et 6^m 50 de large. Les dimensions sont donc dans le rapport de 1 à 2; la superficie couverte, soit 90 mètres carrés, est occupée par la famille, les animaux et les biens matériels. L'élévation intérieure, du sol au plafond du rez-de-chaussée, est d'environ 3^m 50, ce qui donne un volume d'air d'autant plus suffisant que le mode d'éclairage, au moyen de lucarnes rarement bouchées, assure une ventilation constante.

Cette maison ne possède ni cour, ni dépendances séparées ou accotées au bâtiment principal. Elle abrite à la fois gens, animaux et récoltes réunis dans des locaux distincts tenant lieu de logis, d'écurie, de grenier ou de hangar.

On entre de plain-pied dans un étroit vestibule (1) où sont les escaliers (2) qui conduisent à l'étage. A gauche, une porte basse donne dans une petite écurie (3) : on y abrite des ânes. Plus loin, une autre ouverture mène dans la pièce la plus spacieuse que se réserve la famille. Elle mesure 8 mètres de long et 4 de large. Elle occupe la partie centrale de la maison. Elle porte, de ce fait, le nom de *ammās n-addart*, le « milieu de la maison » par analogie avec le patio de la maison arabe dont l'équivalent est *uoṣ eddār*. Elle présente, en autre particularité, celle de recevoir le jour par une unique ouverture de 1^m 20 sur 0^m 80, appelée *tasnūt* ou *tasnūnt*, ménagée au milieu du plafond.

Cette pièce « centrale » s'ouvre sur deux autres pièces, longues et étroites, sans communication entre elles. L'une est aménagée dans le sens de la largeur, et sert de grenier (4) et d'abri à des instruments aratoires. L'autre, dans le sens de la longueur, sert de chambre à coucher, et, au besoin, de débarras ou de grenier. Elles sont éclairées toutes deux par une *tasnūnt*, de si minuscules dimensions qu'elles sont pratiquement plongées dans des demi-ténèbres.

Au total, le plan du rez-de-chaussée, logiquement conçu, comprend une

(1) *tasqift*. — (2) *sennūm n-mēnnait*. — (3) *rrya* ou *lbit lbahim*. — (4) *lbit imenni*.

pièce « centrale » autour de laquelle sont disposées, sur trois côtés, trois autres pièces plus petites : une écurie à l'entrée, deux greniers dans le fond. Il s'agit donc bien d'une maison à l'usage d'un paysan, cohabitant avec ses animaux, cultivant et possédant des réserves de grains pour l'année.

L'ÉTAGE (fig. 58). — Un escalier construit dans le couloir d'entrée mène à l'unique pièce (1) de l'étage. Il est établi selon les règles de l'art, en dépit de ses marches de terre irrégulières et dégradées, que renforcent sur les

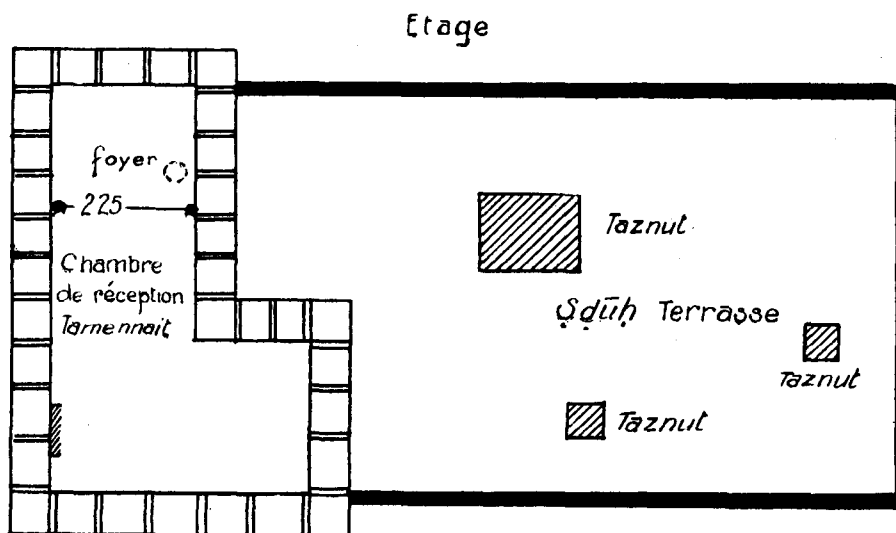


FIG. 58. — Plan de l'étage de la même maison : il ne comporte qu'une pièce réservée aux hôtes.

bords des traverses de bois plus ou moins branlantes. Une double porte ferme son issue à la partie la plus haute : l'une conduit à la terrasse, l'autre à la *tamennait*.

Cette pièce occupe la superficie du couloir et de l'écurie au-dessus desquels elle est bâtie. Elle reçoit le jour par une petite fenêtre (2), percée dans le mur de façade, au-dessus de la porte d'entrée. Aucun meuble ne l'agrémente. Sur son sol de terre battue, on étale quelque natte les jours de réception. Dans un coin, un petit foyer ; dans l'encoignure de l'escalier, une sorte de réduit inutilisé, mais tenant la place des latrines dans le plan primitif.

On reçoit à l'étage les invités, les hôtes de passage, et on y héberge,

(1) *tamennait*. — (2) *taṭaqt*.



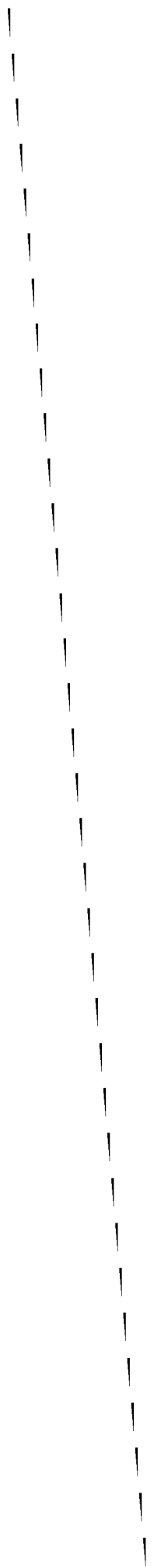
(Cliché Résidence Générale.)

... le jour pénètre par une baie ménagée dans le plafond au-dessus d'un bassin destiné à recueillir les eaux pluviales (maison à Engil).



(Cliché Résidence Générale.)

... quand ce bassin n'existe pas, la partie de la pièce située sous la baie est légèrement creusée et en contre-bas (maison à Timhadit).



exceptionnellement, les ouvriers dont on réclame la main-d'œuvre passagère. On y accède directement de la rue, sans avoir à traverser le logis où se tient la famille, c'est-à-dire les femmes.

Cette conception architecturale semble plus particulièrement adaptée au genre de vie des populations citadines qui réclame la réclusion des femmes au harem. Elle ne répond pas aux exigences de la vie pastorale, ni à la liberté d'allures de la femme berbère. Aussi, dans nombre de cas, l'étage, considéré comme superflu, n'existe pas dans la maison du transhumant que satisfait un simple rez-de-chaussée.

Cependant, à mesure qu'on se rapproche des populations sédentaires du Sud, du Ziz ou du Tafilalet, l'étage prend dans la construction une importance de plus en plus grande. On y multiplie le nombre des pièces. La maison, comme à Figuig, peut même être surélevée de deux étages, et abriter plusieurs familles. Souvent même, chaque étage possède son affectation particulière : au rez-de-chaussée sont les animaux ; à l'étage, la famille et les réserves. Telle est en particulier la maison du Drà.

Dans d'autres régions sahariennes, à Siwa, le rez-de-chaussée sert de logement aux bêtes, le premier aux provisions, le second aux habitants qui profitent ainsi des avantages de la terrasse.

La femme berbère sait apprécier aussi l'utilité d'une terrasse toujours baignée de soleil. Elle y étale nattes et tapis, vêtements à sécher, grains lavés destinés à la mouture. Elle s'y joint à d'autres pour bavarder, se peigner ou s'épouiller. C'est par la terrasse qu'elle communique avec les voisines et que se commettent les indiscretions, sources de querelles et de disputes.

L'ensemble des terrasses forme une aire plate et vaste, entrecoupée par les ruelles du village, hérissée de petites constructions abritant les *tasnūt* du mauvais temps. A Aïn-Leuh, elles s'étagent en gradins et donnent au village l'aspect d'un village montagnard du Haut-Atlas.

La maison du transhumant ne comportant qu'un rez-de-chaussée, l'escalier est remplacé par une échelle ordinaire, faite de deux montants, qu'on appuie contre un des rebords de la *tasnūt*. Son nom, *sellūm*, désigne aussi l'« escalier » dans le pays des ksour.

L'*ammās n-addart*. — Il nous faut revenir sur la pièce « centrale », si curieusement éclairée par une *tasnūt* percée dans le toit. Elle donne, en effet, à la maison berbère son caractère le plus saillant. Elle la distingue

notamment de la maison citadine (1), avec sa cour à ciel ouvert, recouverte de mosaïque, parfois agrémentée d'une vasque de marbre à l'eau débordante.

A Azrou, elle se divise elle-même en deux parties. L'une, appelée *tarēhbit*, sert de petite étable : on y peut voir une vache avec son veau ou une brebis, et dans l'angle du mur, une mangeoire (2). Le sol est dallé de larges pierres ; on y a creusé une petite fosse à purin (3). On décèle aisément la rigole recouverte de dalles qui évacue au dehors les eaux de pluie et l'urine des animaux. Un murtin en pierres sèches, haut de 0^m 40, sépare l'étable du reste de l'habitation.

Dans le coin opposé, le foyer (4) ; à quelques pas, le moulin, et sur le parquet de terre battue, divers ustensiles. Là est la cuisine : on y prépare les repas, on y mange en famille ; la nuit on y étend parfois une natte pour dormir. Les scènes de la vie familiale se déroulent en cet endroit (5), près du foyer, séparé, par un petit mur, des quelques têtes de bétail constituant la richesse de la maison. Pas de cheminée au-dessus du foyer, la fumée se répand dans la maison et trouve par la *taznūnt* une issue au dehors. A l'heure de la préparation des repas, le village se nimbe ainsi d'un nuage bleu flottant au-dessus des terrasses.

La *taznūnt* centrale, de dimensions réduites dans le cas présent : 1^m 20 × 0^m 80, mesure parfois jusqu'à 3 mètres sur 2. Par une ouverture aussi large, la pluie et la neige menaceraient la maison d'inondation si un dispositif ne permettait de la recouvrir les jours de mauvais temps. D'ordinaire, dans tout le pays Beni-Mguild, on établit par-dessus un petit abri fait de planches, fermé sur trois côtés, ouvert sur le côté opposé au mauvais temps, et couvert d'une sorte de toit fortement incliné vers la pluie. La maison reste ainsi suffisamment éclairée par le côté non bouché.

Les lucarnes des salles latérales sont nécessairement plus petites. Elles servent davantage à l'aération qu'à l'éclairage. Il est facile de les boucher les jours de pluie avec de vieux tellis, des sacs ou des bidons. Un petit bourrelet de terre, encerclant l'orifice en dehors, empêche l'eau qui ruisselle sur la terrasse de se déverser à l'intérieur.

On remarquera que le mode d'éclairage par une baie ménagée dans la

(1) Cf. P. Ricard, *Pour comprendre l'art musulman* ; A. Bel, *La population musulmane de Tlemcen* (ext. de la *Revue des Études ethnographiques*, 1908, p. 34 ; G. Marçais, *Manuel d'art musulman*, t. II, p. 553 ss. et 717 ; A. Bernard, *Enquête sur l'habitation rurale des Indigènes de l'Algérie*, p. 117 ; etc.

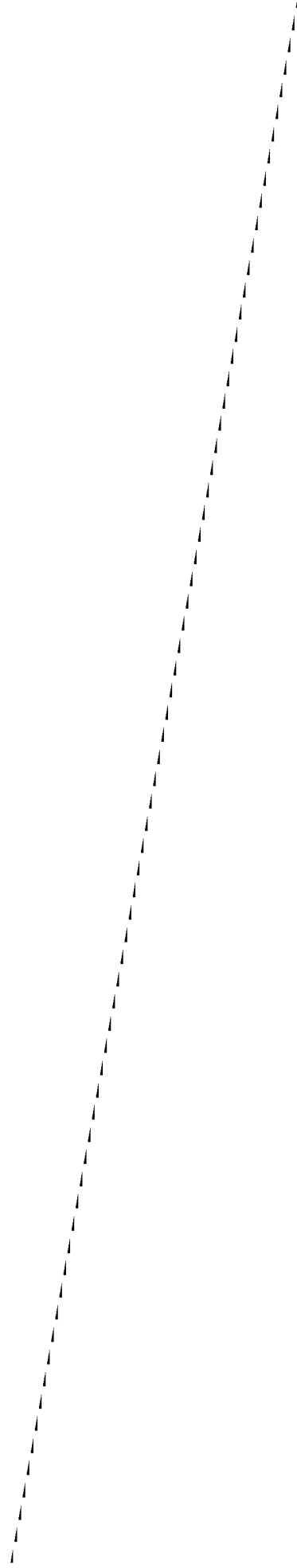
(2) *lōmdūd*. — (3) *alḥfūr*. — (4) *anemssi*. — (5) *arehbi*.



... on répare le mur de pisé en encastrant dans la construction des traverses de bois qui limiteront les effondrements...



... ou plus curieusement en dressant un mur de pierres sèches contre les parties les plus atteintes (ighrem des Ait ben 'Atto).



toiture n'est pas spécial au pays des transhumants. Il paraît même plus familier aux constructions des régions sahariennes où cette baie se trouve partout en usage sous les appellations les plus diverses : *tinība*, Ait-Izdeg — *aznu*, Talsint, Ait-Seghrouchen du Sud — *znāna*, Midelt (juif et arabe) — *talkuyt*, Tounfit — *talkoit*, Itzer — *tiṭ n-tgemmi*, « œil de la maison », Ouarzazat, Drā et son correspondant arabe : *ʿain ʿdḍār*, Tafilalt. — *ahbu*, Beni-Mguild de la Moulouya. — *araǧ*, Ait-Bououlli. — *bu zeiwāl*, Beni-Iznacen. — *tarāhbit*, Ait-Messaǧ — *rahbet*, Siwa.

Ses dimensions varient aussi d'une région à l'autre, et même à l'intérieur d'un même district, mais celle de la chambre centrale se distingue toujours par des proportions plus grandes. L'ouverture est parfois barrée de morceaux de bois, ou recouverte d'arceaux de laurier-rose entrelacés, sur lequel les jours d'été on jette des étoffes formant un velum. On atténue aussi l'intensité de la lumière et on éloigne les mouches (Ksar Essouq, Tafilalt).

La maison du transhumant, établie dans la haute montagne, n'est ainsi que très imparfaitement abritée des pluies violentes de l'hiver. Pour la préserver de l'inondation, le constructeur a songé à recueillir les eaux dans une cavité creusée au-dessous de la *taznūnt*. Ce peut être un bassin correctement bâti (Pl. XX, Engil, Ait-Seghrouchen); ou un trou dallé de pierres où s'accumule aussi le purin (Azrou, Aïn-Leuh, Ait-Ouirra). Dans la grande majorité des cas, ce bassin n'existe pas, mais la partie de la pièce située sous l'ouverture est légèrement creusée et en contre-bas (Timhadit, Pl. XX, Boulman, Ait-Youssi, etc.). Les femmes se tiennent de préférence dans cette aire bien éclairée; elles y installent leur moulin; elles dressent sur le côté le métier à tisser sur lequel la *taznūnt* déverse sa lumière. A Ksar Essouq (ksar d'Ibaghaten), on dépose les cruches d'eau en cet endroit. Au Tafilalt (Abouám), cet espace porte le nom de *sahariš*, c'est-à-dire « bassin »; mais on n'y voit aucune trace de bassin. Dans les maisons du Drā (Ouarzazat, Tamenougalt, Tamegrout, etc.) — pays aux pluies rares — ce bassin existe sous l'aspect d'une fosse à fumier autour de laquelle on attache des animaux devant leurs mangeoires. Et, comme en ces régions, les habitations sont dépourvues de latrines, cette fosse en tient lieu. On la nomme *aqʷžži*.

Il est certain que, sous la *taznūnt*, plus ou moins largement ouverte vers le ciel, le plan primitif prévoyait un bassin destiné à recevoir les eaux pluviales et aussi, sans doute, un système d'égout pour les évacuer. Les rigoles à purin qui traversent la maison et dont la présence à juste titre est sujet

d'étonnement, atteste sans doute l'existence d'une canalisation destinée, en d'autres temps ou en d'autres lieux, à tout autre usage.

Cette constatation suggère des rapprochements qu'on a déjà établis entre la maison du Maroc Central et la maison romaine des premiers âges. La salle centrale avec son foyer permanent est, de toute évidence, un *atrium*; la lucarne du plafond, le *compluvium*; le bassin, l'*impluvium*. Ce ne sont point là, au surplus, les seules analogies à signaler entre ces deux genres d'habitation : on en consignera d'autres dans les chapitres qui vont suivre.

La construction

LES MURS. — Les murs (1) sont de « pisé », de terre pilonnée à l'aide d'une « dame » (2), dans un coffrage (3) de bois. Ils reposent sur des fondations (4) peu profondes, constituées par un lit de grosses pierres, prélevées, le plus souvent, du lit de quelque torrent. Leur épaisseur moyenne est de 0^m50; leur hauteur est déterminée par le nombre de moules que nécessite leur édification : 0^m80 à 0^m90 par moule.

Le coffrage (5), de modèle bien connu (Pl. XXIII), est bâti sur trois rondins reposant sur l'épaisseur du mur en construction. Après le démontage du moule, il reste à leur place des trous (6) carrés ou ronds qu'on rebouche en partie de terre et d'une pierre plate. Les murs présentent ainsi leur surface criblée de petites cavités régulièrement espacées.

On recouvre le pisé d'un enduit d'argile mêlée à de la paille hachée de couleur jaune, rouge ou marron qui prend, avec le temps et sous le soleil, des colorations les plus riches. On ne blanchit jamais les murs, ni à l'extérieur, ni à l'intérieur, ce qui, en d'autres régions, est une preuve de la sécheresse du climat. On protège la crête des murs de clôture au moyen de planches disposées sur des madriers et recouvertes de terre à la façon de la terrasse.

La pierre est rarement employée. Elle paraîtrait cependant le seul matériau résistant à utiliser. A Azrou, pourtant, on peut voir quelques murs de pierres mêlées au pisé, d'autres, de pierres non taillées, assemblées sans mortier, et disposées en assises reposant sur des poutrelles de bois selon un

(1) *l̥h̥āiṭ*, *ayādūr*. — (2) *lm̥rkez*. — (3) *ll̥ūh*. — (4) *ls̥ās*.

(5) Voir notamment : R. Maunier, *La Construction collective de la maison en Kabylie*, in *Trac. et Mém. de l'Inst. d'Ethn.*, p. 42.

(6) *š̥k̥ēl*, pl. *š̥k̥ūl*.



... le mur d'un ighrem de la Haute-Moulouya a été restauré par un placage de pierres adossé à la muraille de pisé.



... A Itzer, le mur de pisé exposé à l'ouest est également protégé par un coffrage de bois ou un clayonnage de retem.

procédé de construction fort ancien et encore en usage au Maghreb, notamment dans l'Aurès et la Grande Kabylie. Entre autres avantages, il présente celui de limiter les lézardes et de prévenir des effondrements.

Parfois le mur est bâti en briques (1) de terre séchées au soleil, disposées en rangs réguliers, parallèles ou obliques, ancrés également par des traverses de bois.

C'est néanmoins l'emploi du pisé qui prédomine. C'est en outre un procédé peu dispendieux. On tiendra pour exceptionnelle toute construction édifiée à l'aide d'un matériau plus solide, telle que la pierre.

Les maçons sont gens du Sud : *Isahārawīyen* (Beni-Mguild), *Iqēblin* (Zayan), *Iflālin* (Zemmour). Ils voyagent à travers le pays berbère en équipes organisées (2) : on les trouve sur les marchés où se fait l'embauche, les conditions de prix s'établissent d'après l'unité de volume de la maçonnerie représentée par le moule de pisé. L'usage est de les nourrir et de les loger. Le propriétaire leur prête parfois quelques petits animaux destinés au transport de la terre et de l'eau. Il ne leur procure, en général, aucune autre aide (Beni-Mguild). Chez les Zayan, cependant, ce sont les femmes qui remplissent les couffes de terre et « servent » les maçons. En dehors de ce cas, il n'est pas fait appel aux bras de la famille, ni à l'aide de collaborateurs bénévoles groupés en *tiwāzi*. On ne peut que relever cette répugnance du transhumant à intervenir personnellement dans la construction de sa maison.

Ces maçons sont donc des professionnels, souvent de grande habileté, en dépit d'un outillage des plus sommaires. En dehors du coffrage de bois, l'outil essentiel est un gros pilon. On a vite fait l'inventaire du reste : une houe, une pioche, un marteau, quelques raclettes, des couffes, mais pas de fil à plomb ni de niveau. Pas davantage d'échafaudage : une échelle, simple tronc fourchu au sommet, avec des encoches entaillées en guise d'échelons, assure le va-et-vient du manœuvre. Au travail, l'un des ouvriers se tient sur le mur et déverse la terre, tandis que deux ou trois autres, debout dans le coffrage, pilonnent sans arrêt en s'accompagnant parfois de refrains fortement scandés. Et le mur monte lentement à mesure que sèche le pisé. On ne se soucie guère de la verticale. On s'en assure parfois d'une manière grossière à l'aide d'un paquet de salive que le maâllem lance le long du mur, de la crête au pied.

(1) *utūb*. — (2) *aqēliāz*.

Contre toute attente, le travail du maçon ne se complique guère de pratiques superstitieuses sans lesquelles, en d'autres lieux, son entreprise ne pourrait être menée à bonne fin (1). On ne signale ni rites d'enfouissement d'objets dans les fondations, ni sacrifice sur la première pierre scellée. Toutefois, les Beni-Mguild égorgent un mouton ou un bouc sur le seuil de la porte dès que la maison est entièrement achevée; les Zayan, quand la construction arrive à hauteur du linteau supérieur de la porte. Ils égorgent à terre, sur le seuil, puis aspergent de sang le linteau et les bas côtés. Ce sacrifice porte le nom de *tamegrust ell-satebet*. On donne la viande et la peau aux maçons. La victime préférée est un bouc, sans doute à cause de la couleur noire de sa robe, qui est aussi la couleur des victimes consacrées aux génies. Et c'est bien pour se concilier les génies du lieu, qui vont devenir les génies protecteurs de la nouvelle maison, que le maître procède sans solennité apparente au sacrifice sanglant.

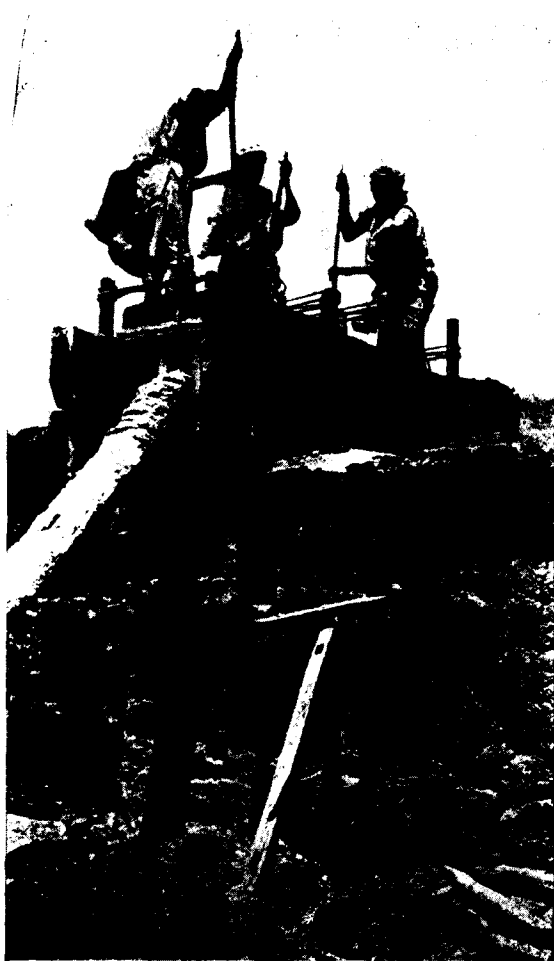
Les maçons du Sud, ceux du Tafilalt notamment, sont de gros remueurs de terre. Ils manient la houe avec une habileté nulle part égalée. Ce sont eux qui creusent les fossés, silos, puits, khottara et foggara, pour ainsi dire dans tout le Maroc. Ils ont édifié des maisons de boue par milliers, des ksour de terre par centaines. Ils ont fait des vallées sahariennes du Guir, du Ziz, du Gheris, du Drâ, de véritables Mésopotamies modernes.

Dans la haute montagne où les ont appelés les transhumants, ils n'ont su ni modifier leur technique, ni concevoir d'autres plans. Ils ont édifié des maisons à l'image des leurs : des maisons sahariennes. Et sans doute avec le consentement, sinon la complicité du transhumant, venu lui aussi du Sud, et familiarisé de tous temps avec un genre de construction que la sévérité du climat de son nouveau pays s'est chargée de démontrer particulièrement fragile.

LA TERRASSE. — Considéré dans sa technique, le dispositif de la charpente semblerait constituer un couvert suffisant. En fait, aucune terrasse, en pays Beraber, ne résiste aux intempéries. Les meilleures s'affaissent ou s'écroulent, et nécessitent de fréquentes réparations.

Le matériau est prélevé sur les ressources locales, particulièrement abondantes en montagne. Le cèdre, le chêne, le tuya fournissent d'excellents

(1) Cf. R. Maunier, *Les rites de construction en Kabylie*, *Revue de l'Histoire des Religions*, 1925.



... les murs de la maison sont de terre pilonnée dans un coffrage de bois (Tafilalt).



... à l'entrée du ksar d'Aboueam est un puits couvert d'une petite construction où défilent sans arrêt des femmes vêtues de khent venant puiser de l'eau dans de belles cruches oblongues (Tafilalt).

bois, résistants et imputrescibles. La forêt, qu'exploite le bûcheron berbère selon des méthodes critiquables, donne généreusement poutres, solives et chevrons, grossièrement équarris sur un gabarit que l'usage a consacré. Ainsi, la longueur courante du chevron d'une portée maxima de 3 mètres explique l'étroitesse des pièces latérales. Mais le bûcheron peut livrer des poutres de longues dimensions, taillées dans des troncs entiers.

La charpente du « patio » offre dans son établissement des difficultés que suscitent la longue portée à couvrir et la présence de la *taznunt*. Elle exige l'emploi de montants ou de piliers, en nombre variable, et disposés différemment, selon les cas.

Dans la maison d'Azrou on en compte quatre, rangés au milieu sur une même ligne. Ils proviennent de troncs ou de grosses branches de chêne, non équarris, simplement dépouillés de leur écorce. Ils mesurent 3^m 50 de haut. On les nomme *tannalt*. Sur eux reposent, dans le sens longitudinal, une série de poutres (1), sur lesquelles s'allongent des solives (2), espacées de 0^m 80 à 1 mètre et disposées parallèlement dans le sens transversal. C'est sur ses solives qu'au moyen de planchettes de cèdre on établit un plancher (3) destiné à être recouvert d'une couche de terre. On dame longuement cette terre sans la mouiller; on n'humecte que la dernière jetée que l'on recouvre de petites pierres schisteuses (4) afin d'en assurer une étanchéité relative (fig. 59).

Dans les maisons des Ait-Yahya ou -Alla, le dispositif comporte une double rangée de montants, l'une de trois, l'autre de quatre, dont deux adossés aux murs. Les poutres qu'ils soutiennent s'appuient sur un fort rondin de bois, formant sommier, intercalé entre elles et l'extrémité du pilier. On donne à ce rondin les noms expressifs de : « béliér » (5), « ánon » (6).

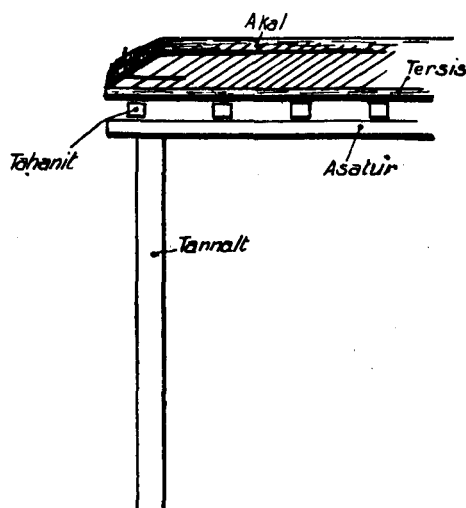


FIG. 59. — Dispositif d'une charpente couverte en terrasse (maison d'Azrou).

(1) *asatūr*. — (2) *tahānit*. — (3) *tersis*. — (4) *is'gin*. — (5) *ahali*.

(6) *asnūs*; ou encore : *tasišit* « calotte », Ait-Ouirra; *talēsāst* « cheville, coin », Aïn-Leuh.

Son rôle rappelle celui du chapiteau des colonnes régulières d'un art moins rudimentaire.

Dans la plupart des maisons sahariennes (Kerrando, Ksar Essouq, Tafilalt, Drà), les piliers de bois font place à des piliers à section carrée ou octogonale, faits de toubs entassés et recouverts d'un enduit. Ils sont invariablement au nombre de quatre et régulièrement disposés en carré autour de la *taznūt*. Ils donnent à la maison l'aspect d'une construction hypostyle et achèvent ainsi de caractériser le type auquel on s'intéresse ici.

Malgré des modifications de détail, le mode de couverture, tant en pays de transhumance qu'en région pré-saharienne, s'établit d'après une même technique à laquelle le constructeur demeure immuablement attaché. Les seules variantes proviennent de la terminologie et du matériau qu'imposent au surplus les ressources du pays.

Dans la Haute-Moulouya, et surtout dans le val de Rich, dans le Tiallalin et le Moyen-Ziz, le peuplier fournit à peu près seul le bois de construction. Dès Ksar Essouq, au Tafilalt, dans le Drà ou à Figuig, c'est le palmier. Mais de son tronc aux fibres grossières on ne tire que des poutres flexibles, sans résistance, qui s'incurvent sous le poids de la terrasse. De sorte que la terrasse du Saharien s'avère aussi défectueuse que celle du transhumant. Quant au couvert, le laurier-rose (Talsint); le djérid, ou extrémité des palmes (Figuig, Tafilalt); le roseau (Kerrando, Drà), l'alfa (Midelt), le palmier nain ou doum, le diss, constituent, selon les régions, la matière recherchée.

A l'encontre de la terrasse de la maison citadine, aucun parapet n'indique de séparation avec la terrasse des maisons voisines. On la construit légèrement en pente du côté où doit s'effectuer l'évacuation des eaux de pluie que des gouttières de bois (1) recueillent et déversent dans la rue. Et telle est la force des traditions, que ces appareils figurent dans la maison saharienne bien qu'ils soient superflus par suite de la rareté des pluies.

LA PORTE. — Bien que le Berbère connaisse les mots *taggurt* et *tiflūt* pour désigner une « porte », le transhumant, comme le Saharien, n'utilise que l'expression arabe *lbâb*, qu'on entend parfois *nbâb*.

La porte s'encadre dans une baie rectangulaire, seule ouverture vers l'extérieur, qu'on ménage dans un des deux côtés, longueur ou largeur, et, en

(1) *lmizâb*.

règle constante, près d'un angle. Servant aussi de passage aux animaux, elle est remarquable par ses grandes dimensions : 1 m 50 × 1 m 90 (Ázrou). L'expression : *imi n-taddart*, ou *aqmu n-addart*, désigne l'« entrée » de la maison ; le mot : *lɛatebel*, le « seuil » et aussi le « linteau supérieur », l'un et l'autre constitués par deux ou trois fortes traverses encastées dans le mur. Une ou deux autres perches, formant montants, complètent l'encadrement ainsi fait de quatre parties indépendantes, et non ajustées, comme dans le cadre des portes européennes.

La porte, lourde et massive, est d'un seul battant de planches épaisses, clouées verticalement sur leur face intérieure à trois ou quatre fortes traverses. Ces planches laissent entre elles des fentes qu'on ne masque par aucun artifice. L'une d'elles, plus longue que les autres, est entaillée à ses deux extrémités de manière à former les deux pivots mobiles dans des cavités creusées dans le seuil et dans le linteau supérieur. La porte s'ouvre en dedans. Quand on la tire à soi pour la fermer, elle vient se heurter au seuil et au linteau. On peut l'immobiliser dans cette position au moyen d'un système de fermeture entièrement de bois, fixé sur sa face extérieure.

Le système comporte, comme pièces maitresses, une sorte de boîte dans laquelle joue un verrou mobile qu'on déplace à l'aide d'une règlette de bois munie de chevilles. On introduit cette sorte de clé par une ouverture ronde percée dans la porte ou dans le mur. Le système a déjà fait l'objet de maintes descriptions (1). Il est d'un usage courant dans tout le Maroc, mais il ne lui est pas particulier : son aire d'extension occupe presque toute l'Afrique et même une partie de l'Asie.

La porte est encore pourvue d'un anneau de fer, cloué dans sa partie haute, à l'instar des belles portes des maisons citadines (fig. 60). Il sert à tirer la porte à soi, et peut, à la rigueur, tenir lieu de heurtoir. C'est le

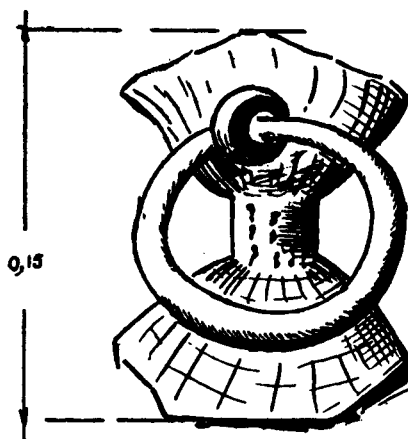


FIG. 60. — Anneau de porte d'entrée d'une *taddart* observée à Kerrando (Tiállalin).

(1) Voir notamment : Van Giennep, *Les systèmes de fermeture*, in *Recue d'Ethnographie et de Sociologie*, janv.-févr. 1914 ; Laoust, *Mots et choses berb.*, p. 15 ; Marcel Mercier, *La civilisation urbaine au Msab*, p. 155.

seul objet de fer à signaler dans une maison à l'édification de laquelle participent uniquement la terre et le bois.

La porte est l'œuvre d'un menuisier professionnel, établi dans un de ces nombreux villages de montagne au voisinage de la forêt. Il la pose lui-même avec l'aide de maçons. Il ne l'agrémente rarement d'ornements incisés ou peints selon un usage fort en faveur en d'autres contrées. Son prix est assez élevé pour une bourse berbère. Jadis, au cours de *razzia*, il était courant d'enlever les portes des maisons pillées et de les emporter dans le butin.

La pose de la porte marque l'achèvement de la maison. On sacrifie, en ce moment, sur le seuil, un mouton ou un bouc. On renouvelle parfois ce sacrifice à la prise de possession de la maison. Un repas réunit alors les membres de la famille et les ouvriers qui ont concouru à son édification. Au cours de la *fatha* (1) qui le clôt, on prononce des vœux et appelle les bénédictions du ciel. Ce repas se nomme *imensi n-addart* (2).

Les objets prophylactiques signalés dans la tente (3), et qu'il est d'usage de suspendre à l'un de ses montants, font également partie de l'arsenal magique de la maison. Certains figurent en bonne place sur la porte : fer à cheval, clous, amulettes, nouets de terre de marabout, pierres trouées, et exceptionnellement cornes de bœuf ou de gazelle ; d'autres sont habilement dissimulés, à l'intérieur, dans des recoins ou sous des poutres du plafond.

Dans nombre de maisons de transhumants, un usage, fort en faveur, consiste à appliquer dans une bouse fraîche, collée au mur près de la porte, les écailles d'œufs d'une couvée nouvellement éclos. La maison est, de ce fait, à l'abri de certains dangers, mais il semble que la pratique passe surtout pour assurer la bonne venue de la jeune couvée et la préserver des serres de l'oiseau de proie (Pl. XXVIII).

On ferme la porte la nuit ou quand le travail appelle les gens aux champs ou à la forêt. En autres temps, elle reste toujours à demi entr'ouverte, en raison des maux qu'on risquerait d'encourir s'il en était autrement (4).

Selon une croyance générale, on attribue au seuil de la maison les

(1) Appel de vœux fait à l'issue d'une cérémonie laïque ou religieuse : célébration de fiançailles, repas en commun à la mosquée, *touiza*, inauguration d'un travail agricole, etc.

(2) Litt. : « le souper de la maison ». La prise de possession d'une maison donne toujours lieu à la célébration d'une cérémonie d'ordre magico-religieuse ; cf. *Mots et choses berb.*, p. 25.

(3) Voir *supra*, p. 207.

(4) Sur la répugnance à fermer les portes durant le jour, voir : R. Maunier, *Le culte domestique en Kabylie, Recue d'Ethnographie et des traditions populaires*, 1925, n° 3-4, p. 253.

malheurs et les joies de la famille. On peut voir des gens abandonner une maison dont le seuil ne leur fut pas propice; d'autres y renouveler des sacrifices que semble réclamer quelque génie.

Le seuil se trouve, de la sorte, associé à de nombreuses pratiques superstitieuses. La plus connue, renouvelée des Grecs et des Romains, veut que la nouvelle mariée pénètre dans la maison de l'époux sans en toucher le seuil de ses pieds, portée dans les bras du mari ou d'un servant. C'est ainsi également que la jeune transhumante fait son entrée dans la tente maritale.

Le mobilier

Il comporte les ustensiles relevés dans la tente. Même vaisselle de terre, de bois ou d'alfa; même moulin, même foyer avec son trépied de fer. Tout au plus doit-on signaler un petit four, en forme de dôme, réservé à la cuisson du pain, bâti souvent au dehors; les Zayan l'appellent *unnûl* et les Beni-Mguild *aferrân ujrûm* (1).

Moins de tapis que dans la tente. On les étend exceptionnellement dans la salle de réception, mais le plus souvent on se contente d'une simple natte brodée de laine rouge.

Même métier aussi; on le dresse, à cause de la lumière, dans la chambre du milieu, à proximité de la lucarne.

Le lit (2), garni des mêmes couvertures de couchage, est établi à demeure sur une banquette de terre (3). On lui réserve une place dans une des chambres latérales, opposée au couloir d'entrée; il voisine ainsi normalement avec des corbeilles à grains.

Aux heures de la préparation des repas, nombre d'ustensiles jonchent le sol, à portée de la main, près du foyer où se tient la ménagère accroupie ou assise. En autres temps, ils sont rangés sur les filets (4), ou sur des étagères de coin. On les nomme *tarrušt* (Itzer), *tarruft* (Kerrando). Ce sont des bâtons recouverts de glaise, disposés l'un au-dessus de l'autre, comme des échelons, dans l'angle d'un mur. On y dépose les grosses marmites qui s'y maintiennent en parfait aplomb. Notamment la marmite réservée à la cuisson du couscous. Parfois on suspend cette marmite par le col, à un piquet de

(1) De même modèle que le « four » signalé dans *Mots et choses berb.*, p. 62, en usage dans la région de Demnat.

(2) *tissi*. — (3) *srtr*. — (4) *asgaidu* ou *aru*, *tarukt*; pour leur description, voir *supra*.

bois planté dans le mur. Les Aït-Ouirra nomment ce morceau de bois : *talištut n-bu-tāsam*, ce qui pourrait se traduire « le lit de la marmite à couscous » s'il était avéré que le premier mot répond au latin *lectus*.

Dans le Sud (Kerrando, Ksar Essouq, Erfoud, Tafilalt), on réunit les piliers de terre par deux traverses de bois parallèles, espacées de 0^m 20, et placées à hauteur d'homme. On y suspend de lourds objets, plus particulièrement des harnais et des tapis usagés.

On loge les cruches à eau dans des sortes de casiers munis de pieds, comme une table, appelés *lmaħmil uqēllil* (Khenifra, Azrou, Tafilalt, etc.), pareils aux objets similaires signalés à Meknès, à Fès, où ils reçoivent, de la part des artisans, une ornementation qu'on chercherait vainement en pays Beraber.

On fait grand usage de piquets de bois fichés au mur, à la façon de nos portemanteaux. On y accroche des vêtements et le plus souvent des couffes, paniers, outres, cordes, harnais, sacs et musettes de toutes dimensions.

A mesure qu'on se rapproche des régions sahariennes, on observe le curieux usage de pendre la vaisselle au mur. Assiettes, plats, soucoupes, cruchons et bouteilles sont aussi accrochés à des clous par des cordelettes. Pratique de ksourien. Dans le Sud-Tunisien (Aoudref, Matmata), la Tripolitaine (Djebel Nefousa, Nabout, Gharian), la Libye (Siwa), les murs des maisons, comme les parois des grottes, sont littéralement couverts d'objets ; certains dans une intention ornementale, si l'on en juge par leur inutilité et leur nombre.

On loge de menus objets : faucilles, ciseaux de tonte, fuseaux, lampes, lanternes, sacs de toilette, chiffons, dans de petites niches rectangulaires aménagées dans l'épaisseur des murs. On en trouve partout, à portée de la main, dans le couloir, les diverses pièces, surtout celle du milieu. Leur nom : *lkiut* ou *talkiut*, est aussi celui de la « meurtrière » percée dans les tours du ksar.

Nombre de maisons sont pourvues de banquettes (1) en maçonnerie, bâties à l'extérieur, près de la porte, ou à l'intérieur dans le vestibule. Les hommes s'y tiennent assis les jours de pluie, quoiqu'ils préfèrent s'accroupir le long du mur de l'ighrem, tristement enveloppés dans leur manteau, et comme plongés on ne sait dans quelles pensées.

(1) *ddukkān*.

Au total, cet inventaire ne révèle aucun objet qui ne soit différent du mobilier des maisons citadines. Mais on suppose qu'en raison même de son affectation, la maison du transhumant doit en contenir d'autres, spécialement destinés au logement des récoltes.

On a déjà signalé les grandes corbeilles enduites de glaise, utilisées comme réservoirs à grains : orge, blé, maïs, sorgho, légumineuses. Leur nombre, dans les greniers, atteste la richesse du pasteur. On les achète à Meknès, surtout à Fès. On peut voir, aux portes de cette ville, des artisans habiles les confectionner avec des roseaux refendus.

L'emploi de la corbeille offre de telles commodités que l'usage en est partout répandu. En pays Ntifi, on la nomme *ahuzām* (1), et non *sëllet*, comme en pays Beraber. Dans le Haouz de Marrakech, chez les Oulad-Sebâ, on les installe sur les terrasses où leur présence donne à la maison un aspect tout particulier (2). Elles tiennent lieu de ces grandes jarres à grains, rondes ou carrées, modelées et décorées par les femmes, qui, sous le nom de *akuji*, garnissent de si curieuse façon la maison kabyle du Djurdjura (3).

Un autre récipient, *tabzent* (Azrou) ou *ahzân* (Beni-Mguild), paraît d'un emploi d'autant plus généralisé que sa construction en est simple. Un mur-tin de terre de 1^m 20, bâti dans l'angle d'une pièce, perpendiculairement aux deux longs côtés, y délimite une sorte de bassin où l'on entasse le grain. Un réservoir de mêmes dimensions, établi exactement au-dessus, en double parfois le volume.

Les Zayan possèdent en outre une sorte de grand coffre maçonné, muni de deux ouvertures, l'une à la partie supérieure par où se déverse le grain ; l'autre, au bas, d'où l'on prélève les provisions au fur et à mesure des besoins et que l'on peut boucher avec des loques (4). Mais le mot *asēkel*, qui le désigne, figure dans les parlars berbères ou arabes avec le sens général de « panier en alfa au col long et étroit, destiné aux semences ou aux réserves ». Il en est ainsi chez les Ait-Youssi, et les Beni-Sadden, comme chez les berbères arabisés de la région de Taza. On a pu le rapporter au latin *sacellum*, *sacellus*, « sachet, sacoché » (5).

Autre récipient : le coffre à grains, *šöndüq n-imendi* (Ait-Izdeg) ou

(1) Cf. *Mots et choses berb.*, p. 11.

(2) Joseph Bourrilly, *Éléments d'Ethnographie marocaine*, photo, p. 32.

(3) Voir R. Maunier, *La construction collective de la maison en Kabylie*, p. 62.

(4) *ašēruid*.

(5) Étudié par G. S. Colin, *Étym. magrébines*, n° 20.

šönnüq imënni (Zayan), lourd, massif, en planches épaisses de cèdre, et de si grandes dimensions que certains n'ont pu être établi que sur place; meuble énorme qu'on ne déplace pas, que les familles se transmettent et qu'on est surpris de rencontrer. Son aire d'emploi voisine avec la forêt de cèdre, bien qu'on puisse en trouver au delà.

Un autre : *ṭṭarma*, de capacité plus considérable encore, et, semble-t-il, particulier aux transhumants Beni-Mguild (Aït-Arfa, Irklaoun, etc.), Aït-Sgougou, Mrabtin, Zayan, Ichqern, etc.; en général, à ceux qui ont d'importantes récoltes à loger.

A Azrou, la *ṭṭarma* se présente sous l'aspect d'une grande armoire, très large, pourvue d'une petite porte sur sa face latérale et dans les fermes, sous celui d'une caisse énorme en planches de cèdre, occupant le volume d'une demi-pièce. Le fond repose sur des madriers. Le haut touche le plafond. On y emmagasine le grain en le déversant par une trappe ménagée à la partie haute et en s'aidant d'une échelle. On y pratique une chatière pour se débarrasser des souris qui commettent parfois de gros dégâts, mais on respecte le serpent qu'on considère comme le « maître de la maison » (1).

Le mot *ṭṭarma* est d'un usage général au Maroc, avec les sens assez voisins « d'armoire ou de placard ». Le plus curieux, c'est son origine persane (2).

Certaines maisons, mais différentes du type examiné ici, possèdent au-dessus du rez-de-chaussée de véritables greniers, où l'on entrepose le grain, comme il est usage de le faire dans nombre de fermes de France. Ces greniers se nomment *a:ariš*; on en relève l'usage chez les Aït-Sgougou, les Mrabtin, les Zayan, les Ichqern.

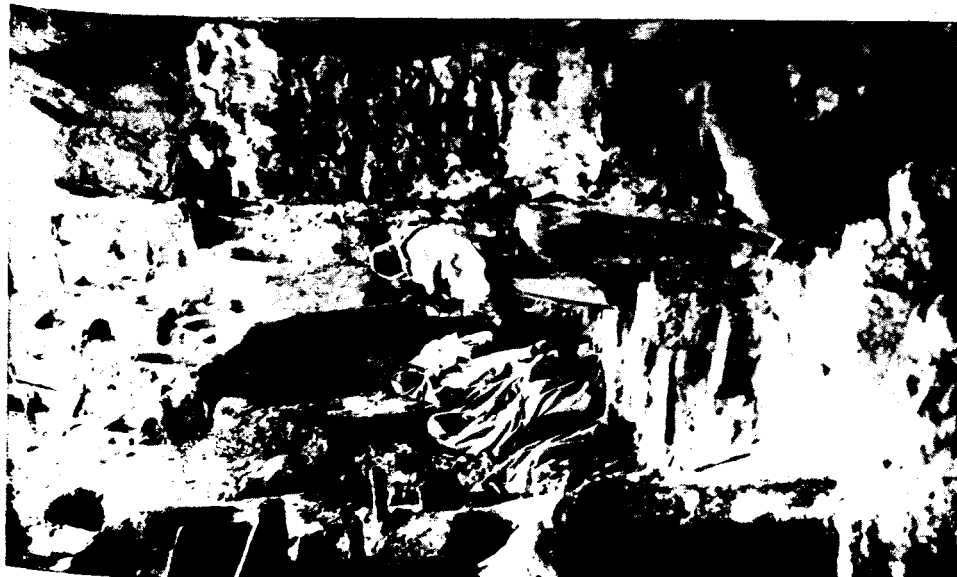
Si on rappelle que certains fermiers possèdent des silos (3) à l'azaghar, on conviendra que les moyens ne font pas défaut aux transhumants pour loger leurs récoltes. Aucun, cependant, qui ne soit spécifiquement berbère et partant original. Tous ces récipients sont l'œuvre d'ouvriers spécialisés, maçons, menuisiers, vanniers, et non des femmes de la maison ou de la tente.

Leur terminologie renseigne qu'un de leurs noms est latin : *asekel*

(1) *báb n-addart*.

(2) G. S. Colin, *Notes de dialectologie arabe, II Technologie de la batellerie du Nil*, in *Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie orientale*, t. XX, p. 60.

(3) *tasraft*.



... à l'intérieur du bâtiment s'étagent des chambres superposées auxquelles on accède par des pierres encastrées dans le mur (Tripolitaine).



... à Nalout, les *temital* sont édifiés au sommet d'une falaise escarpée...

(*sacellum*); un autre persan : *ṭarṣa*; les autres arabes : *sēllet*, *ṣōndūq*, *aṣṣārīs*, *aḥṣān*; aucun n'est berbère.

La maison du transhumant, et à un degré moindre celle du ksourien, abrite encore du bétail, des mulets et des ânes, des poules, des abeilles. Le nombre parfois invraisemblable de mangeoires, disposées dans les moindres recoins, témoigne de la cohabitation complète de l'homme et des animaux. Ces mangeoires (1), faites de boue, sont spacieuses : on y sert la provende des animaux, la paille hachée (2), qui est à la base de l'alimentation, l'herbe fraîche que les femmes vont sarcler dans les blés ou faucher avec de minuscules faucilles le long des rigoles d'arrosage, ou encore les branches de chêne (3), de cytise (4), de houx (5), coupées en forêt, l'hiver, quand la neige et le froid contraignent le bétail à la stabulation.

Les poules nichent dans les mangeoires ou dans la paille. On ne ménage pas à leur usage de local approprié, comme dans les maisons du Drâ, où on les loge à l'étage, dans de curieuses niches répondant au nom de *tagēndūrt*. Les pigeons ont leurs nids dans des recoins d'escaliers dans certaines maisons de ksouriens (Ksar Essouq, Tafilalt), et non de transhumants qui, eux, sont propriétaires de ruches installées sur les rebords des terrasses.

L'ornementation

La maison du transhumant ne présente, en général, aucune trace apparente d'un certain souci d'embellissement, à l'encontre de celle du ksourien des régions sub-sahariennes — qui en est la réplique parfaite — et qui s'agrémente d'un décor riche et abondant. Ce décor emprunte visiblement ses éléments essentiels à l'art musulman, associés à l'art berbère dans la mesure où l'on peut ainsi qualifier une ornementation purement linéaire et géométrique. Les motifs : points, lignes, droites, obliques, parallèles ou brisées, dents de scie, chevrons, triangles et surtout croix, en constituent le fonds traditionnel dont s'ornent encore les tapis et les tatouages.

L'ornementation est surtout extérieure et s'observe aux portes. Elle est rare chez les transhumants qui n'habitent pour ainsi dire jamais leurs maisons. Cependant, sur le fronton de quelques portes (Aït-ben-Aṭṭo, Aït-

(1) *lemdūd*. — (2) *alīm*. — (3) *ṭasaft*. — (4) *aḥāmlāl*. — (5) *ṣabdlṭṣer*.

d'affirmer leur existence dans les anciennes zones d'occupation punique et romaine.

L'usage de graver des inscriptions sur le fronton des portes s'observe en maints endroits. On a personnellement observé, en des points les plus éloignés, sur des portes de maisons berbères, des signes, dont le \dagger , qui s'apparentent visiblement aux tfinagh actuels (1). Et, comme les tfinagh, ce sont les femmes qui les tracent, sans leur reconnaître d'autre valeur qu'une valeur magique.

Par ailleurs, attribuer à la figuration de la croix \dagger à branches inégales une influence chrétienne n'est pas à écarter systématiquement (2). Il n'est pas toujours indispensable de remonter trop loin dans le passé et d'attribuer à des influences puniques nombre de faits d'histoire africaine que des événements moins lointains peuvent expliquer. La destruction de l'Église d'Afrique par l'Islam n'a pas été si radicale, au point que tout souvenir en soit absent du folklore berbère. Et il est possible que le signe divin, conservé dans le secret, ait gardé à travers les siècles sa valeur mystique.

On répondra que la croix figure normalement dans une ornementation à base linéaire et géométrique des peuples que le Christianisme n'a pas touchés; que la disposition de deux barres qui s'entrecroisent forme une sorte de nœud magique capable de fixer le mal. Et la question reste sans réponse.

A moins de faire dériver cette croix d'un détail d'architecture défensive. Par exemple du créneau décoratif dont sont si abondamment ornées les tours des ksour et des tighremt. Sa fente étroite et longue avec les trois petites ouvertures carrées qui la surmontent comme des points, figurent bien l'image d'une croix. Dans l'état actuel des choses, cette hypothèse n'est peut-être pas la moins acceptable.

On ne peut que noter la persistance d'un motif de décor qui figure à la fois sur des bijoux, des tatouages, des tapis, les frontons des portes, et dire que, s'il n'a plus aujourd'hui qu'une valeur esthétique ou magique, il était doué jadis, selon toute vraisemblance, d'une vertu mystique répondant à un besoin religieux.

(1) Notamment, dans l'Atlas de Blida, chez les Beni-Şalaḥ, les Beni-Messaoud; et aussi en Tripolitaine, dans le Djebel Nefousa, à l'entrée des demeures de troglodytes.

(2) Sur des monuments de l'Égypte antique (temples de Louqsor, d'Isis à Philæ, etc.), des croix coptes ont été gravées, après coup, et, par la suite, mutilées et détruites par les Musulmans.

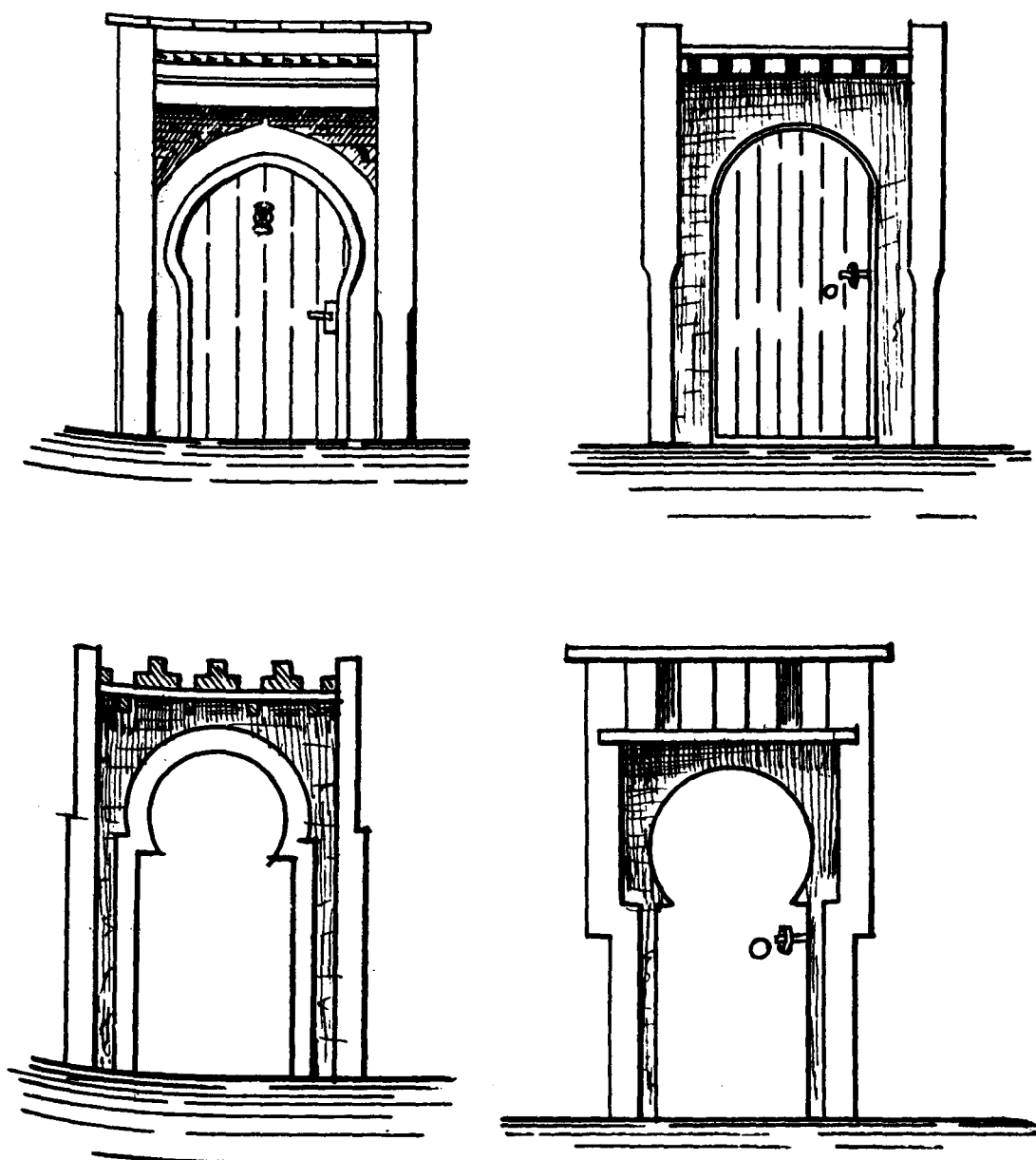


Fig. 66. — Portes décorées relevées dans une *taddart* de Kerrando; la première est une porte d'entrée, les autres, de dimensions plus petites, donnent accès à des greniers établis à l'étage.

Dans les ksour, les portes d'entrée des maisons riches, parfois aussi celles des chambres de l'étage, sont ornées à l'imitation des belles portes à arcade des maisons citadines. Un maâlem maladroit les a encadrées de colonnettes dégrossies dans des masses d'argile, aux chapiteaux de terre à demi effacés. Il les a surmontées d'arcatures en relief, de lucarnes rectangulaires, agrémentées de denticules, de corniches de bois ou de briques ajustées (fig. 66). L'ensemble est grossier, gauche; l'aplomb douteux. Tel quel, le décor intéressera l'archéologue qui en déterminera aisément le style et l'époque.

On ne relève le motif de décor universellement connu au Maghreb sous l'appellation de « main de Fatma », ni chez les transhumants, ni chez les ksouriens du Ziz, alors qu'il est fréquent dans le Drâ, le Todghout, le Dads, les Mgouna et Skoura, comme dans toute la région de Marrakech. A Ouarzazat (Taourirt), il affecte la forme d'une palmette à cinq

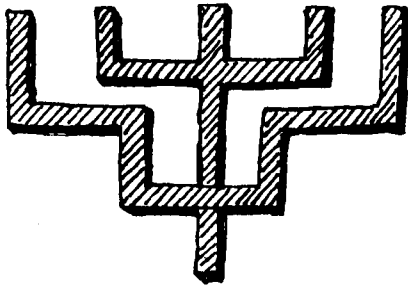


FIG. 67. — La « main de Fatma » affecte la forme d'une palmette à cinq branches portées sur un court pédoncule (Ouarzazat, Tafilalt, etc.).

branches portées sur un court pédoncule (fig. 67). On le grave en creux dans l'enduit des murs de la tighremt, ou au-dessus des portes. On le répète parfois en de nombreux exemplaires alignés le long des murailles à la manière d'une corniche d'un effet décoratif assez heureux. On le signale sous cette forme au Tafilalt, appliqué avec bonheur sur des constructions de

style Makhzen, dont la kasba, sise près du tombeau de Moulay 'Ali Cherif, constitue le plus bel ornement. Quant à l'ornementation intérieure des habitations, elle est pratiquement nulle chez les transhumants, rare chez les ksouriens. Dans une maison de Kerrando, on relève dans le fond d'un vestibule, au-dessus de la fosse d'aisances, une niche (1), surmontée de trois points disposés en triangle à la façon des meurtrières des tours de kasba (fig. 68).

Dans une maison voisine, et dans la cuisine, on observe un grand décor (2) en relief encadrant une niche ménagée dans le mur Est. C'est visiblement la réplique de l'encadrement d'une porte monumentale d'ighrem.

(1) *talšiut*. — (2) On le nomme *tqawis*.

Et, en raison de son orientation, il figure sans doute un mihrab. A l'intérieur des arceaux qui le surmontent, on remarque deux petits décors en relief en forme de pointe de flèche; un autre frappe par son aspect anthropomorphe (fig. 69).

Des niches de ce genre s'observent dans toutes les maisons, isolées ou disposées en séries. Pour Mercier (1), qui les signale au Mzab, elles « rap-

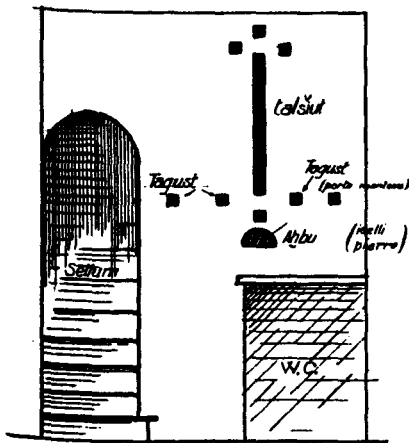


FIG. 68. — Fond de vestibule décoré d'une niche agrémentée de points à la façon des meurtrières des tours de kasba (maison de Kerrando).

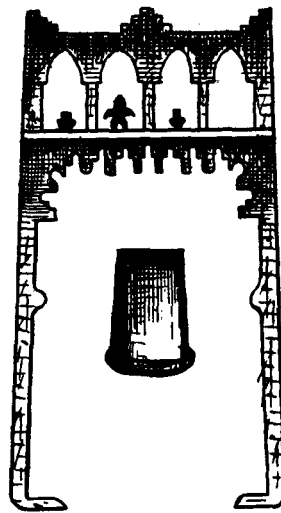


FIG. 69. — Grand décor en relief encadrant une niche à l'intérieur d'une maison (Kerrando).

pellent à s'y méprendre les *columbaria* antiques ainsi que toutes ces niches si fréquentes dans les maisons étrusques et romaines ».

On les signale aussi dans les rues des ksour, notamment à Ouargla (2), où elles sont consacrées à une foule de santons. La femme, qui s'est instituée la « servante » d'un de ces saints, y allume le jeudi soir une mèche imbibée d'huile. Et les passantes de s'arrêter pour baiser le mur de la niche.

Cet usage rappelle peut-être l'antique coutume romaine d'élever près de l'entrée de la maison un édicule ou une niche, *ara*, munie de statuette, de lampes, où l'on priait le matin, où l'on offrait souvent des sacrifices au dieu domestique (3).

(1) Marcel Mercier, *La civilisation urbaine au Mzab*.

(2) Biarnay, *Étude sur le dial. berb. d'Ouargla*, p. 430. Ces niches portent le même nom : *Ukiyet*.

(3) Daremberg et Saglio, *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, art. *domus*.

Ainsi, à mesure qu'on s'éloigne de la montagne du transhumant et se rapproche des sédentaires sahariens, l'habitation s'enrichit d'une ornementation qui emprunte ses meilleurs éléments à l'art musulman. Elle atteint son degré de perfection dans le Tafilalt, où nombre de maisons sont dans le goût des belles constructions de Marrakech. Mais avec elles on sort du cadre de cette étude.

La maison du transhumant est une maison citadine et saharienne

C'est de toute évidence. La maison d'Azrou, des Aït-Yahya ou -Alla, d'Azourar offre des caractères urbains très accusés. Elle est d'une architecture compliquée, presque savante. Elle possède parfois un étage, une salle de réception à laquelle on accède par un escalier construit selon les règles de l'art. Elle est pourvue de latrines (ksour), d'un agencement de gouttières pour l'évacuation des eaux de pluie, d'égouts pour les eaux ménagères et le purin. Ses dimensions, sa superficie couverte montrent qu'elle est une maison de ville. Elle a même, comme on l'a vu, des prétentions esthétiques. Elle loge des animaux et renferme les réserves de grain, de paille, de laine, etc. Nulle « dépendance » autour d'un ensemble aussi complet. Elle est avant tout établie pour être groupée en « ordre serré » dans l'ighrem, où sa place est tout indiquée en bordure d'une rue. Or, l'ighrem de la Haute-Moulouya et des oueds sahariens, quelle que soit son importance, avec ses remparts et ses tours, a toujours l'allure d'une petite ville. Ses maisons sont à l'image de la *taddart* du transhumant. Avec cette différence : elles se rapprochent davantage du plan primitif. Elles sont aussi mieux entretenues, moins dégradées, sans doute parce que mieux appropriées au climat.

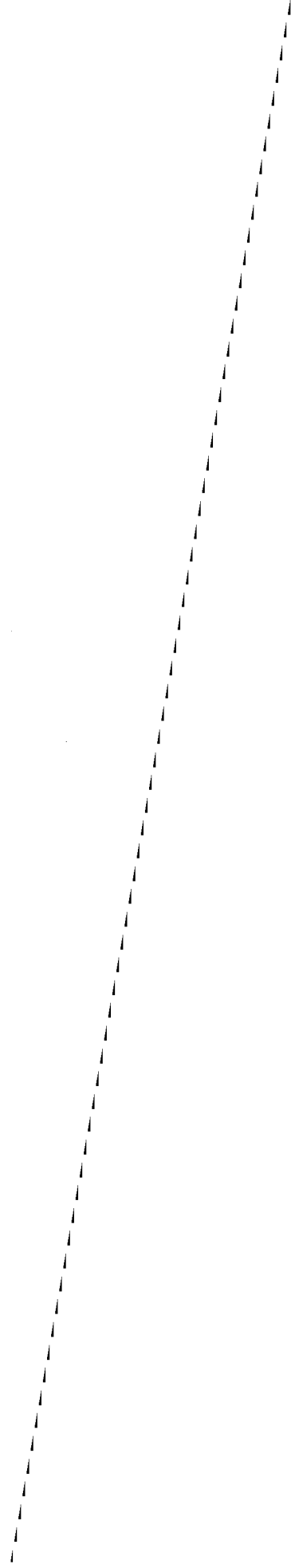
En effet, la maison du pasteur, bâtie par un maçon saharien dans de hautes vallées s'étageant de 1.300 à 2.000 mètres, n'est pas adaptée aux rigueurs de longs hivers. Ses murs ne résistent pas longtemps à l'action dégradante des gelées, des pluies violentes, des vents furieux qui soufflent tant du côté de l'Océan que de la Moulouya. Surtout les murs exposés à l'Ouest, plus rapidement délités, délabrés, menacés d'effondrement. L'ingéniosité du constructeur s'est bien efforcée de prévenir leur ruine par de petits artifices, en protégeant leur partie haute par une terrasse aux rebords larges et formant comme des auvents que soutiennent et renforcent de



... l'ighrem de Hamou ou Ssaïd est une enceinte carrée, bastionnée de petites tours basses, protégées des pluies par un revêtement de branchages feuillus...



... plus haut, sur un tertre, un marabout au toit pointu de planches de cèdre domine tout le pays...



longues perches et en les revêtant, de haut en bas, d'une sorte de coffrage fait de planches de cèdre (Azrou, Itzer, Pl. XIX). Mais le procédé est coûteux, et, quoique efficace, d'un emploi assez limité à la zone forestière. On remplace plus économiquement le bois par des sortes de clayonnages grossiers de jonc ou de paille de marais (ferme d'Azourar et du Tigrigra, Pl. XVIII); de branchages de chêne (Aïn-Leuḥ, Pl. XXV); de lentisque (1) (Aït-Ouarain); de laurier-rose, de retem, d'alfa (Itzer, Moulouya). On utilise, selon les régions, la matière facile à se procurer. Dans le voisinage des postes (Azrou), le fer-blanc de bidons de pétrole constitue une couverture appréciée.

Parfois on tente de réparer le mur miné, profondément fouillé et entaillé, en encastrant dans la construction des traverses de bois qui limiteront les effondrements (Pl. XXI). Ou, plus curieusement, en dressant un mur de pierres sèches contre les parties les plus atteintes (Pl. XXII). Le mur d'ouest d'un ighrem de la Haute-Moulouya a été restauré, de la sorte, par le placage d'un mur de pierres adossé à la muraille de pisé (2).

Quant à la terrasse, elle constitue à ces hautes altitudes un mode de couverture aussi imparfait que dangereux. La neige la menace plus encore que la pluie qui pourtant la ravine. Sous son poids, elle s'effondre parfois et s'imbibe d'eau quand elle fond, et le mal n'est pas moins grand. Quand la neige tombe avec abondance, on voit les femmes grimpées sur les terrasses, la pelle à la main, luttant contre la tourmente. La fin de l'hiver laisse toujours la maison en fort mauvais état.

Le moins qu'on puisse dire est que la présence d'une telle demeure, dans un tel pays, est une véritable gageure, un défi au bon sens, mais si conforme, par ailleurs, à ce que l'on sait du conservatisme berbère.

Aire d'extension du type

Il serait prématuré de vouloir établir, avec une approximation suffisante, l'aire géographique du type de maison décrit ci-dessus. Il reste à visiter des régions encore dans l'insoumission, et d'autres qui, bien que soumises, n'en sont pas moins fermées. Néanmoins, étant par définition une

(1) Cf. Marcy, *op. cit.*, p. 119.

(2) Le procédé est très répandu; on l'emploie notamment chez les Ighezrane, fraction des Aït-Ouarain de l'Ouest; cf. Chollet, *L'habitat rural au Maroc*, in *Revue de Géog. Mar.*, p. 117.

maison citadine, la *taddart* a sa place toute marquée dans les « ksour » de la Haute-Moulouya et des oueds sahariens. C'est, en effet, là qu'on l'observera sous son image la plus parfaite.

VERSANT ATLANTIQUE DU MOYEN-ATLAS. — Sur le versant atlantique, on ne la signalera qu'à l'état sporadique. Elle reste bien le seul type des régions hautes, Békrit, Timhadit, Almîs des Marmoucha (1), Boulman; le seul aussi en usage chez les transhumants Beni-Mguild (Aït-Arfa du Guigou), Aït-Youssi, Aït-Seghrouchen; et encore, à un étage plus bas, dans des agglomérations comme Azrou, Aïn-Leuh, qui sont déjà des petites villes. Dans d'autres, comme Khenifra, Kebbab, Zaouïa des Aït-Ishaq, Arbala, Zaouïet echcheikh, Ksiba, on la trouve associée à d'autres types, plus élémentaires, qui en dérivent vraisemblablement.

Entre ces zones de villages largement dispersés s'insinuent les trainées de petits hameaux et de fermes isolées. Mais déjà les bâtiments qui les composent ne répondent plus au type étudié.

Au delà, dès Ouaouizeght, la « tighremt » fait son apparition. Sa présence coïncide en gros avec la limite linguistique de la *tamasihit* et de la *taselhit*. Elle marque aussi la frontière de la grande transhumance. Plus au Sud, les tribus de l'Oued el-Abid ne pratiquent guère qu'une transhumance d'été de faible amplitude.

La tighremt, néanmoins, restera partout associée à des habitations de moindre importance. Les unes, sous le nom de *taddart* (Aït-Ouirra, Aït-Seri, Aït-Shokhman, Aït-Afça, Ntifa), ou de *tigëmmi* (2) (Aït-Mazigh, Aït-Bou-Guemmez, Ntifa, Inoultan, Aït-Bououlli, Imeghran, etc.), s'apparentent assez au type « ksourien ». Les autres s'en distinctent complètement. Elles ont pour traits communs d'être à l'usage de pauvres gens, de s'isoler au milieu des cultures ou dans la haute montagne, et, exceptionnellement, de se grouper en petits hameaux de trois ou de quatre maisons. On les nomme : *amasir* (Aït-Meççaq), sorte de gourbi isolé dans les champs; *tahëndürt* (Aït-Hadiddou), petite demeure composée d'une seule chambre; *iğsân* (Aït-Mgoun), bâtis de pierres et de boue, couverts de branchages, adossés à un talus ou au flanc de la vallée, « de telle sorte qu'on ne distingue

(1) Elle y est groupée dans des ksour construits sur le modèle des ksour sahariens qu'on observe encore dans les plaines de la Sghina, de Talemaght, caractérisées pour le climat et la végétation des steppes de la Haute-Moulouya; cf. J. Célérier, *Le Maroc*, p. 75.

(2) Cf. *Mots et choses berb.*, p. 1.

pas toujours le début de la terrasse de la pente de terrain qu'elles prolongent (1) » ; *taberbist* (Aït-Shokhman, Aït-Isha, Aït-Aṭṭa-Oumalou), véritables tanières, creusées à flanc de coteau, au toit rasant le sol.

Ainsi, à mesure que l'on s'éloigne du territoire occupé par les Beni-Mguild (Tigrigra), la maison, sous la forme qu'on a longuement décrite, compte des représentants de moins en moins nombreux. Encore la trouve-t-on associée à une variété de types : certains en sont visiblement des dérivés ou des adaptations locales, d'autres sont vraiment originaux, de type élémentaire, en rapports étroits avec l'existence d'un semi-troglodisme de ses habitants.

VERSANT DE LA MOULOUYA. — Au débouché du Triq-Ajir, deux petits ksour voisinent : *ijrem wafella* et *ijrem umellil*. Contre toute attente, les maisons sont de pierres, de schiste rose et violet — et non de pisé — noyées dans de l'argile, disposées en rangs obliques et réguliers, mais couvertes d'une terrasse. Le rez-de-chaussée, bas de plafond, sert d'étable et de bergerie, à peine éclairée par une lucarne appelée *aḥbu*. L'étage sert de logement aux gens. Les transhumants sont ici de riches propriétaires de moutons. A l'époque où nous les visitons — 15 avril — ils ne sont pas encore rentrés de l'azaghar. Seuls, des gardiens, demeurés tout l'hiver, somnolent près des murs et quelques femmes âgées, assises au seuil des portes, causent entre elles. Les troupeaux par petites étapes se sont rapprochés. On peut les voir nombreux dans le voisinage, broutant l'herbe nouvelle dans le fond des cuvettes, nons loin des tentes noires. Déjà, un va-et-vient s'établit entre les douars et l'ighrem. On croise en chemin des femmes guêtrées et encore vêtues du manteau d'hiver, de la *tamizart* de laine blanche, aux raies de couleurs. On est encore ici chez les Beni-Mguild, tribu des Aït-Arfa.

AÏT-'AYYACH. — Ils habitent la vallée de l'Ansegmir, affluent de la rive droite de la Moulouya, dans des ksour bâtis au bord de la rivière. Leurs maisons répondent au type décrit. Peut-être sont-elles de plus grandes dimensions et dans un état de dégradation moins complet. Des bergeries spacieuses agrandissent certaines d'entre elles. Ce sont de simples enclos à ciel ouvert auxquels on accède par une large porte.

AÏT-YAHYA. — Ils habitent les pentes boisées et froides du Haut-Atlas

(1) Communication du L' Moulin, des Affaires Indigènes.

oriental, sur le Haut-Oudghes, autre affluent de droite de la Moulouya, dans le voisinage de l'*ari elâyyachi* qui porte sa cime neigeuse jusqu'en mai-juin, vers 3.300 mètres d'altitude. Tounfit, le seul centre vraiment important, n'est pourtant qu'une agglomération de trois hameaux. Mais, par sa situation au débouché d'une piste mettant en relation les premières oasis sahariennes avec les vallées du Nord, elle a été de tous temps l'objet de compétitions entre les tribus rivales. Les Aït-Imour, les Aït-Ihand, les Beni-Mguild, les Imejjaṭ et les Aït-Izdeg, les voisins actuels, paraissent en avoir été les maîtres à diverses époques (1).

Les habitations sont de deux sortes : la *tigremt*, demeure du paysan riche, isolée au milieu des cultures ; la *taddart*, groupée en petits hameaux d'une dizaine de maisons (2).

La *taddart*, bâtie en pisé, est l'œuvre de maçons filiens (fig. 70).

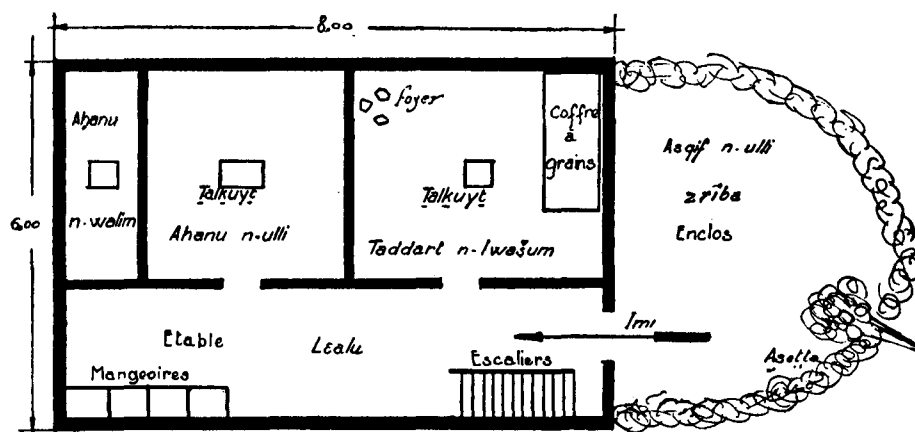


FIG. 70. — *Taddart* à Tounfit.

Elle comporte un rez-de-chaussée que se partagent les gens et les animaux, et un étage composé d'une seule chambre (3) réservée aux hôtes. Le vestibule d'entrée constitue un long couloir (4), utilisé comme étable et écurie. Dans le fond, des mangeoires (5), à l'entrée, des escaliers (6). Par trois portes ménagées d'un même côté, on entre dans une pièce (7) à usage d'habitation, ou dans une bergerie (8) ou un grenier (9). Ces trois pièces prennent jour

(1) Cf. de la Chapelle, *Le sultan Moulay Isma'el et les Berbères Ṣanḥadja du Maroc central*, in *Archives marocaines*, p. 47, note 9.

(2) Communication de l'Officier interprète Rabia.

(3) *taddart n-inebgawen*. — (4) *lealu*. — (5) *elmuṣadil*. — (6) *essellūm*. — (7) *taddart n-lwaṣūn*. — (8) *aḥanu n-ulli*. — (9) *aḥanu n-walim*.

par une lucarne de petites dimensions : 0.40×0.20 , ménagée dans le plafond, *talkuyt*.

Devant la porte d'entrée, un enclos épineux (1) qu'on ferme au moyen d'un buisson (2). L'été, moutons et chèvres y passent la nuit. L'hiver, ils n'y séjournent que le matin, au soleil, avant leur départ au pâturage, à l'heure de la traite, et le soir au retour, avant de les enfermer dans la bergerie.

Maison de montagnard cohabitant avec ses animaux, mais il est facile d'y retrouver les éléments essentiels de la maison du transhumant.

MIDELT, IGUERROUAN. — Sur la rive gauche de l'assif n-udād, affluent de la Moulouya, à quelques kilomètres avant d'atteindre Midelt, trois petits

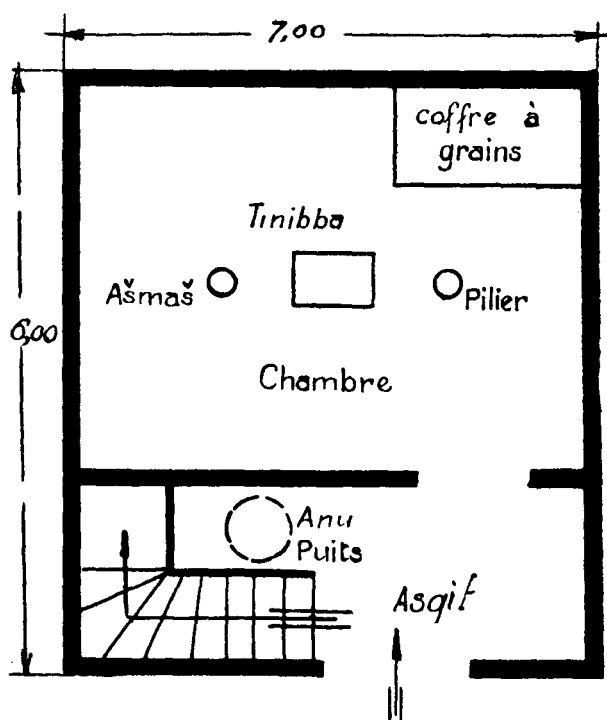


FIG. 71. — *Taddart* dans la région de Midelt.

ksour, bâtis sur un plateau dénudé : *Iguerrouan*, *Taddamout* et *Tajilalit* (3). L'un d'eux abrite la famille du chérif Ben Lahbib. On nous en interdit l'entrée. Dans le ksar voisin, on visite la première maison (fig. 71). Elle

(1) *asqif n-ulli* ou *afray*. — (2) *asetta*.

(3) Cf. in *Revue de Géographie Marocaine : L'habitat rural au Maroc*, p. 110..

comprend une entrée (1) dont une moitié est occupée par des escaliers et un puits (2); une seule chambre d'habitation, *ayēso n-taddart*, éclairée par une lucarne de 0.70×0.40 , appelée *tinibba*, et supportée par deux piliers, *ašmāš*. Pièce essentielle du mobilier; un coffre à grains, *šondūq n-imendi*.

La maison appartient à de pauvres gens ne possédant pas d'animaux. Les plus riches en habitent de plus spacieuses, composées de plusieurs pièces et d'un étage. Le fait nouveau est ici fourni par un changement de terminologie.

AÏT-OUAFELLA. — Ils s'étendent de Midelt à Ksabi. Ils pratiquent la transhumance d'été qui les mène dans la haute montagne avec leurs troupeaux. L'hiver les ramène dans leurs maisons groupées dans des ksour de terre.

Dans un ighrem, habité à la fois par des Juifs et des Berbères, sur la

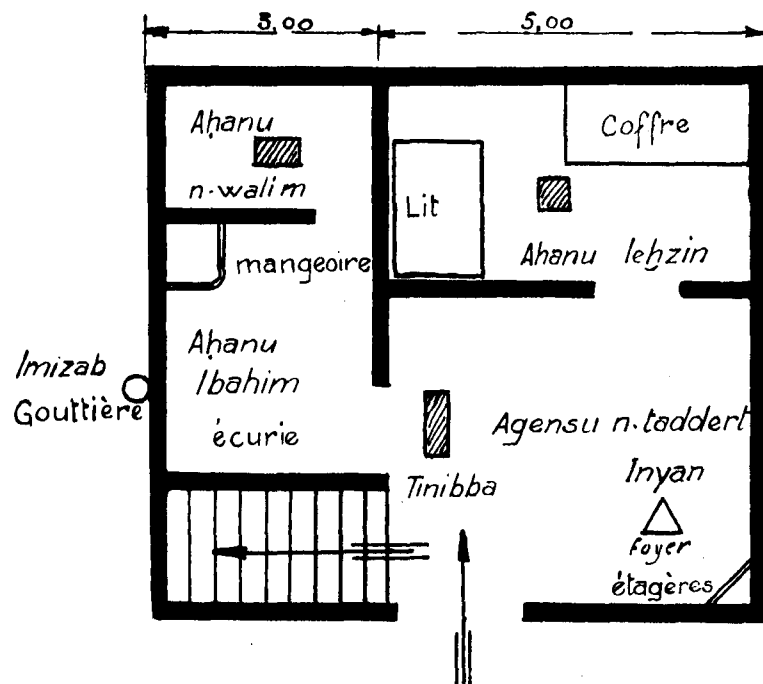


FIG. 72. — Taddart chez les Aït-Ouafella.

rive droite de l'*assif n-udād*, en amont de Midelt, une petite maison d'apparence propre, celle d'un nommé Omar n-Chad (fig. 72). Pas de vesti-

(1) *asqif*. — (2) *anu*.

bule, mais de suite, légèrement en contre-bas de la rue, la pièce principale : *agēnsu n-taddart*, avec une *tinibba* très réduite : le jour vient de la porte toujours laissée entr'ouverte. Dans le fond, une autre pièce, *aḥanu leḥsin*, à la fois chambre à coucher et grenier, meublée d'un lit (1), d'un coffre à grains (2). Sur le côté, séparée par une sorte de bas-flanc, une écurie (3),

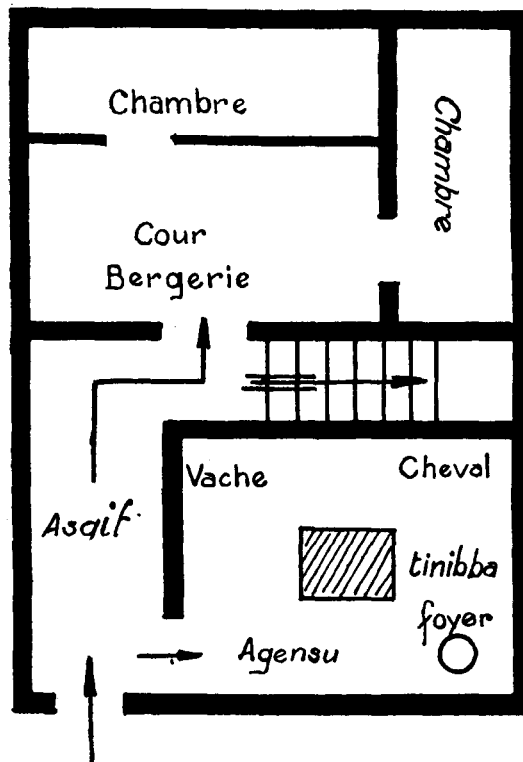


FIG. 73. — *Taddart* chez les Ait-Izdeg (Ighrem des Ait-Boua-Lahssen).

avec une mangeoire (4), occupée par une jument bien soignée; dans le fond, une chambre pour la paille (5).

Des escaliers conduisent à la terrasse (6). Au sommet, sur un angle, un pot noir renversé.

L'intérieur de cette habitation frappe par l'ordre et la propreté qui y règnent. La maîtresse jeune et belle s'occupe activement des soins du ménage; elle a deux jeunes enfants bien tenus. Une petite aisance règne visiblement dans cette famille heureuse, grâce au salaire régulier que touche le

(1) *tissi*. — (2) *sonduq n-imēndi*. — (3) *aḥānu lbahim*. — (4) *lēmūd*. — (5) *aḥānu n-walim*.
(6) *ṣṣdūh*.

mari : il est maçon de son métier et trouve à s'occuper au village français.

AÏT-IZDEG. — On entend souvent *Izdi*, dès qu'on s'avance vers le Sud. Tribu puissante dont le territoire particulièrement vaste s'étend de Midelt à Ksar Essouq, à cheval sur le Haut-Atlas qu'on franchit par le Tizi n-Telghemt. Pays aux ksour nombreux, largement dissimulés dans le passage semi-steppe du Telghemt, rapprochés et groupés par districts sur les rives du Ziz : Rich, Tiállalin, Kheneg, Ksar Essouq. Partout maisons de pisé du genre *taddart*, dont le plan se complète et s'améliore à mesure qu'on gagne le Sahara.

Observée entre autres, une maison à l'ighrem des Aït-Boua-Lahssen, à la sortie du col, avant d'arriver au lieudit « Nzala » (fig. 73). Un couloir coudé, large et long (1), par lequel on accède, près de l'entrée, à la pièce principale, *agënsu n-taddart*, éclairée par une *tinibba*. On y a installé le foyer et logé un cheval et une vache. Des escaliers (2), aux marches de terre encombrées de paquets de retem pour le chauffage. En dehors, quelques dépendances : une cour, non couverte, sert de bergerie, et l'entourant sur deux côtés, deux chambres oblongues. Ce qui frappe dans cette maison, ce sont ses grandes dimensions, l'obscurité presque complète qui y règne, la sorte d'abandon et de misère qui l'accablent.

RICH. — Les ksour occupent les deux rives du Ziz en aval et en amont du poste militaire. On cesse de les observer à proximité de Mzizel, dans le territoire des Aït-Hadiddou où la *tahëndürt* isolée est le type normal d'habitation. Son aire de répartition s'arrête à la frontière des Aït-Melghad et des Aït-Izdeg. On en précisera les limites par une ligne qui, partant de l'Imedghas, passe entre l'Amedghous et l'assif Melloul entre l'oued Sidi Mohand ou Youssef et l'Isellaten, s'infléchit vers le Sud, englobant la plaine d'Ikhf aman, remonte au Nord vers le Foum Takkat, non loin de Mzizel, et aboutit entre la Zaouïa de Sidi Hamza et Tamgrift (3). Au delà, la faveur reste à l'architecture ksourienne.

TIÀLLALIN, KERRANDO. — Dans le Moyen-Ziz, entre le défilé de Rich et le Kheneg, beaux ksour de terre rouge, aux maisons bâties en ordre serré, en bordure des ruelles étroites et sombres. Altitude : 1.100 mètres.

Dans l'ighrem des Aït-Atto, visite d'une maison appartenant à un

(1) *asqif*. — (2) *sëllüm*. — (3) Communication du L^r Lecomte.



... une combe dans la haute montagne boisée de cèdres, région d'Ain-Leuh...



... un bivac de transhumants en occupe les beaux pâturages d'été...



individu de moyenne aisance et répondant à un type courant et complet (fig. 74). Plan rectangle de 17^m60 sur 10, comprenant un rez-de-chaussée (1) et un étage.

Grand vestibule (2) d'entrée donnant accès à la pièce « centrale » (3)

Rez - de - Chaussée

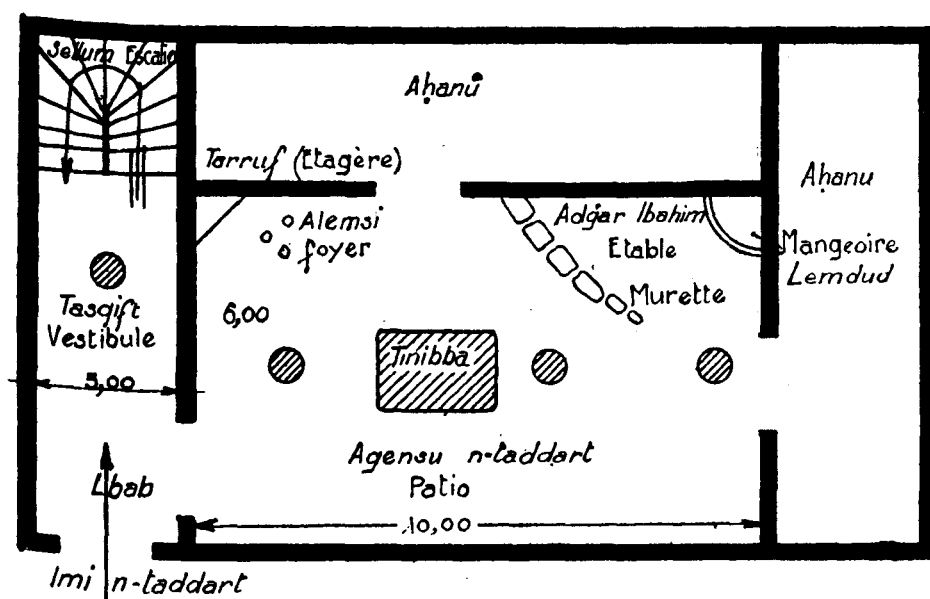


Fig. 74. — Taddart chez les Aït-Izdeg (Ighrem des Aït-⁵Aïto, région de Kerrando).

par une porte ménagée près de l'entrée, pièce de grandes dimensions: longueur : 10 mètres; largeur : 6; hauteur : 3,50, divisée en deux parties : le foyer et une étable, *adgar lbahim*, séparée du reste par une murette en pierres sèches. Le foyer (4) est formé d'un bourrelet de terre décrivant un cercle de 0^m70, au centre duquel repose le trépied de fer (5). Éclairage par une tinibba. Terrasse (6), portée par trois piliers de bois (7), supportant une forte pièce (8) très courte, sur laquelle reposent les poutres (9). Sur les solives (10), un lit de roseaux (11), et, par-dessus, une couche de terre (12) (fig. 75).

A l'étage, trois pièces (fig. 76). La première, réservée aux hôtes, porte un nom nouveau : *amidul*; il retiendra longuement notre attention. C'est,

(1) Taddart n-uūlēm n-wašāl. — (2) tasqift. — (3) agensu n-taddart. — (4) almēssi. — (5) inyān. — (6) sūdūh. — (7) ašēm māš. — (8) asnūs n-wašēm māš. — (9) lqendert. — (10) tyeš-dit, pl. tyešda. — (11) ijanīmēn. — (12) ašāl.

en effet, un des rares mots berbères, relevé jusqu'ici dans la terminologie de la maison. Dans cette pièce, un foyer ; un renforcement où est la réserve

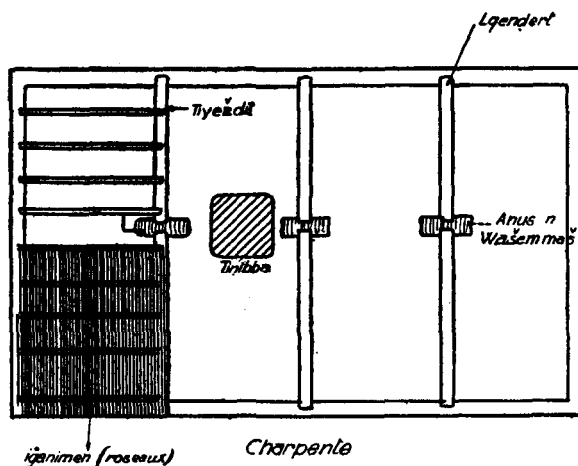


FIG. 75. — Dispositif de la charpente portant la terrasse (maison de Kerrando).

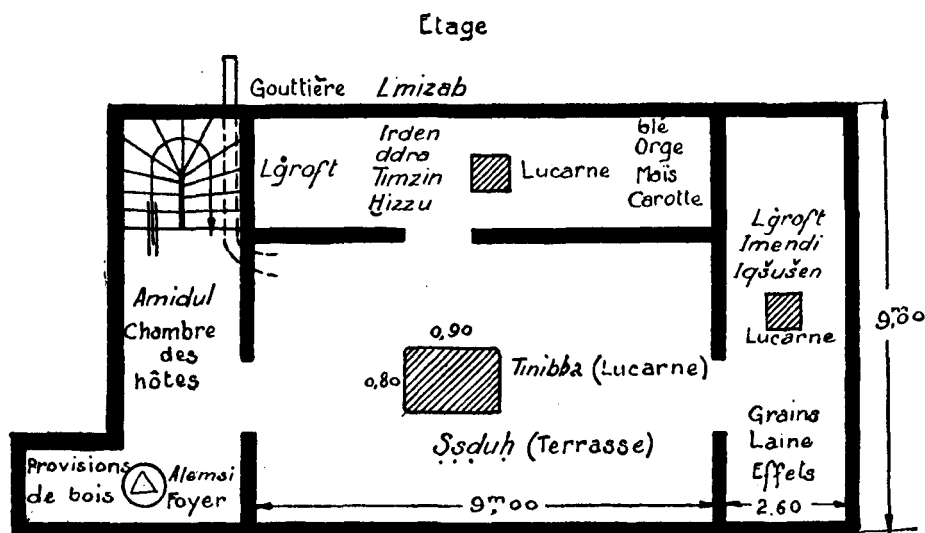


FIG. 76. — Étage de la taddart observée à l'ighrem des Aït-Atto (région de Kerrando).

de combustible que fournit le retem : *iluggui*, le chih : *ifsin* ; dans la cage de l'escalier, des cabinets désignés par l'expression curieuse : *šših eddār* (1), le « maître ou le vieux de la maison ». Le siège, un trou percé dans le pla-

(1) Même expression : *ših eddār*, à Ghat ; cf. Nehlil, p. 171.

fond, se trouve à l'étage; la fosse, en bas, dans le vestibule où la matière se mêle à des cendres et à des immondices. On le vide par une ouverture ménagée dans le bas. On utilise l'engrais humain selon un usage généralisé dans les ksour sahariens.

On dépose les réserves alimentaires dans les deux pièces de l'étage, bâties au-dessus de celles du rez-de-chaussée. Ces dernières portent le nom de *ahanu*, et les autres, celui de *lǧorft*, d'origine arabe, comme le précédent.

Pas de modifications dans le mobilier, en dehors, peut-être, de quelques appellations nouvelles. Dans des coffres (1) et des corbeilles (2) sont les

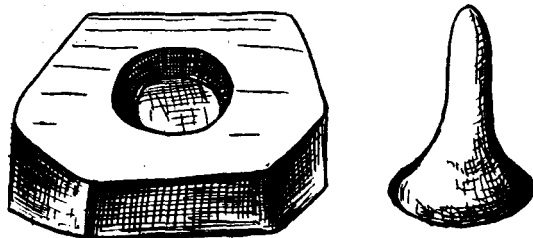


FIG. 77. — *isëlli n-talfin* « pierre à navets » (région de Kerrando).

provisions : blé, orge, maïs, légumineuses, et surtout carottes et navets secs, dont il est fait une grande consommation. Dans la cuisine, des étagères de coin (3). Devant la porte d'entrée, à la disposition des voisins, un moulin (4), une « pierre à navets », *isëlli n-talfin*, utilisée comme mortier pour piler les carottes et les navets de conserve (5). L'appareil se compose d'une pierre plate, munie d'une cavité en son milieu, et d'un pilon, *azdus*, également de pierre, large et légèrement convexe à une de ses extrémités, amincie et ronde à l'autre formant poignée. Vieille relique d'un mobilier lithique des âges passés (fig. 77).

Cette maison s'agrémente d'une ornementation particulièrement riche autour des portes de l'étage et surtout de la grande porte d'entrée, construite à l'image des portes citadines. L'essentiel, à son sujet, a déjà été dit (6).

Les maisons du Tiállalin sont toutes du même modèle. Certes, de l'une

(1) *talsant*. — (2) *tasselt*. — (3) *tarrüft*. — (4) *azry*.
 (5) On dépose dans un *keskas*, servant de passoire, la poudre obtenue après pilonnage; on la lave dans l'eau courante de la séguia afin d'en enlever l'amertume et le goût de moisissure; on la jette enfin dans la marmite à couscous où elle cuit.
 (6) Cf. *supra* : l'ornementation.

à l'autre, s'observent des modifications de détail. Mais elles ne s'opposent jamais à un plan qui s'avère partout régulier et facilement reconnaissable.

C'est le peuplier qui fournit le bois de charpente. Encore le constructeur n'en dispose-t-il pas à sa convenance. Parfois, les montants verticaux n'ont pas la longueur voulue : on les dispose sur des pierres grossièrement équarries qui leur font comme des socles. On les remplace de préférence par des piliers de maçonnerie à plan octogonal et légèrement pyramidaux.

La pièce de l'étage, *amidul*, existe presque toujours. Dans les maisons pauvres, elle consiste en un simple abri en branchages, où l'on se tient l'été. Elle correspond à la construction similaire établie sur les terrains des tighremt dans le pays de Demnat (1) (Inoultan, Ntifa, Aït-Messad, Aït-Bououlli, etc.).

Les habitants de ces maisons sont des petits cultivateurs, vivant à proximité de leurs terres que fertilisent les eaux du Ziz. Ce sont par excellence des sédentaires indépendants, nullement à la merci de nomades, à l'occasion soldats et guerriers toujours en alerte et organisés pour la défense. Les uns sont des Imazighen blancs, les autres, des Qebbala, gens de couleur, vêtus de khent, ou des Juifs, parqués à Kerrando, dans leur mellah. Tous s'abritent dans des maisons pareillement conçues.

AÏR-'AÏSSA. — Avec eux, on quitte momentanément la vallée du Ziz pour celle du Guir où sont leurs ksour. Leur maison, *taddart*, ne se distingue d'ailleurs en rien de celle du Tiállalin. Les gens vivent au rez-de-chaussée et cohabitent avec leurs animaux, qu'ils ont en petit nombre. Au rez-de-chaussée, également, ils ont des chambres (2) pour les réserves de paille, de chaume, de maïs. A l'étage, établie au-dessus du vestibule (3), une chambre de réception (5) à laquelle on accède par des escaliers (4), et deux ou trois autres chambres pour les provisions (6). En été, on se tient de préférence sur les terrasses (7) sur lesquelles le riche construit un abri appelé *amidali*, et le pauvre, une sorte de nouala de roseaux, *aeasūs*.

TALSINT; AÏT-HADDOU BEL-LAÏSEN. — La *taddart* ne subit pas de modifications essentielles, hormis dans sa terminologie. Les gens s'expriment encore en *tamazight*. Mais leurs parlers, qui s'apparentent à ceux des Aït-Seghrouchen, se classent dans le groupe de la Zenatya, au rebours de ceux

(1) *Mots et choses berb.*, p. 5. — (2) *ihūna n-walim*. — (3) *asqif*. — (4) *tamēsrūt*. — (5) *tasellūmin*. — (6) *lbiut l'ħzin*. — (7) *lasdāh*.

de leurs voisins, Aït-Aïssa et Aït-Izdeg, qui se classent dans le groupe Şanhadja.

On visitera au ksar de Ghezouan la maison du Chikh Mouhand ou Idir, un Aqebli, comme tous les gens du lieu, et de condition relativement aisée. En réalité, sa demeure se compose de deux corps de logis que sépare la maison d'un nommé 'Abdallah Ou 'anaya. Les femmes, la « famille », se réservent le premier ; les hôtes, le second : ces bâtiments ne diffèrent, au surplus, que par de petits détails.

Au rez-de-chaussée, une pièce basse et obscure, à demi souterraine, de 6^m × 4^m, servant d'étable et d'écurie, d'où son nom : *leġbar*, c'est-à-dire « fumier ». A l'étage, une pièce exactement pareille, mais plus haute, à laquelle on accède par un escalier de quatre ou cinq marches, et qui reçoit le jour par une ouverture centrale, *aznu*, ménagée dans la terrasse (1). La charpente repose sur quatre piliers, *sirit*, pl. *suâri*; elle comporte des poutres, *amaerâd*, des solives, *asġur*, pl. *iszġrân*, des roseaux formant le couvert, *srîe*.

Cette pièce constitue le « logis ». Les femmes s'y tiennent d'ordinaire ; elles y ont établi foyer et moulin. Au-dessus, s'en trouve une autre, plus petite, bâtie sur une moitié de la terrasse et réservée aux provisions. On l'appelle *thânut*, pl. *tihâna* et *lġorft*, dans l'autre corps de logis réservé aux hôtes. Elle est meublée d'un grand coffre à grains et s'éclaire par une fenêtre, *lšiut*.

Disposition pareille chez les Aït-Haddou Bel-Laġsen, qui appartiennent également à la confédération des Aït-Seghrouchen. Le rez-de-chaussée, *loġbar*, à usage d'écurie est de plus grandes dimensions ; l'étage, *ġanu*, est contigu au grenier, *taġzent*. Quelques mots nouveaux : *tayeūt*, nom de la « porte », donnant accès sur la terrasse, au lieu de *tanseft* (Ghezouan) ; *lqendert* « poutre », au lieu de *amaerâd* ; *taġenġâyut*, branchages de laurier-rose dont on garnit les terrasses.

Ces Aït-Haddou Bel-Laġsen sont des Berbères blancs. Ils constituent la bourgeoisie ksourienne. Ils ont des troupeaux, peu nombreux d'ailleurs. Dès le printemps, ils quittent les ksour pour vivre sous la tente et suivre les bêtes au pâturage. Et l'automne les ramène au ksour (2).

(1) *şdüh*.

(2) Communication de l'Officier interprète Andréa.

LE FIGUIG. — La maison de Talsint et des ksour voisins, avec ses trois chambres superposées, paraît une forme schématisée de la maison de Figuig.

Celle-ci nous est connue depuis longtemps (1). Quoi qu'on en ait dit, elle ne constitue pas un type d'exception. Tant par son architecture que par sa terminologie elle se ramène au type étudié. Tout au plus s'en distingue-t-elle par une plus grande élévation. Elle se développe, s'agrandit dans le sens vertical, au rebours de celle du transhumant qui s'étale en largeur. Opposition de deux genres de vie : celui du ksourien sédentaire, bourgeois, jardinier et arboriculteur, et celui du transhumant, pasteur et agriculteur.

Au rez-de-chaussée, *sareg*, une porte assez large pour laisser passage à un animal chargé. Un vestibule, *abrid*; dans le fond, l'escalier, *essellum*, et dans la cage, des cabinets, *tesqibt*; à droite, le patio, *ammas n-tiddert*, entouré sur deux côtés par des chambres. Des piliers, *ssirit*, portent une terrasse. Celle-ci est percée d'une ouverture carrée en son milieu, et recouvre les bas-côtés de manière à former un portique, *asqif*, devant les chambres. L'un de ces bas-côtés sert d'étable et d'écurie : on l'appelle *taεant*.

Au premier étage, *suari*, une chambre de réception, *tamesrit*, à l'issue de l'escalier ; un grenier-magasin, *mahzen* ; une ou plusieurs chambres sans autre ouverture que la porte ; et parfois une pièce hypostyle, *aqsar*, presque carrée, éclairée par une ouverture ménagée dans le plafond, à la fois salle de réception, grenier et pièce d'habitation, surtout l'hiver. Tout autour, une galerie couverte, *asqif*, où la famille se tient de préférence, et où est bâti le foyer, *tafqunt*, dans un coin.

Au second, *sdoriah*, une ou plusieurs véranda, *lburš*, montées sur piliers, exposées au Sud. On y pend les régimes de dattes ; on y passe les nuits d'été ; on s'y chauffe au soleil, l'hiver. La terrasse de cette véranda prolonge celle de la maison voisine. Les maisons sont en effet bâties sur une pente déclive du sol. Les terrasses s'échelonnent ainsi en gradins. Vues d'un peu loin, les véranda, ouvertes au midi, font comme les alvéoles d'une ruche et donnent aux ksour — surtout à celui de Maiz — un aspect particulier qu'on a maintes fois décrit.

Pourtant, cette véranda, ou ce portique couvert, constitue un élément caractéristique de l'architecture ksourienne. On rappellera l'aspect des

(1) Cf. Commandant Pariel, *La maison à Figuig*, in *Revue d'Ethnologie et de Sociologie*, 1912. — D^r Pons, *L'habitat du Figuig*, in *Revue de Géographie Marocaine*, année 1931, n° 2. — Broca, *Oasis de Figuig*, id., p. 103-109.

villes du Mzab, notamment de Ghardaïa, vues du haut de leur curieux minaret ; celui des ksour du Drâ, de l'Anti-Atlas, du Djebel Bani, et même des villages de montagnes, ceux du Haut-Atlas, avec leur chambre haute (1), ouverte au midi.

C'est un fait, le ksourien, loin d'éviter le soleil, recherche l'orientation Sud. Si, au rez-de-chaussée, où vivent les animaux, règne une obscurité presque complète, par contre, une éblouissante lumière éclaire les galeries, les portiques, la terrasse où se tient la famille.

Les maçons sont gens du pays. Comme ceux du Tafilalt, ils trouvent à utiliser leurs aptitudes en d'autres contrées. En dehors de l'Algérie, les régions du Nord, d'Oudjda à Fès, les attirent volontiers. Leurs matériaux, pratiquement sans valeur, sont ceux des pays sahariens : la glaise dont ils font des « toubs », le palmier dont il débite le tronc en solives (2) de 3 mètres. Entre cette pauvreté et la régularité d'un plan logiquement agencé, le contraste est frappant.

L'examen de la terminologie révèle quelques mots nouveaux :

- *sareg* « rez-de-chaussée » correspondant à : *asarag* « cour devant une maison », Ntifa ; « cour intérieure de la maison où sont parqués les animaux », Aït-Baâmran, O. Noun, Haha, etc.
- *abrid* « vestibule », en réalité « chemin » dans un grand nombre de parlers ; son correspondant sémantique, *læalu*, est signalé à Tounfit dans le sens de « couloir » utilisé comme « passage » et aussi comme « étable » ; *lâlu* et *læalu*, à Taourirt (Ouarzazat), « vestibule » ; *taâlalut*, Irklaoun (Beni-Mguild), « entrée, passage » menant de l'extérieur à la cour de l'ighrem ; et d'une façon générale dans les ksour berbères du Sud, *læalu* « rue, ruelle, derb » d'un ighrem.
- *taæant* ou *tæant* « écurie aménagée au rez-de-chaussée, entre les piliers de l'*asqif* ». Des logements identiques existent dans la cour intérieure des maisons du Sous (Idaou Zal).
- *tafqunt* « foyer », mot familier aux parlers zénètes du Nord (Beni-Snous, Beni-Iznacen, Rif, etc.), au lieu de *almessi* (transhumants montagnards et sahariens) ; *ilemssi* s'est cependant conservé avec le sens de « famille ».

Au total, quelques survivances d'un vocabulaire apparemment Sanhadja, dans le parler arabo-zénète, qui est celui des ksouriens de Figuig. Ce qui

(1) Appelée également : *asqif*.

(2) *hšëb* « poutre », Marçais, *Tanger*, p. 230.

paraît être assez en concordance avec ce que l'on sait des populations mêlées de Berbères blancs et de Haratin, actuellement réparties dans sept ksour — l'un a même gardé le nom de Zenaga — établis à la base du Djorf, d'où ruissellent les sources.

KSAR ESSOUQ, LE RETEB, LE TIZIMI. — On revient, après un long détour, dans la vallée du Ziz, qu'on a abandonnée au Tiällalin. Au delà, à la

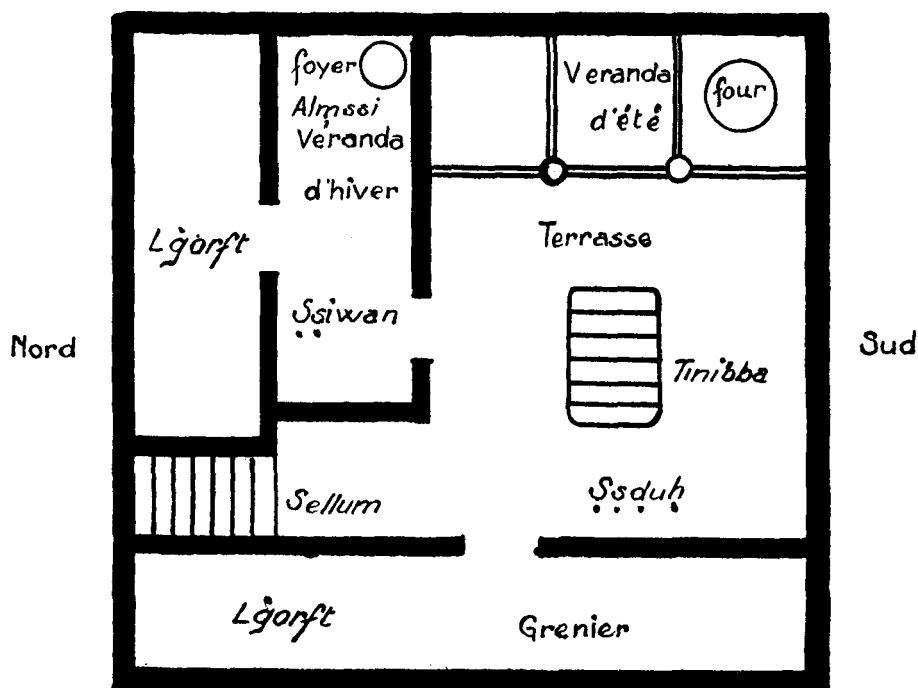


FIG. 78. — Étage d'une *taddart* visitée au ksar de Targa (Ksar Essouq).

sortie du Kheneg (berb. *taġia*, *taġit*) commence le district de Ksar Essouq, formé d'une dizaine de ksour dissiminés sur les berges de la rivière. On est encore chez les Aït-Izdeg.

Visite du ksar de Targa. Les Imazighen vivent de préférence à l'étage de la maison (1); les Qebala, entassés au rez-de-chaussée avec de petits animaux, ânes, chèvres, moutons. La pièce « centrale » reçoit le jour par une *tinibba*, parfois barraudée de bois, ou recouverte d'une sorte de velum jeté sur des arceaux de bois. A l'étage (fig. 78), deux petites chambres (2), destinées aux provisions de grains et de dattes, et deux veranda (3). L'une s'oriente vers le midi et sert de cuisine d'hiver; l'autre, vers le nord, et l'on

(1) *taddert*. — (2) *lğorft*. — (3) *ssiwān*.



... les maisons de l'ighrem des Aït ben 'Atto sont adossées aux murs de l'enceinte de manière à ménager à l'intérieur une grande cour à l'usage du bétail...



... elles présentent, entre autres particularités, celle d'être protégées par une sorte de portique dressé devant la porte, le long de la façade...



s'y tient l'été : on y a bâti, dans un angle, le four à cuire le pain. Cette véranda n'est en réalité qu'une sorte de portique léger fait d'une couverture en branchages reposant sur des piliers.

Le palmier fournit le bois de charpente. L'arbre fait son apparition à la sortie du Foum Zabel, dès le petit ksar de Tamerrakcht. On le trouve associé à l'olivier qui est de fort belle venue et donne une huile estimée; au *tamarix articulata*, en herbe *tasaūwut*, dont la galle sert à la préparation du cuir filali; au peuplier, plus rare et qui pousse à la lisière des jardins.

La terrasse de la pièce « centrale » repose sur une charpente composée des éléments connus; des piliers (1) de bois, supportant une pièce courte (2) de 0^m 80, laquelle soutient l'extrémité de deux poutres (3), des solives (4), espacées de 0^m 60, entre lesquelles s'étale un treillis de roseaux, et par-dessus, de la terre (5) tassée au pilon.

Devant les portes des maisons gisent à terre, dans la rue, des pierres, *iselli n-igsan*, qu'on utilise au concassage des noyaux de dattes donnés en nourriture aux animaux. Ce sont des appareils identiques à ceux qui servent, dans le Tiällalin, au pilonnage des navets secs. Avec une grande dextérité, de jeunes enfants cassent les noyaux qui retombent sur la pierre, grâce à un bourrelet de loques (6), fait à la façon du coussinet de tête des mitrons des villes.

A noter dans nombre de maisons, des niches (7) à pigeons établies dans les encoignures des murs et dans la cage d'escalier.

Ksar d'Ibaghaten. — Les maisons paraissent plus grandes. Sous la *tinibba*, souvent largement ouverte, on a construit un bassin destiné à recueillir les eaux de pluie. On y loge le porte-cruches, *lmähmil n-uqlil*.

Ainsi, ce qui constitue les caractéristiques les plus nettes de là *tad-dart*, à savoir : l'ouverture ménagée dans le toit et le bassin bâti au-dessous, s'observent dans ces régions lointaines quels que soient les districts, ceux des chorfa de Meski, des fractions Aït-'Aṭṭa d'Aoufous, des Arab-Sebbah d'Erroud, de Guefifat, y compris le Tafilalt, où nous nous rendons.

LE TAFILALT. — Ksar d'Abouam en parfait état, dans le voisinage

(1) *asëmmäs*. — (2) *aḥuli*. — (3) *lqëndert*. — (4) *tigežda*. — (5) *ašäl*. — (6) *tazgūt*.

(7) *lweyf n-itbiren*. Il est fait commerce de pigeons dans les marchés du Sud. On sait que les forgerons, d'origine saharienne, établis dans les villes marocaines, en élèvent aussi dans des niches qu'il suspendent dans leur atelier. *Léon l'Africain*, t. II, p. 128, signale aussi que parmi les gens de Fès « il y en a plusieurs qui se délectent merveilleusement de nourrir des pigeons, au moyen de quoi ils en ont de forts beaux et de diverses couleurs... ».

de l'habitat. Il n'est pas indifférent non plus d'y être normalement conduit et d'y achever cette enquête.

Le district d'Ouarzazat doit son nom à la rivière qui le traverse et qui, au delà, joint ses eaux à celles du Dads pour former le Drâ. On y compte quelques ksour bâtis sur les berges d'un lit caillouteux, large de plusieurs centaines de mètres, dans lequel s'insinuent des filets d'eau courante qui

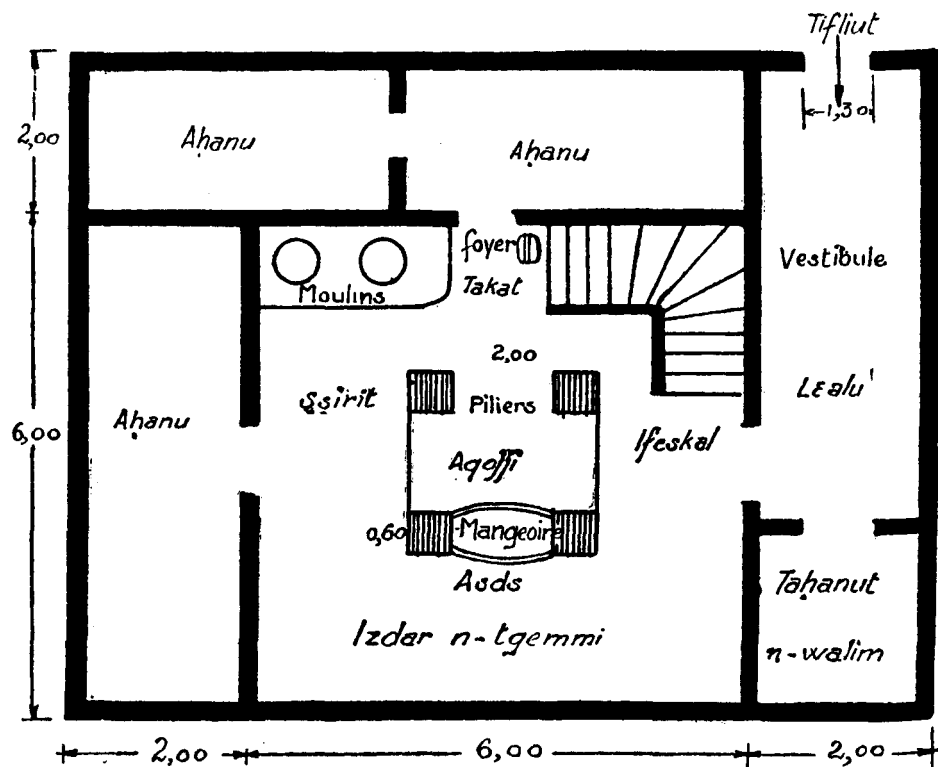


FIG. 79. — Rez-de-chaussée d'une maison visitée à Taourirt (Ouarzazat).

fertilisent au passage les cultures éparses dans l'oasis. Le climat y est chaud, pénible, surtout à cause du vent violent qui se lève du Sud, chaque jour, vers midi.

Les populations pauvres et paisibles se composent en grande majorité de Haratin, de Berbères blancs et de Juifs, à la merci de quelques Seigneurs, dont le Khalifa des Glaoua, Si Hammadi, lui-même frère aîné du Pacha de Marrakech. Il a sa résidence au ksar de Taourirt, le plus important du district. Sa magnifique demeure domine à l'écart la masse des maisons de terre

fauve, aux façades décorées, groupées le long de ruelles étroites, et dans l'ensemble, d'assez bonne apparence.

Le berbère est la langue familière. Il est clair, aux premières phrases entendues, que le parler s'apparente à la *taselhit* et non à la *tamazight* des transhumants et des ksouriens du Ziz. Il est clair aussi qu'il s'en rapproche par nombre de particularités et que le Drâ constitue, en gros, une démarcation linguistique.

Changement de terminologie. La maison se dit *tigēmmi*, et non plus *taddart* (fig. 79); la porte d'entrée, *tifliut*; le vestibule, *lālu*; la pièce « centrale », *isdār n-tgēmmi*, éclairée par « l'œil de la maison », *tiṭ n-tgēmmi*. Dans un angle, les escaliers, *ifeskāl*; sur deux côtés, des chambres, *aḥanu*,

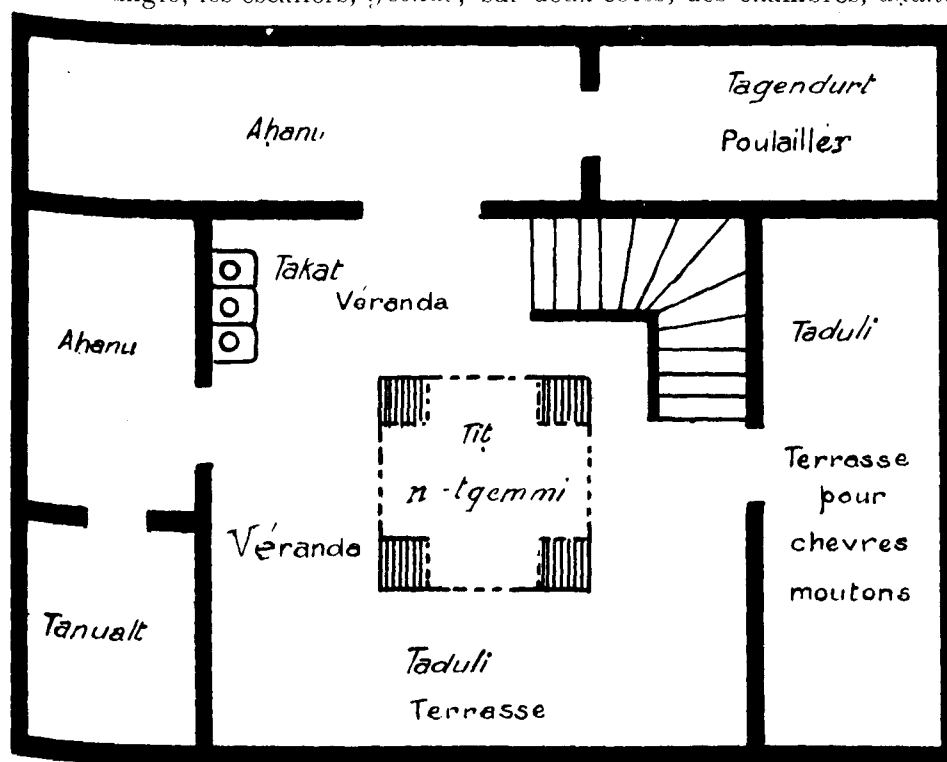


FIG. 80. — Étage de la maison de Taourirt.

servant de greniers, de magasins à paille, auxquelles on accède, presque en rampant, par des portes basses. A côté, une banquette de terre, *tissi n-uzreg*, avec deux moulins à bras; à proximité, un foyer, *takat*.

Le bas de la maison sert d'écurie. Les animaux y sont logés sous l'ouverture centrale, au lieudit *tarāḥbit*; la provende est versée dans une man-

geoire, *asds*, établie entre deux piliers. Le plafond repose sur quatre gros piliers carrés, *şşirit*, de briques de terre, *uttüb*, enduits de boue. La charpente comprend des poutres de palmier, *lqëndert*, des solives, *igeşda*, un couvert en roseau, *aġanim*.

La famille vit à l'étage (fig. 80), dans de petites pièces qui correspondent aux magasins du rez-de-chaussée, établis autour du trou de lumière, et, de préférence, dans une sorte d'appentis formant galerie sur le devant de ces pièces. Ces chambres longues et étroites se compartimentent en petits réduits aux parois de roseaux. Les uns, *tanuält*, servent de cuisine, de magasin, *lġorft*; un autre, *tagëndurt*, de poulailler. L'usage est de loger les volailles à l'étage, ainsi que d'autres petits animaux, chèvres et moutons, plus à l'aise sur la partie de la terrasse, *tadûli*, non recouverte par des constructions.

La maison visitée s'agrémente à l'extérieur de motifs empruntés à la décoration des grandes kasba. Le plus souvent rappelé est une main de Fatma, très stylisée, en forme de palmette à cinq branches (fig. 67). A l'intérieur, une innovation assez inattendue : « l'œil de la maison » s'encadre de quatre belles fenêtres en forme d'arc outrepassé. L'une d'elles est fermée par un entrelacs irrégulier de roseaux qui rappelle la grille de fer des maisons citadines.

Dans une maison voisine, on observe dans le vestibule une banquette de terre portant deux moulins mis ainsi à la disposition des voisins. Dans la grande pièce, au lieu d'un bassin, une fosse à fumier, *aq'şşî*, utilisée comme feuillée. Le mobilier, d'une indigence nulle part aussi grande, se distingue par un moulin de grandes dimensions. Un mortier de bois, *aferdu*, et son pilon, *asġer*, également de grande taille. Des cruches au galbe régulier, décorées d'une ligne de couleur brune qui en épouse les formes selon une mode fort en faveur dans le pays du Sous, et la province de Demnat. Un foyer, *takat*, à forme intérieure de marmite, noyé dans un massif de glaise de 0^m50 de haut, fendu du côté où l'on introduit le combustible, au rebord garni de trois aspérités rappelant la disposition en triangle du foyer primitif. Le plus curieux, le poulailler disposé à l'étage, avec niches et pondoirs superposés dans une construction de boue et de torchis, et dont sont pourvues toutes les maisons berbères ou juives.

Il ne semble pas que les maisons des ksour, si nombreux dans la vallée du Drâ, se distinguent du modèle ci-dessus. Toutes possèdent un « rez-de-

chaussée », *isdār n-tgēmmi*, surmonté d'un « étage », *asfālu*, éclairé par un « puits de lumière », *tit n-tgēmmi*, au pied duquel se trouve invariablement une petite « fosse », *ag^udi*, où l'on entasse le fumier et les immondices.

Parmi les expressions relevées, les unes dérivent de l'arabe ; les autres sont berbères et caractéristiques du parler *tašelhit*. La plus suggestive désigne ce « trou » de lumière, qui éclaire l'intérieur de la maison. On l'a signalée sous sa forme analogique arabe : *ain ʿddār*, à Midelt-Juif, au Tafilalt. Le plus curieux, c'est qu'elle nous ramène, d'une manière assez inattendue, au monde des transhumants.

On rappelle que, chez les Beni-Mt̄ir, les Iguerrouan, *tit n-tgēmmī* désigne le « douar », et chez les Aït-Sadden la « cour » carrée de la ferme, avec son tas de fumier. Que *tigēmmi*, chez les Beni-Mguild, est également le « douar », le « centre du douar » chez les Aït-Seghrouchen, la « cour de l'ighrem » chez les Zayan, comme *taddart* est le « centre d'un bivac » chez les Zemmour.

La confusion entre ces expressions n'est qu'apparente, elle trahit l'origine saharienne des transhumants du Maroc Central, qui ont appliqué au « bivac » la terminologie de la « maison » saharienne.

La taddart saharienne et la maison romaine

De ce qui précède, il ressort que la *taddart* occupe un domaine particulièrement vaste, englobant les régions sub-sahariennes du Drâ à la Zousfana, les régions steppiennes de la Haute-Moulouya et de ses affluents, les mornes étendues du Maroc Oriental, au delà de Figuig.

Il se fait que ce domaine correspond en gros à l'aire de dispersion des ksour, construits eux aussi sur un modèle quasi uniforme.

Il se fait que cette zone immense, aux contours mal définis, correspond à une aire géographique, dont les caractères communs vont en s'atténuant à mesure qu'on s'éloigne du Haut-Atlas. Le nomade en est le maître. Il y possède d'immenses parcours. Il tient, ou a tenu à sa merci, les populations sédentaires, pauvres et humiliées, mal à l'abri derrière leurs murs de boue.

D'autre part, si notre enquête a permis de discerner les traits essentiels d'un type unique d'habitation, elle n'en a pas moins accusé, d'une tribu et d'une région à l'autre, des dissemblances qui arrêtent l'attention.

Sur un plan primitif qui s'avère, en tous lieux, facilement discernable, des variétés nombreuses se sont créées. Il y a eu des adaptations locales imposées par le climat, l'altitude, le genre de vie, et aussi par des traditions dont on ne s'explique pas l'origine, la fantaisie du constructeur, lui-même homme du Sud, esclave de la technique.

Ainsi la physionomie de la maison de Figuig diffère à première vue de la maison du Tafilalt, différente elle-même de celle de Midelt, de Tounfit, d'Azrou, ou du transhumant Beni-Mguild, du Guigou et du Tigrigra.

C'est évidemment celle-ci qui s'éloigne le plus du plan originel. Il a fallu adapter à l'usage d'un pasteur et d'un agriculteur, la demeure du petit bourgeois ksourien, jardinier, arboriculteur, ayant peu d'animaux et de récoltes à loger, et aussi la soumettre à l'épreuve d'un climat froid et pluvieux, pour lequel elle s'est montrée singulièrement fragile.

On en a donc modifié l'agencement intérieur pour la rendre plus conforme à son objet. On l'a faite plus grande. On a multiplié le nombre de pièces. On les a abondamment pourvues de mangeoires pour les animaux, de réservoirs de toutes sortes et de toutes capacités pour les récoltes. On lui a parfois même accolé des « dépendances ». Et, faite surtout pour y entasser des richesses, l'homme ne s'y est réservé qu'une place infime, immuablement fixée auprès de l'âtre.

On en a supprimé l'étage. Ce qui a entraîné la disparition de l'escalier et des cabinets aménagés dans sa cage. Autrement dit, elle s'est étalée, élargie, épanouie dans le plan horizontal, au rebours de la maison ksourienne qui s'est élevée en raison même d'un espace limité et de l'entassement de ses gens.

Contre les intempéries, on l'a faite basse, massive, trapue. On l'a protégée par une terrasse débordante, par des revêtements de planches appliqués contre les murs exposés au mauvais temps. On a pourvu d'abri « l'œil » dont on a souvent réduit les dimensions au point de n'être plus qu'un petit trou facile à boucher en cas d'alerte.

Moins utile à l'homme qu'à ses biens matériels, on a supprimé tout ce qui en fait le charme : l'ornementation. L'art a déserté la maison pour la tente devenue l'habitat normal du transhumant.

Ainsi transformée, elle a apporté une note nouvelle au paysage, sans tromper néanmoins sur le subterfuge.



... les murs de l'enceinte sont parfois percés de petites portes qui donnent directement accès vers l'extérieur.



... contre le mur de sa maison une femme a plaqué dans de la bouse de vache des coquilles d'œufs d'une couvée nouvellement éclosse qu'elle s'imagine protéger ainsi de la serre des oiseaux de proie...

* * *

Il ne convient pas d'isoler la *taddart* du reste de l'Afrique du Nord, bien que ce soit au Maroc où son aire d'extension est la plus vaste.

A l'Ouest du Drâ, dans le Sous, l'Anti-Atlas, le Bani, c'est le type à grande cour ouverte, qui semble avoir la prééminence. Comme aussi vers l'Est, dans les oasis du Touat, du Gourara, du Tidikelt. Mais le type réapparaît au Mزاب, et, sans doute aussi, dans la lointaine Ghdamès.

La maison du Mزاب est aujourd'hui bien connue. On lui a consacré une étude complète (1). On se dispensera d'en refaire la description. On dira seulement que les améliorations qu'elle comporte n'altèrent pas le plan traditionnel, ni le principe qui a présidé à son édification. Aussi, les conclusions de l'auteur, au sujet de son origine, valent sans conteste pour la *taddart* saharienne et marocaine.

La *taddart* est la réplique de la maison romaine des premiers âges, restée en terre berbère, dans sa simplicité archaïque et conforme aux besoins d'un peuple de laboureurs et de soldats.

La famille se tient dans l'*atrium* (*ammās n-taddart*), grande salle éclairée par une ouverture rectangulaire, *compluvium* (*tinibba, tiṭ n-tgēmmi*), percée dans le toit et entourée de cases. Au milieu est creusé un bassin, *impluvium* (*aḥfūr, aḡuḍi*), destiné à recueillir les eaux de pluies. C'est dans cette salle « qu'on dort et qu'on mange : bien des gens y soupaient encore au temps d'Horace. C'est là aussi que travaille la maîtresse de maison... ; l'habitation romaine n'a jamais compris d'appartements spéciaux pour les femmes (2) ».

Cependant, comme la maison berbère, la romaine « distingue toujours deux parties, l'une facilement accessible aux visiteurs, l'autre réservée strictement à la vie de famille ».

Les chambres latérales servent de magasins, de salle à manger ou de chambres à coucher, car « les fils mariés continuaient souvent de loger chez leurs parents, comme dans la famille de Caton ».

Dans un coin de l'*atrium* ou d'une des pièces latérales, un escalier con-

(1) Marcel Mercier, *La civilisation urbaine au Mزاب*, Alger, 1922. — Voir aussi, sur la maison mزابite : A. Bernard, *Enquête sur l'habitation rurale de l'Algérie*, p. 40.

(2) Cf. Deremberg et Saglio, *Dict. des Ant. grecques et romaines*, article *domus*, de P. Monceaux. — Gsell, *Monuments antiques de l'Algérie*, t. II, p. 15.

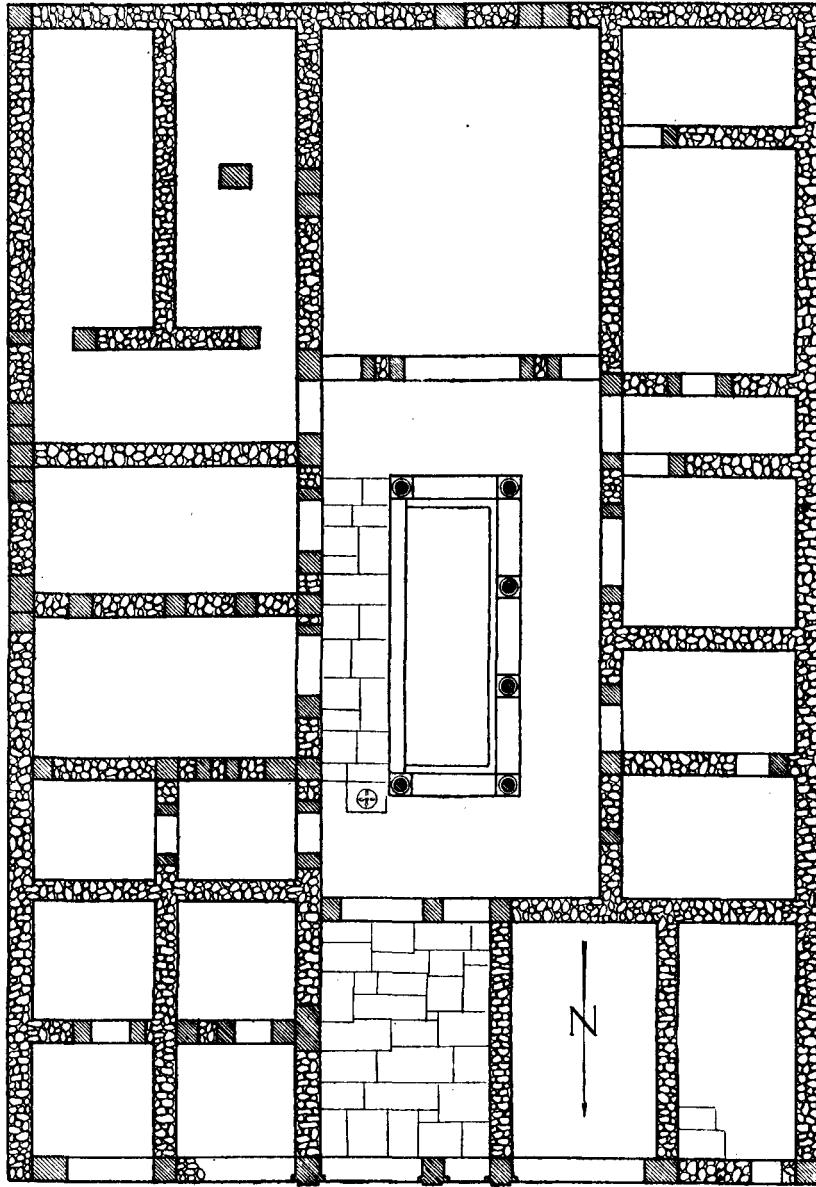


FIG. 81. — Volubilis : la Maison au Chien (Échelle 0^{cm} 5 p. m.). — Entrée vers le Nord, sur la place de l'Arc-de-Triomphe. De chaque côté de l'entrée, pièces donnant vers l'extérieur et isolées de l'habitation (boutiques probablement). — Deux entrées, une pour piéton isolé, l'autre pour litiers (?). — Atrium, avec bassin central bordé de colonnes — sur les côtés, chambres et bains.

duit à l'étage supérieur. Cet étage a des fenêtres sur la rue. Jusqu'à l'arrivée des artistes grecs, la décoration des murs resta rudimentaire.

Telle fut la vieille habitation des Romains. Telle paraît avoir été dans ce pays la « Maison du chien » de Volubilis (1) (fig. 81).

Telle est restée la maison berbère (2).

Examen de la terminologie de la « taddart »

Un intérêt évident s'attache à l'examen de la terminologie relative à la « taddart ». Ses données, sans être aussi concluantes que l'étude technologique du type, ne sont cependant pas sans valeur. Le vocabulaire relevé renferme, en effet, des mots dits de « civilisation ». Considérés au point de vue de leur origine, ils sont arabes, berbères, ou étrangers, et, plus précisément, gréco-latins. On les regroupera dans ce sens, en se réservant d'en donner ailleurs une étude lexicographique approfondie.

Mots arabes

taddārt, taddert « maison » ar. ضار.

lsās « fondation » ar. الساس.

lhāit (3) « mur » ar. حيط.

sdūh « terrasse » ar. سطاح.

aokfāf « auvent » ar. كب.

(1) Le plan ci-dessus nous a été fourni par M. Thouvenot, adjoint au Service des Antiquités du Maroc, que dirige M. Châtelain. Nous prions l'un et l'autre d'agréer, ici, nos plus vifs remerciements.

(2) Il serait facile de multiplier, en plus des caractéristiques essentielles signalées ci-dessus, de nombreux traits secondaires et communs aux deux constructions. Les suivants, par exemple. La porte de la maison romaine restait ordinairement ouverte pendant le jour. La porte berbère est toujours entr'ouverte. — En été, au-dessus de l'impluvium on tendait un voile (voir Ksar Essouq, *Tafilalt*). En arrière du bassin était fixée une table carrée en pierre, où l'on posait les ustensiles de cuisine. (A Ouarzazat, au même endroit, est établie une banquette de terre où l'on pose les moulins.) — Au fond de l'atrium, juste en face de l'entrée, on voyait anciennement le lit conjugal, *lectus genialis*. Les Berbères ont gardé le mot *alektu*. — Dans le grand axe de l'atrium était disposé le foyer et l'autel des dieux domestiques (*ara, focus*). Les Berbères ont *tafqunt* « foyer » et le même emplacement pour le foyer. — On réservait, pour les latrines, une pièce voisine de la cuisine, ou isolée ou écartée au fond de la maison, ou bien ouvrant au contraire sur le vestibule; très souvent aussi, on utilisait l'espace libre sous l'escalier. Mêmes emplacements dans la maison berbère, etc.

(3) Cf. Marçais, *Textes arabes de Tanger*, p. 274.

- sellūm* « escalier, échelle » ar. سلوم.
- lbāb* « porte » ar. الباب.
- laṭēbet* « seuil » ar. عتبة.
- asqif* (1) et *tasqif* « vestibule, portique, galerie » سقيفة.
- laalu* « vestibule, couloir, passage » ar. على.
- lbīt* (2) « chambre du rez-de-chaussée » ar. مبيت.
- aḥanu* (3) « chambre » ar. حانت.
- taḥāmt* « chambre du rez-de-chaussée », Mzab.
- lǧorft* « chambre à l'étage » ar. غرفة.
- tamēšrit* « chambre de réception » ar. مصرية.
- ššiwān* (4) « véranda, portique » ar. سيوان.
- a=āriš* (5) « grenier » ar. عرش.
- ššīrit* « pilier » ar. صار.
- tihnait* (6) « solive » ar. حنية.
- sēržem* « fenêtre, lucarne » ar. سرجم.
- taṭāqt* « fenêtre » ar. طافة.
- tarriahṭ* (7) « lucarne, trou d'aération » ar. الزيم.
- talkiūt, talšiūt* « fenêtre, meurtrière, niche » ar. كوا.
- lmīzāb* « gouttière » ar. الميزاب.
- taḥērrāžit* « égout, rigole » ar. خرج.
- arēḥbi, tarāḥbit* « cour, écurie, étable » ar. رجب.

(1) Cf. Dozy, *Suppl. aux dict. arabes*, p. 663 : سقيفة, ordinairement, signifie « portique, galerie couverte »; سقب « plancher, plafond », passé en berbère sans doute par l'intermédiaire de l'arabe, mais à identifier au latin *scapha* « esquif, barque », etc.

(2) Marçais, *Tanger*, p. 249.

(3) *Id.*, p. 269; *Mots et choses berb.*, p. 6.

(4) Dozy, p. 858, سيوان « grande tente, tente de chef »; Marçais, *Qq. obs. sur le dict. Beaussier*, سيوان « dais, parasol, parapluie », p. 444.

(5) Dozy, p. 110, عريش « berceau, tonnelle — treille — échelier, haie, clôture de branches — cabine ».

(6) Dozy, p. 313, « arc, voûte, arcade »; en Espagne : « alcôve, chambre à coucher », rapporté à حنو et حنى « courber ».

(7) Dozy, p. 568, « fenêtre ».

Parmi les objets mobiliers importants :

- šondūq* (1) « coffre à grains » ar. صندوق.
ssëllet, *tassëllet* « grande corbeille à grains » ar. سلة.
aḥzān (2), *taḥzent*, *maḥzen* « coffre à grains, grenier » ar. خزن.
ḥarma (3) « armoire, chambre à grains » ar. طارمة (origine persane).
lemdūd « mangeoire » ar. المدود.
ddukkān (4) « banquette de terre » ar. دكن.
srīr « banquette servant de lit » ar. سرير.
tarrūft (5) « étagère de coin » ar. رف.

Et en ce qui concerne la construction proprement dite :

- llūḥ*, *llōḥ* « moule à pisé » ar. لوح.
tabit, *tabūt* « pisé ».
bnu, *bna* « bâtir » ; *abēnnāy* « maçon » ar. بني.

Mots berbères

- tigēmmi* (6) « maison » Ouarzazat, Drâ.
tifliūt « porte » Ouarzazat ; et assez répandu ailleurs sous la forme *tiflut*.
ammās n-addārt « pièce centrale de la maison ; patio ; cour », ayant pour équivalent analogique l'arabe : *uoṣ-ddār* (7).
agēnsu n-taddārt, même sens, Ait-Izdeg ; litt. : « l'intérieur de la maison ».
tsdār n-tgēmmi, même sens, Ouarzazat ; litt. : « le bas ».
sāreg (8), même sens, Figuig ; litt. : « la cour ».
tadūli (9) « terrasse » Ouarzazat, Ntifa.

(1) Marçais, *Tanger*, p. 360 : *šondūq*, صندوق « coffre ».

(2) *Id.*, p. 279, *ḥzin* « magasin, entrepôt ».

(3) *ḥarma*, en égyptien, « cabine d'arrière à toit plat du bateau navigant sur le Nil », du persan : تارم ; cf. G. S. Colin, *Notes de dialectologie arabe*, op. cit.

(4) Marçais, *Tanger*, p. 300, « banquette ».

(5) Dozy, *Suppl.*, p. 539, « corniche, ornement en saillie au-dessus d'un plafond — étagère, rayon, tablette — claie de roseaux », etc..

(6) Voir *infra* ; le mot figure aussi avec le même sens dans : *El-Baīdaq*, trad. Lévi-Provençal, *Documents inédits d'histoire almohade*.

(7) Marçais, *Tanger*, p. 494.

(8) « Enclos, parc à chevaux », dans *El-Baīdaq*, p. 231 ; attesté aussi par Ibn Khaldoun avec le sens de « grande enceinte ».

(9) *Mots et choses berbères*, p. 2.

- tisfri* (1) « étage » Imeghran, Dads, etc.
aşfalu « étage » Drâ (Tamenougalt).
tamnait, *tamënnait* « chambre de réception, à l'étage » Azrou.
amidul, même sens, Aït-Izdeg (Tiällalin).
aznu (2), *taznut*, *taznunt* « baie ménagée dans le plafond de la pièce centrale » Talsint, Azrou, Midelt.
tinibba (3), Aït-Izdeg, et *tiṭ n-tgëmmi*, Ouarzazat, Drâ, même sens.
tannâlt (4), *tallall*, *tallallt* « pilier de bois qui soutient la charpente de la pièce centrale » Beni-Mguild, Azrou.
aşmâş (5), *aşemmâş*, même sens, Aït-Izdeg.
asatūr « poutre » Azrou.
igëždi, pl. *igëžda* « solive » Azrou.
tasraft « silo ».

Mots étrangers

- mâru* (6) « mur » Mzab, Ouargla, Nefousa; lat. *murus*.
ağrâb (7) « mur. pignon » Aït-Baâmran, Tazerwalt, etc.
ayâdir (8) « mur » Beni-Mguild, etc.
kamūr (9) « toit » Mzab; lat. : *cāmūr* « recourbé, cintré ».
lqendert (10) « poutre » Aït-Izdeg; cf. *qantra* « cintre »; grec *κοτύς*.

(1) *Mots et choses berbères*, p. 3.

(2) Le mot est signalé par G. S. Colin, *Notes sur le parler arabe du nord de la région de Taza* (Branès), avec le sens de « orifice creusé à la base du mur de l'étable pour permettre d'en expulser les ordures », p. 106. — Beaussier, *Dict.*, p. 441, donne de son côté : *زونة* « bec de gargoulette, de cafetière — petite gargoulette à fond étroit et dont le ventre est muni d'un bec ».

(3) A rapprocher de *tinippešt* « trou dans un mur », Dads, cf. S. Biarnay, *Six textes du dial. berb. des Beraber de Dadès*, p. 14.

(4) Même forme et même sens en *taşelhit*, cf. Destaing.

(5) Cf. *aşmmaş*, en rifain; cf. Biarnay, *Ét. sur le dial. berb. du Rif*, p. 41. — *semmaş*, pl. *smâmes* « poutre transversale arquée qui, dans la charpente, soutient la poutre longitudinale ». G. S. Colin, *Parler ar. Taza*.

(6) Cf. H. Schuchardt, *Die Romanischen Lehnwörter im Berberischen*, p. 64.

(7) Dans le Maroc du Nord, *ğāreb*, pl. *ğwāreb*, désigne les « deux petits murs qui supportent les pignons » triangulaires d'une chambre, appelés *qarbūs* chez les Senhadja des Sraïr : grec *καράβος*; bas-latin *cārabus* « barque ». Il y a parenté d'idées entre « charpente » et « navire »; cf. G. S. Colin, *Étym. magrib.*, p. 77.

(8) Le mot *gadir* appartient certainement à la langue phénicienne, comme l'indiquent Plin et Festus Avienus; il signifie « lieu clos ». S. Gsell, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, t. I, p. 404.

(9) Cf. G. S. Colin, *Étymol. magribines*, n° 75.

(10) Cf. G. S. Colin, *op. cit.*, p. 95 : dans l'Afrique du Nord, les mots « cintre, arcade, voûte, coupole » sont en grande majorité d'origine européenne. — Dozy, *Suppl.*, p. 412. — Marçais *Tanger*, p. 294.

- sqef* « toit, plafond » Aït-Sgougou; lat. : *scapha* (voir *asqif*).
- imriri* « poutre sur le seuil d'une porte » Aït-Ouagrou; *amnār* « seuil d'une porte » Ntifa; lat. : *limitare* (1).
- afītār* (2) « partie de la chambre rifaine, face au lit, où sont parqués les bovins et les bêtes de somme »; *afītal* « partie de la maison où l'on dort »; lat. : *hospitale* « chambre pour les hôtes ».
- ddāmūs* (3) « chambre basse au rez-de-chaussée, sous une chambre de l'étage appelée *gorfa*, ou la tour d'angle d'un *igrem* » Beni-Sadden; grec *ἐργασίον* « prison d'État, bain public ».
- ayēnnār* (4) « abri pour volailles » Beni-Iznacen; *tagendurt* « poulailler » Ouarzazat; *gennariu* « poulailler » Beni-Snous; lat. : *gallinarium*.
- ifēskal* « escaliers » Ouarzazat, correspondant à *isukfāl*, dans la plupart des parlers de la tachelhit; sans doute mot composé de : *if* + *skāl* pour *taskala* (5) « échelle », cf. *escala* (espagnol).
- talištūt* (6) « étagère » Aït-Ouirra; *lēktu* « lit » Beni Iznacen; lat. : *lectus*.
- askel* « corbeille en alfa », Beni-Iznacen; « coffre à grains » Zayan, etc.; lat. : *sacculus* (7).
- aqēbbūz* « coffre à céréales » Temsaman, à rapprocher de *qabbūsa* « chaudière à base circulaire et à toiture conique, constituée par un treillage de roseaux couvert de jones », ar. du Gharb et de Tanger, et du bas-latin : *caputium*, *capucium*, *cappucium*, apparentés à latin *cap*, à grec *Χᾶψ*, radicaux contenant les idées de « tête », de « sommet pointu » (8).
- asāku* « sac de laine et de poil, double ou simple, pour le transport des grains » Beni Mṭir, etc.; lat. : *saccus* (9).
- tafqunt* « foyer » Figuig, Beni-Iznacen; lat. : *focus* (10).
- ajđōmmi* « vestibule d'entrée d'une maison », Idaou-Zal; *ajüddēmi*, Ntifa;

(1) H. Schuchardt, *op. cit.*, p. 64.

(2) G. S. Colin, *op. cit.*, p. 94.

(3) *dāmūs* « chambre basse sur laquelle est construite une chambre haute ou *gorfa* », ar. des *Ṣenḥaja* des *Srair*; cf. G. S. Colin, *op. cit.*, p. 63.

(4) H. Schuchardt, *op. cit.*, p. 65.

(5) Cf. Brunot, *Lex. sur le coc. marit. de Rabat et Salé*, p. 78 : *sqāla* « forteresse maritime; chantier; babord; jetée, quai »; esp. *escala*; ital. *scala*; fr. « échelle ».

(6) Et *arītu*, pl. *irūta*, Aït-Ouriaghel; Iboqqoyen, cf. Renisio, *Ét. sur le parl. des Beni-Iznassen*, p. 333 (en esp. *lecho*).

(7) G. S. Colin, *op. cit.*, n° 20.

(8) *Id.*, *op. cit.*, n° 43.

(9) *Mots et choses berbères*, p. 271, n° 3.

(10) *Id.*, p. 51.

et aussi *aġġâmi*, Tazerwalt, laissent supposer un préfixe *aġ* « dans » et lat. : *domus* « maison » ?

*
* *

On remarquera que les mots empruntés au gréco-latin sont disséminés dans la masse des parlers berbères de la Libye à l'Océan, qu'ils constituent un ensemble complet d'expressions se rapportant à l'habitation telle qu'elle pouvait exister en Berbérie avant l'arrivée des Musulmans.

On relève des mots relatifs à la « construction » : mur, seuil, cintre, chambre, chambre d'hôtes, poutre. D'autres au « mobilier » : lit, foyer, four (1), sac, coffre à grains. D'autres aux « dépendances » : jardin (2), fournil, grenier, poulailler, gerbier (3), meule de paille.

Évidemment, ce regroupement, tout artificiel, ne répond pas à l'état actuel des choses. D'abord le vocabulaire de la maison étudié en région saharienne et montagnarde ne comporte aucun nom latin. Ceux-ci figurent en nombre de trois ou quatre en Tripolitaine, au Mزاب, dans les massifs littoraux de la Méditerranée, de la Kabylie à Tanger, c'est-à-dire dans des régions dont les parlers s'apparentent à l' *zenatya*. Et, à l'exception de la maison du Mزاب — conforme au type ksourien et transhumant — ils désignent des particularités propres à des types assez divers.

*
* *

On se doit de constater le nombre élevé de termes arabes, et aussi leur importance au point de vue sémantique. Ils figurent, en majorité, dans la maison ksourienne et y sont essentiels, par exemple : mur, porte, seuil, fondation, terrasse, chambre, pilier, fenêtre, gouttière, égout. Mais on ignore leur histoire, leur provenance, l'époque où ils se sont introduits dans le pays, quoique, de toute évidence, ils soient familiers à toute l'Afrique du Nord et caractéristiques du vocabulaire citadin.

Certains pourtant sont localisés, *ḷalu* (Tounfit) ; *ṣṣiwān* (Ksar Essouq) ; et la plupart, à consulter le Dictionnaire Dozy, étaient connus de l'Espagne musulmane.

Le fait remarquable est qu'ils n'impliquent pas toujours l'importation

(1) Lat. *furnus*, berb. *aġarno*.

(2) Lat. *hortus*, berb. *urṭu*.

(3) Lat. *fenum*, berb. *aġenyar*.



... les bâtiments de l'ighrem Ou-Tnakrawin sont disposés autour d'une cour carrée et couverts d'un toit de planches où des cigognes ont curieusement bâti leurs nids...



... les larges planches de cèdre qui forment le couvert sont de longueurs inégales et débordent le haut des murs qu'elles protègent ainsi...

d'idées nouvelles. Certains possèdent des répliques berbères, telles : porte, terrasse, étage, gouttière, qu'ils ont éliminés et qu'on signale dans les parlers de la tachelhit.

Par ailleurs, on constate que l'arabisation gagne en importance à mesure qu'on s'éloigne du Drâ vers l'Orient. A Ouarzazat, notamment, une bonne moitié du vocabulaire se compose de mots restés berbères. Autrement dit, l'arabisation est complète, ou presque, en pays de plaines et de steppes livrés depuis longtemps aux exactions des tribus nomades zénètes et arabes. Mais la constatation n'est pas neuve.

L'arabe *بنى*, relevé en berbère sous la forme *bnu* avec le sens de « bâtir une maison », s'est partout substitué, au Maroc, aux formes *seg* (1) et *esk*, cantonnées en pays de transhumant dans le sens restrictif de « bâtir une tente », sans doute parce qu'il traduit une façon nouvelle de bâtir en utilisant le pisé au lieu de la pierre qui paraît avoir été le matériau préféré des *Sanhadja*.

Le gros facteur d'arabisation est sans conteste le constructeur lui-même, le maçon, le *ma=allem*, homme du Sud, Hartani presque toujours, originaire du Tafilalt, région saharienne, actuellement des plus arabisées. C'est lui, l'artisan d'un mode de construction pour l'édification duquel ne se trouve, en pays de transhumant, aucun bras capable. La construction a cessé d'être un acte collectif et social qui réclamait autrefois le concours des membres de la famille. Elle est devenue un acte individuel mettant en rapport un propriétaire avec des hommes de métier, des professionnels qui, travaillant pour un salaire, ont imposé, avec leur technique, une terminologie nouvelle.

Des migrations saisonnières amènent dans le Maroc Central des équipes de maçons filaliens qui empruntent, dans leurs déplacements, les pistes et les passages du Haut-Atlas. Il semblerait qu'à les suivre par ces grands chemins — qui sont des voies de pénétration et de civilisation — on puisse déterminer le domaine de la *taddart*.

Le point de départ, le Tafilalt, suggère un nom historique, Sijilmassa, aujourd'hui défunte, mais jadis capitale zénète du Sud et centre important de commerce et de culture intellectuelle. Il n'est pas téméraire, semble-t-il, d'attribuer à l'influence rayonnante de ce foyer de civilisation la dispersion de la *taddart*, expression parfaite d'architecture citadine.

(1) Voir *infra*, p. 82.

*
* *

Ce que dénote avec surabondance le vocabulaire berbère, c'est sa richesse pour désigner toutes les variétés de poutres, de solives, utilisées à l'établissement de la charpente. Le nom du « pilier » de terre est arabe : *ṣṣīrit* ; celui du pilier de bois est berbère : *tallalt*, *tannalt*, *asmās*. Berbère aussi, le nom de l'« étage », *asfalu*, et nom du « toit », *asfel*, en Touareg. Berbère également, celui de la « baie » qui déverse sa lumière dans la maison qu'elle éclaire : *aznu*, *tinibba*, *tiṭ n-tgēmmi*.

Le fait est à retenir. Tout ce qui concerne la construction de l'*atrium* se ramène à des expressions berbères et non arabes. Le mot *agēso*, qui désigne lui-même cette partie du logis, est familier aux transhumants sous l'aspect *awens* (1), *awūns*, pour désigner une « partie de la tente », comme aux Kabyles du Djurdjura, sous la forme *aguns*, pour désigner le « plancher d'une chambre réservé au repos des hommes ».

Un mot, *amidul*, retiendra plus particulièrement l'attention : il est nouveau, et possède une aire d'extension vaste et assez inattendue dans une zone arabo-zénète, qui va de Tripoli à l'Océan.

Dans le Tiállalin, *amidul* désigne une « pièce de l'étage généralement réservée aux hôtes ». Dans les maisons pauvres, c'est une sorte « de claie, d'abri en branchages établi sur la terrasse ». Dans la vallée du Guir, chez les Aït-Aïssa, le mot s'observe sous la forme *amidūli* et s'applique également à une « chambre bâtie sur une terrasse où l'on se tient, de préférence, l'été ». A Toulal, près de Meknès — on sait que les gens sont originaires du Tiállalin — on trouve à l'entrée du village un abri appelé *amidūli*, mur et courette, qu'on utilise comme recoin propre à satisfaire ses besoins. A Ghardaïa, un dérivé possible : *aidul* (2) désigne le « rideau que l'on tend devant la porte des cabinets » ou le « petit mur de terre bâti en arrière d'un puits » en vue de « cacher » et de « protéger ».

Une forme féminine et diminutive, *tamidult*, pl. *timidāl*, désigne un « grenier-magasin, une maison, une forteresse » au village de Tadelomt (3), et aussi, paraît-il, chez certains Aït-Chokhman, et les Aït-Hanini de la

(1) Voir *infra*, p. 173.

(2) Biarnay. *Notes d'Ethnographie et de Linguistique Nord-Africaines*, p. 218.

(3) Information de M. Corjon, instituteur au Collège berbère d'Azrou.

Haute-Moulouya. On en retiendra le sens de « magasin » : c'est aussi ce sens et sous la forme *tegdel* (1) qu'on lui connaît en arabe de Mauritanie, où la terminologie relative à l'habitation renferme des expressions berbères. La même racine GDL et IDL a fourni par ailleurs des dérivés nombreux et curieux.

On nous donne le mot *imidûlin*, pluriel de *amidûli*, comme désignant des populations transhumantes ou sédentaires du Maroc Central faisant usage d'un parler, aux affinités communes, appelé *tamidûlit* ou *tamëgdûlit*. Ce serait essentiellement le parler des Beni-Mguild, ou Aït-Mjild, ou Myild (2). Mais le terme a pris une acception plus étendue chez les Arabes et les Berbères étrangers aux groupes linguistiques du pays, pour qui il désigne encore le parler des Ichqern, Aït-Shaq, Aït-Oumelbekht, Aït-Ouirra, de la moitié orientale des Aït-Chokhman et les deux tribus des Aït-Roboà, Guettaya et Senguett. D'autres informateurs ajoutent à cette énumération les Beni-Mtir, les Iguerrouan, les Aït-'Ayyach, les Aït-Yend, les Aït-Ali ben Brahim, les Aït-Hanini, les Aït-'Aṭṭa, les Aït-Moussa ou Daoud, ainsi que d'autres petites tribus habitant les cols du Haut-Atlas, entre les Aït-'Aṭṭa et les Aït-Chokhman. Comme on le voit, sont exclus du groupe, d'une part, les Zayan, Aït-Sgougou et Zemmour, de l'autre, les Aït-Seghrouchen et les Aït-Ouarain.

Les « Imidoulin » se prétendent originaires du versant Sud du Haut-Atlas. Ils étaient plus pasteurs jadis qu'aujourd'hui. On leur fait, en général, une fort mauvaise réputation, sans doute parce qu'ils ont gardé de leur séjour au Sahara, des habitudes de rapines. Les Zayan, qui luttent contre eux depuis plus d'un siècle, les considèrent comme traitres, fourbes, débauchés, mais belliqueux, très épris d'indépendance. A l'heure actuelle, ce sont eux que l'on trouve dans les derniers réduits de la dissidence.

On jugera de l'importance du mot par le fait que les Aït-Sadden, autres Sahariens fixés dans la banlieue Est de Fès, à l'avant-garde de la poussée Sanhadjienne, apprécient, sous le nom de *tamidûlit* (3), un genre poétique, correspondant par ailleurs aux *islan* berabers. Il est possible que le mot rappelle le nom de leur parler, lequel s'apparente à la langue des aèdes berbères ou *imdyâzèn*. Les meilleurs de ces poètes et jongleurs ambulants

(1) Reynier, *Arabe de Mauritanie*, p. 125.

(2) Loubignac, *Étude sur le dialecte berbère des Zaïan et Aït-Sgougou*, p. 7.

(3) Information de M. Ben Iakhlef.

passent pour être originaires des Aït-Yahya et des Aït-Hadiddou, les occupants actuels du versant Sud du Djebel elâyyachi (1).

Or, les Aït-Hadiddou distinguent entre eux des *Zoulit* et des *Midoul* qu'ils ne considèrent pas de même race (2). Les premiers occupaient le Tiállalin. Ayant encouru la disgrâce de Moulay Ismael, ils furent dispersés ou déportés, et leur pays, quelque peu après, occupé par les Aït-Izdeg venus du Todgha.

Les Aït-Hadiddou de Midoul forment, au contraire, une grande tribu homogène qui occupe actuellement les hautes vallées du Ziz, de l'assif Meloul, de l'Ametrous et de l'Imetras. Une légende les fait descendre d'un certain Midoul, fils de Jalout, ancêtre des Berbères, qui eut encore d'autres fils, dont Zoulit, Malou, 'Aṭṭa et Baïbbi. A l'exception de ce dernier, dont on ignore la postérité, les autres furent les fondateurs de grandes confédérations de tribus.

En réalité, *Midoul*, comme *Malou*, sont des noms communs (3), arabisés par l'auteur de la légende qui en a fait des noms propres. *Midoul*, en particulier, est signalé, comme ethnique et expression onomastique, en des régions les plus diverses du Maroc. On trouve des Aït-Oumegdoul (ou Oumegdâl) près d'Ouaouizeght. Sidi *Megdoul* est connu comme le patron de Mogador. On relève, chez les Idaou Zal, un lieudit *Ameqdoul*, siège d'une zaouïa ou lieu de pèlerinage (4). *Midelt*, dans la haute vallée de la Moulouya, est le nom actuel et usurpé d'un poste et d'un centre de colonisation en création. Le nom connu des indigènes est Outat n Aït-el-Hadj : *Midelt* étant le nom d'une gara isolée et déserte qui s'en trouve distante d'une dizaine de kilomètres vers l'Ouest. On rétablira l'expression sous la forme *tamidelt* ou *temidelt*.

Sous cet aspect, le mot nous reporte en Tripolitaine où il est familier aux parlars zénètes des populations berbères du Djebel Nefousa (5), Nalout et Fassâto, avec le sens, qu'on lui connaît au Maroc, de « magasin, de chambre à l'étage » et correspondant de l'arabe غربة. Il y a là une trop grande conformité de sens et de forme pour croire, en raison de l'éloignement, à un rapport fortuit.

(1) A. Roux, *Les Imdyazen* ou aèdes berbères du groupe linguistique beraber.

(2) Information du L. Lecomte, de la Direction du Service des Affaires Indigènes.

(3) *malou* pour *amâlu* « ombre » ; cf. Aït-'Aṭṭa, *umâlu*.

(4) Information de M. Okbani, interprète à Argana.

(5) Cf. C. de Motylinski, *Le Djebel Nefousa*, p. 139.

En effet les populations du Djebel sont également transhumantes. Elles possèdent des tentes qu'on a décrites et avec lesquelles elles parcourent la Djefara. Elles ont aussi des ksour, des villages aux constructions les plus diverses, souterraines en grand nombre, et aussi en surface, bâties à l'entrée des grottes ou dans des excavations à ciel ouvert. Au printemps, on y chercherait vainement âme vivante. Tout le monde est dans la plaine où sont les douars. Mais les provisions, les richesses du ksar, qu'on appelle *gasru*, sont à l'abri dans des *temidâl*, magasins groupés dans de grandes constructions à allure de forteresse. On les a visitées : elles ressemblent aux constructions similaires des Maṭmata du Sud-Tunisien, que l'image a rendues familières.

A Nalout, les *temidâl* sont édifiés au sommet d'une falaise escarpée, au pied de laquelle une source arrose des jardins et des palmiers. On entre dans le bâtiment par un couloir obscur, bordé de banquettes de pierre où un gardien se tient derrière une lourde porte massive. A l'intérieur, une ruelle coudée à ses deux extrémités, le long de laquelle s'étagent des chambres superposées, couvertes en arcade, munies de portes basses aux serrures de bois, auxquelles on accède par des pierres encastrées dans les murs. L'aspect général, défiant l'aplomb, rappelle celui de grottes étagées (Pl. XXIV).

Que conclure de cette similitude, sinon que les populations montagnardes si peu connues du Haut-Atlas dans sa partie centrale, répondant au nom d'*Imidulin*, propriétaires de greniers *amidul* ou *tamidult*, ont jadis pratiqué ou pratiquent encore un genre de transhumance à l'instar des Berbères de l'Aurès et de Tripolitaine. Et que, comme eux, ils ont eu ou ont encore l'habitude de serrer leurs réserves dans des grottes aménagées ou dans des constructions dont la *tigremt elhizin* est l'expression architecturale la plus parfaite.

Il se fait, par ailleurs, que les parlers de Tripolitaine et de l'Aurès sont des parlers zénètes ; que, d'autre part, en arabe de Mauritanie le nom du « magasin » *tegdal* appartient à la même racine que *temidelt*, *tamidult*, qu'on peut croire zénètes eux aussi.

Par là, se trouverait sans doute justifié le qualificatif de « zénète (1) » — à défaut d'autre plus exact — qu'on a proposé de donner à l'architecture ksourienne et saharienne dont a étudié ici un des éléments les plus caracté-

(1) A Bernard, *Enquête sur l'habitation rurale de l'Algérie*. — E.-F. Gautier, *Les siècles obscurs du Maghreb*, p. 217.

ristiques : la *taddart*. Il faut se souvenir que le type — réplique de la maison romaine — était familier au Maghreb avant l'arrivée des conquérants musulmans ou que l'histoire ne révélât l'existence des Zénètes. Mais, incontestablement, Zénètes et Arabes ont contribué à sa dispersion, surtout dans les oasis sahariennes, sans trop le modifier, en dehors d'un changement de terminologie et de quelques détails d'ornementation.

AUTRES TYPES D'HABITATIONS

D'autres constructions se partagent la faveur des transhumants. Mais elles sont loin d'offrir toutes le même intérêt. On en éliminera un certain nombre. Les unes ne sont que de pauvres masures sans caractère. Les autres constituent des types aberrants dont la présence est imputable à l'indigence du propriétaire ou au caprice du constructeur. On retiendra surtout un type qui se répète en de nombreux exemplaires et qui, entre autres particularités, est en opposition complète avec le type précédemment étudié, bien que portant le même nom de *taddart*. C'est, par excellence, un type « rural » ou « villageois » qui affectionne l'isolement ou, tout au plus, le groupement en petits hameaux de gens de même famille.

On en trouvera toutes les variétés chez les Aït-Sgougou et les Mrabtin dont le territoire s'insinue entre les Beni-Mguild et les Zayan.

Avant de les décrire, on jugera utile d'informer que l'habitat a subi, en ces dernières années, certaines transformations que notre présence suffit à expliquer. Le canon a détruit les anciennes installations de transhumants, entraînés eux-mêmes par la dissidence. On les reconstruit aujourd'hui sur les injonctions du Service des Affaires Indigènes, mais, semble-t-il, selon d'autres conceptions. Il faut voir dans cette intervention un acheminement administratif vers la fixation des tribus pastorales, et l'abandon, à une échéance assez proche, des habitudes de transhumance, du moins sous sa forme actuelle, qui revêt l'allure d'une migration tribale vers l'azaghar.

Dans cette reconstruction, le Berbère se trouve assez contrarié par la tendance qui le pousse à s'isoler. Il n'est tenu que partiellement compte de ses désirs. On le contraint à s'agréger par groupements de cinq familles, afin de s'assurer par là un contrôle facile de sécurité (1).

(1) Information du C^t Ayard, des Affaires Indigènes.

C'est pourtant un fait : dès que le transhumant peut se libérer de la vie en commun imposée par le séjour de la tente et du douar, il recherche instinctivement un établissement permanent isolé au milieu de ses champs.

Le contraste entre les deux genres de vie, qu'il pratique tour à tour, s'avère ici manifestement. La vie pastorale et nomade, avec ses dangers, requiert en tous temps le regroupement de ses forces. La vie agricole, qui suppose un minimum de sécurité, l'astreint aux exigences d'une économie rurale qui repose essentiellement sur la culture des céréales et l'incite à s'égailler dans la campagne.

Si, pour le blé et l'orge, les terres dites « bour » suffisent, le maïs, par contre, exige des terres fortes et irrigables. Les premières se trouvent sur les versants légèrement mamelonnés de la vallée ; les secondes, en contrebas, dans la plaine ou la cuvette au bord de laquelle le transhumant installera sa ferme au milieu des champs, à proximité du petit canal qui amènera l'eau courante du barrage ou de la source captée. Or, ces conditions d'installation s'avèrent partout impérieuses et partout réalisées, quelle que soit l'altitude.

De sorte que, parmi les facteurs déterminant de l'habitat, l'ordre s'établit comme suit : terre arable, eau d'irrigation, sécurité. La possession du sol passe au premier plan et devient l'élément important de richesse. L'appel de l'eau ne saurait être aussi impérieux que dans les régions sub-sahariennes. Par ailleurs, le transhumant est assez fortement organisé par un système de pactes et de pratiques de « protection » pour jouir d'une sécurité relative. L'ennemi, c'est principalement le rôdeur, le djicheur, et le perceur de murailles contre lequel on s'abrite en disposant les bâtiments dans une enceinte fermée. Contre un danger plus grand, la fuite avec la tente constitue la sauvegarde la plus sûre. La petite ferme revêt ainsi l'allure d'un petit ksar : elle en porte du reste le nom, *igrem*, mais elle n'en est plus qu'une image réduite et grossière. Il est difficile de dissocier, dans ce cas, l'*igrem* de la maison : bien qu'on doive plus loin réserver à la question un long chapitre, force est d'en toucher un mot en passant.

Ighrem Hamou ou Ssaïd

On le trouve au milieu des champs d'orge et de blé, de fort belle venue au moment de notre visite (1), au bout d'un sentier qui mène également au petit village ouvert de Toufsdelt, à proximité duquel il est bâti. Une belle source, captée en amont, alimente un petit canal qui passe à travers le village et baigne les murs de l'ighrem. Plus haut, sur un tertre, un marabout

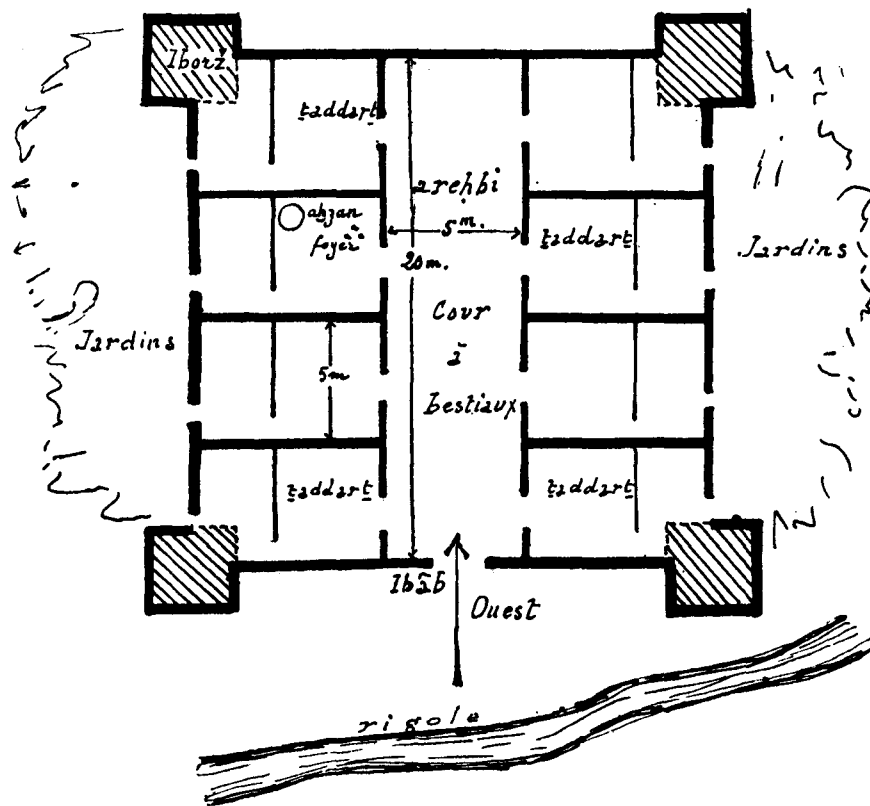


FIG. 82. — Ighrem de Hamou ou Ssaïd (région d'Ain-Leuh).

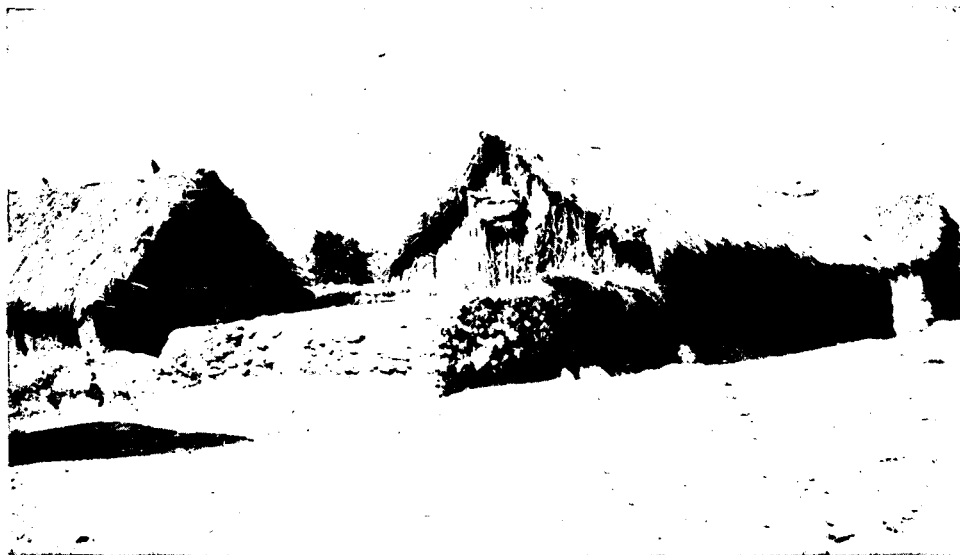
au toit pointu de planches de cèdre domine tout le pays que l'on voit à perte de vue couvert de moissons qui mûrissent et de fermes dissimulées (Pl. XXV). Altitude : 1.250 mètres.

L'enceinte est un carré de pisé d'une vingtaine de mètres de côté, bas-

(1) Effectuée en compagnie du C^t Ayard, du Service des Affaires Indigènes, région d'Ain-Leuh.



... des maisons à double toit de planches ou de chaume s'observent dans toute la vallée du Haut Oum er-Rebiâ...



... et exceptionnellement à Toulal, près de Meknès, et plus particulièrement chez les Jbala, les Rifains et les habitants du Haouz de Tanger.

tionné aux angles de petites tours basses, dégradées, couvertes d'une terrasse plate et débordante (fig. 82). La porte est percée dans le mur ouest, protégé des pluies par un revêtement de branchages feuillus. A l'intérieur, les maisons au nombre de huit sont disposées par moitié de chaque côté d'une cour, *arehbi* encombré de détritrus et de fumier, où le gros bétail parque la nuit.

Les maisons, *taddart*, toutes du même modèle, occupent une même superficie couverte, et se composent uniformément de deux chambres. La première, à laquelle on accède de plain-pied, est de forme carrée : 5 mètres × 5 mètres. de plafond élevé, et prend jour uniquement par la porte entr'ouverte. Aucune *taznunt* ou fenêtre ne l'éclaire, aucune ouverture ne laisse d'issue à la fumée qui recouvre un peu plus chaque jour les murs et les choses d'une couche noire de suie. Le foyer est en effet établi dans cette pièce encombrée de corbeilles à grains, d'objets accrochés aux murs, de récipients de toutes sortes répandus à terre dans un pêle-mêle inextricable.

La deuxième chambre, bâtie à la suite, fait avec la précédente un contraste complet. Utilisée comme pièce de repos ou de réception, elle est presque propre et gaie, avec sa natte étendue et son service à thé. Une porte basse, percée dans le mur d'enceinte, la met en communication avec les jardins établis aux abords de l'ighrem et lui apporte, avec la lumière, l'air pur du dehors.

Les occupants sont des transhumants, sauf un qui est menuisier. On nous donne cet « ighrem » comme ancien et représentatif d'un type assez courant, abritant le sort de quelques familles unies par le sang.

Ighrem n-Aït-ben-'Atto (1)

Il ramène chez les Irklaoun dans le voisinage de la ferme d'Azourar, décrite plus haut et qu'occupe une seule famille, au rebours de cet ighrem où vivent les gens de tout un *iqs* dans des maisons adossées aux quatre murs de l'enceinte (fig. 83). Cette disposition essentielle ménage à l'intérieur une grande cour (2) à l'usage du bétail, vaches, bœufs et veaux,

(1) Visite effectuée en compagnie de l'Interprète-lieutenant Aspinion, des Affaires Indigènes.

(2) *arahbi*.

groupés à l'heure de la pâture en un seul troupeau sous la garde d'un pâtre fourni à tour de rôle par les familles (Pl. XXVII). Les maisons de pisé, aux terrasses plates percées de petites *taznut* pour la lumière, présentent, entre autres particularités non signalées jusqu'ici, celle d'être protégées par

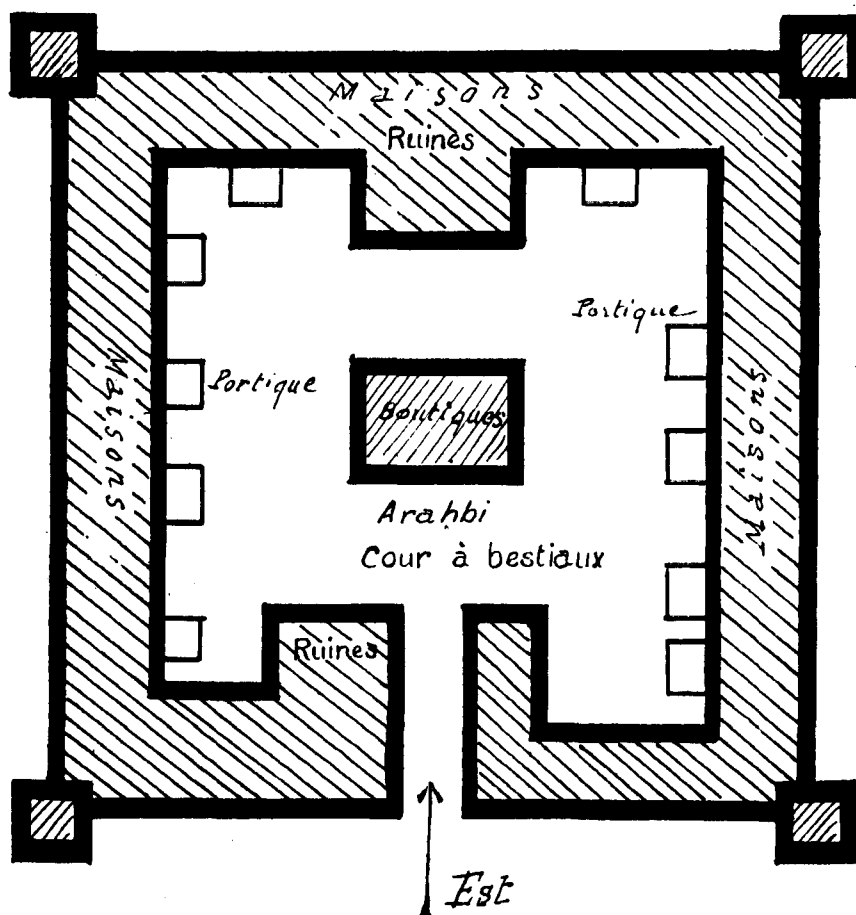


FIG. 83. — Ighrem des Aït-ben-'Aïjô (tribu des Irklaoun, Beni-Guild).

une sorte de portique (1) dressé le long de la façade. On y peut voir, au moment de la canicule, les animaux à la recherche de l'ombre.

Ce portique constitue un élément nouveau de l'habitation, absent de la maison ksourienne. Les femmes y trouvent tant de commodités qu'elles vivent une partie de l'année sous cet abri. Elles y installent leur moulin, y transportent leur cuisine, l'été.

(1) *asqif*.

On l'édifie, en même temps que la maison, sur des piliers de bois qui supportent, par l'intermédiaire d'un sommier, une couverture faite de poutres, de solives, de branchages ou de planches.

L'enceinte est carrée; les angles sont pourvus de tours basses légèrement pyramidales, protégées dans la partie haute par la terrasse formant auvent. Le pisé, surtout sur la face Ouest, est fortement dégradé, et porte partout les traces de réparations maladroitement faites à l'aide de pièces maçonnées de pierres et de madriers de cèdre ancrés dans les parties croulantes (Pl. XXI). La porte s'ouvre vers l'Est.

Les propriétaires transhument; ils campent actuellement dans le Jbel où sont les moutons. Quelques étrangers ont élu leur domicile à l'ighrem; un Chleuh y a même ouvert une boutique où il vend des bougies, du sucre et du thé.

Cet ighrem est typique du genre. A l'époque de la transhumance d'hiver ses gens forment un seul douar. Il se compose de quatre *riff* constituant une *tiqest*, exceptionnellement un *igs* complet. D'une manière générale, l'*igs* se répartit en deux, trois et même quatre igherman autour desquels sont les *taggurt* ou parcelles de terre.

La répartition des familles dans le douar et dans l'ighrem est d'autant plus remarquable que la cour de l'ighrem bordée de maisons rappelle la disposition des tentes dans le douar. Cette cour porte du reste le même nom: *tiyèmmi* (Aït-Arfa du Guigou), *isûwèn*, pluriel de *asûn* (Zayan). Comme le douar, l'ighrem a son nom propre qui est celui d'une grande famille, précédée invariablement du mot *aït* « fils ».

Mais il y a aussi dans le monde des transhumants une hiérarchie sociale reposant sur les fortunes qui s'expriment en troupeaux et en terres. Le paysan riche et même simplement aisé s'évade des sujétions qu'impose la vie en collectivité en possédant son « ighrem » qui porte son nom. Ce sera l'ighrem de Driss, de Bou-'Azza, de Raḥḥo, de Moḥand-ou-Hamou, etc.

Ce qui frappe dans l'ighrem des Aït-ben-'Atto, c'est justement le nombre de maisons vides, abandonnées ou en ruines. Les propriétaires se sont installés plus loin dans leurs champs. Mais leurs tentes reviendront se grouper aux autres pour un temps, quand les douars reprendront le chemin de l'azaghar.

Quant aux familles que la pauvreté parque encore dans la cour de l'ighrem, il est visible qu'elles font effort pour en sortir. Elles ont percé les

murs de l'enceinte pour avoir directement accès à l'extérieur : elles marquent par ce geste leurs aspirations vers l'affranchissement de l'habitat collectif (Pl. XXVIII).

Ainsi tendent à se relâcher des liens jusqu'ici fort étroits de solidarité familiale et sociale. Dans la famille agnatique, sur laquelle repose la structure de la société berbère, a pénétré le germe d'une dissociation prochaine. De toute évidence, le facteur « sécurité », que la pacification entraîne avec elle, est, cause au premier chef, d'une transformation sociale dont nous constatons les prémisses.

Ighrem chez les Aït-Sgougou (1)

L'élément fondamental est un bâtiment couvert en terrasse, à base quadrangulaire, d'une seule pièce, de largeur uniforme : 2^m50 environ, et de longueur variable selon l'importance de la construction qu'on désire édifier : 8 mètres en moyenne. Mais il en est qui dépasse 15 mètres.

Hauteur intérieure : 2^m50 à 3 mètres. Ce bâtiment porte également le nom de *taddart* (fig. 84 et 85). Il prend jour par la porte (2), une petite fenêtre (3), quelques petits créneaux et une ouverture (4) ronde qui sert surtout à l'évacuation de la fumée. Le foyer (5) s'y trouve établi à proximité des ustensiles de cuisine rangés sur des étagères et des filets. Le fond de la pièce est entièrement réservé au logement des provisions.

Un *ighrem* est essentiellement une association de bâtiments de ce genre, adossés aux murs d'une enceinte carrée et fermée, mais auxquels, en raison même de la richesse des propriétaires, on donne des affectations spéciales. Par exemple, une *taddart* sera en partie occupée par un grenier, *ḥarḥma*, fait d'un simple plancher posé parallèlement au plafond à mi-hauteur des murs. Une autre, généralement celle qui fait face à l'entrée, sera surélevée d'un grenier, *asariš*, auquel on accédera par une échelle (6) ou des escaliers (7) construits à l'intérieur. Le bétail parque dans la cour (8), près du porche d'entrée (9) où l'on dresse parfois un petit abri.

Un *ighrem* ainsi compris abrite une famille et un ou deux fils mariés, ou deux frères mariés vivant dans l'indivision. Le riche en possède un pour

(1) Communication de l'Interprète-lieutenant Mongobert, de la Direction du Service des Affaires Indigènes.

(2) *ibāb*. — (3) *tataqt*. — (4) *škūl*. — (5) *almēssi*. — (6) *sellūm*. — (7) *tisūlay*. — (8) *arāḥbi*. — (9) *asqif*.

lui seul. Les pauvres se groupent en familles de même sang. L'ighrem, dans ce cas, compte des bâtiments plus nombreux, mais plus petits. L'ampleur de l'édifice est différemment affectée selon les facultés et les besoins des occupants.

La répugnance des femmes à vaquer aux travaux domestiques dans des

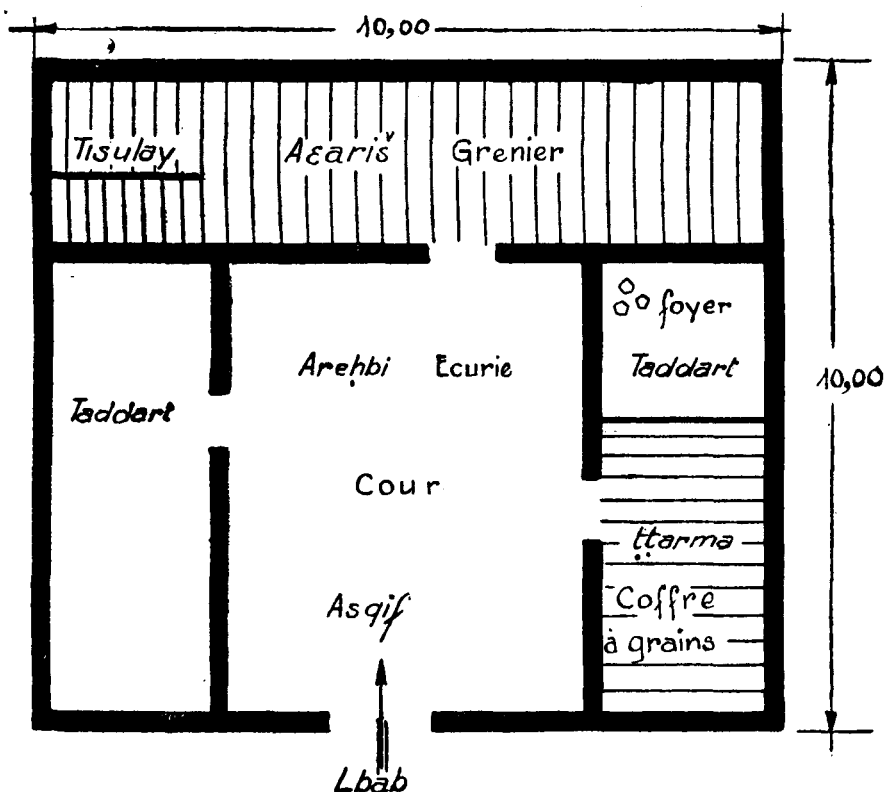


FIG. 84. — Ighrem chez les Aït-Sgougou (occupé par une famille et un ou deux fils mariés).

habitations obscures se manifeste ici par l'aménagement à air libre de petites cuisines, appelées *kučina* (1), abritant, en outre, les animaux en temps de pluie. Le mot est surtout familier aux citadins, ceux de Fès notamment, et doit être considéré comme un emprunt fait à l'espagnol.

L'enceinte est dépourvue de tours d'angle. La crête des murs, de chaque côté du porche d'entrée, de préférence orienté vers l'Est, est protégée des intempéries par une couverture (2) de planches (3) et de terre (4).

(1) *kētīna* « cuisine », également à Tanger et à Fès; à Rabat : *kōssīna*, du mot espagnol « cocina »; italien : *cucina*, cf. Brunot, *op. cit.*, p. 124.

(2) *akfaḥ iighrem*. — (3) *tifclutin*, pl. de *tiflūt*. — (4) *tāda*.

La construction de la charpente nécessite l'emploi de poutres (1) et de planches de cèdre qu'on désigne par l'expression arabe : *lbni l-gaïsa*. Le nom du plafond, *ssqef*, celui de la terrasse, *ssdah*, sont également étrangers au berbère, comme le reste de la terminologie. On ne saurait en être autrement surpris, puisque les constructeurs sont des Filaliens.

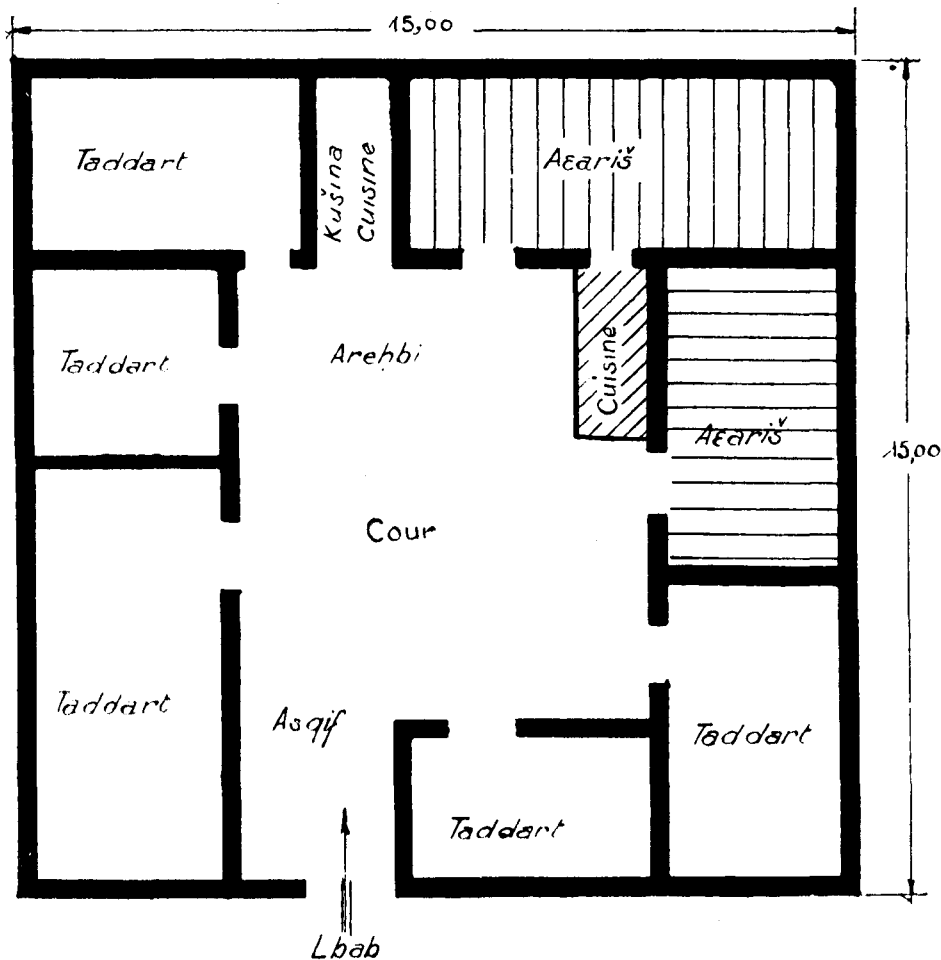


FIG. 85. — Ighrem chez les Aït-Sgougou (occupé par plusieurs familles).

L'ighrem de ce type est de construction récente. Il s'en construit un grand nombre actuellement dans le pays des Aït-Sgougou, identique à ce modèle, avec cette différence que, dans les régions de plus haute altitude, la *taddart*, qui en est l'élément essentiel, est protégée non plus par une terrasse, mais par un toit à double pente.

(1) *ihni*, pl. *ihnay*, et aussi *ahëmmâr*, qui est surtout le nom de la poutre faîtière de la tente.

Ighrem ou-Tnakrawin (1)

Les maisons à terrasses plates occupent l'azaghar, le plateau de Mrirt, de Msawar, la plaine des Skhirat, et une partie de la vallée de l'Oum er-Rbiâ jusqu'à Tiquit compris. Au delà, à quelques kilomètres des sources, apparaissent les premières maisons couvertes d'un double toit : on les observe jusque dans le Fellat (2), qui est un plateau élevé près de Bekrit. Dans le

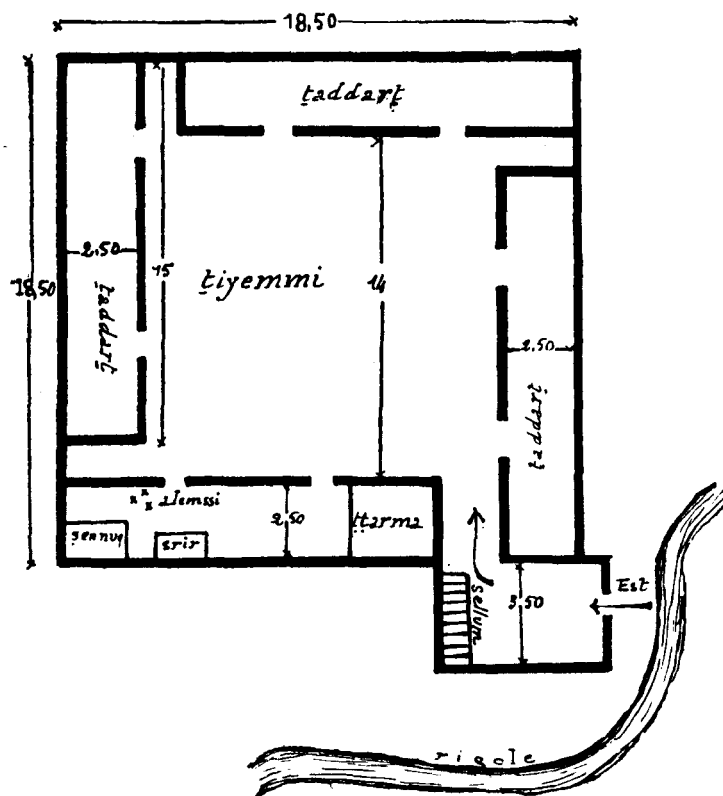


FIG. 86. — Plan de l'ighrem ou-Tnakrawin aux bâtiments couverts d'un toit à double pente (Aït-Sgougou).

gros village d'Aziza, au Sud de l'Oued Amassin, à la limite des Zayan (Aït-Bou-Mezzough), les maisons sont des deux types.

On décrira l'ighrem ou-Tnakrawin, qu'on peut observer du haut de la piste qui mène d'Aïn-Leuh aux sources de l'Oum er-Rbiâ (Pl. XXIX). Il

(1) Visite effectuée avec le L' Sarazin, des Affaires Indigènes.

(2) Vallée du Haut-Oum er-Rbiâ.

occupe au milieu de bonnes terres un emplacement sur une pente qui domine le fond d'une vallée aux flancs tapissés de cèdres. En contrebas, coule le petit canal sinueux amenant de la rivière l'eau nécessaire à l'irrigation des champs de maïs. Un métayer confie ses semences au sol au moment de notre venue — mi-juin — pour ne récolter qu'en octobre (Pl. XXXI).

On entre par un porche orienté vers le levant, surélevé d'un grenier auquel on accède par une échelle fixée dans un coin (fig. 86). A l'intérieur, une grande cour, *tiyëmmi*, où se trouve dressée une tente d'azib, où jouent péle-mêle des enfants demi-nus et vaquent à leurs travaux, des femmes de transhumants. L'une d'elles traite une vache (Pl. XXXI). Autour de cette cour, sur les quatre côtés, quatre bâtiments pareils, longs, bas et étroits, curieusement recouverts de larges planches de cèdres, dont les bouts inégaux dépassent et protègent le haut des murs. Cette disposition empêche d'accoler les bâtiments les uns aux autres : un espace vide sépare nécessairement le grand côté de l'un du pignon qui lui fait face.

Ces bâtiments — *taddart* — se composent d'un rez-de-chaussée légèrement en contre-bas et surélevé d'un grenier. Ils mesurent 15 mètres de long, 2^m 50 de large, mais ils sont assez bas de plafond. On y pénètre par deux portes. Dans la partie de droite on note le foyer, un coffre à grains (1), un filet pour les vêtements et les tapis (2), l'appareil à battre le beurre (3).

L'angle opposé est tout entier occupé par une grande *ttarma*. Le plafond qu'on touche presque de la main sert de plancher, *tarsis*, au grenier. Il est correctement établi au moyen de belles planches reposant sur des solives encastrées dans les murs.

Quant au grenier, il recouvre entièrement la *taddart* dont il a les mêmes dimensions. On y monte de l'extérieur par une échelle qu'on applique contre le rebord d'une porte (4) étroite et basse laissant tout au plus passage à un homme courbé. On y répand le grain sans se soucier de l'enfermer dans quelque récipient, mais on en tient les portes soigneusement fermées d'un double cadenas.

L'usage du toit à double pente apporte une modification dans la construction des murs transversaux formant les deux pignons. Ils sont nécessairement à pans obliques et supportent à leur sommet pointu la poutre mai-

(1) *ssonlūq imēndi*. — (2) *srtt iqšūšēn*. — (3) *issēnda*, voir *infra*.

(4) *talēhābt*, diminutif de *lēhāb* « porte », dans lequel se trouve inclus le résidu *l* de l'article arabe.



... autour de Fighrem sont de bonnes terres irrigables : voici un métayer préparant un champ de maïs.



... à l'intérieur, les femmes de transhumants vaquent à leurs travaux ; au moment de notre arrivée l'une d'elles traite une vache...

tresse de la charpente. Les planches qui forment le couvert, de longueur inégale, dépassent, comme il a été dit, les bords du mur de 0^m40 à 0^m70 et aussi la crête du toit. Il semblerait que le constructeur a improvisé de toutes pièces une technique qui s'avère inesthétique et grossière. Cependant, cette toiture résiste aux vents furieux de l'hiver, repousse la neige, et ce dernier avantage fait qu'on la préfère à la meilleure terrasse. Son nom *aqidun n-féliuîn* est également arabe, du moins dans sa première partie, qui est celui d'une mauvaise « tente » de planches. Un système de gouttières (1) évacue les eaux de pluie dans la cour et complète l'agencement.

On utilise aussi le chaume, une paille des marais, comme dans cet autre ighrem observé dans la même région et que représente l'image ci-contre, Pl. XXX. Il n'est guère différent du précédent : il est bâti dans la même vallée, à une même altitude, soit 1.500 à 1.600 mètres.

*
* * *

Ce dernier type de maison terminera pour nous l'étude de l'habitation du transhumant. On peut maintenant se demander s'il est tellement différent de l'autre type que caractérise sa terrasse plate, et sans discuter la question de son origine, rechercher à la suite de quelle influence on le trouve localisé là. Il est probable que nos curiosités resteront non satisfaites. Mais, à établir, en dehors du Maroc Central, l'aire de dispersion géographique de la *taddart* « rurale » et « villageoise », ainsi qu'il a été fait pour la *taddart* « citadine » et « ksourienne », il est possible de dégager des enseignements utiles à la question de l'habitat rural, à ses modes de dispersion et de groupement en régions restées berbères.

Toulal

Le type de la *taddart* à double toit s'observe dans la banlieue de Meknès, au village de Toulal (2), où vivent des populations berbères, originaires du Ziz (Tiallalin). Déportées à l'époque de Moulay Ismael à Fès, puis à Meknès, et utilisées en qualité de tribu Guich, elles ont conservé des relations avec le pays saharien où un ksar porte encore aujourd'hui le

(1) *Imërza*.

(2) Et aussi chez les Beni-Mtîr.

même nom. Elles sont bilingues ; leur parler berbère présente toutes les particularités des parlers du Sud. A travers leurs tribulations, il peut être intéressant de voir dans quelle mesure elles ont modifié leur habitat.

Du ksar ou de l'ighrem saharien, Toulal a l'enceinte de pisé, bastionnée sur ses quatre faces de « bordjs » branlants, entourée à l'intérieur d'un boulevard circulaire ; une porte monumentale orientée vers l'Est ; une mosquée bâtie près de la porte et d'un lieu de réunion appelé *amidûli* ;

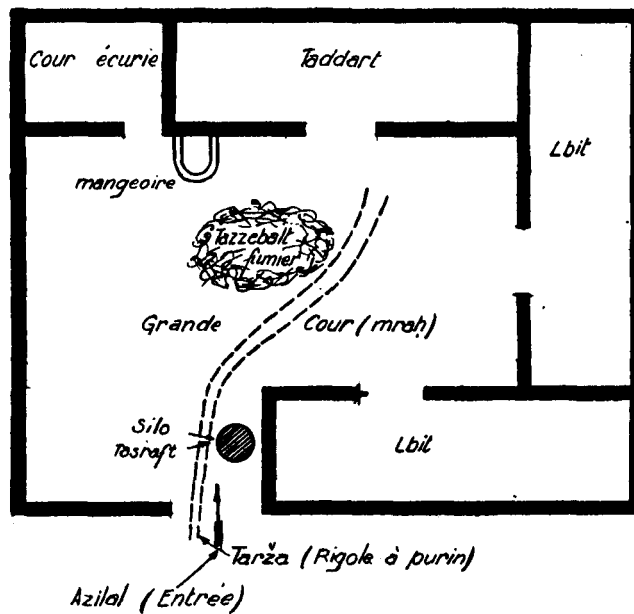


FIG. 87. — Taddart à Toulal (banlieue de Meknès).

terme qui suffirait seul à déterminer l'origine saharienne de la tribu. Toulal occupe, par ailleurs, l'emplacement idéal recherché par tout établissement ksourien, sur la berge élevée d'un oued, entouré de vergers, de jardins, de champs et d'aires à battre.

Mais ses maisons de type « rural » sont en contraste complet avec celles du ksar de type « citadin » (Pl. XXXI). Ce sont de véritables chaumières, couvertes d'un toit de chaume à double pente, groupées, comme dans l'ighrem des Aït-Sgougou, autour d'une cour close d'un mur bas percé d'un passage unique, *azilal* (fig. 87). Dans cette cour où vivent les bêtes, on établit le tas de fumier, une fosse et une rigole (1) pour l'évacuation des eaux et du purin.

(1) *tarza*.

Mais, telles qu'on les a bâties, en murs de pisé reposant sur des assises de pierres, ces chaumières — *taddart* ou *lbit* — se distinguent de la maison du transhumant montagnard par ses dimensions et le mode de construction de sa toiture, différences imputables à la pauvreté et au genre de vie des occupants, comme à la rareté d'un matériau — le bois — cher et importé. Une terrasse ordinaire tient lieu de plafond, le chaume remplace les belles planches de cèdre. La charpente se compose de chevrons reposant sur la crête des longs murs, et sur la poutre maitresse qui constitue le faite du toit. Mais il est visible que la construction des pignons a mis la technique du maçon à une pénible épreuve : il a le plus souvent éludé la difficulté en dressant sur la terrasse un simple pilier de pierre.

La maison de Toulal est aussi pourvue d'un grenier, *aeris*, auquel on monte au moyen d'une échelle, et où l'on conserve des légumes et des provisions. Elle n'offre, par ailleurs, aucun décor, hormis des traits verticaux de couleur, au nombre de cinq, comme les doigts de la main, séparés ou réunis par une ligne : vague rappel de la « main de Fatma », stylisée en palmette, en pays ksourien.

Cette demeure se rapproche de la « nouala » à base quadrangulaire avec laquelle, cependant, on ne saurait la confondre. Dans la hiérarchie des habitations, elle constitue un type plus élevé, et, semble-t-il, caractéristique des pays pluvieux du Nord, Rif, Jbala, Haouz de Tanger (1). C'est dans ces régions que notre enquête devrait se poursuivre : mais on en restera là.

On ajoutera seulement que la « nouala » est actuellement inconnue des transhumants bien que, de son temps, Léon l'Africain ait pu appeler leur pays, le pays des « nouail ». Mais elle prévaut, aujourd'hui, au Sud de Fès, en direction de Sefrou, groupée en *mechta*, habitée par des populations sédentaires qui y vivent avec leurs animaux. Sa terminologie est arabe, à l'exception du mot *iss* « corne », qui en désigne le sommet du pignon, le faite du toit. Dans une association de « nouala », il importe que cette « corne » ne soit pas dirigée vers ce seuil de la construction voisine, car ce serait désirer la destruction de ses occupants. On a signalé une croyance identique à propos de l'installation des tentes dans le douar. On peut même se demander si la

(1) Sur l'habitation en ces régions, voir Michaux-Bellaire. La *taddart* de Toulal est aussi à rapprocher de l'habitation des régions Abda-Doukkala, également constituée par un ou plusieurs bâtiments longs et étroits, couverts d'un double toit de chaume et enclos dans une enceinte fermée. Mais les murs sont en pierres sèches, et plus larges à la base qu'au sommet. — Carleton Stevens, *Tribes of the Rif*, in *Harvard African Studies*, vol. IX, p. 67-73.

disposition des *taddart* autour de l'ighrem carré ne répond pas, à l'origine, à une croyance de cette sorte : en d'autres termes, si elle ne se fonde plutôt sur la magie que sur des données rationnelles et judicieuses d'un certain urbanisme rural.

L'habitat chez les Aït-Sadden

L'habitat actuel des Aït-Sadden (1) s'étend sur un vaste territoire conquis de haute lutte dans le couloir de Taza. C'est une sorte de plateau d'altitude moyenne de 500 mètres, aux terres riches et fertiles que les pluies fécondent chaque année. A l'avant-garde de la poussée sanhadjienne, aujourd'hui arrêtée et fixée, ils passent parmi les mieux avantagés de leurs congénères transhumants de même race, Beni-Mguild, Beni-Mțir, Aït-Seghrouchen d'Immouzer, Aït-Yousi, etc., demeurés à l'arrière.

Les Aït-Sadden sont actuellement en voie de sédentarisation. Ils s'établissent conformément aux lois profondes de leur instinct que n'entrave aucune mesure administrative. Le processus de leur installation présente de ce fait un intérêt sociologique indéniable.

Ils ont vécu longtemps dans des nouala (2) de roseaux, encloses dans une enceinte de pierres sèches (3), qu'ils délaissaient au printemps pour aller faire paître leurs troupeaux et fuir, en même temps, les puces qui pullulent à la belle saison. Chaque famille avait donc sa tente (4) où elle vivait jusqu'à la chute des fortes pluies d'hiver qui obligeaient alors bêtes et gens à regagner la nouala. La tente avait encore cet avantage précieux de leur permettre de s'enfuir devant les razzia des Aït-Ouaraïn.

Ils possèdent aujourd'hui des abris moins précaires dont les éléments essentiels peuvent avoir été empruntés dans le pays même. En plus de la tente et de la nouala qu'ils ont conservées, ils construisent des ighrem et des bâtiments d'importance moindre — *taddart* — qu'ils agencent diversement, selon leur richesse, en *mēšta* et en *tiyēmmi*.

LA TADDART. — L'élément fondamental de l'habitation est, comme chez les Aït-Sgougou, un bâtiment à plan rectangle de 8 à 10 mètres de longueur, de 2^m 50 de largeur, couvert en terrasse, bâti de pierres ou de pisé,

(1) Les renseignements nous ont été fournis par un de nos élèves, M. Ben Yakhlef, qui a séjourné plusieurs années dans la région.

(2) *inūlān*, pl. de *anuwāl*. — (3) *ašbār*, pl. *išbār*. — (4) *ahām*.

prenant jour par une ou plusieurs fenêtres (1) et qu'on nomme *taddart* ou *lbit* (fig. 88). Les deux noms paraissent ici en concurrence, quoique les Aït-Imloul (2) réservent le premier à toute chambre couverte d'un toit de chaume, et le second à la construction couverte d'une terrasse. On se trouve

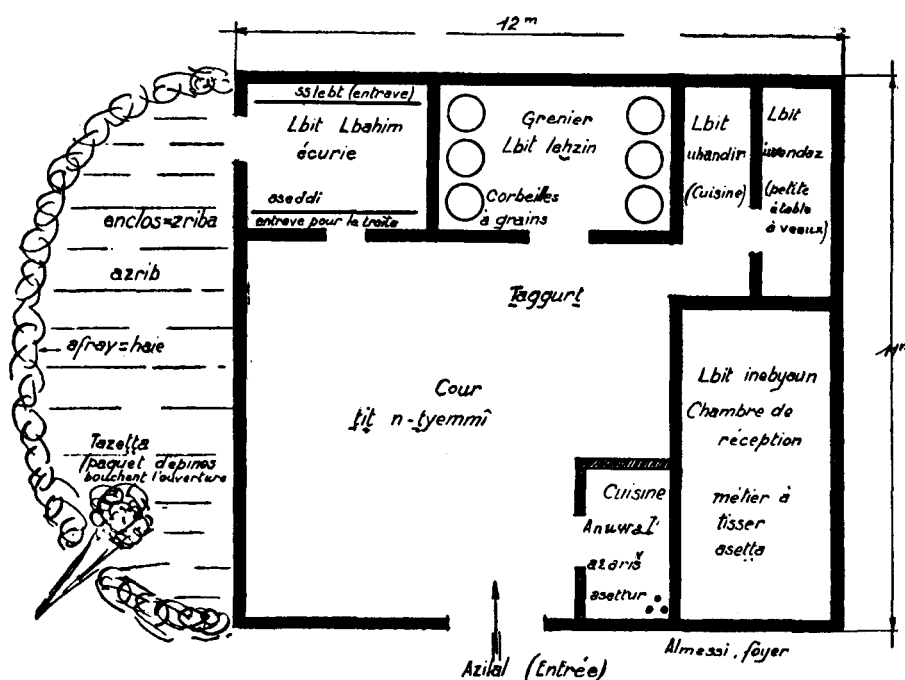


FIG. 88. — *Tigymmi* chez les Aït-Sadden.

vraisemblablement dans cette région à la limite de l'aire d'extension des deux types, l'un occupant la partie Ouest jusqu'à l'Océan, l'autre la partie Est, des massifs littoraux de la Méditerranée à la Kabylie.

L'ouverture de la porte forme une petite arcature portant le nom de *latbet lbāb* qui est ailleurs celui du « seuil » (3). La porte s'appelle elle-même du mot arabe *lbāb*. Le nom berbère *taggurt* (4), qui est le sien en pays Chleuh, s'applique ici au petit espace formant courette devant l'entrée de la maison, de même qu'il désigne chez les transhumants le devant de la tente.

La terrasse (5) repose sur des solives (6) disposées dans le sens de la

- (1) *tattagt*.
- (2) Fraction des Aït-Sadden.
- (3) Le « seuil » s'appelle *rrtāz lbāb*.
- (4) Voir *infra*.
- (5) *sdāh*.
- (6) *lgaiza*.

largeur. Elles sont en bois de peuplier, d'olivier ou de genévrier. On utilise aussi les hampes (1) florales de l'aloès. On étale sur cette charpente un lit de roseaux (2) qu'on recouvre de feuilles de palmier nain (3), plus rarement de paille (4) qui attire les rats. On jette par-dessus de la terre sèche ou mouillée, et, à la surface, une sorte de marne (5) rouge très compacte, qui se délaie aux premières pluies et forme avec le doum ou la paille une couche presque imperméable. On tasse en s'aidant d'un maillet (6) de bois de manière à ménager une pente assez sensible vers la cour. On y bâtit, après achèvement, un murin formant rebord (7) autour de la terrasse. On assure enfin l'évacuation des eaux de pluie par des sortes de gargouilles creusées dans des hampes d'aloès et une rigole (8) creusée à la base des murs.

Les murs ne sont jamais blanchis à la chaux, mais enduits d'une couche de marne blanche très étendue d'eau. Ils ne sont agrémentés extérieurement d'aucun décor. Mais, à l'intérieur des chambres d'habitation, des dessins de couleur se poursuivent sur les quatre murs en une bande large de 0^m30. Ce sont les femmes qui les tracent à l'image des motifs décoratifs des tapis et des tatouages sans y apporter autrement importance : elles les appellent des *szuâq*, des *tamummuit*, des *aherfûs*, autrement dit, des « riens ».

LA TIYEMMI. — C'est, à proprement parler, un groupement de bâtiments de type élémentaire du genre *taddart* et de dépendances, diversement agencés dans une enceinte carrée, et destinés à servir de logement à la famille, aux animaux et aux récoltes. Cette disposition ménage à l'intérieur une grande cour, *tiñ n-tiyemmi*, où l'on entre par un passage, *azilâl*, et qui s'agrandit parfois sur le côté d'un enclos (9) servant de parc à moutons.

Les divers bâtiments reçoivent une affectation spéciale et portent des appellations appropriées : *lbit n-tuwâni*, chambre à coucher ; *lbit lehzin*, grenier ; *lbit lbahim* (10), petite bergerie et écurie ; *lbit uwëndâz*, petite

(1) *sshem*, pl. *lashûm n-ssûbra*. — (2) *igânimen*. — (3) *tiyâzâent*. — (4) *alim*.

(5) *tamalâlî*, le mot est arabe, mais le berbère s'est conservé sous la forme *amezwâj* qui renferme l'idée de « rouge » dans le parler arabe de la région de Taza, cf. G. S. Colin, p. 105.

(6) *taḥabbat*.

(7) *lasēmâma*, même expression chez les Beni-Snous (cf. Destaing).

(8) *tarwa*.

(9) *azrîb*, fait d'une haie de jujubier sauvage appelée *afray*, dans laquelle on ménage un passage qu'on peut boucher au moyen d'une brassée de branchages, *tasēḥḥa*.

(10) On y trouve le lieu, *aseddi*, où l'on passe la tête des agneaux au moment de la traite des mères, et l'entrave, *sslebt*, tendue entre deux piquets, *tawwust*, pl. *tiwusin*, pour les ânes et les mulets.

étable pour jeunes veaux; *lbit inebyaun*, chambre d'hôtes; *lbit uhandir*, petit abri utilisé comme cuisine les jours de mauvais temps. La cuisine, *anual*, *açeriš*, ou *asëttür*, est une petite construction légère et indépendante, bâtie en roseaux et couverte de doum, qu'on adosse à la chambre servant de logis. Les femmes y installent le foyer et le moulin. Elles aiment à se réunir pour filer, carder ou causer entre elles dans une construction similaire, bâtie devant la chambre des hôtes, et où l'invité entrave son cheval.

Le mobilier ne comporte aucun objet nouveau. Le lit (1) établi dans un coin de la chambre à coucher est une banquette de terre, au ras du sol et au pied de laquelle s'allonge une pièce de bois (2) qui la sépare d'une autre couche (3). Des bâtons arqués (4) et encastrés dans les encoignures servent d'étagères pour les oreillers et les couvertures. Au-dessus du lit, dans une sorte de soupente (5) on range des caisses, des pots de beurre, des vêtements et parfois aussi des objets de literie.

Pour le logement des grains, on utilise, avec les mêmes noms, les récipients déjà signalés; des corbeilles (6) d'alfa, au col étroit, de la contenance d'un moud; des silos (7) creusés dans la cour et tenant en réserve la grosse partie de la récolte; de grandes corbeilles (8) sans fond ni anse, en forme de tonneaux pouvant contenir jusqu'à dix quintaux de grains et dépasser la hauteur d'un homme: on y met le grain destiné à la vente ou aux semences, ou encore des légumineuses, fèves, lentilles et pois chiches que l'on a en quantité relativement faible.

La *tiyëmmi* abrite une ou plusieurs familles alliées, généralement composées des fils mariés et d'aisance moyenne. Elle a tendance à s'agréger à d'autres groupements du même type formant plutôt un gros hameau qu'un village désigné par le pluriel *tiwâmma*.

LA MECHTA. — Ce mot familier apparaît ici pour la première fois. Étymologiquement il désigne une installation d'hiver, et partant temporaire, établie auprès des champs à labourer et à ensemençer. C'est pratiquement chez les Ait-Sadden l'habitation du paysan pauvre, isolée (9) sur sa terre, à l'écart des *tiwâmma*. Elle ne comprend guère qu'une *taddart* et une nouala enfermées dans un enclos, haie ou mur en pierres sèches, où sont

(1) *tissi wafella*. — (2) *taršfat*. — (3) *tissi wadda*. — (4) *lqaus*.

(5) *erröf*. — (6) *askel*, voir *infra*. — (7) *tasraft*. — (8) *sselt*, pl. *sslül*, voir *infra*.

(9) Par extension, c'est encore toute construction « isolée », fût-ce un *igrem*.

quelques moutons et chèvres. L'occupant ne la méprise pas : dans son indigence même, elle est représentative du genre d'habitation qu'ont connu les anciens à leur premier stade vers la sédentarisation.

D'autre part, la nouala constitue par elle-même un type d'habitation à la fois si léger et si peu coûteux, que le paysan plus fortuné n'hésite pas à réclamer ses services. Pendant la période des labours, nombre d'Aït-Sadden, les Ghomra, par exemple, construisent des nouala sur leurs terrains éloignés afin d'éviter des pertes de temps en allées et venues. D'autres, parmi les éleveurs, pour s'éloigner des lots de colonisation où leurs troupeaux risquent de s'aventurer et de leur causer ainsi toutes sortes d'ennuis.

Cette nouala est à base quadrangulaire, recouverte d'un toit à deux pentes de chaume et de palmier-nain. Elle se distingue de l'abri similaire bâti dans l'enceinte de la *tiyëmmi*, adossé à un mur. Sa terminologie est arabe — à l'exception des mots *tarselt* (1) et *išš* (2) — et apparemment empruntée aux parlers de la région de Taza, puisque certains de ses mots présentent des particularités phonétiques qu'on ne signale que là.

L'ighrem. — Seul, le gros propriétaire possède un « ighrem » bâti à l'image des petits ksour de la Moulouya, copie réduite des ksour sahariens, et dont les constructeurs sont des maçons filaliens qu'on embauche à Fès. La petite enceinte de pisé, flanquée d'une ou de plusieurs petites tours, abrite divers bâtiments dont le plus important — le logis — est surélevé d'un étage composé de plusieurs pièces éclairées par des meurtrières de toutes formes, rondes, carrées et triangulaires. La chambre basse du rez-de-chaussée et celle située au pied des tours portent le nom de *ddâmūs*. **Tel** quel, dans son aspect bas et trapu, l'ighrem des Aït-Sadden n'en représente pas moins, presque aux portes de Fès, le dernier témoin assez inattendu vers le Nord de l'architecture ksourienne.

Au rebours de l'ighrem, bâti par des maçons de profession, la *taddart* est l'œuvre des occupants eux-mêmes, aidés par les bras de toute la famille. Les murs sont de pierres liées à une argile rouge. Seuls, les murs de l'enceinte reposent sur des fondations suffisamment profondes pour constituer un obstacle aux perceurs de murailles.

Le premier sacrifice s'accomplit sur l'*asilâl*, qui sera l'entrée commune de la ferme. Le sang de la victime, qui peut être un mouton, une chèvre ou

(1) Voir *infra* ; c'est le nom habituel du montant vertical de la tente.

(2) Litt. : « corne ».

même une poule, est répandu sur les fondations et sur la première pierre scellée. C'est aussi sur l'azilal qu'à l'achèvement des travaux, se situe un autre sacrifice, mais les lustrations s'accomplissent sur le seuil de tous les bâtiments nouvellement construits, et plus particulièrement du logis.

Dans l'établissement de son plan, le propriétaire oriente de préférence vers l'Est ou le Sud l'azilal de sa future construction. Si, par exception, il choisit l'Ouest, c'est que la situation de ses terres et de ses jardins est, dans ce cas, le facteur déterminant. La position de la mosquée fixe parfois aussi son choix ; pour des raisons de piété superstitieuse, on se tourne vers elle, ou, tout au moins, on ne lui tourne pas le dos. Des familles en désaccord évitent d'orienter leur azilal du même côté afin de raviver le moins possible le souvenir des vieilles rancunes.

Les petites fermes, les *tiwùmma* se groupent en ordre assez lâche sur une hauteur, parfois à proximité d'un marabout. On choisit une élévation pour dominer le plus d'horizon possible, être au milieu de ses terres de culture dont on s'assure ainsi une meilleure surveillance. La répartition des terres joue un rôle déterminant dans le mode d'association des Aït-Sadden. On cède des parcelles éloignées à des étrangers contre d'autres plus rapprochées de l'habitat de manière à constituer un domaine plus compact.

Ce groupement, village ou hameau, porte le nom berbère de *tigest*, c'est-à-dire de « petit os ». Le mot, des plus suggestifs, évoque dans la structure sociale des Berbères un groupement de familles assez étroitement apparentées et se réclamant de mêmes ancêtres. Le nom du village ou du hameau — comme celui du douar — sera le nom de cette famille, les Aït-Hassain, les Aït-Abdallah, etc. Cette onomastique spéciale, basée sur des liens du sang, est tout au rebours de la nôtre.

*
* *

Un coup d'œil sur le vocabulaire des Aït-Sadden va maintenant nous fournir d'autres données sur leur habitat. Leur parler s'apparente à ceux des grandes tribus transhumantes du Maroc Central. On a déjà signalé la présence du mot *tamidulit* pris dans une acception spéciale, mais caractéristique de la langue des Imidoulin dont le berceau paraît avoir été sur le versant Sud du Haut-Atlas. Des mots se rapportant à l'habitat comme *ahendir* « dépendance servant de cuisine », *tigest* « hameau composé de

mêmes familles », ont pour correspondants *aḥendur* « maison » chez les Aït-Hadiddou, *iḡs* « maison et hameau » chez les Mgouna. Et c'est bien approximativement dans ces régions qu'il faut situer les Aït-Sadden aux premiers temps de la reconquête sanhadjienne (1).

On remarquera d'autre part que les Aït-Sadden font usage de mots empruntés à la terminologie de la tente et du douar pour désigner les parties essentielles de leur maison. Ils ont, entre autres :

tiḡḡmmi « groupement de bâtiments divers dans une cour fermée », correspondant à « cour de l'ighrem carré » Aït-Sgougou, Beni-Mguild, et à « douar » Beni-Mṭir, Beni-Mguild, etc.

tiṭ n-tḡḡmmi « cour fermée » du précédent, et « centre du douar » Beni-Mṭir ; « œil », baie ménagée dans le plafond pour l'éclairage de la maison » Ouarzazat, Drâ.

azilâl « passage, porche d'entrée de la *tiḡḡmmi* » et « passage entre les tentes du douar » Beni-Mguild, etc.

taggurt « devant de porte ; petite cour devant la porte du petit bâtiment appelé *taddart* » ; et « devant de tente » Zayan ; « parcelle de terre, bien-fonds » Aït-'Atṭa du Sahara.

aḥâm « tente » et sous sa forme plurielle : *iḥâmèn* « maisons, village, lieu d'habitation » ; c'est encore le nom de la « tente » chez les transhumants ; celui « du petit corps de logis ne comprenant qu'une seule chambre » *aḥḥâm*, maison, Beni-Iznacen, Kabylie.

taddart « petite maison d'une seule chambre couverte d'un toit ou d'une terrasse » ; « village » Grande Kabylie ; et « centre du douar » Zemmour.

L'examen de ces mots fait ressortir une fois de plus la parfaite identité du vocabulaire du pasteur et du sédentaire, nonobstant l'opposition de leur genre de vie. Mais la remarque est d'ordre plus général. Ce qui est établi, en ce qui concerne le paysan berbère, vaut également pour le fellah arabe qui applique le nom de sa « tente », *ḥēima* ou *bît*, à sa chaumière, et celui du « douar » à sa petite ferme isolée, plus rarement au « hameau » ou au « village ». Dans les deux cas, la fixation au sol du transhumant ou du semi-nomade s'accomplit selon un processus dont l'application aux Aït-Sadden marque les diverses étapes et peut être donnée en exemple. A la base de

(1) On signale des Aït-Sadden à Tazrouft, près de Sidi-Hamza, vers le milieu du XVI^e siècle, avec des fractions de Zemmour, Ichqirn, Izroufen, Imelouan, Aït-Lias, Aït-Ayyach et des Juifs islamisés (Communication du L' Lecomte).

l'évolution, se trouve la précieuse nouala, intermédiaire obligé entre la tente et la *taddart*. Mais il faudra du temps, beaucoup de temps, pour abandonner l'usage de la tente. Et encore, dans nombre de régions, son nom sera donné à la « maison » qui en perpétuera ainsi le souvenir.

L'habitat chez les Beni-Iznacen

L'habitat des Beni-Iznacen (1) se situe dans un petit massif montagneux à la frontière algérienne entre Oudjda et la mer. Les occupants sont

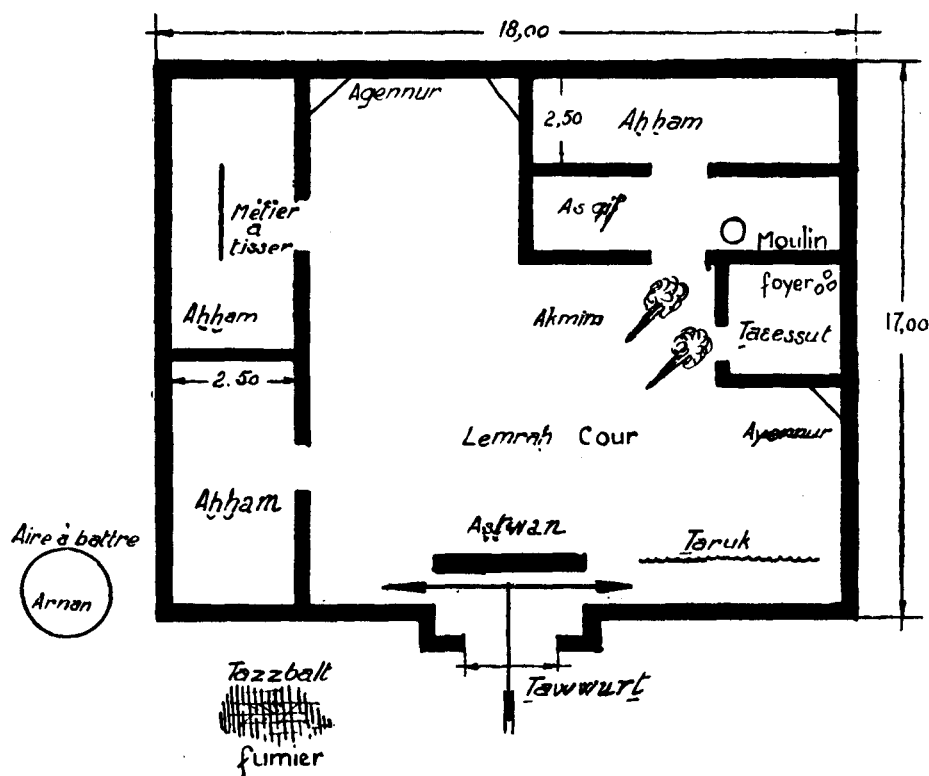


FIG. 89. — *Tiddart* chez les Beni-Iznacen.

des Berbères-Zénètes, comme leurs voisins les Beni-Snous, placés de l'autre côté de la frontière, dans la banlieue de Tlemcen, capitale, en son temps, d'un grand royaume arabo-zénète. L'intérêt de l'étude réside uniquement

(1) Cf. J. Célérier, *Le Maroc*, op. cit., p. 90.

dans ce fait, puisque notre enquête est restée cantonnée jusqu'ici dans le pays des Sanhadja.

L'habitation qu'on décrira (1) se trouve chez les Oulad-Lbali; elle est habitée par une famille composée du père et de son fils marié (fig. 89).

L'élément essentiel est un long bâtiment (9^m × 2^m50), couvert en terrasse et ne comprenant qu'une seule chambre, auquel on donne le nom de *ahhām*, qui est encore celui de la « tente ». Une série de bâtiments identiques disposés autour d'une cour carrée, close d'un mur, constitue une maison d'habitation à usage de ferme appelée *tiddart*.

La terrasse porte le nom assez inattendu de *tažēqqa*, qui est en Kabylie le nom d'une « maison de pierres ». Elle repose sur des chevrons disposés par paires, tous les vingt centimètres, dans le sens de la largeur, laissant entre eux des intervalles qu'on bouche au moyen de planchettes de 0^m 30 de long, 0^m 10 de large, ou de tiges sèches d'une plante analogue au jonc et appelée *taza*. Sur le couvert, *efferāh*, on étale un lit de feuilles de palmier-nain (2), puis une couche de terre qu'on bat fortement.

La construction incombe à des maçons de profession qu'on embauche à Oudjda et qui travaillent à la tâche ou à la journée. Dans les deux cas, le propriétaire est astreint à leur hébergement et aux corvées d'eau.

Dans le bâtiment que se réserve la famille on aménage le lit (3) dans un angle, et le métier à tisser (4) au milieu. Deux petites lucarnes l'éclairent, l'une au-dessus du lit, l'autre dans le fond de la pièce. Parfois un étage (5) surélève la petite construction. Le foyer *tafqont* est bâti à part, dans un abri léger, *taššiwat*, au plafond percé d'un trou, *bu-žūwāl* (6) qui sert d'issue à la fumée. Un fagot (7) d'épines bouche l'entrée de cette sorte de hutte démunie de porte. Les femmes vaquent à leurs occupations dans un portique couvert, *asqif*, attenant à cette cuisine et bâti contre le bâtiment renfermant les provisions.

Celles-ci possèdent leurs récipients appropriés : la farine dans des musettes (8) en peau de mouton, curieusement suspendues à des traverses de bois (9); les grains, les figues, les fèves, dans des grands sacs (10) en alfa à quatre anses et suspendus à quatre piquets plantés en terre; l'huile dans des outres (11); le miel et le beurre dans des pots (12).

(1) Communication de M. Ben Yakbef.

(2) *ineslān*. — (3) *lektu* du *alektu*, cf. lat. *lectus*. — (4) *ažētta*. — (5) *tjorft*. — (6) *bu-žūwāl*, chez les Beni-Snous (cf. Destaing). — (7) *akīmin*. — (8) *tailut*, pl. *tijelwin*.

(9) *izažen*, pl. de *ziž*. — (10) *taqebbat*, pl. *tīqebbadin*. — (11) *aiddid*. — (12) *ibūs*.

Le bétail parque dans la cour (1), à laquelle on accède par un large porche (2), masqué à l'intérieur par un petit mur qui cache à la vue des passants les allées et venues des femmes (3). Au centre sont les silos pour l'orge (4) et le blé. Sur le côté, un petit abri (5) pour les volailles. Dans des coins, des petits bassins (6) creusés dans une pierre. Près de l'entrée, une entrave (7) où l'on attache les chevaux et les juments. Le tas de fumier (8) est en dehors de la ferme, ainsi que l'aire à battre (9), et les meules de paille (10).

Des fermes identiques s'agrègent les unes aux autres et finissent par constituer un hameau plutôt qu'un village que domine parfois la petite mosquée à l'instar du clocher de nos paroisses. L'emplacement recherché est un point culminant, autour duquel s'étalent les terres regroupées en un domaine compact. Le petit village de montagne qui trouve en Kabylie son expression pittoresque la plus parfaite est en germe dans ces massifs littoraux du Maroc Oriental.

Cependant les Beni-Iznacen, comme les Beni-Snous, n'ont pas entièrement perdu l'usage de la tente. Les gros éleveurs pratiquent à leur façon une transhumance qui les porte, dès le printemps, dans la plaine des Angad, où ils séjournent avec leurs troupeaux jusqu'en automne. D'autres établissent leurs parcs à moutons sur des terres à fumer selon une pratique généralisée dans le Maroc paysan. Ils s'installent les uns et les autres dans des tentes légères, couvertes de nattes, si différentes de la belle tente noire du Beraber.

L'économie paysanne, à la fois agricole et pastorale, des Beni-Iznacen — Berbères-Zénètes — ne diffère donc en rien de celle des Aït-Sadden — Berbères-Sanhadja — elle-même en tous points pareille à celle des tribus arabes voisines : Beni-Yazgha (11), Hayaïna, Oulad-Jama, etc.

Cette conformité dans le genre de vie s'affirme encore par le même type d'habitation et le même mode de groupement. La terminologie seule accuse des différences, uniquement d'ordre lexicographique, bien qu'elles ne s'op-

(1) *lemrāh*. — (2) *tawwūrt*.

(3) Appelées, par euphémisme : *tarua*, les « enfants ».

(4) *imendi*, nom habituel du « grain », des « céréales » en général, cf. en ar. dial. de la région, *zras*, qui désigne aussi « l'orge », celle-ci étant la culture essentielle.

(5) *ayennūr*. — (6) *tsārest*, pl. *īsūrās*. — (7) *tarūk*, pl. *tūārēs*.

(8) *tazabālt*. — (9) *arnān*. — (10) *lūm*, pl. *ilūma*.

(11) Voir, notamment, *L'Habitat rural au Maroc*, in *Recue de Géog. mar.* : les Beni-Yazgha.

posent pas radicalement. Dans le vocabulaire du parler zénète des Beni-Iznacen, figurent des expressions inconnues des parlers Sanhadja, Aït-Sadden et transhumants. Cette diversité linguistique, à laquelle s'ajoute l'arabe, ne s'oppose donc nullement à l'unité de l'habitat. Il serait faux et par ailleurs vain d'expliquer actuellement par des traditions ethniques (1), par une différence originelle de peuplement, l'opposition entre l'habitat groupé et l'habitat dispersé que l'on constate au Maroc, comme dans le reste de l'Afrique du Nord.

*
* *

On a marqué vers le Nord l'aire d'extension de la *taddart* « rurale ». Il resterait à en marquer la limite vers le Sud. En gros, ce pourrait être le Haut-Atlas, au pied duquel sont disséminées de petites fermes isolées ou groupées en petits hameaux dont nous avons déjà donné (2) quelque description intéressant plus particulièrement l'habitat de la région de Demnat. Enclose dans une haie de jujubier, parfois de cactus, ou dans une enceinte en pierres sèches, la *taddart* y est essentiellement la demeure du pauvre. Le paysan de moyenne aisance vit dans des « tighremt » dont c'est ici le domaine.

Au total, la *taddart* semble être un type de maison fort répandu dans la petite et la moyenne montagne, ou mieux dans le « Dir », et son nom, en maints endroits, reste associé à celui de la tente. D'autres enquêtes renseigneront avec plus de précision sur son domaine et peut-être sur son origine.

Conclusion

On aurait pu croire que les transhumants du Maroc Central, en raison même de leur genre de vie imposé par des conditions géographiques particulières, devaient posséder dans leurs vallées des établissements d'un type unique. Il n'en est rien : leur habitat présente au contraire une grande diversité.

(1) Cf., à ce sujet, A. Demangeon, *La Géographie de l'Habitat rural*, p. 54, in *Rapport de la Commission de l'habitat rural (Union géographique internationale)*, 1928.

(2) *Mots et choses berbères*, p. 19.

On a caractérisé ici certains des types fondamentaux, dont deux au moins, parmi les plus familiers, forment contraste complet.

L'un, de type « ksourien » d'architecture compliquée et savante, s'étend dans les vallées sahariennes du Haut-Atlas, les vastes étendues du Maroc Oriental et les steppes de la Moulouya jusqu'au cœur même du Maroc Central, où on le trouve curieusement implanté.

L'autre, de type « rural », « villageois » ou « montagnard » à défaut d'autre appellation, comprenant lui-même un type à « terrasse » et un type à double « toit », s'est réservé les vallées intérieures, les plateaux aux terres fertiles, les régions qui, sans dédaigner les bienfaits de l'irrigation, peuvent attendre les pluies pour la levée des moissons.

Le premier est créé pour le groupement en « ordre serré » dans les villes en miniature que sont les *ksour* ; le second, pour l'éparpillement, la dispersion en une poussière de fermes isolées ou de hameaux habités par des familles de même sang.

La présence de types aussi divers semblerait indiquer qu'il n'existe pas de type d'habitat original et particulier aux transhumants. Cependant, de la manière dont ils les ont agencés aux nécessités de leur économie pastorale et, à un degré moindre, agricole, ils ont créé, semble-t-il, un type bien à eux, sous le nom de *igrem*, distinct, en dépit d'une communauté d'appellation, du *ksar* ou de l'ighrem saharien.

Ils ont groupé les bâtiments autour d'une enceinte carrée, à l'image des tentes autour du douar, de façon à ménager à l'intérieur une grande cour pour les bestiaux. A l'usage d'un particulier ou d'une collectivité, un tel habitat répond admirablement à son objet qui est, à la fois, de loger les récoltes et d'abriter le bétail qui ne suit pas les moutons au pâturage. Il est, par ailleurs, facilement extensible selon les richesses et les besoins de la famille ou de l'ighs.

En cette disposition, différente de celle du *ksar* saharien où les maisons s'alignent en bordure de rues étroites, réside seulement l'originalité de l'*igrem* du transhumant. En ce qui concerne le mode de construction, le choix du matériau, la forme même de l'enceinte, jusqu'à la terminologie, tout dénote une influence saharienne. Aussi, malgré les artifices employés, toutes ces bâtisses ne résistent pas aux intempéries et aux rigueurs d'un climat de montagne particulièrement rude l'hiver.

Seule, semble faire exception la *taddart* du paysan installé dans le

Fellat. Avec son double toit de planches fortement incliné, elle représente jusqu'ici le type le mieux adapté au pays, le seul qui s'harmonise vraiment avec la grandeur sévère de la haute montagne berbère.

C'est, maintenant, par l'étude toute particulière de l'*igrem*, c'est-à-dire du mode de groupement des divers types d'habitations passés en revue ici qu'on clôturera cette enquête.

(*A suivre.*)

E. LAOUST.

Bibliographie

L. BRUNOT. *Les Joyeuses Histoires du Maroc*. Rabat, 1931, 1. vol., XXI + 258 pp.

Sous ce titre, M. Brunot a groupé des historiettes, en général très courtes, recueillies par lui-même et ses collaborateurs, de la bouche même d'indigènes marocains. Ce recueil est en somme une sorte d'anthologie des contes picaresques dont se délecte le petit monde marocain. Il n'a toutefois rien de commun, bien que le titre puisse le faire supposer, avec ces recueils trop connus d'« Histoires juives », « belges » ou autres. Bien que destiné à un vaste public, cet ouvrage s'inspire des meilleures méthodes scientifiques. Il se propose de faire connaître le côté rieur, un peu rabelaisien (très rabelaisien même parfois), de la masse marocaine et, en même temps, d'apporter une nouvelle contribution à l'étude du folklore. Ce double but est atteint sans difficulté et pour le plus grand agrément du lecteur.

R. BLACHÈRE.

R. DOZY. *Histoire des Musulmans d'Espagne*. Nouvelle édition revue et augmentée par E. LÉVI-PROVENÇAL. Leyde, 1932, 3 vol., 362 + 346 + 281 pp.; appendices, tableau chronologique, bibliographie et index.

Cette réédition du beau travail de Dozy était attendue depuis longtemps. M. Lévi-Provençal ne s'est toutefois pas borné à reproduire simplement le texte initial, en le corrigeant dans la simple mesure de l'indispensable. Une annotation substantielle est venue s'ajouter aux développements du savant hollandais. En outre, dans les appendices, figure la traduction des passages les plus importants du tome III du *Bayân* d'Ibn 'Idâri, inconnus de Dozy, et cette addition projette un jour absolument nouveau sur les dernières pages de l'ouvrage. Enfin, le rajeunissement et l'unification du système de transcription des noms arabes, l'établissement d'un index complet des toponymes et des noms de personnes achève de donner à l'ouvrage de Dozy une allure moderne et pratique qui faisait défaut à la première édition et qui sera appréciée de ceux qu'intéresse l'histoire de l'Espagne musulmane.

R. BLACHÈRE.

E. LÉVI-PROVENÇAL. *L'Espagne Musulmane au X^e siècle, Institutions et Vie sociale*. Paris, 1932, 1 vol., 272 pp., 24 planches hors texte, 1 carte, index.

Au moment même où M. Louis Bertrand, dans un ouvrage récent, s'efforce de diminuer l'importance de l'apport musulman dans l'histoire de l'Espagne, un travail dénué de toute intention cachée, visant à tracer un tableau d'ensemble, uniquement soucieux d'exactitude, ne pouvait qu'être le bienvenu. C'est précisément ce que nous offre M. Lévi-Provençal dans son livre, synthèse reposant sur des bases sûres, menée avec la sincérité et l'indépendance d'un historien véritable.

Dans un premier chapitre, l'auteur étudie d'abord les éléments ethniques qui successivement sont venus accroître la diffusion de l'Islâm en Andalousie : Berbères en grand nombre, Arabes-syriens infiniment moins nombreux, mais constituant l'aristocratie militaire. Il localise, dans la mesure où on peut encore le faire, les centres et les provinces où s'exerça l'influence de ces envahisseurs et retrace dans ses grandes lignes les réactions que leur présence amène chez les anciens possesseurs du sol. Juifs ou Chrétiens, dont certains, les Mozarabes, céderont au courant, tandis que d'autres — en minorité — se replieront sur eux-mêmes, formeront des communautés puissantes par l'argent et la valeur intellectuelle.

Dans un deuxième et un troisième chapitre, M. Lévi-Provençal est amené à étudier l'armature administrative et la force militaire qui, pendant un assez long temps, a réussi, tant bien que mal, à maintenir une cohésion relative parmi des éléments ethniques très différents dont l'antagonisme, à la fin, devait amener l'écroulement de l'Empire. De forme autocratique, le Califat de Cordoue ressemble, en tous points, à son contemporain, le Califat de Bagdad, qu'il imite et continue. La vie du monarque, la pompe qui l'entoure jusqu'à la « fiction califienne » qui reparait en Occident, comme en Orient, au déclin de la dynastie, inciteraient même à retrouver une identité complète entre l'état abbâsde et l'état omayyade. A voir les choses de plus près, pourtant, il est aisé de sentir certaines différences entre eux. Dans la titulature d'abord, ce qui d'ailleurs ne serait que secondaire. Dans la forme, la portée, le détail des attributions d'autre part, ce qui est évidemment d'une plus grande conséquence. M. Lévi-Provençal étudie donc successivement l'organisation de l'administration centrale avec ses trois départements : Conseil du Calife, chancellerie et finances, passe ensuite à l'organisation judiciaire et aux organismes qui en dépendent : police grande, moyenne et basse, etc., étudie les survivances de ces institutions dans l'Espagne chrétienne, les milieux où se recrutaient les fonctionnaires de l'administration califienne.

Dans un quatrième chapitre, il examine avec toute la minutie qui convient les institutions militaires de la Péninsule : il est évident que, dans un état à forme autocratique comme l'était le Califat de Cordoue, l'organisation des provinces, du point de vue militaire, absorbait presque toute l'attention des monarques soucieux de régner effectivement. Le grand mérite de l'auteur est d'avoir introduit de la clarté dans une question restée obscure en l'absence de documents spéciaux et explicites

(cf. p. 118-127). De même en ce qui concerne l'organisation de l'armée proprement dite, les armements, la tactique (p. 127-155), l'ouvrage de M. Lévi-Provençal contient des pages auxquelles l'avenir ne réserve sans doute pas de modifications.

Les deux derniers chapitres du livre sont consacrés à l'étude de la vie économique de l'Espagne musulmane et plus spécialement de Cordoue, à la même époque. Là encore, nul travail d'ensemble n'existait. Il a fallu tirer tous les matériaux nécessaires de traits brefs, dispersés dans les ouvrages les plus divers : ouvrages géographiques, manuels d'institutions, chroniques, recueils biographiques. Sans doute, cette documentation fragmentaire ne permet pas de reconstituer, dans sa complexité, la vie de ce pays, mais elle a mis l'auteur à même d'en faire une esquisse très poussée.

Jusqu'à ce jour et sans vouloir en rien diminuer l'importance du travail de déblayage accompli par Dozy et les orientalistes hollandais ou espagnols, seule l'histoire politique de l'Espagne musulmane avait fait l'objet d'études sérieuses. L'organisation sociale, les institutions n'avaient retenu l'attention qu'en passant ou n'avaient été examinées que dans des monographies d'une portée restreinte. L'ouvrage de M. Lévi-Provençal ne traite point non plus d'ailleurs de l'histoire des institutions durant toute l'occupation de l'Andalousie par les Musulmans, mais seulement de ces institutions au X^e siècle de notre ère, à la veille de l'effondrement du Califat de Cordoue, c'est-à-dire au moment où cette partie du monde occidental représente un des centres les plus brillants de la civilisation méditerranéenne. Il faut souhaiter que ce volume soit le premier d'une série qui retracera l'évolution de ces institutions jusqu'à la disparition des Naşrides de Grenade.

R. BLACHÈRE.

Israël WOLFENSON. *Tārīḥ al-luġāt as-sāmīya* (Histoire des langues sémitiques). Le Caire, 1929 ; 294 pp.

M. W. est professeur de langues sémitiques à l'Université égyptienne du Caire. Reprenant le titre de l'ouvrage de Renan, il a voulu donner à ses élèves et aux milieux éclairés de l'Orient un compendium des résultats auxquels est parvenu l'orientalisme européen dans le domaine sémitique. A ces résultats, M. W. ajoute ceux de ses recherches personnelles ; M. Eno Littmann a revu le texte et a fait bénéficier l'auteur de nombreuses observations et corrections que l'on trouvera réunies à la fin du volume (pp. 273-281) : l'ouvrage présente donc un maximum de garanties et sera de grand profit pour les Orientaux de langue arabe. L'auteur les incite, à juste titre, à étudier la linguistique et la philologie sémitiques pour se convaincre de la grandeur de leurs ancêtres et du rôle que ceux-ci ont joué dans la civilisation ancienne du monde ; mais pourquoi leur insinue-t-il que les recherches des orientalistes européens n'ont eu que des buts religieux ou colonialistes ? (P. v, l. 4.)

Les chapitres consacrés aux langues sémitiques autres que l'arabe sortent de ma compétence ; ce sont d'ailleurs ceux que M. Eno Littmann a tout spécialement revus et amendés. Le chapitre VII (pp. 195-226), qui traite de la langue arabe, est

celui qui intéressera le plus directement les lecteurs d'*Hespéris*; il provoque les observations suivantes :

- P. 221.* — L'auteur s'étonne que le copte ait laissé aussi peu de traces dans l'arabe d'Égypte. C'est qu'il oublie que, jusqu'aujourd'hui, nous ne sommes documentés que sur le seul parler citadin du Caire; lorsque les parlers ruraux des fellahs de la Basse et de la Haute-Égypte auront été étudiés et leur vocabulaire recueilli, les coptisants y relèveront sans doute de nombreux cas de conservation de termes coptes relatifs à l'activité agricole.
- P. 221, l. 21.* — Sur les parlers arabes de la Péninsule arabique nous avons heureusement d'autres travaux que ceux de Reinhardt et de Rhodokanakis : l'auteur semble ignorer ceux de Socin, Wallin, Landberg, etc.
- P. 222, l. 10.* — Dans l'arabe d'Égypte, *balah* n'est pas un mot d'origine copte. L'arabe classique connaissait bien ce terme avec la valeur de « datte non encore mûre » et rien ne prouve qu'il s'y soit agi d'un emprunt ancien fait à l'Égypte. Le mot se retrouve d'ailleurs au Maroc sous la forme berbérisée *ablüh*.
- P. 222.* — Bien avant l'auteur, les termes dialectaux égyptiens que renferment certains contes tardifs des *Mille et Une Nuits* ont été remarqués par Dozy, qui les a enregistrés dans son *Supplément aux dictionnaires arabes* (1881).
- P. 222, l. 18.* — « Personne avant nous, dit l'auteur, n'avait eu l'attention attirée par certains documents précieux pour l'étude du dialecte égyptien au Moyen Age ». Il s'agit, ici, de textes religieux ou philosophiques composés en Égypte par des Chrétiens ou des Juifs qui ont écrit un arabe où l'on relève en effet un assez grand nombre de vulgarismes. Mais l'intérêt linguistique de la littérature arabe chrétienne consacrée aux Vies de Saints coptes a été mis en évidence par Émile Galtier, depuis près de trente ans. Quant à la langue de Maïmonide, elle a fait de la part de Friedlaender l'objet d'une précieuse monographie; mais l'auteur se trompe en espérant y trouver des particularités égyptiennes; Maïmonide, né à Cordoue en 1135, passa dans l'Occident musulman près de la moitié de sa vie, et les vulgarismes qui ont été relevés dans son œuvre sont essentiellement caractéristiques du dialecte arabe hispanique. Plus utile, sans doute, pour l'histoire de l'arabe d'Égypte serait le dépouillement des traductions de textes bibliques effectuées par Saadia du Fayyoun (mort en 942), que l'auteur paraît ignorer.
- P. 223, l. 5.* — Linguistiquement parlant, on ne peut dire qu'en Syrie, lorsque l'arabe et le syriaque avaient pour le même concept un mot

de même racine, l'arabe a *emprunté* le mot syriaque. Ce sont au contraire les Syriaques qui, sentant la parenté des deux mots, ont conservé le mot qui leur était le plus familier.

Sur ce point, l'auteur aurait dû signaler l'étude de Feghali : *Étude sur les emprunts syriaques dans les parlers arabes du Liban* (1918-1920).

P. 223, l. 9. — Les arabisants dialectologues auraient été reconnaissants à l'auteur de citer les mots européens — et, spécialement, français — que les Croisades auraient, selon lui, introduits dans l'arabe syrien.

P. 225-226. — L'auteur est bien mal renseigné sur les parlers arabes d'Occident. Il attribue uniquement les divergences que l'on constate entre ceux-ci et les parlers orientaux au mélange des Arabes de la première conquête avec des populations berbères se rattachant à la race aryenne (?) si bien que les premiers finirent par parler un « jargon berbère » (*raṭāna barbariya*) ! Comme tout cela est loin de la réalité et susceptible de donner aux élèves égyptiens de M. W. une conception peu juste des modalités de l'arabisation de l'Afrique du Nord comme de l'unité linguistique foncière du monde arabophone actuel. Il aurait eu intérêt à citer ici les passages que Ibn Ḥaldūn a consacrés à la question dans ses *Prolégomènes*.

La plupart des jugements que l'auteur porte sur le développement historique de la langue arabe et de ses dialectes sont d'ailleurs faussés par une erreur particulièrement grave chez un linguiste : la prédominance accordée toujours aux faits de vocabulaire (domaine foncièrement instable, toujours exposé aux emprunts) sur les faits de morphologie et de syntaxe qui constituent la partie fondamentale et la plus stable d'une langue. Malgré l'usure de son phonétisme et l'envahissement de son lexique par l'italien, le maltais n'est rien d'autre qu'un dialecte arabe, parce que sa morphologie est restée purement arabe.

Enfin l'auteur a passé sous silence le dialecte hispanique qui est cependant celui sur lequel nous possédons les documents les plus anciens et les plus abondants.

Par ailleurs, il convient de féliciter l'auteur de s'être attaché à montrer comment la question des *qir'āt* coraniques était étroitement liée à celle des dialectes anciens de l'arabe (pp. 206-210). Intéressantes aussi sont les pages (135-137) qu'il a consacrées aux renseignements — bien maigres — que les auteurs arabes nous ont laissés sur les « Nabatéens » et leur langue.

L'ouvrage se termine par un utile « glossaire sémitique » qui montre comment cent onze noms ou verbes essentiels sont communs, sous des formes très légèrement différenciées, à l'ensemble des langues sémitiques.

L'arabe qu'écrit M. W. est correct et clair ; tout au plus pourrait-on le chicaner sur quelques traductions comme, par exemple (p. 204, l. 20), celle de *Désert de Syrie* par *Ṣaḥrā' Sūriya* : *bādiyat aš-Ša'm* eut sans doute été plus arabe.

Espérons, avec l'auteur, qu'une seconde édition sera bientôt donnée où il pourra, comme il le souhaite, augmenter le nombre des reproductions d'inscriptions et ajouter quelques cartes. Son ouvrage, le premier du genre qui ait été composé en arabe, en deviendra encore plus précieux.

Georges S. COLIN.

Catalogue général du musée arabe du Caire : Stèles funéraires, publiées par MM. HASSAN HAWARY et HUSSEIN RACHED. Tome I. Le Caire, 1932.

Ce premier tome renferme 400 inscriptions funéraires, dont 392 datent du IX^e siècle de l'ère chrétienne; les huit autres sont des dernières années du VIII^e, à l'exception de la première qui remonte à l'an 31 de l'Hégire. Il s'agit donc d'une collection particulièrement précieuse par son homogénéité historique comme par son archaïsme; dans son recueil des *Inscriptions arabes d'Espagne* (1931), en effet, M. E. Lévi-Provençal n'a pu insérer que cinq inscriptions datant du IX^e siècle, la plus ancienne ne remontant qu'à 220 de l'Hégire (835).

Les éditeurs, bien à raison, n'ont publié que les textes arabes, accompagnés d'une traduction analytique sommaire; en dehors des formules funéraires et des citations coraniques, ces inscriptions ne fournissent en effet que le nom du défunt et la date de sa mort. Le catalogue proprement dit est suivi d'une collection de reproductions photographiques de stèles, particulièrement nombreuses et bien venues.

L'Introduction en arabe qu'ont donnée les éditeurs paraîtra sommaire à ceux qui ont examiné celle des *Inscriptions arabes d'Espagne*. On y trouve seulement quelques considérations sur les inscriptions à lettres incisées en creux et celles où les lettres apparaissent en relief par suite d'un défoncement plus ou moins profond du champ: cette dernière technique, plus difficile, n'apparaît que postérieurement à l'autre et son emploi est assez peu fréquent.

Les éditeurs font justement remarquer que les ethniques qui suivent les noms des défunts sont en grande majorité tribaux; des ethniques toponymiques, d'ailleurs très rares, n'apparaissent qu'à partir de l'an 200 de l'Hégire (= 815-816).

Ils auraient pu ajouter que les ethniques tribaux sont en grande majorité sud-arabiques ou, plus exactement, qahṭānites. Parmi les ethniques kahlānites, on relève: Ḥaulānī (30 fois), Ṣadafī (16), Tuḡībī (15), Murādī (8), Ma'āfirī (6), Kindī (5), Sahmī (4), Azdī (3), Laḥmī (3), Naḥā'ī (3), Ġāfiqī (2), Ṭai'ī (1); parmi les ethniques ḥimyarites: Ḥaḍramī (10, sinon 13), Ḥimyarī (5), Mahrī (2), Yaḥṣubī (1). Au contraire, comme nord-arabiques ou 'adnānites, on rencontre seulement: Qurašī (14), Tamīmī (2), Asadī (2), Ḥuzā'ī (1), Laiṭī (1).

Les éditeurs n'indiquent pas l'origine des inscriptions publiées; pour presque toutes, ils se bornent à déclarer: « Trouvée au dépôt du Musée ». Je me souviens cependant que, visitant le Musée en 1920, sous la conduite de son regretté directeur, Aly Bey Bahgat, celui-ci me montra ces stèles en me disant qu'elles provenaient en

grande majorité de cimetières de la Haute-Égypte et surtout de celui d'Assouan (1). Il paraîtra étrange qu'on se soit contenté de passer cette tradition sous silence, sans la relater et la critiquer.

Quoi qu'il en soit, toutes ces stèles, par leur onomastique, se révèlent comme provenant d'une région où prédominait l'élément sud-arabique; cette constatation est d'ailleurs confirmée par l'histoire qui nous apprend le rôle prédominant joué par les Qahṭānides dans la conquête de l'Afrique et de l'Espagne.

A considérer les ethniques fournis par cette collection de stèles et dans l'ignorance où les éditeurs nous laissent de leur provenance, on pourrait croire qu'elles ont été tirées d'un cimetière de Cordoue ou de Séville. C'est qu'en effet la première arabisation de l'Espagne méridionale a été le fait d'éléments qahṭānites appartenant aux tribus qui ont le plus contribué à la conquête de l'Égypte. Et c'est là un fait qui peut permettre d'expliquer certains parallélismes linguistiques et culturels que l'on relève, pour la période ancienne, entre l'Espagne musulmane et l'Égypte. Pour l'Espagne, le principal élément différenciateur a été la « syrianisation » secondaire déterminée par l'arrivée des contingents de Balğ.

Pour ce qui a trait plus particulièrement à l'Égypte, le rôle des Haulān et des Hazrağ a été mis en relief par A. Grohmann et par F. Krenkow dans les articles qu'ils ont consacrés à ces deux tribus dans l'*Encyclopédie de l'Islām*; F. Krenkow pense même que la prononciation cairote du ح en *g* occlusif pourrait bien remonter aux Hazrağ.

A remarquer aussi l'infime proportion des défunts donnés comme ayant exercé un métier; on n'en relève que neuf exemples: *al-bannā'* « maçon », *al-ḥaḍḍā'* « cordonnier », *aṣ-ṣabbāj* « teinturier » (2 ex.), *aṣ-ṣarrāf* « changeur », *aṣ-ṣaffār* « chaudronnier », *aṣ-ṣawwāf* « tisserand pour la laine (?) », *al-ʿassāl* « marchand de miel », *al-ʿaṭṭār* « droguiste », *an-naǧǧār* « menuisier ».

La nature des inscriptions, composées exclusivement de formules funéraires, de noms propres et de dates, ne permet pas d'y trouver beaucoup de renseignements linguistiques. Fréquemment, dans des cas d'état construit, le ة final de ٱ est remplacé par un ت; on trouve aussi, une fois, مولت < **maulāt* « affranchie de » (p. 22, l. 1).

Dans le domaine onomastique, quelques faits sont à noter, précieux parce qu'ils sont datés :

a) Noms propres à suffixe ٱون, fém. ٱونة : *Ḥamdūn* (2 ex.), *Ḥamdūna*; *Dahmūn*; *Rahmūna*; *Wahbūn*; à rapprocher de cette série : *Wardān*.

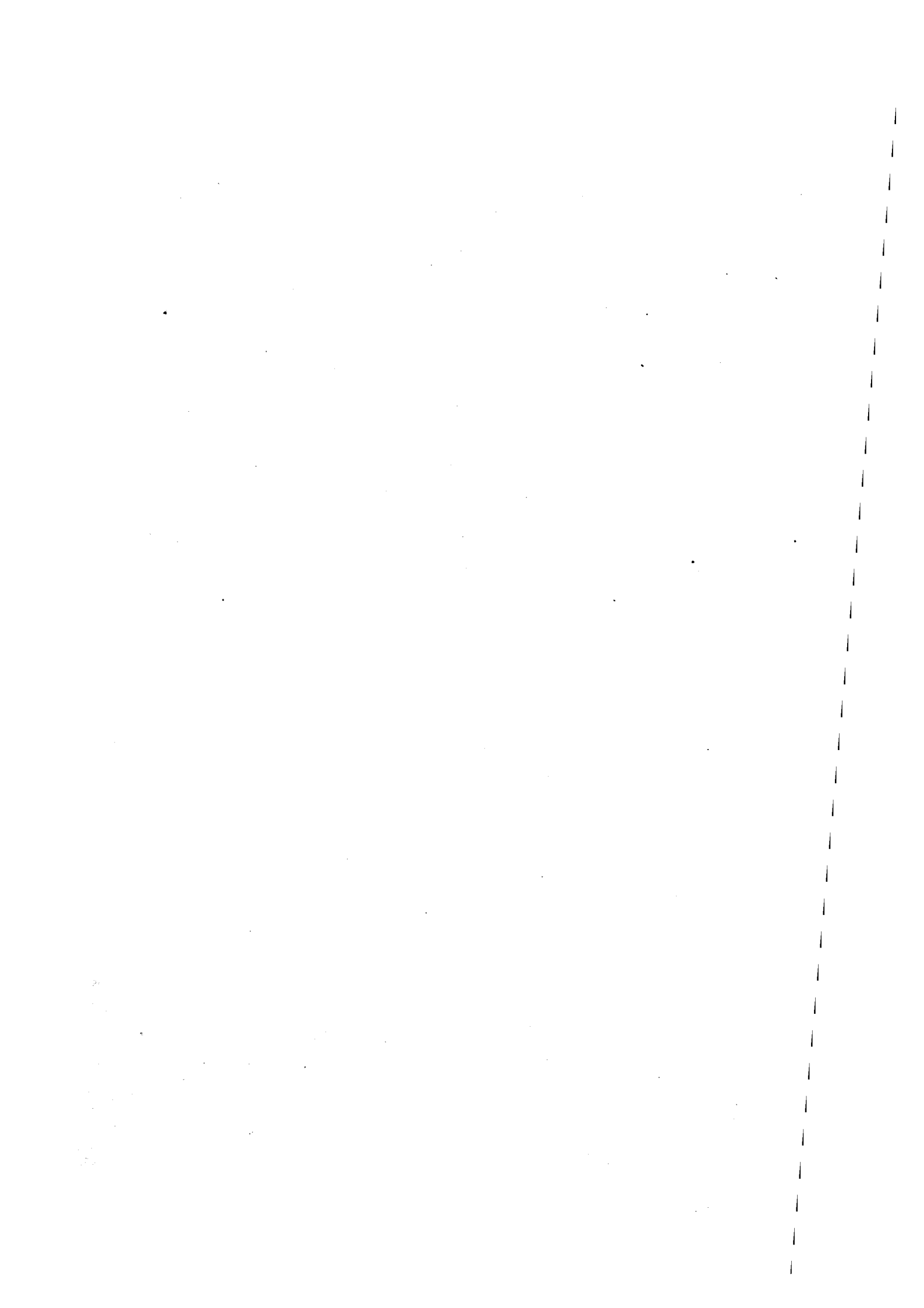
(1) Cf. aussi L. Massignon, *Note sur l'état d'avancement des études archéologiques arabes en Égypte hors du Caire*, in *B. I. F. A. O.*, 1908, t. 6, p. 3 : « Les inscriptions funéraires de la nécropole sud [d'Assouan], signalées depuis longtemps par M. Maspero... La plus grande partie, « soit 461 stèles complètes et 643 fragments », a été transportée en 1896 au Musée du Caire, sous la direction de M. de Morgan et sous le contrôle de Sir W. Garstin, par les soins de M. A. Barsanti. »

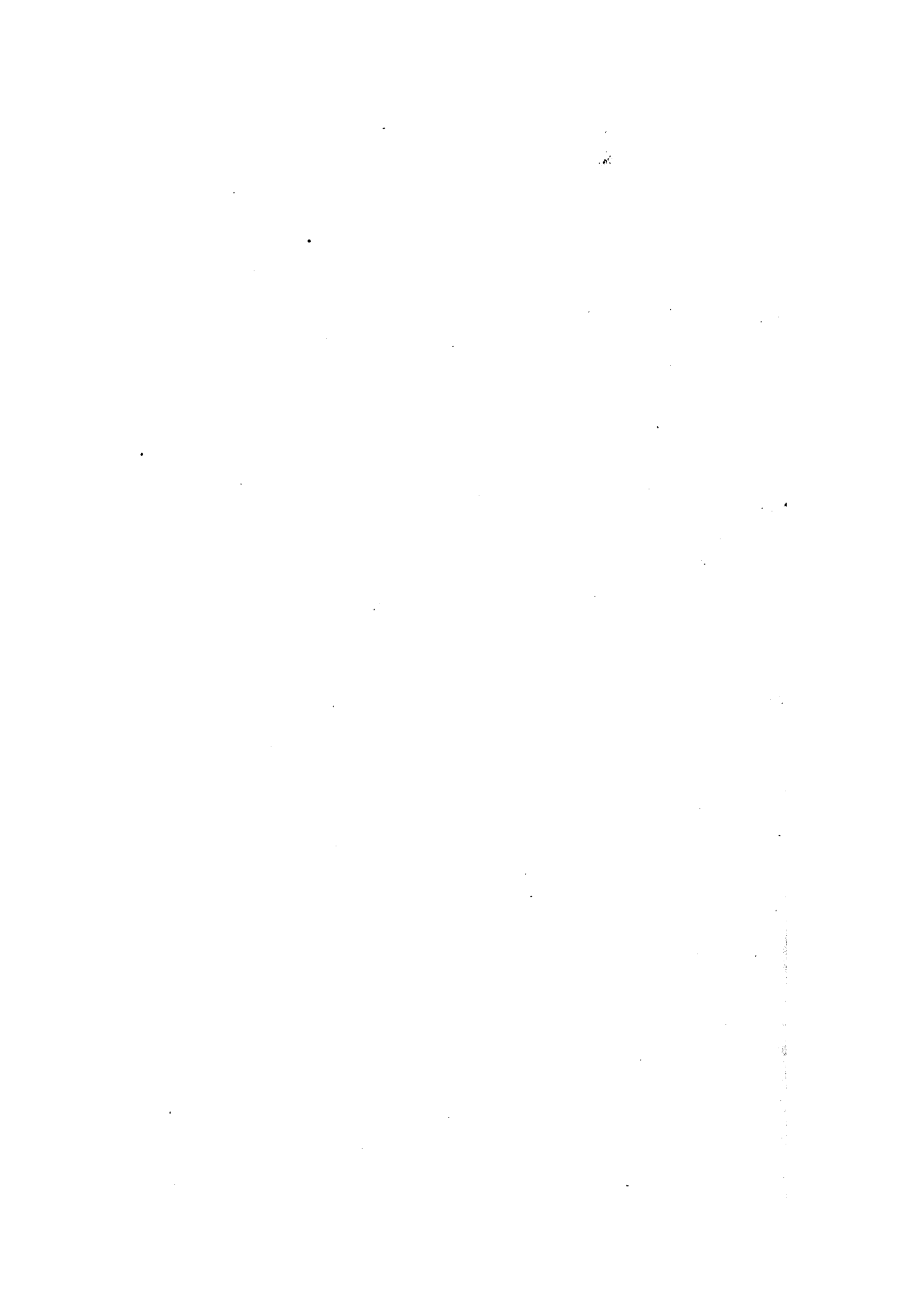
A.-M. GOICHON. — <i>La vie féminine au Mzab</i> (D ^r H.-P.-J. RENAUD).....	109
H. HAWARY et H. RACHED. — <i>Catalogue général du musée arabe du Caire : Stèles funéraires</i> (G. S. COLIN).....	224
E. LÉVI-PROVENÇAL. — <i>L'Espagne musulmane au X^e siècle. Institutions et vie sociale</i> (R. BLACHÈRE).....	220
G. MARÇAIS. — <i>Le costume musulman d'Alger</i> (L. BRUNOT).....	108
MENENDEZ PIDAL. — <i>Orígenes del español, Estado lingüístico de la Penín- sula iberica hasta el siglo XI</i> (G. S. COLIN).....	91
P. TISSERAND. — <i>Essai sur la grammaire Banda</i> (G. MARCY).....	102
I. WOLFENSON. — <i>Tārīḫ al-lujāt as-sāmīya</i> (G. S. COLIN).....	221

Annexe à la fin du fascicule I : إبراز الغوامض اللطيفة في بيان مطبوعات الإيالة الشريفة :

Achévé d'imprimer sur les
presses de l'imprimerie
Française et Orientale
à Chalon-sur-Saône,
le 15 mars 1933. 983







HESPÉRIS

TOME XV

Année 1932.

Fascicule I.

SOMMAIRE

	Pages
Pierre DE CENIVAL. — <i>Le prétendu Evêché de la Kal'a des Beni Hammad.</i>	1
Jeanne JOUIN. — <i>Les thèmes décoratifs des broderies marocaines. Leur caractère et leurs origines</i> (1 fig., 21 pl.).....	11
Robert RICARD. — <i>L'Afrique du Nord dans la "Gazeta de México" (1728-1742)</i>	53
Armand RUHLMANN. — <i>Contribution à la préhistoire sud-marocaine : la Collection Terrasson</i> (6 fig., 7 pl.).....	79
Raymond THOUVENOT. — <i>Une forteresse musulmane sur l'oued Yquem</i> (12 fig.).....	127

* * *

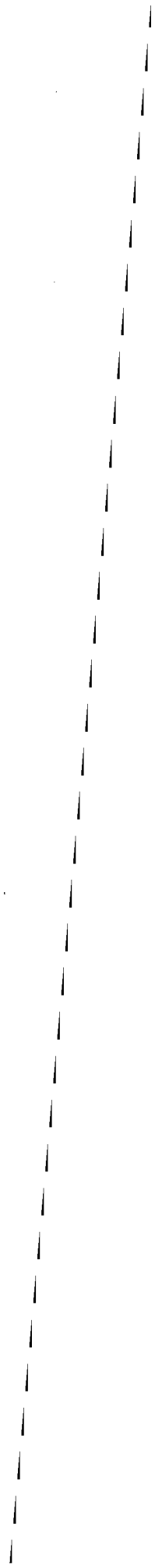
COMMUNICATIONS :

Pierre DE CENIVAL. — <i>La Zaouïa dite de "Berada'a"</i>	137
Robert RICARD. — <i>A propos du langage sifflé des Canaries</i>	140

* * *

BIBLIOGRAPHIE :

César Luis de MONTALBAN y de MAZAS, *Las mazmorras de Tetuán, su limpieza y exploración* (R. THOUVENOT), p. 143. — J. CÉLÉRIER, *Le Maroc* (J. LE MEUR), p. 144. — Ugo MONNERET DE VILLARD, *La Necropoli musulmana di Aswan* (Edm. PAUTY), p. 147. — J. GOULVEN, *Une funèbre tragédie à Fez au XV^e siècle, Revue de Géographie marocaine* (R. RICARD), p. 149. — Olivier LEROY, *Les hommes salamandres. Recherches et réflexions sur l'incombustibilité du corps humain* (R. RICARD), p. 151. — José LÓPEZ, O. F. M., *La Orden franciscana en la asistencia de los cristianos cautivos en Marruecos, ds Semana de Mi-siologia de Barcelona* (R. RICARD), p. 152. — *Letters of John III, King of Portugal, 1521-1527* (R. RICARD), p. 152. — REYNALDO DOS SANTOS, *A Tapeçaria de Tanger* (R. RICARD), p. 153.



LE PRÉTENDU ÉVÊCHÉ DE LA KAL'A DES BENI HAMMAD

Malgré les énergiques moyens de conversion employés par les envahisseurs arabes, le christianisme romain mit, dans le nord de l'Afrique, plusieurs siècles à s'éteindre. Nous n'avons presque aucun détail sur l'histoire de sa lente régression (1). Celle-ci, dans la seconde moitié du XI^e siècle de l'ère chrétienne, atteignit un point critique. Alors qu'à l'arrivée des Arabes, il devait y avoir en Afrique du Nord un peu plus de deux cents évêchés (2), il en restait cinq en 1053 (3) ; mais, en 1076, le siège de Bône (Hipponensis) étant venu à vaquer, il fut impossible de trouver en Afrique les trois évêques nécessaires pour consacrer un nouvel évêque de Bône. L'archevêque de Carthage, nommé Cyriaque, dut envoyer à Rome le prêtre Servand, élu par le clergé et par le peuple, afin que le pape Grégoire VII lui imposât lui-même la consécration épiscopale. Trois lettres de Grégoire VII (4), qui conservent le souvenir de cette affaire, sont les

(1) Mas Latrie prétend à tort (*Traité de paix et de commerce... concernant les relations des Chrétiens avec les Arabes de l'Afrique septentrionale au moyen-âge*. Paris, Plon, 1866, in-4^o, p. 21) qu'au X^e siècle, près de 40 villes d'Afrique du Nord avaient encore des évêques. Il s'appuie sur une liste épiscopale (dite du *Thronus Alexandrinus*) qui est suspecte et qui ne saurait être postérieure au début du VIII^e siècle. Voir la critique qu'en fait le P. Mesnage, *Le Christianisme en Afrique, Déclin et extinction*, Alger, Jourdan. — Paris, Picard, 1915, in-8^o, p. 181-182. On ne peut pas non plus accepter les calculs du P. Mesnage, qui conjecture (*ibid.*, p. 221) qu'il restait une dizaine d'évêchés africains au milieu du XI^e siècle. Les noms de ces évêchés lui sont fournis soit par un texte copte sans autorité publié par Vansleb (Le P.), *Histoire de l'Eglise d'Alexandrie*, Paris, 1677, in-12 (en voir la critique par H. Gelzer, dans *Byzantinische Zeitschrift*, t. II, 1893, p. 80.), soit par de simples hypothèses. Les seuls documents solides sont les lettres citées ci-dessous de Léon IX et de Grégoire VII.

(2) D'après la lettre de Léon IX à Thomas évêque en Afrique, 17 déc. 1053 (dans Mas Latrie, *op. cit.*, *Documents*, p. 1), 205 prélats africains assistaient au concile de Carthage en 534. On peut croire, dit le P. Mesnage (p. 53) que ce concile fut aussi plénier que possible. Entre 534 et l'arrivée des Arabes, il ne se passa aucun événement qui pût modifier de manière importante le nombre des évêques africains.

(3) « ... *audimus quinque vix episcopos superesse in tota Africa...* » Lettre de Léon IX à Thomas évêque en Afrique, 17 déc. 1053, dans Mas Latrie, *op. cit.* *Documents*, p. 1. Ces évêques se nomment Thomas, qui paraît archevêque de Carthage, Pierre et Jean, plus l'évêque de Gummi et un cinquième qui n'est pas mentionné autrement que par les mots « *quinque vix episcopos...* »

(4) On en trouve le texte dans Baronius, *Annales ecclesiastici*, t. XVII, Lucca, 1745, in-fol., p. 440-441 ; et dans Mas Latrie, *op. cit.*, *Documents*, p. 6-8.

derniers documents certains qui attestent l'existence d'un épiscopat africain.

Pourtant les historiens modernes de l'Afrique du Nord admettent comme vérité acquise que le dernier évêché chrétien de l'Afrique du Nord au moyen-âge fut celui de la Kal'a des Beni Hammad et qu'il existait encore en 1114 (1). L'état actuel de la question est ainsi résumé par M. E. F. Gautier : « En 1114, dit Mas Latrie, cité par le général de Beylié, les chrétiens africains et berbères avaient encore à la Kalaa une église dédiée à la Vierge Marie. Leur évêque habitait une maison voisine de l'église. C'est le dernier prélat indigène dont nous puissions constater l'existence. Et ailleurs, le même Mas Latrie, se basant sur des documents conservés dans les archives du Mont Cassin, donne d'autres précisions : « Les princes hammadites accueillirent, à une époque vraisemblablement assez voisine de la fondation de la Kalaa, une colonie nombreuse de chrétiens berbères, parmi les tribus qui vinrent peupler leur capitale ; et ces chrétiens continuèrent à l'habiter longtemps après... la bonne entente existant entre les princes et le Saint-Siège, donnait une entière sécurité à leurs sujets chrétiens ».

J'ai eu la curiosité de rechercher quels étaient ces « documents conservés dans les archives du Mont Cassin », qui fournissent des détails si curieux sur la communauté chrétienne de la Kal'a des Beni Hammad, détails assez inattendus à vrai dire, car aucune autre source ne mentionne l'existence de ce groupe chrétien qui, au début du XII^e siècle, constitue une véritable anomalie dans le monde africain qui l'entoure. Remontant donc à l'ouvrage du général de Beylié (2), fidèlement cité par E. F. Gautier, et du général de Beylié à Mas Latrie, j'ai constaté premièrement que ce dernier ne parlait en aucune manière de « documents d'archives » mais bien de la *Chronique du Mont Cassin*, ouvrage de Pierre Diacre qui, conservé en manuscrit original dans la bibliothèque de l'abbaye,

(1) Cf. Mas Latrie, *op. cit.*, p. 67-68 ; Général de Beylié, *La Kalaa des Beni Hammad*, Leroux, 1909, in-8°, p. 13 et 20 ; G. Yver, article *Kal'at Bani Hammad*, ds. *Encyclopédie de l'Islam*, t. II, p. 720 ; E. F. Gautier, *Les siècles obscurs du Maghreb*, Payot, 1927, p. 348, in-8° ; Mercier, *Hist. de l'Afrique septentrionale*, Leroux, 1888, t. I, p. 394 ; F. Benoît, *L'Afrique méditerranéenne. Algérie, Tunisie, Maroc*. Les Beaux-Arts, 1931, in-4°, p. 35. Le P. Mesnage a parfaitement compris que l'histoire de l'évêché de la Kal'a n'était pas claire, mais n'a pourtant pas cru devoir combattre l'opinion courante. « La chrétienté de Kalaa, écrit-il, possédait une église... et probablement un évêque, car le mot *Khalife*... semble avoir cette signification ». *Op. cit.*, p. 207.

(2) *Op. cit.*, p. 13, note et p. 20.

a été depuis longtemps publié (1); secondement que le texte de Pierre Diacre est la source *unique* citée par Mas Latrie en justification du paragraphe qu'il consacre à l'église et à l'évêché d'el-Kal'a; troisièmement que cette chronique ne dit en aucune manière ce qu'on prétend lui faire dire.

A l'appui de cette dernière affirmation, je crois opportun de publier ici le passage de Pierre Diacre, en y joignant une traduction aussi littérale que possible et en prenant soin d'en souligner les mots essentiels, qui prêtent à discussion.

Hoc etiam anno [1114], cum fratres nostri cœnobii a Sardinia remearent, pyrætæ Saracenorum super eos irruentes, in Africam vinctos duxere. Quod ubi noster abbas agnovit, pretium pro redemptione eorum illuc transmittere studuit; sed hi qui deferebant ventorum vi in Syciliam appulsi sunt. Igitur dum hæc ad notitiam Roggerii magnifici comitis pervenissent, amore sanctissimi patris Benedicti ductus, nuntios suos ad regem civitatis Calamensis, quod (*sic*) a Sarracenis Alchila dicitur, destinavit, quatinus illos ad hoc monasterium redire permetteret, si eius frui amore, si eius pace uti desideraret. Annuit protinus Calamensis rex tantis postulationibus, eosdemque fratres legatis ipsius comitis tradidit; iam enim Azzo huius sancti loci decanus in eadem captione vita decesserat. Qui per

La même année [1114], comme des frères de notre monastère revenaient de Sardaigne, des pirates Sarrasins, tombant sur eux, les emmenèrent captifs en Ifrikiya; ce qu'apprenant, notre abbé se préoccupa d'envoyer là-bas le prix de leur rachat; mais ceux qui le portaient furent poussés en Sicile par la tempête. A cette nouvelle le magnifique comte Roger, par amour de notre très saint père Benoît, envoya ses messagers au roi de la ville de Calama, que les Sarrasins appellent Alchila (2), lui demandant de renvoyer nos frères à ce monastère, s'il désirait vivre en paix et en amitié avec lui. Le roi de Calama consentit à toutes ses demandes et remit les frères aux envoyés du Comte; mais déjà Azzon, doyen de ce saint lieu, était mort en captivité. Nos frères, passant par Africa (3)

(1) En particulier par W. Wattenbach dans *Monumenta Germaniæ historica, Scriptores*, t. VII, Hanovre, 1846, in-fol., p. 786-787. C'est l'édition que nous suivons.

(2) C'est en vertu d'une ressemblance de noms accidentelle que Pierre Diacre identifie El-Kal'a avec Calama = Guelma, ville située dans une région toute différente.

(3) Le nom d'Alchila, dans la *Chronique* de Pierre Diacre, semble désigner tantôt la ville d'Africa (Mahdiya) en Tunisie, tantôt, non pas le continent africain ni même l'Afrique du Nord, mais l'Ifrikiya dans le sens restreint de province de Tunis, que lui donnent un certain nombre d'auteurs musulmans du moyen-âge (Cf. l'article *Mahdiya*, par G. Yver, dans l'*Encyclopédie de l'Islam*). Pour Aboulfeda en particulier, Bougie, Bône, Gafsa sont en dehors de l'Ifrikiya. Le port d'embarquement normal, pour qui venait d'El-Kal'a, était Bougie. Si ce chemin fut suivi par les religieux du Mont Cassin, on ne voit pas quelle raison a Pierre Diacre de remarquer que cette

Africam Syciliam venientes, honorabiliter ab eodem comite suscepti [sunt] atque ad hunc nostrum monasterium retransmissi.

Operæ pretium reor, ea quæ omnipotens Deus ad iam dicti decani declaranda ostendit merita, opusculo præsentī annectere. Hic igitur dum in eadem provincia defunctus fuisset, corpus eius in ecclesia beatæ Mariæ ante altarium sepultum est. Factum est autem in tempestæ noctis silentio, Sarraceni inde transeuntes, dum luna radios suos emitteret, viderunt eum foris iusta hostium basilicæ sedentem, librumque in manu tenentem. Tunc illi obstupefacti, alios Sarracenos clamare cœperunt, dicentes: Currite citius, currite, huc properare studete! nam presbyterum christianorum, qui in isto mense mortuus est, ante hostium ecclesiæ sedentem conspicimus. Hoc igitur reliqui audientes, portas civitatis egressi, illuc tendere festinaverunt. Cumque ad eum appropinquassent, vir Domini inter limen hostiumque basilicæ ingressus, nusquam comparuit.

Quadam vero die mansionarius, ingressus ecclesiam, repperit lampadam, quæ super sepulchrum eius pendebat, ardentem. Tunc iratus, puerum qui ei iugiter in ecclesia serviebat vocavit, eique dixit: Cur

[Mahdiya], vinrent en Sicile, y furent accueillis avec honneur par le Comte et renvoyés à notre monastère.

Je crois qu'il vaut la peine de joindre à mon œuvre le récit de ce que Dieu tout puissant a fait pour proclamer les mérites dudit doyen. Celui-ci donc étant mort en cette province, son corps fut enseveli dans l'église de Notre-Dame, devant l'autel. Il arriva qu'au milieu du silence d'une belle nuit, des Sarrasins passant par là, au clair de lune, virent le doyen assis dehors près de la porte de la basilique, tenant un livre à la main. Stupéfaits, ils se mirent à appeler d'autres Sarrasins disant: « Accourez vite, accourez, dépêchez-vous! Nous avons vu assis devant la porte de l'église le prêtre chrétien qui est mort ce mois-ci. » Les autres, à ces mots, sortirent des portes de la ville et se dépêchèrent de venir. Au moment où ils approchaient de lui, l'homme de Dieu s'engagea sur le seuil de la basilique et disparut en atteignant la porte (1).

Un jour le sacristain (2) entrant dans l'église trouva allumée la lampe suspendue au-dessus du tombeau d'Azzon. En colère, il appela le garçon qui faisait avec lui le service de l'église et lui dit: « Pourquoi as-tu

route passe *per Africam*, c'est-à-dire traverse l'Ifrikiya dans un sens large, ou l'Afrique du Nord. Au contraire, son observation est opportune, si elle indique un itinéraire inhabituel. Il faut en ce cas traduire comme nous le proposons, soit « en passant par Mahdiya », soit « en passant par la Tunisie ». Il est peu probable, en raison de la distance, que les voyageurs aient fait par terre le trajet El-Kal'a-Mahdiya: mais il est possible que le vaisseau qui les avait pris à Bougie soit allé, avant de regagner la Sicile, faire escale à Mahdiya.

(1) Littéralement: « ... s'engagea entre le seuil et la porte de la basilique et disparut ».

(2) D'après Du Cange, le *mansionarius* est le *custos et conservator ædis sacræ*, fonctions exercées depuis par le sacristain.

lampadem accensam reliquisti? Ad quem puer respondit: Ego quando ecclesiam clausi, lucernas omnes extinxi; hanc autem quis accenderit ignoro. Animadvertens autem vir ille quod in re erat, lampadem extinxit, ecclesiam clausit; alioque die ingressus ecclesiam, eam ardentem repperit. Hoc igitur dum saepius fieret, nuntiatum est regi Sarracenorum; qui in re insolita admiratus et putans a christianis ista confingi, destinat Sarracenos qui lampadem extinguerent oleumque inde traherent. Quod dum factum fuisset, alio die ecclesiam ingressi, lampadem lucentem, atque aquam in morem olei ardentem invenerunt. Qui præpete cursu inde egredientes, ad regem venerunt, et cuncta quæ evenerant per ordinem pandunt. Tunc rex lampadem extingui, et Sarracenos die ac nocte ecclesiam custodire præcepit, ne quis christianorum ibidem intraret; qui præceptis eius parentes, ecclesiam custodire cœperunt. Nocte autem adveniente, Sarraceni qui ecclesiam observabant, oculos in cœlum levantes, stellam de cœlo super lampadem ecclesiæ radiantem aspiciunt. Tunc obstupefacti fores ecclesiæ reserant, lampademque lucentem aspiciunt, cursuque celeri ad regis tendentes palatium, seriatim quæ viderant narrare cœperunt. Rex vero suorum talia dum audisset ab ore, dictis derogans fidem, lampadem extingui et ecclesiam sicut prius custodire præcepit; *exurgensque ad domum callifæ, qui ecclesiam luminabat, perrexit. Cumque iam nox advenisset, elevatis in cœlum oculis, vidit stellam super lampadem*

laissé la lampe allumée? » Le garçon répondit: « Quand j'ai fermé l'église, j'ai éteint toutes les lumières; je ne sais pas qui a allumé celle-ci ». L'homme, pressentant ce qui s'était passé, éteignit la lampe et ferma l'église; le lendemain entrant dans l'église il trouva la lampe allumée. Cela arriva plusieurs fois. On en informa le roi des Sarrasins. Celui-ci surpris de ce prodige et soupçonnant une fraude des chrétiens, charge des Sarrasins d'éteindre la lampe et d'en retirer l'huile. Cela fut fait; mais quand ils entrèrent le lendemain dans l'église, ils trouvèrent la lampe allumée et de l'eau brûlant en guise d'huile. Ils sortirent en courant, vinrent trouver le Roi et lui racontèrent dans l'ordre tout ce qui était arrivé. Le Roi fit éteindre la lampe et afin qu'aucun chrétien ne pût entrer dans l'église, il donna ordre qu'elle fût surveillée jour et nuit par des Sarrasins, qui obéissant à ses ordres commencèrent à la garder. A la nuit tombante, les Sarrasins qui surveillaient l'église, levant les yeux au ciel, virent une étoile envoyant des rayons du ciel sur la lampe de l'église. Stupéfaits, ils ouvrent les portes de l'église, voient la lampe allumée et courant en hâte vers le palais du Roi, lui racontent point par point ce qu'ils ont vu. Le Roi, entendant ce récit de la bouche de ses gens, refusa de les croire, ordonna d'éteindre la lampe et de garder l'église comme auparavant, puis *il se leva et alla à la maison du Khalifa qui regardait l'église (luminabat; ou qui dominait l'église, imminebat; ou*

ecclesiae radiantem, eandemque radio suo accendentem; statimque Sarraenos ad ecclesiam mittens, lampadem ardentem reversi nuntiarunt. Tunc rex proponit edictum ut christiani liberam in ecclesiam ingrediendi facultatem haberent.

qui était auprès de l'église, liminabat) (1). La nuit était maintenant venue. Levant les yeux au ciel, il vit l'étoile rayonnante au-dessus de la lampe de l'église et l'allumant d'un rayon. Les Sarrasins envoyés aussitôt à l'église revinrent en annonçant que la lampe était allumée. Alors le Roi publie une décision autorisant les chrétiens à entrer librement dans l'église...

Pour tirer de ce passage, en dehors duquel absolument rien dans la *Chronique* de Pierre Diacre ne se rapporte à la Kal'a des Beni Hammad, un argument prouvant qu'un évêché aurait, au XI^e siècle, existé dans cette ville, il faut de toute nécessité accepter, comme fait Mas Latrie, de traduire le mot *califa* par « évêque ». Le texte cité donne alors : « ... il se leva et alla à la maison de l'évêque, qui regardait, ou joignait, ou dominait l'église », et une suite de déductions ingénieuses permet d'extraire de cette phrase les conclusions indiquées plus haut. Mas Latrie n'est d'ailleurs pas le premier auteur de cette traduction. Elle a été proposée à la fin du XVII^e siècle par le franciscain Antoine Pagi, savant glossateur des *Annales ecclesiastici* de Baronius (2), auquel Mas Latrie se réfère. Or j'estime que la traduction *califa* = *évêque* est un pur et simple contresens. Le *Glossarium* de Du Cange n'en cite aucun exemple (3) et on comprendrait mal à quelles raisons a pu obéir Pagi en donnant au mot *califa* une signification aussi insolite, s'il ne se chargeait lui-même de fournir ses arguments, qui sont peu convaincants : « Angelo de Nucea (4), écrit-il, et Du Cange dans son *Glossaire*, au mot *chalifa*, ont remarqué que le

(1) Pour ces variantes voir *infra*, p. 7-8.

(2) Cf. Baronius, *Annales ecclesiastici... una cum critica historico-chronologica P. Antonii Pagii*, t. XVIII, Lucæ, 1746, in-fol., p. 255. Pagi était mort en 1699. La première édition de son ouvrage est de 1689.

(3) Certains auteurs musulmans, pour expliquer à leurs lecteurs la situation qu'occupe le Pape chez les chrétiens, le désignent par les mots : « Calife des Francs » ou « Calife du Christ ». Cf. Tisserant et Wiet, *Une lettre de l'almohade Murtaqa au pape Innocent IV*, dans *Hespéris*, 1926, p. 40. Mais on ne voit pas que le mot évêque ait jamais été traduit en arabe par le mot *khalifa*. Chez les chrétiens espagnols de langue arabe, le mot évêque est ordinairement traduit par *askuf* (*episcopus*). *Ibid.*, p. 41, note 2.

(4) Angelo de Nucea Massa fut abbé du Mont Cassin, puis archevêque de Rossano. Il mourut en 1691. Il publia à Paris, en 1668, une édition de *Chronica sacri monasterii Casinensis Leonis et Petri*. Cf. Gams, *Series episcoporum*, p. 918 et *Bibl. Générale des écrivains de l'ordre de S. Benoît*, Bouillon, 1777, in-4°, t. I, p. 57.

nom de *califa* a été donné non seulement aux grands prêtres (les Califes), mais aussi à toutes sortes d'autres... Comme il paraît par ce passage de Pierre Diacre que la maison du *califa* « *liminabat* », c'est-à-dire touchait à l'église, il n'est pas vraisemblable qu'il s'agisse ici de la maison d'un important docteur ou prêtre musulman, mais bien plutôt de celle du pasteur ou de l'évêque de l'église chrétienne qui, d'un mot arabe, selon l'usage reçu des Musulmans, était appelé *califa*... ». Cette présomption de vraisemblance est faible. En fait, personne avant Pagi n'avait jamais pensé à traduire *califa* par évêque, ni Du Cange, ni aucun des éditeurs anciens de la *Chronique*, ni plus tard Muratori (1), qui, embarrassés par ce passage de Pierre Diacre et voyant bien qu'on ne pouvait traduire par « *calife* », titre généralement réservé aux successeurs du Prophète par les documents latins qu'ils connaissaient, se sont tirés d'affaire en remarquant que le mot *califa* paraissait avoir désigné toutes sortes de « prêtres » musulmans : « ... *videntur appellasse suos sacerdotes, non modo supremos, sed etiam quosvis*... » (2).

Avant d'essayer de préciser le sens de ce mot *califa*, nous devons faire quelques remarques plus générales sur le passage qui nous occupe. Il s'en faut en effet que le texte en soit clair et bien établi. D'après l'édition Wattenbach, qui reproduit le manuscrit unique du Mont Cassin, nous avons imprimé ci-dessus : « ... *ad domum callifæ, qui ecclesiam luminabat*... » et nous avons traduit « à la maison du Khalifa qui regardait l'église », suivant en cela le sentiment de Wattenbach, qui propose en note : « *qui prospiciebat* » ; mais cette traduction ne va pas sans difficulté. Si l'on voulait traduire littéralement, en tenant compte du relatif masculin, qui se rapporte au mot *califa* et non pas au mot *domus* comme on pourrait l'attendre, et si l'on donnait au mot *luminabat* son sens normal, on obtiendrait : « à la maison du Khalifa, lequel éclairait l'église... » ce qui n'a aucun sens satisfaisant. La traduction *luminabat* = regardait se justifie par le fait que *lumina* signifie « les yeux » dans des textes de la meilleure latinité ; mais les dictionnaires ne donnent pas d'exemple de *luminare* avec le sens de regarder. Des éditions anciennes citées en note par Wattenbach ont essayé de corriger ce texte et donnent : *quæ ecclesiam liminabat*. La correction doit être faite par conjecture, puisque la chroni-

(1) *Rerum italicarum scriptores*, t. IV, Milan, 1723, in-fol., p. 525.

(2) Du Cange, *Glossarium*, t. II, p. 302.

que n'est connue que par un seul manuscrit, qui donne la version *luminabat*. *Liminare* est un verbe de latinité plus que douteuse, que je n'ai trouvé dans aucun dictionnaire classique et dont Du Cange ne propose qu'un exemple incertain avec le sens de visiter. Il faut le supposer forgé d'après *limen*, seuil : et traduire « à la maison du Khalifa qui était à la porte de l'église » : c'est la traduction qu'on a vu ci-dessus proposer par Pagi. Il ne semble pas qu'il y ait lieu d'y attacher d'importance.

Il en est tout autrement d'une autre correction beaucoup plus solidement justifiée, qui fournit un texte infiniment plus plausible. Pierre Diacre, auteur de la *Chronique*, est aussi l'auteur d'un autre ouvrage intitulé : « *Petri Diaconi de ortu et obitu iustorum coenobii Casinensis*, publié pour la première fois en 1832, d'après un manuscrit du Vatican, par le cardinal Angelo Mai, dans *Scriptorum Veterum nova collectio* (Romæ, typis Vaticanis, 1832, in-fol., t. VI, pp. 245-280). Au chapitre LXII de cet ouvrage (p. 279) se trouve une vie d'Azzon, doyen du Mont Cassin, ce même personnage qui, au retour de son voyage en Sardaigne, eut les aventures racontées par la *Chronique* et alla mourir en captivité à la *Ḳal'a* des Beni Ḥammad. Or le texte de cette biographie se trouve identique au texte de la *Chronique*, sauf la variante « ... *ad domum callifæ quæ ecclesiæ imminebat*... » c'est-à-dire : ... à la maison du Khalifa qui dominait l'église : version qui ne soulève aucune difficulté d'interprétation et qui, d'autre part, se trouve entièrement justifiée par la situation des palais de la *Ḳal'a* des Beni Ḥammad, bâtis sur le sommet d'une montagne. Il paraît tout à fait raisonnable de penser que le « *De ortu et obitu iustorum* » reproduit le texte primitif de Pierre Diacre, corrompu par le scribe du manuscrit qui nous a conservé la *Chronique*.

Quel était donc ce personnage appelé *califa*, qui possédait un palais à la *Ḳal'a* en l'année 1114? Il semble qu'on aurait bien des chances de se rapprocher de la vérité, si l'on consentait à donner au mot *califa* son sens le plus ordinaire, celui de « lieutenant », de « représentant » et plus spécialement de représentant du souverain, sens qui est encore courant de nos jours et qui paraît l'avoir été de tout temps en Afrique du Nord et en Espagne (1). La *Ḳal'a* des Beni Ḥammad, fondée en 1007-1008, n'était plus en 1114 la capitale du royaume hammadite. Depuis 483 (1090-1091),

(1) Cf. Dozy, *Supplément aux Dictionnaires arabes*, t. I, p. 397, et Kasimirski, *Dictionnaire*, t. I, p. 623.

El-Manşour avait transporté le siège de son gouvernement à Bougie, fondée par En-Naşir en 1062-1063. Mais les souverains de Bougie continuaient à faire à El-Kal'a des séjours, et c'est au cours d'un de ces séjours que dut avoir lieu l'épisode raconté par la *Chronique*, car le personnage que Pierre Diacre appelle « le roi » (1) ne peut être que le successeur de celui auquel Grégoire VII, en 1076, donnait le titre de « *rex Mauritanix Sitiphensis* ». Il est tout naturel que, depuis que le souverain habitait Bougie, la ville d'El-Kal'a fût administrée par un Khalifa et que ce Khalifa demeurât dans un palais, situé probablement dans l'enceinte des demeures royales. C'est dans ce palais, « *domus callifæ* », que le souverain se transporta pour avoir vue sur l'église des chrétiens située en contrebas. Les détails donnés par la *Chronique* sur l'emplacement de cette église sont absolument conformes à ce que nous savons par ailleurs de la situation faite aux chrétiens dans les villes musulmanes du moyen-âge. Ils étaient généralement installés auprès du palais royal, sous la protection du souverain, dans un quartier séparé de ceux qu'habitaient les musulmans. C'est bien dans cette situation qu'on les trouve à la Kal'a, puisque le palais du Khalifa a vue sur l'église chrétienne et que les musulmans, à l'annonce du prodige, sortent des portes de la ville pour venir aux nouvelles.

Si *califa* veut dire khalifa et non pas évêque, toute l'argumentation de Pagi s'écroule, et avec elle tout ce que Mas Latrie avait cru pouvoir en déduire, touchant la persistance de l'organisation chrétienne en Afrique. Le seul fait qui persiste dans ce naufrage, c'est qu'il y avait en 1114 à la Kal'a une église chrétienne et par conséquent des éléments chrétiens de population : mais on n'en peut même pas conclure qu'il s'agisse de chrétiens indigènes. Des textes attestent que, vers la même époque, il y avait à Marrakech une église et une assez nombreuse population chrétienne, mais composée d'esclaves, de miliciens, de mozarabes déportés d'Espagne (2), sans qu'on puisse y trouver trace de chrétiens indigènes. Nous sommes moins renseignés pour El-Kal'a, mais il est fort probable que l'église qui y fut construite était là aussi destinée aux esclaves et peut-être aux miliciens. Aucun texte ne parle de ces derniers ; mais qu'il y eût habituellement à El-Kal'a des esclaves chrétiens, c'est ce qui est attesté par

(1) C'était, en 1114, El-'Aziz (1104-1121).

(2) Cf. Cenival (P. de), *L'Église chrétienne de Marrakech au XIII^e siècle*, dans *Hespéris*, 1927, p. 72.

le texte même de la *Chronique*, par une lettre dans laquelle Grégoire VII remercie En-Našir de lui en avoir renvoyé quelques-uns (1) et enfin par un passage d'Ibn Ḥammad (2), selon lequel un esclave chrétien nommé Bouniach, au service des Beni Ḥammad, aurait bâti et fortifié la Kāl'a.

Non pas que la présence d'une petite communauté chrétienne indigène à El-Kāl'a en 1114 soit entièrement invraisemblable. Un texte souvent cité d'El-Bekri atteste qu'à Tlemcen, en 1068, se maintenaient les restes d'une population chrétienne. On y voyait une église, encore fréquentée (3). De l'église d'Alger, il ne restait plus alors que des ruines (4), mais il est possible que dans la région orientale, restée indemne du mouvement almoravide, les traditions romaines et chrétiennes se soient un peu mieux et un peu plus longtemps conservées. Au milieu du XII^e siècle, selon El-Idrisi, les habitants de Gafsa parlaient encore, pour la plupart, « la langue latine africaine » (5), et des fouilles faites en Tripolitaine ont révélé des épitaphes en onciales, qui témoignent de la persistance du christianisme et d'une latinité correcte dans cette région, au début du XI^e siècle (6). Mais les lieux cités étaient tous de vieux centres de culture romaine, tandis qu'El-Kāl'a, ville nouvelle bâtie par des Berbères sahariens, n'avait guère de prétexte à devenir un des derniers asiles du christianisme mourant. Nous ne croyons pas qu'elle l'ait été. Du moins paraît-il établi avec certitude qu'on ne saurait tirer aucun argument de la *Chronique du Mont Cassin* et que l'évêché d'El-Kāl'a doit être versé au compte des erreurs historiques. Quant aux chrétiens indigènes, on agira sagement en doutant de leur présence à El-Kāl'a en 1114, jusqu'à ce que la découverte d'un document épigraphique ou archéologique vienne fournir en leur faveur au moins un commencement de preuve.

PIERRE DE CENIVAL.

(1) Lettre de Grégoire VII à En-Našir (1076), dans Mas Latrie, *op. cit.*, *Documents*, p. 7-8. « ... christianos qui apud vos captivi tenebantur, reverentia beati Petri principis apostolorum et amore nostro, dimisisti, alios quoque captivos te dimissurum promisisti ».

(2) Trad. par Cherbonneau, dans *Journal Asiatique*, t. LXI, 1852, p. 491.

(3) El-Bekri, *Description de l'Afrique septentrionale*, trad. Slane, Alger, Jourdan, 1913, in-8°, p. 155-156.

(4) *Ibidem*, p. 136.

(5) El-Idrisi, trad. Dozy et De Goeje, Leyde, 1866, in-8°, p. 112.

(6) Paribeni (Rob.), *Sepolcreto cristiano di Engila presso Suani*, dans *Africa Italiana*, t. I. 1927, p. 75-82.

LES
THÈMES DÉCORATIFS DES BRODERIES MAROCAINES

LEUR CARACTÈRE ET LEURS ORIGINES

PREMIÈRE PARTIE

ETUDE DU DÉCOR

I

LA BRODERIE AU MAROC (1)

En tous temps et en tous lieux la broderie a été le moyen le plus réquemment utilisé par la femme pour rehausser le luxe de son costume et de sa demeure ; aussi, lorsque le Maroc s'ouvrit à nos regards, ne fut-ce point pour nous une surprise de constater qu'un art fameux en Babylone, cher aux fils des Hébreux comme aux dames grecques et romaines, s'y trouvait représenté (2). Il l'était même fort dignement et, aussitôt après l'arrivée des premiers touristes, les rayons des bazars se chargeaient de monceaux de pièces brodées, véritable trésor artistique, si abondant qu'après plus de dix années, il n'est pas encore épuisé (3). Mais, fait digne de remarque, cet art qui donnait de si beaux fruits n'était pas communément répandu dans le pays : il apparaissait comme le privilège de quelques cités, de cités du Nord Marocain, les plus fortement marquées par l'immigration anda-

(1) Qu'il nous soit permis d'exprimer ici notre gratitude à M. H. FOCILLON, Chargé de cours à la Sorbonne, à M. G. MARÇAIS, Professeur à la Faculté des Lettres d'Alger, et à M. H. TERRASSE, Professeur à l'Institut des Hautes Etudes Marocaines, pour le concours qu'ils ont bien voulu nous accorder dans la préparation de ce travail.

(2) M. P. RICARD, Directeur du Service des Arts indigènes au Maroc, a publié, en 1918, un très bel ouvrage sur les broderies marocaines : *Arts marocains, Broderies* (Jourdan, Alger, 1918). Ce recueil des motifs employés par les brodeuses marocaines nous a été d'un inappréciable secours.

(3) On peut voir de très belles collections de broderies marocaines dans les musées d'art musulman d'Alger, de Rabat et de Fez.

louse : Fez, Tétouan, Rabat-Salé, Meknès et Azemmour. Et seules es trois premières, les trois villes *ḥādrīa-s* (essentiellement citadines), qui ont su garder presque intactes les traditions héritées de Grenade et de Cordoue, brodaient encore en 1912 quand nous sommes entrés au Maroc. Ce tableau ne correspond plus à la réalité : aujourd'hui, grâce à la création d'écoles-ouvriers françaises pour les fillettes musulmanes, aux échanges de population enregistrés ces dernières années entre les différents centres du pays, on trouve des brodeuses dans toutes les villes de quelque importance.

Les broderies marocaines ne sont pas uniformes ; chaque foyer artistique a donné naissance à un ou deux types, très nettement différenciés par la technique, le coloris, les dessins, bien qu'apparentés par l'esthétique. A chacun de ces types, on a donné le nom de son pays d'origine ; deux variétés avaient-elles même origine, on a qualifié d'ancienne celle qui ne jouissait plus de la faveur du jour. C'est ainsi que nous distinguerons : *la broderie de Rabat, l'ancienne broderie de Rabat, la broderie de Salé, l'ancienne broderie de Salé, la broderie de Tétouan, la broderie de Tétouan-Chéchaouen* (1), *la broderie de Fez, la broderie de Meknès, la broderie d'Azemmour*. A cette liste, nous ajouterons la broderie appelée '*aleuj*' par les indigènes, originaire de Fez, mais depuis longtemps déjà délaissée des brodeuses *fasiyat*.

II

LES PIÈCES BRODÉES

Les Marocaines conçoivent la broderie comme le moyen de donner un aspect agréable à un objet utile : elles ne lui accordent pas cette valeur purement ornementale que lui concèdent tant de populations, telles celles de l'Europe orientale qui garnissent leurs demeures de panneaux de leur ouvrage comme nous garnissons les nôtres de tableaux. Les pièces uniquement décoratives sont rares au Maroc et d'un usage restreint.

(1) Sur la foi des marchands s'était accréditée l'opinion que les broderies de ce type provenaient toutes de Chéchaouen, petite ville située dans la montagne, à 50 kilomètres au sud de Tétouan. En 1930, au cours d'une mission dont voulut bien me charger M. GOTTELAND, Directeur général de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, je me suis rendue à Chéchaouen. Là, avec le concours des autorités espagnoles, j'ai pu me rendre compte que la broderie dite de Chéchaouen était complètement inconnue à Chéchaouen. Par contre, elle était connue à Tétouan où plusieurs familles en possèdent des exemplaires et où il existe encore trois femmes, brodeuses à gages capables de l'exécuter.

La longue écharpe de Tétouan, la *tenšīfa* (Pl. II, fig. 2), ne sort du coffre qu'à l'occasion des mariages où elle joue le rôle de garniture de glace dans la chambre des jeunes époux ; pendant la « lune de miel » évaluée par les Tétouanais à quarante jours, chaque glace s'orne d'une *tenšīfa* proportionnée à sa grandeur. Le '*arīd*, la classique bande de Tétouan-Chéchaouen (Pl. III, fig. 2) est suspendue, les jours de grande cérémonie, à la planche étagère qui traverse l'alcôve faisant face au lit. En ces mêmes circonstances, les habitants de Rabat, qui aiment le faste, drapent dans l'embrasement des portes de grands rideaux, très chargés de broderies. A Rabat, comme à Tétouan, toutes les familles n'ont pas en leur possession ces ouvrages de luxe qui servent si rarement ; on se les prête entre parents, entre amis, ou bien on les loue.

En dehors des pièces qui viennent d'être énumérées, toutes les broderies marocaines concernent des objets d'un usage courant : garnitures d'ameublement ou accessoires de la toilette féminine.

Les objets d'ameublement dans lesquels intervient la broderie comprennent : l'*izār*, pl. *izūr*, ou rideau de porte, le *mesned*, pl. *msāned*, sorte de traversin qui prend place sur le lit ; la *mḥedda*, pl. *mḥāīd* (1), oreiller pendant les heures de sommeil, dossier, siège ou accoudoir pendant les heures de veille (les grandes *mḥāīd* brodées de Fez sont pourvues en leur milieu d'une bande également brodée dite *ḥāzām el-mḥedda*, ceinture de la *mḥedda*) ; la *gelsa*, napperon carré qui marque sur le divan de la chambre de réception les places d'honneur réservées aux hôtes (usitée seulement à Fez) ; le *telmīṭa* pl. *tlāmeṭ* ou garniture de matelas ; il y a deux sortes de *tlāmeṭ* : l'un est une grande pièce d'étoffe qui enveloppe le matelas supérieur du lit, l'autre une longue bande qui recouvre la tranche du matelas inférieur (2).

Les pièces brodées se rapportant à l'habillement sont : le *merbeṭ*, pl. *mrābeṭ* (3), bande qui sert à attacher au-dessous du genou les sortes de bas-de-chausses que portent dans la rue les femmes de condition ; la

(1) L'ameublement d'une chambre comporte un grand nombre de *mḥāīd* jetés çà et là sur le divan qui encadre la pièce.

(2) Il y a autant de *tlāmeṭ* que de matelas.

(3) Ces bas-de-chausses, tuyaux de cotonnade blanche, garnissent la jambe du genou à la cheville ; leur longueur est d'un mètre au minimum, c'est dire l'effet de plissé tire-bouchon produit. La plupart des femmes de Fez ont aujourd'hui adopté les bas.

tekka, pl. *tkek*, ceinture-coul'sse du pantalon, le *sau*, ou voile de bain, le *mḥerma*, mouchoir, le *derra*, fichu.

Il reste à parler du *mendil*, pl. *mnâdel*; ce terme qui littéralement signifie « essuie-mains » désigne aussi un « dessus de plateau », un « voile d'enfant », une « nappe » servant à envelopper les vêtements de rechange de l'élégante qui se rend au ḥammâm ou le « caftan » que le fiancé envoie à sa fiancée, un petit « tapis » que l'on étend sur les genoux de la mariée pendant l'imposante cérémonie du ḥenné (1)... Le *mendil* est carré ou rectangulaire et de dimensions très variables suivant ses usages.

Les objets qui viennent d'être nommés n'existent pas tous dans chaque type de broderie : ainsi la broderie de *Tétouan* ne s'applique qu'aux objets d'ameublement ; les broderies d'*Azemmour* se présentent uniquement sous la forme de bandes larges de 10 à 40 cent, longues d'environ deux mètres ; ces bandes étaient employées comme devant de matelas, garnitures de rideaux ou de coussins. En fait de broderies de Tétouan-Chéchaouen et en dehors du *'arîd* (2), il n'existe que le dessus de lit, qui représente une adaptation secondaire et décadente du modèle du *'arîd*. La brodeuse marocaine ne perd pas de vue que l'objet de son travail a une fin précise. Le décor est un serviteur, non un maître ; il ne nuit jamais à la fonction de l'objet et souvent il la sert ; massé à la partie inférieure des rideaux, il n'intercepte pas le jour et assure une meilleure retombée du voile ; disposé sur le pourtour des serviettes, il ne nuit point à leur commodité et renforce la solidité des lisières et des angles ; placé aux extrémités des ceintures, il n'entrave pas leur souplesse et donne de la tenue aux pans... mais, sur les dessus et devant de matelas, ne pouvant gêner, il ne craint pas de s'étendre et le jeu de fond est alors le parti-pris adopté. Logique et judicieux, le décor des broderies marocaines offre cet autre trait : il accuse les formes ; c'est ce qu'attestent l'emploi si fréquent des bordures soulignant les contours comme le choix des procédés faisant ressortir les caractéristiques des surfaces ; s'agit-il de meubler un carré ; des droites joignent le milieu des côtés ; des diagonales relient les angles ; au centre une vive tache s'épanouit, un losange s'inscrit dans les limites du tissu, un bouquet se loge dans chaque angle ; ces dispositions mettent évidemment en valeur

(1) Quelques heures avant qu'elle ne se rende dans la maison de son époux, on décore au henné les mains et les pieds de la mariée, revêtue pour cette cérémonie de ses plus beaux atours.

(2) Voir ci-dessus, p. 4.

le mérite esthétique du carré, la parfaite égalité de ses côtés. L'ornementation des rectangles met en relief la disparité des deux dimensions, longueur et largeur : ou bien elle n'affecte que les petits côtés (coussins, essuie-mains ; ou bien, si elle s'applique à l'ensemble du pourtour, c'est en empruntant des motifs différents et d'inégales proportions pour les grands et les petits côtés.

Asservissement du décor au rôle pratique de l'objet, affirmation de la forme, ces deux principes dont s'inspirent les brodeuses marocaines nous sont familiers. Ils caractérisent la méthode décorative de l'Occident et s'opposent entièrement à l'esprit de la décoration architecturale du Maroc, décor de surface qui juxtapose jeu de fond à jeu de fond, tapisse les murailles, enveloppe le monument d'un voile fleuri comme pour en cacher la structure, en dissimuler la silhouette et rendre impossible l'appréciation précise de la portion qu'il a volée à l'espace.

III

LA TECHNIQUE

On ne trouve au Maroc aucune trace de ce respect professé par tant de peuples pour le lin. Il ressort de l'examen des broderies marocaines que très tôt, le coton a complètement évincé la toile dans la confection du trousseau domestique. Les travaux exécutés sur toile sont rares et tous anciens. Les Marocaines, d'ailleurs, ne savent pas apprécier la valeur des tissus de lingerie : on voit des ouvrages de patience exécutés sur des cotonnades de dernière qualité ; l'aberration va même plus loin, car l'on passera facilement des mois et des mois à décorer un rideau ou un coussin composé d'un assemblage invraisemblable de morceaux de toutes dimensions réunis par une vulgaire couture à la machine.

Une mousseline unie ou à pois forme le support habituel des broderies de Meknès.

Les tissus précieux, soie ou satin, ne sont employés que dans la broderie de Tétouan.

Le travail, dans les vieux modèles, utilise la soie, le lin ou le coton : le brin y est employé simple. Les brodeuses modernes se servent uniquement d'une soie floche, importée dans le pays à l'état brut, puis teintée et travaillée par les artisans indigènes. Le brin est rarement employé

simple ; à Rabat, on lui adjoint un autre brin dédoublé ; la broderie de Rabat comporte d'ailleurs un fil de fort calibre. A Fez, dans les travaux à façon, avec une technique qui exigerait la finesse des matériaux, le brin est triplé ou quadruplé... Ce lamentable procédé découle de mode de rétribution adopté : le salaire est proportionné à la quantité de soie employée ; le tissu est pesé avant et après le travail. L'intérêt de l'ouvrière, qui exécute un ouvrage de longue haleine, la porte donc à multiplier la grosseur de l'aiguille. Plus la *ma'allema* (1) a de talent, plus elle se montre exigeante (2) et plus son travail devient lourd et grossier. L'intérêt artistique du pays exigerait que l'on s'employât à modifier ce statut, d'autant plus qu'à Fez l'ouvrière à façon enseigne souvent aussi la broderie aux fillettes.

Points. — Dans son ouvrage sur les « Broderies Marocaines », M. P. Ricard a donné une démonstration très étendue et remarquablement précise de la technique des différents points employés au Maroc dans les divers genres de broderies ; de nombreuses figures aident encore, si besoin est, à la clarté du texte et tout exposé sur ce sujet ne pourrait être qu'une redite. Je me contenterai donc de citer brièvement les points caractéristiques de chaque type.

Le point de croix est utilisé, mais toujours isolé, dans les broderies de Salé et d'Azemmour, qui, pour le remplissage des masses et le tracé des lignes, emploient le point natté (dit point de vannerie), aussi simple et plus courant.

Les plus anciennes broderies de Salé sont exécutées au point de trait et au point de trait quadrillé à double face ; dans certaines pièces le fil auquel on a laissé, sur l'endroit, du jeu, forme des bouclettes ; ce genre de travail est depuis longtemps abandonné.

La broderie de Fez se caractérise par un très joli point de trait à double face dont l'exécution, qui au premier abord paraît diabolique, est en réalité assez simple ; c'est à quelques détails près, dans la marche suivie pour les divers allers et retours, le point connu sous le nom de point triangulaire turc à double face (3).

(1) Ce nom désigne soit une ouvrière à gages, soit une maîtresse d'ouvrage.

(2) Certaines ouvrières posent comme condition avant d'accepter un travail, que le brin de soie sera triplé ou quadruplé ou même davantage.

(3) Voir DILLMONT, *Ouvrages de Dames*, p. 97.

Tous les points jusqu'alors énumérés se rencontrent dans la très éclectique broderie de Meknès ; le point de Fez s'y montre toutefois beaucoup plus fréquemment que les autres, mais sous une forme abâtardie, les brodeuses meknasiyat négligeant de compter scrupuleusement les fils du tissu comme l'exigerait la technique.

L'intérieur des motifs dans la broderie '*aleuj* est entièrement recouvert d'un petit point de remplissage oblique et empiétant dont la pratique est depuis longtemps oubliée au Maroc.

La broderie moderne de Rabat se fait au point plat ; dans l'ancienne variété, on trouve un grand point plat festonné et un large point natté réservé à l'arête des motifs ; les contours sont garnis d'un picot.

La technique des broderies de Tétouan exige des dessins d'assez grande dimension : elle présente de véritables petits jeux de fond, juxtaposition des petits carrés au point plat et jette, sur une surface préalablement couverte de grands lancés, quelques fils transversaux retenus par des points d'arrêt de distance en distance (1).

Cette énumération ne comporte que les points fondamentaux de chaque style à côté desquels on trouve en effet quelques points accessoires, tels le point de piqûre un peu partout, le point-plume à Salé, le point étoilé à Fez, etc... Ces derniers points ne sont pas d'un emploi constant ; s'ils apparaissent, c'est avec un rôle très secondaire et sans influencer sur le caractère de l'ensemble.

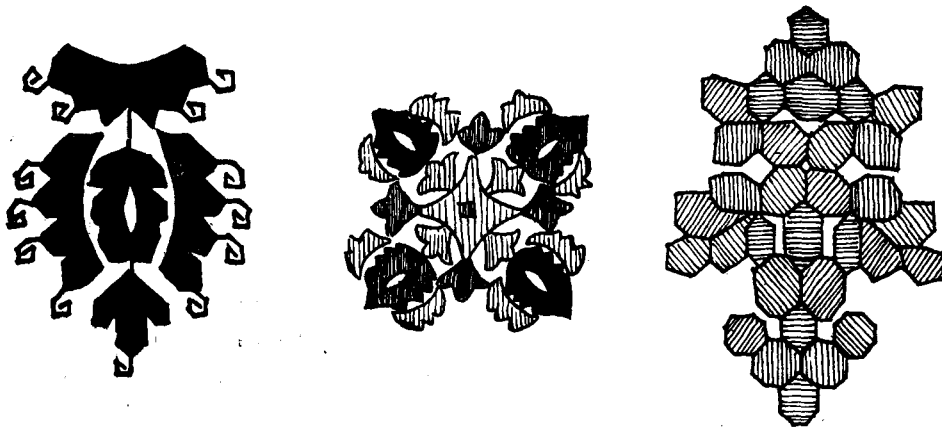
Le parti généralement adopté est celui qui consiste à broder l'intérieur des motifs qui se détachent donc légèrement en relief et colorés sur le fond nu. A ce point de vue, comme à d'autres d'ailleurs, les broderies d'Azemmour et de Tétouan-Chéchaouen forment deux groupes *aberrants*. Dans les premières, le travail s'exerce sur le fond et les dessins sont réservés dans le blanc du tissu ; les secondes rejoignent les ouvrages de tapisserie, la soie recouvre entièrement le support, les parties unies sont travaillées en jeu de fond, la file des points nattés s'enroule en grecque dessinant des sortes de petits casiers (2) ; les broderies de Tétouan-Chéchaouen (les plus vieilles pièces mises à part) sont rehaussées d'applique de velours brodé d'or, tendues sur une âme de cuir (3).

(1) Voir DILLMONT, p. 32. Ce point très employé dans la broderie algérienne est appelé, à Alger, *meferha*, matelassé.

(2) Chaque casier porte le nom de *bit* (maison, chambre).

(3) Ces appliques étaient l'œuvre des femmes israélites.

On peut remarquer, en suivant la nomenclature des points, que la majorité des broderies marocaines se rangent dans la catégorie des ouvrages à fils comptés ; trois variétés seulement demandent un tracé préalable du dessin : ce sont les broderies de Rabat, de Tétouan, et la broderie 'aleuj. Cette constatation n'est pas pour nous surprendre : le procédé des fils comptés est de beaucoup le plus employé dans les broderies populaires ; il permet à de mauvaises couturières de faire d'excellentes brodeuses et ses exigences répondent absolument aux aptitudes des Marocaines. Il demande de l'attention, une bonne vue, de la mémoire, une patience infinie et de longs loisirs. Ajoutez à cela des matériaux appropriés et la parfaite réussite



est assurée dans tous les cas, quelle que soit l'adresse native de l'ouvrière. Dans les broderies à double face, telle celle de Fez, la difficulté existe « une fois » pour chaque motif : il s'agit de combiner la marche que devra suivre l'aiguille, afin que les fils laissés en blanc à l'aller soient recouverts au retour sans manœuvre inutile ; la bonne voie étant trouvée, ou apprise, le travail devient complètement machinal.

La façon des broderies exécutées d'après tracé, sans tenir compte des fils du tissu, est beaucoup plus rapide, mais aussi plus délicate. L'éducation de l'œil et de la main sont nécessaires pour parvenir à donner aux points la dimension et l'écartement convenables, l'égalité, la bonne tension. Pour atteindre d'ailleurs la perfection en cette matière, la pratique même ne suffit pas, il faut y joindre la finesse naturelle du doigté.

Quiconque a tant soit peu tenu l'aiguille sait que les broderies à fils

comptés s'élaborent d'après un modèle brodé ou dessiné sur papier quadrillé. Dans la société des brodeuses, comme dans toute société, l'innovation est l'exception, la répétition, la règle. Les modèles sur papier quadrillé étaient inconnus au Maroc, avant l'intervention française ; seuls les modèles échantillonnés sur toile avaient cours. Certains motifs, depuis longtemps tombés en désuétude, ne nous sont attestés que par de vieux modèles.

Quant à la préparation des broderies d'après tracé, il est possible, sans que l'on puisse rien affirmer à cet égard, que le procédé du tampon à décalquer ait été employé dans le *'aleuj* (1).

Dans les broderies de Rabat et de Tétouan, le dessin est exécuté au crayon, directement sur l'étoffe, par les brodeuses de profession auxquelles l'on donne pour ce soin une légère rétribution. Celles de Tétouan s'aident de patrons dont elles possèdent une collection ; les *ma'Allemât* de Rabat, plus désinvoltes, dessinent à main levée, d'un trait vigoureux et énergique, ce que leur dicte leur imagination, imagination d'ailleurs très disciplinée, par le style établi ; un carton posé sur les genoux de l'artiste, un crayon plutôt mal que bien aiguisé, forment tout l'appareil de l'opération menée rapidement sans hésitation ni retouches. Bienfait de l'ignorance de la gomme ! le résultat, même dans les compositions symétriques, est en général satisfaisant.

Les brodeuses de Fez font usage du métier, cadre de bois extensible, monté sur quatre pieds (Pl. I, fig. 1) ; celles de Tétouan et de Rabat s'aident d'un coussin sur lequel le tissu est soigneusement tendu au moyen d'épingles ou de faux-fils. (Pl. I, fig. 2).

La broderie, au Maroc, est un art familial. Broder est la principale distraction des femmes et jeunes filles aisées qui peuvent se décharger sur les esclaves ou les domestiques des soins du ménage. Il y a aussi des brodeuses à façon qui travaillent chez elles sur commande. Les matériaux, soie et tissu, leur sont fournis ; elles ne donnent que leur travail rétribué proportionnellement au poids de la soie employée (2). Les fillettes appren-

(1) En tous cas, l'idée n'en est pas nouvelle à Fez ; les dames de Fez qui trouvent élégant aujourd'hui d'imiter les broderies européennes, se servent souvent pour le décalque d'un tampon (*tâba'*) de fabrication domestique, façonné avec un mélange de cendre et de cire ; le dessin est tracé au stylet (Je dois tous les renseignements que j'ai pu recueillir à Fez à l'obligeance de M^{me} Boudis, Inspectrice des Arts indigènes, qui voudra bien trouver ici l'expression de mes meilleurs remerciements).

(2) A Fez, 20 fr. l'*ouqia* ; à Rabat, 10 fr. L'exécution de la broderie de Fez demande beaucoup plus de temps que celle de Rabat.

ment parfois à broder près de leur mère ou de leur sœur aînée, mais généralement elles vont chez la maîtresse de broderie, *ma'allema*. L'apprentissage est gratuit à Fez et à Tétouan, mais le travail de l'enfant reste acquis à la *ma'allema*; celle-ci travaille pour la clientèle, aussi n'accepte-t-elle qu'un nombre restreint d'apprenties (dix au maximum), afin de pouvoir diriger et surveiller l'exécution des travaux; le *dar el-ma'allema*, la maison de la *ma'allema* à Fez et à Tétouan est donc un véritable petit atelier. A Rabat c'est une école payante; la *ma'allema* accepte autant d'enfants qu'en peut contenir la chambre où elle les réunit; dès qu'elles commencent à tenir convenablement l'aiguille, les fillettes entreprennent de petits ouvrages pour elles ou leur famille.

IV

LES ÉLÉMENTS DU DÉCOR

Le Marocain n'a jamais considéré le monde comme un spectacle; s'il aime la fleur, c'est pour son parfum plus que pour sa beauté; s'il cherche l'arbre, c'est pour son ombre bien plus que pour le charme dont il revêt le paysage. Comme l'on doit s'y attendre, l'imitation de la nature est complètement absente de ses manifestations artistiques et lorsqu'on y rencontre des représentations figurées même très stylisées, l'on peut même, *a priori*, parler d'influences étrangères.

Les brodeuses ne font pas exception à la règle, elles ne cherchent pas à copier la nature; leur décor est uniquement composé d'éléments abstraits ou dérivés.

Éléments abstraits. — Ils forment le principal fondement de l'ornementation des broderies marocaines et les pièces de Tétouan-Chéchaouen n'en comportent souvent pas d'autres. Quelques mots suffisent à caractériser la géométrie des brodeuses: c'est une géométrie rectiligne, simple, lisible, peu accueillante à la courbe (si chère aux autres branches de l'industrie artistique urbaine), ennemie de l'entrelacs (caractéristique de l'art mauresque). Cette géométrie sans grande originalité présente des motifs courants: croix, étoiles, croisillons, X, S couchés dans des encadrements polygonaux; des chevrons, des dentelures. L'emploi presque exclusif de la ligne

brisée, du losange et de l'étoile donne à la broderie de Fez une allure un peu dure, mais gaie et animée; l'hexagone allongé, qui obtient la faveur à Salé, apporte une note plus calme; le carré contrarié n'apparaît qu'à Tétouan-Chéchaouen. Le décor épigraphique qui tient une si grande place dans toutes les manifestations de l'art musulman, ne se montre que dans quelques exemplaires de Tétouan-Chéchaouen et bien parcimonieusement.

Éléments dérivés de figures animées. — La représentation d'êtres vivants, même très stylisés, comme ceux que nous offrent les broderies d'Azemmouï (Pl. XIX), constitue au Maroc une véritable anomalie. Ces broderies, dont nous n'avons d'ailleurs que quelques spécimens, tous anciens, étaient vraisemblablement l'œuvre des femmes israélites.

Une première composition porte comme motif essentiel deux oiseaux aux ailes éployées, affrontés de part et d'autre d'un vase en forme de calice garni de trois fleurons. Ce motif alterne dans la frise soit avec une vague arborescence très stylisée, soit avec un personnage féminin, bras écartés, jupe ballonnée, étrange phénomène d'humanité; un petit peuple d'oiseaux, de quadrupèdes, peut envahir les vides du décor, une croix s'étaler sur les parois du calice.

Une seconde composition montre un dragon à la fois hiératique et sinueux, la tête tournée vers l'arrière-train, la gueule ouverte, la langue violemment projetée en avant comme une flamme, adossé à un arbre coudé.

Éléments dérivés de la végétation. — Tout aussi fréquents que les éléments géométriques dans le décor des broderies marocaines, ils revêtent un aspect plus original et accusent plus vivement l'individualité de chaque type. Une plante ne se développe pas de la même manière sur un rideau de Tétouan, de Fez, de Salé ou de Rabat. Comme le réel, le conventionnel a ses lois très strictes.

Sur les soies de Tétouan s'épanouit une flore estivale en pleine vigueur, riche, nourrie, luxuriante, caractérisée par de larges fleurs, aux contours lobés, aplaties comme dans un herbier, de vigoureux boulons ovales enchâssés dans des efflorescences dentelées, des petits bourgeons trilobés, des feuilles déchiquetées, d'autres étroites et allongées en forme de scies ou cintrées en manière de croissants, de rares tiges courtes et grasses.

(Pl. IV et XVI). Tous ces éléments se juxtaposent, s'enchâssent, se courent, se soutiennent, s'étagent les uns sur les autres en des combinaisons qui défient tout ce que nous savons des lois de l'équilibre ; ils suffisent à toutes les exigences du décor qui ne fait que des emprunts très rares et toujours insignifiants à l'ornementation abstraite. Aux extrémités des *tnâsef*, fleurs et feuilles s'agencent en un échafaudage compact surmonté d'un dôme qui éveille l'idée d'une architecture puérile et charmante ; le schéma du rameau fleuri incliné est utilisé dans les frises, celui de la guirlande dans les bordures ; les bouquets se répètent en semis ; enfin, comme au Maroc le géométrique n'abdique jamais totalement, on voit, dans certains jeux de fond (Pl. 1V), la floraison dessiner des figures régulières.

Un amas feuillu, opaque, tel est l'aspect sous lequel se présente la végétation dans les broderies de Rabat ; son élément est une feuille lisse, de petite dimension, plate, d'un ovale plus ou moins allongé, parfois courbée en forme de crosse. Dans le jeu de cet élément uniforme réside tout le secret du décor : groupées suivant un plan rayonnant, disposées en éventail ou bien réparties de part et d'autre d'un axe vertical, les petites feuilles composent des palmettes plus ou moins compliquées (Pl. V, VI, VII) ; enchâssés les uns dans les autres des éléments jumeaux dessinent comme des chapelets de cœurs. De la juxtaposition des ces divers groupements naissent les grands motifs qui figurent le plus généralement de larges feuilles lancéolées, des losanges, des bouquets. L'ordonnance en chevrons et losanges apparaît dans les bordures ou jeux de fond ; les lignes régulières sont alors formées, soit par un léger filet uni, soit à l'aide d'une enfilade de feuilles jumelées ; des palmettes s'inscrivent dans les vides.

Les épanouissements floraux de Tétouan nous rappellent l'été, les amoncellements foliacés de Rabat, l'automne ; c'est le printemps qu'évoque en nos esprits la végétation du décor de Fez avec ses feuilles étoilées, ses efflorescences barbelées, ses branches tréflées, son léger feuillage (Pl. VIII, IX, XIII, XIV). Le sens de la ligne dirige cette floraison grêle dont presque tous les éléments se résolvent en figures régulières ; les fleurs sont des étoiles ou de délicats losanges, les branches dessinent des chevrons (Pl. XVIII), les feuilles, des polygones symétriques, Maints épanouissements ne sont qu'une pure et simple combinaison de signes géométriques (Pl. XIII). Les données de la nature n'entrent pas plus en ligne de

compte dans la disposition des éléments que dans leur conformation ; fleurs et feuilles, ou ce qui en tient lieu, se développent aussi bien sur le parcours de la tige qu'en son extrémité. Les rameaux rectilignes, répartis symétriquement deux à deux, en éventail, de chaque côté de la tige, représentent la tendance la plus marquée de la végétation fassia ; mais on y trouve aussi des branches incurvées du plus bel effet ; seulement, nous pouvons constater que ces branches ne sont point à Fez dans leur champ naturel puisque, en se développant, le fleuron qui les porte se charge de rameaux rectilignes et ascendants (Pl. XIII). Elles se rattachent évidemment à un motif traditionnel, vraisemblablement la fleur de lys ou le fleuron fait de deux palmes.

Ce monde végétal dont nous venons d'analyser les éléments essentiels se présente sous la forme d'arbustes alignés, de bouquets d'angle, de rinceaux chevronnés, de fleurons isolés dans des encadrements réguliers. Enfin, si la nature à Fez est géométrique, en revanche la géométrie fleuronne et des éléments feuillus se mêlent aux motifs abstraits. La structure des gros bouquets d'angle notamment mérite considération. Un gros bouquet est une mosaïque de petits bouquets aériens et charmants juxtaposés. La formule me semble tout à fait représentative de la mignardise qui caractérise le décor fassi (Pl. XIV).

La matière florale des nappes, dites *mnâdel et-mjâmer* (1), qui n'existent qu'en petit nombre et datent du second tiers du XIX^e siècle, appartient à une toute autre espèce. Ses thèmes floraux sont très visiblement apparentés à ceux des broderies de Tétouan, mais ils sont plus amenuisés et d'un dessin plus pur. Leur disposition est très différente. Au lieu de naître les unes des autres dans des combinaisons touffues comme à Tétouan, fleurs et feuilles, sont montées sur des tiges longues et minces comme des fils (Pl. IX et XIV), sur lesquelles l'étoile à huit pointes, si chère aux brodeuses fassiat, çà et là s'épanouit.

C'est cette étoile que nous retrouvons déguisée en fleuron, dans la broderie *'aleuj* (Pl. XIX et XX). Cette variété de broderie, d'un style très spécial qui rappelle le travail du bois, révèle à l'analyse des attaches très profondes, d'un côté avec la broderie classique de Fez, de l'autre avec

(1) « Nappes des braseros ». Ces nappes, carrés de 1 m. de côté servaient à faire d'élégants paquets de vêtements. Ce sont les bouquets qui l'ornent que les brodeuses assimilent à des braseros.

la broderie de Tétouan et celle des *mnâdel el-mjâmer*. Cette seconde parenté, la plus accusée dans le décor floral, est attestée par les contours des motifs découpés en dents de scie, l'emploi de la feuille trilobée, de l'efflorescence cintrée et, enfin, de fleurs rosacées qui sont des répliques, ou des variantes, de celles que l'on voit au centre des *mnâdel*. La broderie '*aleuj*' offre un bel exemple de géométrisation très poussée de larges masses florales. Dans les plus anciens modèles on trouve quelques compositions plus souples, telle la frise représentée Pl. XIX, a.

La frise arborescente de Meknès est sœur de celle de Fez. Ce qu'elle apporte d'inédit se résume en petits rameaux filiformes nichés à l'extrémité des feuilles (Pl. IX); mais la seconde aime le vide, la première en a horreur; cette divergence suffit à faire disparaître, dans bien des cas, tout air de famille: les arbrisseaux forment des alignements plus serrés; les rameaux latéraux s'écourtent ou disparaissent; les feuilles trapues s'élèvent directement du tronc; les vides qui éclairaient les masses s'évanouissent, le dessin, si net à Fez, devient souvent illisible à Meknès. Les bouquets d'angles, toujours inscrits dans un carré et très touffus, présentent des développements courbés en forme de V, très caractéristiques, que l'on rencontre aussi dans certains motifs similaires de Salé. L'œillet est reconnaissable dans le décor (Pl. IX et XIV).

L'ornementation végétale des broderies de Salé (Pl. XI, XII, XVI) ne peut se définir d'un mot comme celle des broderies de Tétouan, de Fez et de Rabat. Les éléments sont de nature diverse et leur traitement n'est pas uniforme; modérément stylisés dans certaines compositions, ils le sont dans d'autres à l'extrême. Dans le premier cas leur identification est possible et nous retrouvons des thèmes bien connus de l'art décoratif: la fleur de lys en fleuron (déjà vue à Fez), le vieux cyprès si cher à l'art persan, la branche fleurie dans un vase, la tulipe (Pl. XI), l'œillet (déjà vu à Meknès), l'arborescence en arêtes de poisson. Dans le motif qui va de pair avec la tulipe et dans lequel on s'accorde généralement à reconnaître une gerbe, je verrais plutôt un lampadaire (Pl. XI, b).

On retrouve ces divers motifs, de plus en plus stylisés, à la base de toutes les combinaisons. Si le décor apparaît varié, c'est par suite de la diversité des procédés de stylisation mis en œuvre; les principaux sont: le déplacement réciproque des organes dans un même motif, l'échange d'organes entre motifs, le cloisonnement des figures, la géométrisation

des formes, le banissement des vides, l'emploi de portions de bandeaux géométriques usités comme bordures en substitution à certaines parties d'un motif. La planche XVI donne un tableau de diverses transformations subies par le couple lampadaire-tulipe, sujet préféré des brodeuses ; sur le modèle de la planche III, b, on voit une métamorphose de cette composition, une autre Pl. XXXIII. Nous retrouvons la fleur de lys en fleuron et la silhouette fuselée du cyprès dans l'ancienne broderie au point de trait ; la cime élancée de l'arbre y est parfois pourvue d'appendices extravagants. La feuille qui se détache du sommet de l'arborescence (Pl. XII, b) et en rompt la rigoureuse symétrie n'est pas sans causer quelque surprise. L'effet est voulu et n'a point pour cause une négligence de l'ouvrière puisque l'irrégularité se répète dans la frise ; ne serait-il pas dû à l'imitation de la palmette asymétrique qui forme le principal élément du décor d'un bon nombre de tapis et de tissus persans ?

A côté des représentations étudiées plus haut, les broderies d'Azemmour offrent de larges rinceaux, très stylisés (Pl. III, b), éperonnés de bourgeonnements agressifs et revêtus d'un semis de figures géométriques qui achèvent de les éloigner de tout rapprochement avec la nature. Les fleurons à culot qui se développent sur le parcours de la tige, s'ils accentuent encore le caractère conventionnel du motif, permettent au moins de le rattacher à une famille bien connue : celle des rinceaux Renaissance. Les fleurons qui se répètent hiératiquement en bordure des grandes frises ont un caractère très décoratif.

Les marchands de Rabat vous offrent parfois de longs bandeaux brodés (1) qu'ils disent originaires de leur ville et sur lesquels on reconnaît le rinceau d'Azemmour, mais simplifié, amputé de ses développements secondaires et entièrement recouvert de points lancés ; aussi, le fond étant matelassé suivant la technique d'Azemmour, le dessin ne se déclare-t-il qu'à travers les reflets de la soie.

Les fleurons des anciennes broderies de Rabat, lourds, trapus, soudés en leurs assises, qu'ils soient souples ou rigides, appartiennent tous visiblement à la même famille. Certains présentent une allure anthropomorphe ou architecturale beaucoup plus que florale et, pris isolément, constituent une énigme. Mais, si on les intègre dans leur groupe, on s'aperçoit alors

(1) Ce sont des devant de matelas *tlâmet*.

qu'ils sont l'aboutissement d'un travail de redressement et de géométrisation progressive appliqué à de sinueux enroulements de festons végétaux.

Avec les vagues fleurons stylisés des broderies de Tétouan-Chéchaouen s'achève la description de la flore des broderies marocaines. Nous remarquons que les éléments de l'ornementation florale hispano-mauresque — la souple liane, la pomme de pin, la palmette — en sont complètement absents.

Tous les autres motifs que nous venons d'étudier ont un nom dans le langage des brodeuses. Ce nom n'a généralement aucun rapport avec la nature réelle de l'objet ni même avec son apparence (1); c'est ainsi que dans les fleurons trapus des vieux modèles de Rabat, les brodeuses voient des *šráref*, « créneaux », dans les lampadaires et la tulipe de Salé des *tyoûr*, « oiseaux », dans les bouquets des semis de Tétouan, des *šeffába*, « balais », ou des *besmâq* « sabots ».

V

LA COMPOSITION

L'alliance du géométrique et du floral, que nous avons vue si souvent réalisée à l'intérieur du motif, se poursuit dans l'ordonnance de la composition et la plupart des décors juxtaposent des combinaisons d'ornements abstraits et des éléments inspirés de la végétation.

Une frise arborescente ou florale plus ou moins élevée, appuyée sur une plate-bande à ornements courants géométriques (Fez, Salé, Meknès, Rabat, *'aleuj* ou très géométrisés (Tétouan, Rabat), extérieurement garnie d'une végétation, telle est la bande décorative classique des broderies marocaines, celle que l'on trouve aux extrémités des coussins, des nappes, des rideaux, des ceintures.

La composition est susceptible de développement et de variantes; des galons peuvent renforcer le registre de support, des dentelures se substituer à la végétation externe. La frise arborescente est en général vouée au rythme de l'alternance; la mesure comporte un temps fort et

(1) Il en est de même dans toute l'Afrique du Nord pour toutes les branches de l'industrie artistique; chaque motif décoratif a un nom qui correspond rarement à son espèce.

un temps faible à Fez et ses dépendances (Meknès, 'aleuj), deux temps égaux ou presque égaux à Salé, Rabat, Tétouan. Dans ces dernières villes, le rythme de la répétition est de règle avec l'emploi de certains motifs.

Il y a lieu de noter ici, la transformation qui s'est opérée ces dernières années dans l'ordonnance de la broderie de Fez. La zone arborescente supérieure, beaucoup plus élevée autrefois que son support géométrique, était la partie vivante du décor ; c'est elle qui croissait ou se réduisait suivant la dimension de la surface à orner. Il y a eu renversement des rôles. La plate-bande géométrique s'est peu à peu développée au détriment de la frise végétale ; celle-ci a fini par se momifier, se cristalliser, sous une forme des plus humbles. Aujourd'hui, si elle se maintient, c'est parce qu'on ne brise pas facilement au Maroc avec un poncif traditionnel, mais l'aspect de la broderie est entièrement géométrique.

Un procédé très employé quand un motif de broderie n'est destiné qu'à certains côtés du pourtour d'une surface, c'est celui du retour de l'ornementation, ou simplement de son assise externe, sur une partie de la lisière qui n'est pas spécialement affectée au décor. Cette formule qui ménage une heureuse transition entre les pleins et le vide, est très souvent employée dans le décor des broderies marocaines. Elle a donné lieu, avec la bande classique analysée plus haut, à des développements très caractéristiques. Contrairement à la formule courante, les bandes d'encadrement ne sont pas le prolongement de la bande de support de la frise ; appuyée sur cette dernière, elles comprennent d'autres motifs et s'achèvent par un couronnement pyramidal. Elles prennent ainsi l'aspect de piliers élancés ou d'obélisques clôturant une allée plantée (Salé) ou un champ fleuri (Fez). Les deux motifs qui s'élèvent au centre des rideaux de Rabat, tels de lourds minarets, et dans lesquels on a voulu voir parfois la Tour Hassan (1), ne sont à mon avis qu'un développement de ce système. Il fut une période où les rideaux de Rabat étaient formés de trois lés réunis par un ruban ; chaque lé a été traité comme une surface indépendante et pourvu sur la partie inférieure de ses lisières longitudinales d'un retour d'une partie du décor qui courait transversalement au bas du voile ; les bandes ascendantes des lisières extérieures sont restées

(1) Minaret inachevé de la mosquée, commencée sous l'Almohade Abou Youssef Ya'qoub, à Rabat.

à l'état de baguettes ; on a tiré de celles des lisières centrales un parti décoratif qui a plu, et a subsisté même dans le cas où un seul lé suffisait à la largeur du rideau (Pl. V, a).

Les bouquets ou rameaux obliques que nous avons si souvent rencontrés parmi les éléments du décor, sont employés comme motifs d'angle, comme éléments de frise (Salé), et accrochés çà et là chaque fois que l'on trouve utile d'adoucir une arête trop dure.

Dans la disposition des jeux de fond, l'ordonnance losangée est la plus fréquemment utilisée (courtes-pointes et devants de lit de Fez, Meknès, Rabat) ; dans chaque réseau est inscrit un fleuron ou une figure géométrique. Le semis est également employé avec un bouquet ou un fleuron comme élément (Rabat, Tétouan). Le pastillage des champs est la caractéristique des broderies de Meknès : sous une pluie nourrie de pois ou de dés, le tissu a tendance à disparaître.

Les broderies d'Azemmour et de Chéchaouen se classent tout à fait à part, du point de vue de la composition comme de celui de l'esthétique. Toutes deux, nous l'avons vu, se présentent sous la forme de bandes longues d'un à deux mètres et de largeur variable. Le décor des premières est disposé en trois zones horizontales : une frise centrale importante et deux simples bandeaux de bordure ; le décor des secondes oppose des parties unies à des parties agrémentées de motifs, les motifs affectant le centre et les extrémités.

Pour conclure, s'il me fallait définir par épithète le décor des broderies marocaines, c'est celle d'*architectural* que j'emploierais. Construite, bien équilibrée, la composition frappe par son caractère de netteté et de ranchise.

VI

LE COLORIS

Le coloris achève d'individualiser les divers types de broderies marocaines déjà différenciés par la technique et le choix des thèmes :

1° Les broderies d'Azemmour utilisent une soie d'un beau rouge cramoisi, parfois aussi d'un bleu sombre. Le dessin, réservé dans la toile blanche, se détache en silhouette, sur le fond uniformément matelassé ;

l'aspect est celui d'un cliché négatif. Dans les frises à représentation animées le contour des motifs est accentué à l'aide d'un serti noir.

2° La monochromie est de règle chez les brodeuses de Fez ; leurs essais en polychromie se sont bornés à quelques dégradés en camaïeu, dont les spécimens sont assez rares. Le stock de broderies de Fez le plus ancien que nous possédions témoigne d'un âge de liberté où chacun choisissait à sa guise la teinte préférée ; les bourgeois fassiats ayant des goûts variés, tous les tons y sont représentés, des plus clairs aux plus sombres. Il y eut ensuite une période de bleu sombre, de bleu de nuit, un peu triste qui, par réaction, a été suivie par l'avènement d'un rouge des plus vifs ; c'est ce rouge, couleur de sang, qui règne aujourd'hui ; le violet, depuis peu, tend à le supplanter.

3° La broderie « 'aleuj » s'est éteinte avant que n'apparût à Fez la mode du bleu ; la teinte varie donc avec chaque pièce ; quelques spécimens, plus anciens, portent des parties travaillées au fil d'or (1).

4° Dans les broderies de Salé, on trouve des pièces monochromes (bleu ou rouge foncé), d'autres très joliment harmonisées en deux ou trois tons ; tels les anciens rideaux au point de trait qui, avec un élégant balancement, posent, de part et d'autre d'une rivière à jour, travaillée de fils blancs, une frise supérieure rouge appuyée sur un galon bleu et une frise inférieure bleue appuyée sur un galon rouge. Les travaux modernes rassemblent des teintes claires et variées, disposées parfois selon un rythme qui peut paraître étrange : ainsi, par exemple, l'un des deux éléments d'une frise sera voué au rouge et l'autre amènera indifféremment du bleu, du vert, du jaune, du violet...

5° Les broderies de Meknès offrent une chaude polychromie de vitrail ; le rouge domine, soutenu par le jaune ou l'orange, puis viennent : le brun, le noir, le vert ; les bleus sont rares. En général deux teintes concourent par tranches égales à orner les surfaces, même les surfaces de petites dimensions comme une feuille ; une troisième est employée pour sertir les contours. Les brodeuses de Meknès sont des coloristes ; dans leurs travaux, le dessin est illisible et l'impression de taches est celle qui domine, taches violentes mais fondues.

(1) Il existe quelques broderies polychromes au point lancé, reproduisant les dessins d'*'aleuj* ; on peut en voir une, agréablement harmonisée, au musée d'Alger.

6° Dans les broderies de Tétouan-Chéchaouen un jaune lumineux ou un bleu sombre, un gris violet ou un rose tendre (rares) sont employés pour la coloration des zones unies ; les parties ornées de motifs offrent un bel ensemble de teintes riches et soutenues où dominent les tons chauds. Il y en a au musée d'Alger quelques exemplaires dont le coloris éclatant et harmonieux évoque l'art de l'enlumineur.

7° On trouve dans les plus anciens modèles de Tétouan des harmonies à dominantes mauve et crème extrêmement douces et reposantes. Aujourd'hui, les teintes vives obtiennent la faveur ; il en résulte des ensembles gais et plaisants, et d'autres un peu pénibles et heurtés ; pas de dominante : la brodeuse n'a d'autre règle que son caprice.

8° Rabat flotte entre la monochromie et un extravagant bariolage. Dans le premier cas, le rouge ou le jaune sont de rigueur ; dans le second cas, un assemblage de toutes les gammes et de tous les tons jette le désordre dans un dessin déjà confus ; aucun rythme dans le rappel des couleurs. Etrange conception du coloris qui s'applique à détruire l'aspect rigoureusement symétrique des formes !

Si notre sensibilité se manifeste dans le sentiment que nous avons de la couleur, les Marocaines nous apparaissent ennemies des demi-mesures : opter pour une teinte ou les adopter toutes à la fois, ou presque toutes, voilà les seules alternatives que connaissent aujourd'hui les brodeuses mauresques. Les broderies harmonisées en deux ou trois tons, nous l'avons vu, sont rares et toutes anciennes.

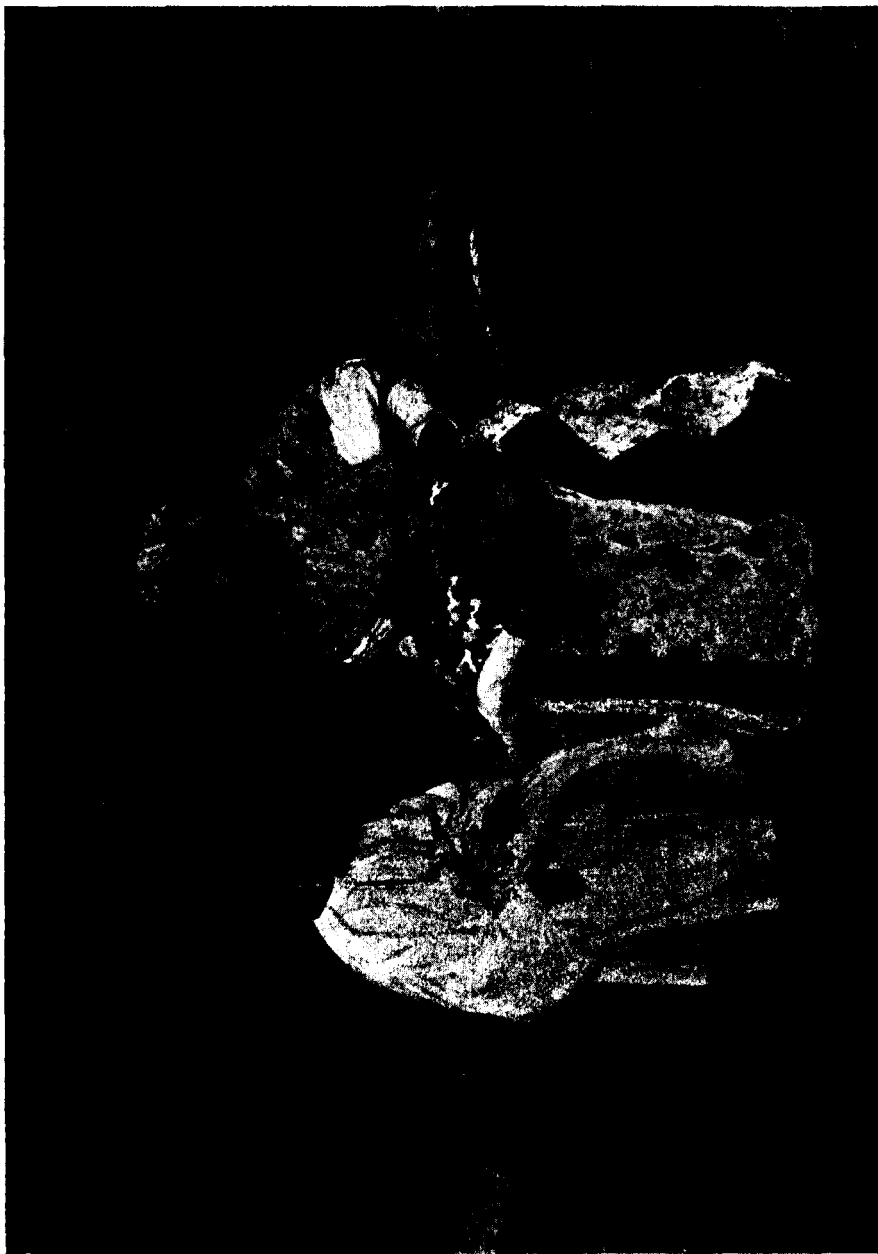
(A suivre)

JEANNE JOUIN.



Brodeuse de Fez.

PL. II



Brodeuse de Rabat.



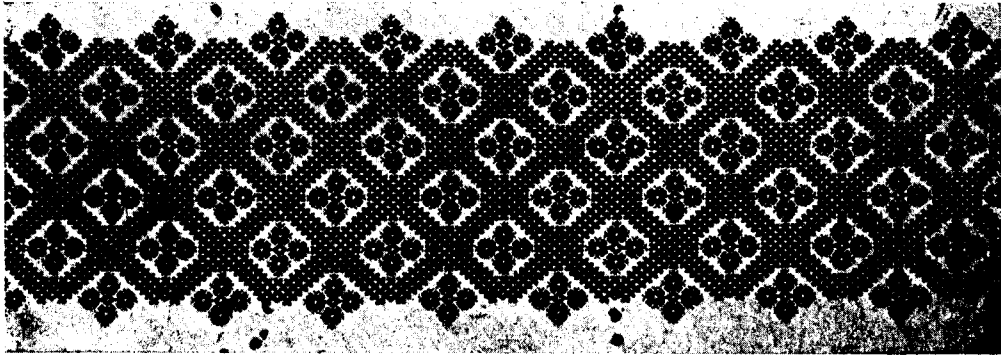
a

a) Marquette de Meknès.

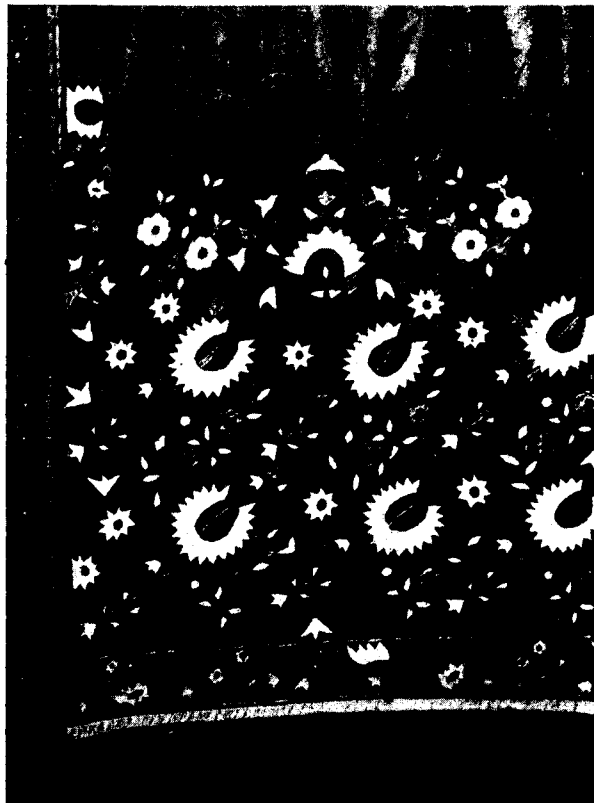


b

b) Marquette de Salé.

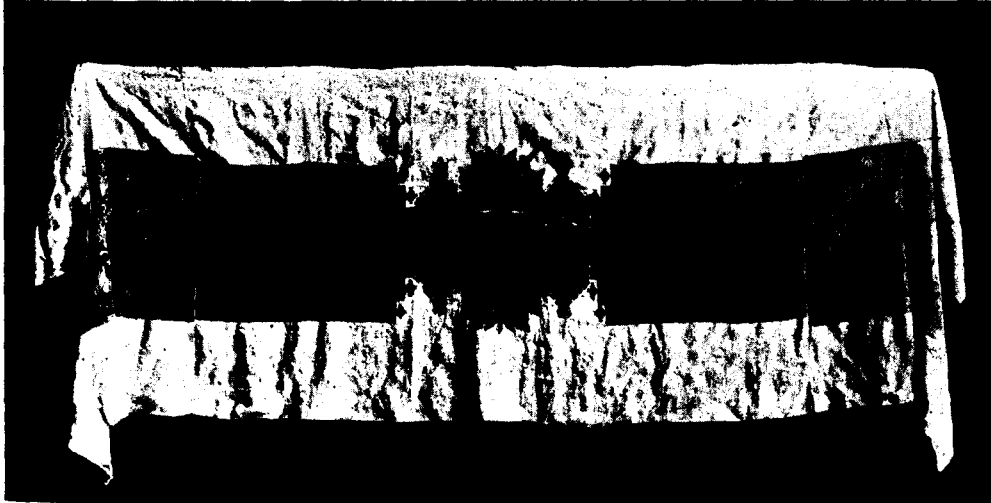


a



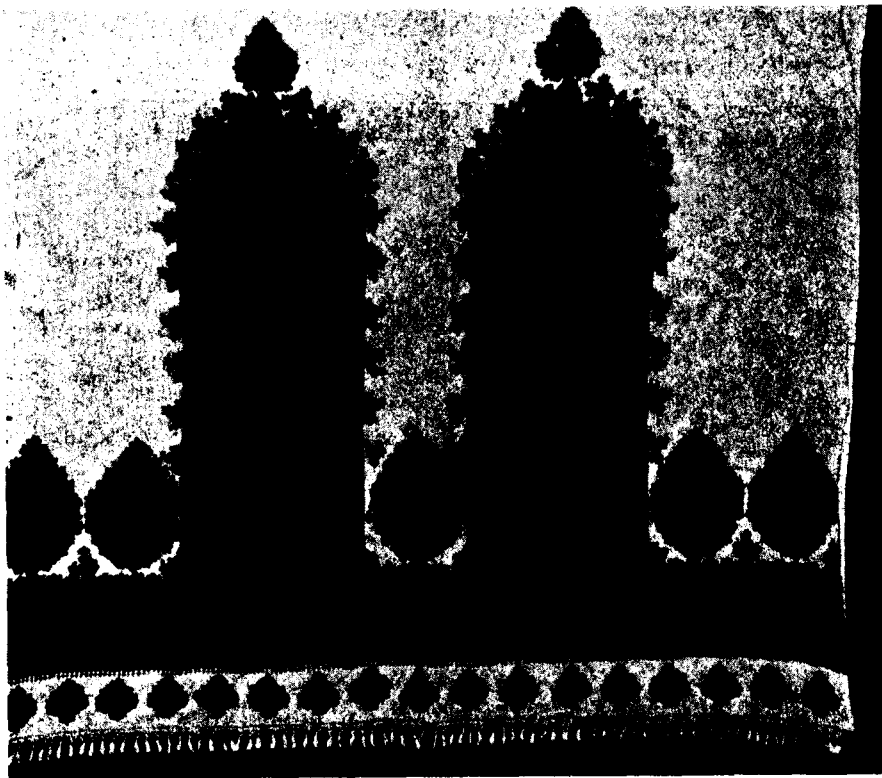
b

a) Devant de matelas (Fez). — *b*) Devant d'une *tensifa* (Tetouan).



a

Cliché du Service des Arts Indigènes.

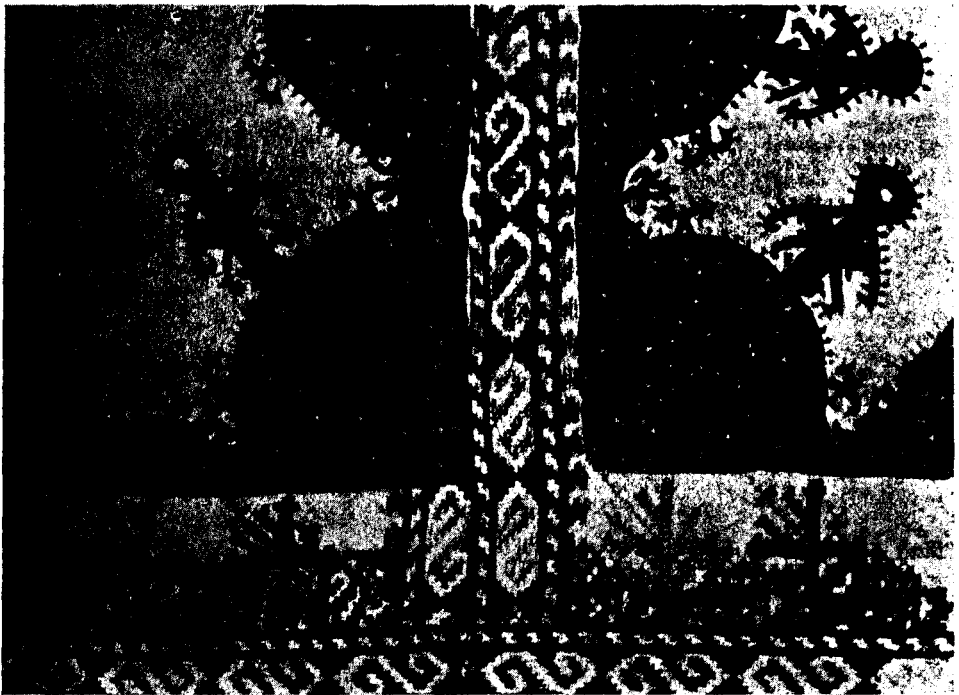


b

Cliché du Musée des Antiquités Algériennes.

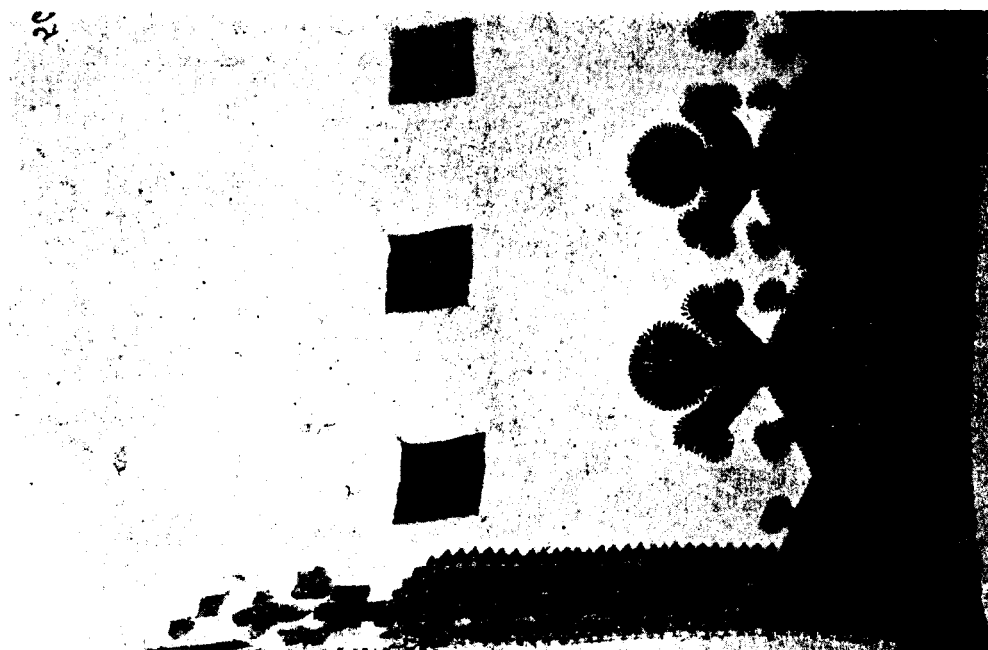
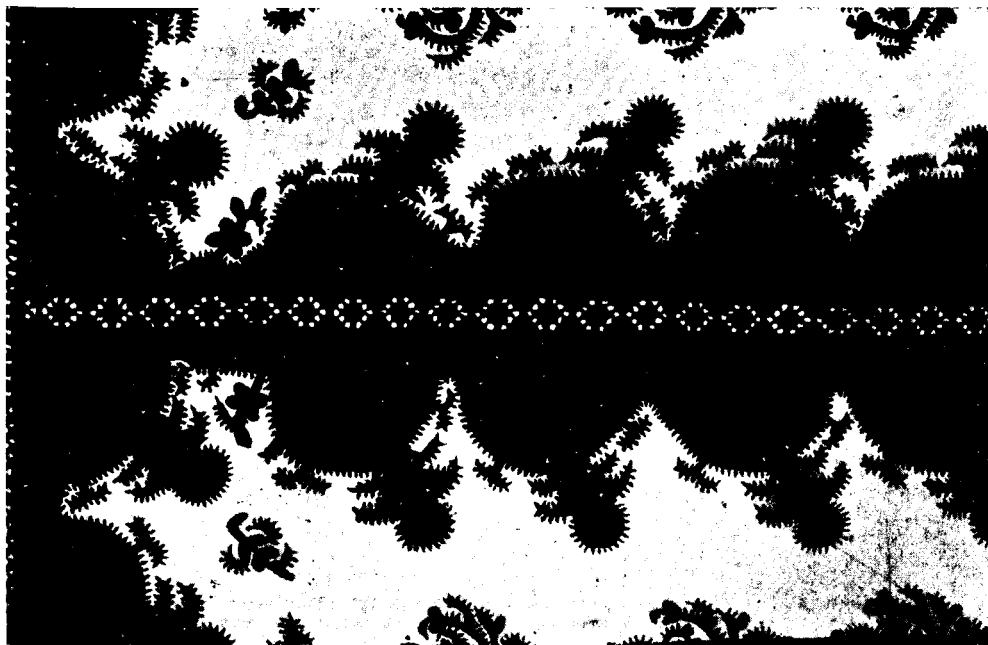
a) Partie inférieure d'un rideau (Rabat). — b) 'Arid (Tetouan-Chechaouen).

Pl. VI



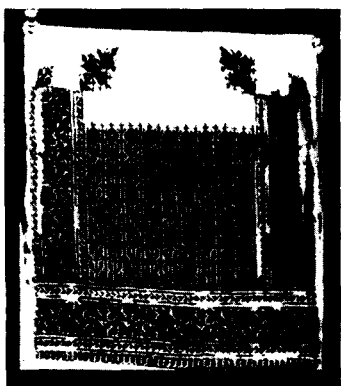
Broderies de Rabat.

Clichés du Service des Arts Indigènes.

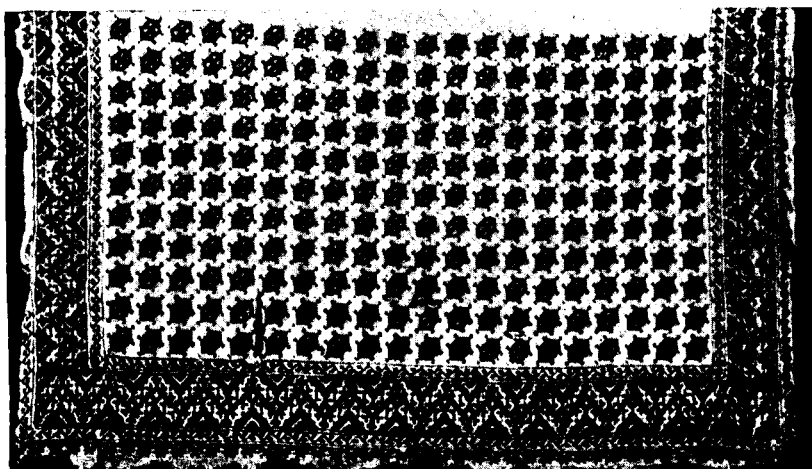


Broderies de Rabat.

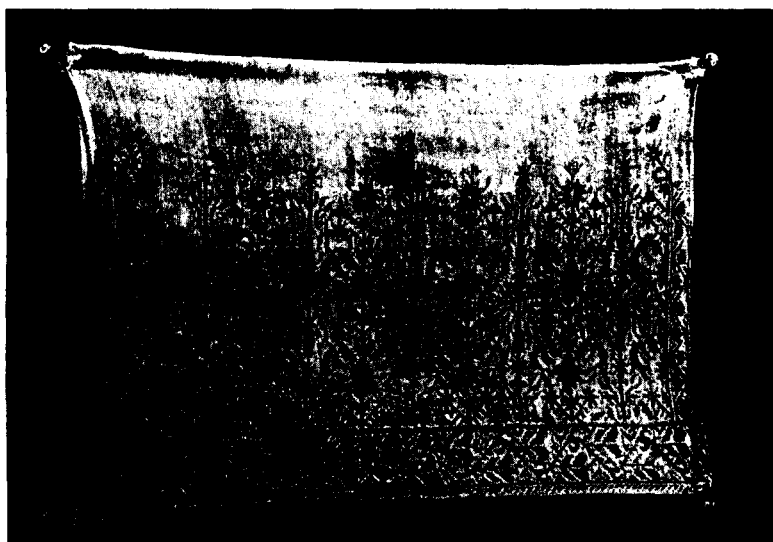
Clichés du Service des Arts indigènes



a



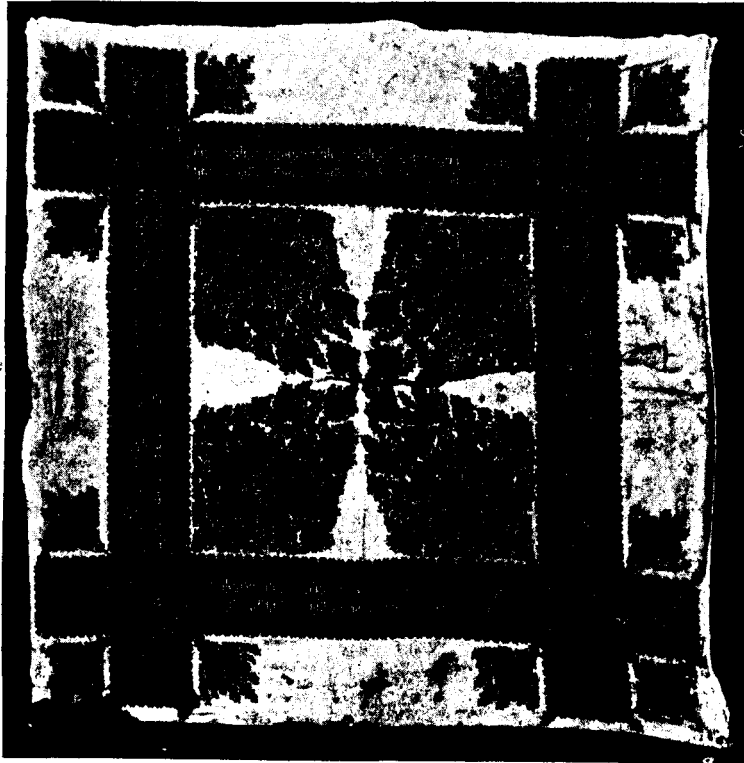
b



c

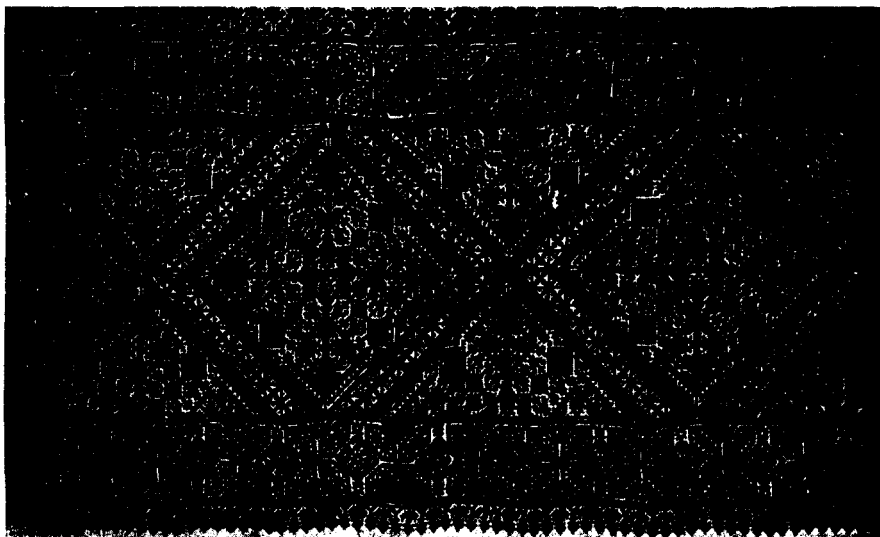
Broderies de Fez.

a) Extrémité d'un merbet (jarretière). — *b* et *c*) Extrémités de ceintures.
(Collection de M^{me} A. BEL).



a

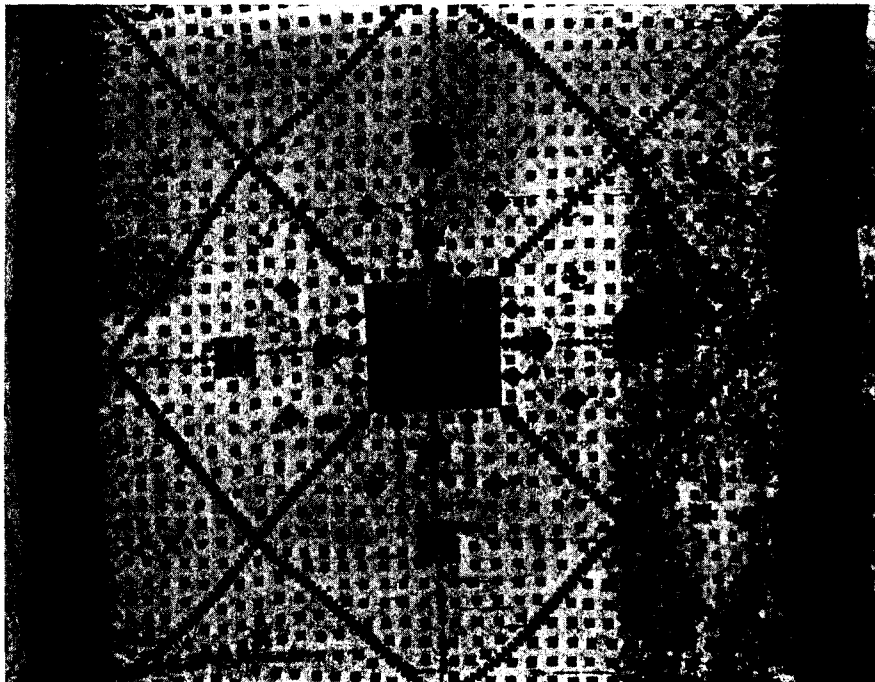
Cliché du Service des Arts Indigènes



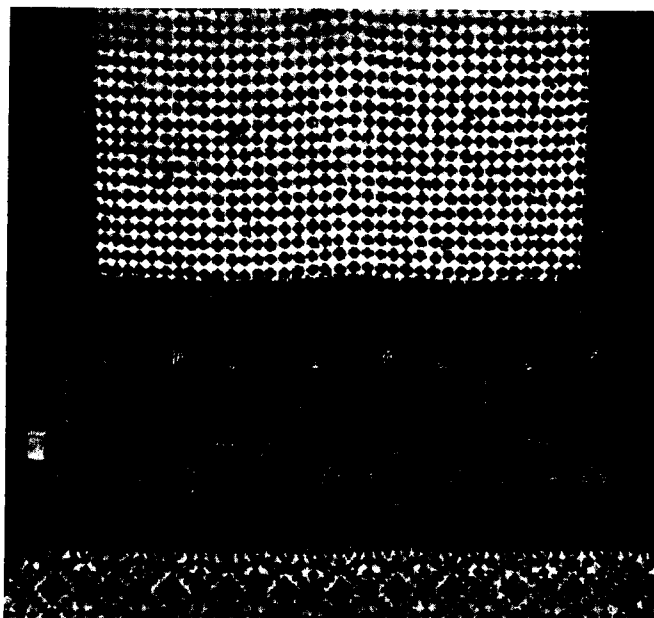
b

Broderies de Fez.

a) Guella. — b) Bande décorative d'un coussin (Fabrication récente).



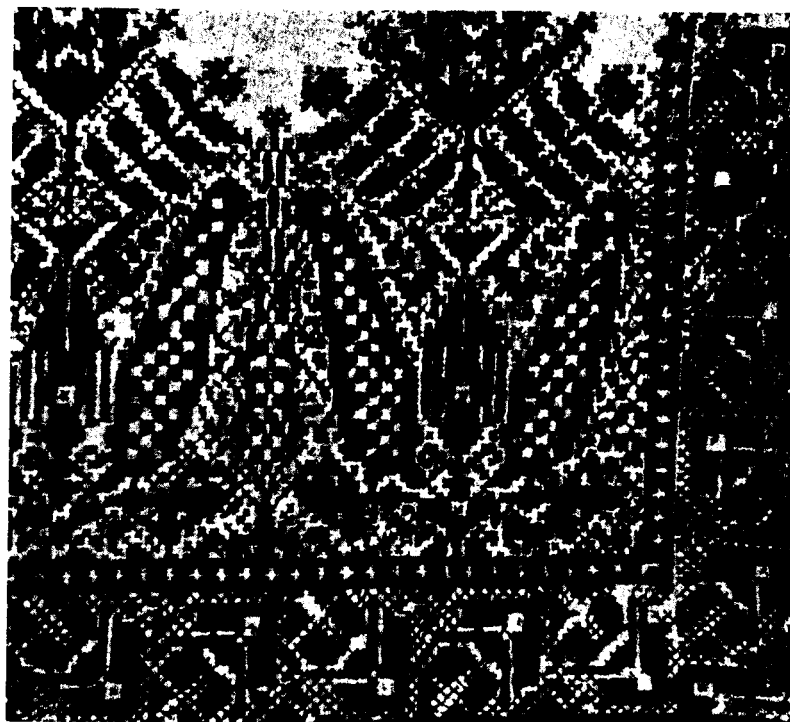
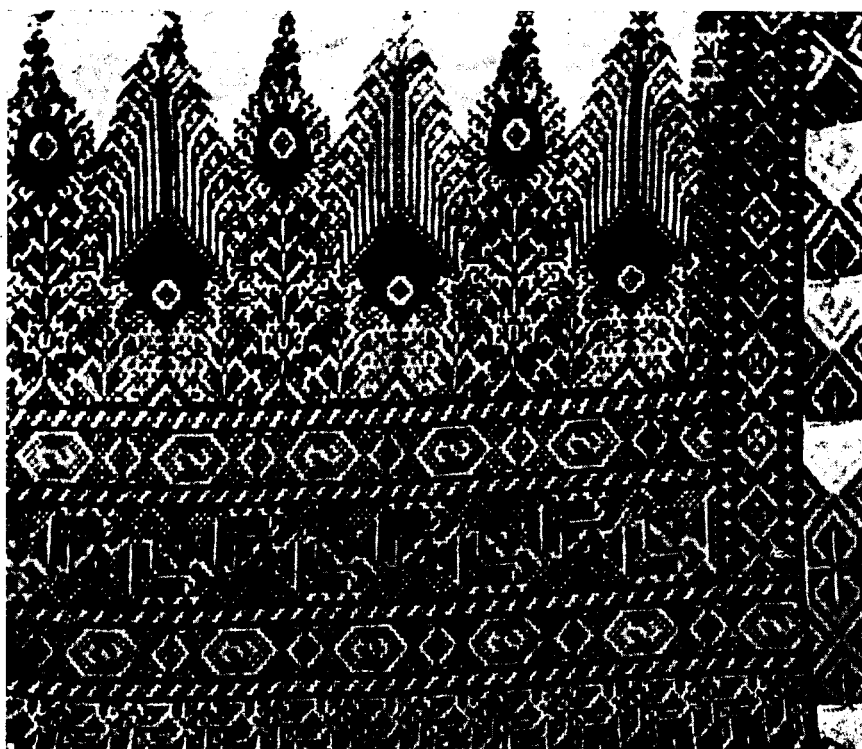
a



b

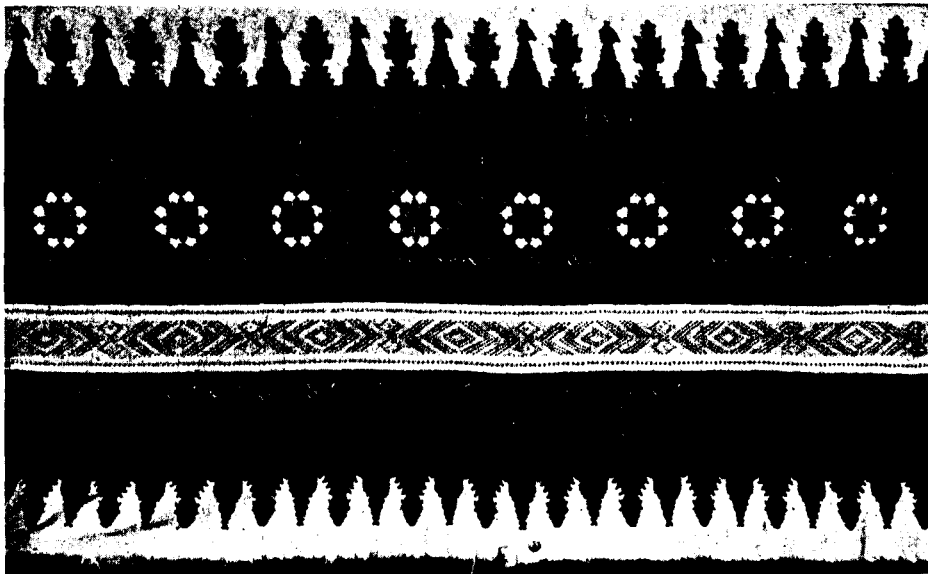
Clichés du Service des Arts Indigènes

Broderies de Meknès.
a) Napperon. — *b*) Voile de bain.



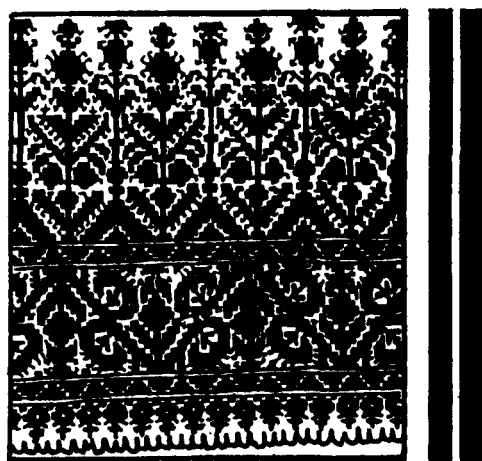
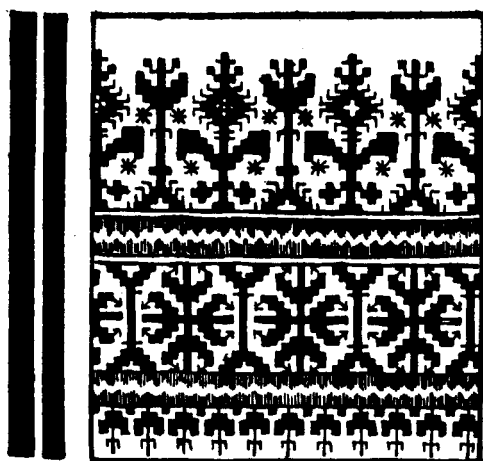
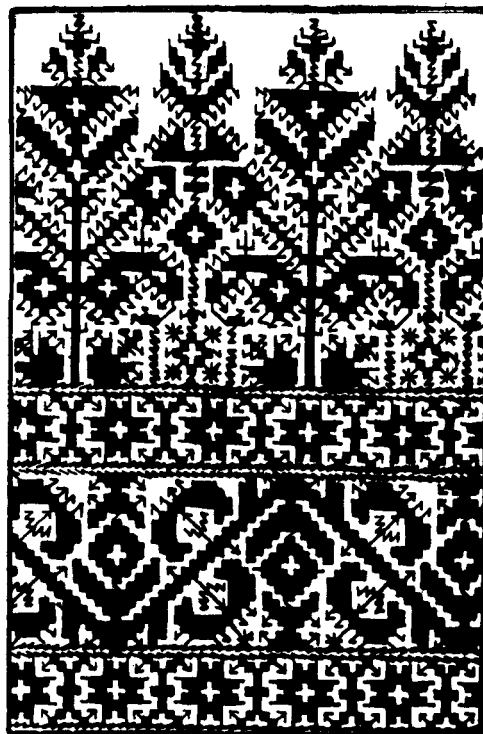
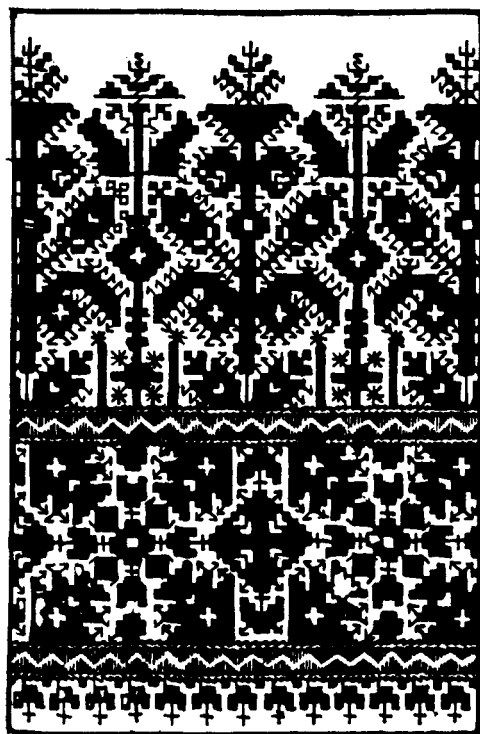
Broderies de Salé.

Cliches du Service des Arts Indigènes

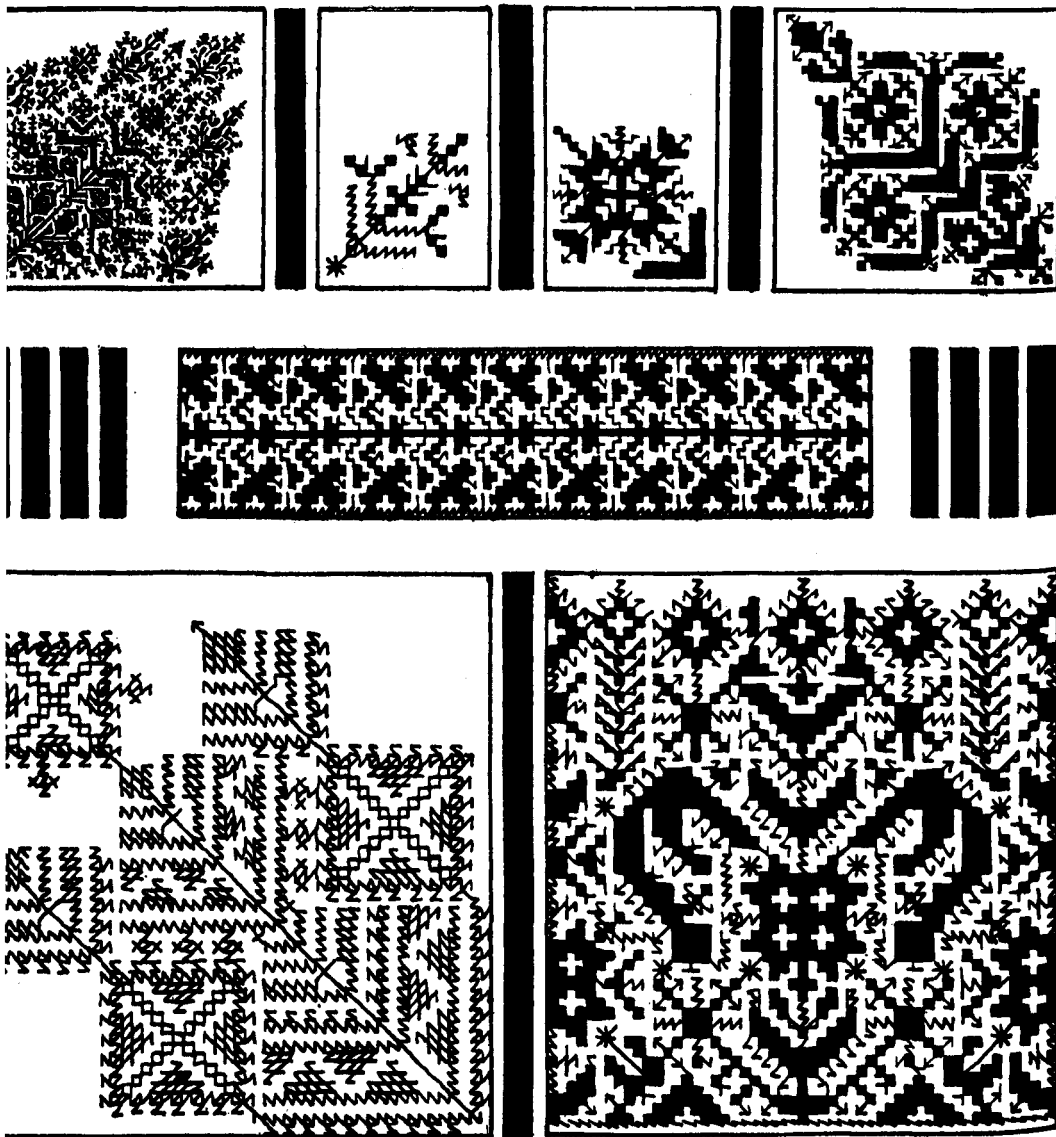


Broderies de Salé.

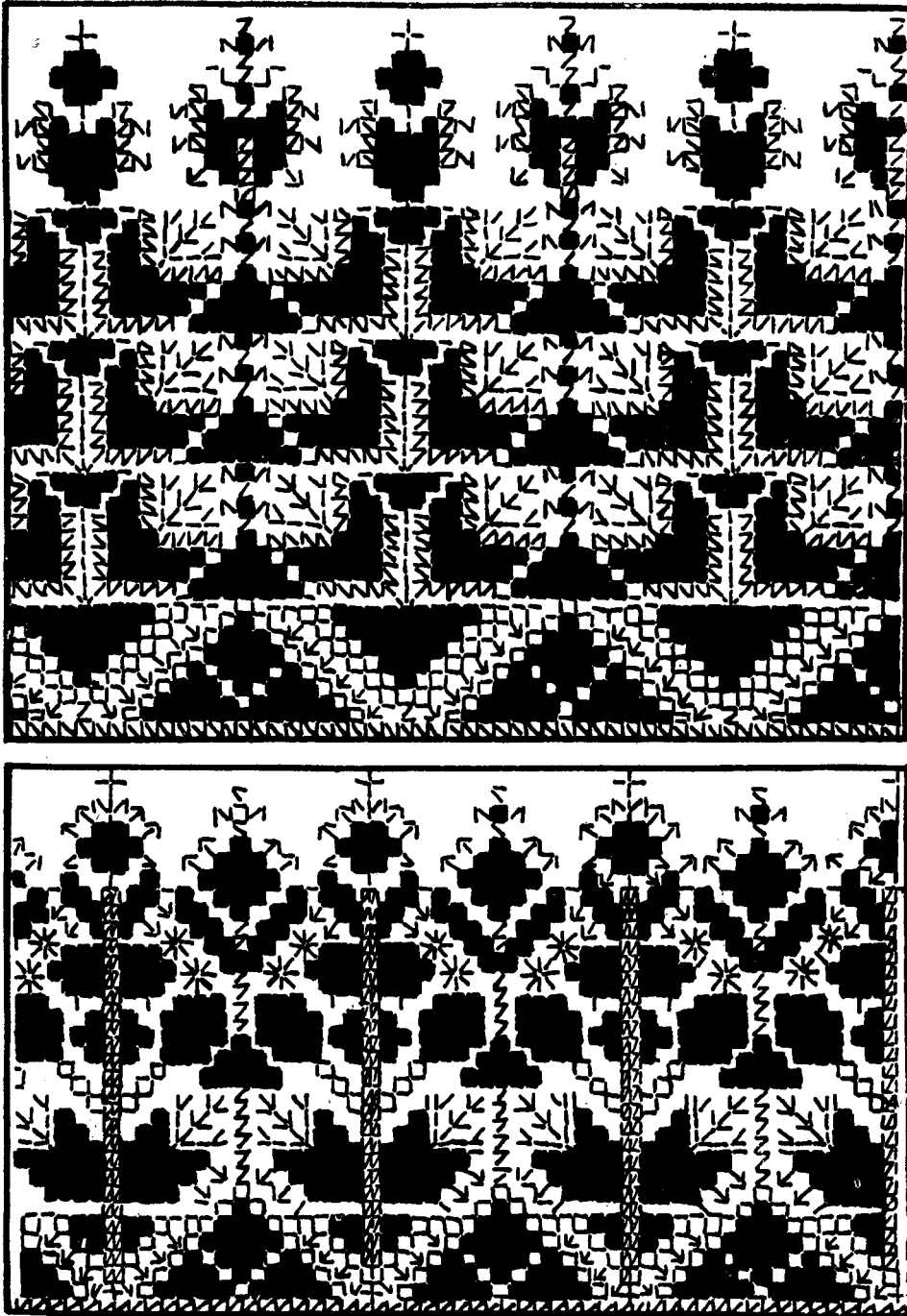
Cliches du Service des Arts Indigènes



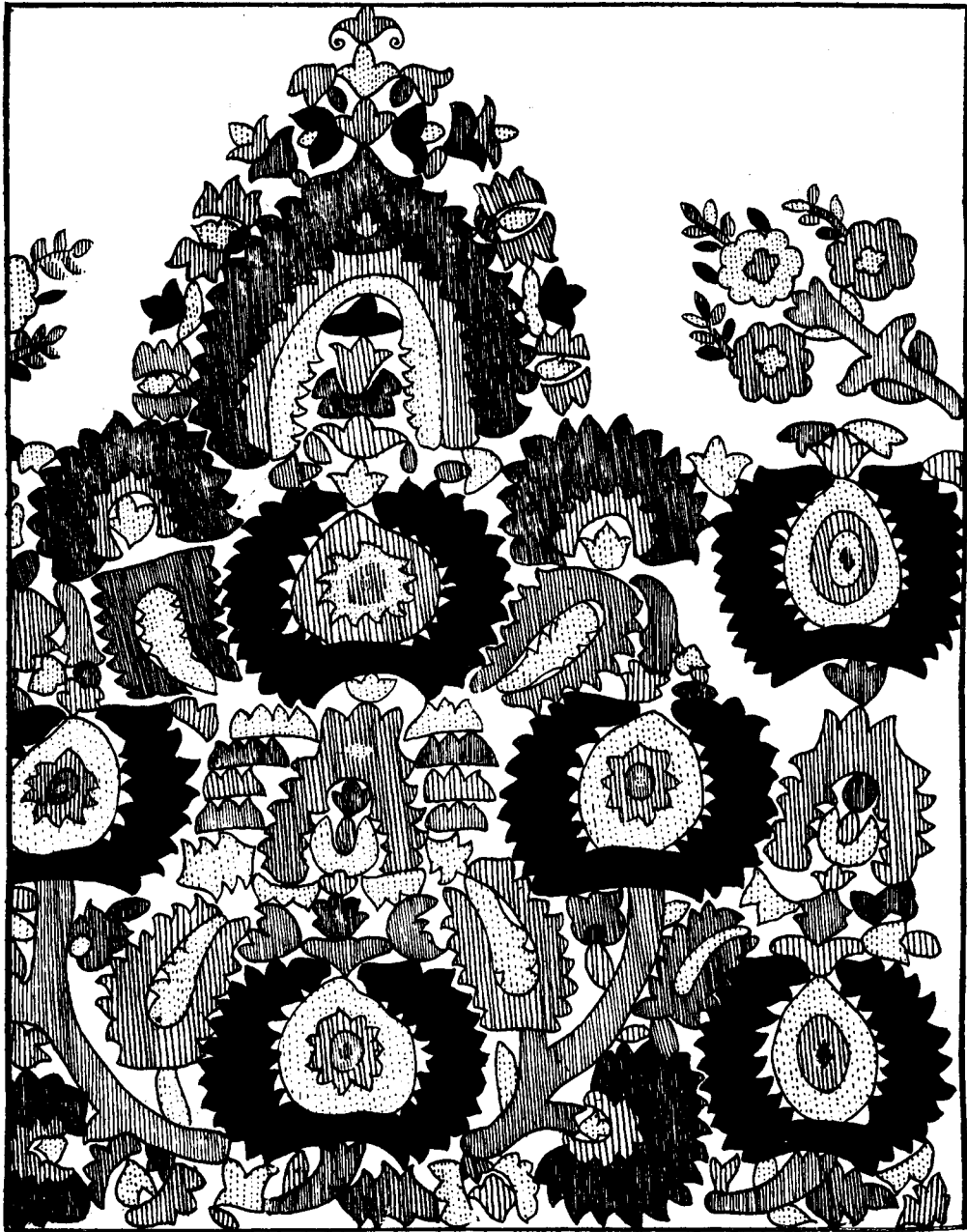
Motifs de broderies de Fez.
(D'après P. RICARD, Broderies Marocaines).



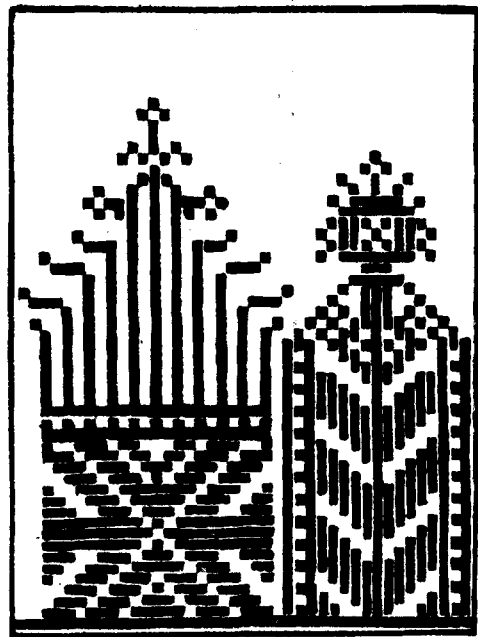
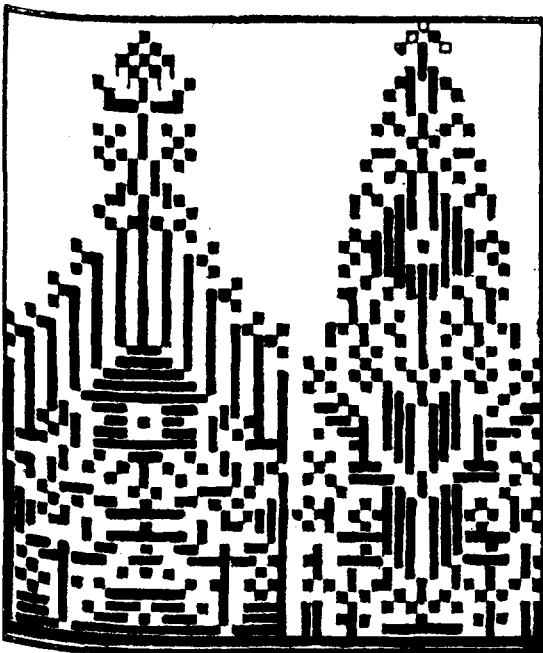
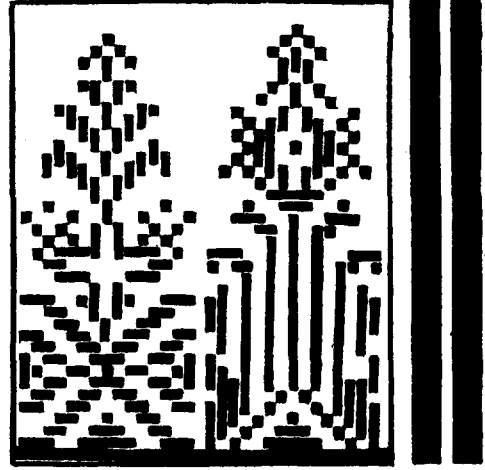
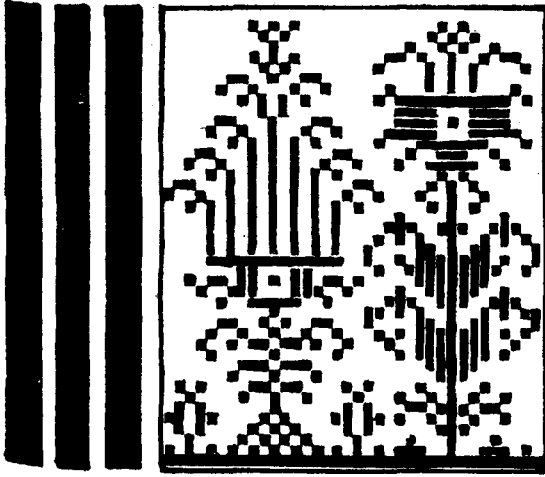
Motifs de broderies de Fez.
(D'après P. RICARD)



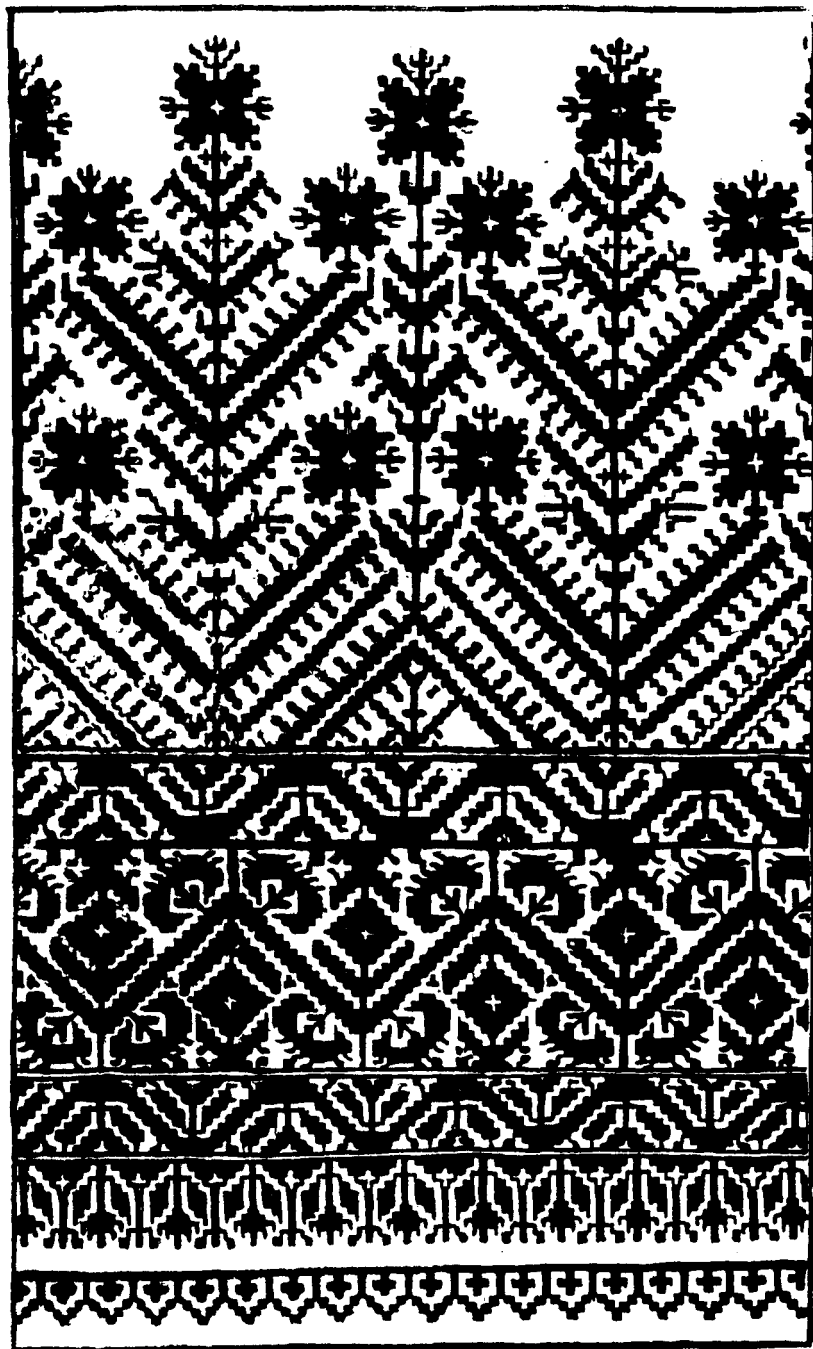
Motifs de broderies de Meknès.
(D'après P. RICARD)



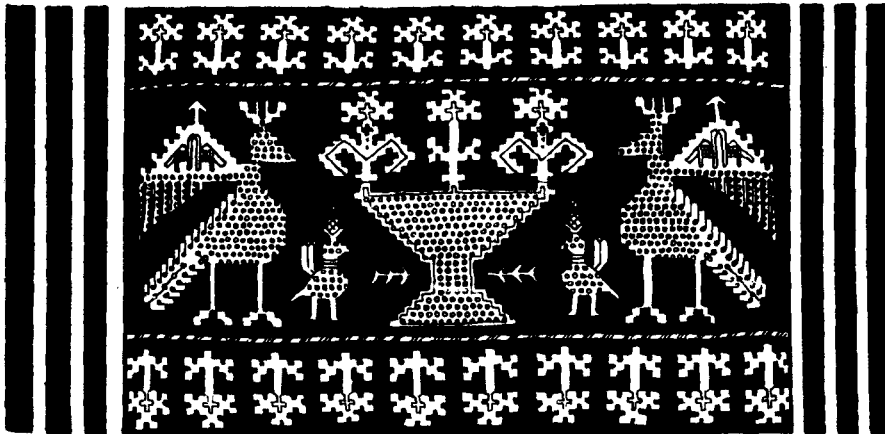
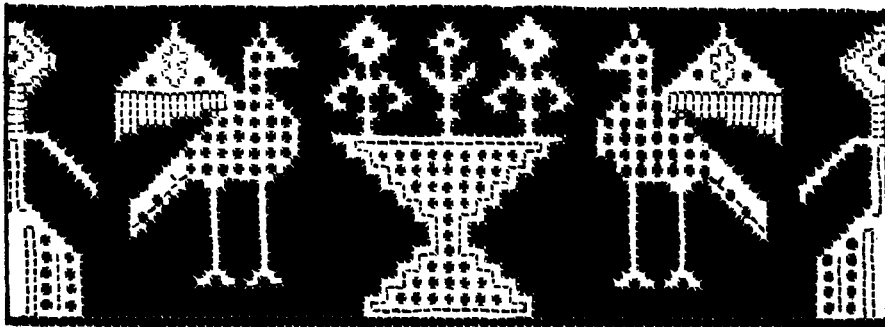
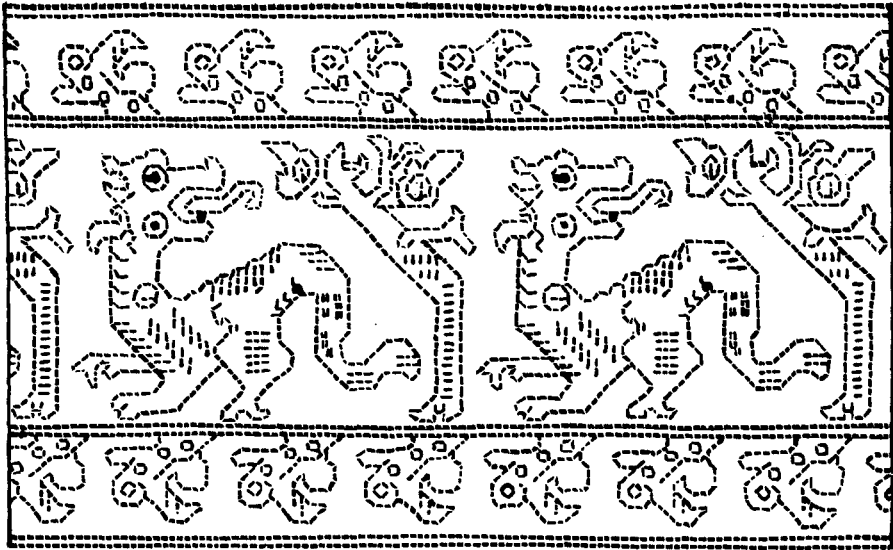
Broderies de Tetouan.
(D'après P. RICARD)



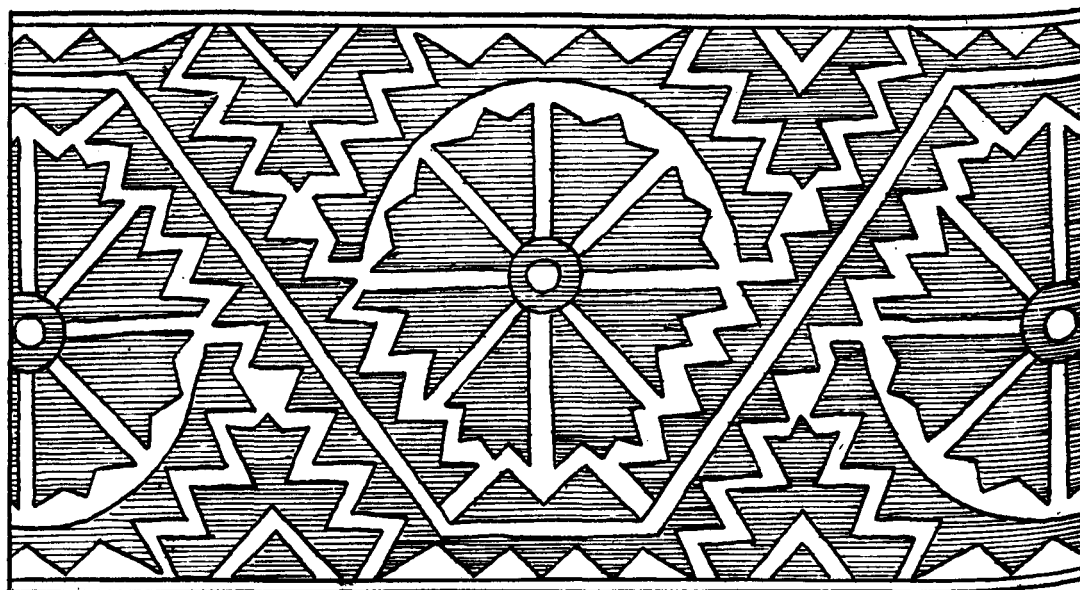
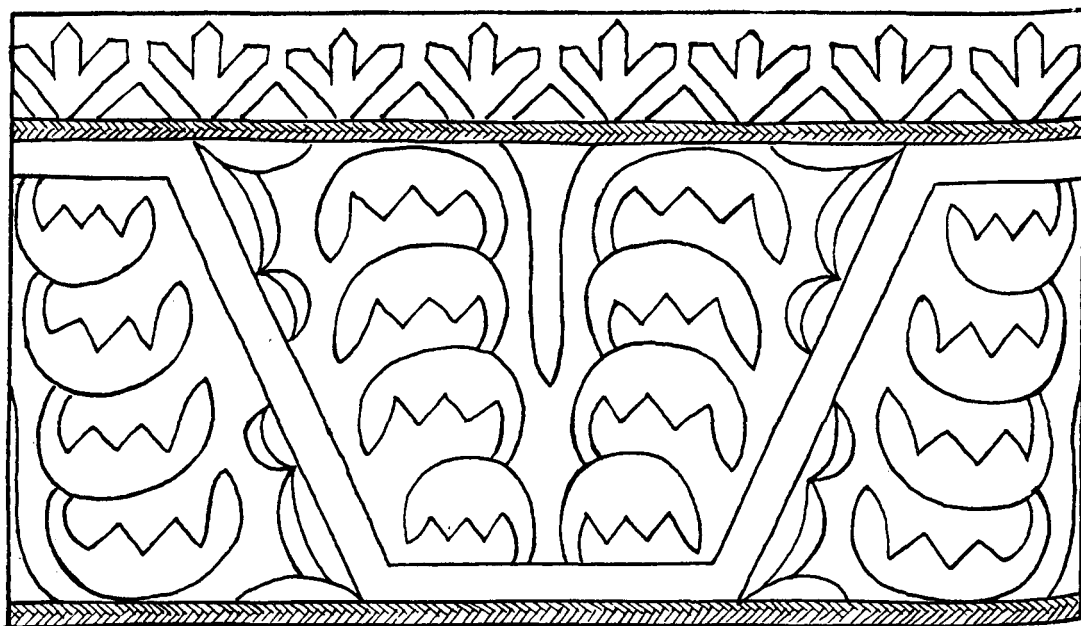
Motifs de broderies de Salé.
(D'après P. RICARD)



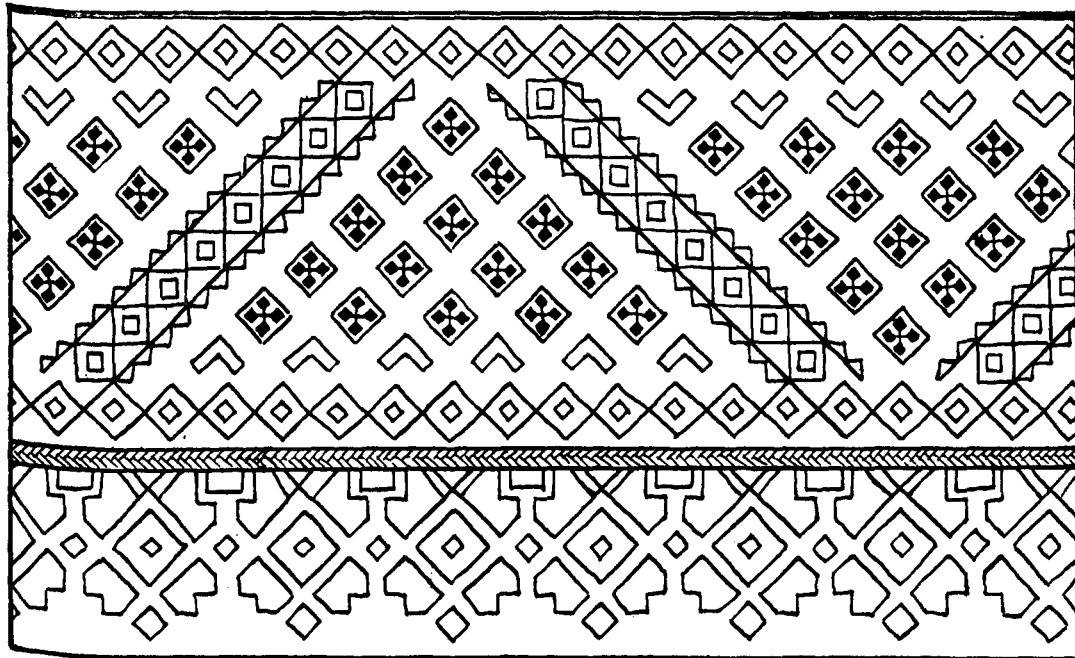
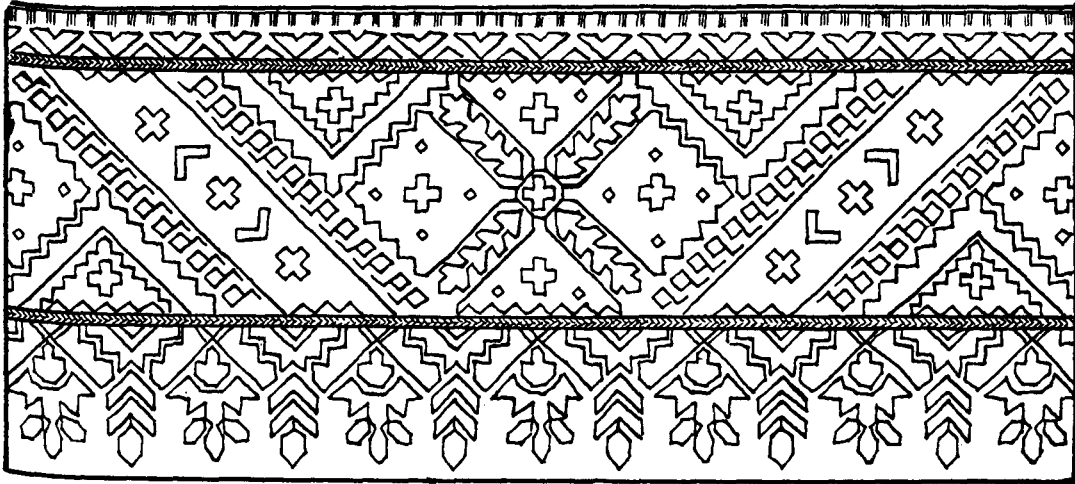
Broderie de Fès.
(Collection de l'Auteur)



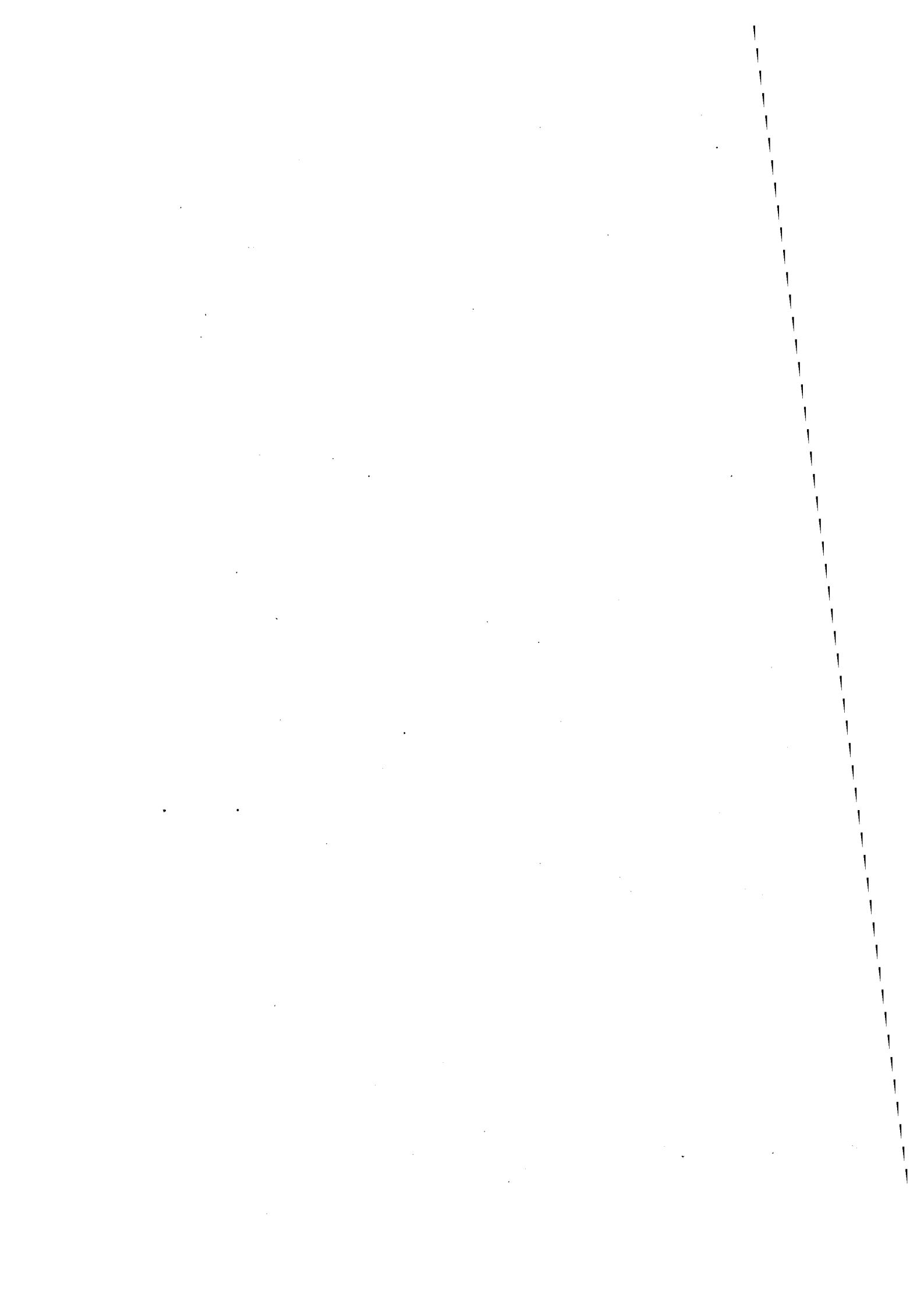
Broderies d'Azemmour (au Musée d'Alger).
(D'après P. RIGARD)



Broderies "Aleuj".
(D'après P. RICARD)



Broderies "Aleuj".
(D'après P. RICARD)



L'AFRIQUE DU NORD DANS LA " GAZETA DE MÉXICO "

(1728-1742)

La *Gazeta de México* est un journal mensuel qui s'est publié à Mexico du 1^{er} janvier 1728 au 1^{er} décembre 1739 inclusivement, sous la direction d'un ecclésiastique, D. Juan Francisco Sahagum de Arévalo Ladrón de Guevara ; elle continua de paraître en 1740, 1741 et 1742 sous le titre de *Mercurio de México*. Cette publication, pleine de détails intéressants pour l'histoire du Mexique colonial, a été rééditée en 1903 par les soins du regretté D^r Nicolás León (1).

Ce journal publiait régulièrement des nouvelles de l'Ancien Monde. Nous avons profité d'une mission au Mexique pour en extraire tout ce qui concerne l'Afrique du Nord. Ce sont les textes qu'on va trouver ici. Ils ne sont pas tous d'un intérêt primordial et ne font sans doute que reproduire les gazettes espagnoles de l'époque. On pourra nous objecter qu'il serait plus logique de rechercher des informations sur l'Afrique dans la presse de la métropole, plutôt que dans un journal colonial américain. Mais, l'occasion nous ayant mis sous les yeux la *Gazeta de México*, nous n'avons pas cru devoir mépriser ce qu'elle nous donne d'information sur une époque confuse et mal connue de l'histoire nord-africaine. Les collections de gazettes espagnoles sont rares et difficiles à consulter, ainsi que les relations sur feuilles volantes que l'on avait coutume d'imprimer en Espagne pour annoncer au public les événements notables, et dont C. Fernández Duro signale un certain nombre dans son *Armada española*. En attendant qu'elles aient été explorées, les renseignements extraits de la *Gazeta de México* pourront servir à recouper ou à compléter les rensei-

(1) Nicolás León, *Bibliografía Mexicana del siglo XVIII*, Sección Primera, Segunda parte, México, 1903, pp. 6-945 (la *Gazeta* occupe presque tout le volume). Cette édition a été faite d'après la collection complète, très probablement unique, que possédait le chanoine Vicente de P. Andrade.

gnements fournis par les sources essentielles. Ils constituent de plus un assez curieux témoignage sur la dispersion des nouvelles à travers le monde espagnol (1).

* * *

1. — P. 62 (Núm. 9. Desde primero hasta fin de Agosto de 1728).

« *Roma.* — El día 5. de marzo de este mismo año se publicó en la Sagrada Congregacion de Ritos el Decreto de la Beatificacion, ó declaración del Martyrio del V. Siervo de Dios Fr. Juan de Prado, Religioso Professo de la mas estrecha Observancia del Señor S. Francisco, que floreció en la Provincia de S. Diego de Andalucia, y murió Martyrizado en Marruecos, á donde fue á predicar el Santo Evangelio » (1).

2. — P. 108 (Núm. 17. Desde primero hasta fin de Abril de 1729).

« *Mequinés.* — Por cartas del R. P. Fr. Manuel úel Rosario (2), Guardián del Convento de la Purissima Concepcion de Mequinés, su fecha el día 23. de Agosto del año proximo passado de 1728. se sabe, que el día 3. del mismo vn Exercito de setenta y quatro mil Moros negros abanzó aquella Ciudad con intento de despojar de la Corona á el *Rey Muley Abdemelech*, y bolver á poner en el trono a *Muley Hamet Hebi* que antecederentemente lo ocupaba; y aviendo logrado entrar por assalto en aquella Capital, la saquearon con gran furor, no perdonando á vecino alguno Mahometano, y executando lo mismo en la Juderia; y el día siguiente se arrojaron al Convento de Religiosos Franciscos Descalzos, y rompiendo las puertas entraron acuchillándolos, de los qualès murieron vn Sacerdote llamado Fr. Miguel Mellado de la Natividad, y vn Donado, llamado Fr. Miguel de San Diego; y no contentos aquellos sacrilegos infieles con tanta crueldad robaron quanto avia en el Convento, y en el Hospital de los Captivos Christianos. »

3. — P. 152 (Núm. 25. Desde primero hasta fines de Diziembre de 1729).

« *Mexico.* — La Provincia de el Santo Evangelio de Religiosos

(1) Une partie de notre extrait n° 12 se trouve reproduite, avec quelques variantes, dans Enrique Arques et Narciso Gibert, *Los Mogataces*, Ceuta-Tetuán, 1928, pp. 40-41, d'après des lettres conservées à la Bibliothèque Nationale de Madrid dont les auteurs ne donnent pas la cote. Leur texte est d'ailleurs moins complet et moins précis que celui de la *Gazeta de México*.

Menores Observantes de esta Nueva España, ha solemnizado con grandes muestras de jubilo, y regocijo las Canonizaciones, y Beatificaciones de ocho Hijos de la misma Seraphica Provincia.

El día 9. celebró la Real Casa de S. M. á los nuevos Beatos Fr. Juan de Prado Martyr, y Fr. Bernardino de Feltria. »

4. — P. 181 (Núm. 30. Desde primero hasta fines de Mayo de 1730).

« *Mexico.* — El 7 y los siguientes, los Religiosos Franciscos Descalzos de esta Provincia de Nueva España, celebraron en su Convento principal de San Diego, con grandes demostraciones de jubilo, y regocijo la Beatificacion, ó declaracion del Martyrio del B. Fr. Juan de Prado, aviendo adornado con grande esmero para estas celebridades, assi lo interior, como lo exterior de su capáz admirable Templo, en cuyo Presbyterio se erigió vn sumptuoso Altar que ocuparon los Patriarchas de las Religiones, y en el medio se colocó el devoto Simulacro del nuevo Beato, de primorosa escultura, y adornado de joyas, perlas y piedras preciosas; el primer dia hubo Sermon, y en los tres Indulgencia plenaria haziendo las diligencias acostumbres. »

5. — P. 215-216 (Núm. 36. Desde primero hasta fines de Noviembre de 1730).

« *Madrid.* — Por cartas de Mequinés, se tuvo noticia en esta Corte, que todo aquel Reyno de Marruecos, quedaba en paz, y quietud, aviendo cessado las guerras civiles, que le tuvieron tanto tiempo en continua alteracion, y que por el Gran Consejo de Negros que tiene el Rey actual Muley Abdalá, se ha expedido vna Patente, ó Salvoconducto á favor de los Religiosos Descalzos * Missioneros del Orden del Sr. San Francisco, en que se les concede licencia para estar libremente en aquellas Provincias, y con especialidad en las Ciudades de *Féz, Salé, y Tetuan*, para ir, y venir á tierra de Christianos, y tambien para mantener en su Hospital de Mequinés diez y seis Religiosos, y vn Cirujano, á fin de assistir á los Captivos Españoles enfermos, imponiendo pena de muerte á qualquiera Blanco, ó Negro, que no observare lo mandado en este assumpto. » (3).

6. — P. 259 (Núm. 43. Desde principio hasta fines de Junio de 1731).

« *Europa.* — El Rey Catholico Nuestro Señor, ha nombrado para el

Obispado de Cadiz á el Ilmo. y Rmo. Sr. D. Fr. Thomas del Valle, que lo era de Zeuta.....

Las Cartas de Mequinés dizen, que el Rey dió batalla campal á vna de las mayores *Cabilas* rebeldes (4), y que logró derrotarlos con muerte de muchissimos millares de Moros blancos, quedando los Negros, que han seguido su partido, enriquecidos de los despojos y que cogieron tanta moneda de plata, que con vn medio almud la repartieron los vencedores; que á el Rey le tocaron de los despojos del cinco por ciento mas de quatro mil Vacas, y dos mil Camellos; y que como esta *Cabila* se avia comido en tiempo del Rey su Padre vn gran numero de trigo, mandó que el hueco lo llenasen de cabezas de Moros blancos, lo que iban executando, aviendo ya echado mas de siete mil cabezas, y que continuan echando mas . . .»

7. — P. 263 (Núm. 44. Desde primero hasta fin de Julio de 1731).

«*Oaxaca.* — Los dias 14. y 15. del mismo Mayo, celebraron los RR. PP. Franciscos Descalzos la Beatificacion del B. Fr. Juan de Prado, y Canonizacion de Santa Margarita de Cortona, hijos de la Familia Seraphica, para cuyo efecto se levantó en el Presbiterio de aquel Templo vn costoso, y lucido Altar, en cuyo centro se colocaron los devotos Symulacros, que fueron objeto de estos cultos, y en los dos dias de sus Celebridades predicaron los RR. PP. Fr. Francisco de Abreu, Lector de Theologia Moral, y Predicador primero, y Fr. Antonio de Salamanca, Predicador segundo de aquel Convento ».

8. — P. 343 (Núm. 57. Desde principio hasta fines de Agosto de 1732).

«*Libros nuevos.* — Vno en folio, cuio titulo es: *Patrimonio Seraphico, y Chronica de Tierra Santa*, su Autor, el R. P. Fr. Francisco de Jesus Maria, de Sãn Juan del Puerto (5), Hijo de la Santa Provincia de San Diego de Andaluzia de la Provincia Descalza, Missionero Apostolico de *Propaganda fide*, en los Reynos de Mequinez, Fez, y Marruecos, Lector de Theologia, Calificador del Consejo de la Suprema Inquisicion de los Reynos de España, ex-Difinidor, y Chronista de su Provincia, y Chronista General de las Misiones de Africa, y Tierra Santa. Se hallará en la Calle de Plateros, en casa del Dr. D. Joseph Gabriel de Palacios, Syndico de los Santos Lugares de Jerusalem. . . . ».

9. — P. 358 (Núm. 60. Desde primero hasta fin de Noviembre de 1732).

« *Mexico.* — El 18. se hizo notoria, á voz de Pregonero, y con toda la Solemnidad de Clarines, y Timbales la feliz Restauracion á los Dominios Catholicos de la Plaza de Orán, y Fortaleza de Mazalquivir, que desde el año de 1708. (6) tenía vsurpada el Africano. . . » Suit la description des fêtes religieuses et profanes qui eurent lieu à cette occasion.

10. — P. 361 (même numéro).

« *Vera-Cruz.* — Como con la llegada de la Flota, se tuvieron las prosperas noticias de la salud de Sus Magestades, Principes y Real Progenie, y la plausible de la Restauracion de la Plaza de Orán, Castillos de Mazalquivir, y demás, que la fortalecen, las comunicó el Excmo. Señor Virrey, al Señor Mariscal de Campo, Governador de esta Ciudad, previniéndole se hiziesen las justas debidas demonstraciones en Accion de Gracias, y regozijo por tan feliz successo. . . . » Suit la relation des fêtes.

11. — P. 362-363 (Núm. 61. Desde primero hasta fines de Diciembre de 1732).

A Mexico, nouvelles fêtes à l'occasion de la prise d'Oran.

12. — P. 376-378 (Núm. 63. Desde primero hasta fines de Febrero de 1733).

« *Europa.* — Tambien ha nombrado (Su Magestad) á el Marqués de Villa-darias, Theniente General de sus Reales Exercitos, por Governador, y Capitan General de la Plaza de Orán, y sus Castillos, en las mismas facultades, que exerció este empleo el Señor Marqués de Santa Cruz (7).

Por las vltimas Cartas de Orán del mes de Noviembre (8), se ha sabido la salida, que hizieron nuestras Tropas en Orán; y sin embargo de que el dia 21. del pasado, se hallaban á bordo de los Navios de Guerra mas de dos mil Hombres de los que se imbiaron á (a) Cataluña, y Valencia, que no pudieron tomar tierra, por la contrariedad de los vientos, y alborotos tempestuosos de el mar, dispuso el Marqués de Santa Cruz, Governador, y Capitan General de aquella Plaza, y Castillos, la salida con siete mil y * seiscientos Infantes, y trescientos y ochenta Cavallos, y Dragones, el mismo dia 21. porque reconoció, que los Moros se ocupaban en sacar de sus Baterias

(a) de ?

la Artilleria, disponiendo su retirada. Logróse desalojarlos de sus Trincheras, que las tenian fortalecidas, y defendidas con todo el Arte de la guerra, y arrojarlos de su Campo, y Sitio, que tenian formados. Tomaronseles quatro Cañones de bronze, y otros que fueron dexando á trechos en su fuga, siguiendolos los nuestros tres quartos de legua, durando el Combate seis horas. Despues de esta gloriosa accion, y de vn fuego tan grande, y continuado, como se hizo de vna, y otra parte, pues los Moros passaban de mas de treinta y dos mil, y entre ellos tenian vn Cuerpo de siete mil y quinientos Cavallos, dispuso el General la retirada, en cuya formacion parece se confundieron algunas de nuestras Tropas, por haverse estrechado demasiado: y para acudir á repararlas, se vió precissado el Sr. Marqués de Santa Cruz, á passar con Espada en mano sobre los Moros, que en grande multitud acudieron á aprovecharse de aquel desorden, en que perdió S. E. C. la vida: cuya lastimosa desgracia se ha sentido vniuersalmente, por las grandes prendas y valor, que le adornaban. Reparada la confusión, y habiendo recibido nuestra Tropa el socorro de los que se desembarcaron aquel dia, prosiguieron la marcha, hasta hazer alto en la Trinchera, que havian trabajado los Enemigos, contra el Castillo de San Phelipe, y en ella se mantuvieron algunas horas, en cuyo tiempo se puso fuego á las Barracas; y destruyeron gran parte de sus lineas, retirandose despues á la Plaza con grande orden: y como el mismo dia 21. no se pudo enteramente destruir, y allanar las lineas de los enemigos, se hizo el dia 23. otra salida, compuesta de diez Compañias de Granaderos, y quinientos Gastadores, mandada por el Coronel, Conde de Berheaben, los quales lograron enteramente su intento, destruyendo todos los trabajo^s de los Enemigos; y aunque en esta funcion huvo la desgracia, de perder al General, al Brigadier, Marqués de Valdecañas, al Coronel D. Joseph Piñel, mil y quinientos Hombres, entre muertos, y heridos, que á vista de tanta empresa, parece pequeño costo, aunque en lo estimativo, es de excessivo valor: Hase conseguido asegurar la Plaza de Orán, y librarla de tan numeroso sitio de Moros, que en él tenian empleadas todas sus mayores fuerzas, y poderios: cuyo nuevo Triumpho, ha mandado S. M. se celebre con luminarias publicas, y repique de campanas por tres noches, empezando desde 8 del corriente.

Las de Ceuta de 28. de el passado, solo dicen: que se havian alexado los Moros, no dexandose veer, ni de la Cavalleria; escarmentados de los

golpes, que han llevado, y que no obstante se vive con gran cuydado en la Plaza (9).

Avisase de Orán, por Cartas de treinta del passado, que el día 27. de el mismo mes se hizo vna salida de la Plaza para allanar los trabajos, que los Moros tenian hechos en algunas partes de la Mezeta, de donde ofendian con mas desembarazo al Castillo de Santa Cruz, lo qual se consiguió sin oposicion de los Enemigos, que se mantuvieron en su Campo, legua, y media, distante de Orán, y tambien al barienar las peñas, mas inmediatas al * expressado Castillo, dexandole sin el peligro de que le * p. 3.
puedan ofender, como antes, y reparada la brecha; y por algunas espías de el Campo, que entraron en Orán, se ha sabido, que Bigotillos (10), y otros dos Parientes suyos, salieron heridos de la funcion del día 21. que fue grande la mortandad de los Turcos, y Moros, y que el Hijo del Rey de Argel se retiraba con sus Tropas, dexando solamente á Bigotillos, hasta quarenta y cinco Tiendas de Turcos, que en todo compondrán ocho cientos o novecientos Hombres.

Por la misma parte se ha sabido, que en el Cuerpo Enemigo se hallan algunos Oficiales, y Soldados de los nuestros, que quedaron heridos, y entre ellos vn Cabo principal, á quien cuydan los Moros, con especial atencion, sin embargo de que ignoran quien es, pero por el mismo, que esta noticia viene, dando noticias, que se havian perdido de los Oficiales Principales, que se dieron por muertos, se suspende darla entero credito, hasta recibirla confirmada. »

13. — P. 440 (Núm. 74. Desde primero hasta fin de Enero de 1734).

« *Europa.* — Las mismas (cartas de Roma), nos refieren: que el día seis de Marzo, del mismo año (1733), fue Baptizado con mucha pompa, y magnificencia, el Principe de *Marruecos*, por el Eminentissimo Señor Cardenal Guadagni, sobrino de S. Santidad, quien le puso el nombre de *Lorenzo Bartholomé Luis*, apadrinandole el Eminentissimo Señor Corsini, en nombre de S. Santidad: antes se llamaba este Principe *Muley Ac-meth* (11). Despues de la muerte de su Padre *Muley Abdalá*, aviendose apoderado de la Corona vn Tio suyo, tomó las armas contra él, en defensa del Derecho, que á ella tenia, y aunque á el principio ganó dos Batallas, aviendo sido vencido en la tercera, se vió obligado a retirarse á *Zeuta*, de donde passó á España, y vltimamente vino aqui: S. Santidad le ha

concedido cincuenta escudos por mes, para alimentos, de los quales dará veinte la *Dataria*, y los otros treinta la Congregacion de *Propaganda Fide*: y se asegura que la Francia, le ha asignado de pension mensual, ciento y cincuenta y nueve escudos, y la España doscientos y quarenta y nueve pesos. Inmediatamente passó á besar los pies del Papa, y de allí á visitar á el Cardenal Camarlengo, y á la tarde á el Cavallero de San George, y á su Esposa, quienes no omitieron circunstancia alguna, de vn agradable, y cortesano recibimiento.

Por Abril del mismo, recibió el agua del baptismo, de mano del mismo Eminentissimo Señor Guadagni, el Embaxador de *Marruecos*, vn Domes-tico, y ocho Jovenes de doze, á treze años del mismo Principe, siendo Padrino del primero, el Principe D. Bartholomé Corsini, Sobrino de S. Santidad..... »

14. — P. 464-465 (Núm. 78. Desde primero hasta fin de Mayo de 1734).

« *Europa*. — Las Cartas de Orán, refieren: Que con la noticia que el dia 23. de Octubre del año proximo passado de 733, tuvo el Marqués de Villadarias (12), Comandante General de aquella Plaza, de que algunas Tropas de los Infieles, marchaban azia el lugar de Canastél (13), dispuso saliesse de la Plaza vn Destacamento de mil Hombres, á la orden del Coronel D. Francisco de Mora, que lo es del Regimiento de Cuenca, y del Theniente Coronel D. Luis Crell de la Hoz, Sargento Mayor de el de España; y que al retirarse de aquel Pueblo donde no encontró á los Infieles, le atacaron estos por tres veces á legua, y media de la Plaza, y la vltima con Espada en mano por la retaguardia, pero aviendo sido rechazados en todas, se pusieron en desordenada fuga, despues de aver perdido mucha gente, con algunas Personas de distincion entre ellos, y las tropas del Rey continuaron su marcha, sin que los Moros se huvieran atrevido á interrumpirla nuevamente, y entraron en la Plaza sin mas perdida, que la de vn soldado muerto, y vn oficial, y siete soldados heridos..... »

15. — P. 494 (Núm. 83. Desde primero hasta fines de Octubre de 1734).

« *Europa*. — Las Carta<s> de Orán, refieren: Que aviendose emboscado numero grande <de> Moros, en los barrancos inmediatos á la Fuente, se arrojaron muchos Peones con tres Vanderas, sobre dos Piquetes de Voluntarios, que eran los primeros que cubrian por nuestra parte el

barranco ; y executando estos la orden, que les avia dado el Comandante General de aquella Plaza D. Joseph Vallejo, de que hiziessen apariencia de ceder el puesto, se empeñaron demasiado los Enemigos con una Vandera á arrancarlos, de forma, que el Ayudante D. Joseph Rubina, que con otros dos Piquetes sostenía a los primeros, logró cortar porcion de los Enemigos, derrotados(a), tomarla Vandera, y la cabeza del que la llevaba, porque nunca quiso rendirse, y poner á todos en precipitada fuga, con perdida de muchos muertos, y heridos de su parte, sin que de la nuestra huviesse avido la menor desgracia, por la conducta, que tuvieron todos los oficiales en no permitir se empeñassen en seguir á los que huian. El referido Comandante General ha embiado al Rey esta Vandera, cuya perdida han sentido mucho los Moros, porque dicen es de las santificadas, que traen de la Casa de Meca, los celebres Moravitos, que van en Romeria á ella » (14).

16. — P. 505 (Núm. 84. Desde primero hasta fines de Noviembre de 1734).

On annonce de Séville la mort, à l'âge de 128 ans, de Doña María Nicolasa de Puente, ancienne pénitente de Fr. Juan de Prado.

17. — P. 546-547 (Núm. 91. Desde principio hasta fines de Junio de 1735).

« *Europa*. — Con Extraordinario, que llegó de Alicante al Sitio de S. Lorenzo el Rl. se tuvo la noticia, de haver, el Gefe de Esquadra D. Gabriel Perez de Alderete (15), con la que á su cargo passaba desde Napoles á Cadiz, encontrado en las Aguas de Cartagena tres Navios Argelinos la noche del dia 12. de * Octubre passado, que los atacó con todo vigor ; y no obstante la dificultad de la noche, y la pertinaz resistencia de aquellos Barbaros, logró el rendir, y echar á pique uno de los referidos de 40. Cañones, haviendose salvado solo 160. entre Moros, y Turcos, que quedaron cautivos, y 24. esclavos Christianos, que se libertaron, haviendo embarazado el que no sucediesse lo mismo con los demas, que se havian puesto en fuga á breve rato de haver empezado el Combate, una impetuosa borrasca que les sobrevino, y los separó muy maltratados del incesante fuego de los Navios Españoles, los quales passaron á repararse de algunos daños padecidos en las Jarcias, Palos y Velas, á la Bahía

(a) derrotarlos ?

de Alicante, sin perder en esta funcion mas que seis hombres muertos, y catorze heridos ; no dudandose, que con este escarmiento dexarán de infestar aquellos Barbaros, con tanta frecuencia como antes, las Costas de España, para no exponerse á iguales, y mayores descalabros. »

18. — P. 554-555 (Núm. 92. Desde principio hasta fin de Julio de 1735).

« *Europa.* — Por Cartas de Orán de 19. del passado de Abril, de este año, se tuvo la noticia, que aviendose acercado á la Plaza quarenta y siete Aduares de diferentes parcialidades de los Moros habitantes en el Reyno de Beniamer (16), embiaron los principales Xequés un recado al Gobernador, y General de la Plaza, y Tropas de su S. M. (*sic*) solicitando que diese orden á algunos Moros de paz, para que passassen á sus Tiendas, donde tenian que comunicarles un negocio de la mayor importancia ; y en su consecuencia, passaron á las Tiendas de los Moros, de orden del referido General los de mayor confianza, que fueron recibidos con grande agassajo, y alegria ; y aviendo sido el assumpto, el que dessecaban establecer una pacificacion, y vassallaje á las Armas de S. M. pidieron se embiasse persona authorizada para concluir su Tratado : y en efecto mandó el General, que quedando en la Plaza las Guardias necessarias, saliesse toda la Tropa de Cavalleria, é Infanteria, y se acampasse bajo el Fuerte de San Carlos. Inmediatamente, que los Moros vieron plantadas las Tiendas y formadas las Tropas, se adelantaron los Xequés principales con la Escolta de doscientos Cavallos, y entraron en la Tienda de D. Juan de Villalva, Coronel del Regimiento fixo de la Plaza, encargado de la Comision por el General ; y despues de muchas expresiones, y protestas de sumision, y de procedimientos de buena fe, formaron un papel, que contiene onze Capítulos, que substancialmente se reducen á sujetarse á la obediencia de S. M. implorando su Real proteccion para contra las Parcialidades que no han concurrido en el Acto del vasallaje, ofreciendo llevar todo genero
15 de mantenimiento á la Plaza, y * mantener un reciproco Comercio para la comun utilidad. Admitió el Coronel D. Juan de Villalva, los ofrecimientos de estos Xequés, dados en nombre del Gobierno, de los Cavalleros, y Parcialidades del dicho Reyno de Beniamer, y de los Alcaldes de la Cavalleria de los Negros ; é inmediatamente passó a dar cuenta al General de todo lo acaecido, quien aprobó lo convenido, y permitió que personalmente entrassen en la Plaza los Xequés y demás Gente principal,

que fueron recibidos por el dicho General, y abundantemente agassajados con refrescos, y regalados de oro, plata, grana, y damascos, aviendose quedado aquella noche diferentes sugetos parientes, y del sequito de los Xequés, se retiraron á sus Tiendas, desde donde escribieron una Carta á S. M. declarando el vassallaje á su Real Corona, y protestando su inalterable fidelidad en la mas exacta observancia de lo capitulado » (17).

19. — P. 577-581 (Núm. 96. Desde primero hasta fines de Noviembre de 1735).

« *Europa.* — Relacion de los diferentes gvstosos svcesos. Qve igualmente han logrado el valor de las Tropas de S. M. y la vizarria de los Moros de las Parcialidades Amigas, que en los dias antecedentes avian conseguido, con el obsequio de resignar su obediencia al Rey N. Sr. (que Dios guarde) la generosa proteccion de sus Reales Armas, contra los mas vigorosos esfuerzos de sus Enemigas Parcialidades, fortalecida de la temida asistencia de los Turcos, desde el dia 10. hasta el 20. de Abril, passado de este año, en las cercanias de la Plaza de Orán.

Con la noticia, que el dia 10. tuvieron las Parcialidades Amigas, de que venian á atacarlos los Turcos, y sus Enemigos, como lo evidenciaba el irse abanzando á su Campamento, tuvieron por conveniente acercar sus Aduares mas, al abrigo de la Plaza. Efectivamente el dia 12. se vieron venir marchando azia el referido Campamento, los Turcos con sus Vanderas, y Timbales, y hasta quatro mil Cavallos, al parecer, Enemigos, divididos en tres Columnas, con bastante formalidad, y buena orden. Inmediatamente que los descubrieron nuestros Arabes, decamparon, y pusieron todas sus Familias, Mugerés, y Ganados entre los Fuertes, Castillos, y hasta las Murallas de la Plaza, y luego montó toda su Cavalleria, que componia el número de mil y quinientos, y fueron á recibir sus Enemigos á mas de una * * p. 57 legua de distancia : Vinieron peleando nuestros Arabes, con la Cavalleria de los Enemigos, hasta el tiro de Cañon de la Plaza, con muy buen methodo, y gran vizarria : y quando llegaron á aquella distancia, el Comandante General Don Joseph Vallejo, que por prevencion havia mandado doblar la Guarnicion de todos los Castillos, y Fuertes, y disponer el uso de todo el Cañon de ellos, y de la Plaza, batir la Generala, y tener prompta toda la Tropa para cualquier accidente, mandó disparar el Cañon grueso sobre los Enemigos, que no solo los contuvo para que no passassen ade-

lante, sino es, que á breve rato les precissó á retirarse á su Campamento, con conocida perdida de Hombres, y Cavallos, no aviendo dejado de tener nuestros Arabes la de onze heridos, y algunos muertos, y entre ellos el hijo mayor del Mesuar, Gefe de una de las principales Parcialidades Amigas. Fenecida esta funcion, fueron los Xeques á repetir la instancia al Comandante General de que teniendo noticia cierta, de que el dia siguiente volverian los Enemigos á atacarlos con mayor fuerza, se les auxiliasse para su defensa con Tropas, Municiones, y Armas. El Comandante General, que consideró no deber en la primera ocasion sacrificar el anhelo de la gloria, el acierto de una prudente desconfianza, que en el dia le avia contenido en los terminos de una proteccion no arriesgada, experimentada ya con el suceso la verdad de quanto antecedentemente avian expuesto, y asegurado de su fidelidad, mandó se les municionasse, se les compusiesen las Armas, y se les esperanzasse del socorro de las tropas. A las ocho de la mañana del dia siguiente, se vieron venir en tres Columnas los Enemigos, é inmediatamente salió de la Plaza el Comandante General en medio de las mayores demostraciones de alegría, y animcsidad, é imponderables aclamaciones de todos los Aduares, con mil y quinientos Infantes, todos Granaderos, Compañias de alternacion, y Piquetes escogidos, en que se incluian quatro de Dragones á pie con ocho Vanderas, y doscientos Dragones montados, formando en Batalla con esta Tropa, á corta diferencia de la Plaza, con la derecha al Barranco de la Fuente, y la izquierda á la Mezquita, que llaman de Chaván, mandando la derecha de este Cuerpo el Coronel Don Juan de Villalva, y Angulo: El centro, el Coronel Don Dionysio de Vargas, Theniente de Rey de la Plaza, y la izquierda el Coronel de Dragones Don Joachin de Aranda. Inmediatamente formaron los Arabes toda su Cavalleria en Linea, y en tres Cuerpos, uno el mas fuerte, y á la derecha, que le mandaba el Mesuar, otro al centro, mandado del Xeque de los Alageses, y el otro á la izquierda, por el Damux (18), todos en muy regular disposicion, y cantidad de Vanderas, y Estandartes: sus Peones, que tienen armados, se colocaron en Pelotones, y diferentes partes proporcionadas, destinada otra porcion á la izquierda con el Damux, por convenir aquel terreno para Infanteria. Avian ya llegado los Enemigos, á media legua de distancia de nuestra Linea, donde se pusieron en Batalla en forma de media Luna, estendiéndose á la izquierda la Columna de Cavalleria, que traia en aquel lugar, y era la mas fuerte. A la derecha

otra casi igual, y en el centro la Caballeria del Turco, que llaman Duras, y compone el numero de trescientos, apostandose en la Retaguardia, y á poca distancia de ellos la In * fanteria Turca, que al parecer seria * p. 57 de seiscientos hombres, con otros tantos Peones Moros, traídos de las Montañas de Tremecen. Venian los Moros con bastante ossadia al Ataque, pero al reconocer formada, y que los esperaba la Tropa de la Plaza, se quedaron inmóviles, sin atreverse á dar un passo adelante; y despues de una gran suspension, y creyendo, al parecer, lograrían ventaja atacando la izquierda del Damux, que tenia á alguna distancia de la Linea, por pedirlo assi el terreno, destacaron un Cuerpo considerable de Caballeria, en que estaban los Suctes, y Venerages, para atacarla, lo que executaron con vizarria; pero no fueron recibidos con menor de nuestros Moros, á quienes se avia reforzado con los de Paz de Ifre (19), los Mogatazes (20) de la Plaza, y otros de ellos mismos, de suerte, que los rechazaron por dos veces, con alguna perdida suya, y ninguna nuestra. Mantuvieronse en este alto, ó suspension los Moros, desde las diez, hasta las cinco de la tarde, y nuestros Moros con igual disposicion; y viendo á aquella hora, que ya no atacarian, se les dispararon algunos Cañonazos, cuyas balas por elevacion llegaban á ellos, é inmediatamente, y con alguna precipitacion emprendieron su retirada, marchando en buena forma á su Campamento; y luego que se alargaron á bastante distancia, se retiró la Tropa á la Plaza, y los Moros á sus Aduares. El dia 14. se mantuvieron los contrarios en su Campo; pero se supo, resolvian venir el siguiente á nuevo Ataque, por lo que se tomaron mas serias medidas, que en el antecedente. Amunicieronse mejor nuestros Moros, reemplazaronse con Fusiles viejos de Dragones el numero de las Armas, que traxeron á recomponer, y estuvo todo prompto para recibirlos.

El dia 15. por la mañana se reconoció la plena marcha de los Contrarios y que venian en la misma disposicion, que los dias antecedentes, pero mucho más fuerte su Columna de la izquierda. Sacó el Comandante General de la Plaza mil y setecientos Infantes, y Dragones desmontados, y doscientos á Cavallo, con ocho Vanderas, y quatro Cañones de Campaña, y formó en Batalla, poco mas avanzado, que el dia antecedente, poniendo la derecha con dos Cañones á una Colina, y la izquierda con los otros dos a la misma Mezquita de Chaván, y nuestros Moros en la propria con-

formidad, que antes, no permitiendo, que en la vanguardia, y delante de la Tropa, se pusieran Ganados algunos.

Mandaba el todo, el Comandante General: la derecha el Coronel D. Juan de Villalva: la izquierda el Coronel D. Francisco de Baños: el centro D. Joachin de Aranda, Coronel de Dragones: hazia de Mayor General el Coronel D. Dionysio de Vargas; y gobernaba las Baterias el Ingeniero en Gefe D. Geronymo Amici.

A las diez de la mañana llegaron los Enemigos formados en Batalla á menor distancia nuestra, que estuvieron el dia 13. abanzando hasta ella sus Turcos, y Peones, y luego Prolongaron su izquierda, reforzandola nuevamente contra nuestra derecha, demonstrando, intentaban hazer por ella su Ataque formal.

Reconocido este movimiento, se separó de nuestra Tropa un Cuerpo de quatro Compañias de Granaderos, y seis Piquetes, mandado por el
580 Coro * nel Don Joachin de Aranda, que á poca distancia del tiro de Fusil de la Linea sostuvieran nuestros Moros de la derecha, y assegurasse la bateria de ella.

Ossadamente los embistieron los Enemigos, les dieron mal á proposito su fuego; pero los nuestros sufrido aquel, los respondieron con una descarga tan á tiempo, que los obligaron á retirarse precipitadamente, dejando en el Campo onze muertos, y algunos Cavallos, sin mas perdida nuestra que un Moro, y un Cavallo ligeramente heridos.

Retirados del Ataque aquellos Moros, guardaron no obstante su formacion de Batalla, y á las doze del dia destacaron de su derecha otro Cuerpo crecido, con quatro Vanderas, para atacar la izquierda del Damux, la que desde la mañana se avia reforzado con quatro Compañias de alternacion, mandadas por el Theniente Coronel D. Juan Francisco del Rio, emboscados entre unas Pitas, y Vallados, tan seguras y ocultas, que no podian ser descubiertas, ni insultadas de los Enemigos.

Llegaron estos, hasta la inmediacion de la emboscada, sin que se abanzassen de ella, aunque los provocó bastante el Damux, yá fuesse porque la reconocieron, ó por otro accidente, que se ignora, y sin passar adelante, se retiraron, y unieron á su derecha.

A las dos de la Tarde, viendo que no intentaban mas Ataque, se mandó jugasse sobre ellos la Artilleria de los Castillos de San Felipe, San Andrés, y de Campaña, lo que se executó con bastante fuego, y al parecer buen

efecto ; pero luego contramarcharon á librarse del Cañon, y entre cinco, y seis de la tarde empezaron su retirada con gran lentitud para su Campo ; y puesto el Sol, executó lo mismo nuestra Tropa, y los Moros, á sus Aduares, sin alguna desgracia.

Desde el dia 16. hasta el 20. propusieron las Enemigas Parcialidades, que se confiriese algun medio de Paz, que no querian admitir las Amigas sin la precisa condicion de que las Contrarias se sometiesen á la obediencia del Rey N. Sr. que al parecer no repugnaban ; y fiados nuestros Arabes, en que se trataba este ajuste, alargaban á pacer sus Ganados á mas de legua, y media de su Campo, y no con la fuerte Guardia, que antes : lo que observado por los Enemigos el dia 20. sorprendieron una porcion de él á Mazaguin, dos leguas de la Plaza, presentando al mismo tiempo, á vista de ella, el todo de su Cavalleria, para cubrir mejor la execucion, y retirada de la Presa.

Noticiosos de ella nuestros Arabes, montaron todos, y despreciando la vista de los Contrarios, fueron á recuperar su Ganado, lo que lograron sin perdida de una cabeza de él, y sin mas desgracia, que la de dos muertos, y dos heridos, siendo mayor la de los Enemigos, pues les tomaron quatro Cavallos, y aseguran tuvieron cinco muertos.

Viendo el empeño de nuestros Moros, pareció al Comandante General preciso salir con la Tropa de la Plaza á cubrir y asegurar sus Aduares, y Ganado, lo que executó, formando en Batalla al frente de ellos, y de los Contrarios, en cuya disposicion se mantuvo hasta las quatro de la tarde, que se retiraron ellos, y volvieron los nuestros, sin aver sido preciso disponer * un solo Fusil, ni Cañon, por la distancia á que se pusieron los Enemigos, con quienes no vinieron este dia los Turcos. * p. 5.

En estas repetidas funciones manifestó la Tropa de S. M. su animosidad, disciplina, alegría, y ansia de Combate, y su Comandante General la actividad, conducta, y valor que corresponde á los mas favorables sucesos, que asegura una prudente, y experimentada direccion... »

20. — P. 606 (Núm. 100. Desde principio hasta fines de Marzo de 1736).

« *Africa.* — Por el Patron de un Navio Francés, que vino de Tunez, se supo, que salieron de aquel Puerto todos los Navios armados en Corso de aquella Regencia para infestar los Mares de Genova ; y se sabe, que en Civita-Vechia, Liorna, y Malta se aprontaban á toda prisa las

Galeras del Papa, Gran Duque de Toscana, y Religion de Malta, para salir en busca de aquellos Barbaros. »

21. — P. 711-712 (Núm. 116. Desde primero hasta fin de Julio de 1737).

« *Europa.* — Por las (cartas) de Orán de 26. de Agosto del mismo año de 736. se sabe : Que despues de ajustadas del todo las Capitulaciones de Alianza entre la Plaza, y los Moros, que vinieron á guarecerse de ella, le suplicó el *Damux* á nuestro Capitan General, que saliese con su Guarnicion á fuera, para que viendola la Gente plebeya de sus Parcialidades, y Aduares, quedasse satisfecha de estar ya concluida la Alianza, lo qual si una vez se difundia su ajuste por Berberia, vendrian muchos Moros, que estaban dispersos, á rendir vassallaje al *Damux*, por estar bajo la proteccion del Rey de España, lo que traeria gran beneficio, y especialmente á esta Plaza, por la gran muchedumbre de Tributarios, que se le irian agregando : en cuyo supuesto le pareció a S. Exc. conveniente executar lo, para asegurarse mas de sus Parciales, y assi dispuso la salida, que se executó el 19. á las tres de la tarde, en la forma siguiente. Todos los Regimientos de esta Guarnicion (á excepcion de las Guardias, y puestos, que quedaron bien guarnecidos) se les dió la orden, para que puestos con el mayor lucimiento, propiedad, y asseo Oficiales, y Soldados con toda la Musica, y al primer toque de la Generala, se pussiessen en marcha ; saliendo á formar á fuera entre los Castillos de San Andres, y de San Phelipe, lo que executaron, tomando la derecha de la linea la Compañia de Granaderos de los Regimientos de Infanteria de Galicia, de Granada, y de Dragones de Almansa, con las de la Alternacion, é inmediatas á estas formaron los Cuerpos, á los quales seguian el Regimiento de Dragones de Ribagorza, los dos Batallones de Infanteria de la Plaza, y los dos de Saboya, ocupando su izquierda las Compañias de Granaderos de estos, á las quales cubria una Tropa de Caballeria, y otra igual executaba lo mismo por
712 la derecha. Formadas assi las Tropas, * llegó el General á Caballo, y aviendo dado buelta por las lineas las hizo marchar por Piquetes, empezando por la derecha, hasta que el terreno permitiesse, que lo pudiessen executar en Columnas, y despues en Batalla ; todo lo qual se fue practicando conforme lo permitia el terreno con la mayor propiedad, y disciplina, y esto á vista de los Moros, que quedaron admirados, quando á

sola una voz que se dió, caló Vayoneta todo el Exercito sin perder la Marcha, ni verse descompuesto un Soldado. Con varias Ebooluciones, y movimientos llegó la Gente en Batalla, sin oirse una sola voz, hasta la Mezquita de *Chaván*, y como el Sol se iba á poner, mandó el General retirar la Gente á la Plaza, lo que se executó con la mayor formalidad marchando en Columnas, y quedando á la Retaguardia todos los Granaderos. Los Moros estuvieron muy observantes en quanto vieron, y se contentaban con tocar la ropa á los Soldados, y con decir, que avia quarenta cientos: y el *Damux* dixo a nuestro General, que con sola aquella Tropa se atrevia ir á Argel, sin perder un Soldado; otros decian, que como era posible, que dentro de la Plaza cupiesse tanta Gente? Viendo, que á más de aquella estaban las Murallas de los Castillos coronadas; el *Damux* le dixo á S. Exc. que quando gustasse juntaria toda su Cavalleria, y le haria hazer en su presencia todos los Alardes, y Escaramuzas á su usanza. Las Capitulaciones que se han arreglado, no se han dado todavia al publico, porque aunque se ven varias copias, como no se tienen por ciertas, no se expressan aqui. . . »

22. — P. 717-718 (Núm. 117. Desde primero hasta fines de Agosto de 1737).

« *Europa*. — Se avisa de Ceuta, con Cartas de 31 de Octubre passado, que el Pingue nombrado *San Antonio de Padua*, uno de los quatro armados, y equipados á expensas de D. Pedro de Astrearena, que se emplean en conducir Viveres para la Provision de Ceuta, y Presidios de Melilla, Peñon, y Alhucemas, que está á su cargo, de que es Capitán D. Juan Matharó, descubrió á vista de Tarifa (passando con Viveres desde Sevilla á Ceuta) una Galeota de Moros, la qual avia hecho muchos daños en la Barra de San Lucar, é iba en seguimiento de una Gabarra, que conducia á dicha Plaza desde la de Cadiz una porcion de Bombas, y otras Municiones con quinze Artilleros; y aviendo resuelto dicho Capitan embarazar su intencion y atacarla, lo executó con tanto denuedo, que despues de aver precedido un reñido Combate, y ganadola el Pingue el Barlovento, logró, estando la Galeota aferrada á su Proa, desmantelarla de dos cañonazos con Palanqueta, disparados tan á buen tiempo, que se prendió fuego á la Polvora que la Galeota tenia al descubierto, con lo qual empezó á arder, y se fue á pique con seis Moros que avian muerto en el Combate, aviendo el Pingue recogido con la lancha veinte y siete que quedaron

nadando, y en ellos onze muy heridos, con los quales arribó á Ceuta el mismo dia, sin otra desgracia en su Tripulacion, que la de algunos Soldados y Marineros levemente heridos, y haverse quemado parte de la Vela del Trinquete, por el mucho fuego que hizo en el Combate, en el que se portó su Guarnicion, (que era igual al de la Galeota) con el mayor valor, y ardimiento, y muy especialmente el referido Capitan Matharó, que le acreditó mucho en esta funcion, y se señaló por su acertada conducta.

Por un Expresso de Malaga, se ha sabido que tres Navios de Guerra de la Religion de Malta, noticiosos que otros tres Argelinos corseaban azia Cabo de Gata, los buscaron luego, y aviendolos descubiertos en Cabo Molinos, y vistolos en las cercanias de Marvella (21), les dieron caza, y despues de un reñido Combate, que duró dos dias, lograron rendir dos Navios de los Argelinos, el uno de quarenta y seis Cañones, con treinta y quatro Montados, y el otro del mismo porte con treinta y seis Cañones montados. En el
718 primero quedaron cautivos ciento treinta y siete Turcos vivos, no sabiendose el numero de los muertos, y veinte y cinco Christianos de todas Naciones, que luego consiguieron su libertad. En el segundo se cautivaron ciento y ochenta y quatro Turcos, ignorandose los muertos, y treinta y un Christianos que llevaban esclavos, á quienes se dió tambien libertad. Con estas dos presas entraron en Malaga ; donde los recibió el Gobernador con mucha distincion, por el especial servicio que han hecho á S. M. y á la Causa comun, embiando al comandante un esplendido refresco, compuesto de Carnes, Vinos, Frutas, y Hortaliza. El Comandante Maltés despachó uno de sus Navios, con la noticia que tuvo de que otro Navio Argelino de Guerra, habia salido fuera del Estrecho de Gibraltar á hazer el Corso llevando orden de buscarlo, y de vér si podia descubrir el Navio que se avia escapado del Combate con el abrigo de la noche.

Por Cartas de Cadiz de 7 de diciembre del año passado de 36 se participa, que arribó á aquel Puerto un Navio Inglés, en el que venia el P. Fr. Gabriel de la Natividad, Religioso Francisco Descalzo de la Provincia de Andaluzia, con ochenta y dos Cautivos Españoles de todos estados, que ha rescatado en el Reyno de Mequinez, con caudales de las Obras Pias del Santissimo Christo de Burgos, de la Venerable Orden Tercera de esta Corte, y los que á este fin aplicó el Consejo de la Santa Cruzada »

23. — P. 723-725 (Núm. 118. Desde primero hasta fines de Septiembre de 1737).

« *Europa*. — Haviendo redimido el Convento del Santissimo Christo de Burgos, Orden de San Agustin de Calzados, y en su nombre el P. Fr. Francisco Buelva, con los caudales de la Obra Pia, que en él fundó D. Pedro García Orense, sesenta y un cautivos, siendo interlocutor para los conciertos el R. P. Fr. Gabriel de la Natividad, Francisco Descalzo, los conduxo dicho * Padre Redemptor hasta las cercanias de Madrid, * p. ' a donde salió á recibirlos la Comunidad de San Phelipe el Real, acompañada de los Señores Conde de Palma, y Duque de Arcos, con un lucido numero de coches, que los conduxo á dicho Real Convento, donde en acción de Gracias se cantó el *Te Deum*.

El dia 4. de Febrero de este año por la tarde, se hizo la Procession, cantando por la mañana una Missa Solemne la Real Capilla de la Encarnacion, estando expuesto el Santissimo, á que assistieron con el Padre Redemptor todos los cautivos despues de aver confessado, y comulgado; predicó el P. Mro. Fr. Antonio Guerrero, y llevó el Estandarte en la Procession el Señor Padrino, con asistencia de toda la Grandeza, y un numeroso acompañamiento, cerrando la Milagrosa Imagen de N. P. S. Augustin: salió por las calles mas publicas, que estaban ricamente adornadas.

Las cartas que se han recibido de Orán con fecha de 29 de Agosto del año passado de 736. refieren el suceso siguiente. Por los dias 15. de este, y hasta el 22. todas las noches á cosa de las doze poco mas, ó menos se descubria una Antorcha en el nuevo camino, que se ha hecho para la Fabrica del Muelle, poco distante del Castillo de San Gregorio, y haviendo observado, que dicha luz, con corta diferencia, variaba de lugar, y que á ratos se quitaba totalmente, y á ratos se volvía á descubrir, se vino en conocimiento de que era Carbunclo (22) (que los Griegos dicen *Pyropos*) respecto de que en otras ocasiones se han visto por estas cercanias. Todos los curiosos salian á vér este hermoso resplandor á un paraje, que llaman el Cubo de San Roque, aunque bien agenos de que pudiesse llegar el caso de cogerle; pero no desauciado de esto un Soldado de Infanteria, llamado Andres de Ribas, natural de Ardalez en Andaluzia, que se hallaba destacado en el dicho Castillo de San Gregorio, se resolvió á quedarse fuera, y ponerse en una cuevecilla, de muchas que hai en aquel paraje, para vér si podia lograr tan hermosa como rica presa. Sucedió, pues, que haviendo

estado apostado hasta cerca de las doce de la noche, vió que de la misma cuevecilla por su lado derecho salia el animalejo, y fue tanto el desalumbramiento que le causó al Soldado, que quedó casi ciego, pero dixo, que cerró los ojos, y despues de un breve rato los volvió a abrir, y vió, que el carbunclo estaba en medio de la cuevecilla con la cabeza azia fuera, á cuyo tiempo se arrojó sobre él con todo el cuerpo, y lo assió con . 725 ambas * manos, y el animalejo le mordió un dedo, aunque cosa leve, y cubriendose con su capuz le dexó á obscuras ; luego le ató los pies, y manos, y lo tuvo hasta la mañana siguiente que se retiró al Castillo, y despues á la Plaza muy contento con su presa. El carbunclo es una especie de animalillo como la comadreja, con la piel muy lisa, y suave, su color de cafe obscuro, la cola corta, y poblada menos que la de un Esquiról, las manos, pies, y cuerpo como de comadreja, la cabeza larga, los ojos grandes, y hermosos, y entre ellos, en medio de la frente, la singular Piedra, que será como una abellana, en figura de punta de Diamante, está cubierta con un capillito, ó capuz de piel, que hermosamente le nace del cerebro, ó testuz ; para verse mientras ha estado vivo, ha sido necesario levantarle el capillito por fuerza, y luego descubria las hermosas brillantezes de su Piedra : esta se hizo vér por un Lapidario, que estaba desterrado aqui, el qual no se atrevió á tasarla, porque dice no avia visto iguales brillos, aún en los Diamantes de mas fondo. Al animalejo despues de dos dias fue preciso matarlo, porque no comia, y aviendole sacado la carne del pellejo, se ha quedado este con la cabeza, y en ella su excelente Piedra, la que de noche luze de tal suerte, puesta en paraje obscuro, que ilumina parte del Oriente. El Soldado decia lo queria dar al Marqués de Teba, de quien es Vasallo, y que esperaba le destinaria caudal para vivir descansadamente, que es quanto él deseaba ; como esta Alhaja es de tanto valor, nadie le ha prometido por ella precio alguno ; no obstante se decia, que el Consul de Francia que reside aqui por debajo de cuerda le embió á decir si queria trescientos Doblones de á ocho (23) por ella. Esta novedad es cierta, y tiene tantos testigos, como Individuos esta Guarnicion. »

24. — P. 788 (Núm. 129. Desde primero hasta fin de Agosto de 1738).

« *Europa.* — Por cartas de Cartagena de 19 de Febrero se ha tenido la noticia de aver arribado á aquel Puerto el dia antecedente los Padres Redentores Calzados, y Descalzos del Real Orden de Nuestra

Señora de la Merced de las Provincias de Castilla, y Andalucía, con la Redencion, que han executado en la Ciudad de Argél, en que han rescatado 410. Cautivos, y entre ellos tres Religiosos de Santo Domingo, San Francisco, y del Carmen, el Marqués de Valdecañas (24), Brigadier de los exercitos de S.M. y muchos Soldados de sus Reales Tropas, 34. Mugerres, y mas de 40. Niños, Niñas, y muchachos, el Suizo Coronel, dos Capitanes, 3. Tenientes, dos Sub-Tenientes, y tres Cadetes. . . . »

25. — P. 856-857 (Núm. 141. Desde primero hasta fines de Agosto de 1739).

CARTA, ESCRITA POR UN RELIGIOSO DE nuestro Padre San Francisco de la Reforma de San Pedro de Alcantara, que ha estado algun tiempo en Mequines, y llegó á esta Plaza de Zeuta á primero de Mayo, de este año de 1738. quien dice lo siguiente.

Que el Duque de Riperdá, que habitaba en Tetuan, que dista siete leguas de esta Plaza de Zeuta, vivia en el barrio de los Judios, y que de estos mismos se servía ; y que aviendo caído enfermo de cuidado, y reconocido por los Judios el peligro en que estaba ; estos, temerosos de que el Baxá les hiciesse algun daño llegando á morir Riperdá, pretextando alguna extraccion de sus bienes, resolvieron cerrar todos los Escritorios, Cofres, y Casas de su morada, y llevaron las llaves de todo al Alcayde, que mandaba en aquella poblacion ; y este, precaviendose de la mesma vexacion, que tenian los Judios, embió sujeto confidente con las dichas llaves á Tanger (que dista doce leguas de Tetuan) al Baxá, para que noticioso del suceso, le mandasse á decir lo que avia de hacer : Destinó el Baxá, para este efecto, persona de toda su confianza para que fuesse á Tetuan á apoderarse de los bienes de Riperdá : el que aviendo llegado lo executó muy puntual, por aver hallado a Riperdá ya difunto, muy hinchado, é infecto, por cuyo motivo llamó al Religioso, que assiste en aquel Pueblo, y le dixo, que le enterrasse ; á que se escusó, diciendo, que á Riperdá no le conocia por Christiano, ni que avia dado algun indicio de tal cosa en su vida, ni en su muerte. Llamó a los Ingleses, y les intimó lo mesmo, y estos respondieron lo propio que el Religioso, por lo que ellos reputaban su Religion. Llamó á los Judios, y aviendoles hecho la mesma instancia, se escusaron tambien, diciendo, que á ellos no les tocaba enterrarlo, porque nunca le avian visto guardar sus Ritos ; y finalmente, llamó á los Moros, quienes

respondieron igualmente lo que los antecedentes. Viendo los Judios, que todos se escusaban, y que de la detencion del cadaver á ellos solos les venia el perjuicio, por hallarse en su Barrio, determinaron sacarlo á un muladar fuera del Pueblo, como lo executaron, arrastrandole con una soga por el pescuezo. No se declara por el Religioso la cantidad de los bienes de Riperdá, solo dice, que eran muy crecidos, y que á un Ingles avia quitado el Baxá una cantidad muy considerable de dinero, por indicios de que tuvo trato con el difunto Riperdá, amenazandole, que de no manifestar los papeles, le ahorcaria inmediatamente, á que no dió lugar, pues luego al punto dio cumplimiento al Baxá de todo lo que pretendia, temeroso de que executasse la amenaza hecha contra él. Este es el fin, que tuvo el Duque Riperdá, para que sirva de exemplo á los mortales, y escarmienten en un hombre, que teniendo de su mano á la fortuna, fue tan infeliz por su soberbia, que ninguna Nacion le quiso dar sepultura (25).

p. 857 Dice mas, que ay quatro Pendientes (*sic*) (26) á la Corona de Mequines, tres her * manos, y un Santon, que cada uno de estos anda con su Exercito. El año passado cortaron los Negros todas las mieses verdes, para la manutencion de los Caballos, por cuyo motivo no cogieron ningunos granos : y este año no han sembrado, porque no han tenido qué : y tambien, porque por el embarazo de las guerras se muere mucha gente de hambre, y matan á las criaturas pequeñas para comerselas : y á los hombres, que encuentran de reencuentro, ú otros accidentes, se los comen, y tambien á todo genero de animales, y aves, que pillan, sean los que fueren. En Mequines vale la fanega de Trigo á treinta pesos ; y esto quando lo ay de tal qual Navio Inglés, que arriba á Salé. De tal forma está aquel Reyno, que el Baxá que manda estas cercanias, está levantado, haciendose dueño, como si lo fuera proprio ; y lo mesmo hacen todos los Baxaes, y Alcaydes, sin querer dar la obediencia á ninguno, que todos quieren ser Reyes. Imposible parece, que no quede enteramente destruida la Berberia, y sin gente : Mequines está sitiada quatro meses ha, y los Religiosos, que habitan en el Convento de aquella Capital, han estado siete veces en poco tiempo aguardando por instantes la muerte, y han llegado otras tantas veces á consumir el SANTISSIMO, por el rigor, y alboroto de aquellos Barbaros, y siempre les assistio la Divina Providencia con el portentoso remedio de tan evidentes peligros. El Religioso hizo su viage á esta Plaza por la parte de Salé : en el viage ha estado en los ultimos riesgos de perder la vida, y él

mesmo no sabe como, ni por qué termino se ha librado, dando á la Divina Magestad repetidas gracias por tan singulares beneficios, como de su poderosa mano ha recibido. »

26. — P. 925 (*Mercurio de Mexico*. Núm. 154. De los Meses de Septiembre de 1740. 1741. y 1742. Año de 1742).

« *Europa*. — Por cartas de Orán, de 5. de este mes se ha sabido que el dia 23. del passado se dejó ver en las inmediaciones de esta Plaza el Bey de los Turcos con quatro Vanderas, un Cuerpo de Caballeria de Negros, y Blancos, que passaba de mil caballos, y algunos Infantes. Este dia hicieron algunas escaramuzas en el llano de Rosalcazar donde nuestro fuego de Cañon, y Fusil no dejó de causarles algun daño. Este medio dia sesteó el Bey con toda su Tropa en dos Casas Blancas, por cima de la Rambla honda, para comer, y al mismo tiempo hacer oracion al Sepulcro de su Padre, que es inmediato al Castillo de San Andres, en la que llamamos Torre-Gorda, que se registra desde donde el Bey hizo alto. Por la tarde volvió la Caballeria de los Barbaros á hacer sus escaramuzas, y querer acometer á la Tropa, y Miquiletes, que sostenian los trabajos, pero no hubo cosa particular, aunque si se vieron caer algunos muertos, porque no solo sufrían el fuego del Fusil sino el del Cañon de todas las Fortificaciones, por ser el llano de Rosalcazar, donde estaban, el parage mas expuesto de estos contornos. Esta noche la passo el Bey, y toda su Comitiva á distancia de legua, y media de esta Plaza, al camino de los Pozos de Pedro Perez (27); y el siguiente dia 24. del mismo mes, bien temprano se acercaron algunos Moros en tan corto numero, que no se hizo caso, de ellos, pero á las 8. de la mañana se dio parte al Comandante General D. Alexandro de la Mota, de que venía por parte de la Rambla honda mucho numero de Caballeria en movimiento de atacar nuestras Partidas de Miqueletes, y Granaderos, que cubrian el trabajo del Fuerte de San Miguel, y la pastura del ganado del abasto de este Pueblo. Preguntaron al mismo tiempo al referido Comandante General, que si se retirarian las Partidas, porque venia mas Caballeria, que el dia antecedente, y respondió, que ya estaban los Moros muy cerca, y era tarde para retirarse, pues creerian que se les tenia miedo, y que assi se mantuviessen las Partidas en los Apastaderos, que ya se les sostendria, en caso de necesidad, como en efecto sucedio, porque los Barbaros con aquella grita, y suelta de Cabal-

leria, que acostumbran, atacaron hasta tercera vez á los Christianos, quienes sostenidos de algunas Compañias de Granaderos que se enviaron de esfuerzo, los recibieron tan bien, que haciendo en ellos mucho estrago con el fuego del Fusil, y con la Bayoneta, obligaron á los Infieles á retirarse precipitadamente, con pérdida considerable, dexandose abandonados algunos muertos, que sin embargo de su Rito (que les obliga á retirarlos) no pudiendo hacerlo; Alquiceles, Escopetas, Sables, y otras cosas, que los Christianos nos levantaron del suelo á causa de la prohibicion que ay por la Peste, y se observa con tal rigor, que inmediatamente se puso en Quarentena (donde queda) á un Miquelete, que cortó la cabeza á un Moro »

ROBERT RICARD.

NOTES DU TEXTE

1. Le martyre de Fr. Juan de Prado eut lieu à Marrakech le 24 mai 1631. On en trouve le récit très exact et très détaillé (avec une erreur sur la date : 24 mai 1630) dans Fr. Matías de San Francisco, *Relación del viaje espiritual y prodigioso que hizo a Marruecos el venerable padre Fray Juan de Prado...* Madrid, Francisco García, 1664, in-4°. Voir aussi Pôu y Marti (Fr. José María) O. F. M., *Martirio y beatificación del B. Juan de Prado restaurador de las Misiones de Marruecos*, dans *Archivo Ibero-americano*, t. XIV., pp. 323-343.

2. Cf. Manuel del Rosario (Fr.), *Relación enviada al P. Provincial sobre los tristes sucesos ocurridos en Mequinez*, Mequinez, 13 Agosto de 1728, dans *Archivo Ibero-americano*, t. X, pp. 190-192. Voir aussi le P. Henry Kœhler, *La Pénétration chrétienne au Maroc. La mission franciscaine à Meknès*, Paris-Poitiers, H. Oudin, 1914, in-8°.

3. Les archives de la Mission franciscaine de Tanger conservent trois lettres du sultan Moulay 'Abdallah datées du 21 avril, du 21 novembre et du 30 novembre 1729. Cf. P. J. L[ópez], *Catálogo bibliográfico de la misión franciscana de Marruecos*, Tanger, Tip. de la misión católica, 1924, in-8°, pp. 99-100.

4. Il s'agit, semble-t-il, de la campagne de Moulay 'Abdallah contre les Berbères Aït Immour (cf. Ez-Zaïani, trad. Houdas, p. 69), faussement appelés Aït Zemmour par En-Naširi, *Kitab el Istikša*, trad. Fumey, dans *Archives Maroc.*, t. IX, pp. 181-182.

5. Le P. Francisco de San Juan del Puerto est l'auteur du livre bien connu : *Mission Historial de Marruecos*, Sevilla, por Francisco Garay, 1708, in-fol.

6. La prise d'Oran par les troupes espagnoles commandées par le comte de Montemar eut lieu les 29 juin-1^{er} juillet 1732. Cf. Fey, *Histoire d'Oran*, Oran, 1858, in-8°, p. 142 et suiv., et Cazenave (J.), *Hist. d'Oran* dans *Bulletin de la Soc. de Géogr. d'Oran*, 1930, p. 122 sq. C. Fernández Duro, *Armada española*, t. VI, Madrid, 1900, gr. in-8°, p. 201 et suiv. et pp. 495-496, cite plusieurs relations imprimées à l'époque.

7. Sur ces gouverneurs voir Cazenave (J.), *Les Gouverneurs d'Oran pendant l'occupation espagnole de cette ville (1509-1792)*, dans *Revue Africaine*, 1930, p. 296.

8. C. Fernández Duro, *op. cit.*, p. 496, indique une *Relacion de lo sucedido en las dos funciones que en el día 21 y 23 de Noviembre de 1732 tuvo la Guarnicion de Orán con el Exercito de los Turcos y Moros que la sitiaban*. Con licencia. En Madrid. 4 fol. in-4°.

9. C. Fernández Duro, *op. cit.*, p. 496, indique une *Relacion de los Gloriosos progresos q. las Tropas de la Guarnicion de Zeuta lograron el día de 17 octubre de este año en la salida que hicieron para atacar á los Moros que formaban el Exercito con que habian puesto sitio á aquella Plaza*. Sevilla y Octubre 21 de 1732, 4 fol. in-4°.

10. *Bigotillos*, l'homme aux moustaches, Bou Chelagham, bey d'Oran dépossédé par les Espagnols.

11. Moulay Ahmed, fils de Moulay Ben-Našir et petit-fils de Moulay Ismaïl. Il est connu sous son nom chrétien de Lorenzo Bartolomeo Luigi Trojano. Cf. Castries (H. de), *Trois princes marocains convertis au christianisme*, ds. *Mémorial Henri Basset*, Geuthner, 1928, t. I, pp. 154-158.

12. D'après Cazenave, *Les gouverneurs d'Oran...*, *op. cit.*, p. 296, le marquis de Villadarias, nommé gouverneur d'Oran en février 1733, aurait été révoqué dès juin 1733, à la suite d'une expédition malheureuse qui eut lieu le 10 juin.

13. *Canastel*, village situé sur la côte à l'est d'Oran à l'endroit où est aujourd'hui le village de Krichtel. Fey, *Hist. d'Oran*, p. 119.

14. Sur cet événement, cf. Enrique Arques et Narciso Gibert, *Los Mogataces*, Ceuta-Tetuán, 1928, pp. 43-44.

15. Cf. C. Fernández Duro, *Armada española*, t. VI, p. 207.

16. La tribu des Beni Amer, traditionnellement ralliée aux Espagnols d'Oran.
17. Cf. Cazenave (J.), *Histoire d'Oran*, ds *Bulletin de la Société de Géographie d'Oran*, 1930, p. 144 et note 18.
18. *El Damux*. Ce chef indigène paraît avoir porté le surnom d'El-Da'mouïch, le chassieux.
19. Le « lugar d'Yfre » des documents espagnols, village créé au début du XVIII^e siècle par les Espagnols à une portée d'arquebuse au sud de la kasba d'Oran. Fey, *Histoire d'Oran*, pp. 117 et 119.
20. Compagnie de Musulmans au service des Espagnols, créée en 1734. Cazenave, *Les Gouverneurs d'Oran*, op. cit., p. 296, et surtout Arques et Gibert, *Los Mogataces*, pp. 11-87.
21. C. Fernández Duro, *Armada española*, t. VI, p. 497, signale une *Noticia individual del feliz Combate que en las Aguas de Marvella tuvieron tres navios de la Religion de S. Juan, mandados por el Theniente General Fr. D. Bartholomé Tommasi, con tres Baxeles Corsurios Argelinos*. Madrid. En casa de Francisco Martínez Abad, 1736. Voir aussi p. 207, n. 2.
22. Cette information engage à ne pas accepter avec une confiance aveugle les nouvelles données par la *Gazeta de México*. Sur les croyances relatives à l'escarboucle et à la faculté qu'elle aurait eue de briller dans la nuit, cf. F. de Mély, *La table d'or de Don Pédre de Castille*, Paris, Picard, 1889, in-8°, pp. 17-24. Des légendes couraient dans l'Antiquité et au Moyen-âge selon lesquelles l'escarboucle se trouvait sur le front d'un animal fabuleux, dragon ou « aspide », sorte de serpent. Cf. Brunetto Latino, *Livre du Trésor*, ds. Ch. V. Langlois, *La connaissance de la nature et du monde au moyen âge*, Hachette, 1911, p. 368, et Savary des Bruslons, *Dict. univ. de commerce*, t. II, col. 289-290.
23. « Doblón de á ocho », monnaie d'or de huit écus.
24. Le marquis de Valdecañas avait été fait prisonnier dans la sortie où le marquis de Santa Cruz, gouverneur d'Oran, avait trouvé la mort, le 21 novembre 1732. Voir plus haut p. 58, et Galindo y de Vera, *Historia, vicisitudes y política tradicional de España respecto de sus posesiones en las Costas de Africa, etc.*, Madrid, 1884, gr. in-8°, p. 308.
25. Sur le duc de Ripperda, ancien ministre de Philippe V d'Espagne, cf. Syveton (Gabriel), *Une cour et un aventurier au XVIII^e siècle. Le baron de Ripperda*, d'après des inédits des archives impériales de Vienne et des archives du Ministère des Affaires Etrangères de Paris. Leroux, 1896, in-18, et A. Joly, *Tétouan*, dans *Archives Marocaines*, t. V, pp. 244-245. Le premier biographe de Ripperda, Pierre Massuet (*La vie du duc de Ripperda*, par Mr P. M. B. Amsterdam, 1739, 2 vol. in-12), d'ailleurs très suspect sur beaucoup de points, donne comme date de la mort de son héros le 17 octobre 1737. La date à laquelle l'information publiée ci-dessus arrive à Ceuta (1^{er} mai 1738) serait une confirmation. Il faut cependant signaler d'après le P. J. L[ópez], *Catálogo bibliográfico de la misión franciscana de Marruecos*, Tanger, 1924, in-8°, p. 127, qu'un registre de décès conservé dans les archives de la mission porte à sa dernière page le mention suivante : « Murió el Duque de Ripelda, protestante, día 6 de Noviembre del año de 1736 en Tetuán. Signé : Fr. Francisco Lozano de San Joseph ». Ripperda, devenu catholique quand il entra au service du roi d'Espagne, était hollandais et protestant d'origine.
26. Deux de ces trois frères prétendants à la couronne sont Moulay 'Abdallah et Moulay Mohammed Ould el-'Arriba (appelé aussi Ben 'Arbiya). Le troisième est probablement Moulay 'Ali, détrôné en 1736, ou peut-être Moulay el-Mostaqi qui fut proclamé au début de juin 1738, c'est-à-dire un mois environ après la date à laquelle les renseignements ci-dessus arrivèrent à Ceuta. Cependant Moulay el-Mostaqi ne paraît pas avoir pris les armes avant le jour de sa proclamation. Cf. En-Nasiri, *Kitab el-Istikhsa*, trad. Fumey, *Arch. Maroc.*, t. IX, pp. 192-202.
27. Il est déjà question des puits de Diego Pérez dans Marmol, *L'Afrique*, trad. Perrot d'Ablancourt, 1667, in-4°, t. II, p. 372, dans le récit des événements qui suivirent la défaite et la mort du comte d'Alcaudete, gouv. d'Oran, à Mostaganem (1558). Fey, *Hist. d'Oran*, 1858, in-8°, p. 99, identifie avec les puits d'Arzeu.

PIERRE DE CENIVAL.

CONTRIBUTION A LA PRÉHISTOIRE SUD-MAROCAINE

La Collection TERRASSON

INTRODUCTION

La belle collection archéologique qui fait l'objet de la présente note est due aux recherches personnelles du lieutenant Terrasson, de la compagnie Saharienne de Saoura. Cet officier a séjourné de longs mois dans la région militaire de l'Erg er Raoui, à environ 250 kilomètres au Sud de Bou Denib (confins algéro-marocains). Il a bien voulu faire don au Service des Antiquités du Maroc de tous les objets recueillis jusqu'en 1930. Le Chef du service, M. Louis Chatelain, vient de nous charger du classement méthodique de cette récolte, travail qui nous est facilité par les notes du lieutenant Terrasson, accompagnant l'envoi.

Etant donné la richesse de cette collection encore inédite, nous avons jugé utile de faire connaître cet ensemble qui provient d'une région nettement délimitée, fournissant ainsi une contribution, aussi faible soit-elle, à la préhistoire africaine. Nos connaissances sur l'occupation du Sahara au Quaternaire demeurant assez embryonnaires, seules des publications de découvertes analogues peuvent aboutir à des résultats intéressants et à une connaissance plus approfondie des temps primitifs d'un centre aussi important.

PREMIÈRE PARTIE

I

L'Erg er Raoui, ce dernier mot synonyme d' « humide », compris entre les 32^e et 34^e degrés de latitude nord et les 4^e et 7^e degrés de longitude ouest, mesure à peu près 300 kilomètres dans sa plus grande longueur et 15 à 30 kilomètres en largeur. Il est formé d'une série de longues arêtes parallèles, à crêtes courbes et tranchantes dites « sifs » (sabres), de direction NW-SE. L'altitude relative de ses dunes ne dépasse guère, à de rares exceptions près, 150 à 200 mètres au-dessus du « reg » ou plaine alluviale qui borde l'Erg sur ses deux faces. Ces accumulations formidables de sables ainsi que leur extension souvent immense sont l'effet des actions éoliennes et elles sont dues, on le sait, « à une modification complète de la nature du climat, modification qui a consisté dans le transfert vers le Nord des conditions de sécheresse extrême et par suite désertique qui régnaient dans le Sud, vers le bassin du Niger, tandis que le Sahara et ses enveloppes montagneuses du Nord étaient le siège d'une grande activité fluviale » (1). D'après les recherches du capitaine Rey, l'Erg er Raoui « a été édifié sur l'emplacement du réseau d'un grand Oued issu de l'Atlas » (2), de sorte que ce massif prodigieux de sables, dû à une lutte entre les influences éolienne et fluviale, constitue, comme pour les ergs en général, une formation géologique récente (holocène).

La « Hammada » (3) forme, à son tour, un paysage caractéristique du Sahara. D'origine tertiaire, elle recouvre de sa carapace calcaire des terrains appartenant à la même ère géologique, mais encore plus anciens (4). Elle développe à l'infini ses plateaux tristes, morts et arides, à surface absolument désertique, avec une végétation aussi pauvre que clairsemée, époussetés par un vent qui souffle sans interruption.

(1) Capitaine REY, *Recherches géologiques et géographiques sur les territoires du Sud-Oranais et du Maroc Sud-Oriental*, in *Revue de la Géographie*, t. VIII, 1914 à 1915, Paris, p. 71. Nous renvoyons le lecteur pour tous les détails d'ordre géologique et géographique à ce mémoire magistral.

(2) Capitaine REY, *op. cit.*, p. 116.

(3) Terme arabe, *tassili* dans le langage berbère (capitaine REY).

(4) Capitaine REY, *op. cit.*, p. 61.

Actuellement, la région de l'Erg er Raoui n'est occupée, abstraction faite des rares postes militaires, chargés d'assurer la sécurité des confins algéro-marocains, que par quelques pauvres ksours, formant les seuls groupements humains stables entre l'Erg et le Kahal Tabelbala.

II

La découverte des gisements préhistoriques de la région de l'Erg er Raoui est due, si nous sommes bien renseignés, au lieutenant César qui commandait, en son temps, le poste de Tabelbala. Ce chercheur passionné a formé, le premier, une collection d'objets préhistoriques propres à ce district, laquelle constitue aujourd'hui, au moins en partie, — grâce à une intervention de M. Reygasse, — un des attrails du Musée d'Alger. Mais, après lui, d'autres « amateurs », surtout des militaires, ont fait des récoltes analogues. La chasse aux antiquités préhistoriques se poursuit donc dans cette région depuis une vingtaine d'années et l'on comprend ainsi facilement qu'une bonne partie de ces trouvailles ait été dispersée à tous les vents. Il est regrettable que des stations de cette importance, connues depuis si longtemps, n'aient pas donné lieu à une exploration scientifique. Entre temps, ces terrains des plus intéressants qui auraient pu nous fournir bien des détails sur l'occupation du Sahara à des époques lointaines ont été saccagés et malheureusement perdus pour la science.

Le lieutenant Terrasson a bien mérité, à son tour, de la préhistoire en sauvant, durant ses reconnaissances militaires et les rares loisirs que lui laissait la vie au camp pour de telles occupations, toutes les pièces qui forment aujourd'hui la collection qui porte son nom. Aussi nous le félicitons vivement de son initiative, de sa sagacité de collectionneur et, enfin de son geste vis-à-vis du Service des Antiquités du Maroc, en faveur duquel il s'est dessaisi de sa récolte.

III

Le rapport du lieutenant Terrasson permet de conjecturer, d'une façon générale, la répartition géographique des gisements exploités par lui.

D'après les observations du capitaine Rey (1), il existe dans l'Erg er Raoui deux lignes de points d'eaux. L'une d'elles suit approximativement son axe, l'autre, par contre, longe sa bordure à l'Ouest pour alimenter l'Oasis de Tabelbala. Or, c'est en somme le long des pistes qui relient ces points d'eau, autour des puits ou sur les pâturages qui les entourent, que le lieutenant Terrasson a rencontré ses stations. Dans l'Erg même, elles se répartissent autour de quelques puits très anciens, sur des nébas qui de tout temps ont dû être des endroits humides, et souvent les feijas, soit les pâturages au milieu des dunes.

La hammada — celle de la Saoura ou celle du Draa — a livré, à son explorateur, presque exclusivement des pièces isolées; encore celles-ci étaient bien disséminées. Nous lisons, en effet, à ce sujet dans le rapport Terrasson : « Si l'on ramène 4 ou 5 pièces pour une randonnée de 200 kilomètres, c'est beau ».

Plus à l'Ouest, le lieutenant Terrasson a pu repérer au cours d'une reconnaissance militaire, faite en 1929, des gisements vers Tinfichy et Tinjoub mais qui, faute de temps, n'ont pu être explorés par lui. De l'autre côté de l'Erg, soit à l'Est, Zerhamara aurait également possédé, selon lui, autrefois, un atelier important.

La carte jointe à la présente étude, mise au point d'après un croquis et les notes du lieutenant Terrasson, essaye de donner l'aire de distribution géographique des gisements exploités par le donateur (2).

Une observation s'impose : tous les objets de la Collection Terrasson ont été recueillis à l'occasion de recherches en surface. L'absence de données d'ordre stratigraphique dans l'exposé qui suit s'explique de ce fait.

Notre tâche se résume, par conséquent, à fournir, outre un inventaire détaillé, une description sommaire des objets les plus caractéristiques, afin d'en déduire, autant que possible, quelques conclusions générales.

(1) *Op. cit.*, p. 143.

(2) M. R.-G. Werner a bien voulu exécuter les photographies qui illustrent ces notes. Les dessins, par contre, sont dus à la plume de M. A. Luquet. Je les prie de trouver ici l'expression de mon amicale gratitude.

IV

L'Époque paléolithique

L'homme, le plus perfectionné des mammifères, a dû faire, selon l'état actuel de nos connaissances, son apparition au début de l'époque quaternaire (le pleistocène inférieur des géologues ou le paléolithique inférieur des archéologues). Nous savons encore très peu de choses sur la vie et les mœurs de ces primitifs, car les industries humaines, nées dans la brume des temps, ne se sont révélées que par des outillages lithiques, plus ou moins évolués selon les étapes successives. Ils abondent à peu près dans le monde entier et offrent, sans être partout synchroniques, une similitude frappante de caractère. Les quelques traces laissées par les stations ou campements préhistoriques, par contre, ont le plus souvent été balayées par des phénomènes naturels (travaux des eaux, action éolienne) ou ensevelies sous d'épaisses couches d'alluvions.

L'homme de l'époque paléolithique a vécu dans un milieu sensiblement différent du nôtre. La faune, la flore et même la configuration des terres et des mers ont subi, dans cette ère extrêmement longue, par suite de changements successifs dans les conditions climatiques des transformations très variées : avances et reculs alternatifs des glaciers, pour l'Europe comme pour l'Afrique du Nord (1), précipitations atmosphériques, pluies diluviennes, inondations quaternaires et d'autres influences.

Dans les régions africaines (comme d'ailleurs aussi en Europe), l'homme quaternaire était entouré d'une faune qui comprenait l'hippopotame, le rhinocéros, l'éléphant, le lion, l'hyène, le buffle antique, le grand bœuf, le zèbre, le cheval, l'antilope et d'autres encore. Exposé aux attaques d'animaux féroces, il se tenait toujours sur la défensive et seules des armes rudimentaires (le « coup-de-poing », les pointes en silex, le poignard de corne, la massue en bois) lui donnaient un avantage sur la force brutale. La chasse et la pêche devinrent peu à peu ses occupations principales et

(1) Cf. H. OBERMAIER, *Le paléolithique de l'Afrique Mineure*, in *Revue Archéologique*, Paris, 1930, pp. 253 et suiv.

VI

Le *Paléolithique moyen* est représenté dans la récolte Terrasson par une prédominance de pièces extrêmement typiques. Nous relevons tout d'abord

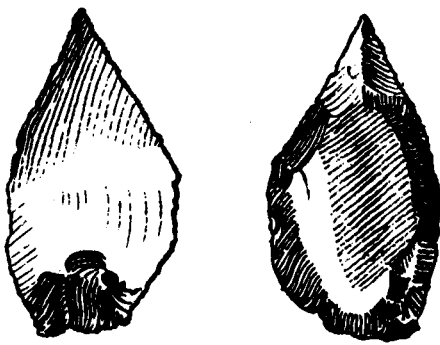


Fig. 1. — Pointe moustérienne en silex

une pointe triangulaire et aiguë en forme d'éclat, à face dorsale lisse et bulbe de percussion supprimé, les bords de la partie opposée taillés et retouchés avec soin. Par la technique de son travail, cet instrument caractérise la pointe moustérienne non pédonculée (Fig. 1, Pl. III, A, n° 1).

L'Atérien de Reygasse — civilisation d'un moustérien plus évolué, à pointes pédonculées, qui abonde dans l'Afrique du Nord, domine au Sahara et se trouve sporadiquement en Egypte — figure dans cette même collection par des types classiques et de formes pures (Fig. 3 à 6 et Pl. III, A, sauf fig. 1 ; B, rangée 1 et 2).

La pointe uniface, à pédoncule court et massif, y est abondamment représentée, à savoir :

- 23 pièces, dont 18 en silex et 5 en calcédoine translucide d'Azrar ;
- 3 pièces en quartzite de Bou Sen'n ;
- 3 pièces en roche dure, probablement d'origine volcanique, du même endroit ;
- 1 pièce en quartzite d'Azrar, et enfin
- 1 pièce en quartzite, revêtue d'un dépôt calcaire, du Megsem El Abiod.

Les pointes en silex et en calcédoine ont acquis une belle patine, variant beaucoup comme nuance selon la nature particulière de la matière (Fig. 3 à 6 et Pl. III, A, sauf fig. 1). Celles en pierre dure (volcanique ?) sont d'un noir-brun lustré (Pl. III, B, fig. 1, 2, 7) ; les pièces en quartzite, par contre (Pl. III, B, fig. 3, 4, 6), à l'exception de deux exemplaires usés par l'érosion éolienne (Pl. III, B, fig. 5 et 8), sont de couleur rouge-brun foncé.

Cette belle série, partant de la pointe moustérienne primitive (Fig. 1 et Pl. III, A, fig. 1), permet de suivre la transition jusqu'aux formes pé-

donculées les plus évoluées (Pl. III, A). Notons la présence de quelques rares pièces foliacées en silex (Fig. 5 et 6 et Pl. III, A, fig. 2 et 3) et d'autres, assez grandes et massives, mais d'une facture fruste, en roche dure (Pl. III, B, fig. 1 à 8).

Cette même région a livré à son explorateur un instrument curieux qui frappe autant par son abondance — dix pièces — que par son originalité. C'est un silex, presque invariable comme forme, mais de grandeurs différentes, à double, le plus souvent à triple coche, « en forme plus ou moins d'Y » (1) (Pl. III, B, fig. 10 à 19). La destination de cet outil donne matière à de nombreuses conjectures. Est-ce un grattoir à usages divers ? est-ce un racloir épousant les formes des rondins de bois à décortiquer ? est-ce une arme de jet ? En attendant, l'usage de cet objet reste obscur et problématique.

L'outillage lithique est complété par une belle pointe en feuille de laurier de faciès solutréen (Pl. III, B, fig. 9). Taillée avec une extrême habileté, elle porte de fines retouches marginales et s'associe, avec les objets précités, à une seule et même civilisation (2).

Nous regrettons, toutefois, l'absence du reste de l'outillage atérien comprenant des lames, des grattoirs, etc., et qui figurent dans la récolte du lieutenant César au Musée d'Alger (3). Mais, quand on sait que ces gisements sont connus et exploités depuis une vingtaine d'années, l'absence de certains types industriels n'a rien de surprenant.

L'extension de ce niveau moustérien a dû être important à l'époque. Le rapport Terrasson ne fournit malheureusement que peu de renseignements précis quant à sa distribution géographique. D'après les observations de cet officier, les silex à coches multiples (vaguement en « Y ») se trouvent « un peu partout, très souvent sur les emplacements des camps à « madens », disséminés sur la hammada. Selon la même source, ces amas de pierres bleues ne seraient que des traces de campements des tribus préhistoriques (?) ayant occupé ces régions à une époque où elles n'étaient pas si desséchées qu'aujourd'hui. A défaut de tout autre documentation, nous nous trouvons dans l'impossibilité d'émettre une opinion personnelle au sujet d'une assertion de cette importance.

(1) H. BREUIL, *L'Afrique préhistorique*, in *Cahiers d'art*, V, 1930, et tiré à part, Frobenius-Breuil, *Afrique*, 1931, p. 70, fig. 31.

(2) H. BREUIL, *op. cit.*, p. 70, fig. 30.

(3) H. BREUIL, *op. cit.*, p. 70, fig. 30.

Le long de l'Erg, à partir d'Azrir jusqu'à la pointe de Bou Senin, le lieutenant Terrasson a surtout recueilli des pointes pédonculées, mélangées, il est vrai, à des pointes de flèches et à d'autres types caractéristiques du Néolithique. Entre Azrir, aujourd'hui une néba (pâturage), et Azrar, point d'eau très important, soit sur une distance d'environ 4 kilomètres, l'explorateur suppose l'existence d'une série d'ateliers. Il y a, en effet rencontré une couche archéologique si importante, que « le vent et le sable restituent chaque jour » quelques pièces intéressantes. Cette région favorisée, où l'eau et la verdure ont dû abonder durant le Quaternaire, aurait donc connu une occupation ininterrompue depuis le Paléolithique jusqu'au Néolithique.

VII

Le *Paléolithique supérieur*, époque de transition dans sa phase finale, est caractérisé pour l'Afrique Mineure (sensu lato) par la civilisation capsienne ou gétulienne. Contemporaine des périodes aurignacienne, solutréenne et magdalénienne de la chronologie européenne (1), elle leur reste apparentée par de nombreux faciès industriels.

Cette civilisation, dont l'outillage se compose tant de lames longues et effilées à dos rabattu ou à encoches, d'autres dites de « canif », que de burins d'angle et de grattoirs carénés, se poursuit suivant une progression lente et continue. Elle forme, en s'associant vers la phase finale, à toute une gamme de microlithes de style tardenoisien, une transition plus ou moins marquée avec l'époque suivante : le Néolithique.

Dans la récolte Terrasson, seul le Capsien final est représenté. Nous ne rencontrons, en effet, tout en regrettant l'absence complète de l'outillage courant, qu'une série, avec de nombreuses variantes, de silex microlithes de formes géométriques, tels que lames en croissant, lamelles très aiguës, petits triangles et pointes losangiques, tous à dos ou à un tranchant rabattu (Pl. IV).

Cette industrie microlithique appartient, pour l'Afrique Mineure (sensu lato) au Paléolithique supérieur ; elle est, de ce fait, antérieure au Tardenoisien européen. Mais elle coexiste, d'autre part, par des formes plus ou

(1) H. OBERMAIER, *op. cit.*, p. 272.

moins dégénérées, avec le Néolithique primitif. En tenant compte de cet état tout à fait logique pour une phase de transition, on comprendra qu'il est fort délicat d'attribuer ces outils d'un capsien final, chevauchant sur deux civilisations, à un groupe défini.

Nous sommes même d'avis que les pointes unifaces qui débudent par un triangle et qui se rapprochent par l'intermédiaire de formes losangiques, à base convexes ou même à pédoncule naissant, de la pointe de flèche proprement dite, appartiennent, au moins pour les types évolués, plutôt au Néolithique inférieur (1) (Pl. IV, fig. 4 et 5).

Dans ses notes, le lieutenant Terrasson mentionne également de nombreux débris d'œufs d'autruche ainsi que des perles, en divers stades de travail, taillées dans ces coquilles. Ces objets (que nous n'avons pas retrouvés) se placent au même niveau que les microlithes et peuvent appartenir, soit au Paléolithique supérieur (phase finale), soit au Néolithique ancien.

Nous ne connaissons, par le rapport Terrasson, qu'une seule station nettement déterminée : celle d'Azrar. Celle-ci, déjà citée plus haut, a également fourni à son explorateur, entre autre un outillage caractérisant l'industrie capsienne. Elle n'était certainement pas la seule, mais comme notre documentation ne fournit pas d'autres éclaircissements à ce sujet, nous nous trouvons dans l'impossibilité de donner des détails plus précis quant à l'extension du Paléolithique supérieur le long de l'Erg er Raoui.

VIII

L'Epoque néolithique

Le Néolithique ou second âge de la pierre est représenté en Afrique Mineure, c'est-à-dire dans les vastes pays qui s'étendent de la vallée du Nil jusqu'aux bords de l'Atlantique, par de nombreux gisements. Ceux-ci sont également abondants dans l'Afrique occidentale et au Sud du grand désert, mais extrêmement rares dans l'Est et le Sud-Africain. Cette nouvelle civilisation offre des contrastes aussi nombreux que frappants par rapport à celles qui l'ont précédée. Elle se relie toutefois par son industrie

(1) H. BREUIL, *op. cit.*, p. 77 et fig. 38.

microlithique, dans sa phase initiale, au Paléolithique supérieur prolongé.

Mais cette civilisation n'est nullement une simple évolution du Cap-sien. Elle se présente, dans son ensemble, comme une évolution spéciale qui se substitue, sans transformation brusque, aux industries antérieures. Le polissage des outils en pierre dure devient à peu près général et leur confère nécessairement un caractère différentiel. Mais, d'autre part, l'ancienne technique de la taille du silex est pratiquée parallèlement et jusqu'à la fin de cette époque. L'outillage lithique, parmi lequel se trouvent presque tous les types paléolithiques (grattoirs, racloirs, couteaux, lames retouchées, perçoirs, burins), se modifie graduellement et s'enrichit par l'adjonction de la hache polie, de la pointe de flèche et d'autres instruments. La céramique et les produits textiles font leur apparition.

Les traits distinctifs qui caractérisent cette étape décisive franchie par l'humanité préhistorique dans sa marche vers une civilisation supérieure, se traduisent surtout par des changements d'ordre social et économique. L'homme, toujours chasseur et pêcheur comme ses prédécesseurs, fait une découverte d'une portée immense : le travail de la terre.

Il devient agriculteur et pasteur, cultive les céréales, fabrique le pain, s'adonne à la domestication des animaux sauvages et à l'élevage du bétail. Il sait, par endroit, creuser des puits et des galeries pour extraire le silex et se fait même mineur. Il devient de plus en plus sédentaire, les habitants se groupent en villages, souvent fortifiés.

Quelles sont les causes qui ont pu provoquer un tel changement de l'industrie et du milieu, de la vie et des mœurs ? On n'ignore plus qu'en Afrique comme en Europe l'adoucissement du climat contribua à des transformations de cette importance et que le changement des conditions atmosphériques, qui se rapprochèrent à peu près de celles d'aujourd'hui, eut une répercussion sur la flore et la faune. Certaines espèces disparurent, d'autres se retirèrent vers le Sud ou vers le Nord, l'homme, par contre, s'adaptait, à son tour, à ce nouveau cadre de vie et d'existence.

Ces considérations d'ordre naturel ne sauraient toutefois suffire à expliquer la substitution pure et simple d'une nouvelle civilisation à une autre déjà existante.

Ce changement fondamental ne se serait-il pas plutôt opéré par une invasion de peuplades étrangères, par des migrations de tribus préhistoriques ou par des infiltrations progressives ?

Les migrations ont certainement une grande part dans ces transformations. Les changements climatiques et les phénomènes naturels ont dû provoquer de grandes inondations qui ravagèrent certains pays. D'autres régions, par contre, passèrent au régime tropical ou désertique, ce qui entraîna des mouvements de peuplades. Quant à supposer une poussée des Capsiens, refoulés en bloc vers le Nord, à travers l'Espagne jusqu'au Sud de la France, par un flot d'envahisseurs néolithiques qui occupèrent leur territoire, l'ensemble des faits ne confirme point cette hypothèse. L'industrie de la pierre polie n'a pu se substituer au Capsien final que par une évolution lente, une pénétration successive et une influence plus ou moins constante, mais sans l'intervention absolue d'une race étrangère ou nouvelle.

Toutefois, vu l'état actuel de nos connaissances, il ne nous est pas encore possible de préciser si les premières haches ou les premiers outils polis apparurent dans la vallée du Nil ou dans une autre région africaine. Un centre comme celui de l'Égypte primitive, avec sa brillante civilisation, a dû exercer, dès ses débuts, une influence directe et indirecte sur les populations moins civilisées des pays limitrophes, pour rayonner enfin au loin, par des voies multiples.

IX

Après cet exposé succinct sur le Néolithique en général, nous étudierons l'outillage varié de cette époque pour la région de l'Erg er Raoui, d'après les pièces typiques de la collection Terrasson.

a) *Haches et ciseaux*

La hache polie, pièce caractéristique du second âge de la pierre, servant autant d'arme que d'outil, y est représentée par une remarquable série de 14 exemplaires (Pl. V, A, fig. 1 à 6 et B, fig. 1 à 8), exclusivement en roche dure (ophite, diorite, etc.) et variant comme formes et dimensions. Les longueurs vont de 4 cm. 5 à 12 cm., les largeurs, par contre, n'excèdent pas 2 cm. 7 à 5 cm. Des galets, dont la forme naturelle décidait de leur choix, ont dû servir à leur confection. Après une taille sommaire et préalable, il

suffisait d'en polir les surfaces. Les tranchants, presque toujours à peu près semi-circulaires, sont préparés avec soin et portent, sur l'une ou l'autre pièce, des traces d'usure. Le classement typologique en donne la répartition suivante :

- a) Type triangulaire : 5 exemplaires ;
- b) Type rectangulaire : 5 exemplaires ;
- c) Type cylindrique : 4 exemplaires.

La planche V, A, fig. 1 à 6, et B, fig. 1 à 8, montre, mieux que toute description, les principales caractéristiques de ces haches, dont quelques rares pièces se rapprochent de l'herminette par le profil en biseau simple de leur tranchant.

Il faut noter l'absence de toute hache-marteau percée d'un trou d'emmanchement.

Le ciseau, dérivé de la hache, ne diffère de son prototype que par sa forme plate, à tête rectiligne et à flancs carrés. Les quatre échantillons qui figurent dans la récolte Terrasson (Pl. V, B, fig. 9 et 10, 12 et 14) sont tirés de plaquettes en roche dure, mais ne présentent nullement le fini des haches, car les faces, au lieu d'être polies, ne sont que légèrement adoucies. Leurs mesures oscillent entre 6 à 10 cm. de longueur et 3 cm. 8 à 5 cm. de largeur.

Nous classons, sous réserve, dans cette même catégorie, un petit outil de forme oblongue, mesurant 6 cm. sur 1 cm. 8. Formé par un galet en silex (revêtu d'un côté d'un dépôt calcaire), il présente, semble-t-il, un tranchant rudimentaire, avec traces de martelage sur l'extrémité opposée formant tête (Pl. V, B, fig. 11).

De l'examen de cet ensemble fort instructif, il est facile de suivre l'évolution successive de la hache polie à partir du type plat triangulaire, à sommet en pointe ou rectangulaire, au type cylindrique plus évolué, dit « en boudin », et de saisir également la transition au ciseau. La hache « en boudin », très caractéristique pour l'Afrique du Nord, ne se trouve, par contre, que rarement dans les régions sahariennes.

X

b) *Lames-couteaux et tranchets*

Quant aux lames-couteaux, dont l'usage s'étend à travers tout le Néolithique, la collection Terrasson en renferme quelques spécimens aussi typiques qu'intéressants. Ces outils sont de deux genres, les uns obtenus par des éclats, les autres par des plaquettes de silex.

Quatre lames à face dorsale lisse et courbe (Pl. V, B, fig. 15 et 16, 19 et 20) ont été détachées par éclatement. L'autre face, par contre, est amincie par l'enlèvement de la partie médiane et présente par là deux nervures longitudinales. Toutes ces pièces sont unifaces et terminées en pointes. Mais, tandis que trois exemplaires sont finement retouchés sur les deux bords (Pl. V, B, fig. 15, 16 et 19), le quatrième ne porte aucune retouche latérale, sauf à sa base qui est sommairement pédonculée (Pl. V, B, fig. 20). Leur longueur assez uniforme varie entre 6 à 7 cm. 5, avec une largeur maxima ne dépassant pas 2 cm.

Ces lames se classent par leur taille et par leur forme dans la phase initiale du second âge de la pierre.

Outre ces pièces d'une facture archaïque, dont l'usage a dû se perdre peu à peu, nous trouvons quatre autres types de couteaux plus évolués et de formes variées :

a) Un exemplaire curieux tiré d'une plaquette naturelle et mince (épaisseur 2 à 3 mm.) de silex rosé, dont la forme primitive a visiblement influencé le tranchant sinueux et unilatéral de cet outil. Dimensions : longueur 8 cm., largeur maxima 3 cm. (Pl. VI, fig. 1) ;

b) Une grande lame droite et mince, en silex tacheté gris-brun. Longueur 12 cm., largeur maxima 3 cm. Cette pièce biface, merveilleusement ouvree, à retouches planes, qui compte parmi les plus beaux produits de la collection, rappelle de près l'élégance et le style de certains silex de la belle époque égyptienne (Pl. VI, fig. 4) ;

c) Un couteau foliacé en plaquette de silex gris-brun, avec retouches

bifaciales très fines. Sur les deux faces, on remarque des traces de la pierre brute (Pl. VI, fig. 3). Longueur 8 cm. ; largeur maxima 2 cm. 5. ;

d) Une lame en croissant à arête médiane. Ce silex grisâtre est taillé en sillons obliques et parallèles. Mesures : 7 cm. de long sur 2 cm. 5 de largeur maxima. Ce spécimen porte également quelques restes de l'écorce du silex brut (Pl. VI, fig. 2).

La pièce énumérée sous *a*) dénote, malgré sa facture primitive, une certaine ingéniosité de la part de l'ouvrier qui a su transformer une plaquette fragile de silex en un instrument d'une utilité incontestable. La morphologie instrumentale des trois autres outils est plus homogène, sans que les pièces *c*) et *d*) atteignent de loin la perfection de taille de la grande lame *b*). Cet instrument, unique en son genre, serait-il peut-être importé d'un centre plus spécialisé dans la taille du silex ? Pour les exemplaires *c*) et *d*), cette réserve ne s'impose pas, car les restes d'écorce du silex brut parlent plutôt en faveur de pièces taillées sur place, probablement non terminées, en cours de fabrication.

Les lames de cette seconde classe, tout particulièrement les spécimens mentionnés sous *b*), *c*) et *d*), « d'un travail tout à fait égyptien » (1), signalent un niveau très évolué du Néolithique saharien.

Les outils sur plaquette, à caractère local prononcé (Pl. VI), sont à compter parmi les produits lithiques de « l'industrie de la plaquette de silex » (2), dont il sera encore question pour d'autres instruments de la même époque (Pl. VI, fig. 5 à 11).

Le tranchet qui dérive de la lame-couteau complète la série des instruments coupants. Ce type d'outil est une sorte de coupoir plat, à tranchant courbe et vif. Les cinq exemplaires de la récolte Terrasson, de dimensions réduites (micro-tranchets), comprises entre 4 et 7 cm. pour les longueurs et 3 cm. 5 à 6 cm. pour la largeur maxima, sont des tranchets très caractéristiques (Pl. VI, fig. 5 à 8 et 10).

Quatre d'entre eux appartiennent à « l'industrie de la plaquette de silex » propre à la région de l'Erg et Raoui, déjà mentionnée plus haut. Ce sont des outils très minces, mais de formes assez différentes. On reconnaît sur deux de ces pièces en silex mélinite rosé, l'un en croissant (Pl. VI,

(1) H. BREUIL, *op. cit.*, p. 90.

(2) H. BREUIL, *op. cit.*, p. 88, fig. 71.

fig. 5), à dos rectiligne et à pointe coupée, l'autre du type triangulaire (Pl. VI, fig. 6), que seuls les tranchets ont été travaillés et affûtés. Les deux autres spécimens de cette même catégorie, par contre — le premier à tranchant arrondi (Pl. VI, fig. 10), le second plus ou moins oblong (Pl. VI, fig. 7) — montrent des retouches habiles sur tout leur pourtour.

Un cinquième tranchet enfin, en silex grisâtre, également en croissant et à dos rabattu, accuse une facture grossière (ébauche ?) (Pl. VI, fig. 8). Il est taillé d'un côté à grands éclats et resté lisse de l'autre, qui conserve en grande partie l'écorce naturelle du silex brut. Le tranchet est formé par une sorte de biseau double, obtenu par de multiples retouches bifaciales.

L'examen de cette pièce, d'un stade assez avancé, plaide, à son tour, pour l'existence d'un atelier de taille sur place avec exploitation industrielle d'instruments de toutes sortes.

Dans cette énumération de l'outillage néolithique, il faut également comprendre les trois objets plus ou moins typiques suivants :

a) Un pilon côniforme poli (avec cassure ancienne au sommet) en roche dure, d'une longueur de 6 cm. 5 et d'un diamètre maximum de 4 cm. (Pl. V, A, fig. 7) ;

b) Un poinçon poli et cylindrique à double pointe, en silex brun clair, de 3 cm. 5 de long, diamètre maximum 6 mm. (Pl. V, B, fig. 18). Cet outil porte, aux deux extrémités, des marques circulaires, preuves probables de son utilisation au forage de matières dures ;

c) Un instrument d'un usage problématique, formé par un galet oblong, de roche dure verte, aminci par des enlèvements sur les deux faces et poli sommairement (Pl. V, B, fig. 17). Est-ce une sorte de burin, car les deux pointes sont émoussées ? Est-ce un instrument de potier, servant à tracer les décors ? Est-ce une pointe pour arme de trait ? Nous n'osons pas nous prononcer.

XI

Les Armes

A) *Les pointes de flèche*

La pointe de flèche, à l'exception de la hache polie, est le type le plus caractéristique et un des plus répandus du second âge de la pierre. A son apogée, vers la fin de cette époque, elle devient, grâce à des perfectionnements graduels, une arme redoutable, ainsi que le prouvent quelques flèches néolithiques trouvées encore engagées dans les os (1). Les formes varient à l'infini, ce qui résulte d'ailleurs de l'examen du bel ensemble réuni dans la collection qui nous occupe (Pl. VII). Cette série assez complète, où voisinent les types archaïques avec les modèles les plus perfectionnés, permet de suivre, en quelque sorte, l'évolution typologique de la flèche saharienne.

Ces pointes de flèches se divisent en deux classes principales :

- a) Les pointes non pédonculées (Pl. VII, A) ;
- b) Les pointes à pédoncule (Pl. VII, B).

Il est cependant souvent difficile d'établir une délimitation précise entre certaines variétés appartenant à l'une ou l'autre de ces subdivisions.

Abstraction faite des petites pointes amorphes en silex qui, elles aussi, ont pu servir d'armatures de flèches (Pl. IV, fig. 4 à 5), les types les plus courants de la première série sont les suivants : pointes à tranchants transversaux, pointes triangulaires à base droite ou concaves, enfin tous les modèles losangiques, foliacés et pistiliformes, à base concave ou convexe, soit non pédonculés. Ces différentes variétés sont largement représentées dans la collection Terrasson et ce groupe l'emporte sur le suivant aussi bien par le nombre de pièces que par la richesse des formes (Pl. VII, A).

Le modèle à tranchant transversal paraît correspondre, sans être courant, au plus ancien type de la flèche. Il est très abondant dans la vallée du Nil, mais demeure sporadique dans l'Afrique Mineure (sensu lato).

La forme à base concave qui donne naissance à de nombreuses variantes

(1) Cf. DÉCHELETTE, *Manuel*, t. I, p. 409, fig. 175 ; BOULE, *op. cit.*, 2^e éd., p. 343, fig. 212.

de plus en plus évoluées, semble prédominer. Il est intéressant de constater comment ces pointes, bénéficiant des progrès de taille, se développent successivement pour aboutir à des formes d'une élégance rare, à coches latérales et tranchants délicatement dentelés (Pl. VII, A).

Cette série de formes et de types, dérivant les uns des autres, démontre que tous ces modèles n'étaient pas synchroniques et que, dès leur apparition, ils durent successivement se répartir sur une vaste échelle.

Mais le développement de la pointe de flèche saharienne ne s'arrête pas aux échantillons énumérés. Elle poursuit sa marche évolutive pour créer une nouvelle série comprenant, elle aussi, de nombreuses variantes. Le point distinctif de ce second groupe est formé par le pédoncule qui naît et qui se développe à la base des flèches (Pl. VII, B). Ce perfectionnement a pour objet de parachever la fixation des pointes sur la tige en bois, d'augmenter par là la solidité et, par conséquent, l'efficacité de cette arme.

La forme générale de ces flèches pédonculées passe du modèle triangulaire au type en ogive, puis à la pointe losangique. Quelques rares pièces foliacées et pistiliformes font exception. Les bords, quelquefois légèrement convexes ou concaves, ne sont qu'exceptionnellement barbelés. Différentes pointes sont si profondément dentelées qu'elles se présentent sous forme d'arêtes. Sur certains spécimens les ailerons ne sont qu'amorcés, d'autres, par contre, portent des barbes plus ou moins détachées. Les pédoncules, à peine marqués sur les pièces primitives, deviennent massifs, puis effilés (Pl. VII, B).

Les flèches de cette seconde catégorie, pour la plupart ouvrées avec beaucoup de soin, se rapprochent de plus en plus du type classique. Elles ont connu, à leur tour, une évolution progressive, ce qui résulte du reste nettement de l'abondante variété de formes et de modèles qui les caractérisent. A cet ensemble de types à peu près courants s'ajoutent encore quelques rares spécimens de formes aberrantes, à savoir :

a) Une pièce « en écusson », soit à corps rectangulaire entre une pointe effilée et un pédoncule bien dégagé (Pl. VII, B, fig. 1) ;

b) Un échantillon très allongé, à deux échancrures bilatérales et à base triangulaire formant pédoncule (Pl. VII, B, fig. 2) ;

c) Un exemplaire très curieux, rappelant le type finement dentelé (ou à tranchant barbelé) et à pédoncule dans le prolongement de l'axe.

cette particularité donne à cette pointe l'aspect d'un harpon (Pl. VII, B, fig. 3).

Tel est en grandes lignes le schéma évolutif des pointes de flèche de la collection Terrasson. Il s'applique uniquement aux éléments réunis dans ladite récolte et n'a, par conséquent, rien de définitif. En tenant compte de l'aire de distribution très étendue de certains types, de l'absence d'autres communs à cette région, et surtout de l'insuffisance de notre documentation quant aux conditions de découverte, il serait prématuré et même impossible d'établir un système de classification propre aux flèches de l'Erg er Raoui. Celles-ci trouveront leur place respective dans la grande famille des flèches sahariennes.

Toutes ces pointes provenant presque exclusivement de terrains jonchés de débris de débitage ont probablement été taillées sur place. L'existence de véritables ateliers peut donc être admise à l'époque néolithique : nous y reviendrons plus loin. Pour leur fabrication, les spécialistes de l'Erg er Raoui se servaient d'un silex (très varié comme teinte) blanc, blond, gris, brun, même rouge et noir) et d'une calcédoine translucide où domine le blanc laiteux, malgré quelques nuances différentes.

B) *Les pointes de javelot*

On comprend couramment sous cette rubrique toutes les pointes que leurs dimensions ou leur poids empêchent d'employer comme armature de flèche. Mais il n'est pas toujours aisé de les discerner les unes des autres, d'autant plus que « nous ignorons en effet quelles étaient, parmi les armes de jet, celles que l'on projetait au moyen d'un arc et celles qui se lançaient à la main » (1).

Ces pointes affectent différentes formes, dont celle en « feuilles de laurier » est très courante. Nous ne relevons dans la collection Terrasson pas moins de six exemplaires, aux dimensions variant de 4 cm. 5 à 6 cm. pour la longueur et de 1 cm. 5 à 2 cm. 7 pour la largeur maxima (Pl. VI, fig. 9 et 11 ; Pl. VII, B, fig. 5, 8 à 10). Elles se distinguent, toutefois, entre elles par la technique de leur taille. Tandis que quatre exemplaires en silex grisâtre, travaillés des deux faces, dénotent une facture un peu gro-

(1) J. DÉCHELETTE, *op. cit.*, t. I, p. 498.

sière (Pl. VII, B, fig. 5, 8 à 10), les deux autres sont tirés de plaquettes de silex (Pl. VI, fig. 9 et 11). Ceux-ci, à fines retouches bifaciales, avec des restes de silex brut sur les deux côtés, attestent le même genre de travail que certains lames-couteaux et tranchets dont il a été question au chapitre X. Ils font, par là même, également partie de l'industrie très évoluée de la plaquette de silex (Pl. VI) reconnue par l'abbé H. Breuil pour la région de Tabelbala.

Une pointe en fuseau de 8 cm. de long et 1 cm. 8 de largeur maxima, d'une élégance remarquable, est retaillée avec art (Pl. V, B, fig. 13). Ces détails ainsi que la régularité de ses retouches prouvent qu'elle se classe typologiquement au « bel âge » de l'époque néolithique de la région.

Nous ne voudrions point terminer cet aperçu sommaire sans mentionner une pointe uniface sur éclat en calcédoine translucide (Pl. VII, B, fig. 4). Le côté opposé à la face dorsale a été aminci par l'enlèvement de la partie médiane pour constituer deux arêtes longitudinales très marquées. Les bords forment une sorte de biseau simple, sans aucune retouche, la base, par contre, est pédonculée. Cette pièce d'un caractère archaïque, appartenant à un Néolithique primitif, a pu servir, vu ses dimensions (5 cm. de long, 1 cm. 8 de large) et sa légèreté, ou comme pointe de flèche ou comme armature de javelot.

XII

En ce qui concerne l'aire d'extension du Néolithique, le rapport Terrasson nous donne des renseignements assez précis.

D'après les observations de l'explorateur, la grande majorité des gisements et ateliers de taille se rencontre « sur la bordure occidentale de l'Erg er Raoui ». Selon lui, les points comme Azrir et Azrar, où l'on se trouve « en présence de véritables champs de débris de silex », mais où l'on rencontre également « des échantillons très variés de flèches, de javelots, de fléchettes d'arc, d'outils divers, de perles, de haches polies, etc. », sont des ateliers nettement déterminés. Si l'on descend plus bas, « les ateliers s'espacent de plus en plus jusqu'à Mondin, point d'eau moderne. Ce lieu « semble avoir été le coin favorisé des artistes en fléchettes ». Entre les lignes de dunes de la pointe de Bou Senin et du Megsem Tafilala, il n'y a,

toujours d'après les notes Terrasson, que quelques ateliers peu importants de fléchettes en silex.

Plus au Sud, autour de Hassi Mouilah, puits très fréquenté aujourd'hui avec îlot de pâturage, le sol est jonché de silex pouvant provenir d'un débitage sur place. Pour rencontrer d'autres gisements, il faut atteindre la hauteur de Tabelbala ; plus loin, on en trouve à Bou Mellah, à Noukhila et à Ben Irouz. Selon les informations que le lieutenant Terrasson a pu obtenir des méharistes, la bordure de l'Erg au Sud de Tabelbala est assez riche en objets préhistoriques ; mais comme les pelotons militaires ne vont que rarement de ces côtés, ces indications n'ont pu être vérifiées par cet officier. Nous ignorons ainsi à quelles époques peuvent appartenir ces stations.

A l'occasion de ses nombreuses randonnées, notre explorateur a recueilli en plus, çà et là, épars sur le sol de la hammada ou dans les sables de l'Erg, quelques instruments isolés, en particulier des fléchettes pour arc.

Cet aperçu succinct de la répartition de la civilisation néolithique fait ressortir une extension fort égale. Elle atteste pour le territoire de l'Erg, au moins dans sa partie occidentale, essentiellement riche en objets typiques de cette industrie, une habitation continue par une population relativement dense, taillant sur les lieux son outillage lithique.

XIII

La grande découverte de l'humanité vers la fin de l'époque néolithique a été celle du métal pour la fabrication des armes, des objets de parure et des instruments divers. Isolés d'abord, puis plus nombreux, on vit s'infiltrer parmi l'outillage en pierre polie des instruments en cuivre plus ou moins pur, épousant encore nettement les formes et les dimensions des prototypes en pierre. L'existence d'une époque du cuivre, phase de courte durée entre l'époque néolithique et l'âge du bronze, est reconnue aujourd'hui, à peu près, pour tous les pays.

L'homme préhistorique de la région de l'Erg er Raoui a-t-il, à son tour, connu l'emploi des métaux ? Nous croyons pouvoir répondre affirmativement, bien que ce vaste district n'ait livré, jusqu'à ce jour, que quelques rares pièces isolées. Celles-ci se réduisent à :

- a) Une hachette plate, de forme triangulaire, en cuivre ;
- b) Un poinçon, de même métal ;

qui ont été trouvés au Sud de Tabelbala, par le lieutenant César et qui font partie de sa collection du Musée d'Alger (1). Enfin :

- c) Un morceau de bronze qui, par sa forme, a dû être un fragment d'une pointe de flèche.

Le lieutenant Terrasson avait trouvé cette pièce curieuse entre Azrar et Mondin, mais il l'a malheureusement perdue. D'après le croquis qu'il en donne, le doute quant à l'interprétation de cet objet ne semble guère possible. Cette pointe, primitivement de forme triangulaire ou plutôt ogivale, découpée dans une feuille de bronze, présentait une cassure ancienne au sommet. Par contre, le pédoncule et les barbelures latérales, ces dernières obtenues, selon l'inventeur, par une sorte de biseau sur le côté opposé, la caractérisent comme pointe pour arme de trait (fig. 2).

La rareté relative des objets en cuivre et en bronze n'a rien de surprenant quand on sait que cette période initiale de la métallurgie fut d'une propagation très irrégulière et, selon les pays, d'une durée plus ou moins longue. L'emploi du cuivre était d'autre part d'un usage courant depuis les temps les plus anciens en Orient et dans le bassin méditerranéen. Ainsi, nous ne doutons pas que les peuplades préhistoriques de l'Erg er Raoui aient connu, elles aussi, par voie d'importation ou par les relations qu'elles entretenaient avec des centres plus avancés, le passage de l'industrie de la pierre à celle des métaux (époque énéolithique).

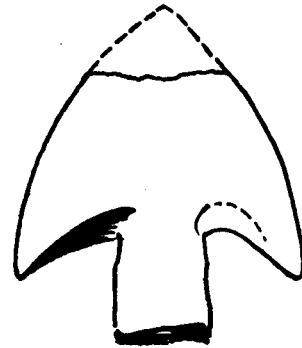


Fig. 2

Pointe de flèche en bronze
(d'après un croquis du Lieutenant Terrasson)

XIV

Résumé général

Les éléments réunis dans la collection Terrasson embrassent, nous l'avons vu, à la fois les industries paléolithiques et néolithiques. Certains indices

(1) H. BREUIL, *op. cit.*, p. 90, fig. 76.

laissent même entrevoir que ces primitifs connaissaient très probablement le stade intermédiaire entre l'industrie de la pierre et celle des métaux.

Les civilisations paléolithiques sont toutefois moins abondamment représentées que celles du second âge de la pierre. Elles se répartissent le long de la bordure occidentale de l'Erg et l'existence d'ateliers de taille est, sinon évidente, du moins probable autour de certains points d'eau qui paraissent fort anciens, comme Azrar et Tachenghit (cf. carte). De l'examen des vestiges matériels à faciès paléolithique, il résulte que les gisements respectifs appartiennent à un Acheuléen évolué, à une industrie moustérienne-atérienne (Reygasse), ainsi qu'à un Capsien final. Malgré l'absence de l'outillage secondaire ou de quelques séries d'instruments propres à ces anciennes civilisations, celles-ci semblent accuser, pour la région qui nous occupe, une évolution normale et continue. Ces lacunes, complétées par la récolte du lieutenant César faite à peu près dans les mêmes zones, s'expliquent uniquement par la façon dont ces gisements ont été surexploités depuis longtemps.

La technique de taille diffère beaucoup selon les périodes. Les bifaces acheuléens sont taillés avec une grande sûreté de main et passent graduellement à des formes allongées, plus élégantes. Ainsi que le révèle la morphologie instrumentale, les Moustériens acquièrent dans l'Erg, comme partout ailleurs, une méthode plus perfectionnée dans le débitage de leur outillage varié. L'industrie capsienne, enfin, s'enrichit d'une série importante d'outils minuscules, remarquables souvent en raison de l'habileté avec laquelle ces lames à pointes aiguës étaient enlevées.

Les coups-de-poing ou amandes du paléolithique inférieur sont presque exclusivement en quartzite. Les tailleurs d'outils des phases postérieures faisaient, par contre, un large usage de silex ou de la calcédoine translucide, car la majorité des pointes et instruments, y compris les microlithes, sont ouvrés dans ces roches.

Ces matériaux lithologiques se trouvent dans le Sahara même ; les quartzites et les grès quartziteux constituent, par endroits, des assises puissantes et inépuisables. Le silex et la calcédoine, au contraire, se rencontrent, soit en état de rognons, soit, à certains niveaux, en plaquettes ou en bancs d'une grande étendue (1), et ces roches, tant recherchées par

(1) G.-B.-M. FLAMAND et E. LAQUIÈRE, *Nouvelles recherches sur le préhistorique dans le Sahara et dans le Haut-Pays oranais*, in *Revue Africaine*, 1906, pp. 208 et suiv.

l'homme préhistorique, ont dû être d'une exploitation relativement facile, malgré l'outillage rudimentaire dont disposaient ces carriers primitifs.

En ce qui concerne la concordance chronologique des industries paléolithiques avec celles de l'ancien continent, nous acceptons les vues de H. Obermaier qui, dans une note récente (1), a repris cette question fort délicate. L'étude de ces différentes civilisations, entre lesquelles existent, ou des affinités étroites, ou des rapprochements sensibles, a permis à ce savant de conclure à une concordance à peu près complète. D'après ses recherches, le Paléolithique inférieur de l'Afrique Mineure (sensu lato) peut être considéré comme coïncidant avec les subdivisions respectives de l'Europe. Au Moustérien classique, qui s'interstratifie en Europe entre la phase précédente et le Paléolithique supérieur, correspondrait en Afrique du Nord un Moustérien de petite industrie avec deux subdivisions locales, le S'Baikien et l'Atérien. Le Paléolithique supérieur nord-africain, — la civilisation capsienne, — serait contemporain des époques aurignacienne, solutréenne et magdalénienne de la chronologie européenne.

Si nous considérons la quantité d'objets typiques du second âge de la pierre réunis dans la collection Terrasson, nous voyons qu'ils appartiennent à un milieu profondément remanié par un progrès industriel. Nous trouvons, en effet, dans l'Erg er Raoui une civilisation néolithique nettement définie qui s'est manifestée par une originalité remarquable, malgré certaines survivances des époques précédentes.

L'outillage lithique se perfectionne et s'enrichit, dès le début, par l'adjonction de la hache polie. Celle-ci revêt dans son évolution typologique les formes les plus diverses et a dû servir à des usages multiples, y compris celui d'arme. La belle série formée par le lieutenant Terrasson en comprend non seulement les modèles courants, mais également celui dit « en boudin », très caractéristique de l'Afrique du Nord, par contre plutôt rare dans les régions sahariennes (Pl. V, A, fig. 1 à 6 ; B, fig. 1 à 8). Cet ensemble si varié dénote, par conséquent, une industrie qui n'en est plus à ses premiers essais ; bien au contraire, les perfectionnements graduels des différents types témoignent une habileté technique très développée.

Les innombrables pointes de flèche forment, à leur tour, un élément nouveau dans l'équipement du chasseur — et du guerrier néolithique.

(1) H. OBERMAIER, *op. cit.*, pp. 253 et suiv.

Parallèlement à la flèche existaient encore d'autres armes, ce dont témoignent les pointes plus grandes (Pl. V, B, fig. 13 et Pl. VII, B, fig. 4 à 10). Les nombreux ciseaux (Pl. V, B, fig. 9 à 12 et 14), lames-couteaux (Pl. V, B, fig. 15 et 16, 19 et 20 et Pl. VI, fig. 1 à 4), tranchets (Pl. VI, fig. 5 à 8 et 10) ainsi que le pilon (Pl. V, A, fig. 7) et le poinçon (Pl. V, B, fig. 18) font connaître l'outillage varié de cette nouvelle civilisation.

Pour la confection des haches polies, on utilisait de préférence des galets alluviaux en roches dures, provenant des terrasses quaternaires d'un oued ou des pierres charriées par ses eaux. Les ciseaux, également en roches dures, ont été taillés, en partie du moins, dans ces mêmes matériaux. Ceux-ci proviennent probablement ou de blocs isolés, transportés au loin par les eaux, ou de gisements natifs. Tout l'outillage secondaire, ainsi que les pointes de flèche et de javelot, par contre, sont exclusivement en silex ou en calcédoine translucide, matières assez abondantes dans les régions sahariennes (1).

Les objets en roche dure polie (haches, ciseaux, pilon) présentent, dans leur ensemble, une homogénéité morphologique indéniable. Parmi les pièces en silex et en calcédoine, on constate néanmoins quelques particularités propres aux unes, mais qui ne se retrouvent pas sur les autres. Il en résulte nécessairement deux séries distinctes. Tandis que les lames et les pointes de la première catégorie, chronologiquement les plus anciennes, ne sont taillées et retouchées que sur une seule face, celles de la seconde classe accusent, par la technique de leur travail, dont nous avons parlé plus haut, une certaine parenté avec les silex égyptiens de la même époque. Ces outils tirés de plaquettes minces de silex, caractérisant un Néolithique très avancé, sont cependant les produits d'une industrie locale quoique d'un caractère particulier.

L'abbé H. Breuil qui, le premier, a attiré l'attention sur cette « industrie de la plaquette » (2) conclut que « ces matières ont été visiblement ouvrées par deux peuples légèrement différents » (3). L'apparition de cet outillage permet ainsi d'admettre, sinon des affinités étroites, du moins des rapports directs ou indirects avec l'Égypte.

Alors que la collection Terrasson révèle, par son contenu assez riche,

(1) G.-B.-M. FLAMAND et E. LAQUIÈRE, *op. cit.*, pp. 208 et suiv.

(2) H. BREUIL, *op. cit.*, pp. 88, fig. 71 et p. 90.

(3) H. BREUIL, *op. cit.*, p. 90.

l'outillage si varié du Néolithique de l'Erg, il importe, par contre, de signaler l'absence complète des produits céramiques ainsi que des outils de tisserand (fuseau, fusaïoles). L'existence de la poterie est cependant attestée par les nombreux tessons figurant dans la récolte César (1) faite à peu près dans les mêmes régions. Avec les fragments de vases typiques, à fond sphérique, décorés soit « au poussé », soit par des dessins incisés rectilignes, en zigzags, en pointillés, en dents de loup, on a recueilli des restes de vases à décoration gravée, en œuf d'autruche (2).

Le filage et le tissage, dont les origines remontent à l'époque néolithique, ont certainement été connus dans un milieu si profondément pénétré par cette civilisation. En apprenant pourtant que l'on n'a pas encore signalé, ni fouillé le moindre habitat humain dans toute cette vaste région, l'absence de toute trouvaille se rattachant à ces industries s'explique aisément.

Non seulement nous ne connaissons pas les habitats des vivants, mais nous ignorons également ceux des morts. En attendant la présence de l'homme préhistorique n'est démontrée, de façon irréfutable, que par les innombrables objets fabriqués par lui et laissés sur le sol. La découverte de ces documents permet d'affirmer hautement que la région de l'Erg et Raoui était occupée par l'homme primitif depuis la période paléolithique jusqu'à une époque relativement récente, qui a précédé l'établissement définitif du régime désertique actuel.

Pour l'Afrique du Nord (sensu lato), l'état actuel de la science préhistorique ne permet point d'établir, dès maintenant, des synchronismes entre la civilisation néolithique de ce vaste pays et celle de l'Europe occidentale. Elle s'est, semble-t-il, prolongée outre mesure en Afrique en évoluant sur elle-même pour passer peu à peu aux métaux. La substitution du cuivre et du bronze ne provoqua aucune transformation brusque et ne se fit que par infiltration ; par cette voie se compléta, du moins au début, l'outillage lithique.

Malgré son unité incontestable, la civilisation néolithique de l'Afrique Mineure se caractérise par une diversité dans ses faciès régionaux. L'ensemble de ces industries plus ou moins locales n'étant encore que peu connu, nous nous trouvons dans l'impossibilité de fournir, pour les trou-

(1) H. BREUIL, *op. cit.*, p. 90, fig. 39 et 74.

(2) H. BREUIL, *op. cit.*, p. 90 et fig. 39.

vailles de la collection Terrasson, une classification chronologique plus détaillée.

L'Erg er Raoui actuel, parcouru autrefois, selon la théorie du capitaine Rey (1), par un grand oued quaternaire, abrité par la chaîne de l'Atlas, non loin de deux mers, a dû être, de par sa situation géographique, une région privilégiée ; elle formait un carrefour de pistes et un centre d'échanges.

Ces conditions exceptionnelles expliquent suffisamment qu'un tel territoire ait été habité par l'homme primitif à des époques lointaines. La quantité prodigieuse d'objets qui en proviennent et qui embrassent, nous l'avons vu, à la fois les civilisations paléolithique, néolithique et même énéolithique, parle hautement en faveur d'une occupation dense et surtout continue durant les temps préhistoriques.

A quelle époque les régions immenses du Sahara ont-elles passé d'un climat chaud, mais humide, au régime désertique actuel ? A quelle époque les sables du désert ont-ils enseveli sous leur masse énorme l'oued et les civilisations primitives ? Ce sont des problèmes fort complexes, auxquels la géologie ne peut, en attendant, donner de solution, malgré les différentes hypothèses en cours.

C'est un fait que les gisements préhistoriques de l'Erg er Raoui sont antérieurs à ses dunes, dont les accumulations formidables de sables appartiennent à une formation géologique relativement récente, mais antérieure aux temps historiques.

XV

Conclusions

Il ressort de façon irréfutable de l'étude détaillée des objets préhistoriques de la collection Terrasson que l'homme vivait, dès l'époque quaternaire, sur le vaste territoire de l'Erg er Raoui actuel. Son industrie primitive se développa successivement et de la même manière que partout ailleurs. Elle précéda d'abord la période néolithique pour donner enfin naissance à une phase énéolithique, alors que le cuivre et le bronze s'asso-

(1) *Op. cit.*, p. 116.

cièrent à la pierre. Le passage d'une industrie à une autre a dû se faire par un processus lent qui exclut toute intervention brusque.

Les nombreuses stations qui se répartissent sur la bordure occidentale de l'Erg, la multitude et la diversité de leurs objets attestent la pénétration profonde de cette région par des civilisations successives et surtout la continuité de son occupation. Aux chasseurs et pêcheurs paléolithiques succédèrent les pasteurs et les agriculteurs néolithiques auxquels se joignirent, à une époque tardive, les premiers métallurgistes.

Par contre, ces gisements n'ont livré jusqu'à ce jour ni document ostéologique, ni élément faunistique. La présence de l'homme n'est révélée, en attendant, que par les vestiges matériels, conservés par le sable, puis restitués par le vent et recueillis exclusivement en surface. Tandis que l'outillage paléolithique évolue normalement, celui du Néolithique présente deux tendances différentes. Il accuse, du moins pour les outils et pointes d'une phase avancée, des influences égyptiennes. L'existence d'ateliers locaux étant suffisamment prouvée par l'abondance de plusieurs types, par des restes de débitage et des pièces non terminées, cet emprunt à une technique plus évoluée atteste ou la prédominance d'une immigration ou des relations avec d'autres centres industriels.

En raison de sa situation géographique, cette région devint un carrefour de pistes, reliant le Nord au Sud et l'Ouest à l'Est. Ces facilités de communication contribuèrent, nous n'en doutons pas, à l'importation accidentelle de certains outils étrangers à cette région (par exemple, la hache « en boudin ») et d'instruments accusant le faciès industriel égyptien, ainsi que l'infiltration des premiers objets en cuivre et en bronze.

A la suite de changements climatiques, le dessèchement et l'ensablement de ces pays entraînaient, à une époque située au delà des temps historiques, la décadence de la circulation transsaharienne et l'ensevelissement des civilisations préhistoriques sous les dunes de l'Erg actuel.

DEUXIÈME PARTIE

INVENTAIRE DE LA COLLECTION TERRASSON

I

Epoque paléolithiqueA) *Le Paléolithique inférieur : l'Acheuléen*

- N° 1 : *Coup-de-poing*, biface, de forme amygdaloïde, à tranchant rectiligne, en quartzite rouge-brun. Longueur max. 13 cm. ; largeur max. 7 cm. (1) (Pl. I, fig. 1).
- N° 2 : *Coup-de-poing*, biface, de forme amygdaloïde, à tranchant rectiligne, en quartzite rouge-brun. L. 10 cm., l. 5 cm. 5 (Pl. I, fig. 2).
- N° 3 : *Coup-de-poing*, biface, de forme amygdaloïde, à tranchant rectiligne, en roche éruptive (de la famille des rhyolithes). L. 9 cm. 5, l. 5 cm. (Pl. II, fig. 3).
- N° 4 : *Coup-de-poing*, biface, de forme triangulaire, à tranchant rectiligne, en roche éruptive (de la famille des rhyolithes). L. 8 cm. 5, l. 5 cm. 5 (Pl. II, fig. 4).
- N° 5 : *Coup-de-poing*, biface, épais, de forme lancéolée, à tranchant rectiligne, en quartzite rouge-brun. L. 18 cm., l. 9 cm. 5 (Pl. I, fig. 5). Provenance : Tachenghit (2).
- N° 6 : *Coup-de-poing*, biface, mince, de forme lancéolée, à tranchant rectiligne, en quartzite rouge-brun. L. 15 cm., l. 8 cm. (Pl. I, fig. 6).
- N° 7 : *Coup-de-poing*, biface, de forme lancéolée, d'un galbe très régulier, épais à la base, la pointe taillée avec soin, à arête rectiligne, en pétrosilex (?). L. 20 cm. 5, l. 9 cm. 5 (Pl. II, fig. 7).
- N° 8 : *Coup-de-poing*, biface, de forme ovale, à arête rectiligne et finement retouché, en silex. L. 11 cm., l. 6 cm. 5 (Pl. II, fig. 8).

(1) Sauf indication contraire, la première dimension donne la longueur maxima (L), la seconde la largeur maxima (l).

(2) L'ensemble des objets formant la collection Terrasson provenant de la région de l'Erg er Raoui, nous ne mentionnerons la provenance plus précise que lorsqu'elle sera très exactement déterminée.

II

B) *Le Paléolithique moyen : Le Moustérien*

N° 9 : *Pointe*, uniface, à côté dorsal lisse, avec trace du bulbe de percussion, les bords latéraux arqués et retouchés, en silex rosé. L. 4 cm., l. 2 cm. 2 (Fig. 1, Pl. III, A, et fig. 1).

III

C) *L'Atérien, soit un Moustérien évolué*

Nos 10 à 24 : Quinze *Pointes pédonculées*, unifaces, en silex. Les longueurs vont de 4 à 7 cm., les largeurs de 3 à 4 cm. 5 (fig. 3 et 4, pl. III, A, sauf fig. 1). Provenance : Azrar.

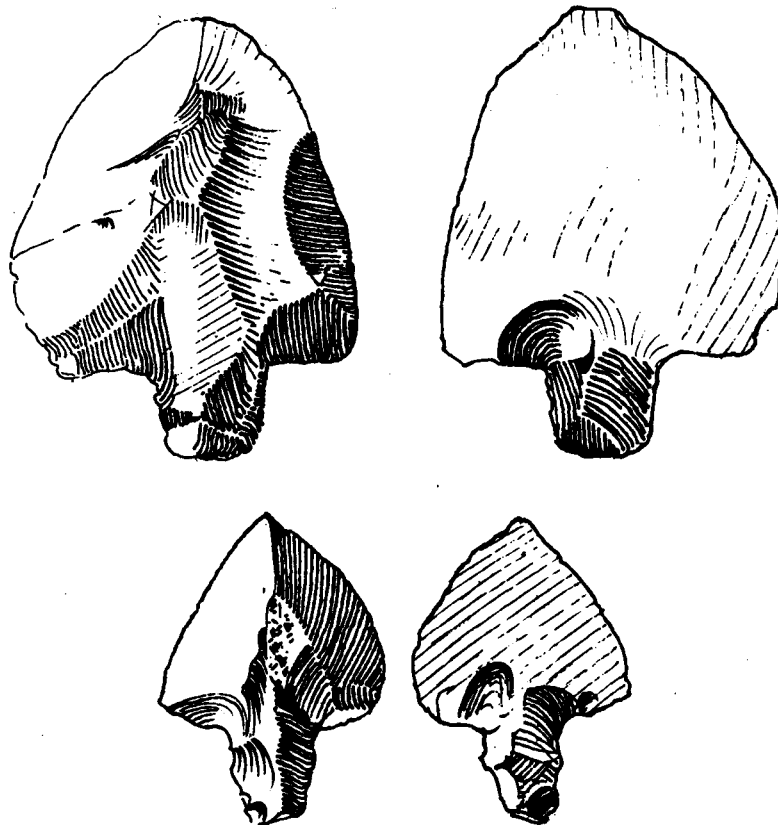


Fig. 3 et 4. — Pointes pédonculées (« atériennes ») en silex

- N° 25 : *Pointe pédonculée*, uniface, en silex, de forme aberrante, à un tranchant uni, l'autre dentelé. L. 4 cm. 5, l. 2 cm. 5. Provenance : Azrar.
- Nos 26 et 27 : Deux *pointes pédonculées*, unifaces, de forme foliacée, en silex. L. 6 cm., l. 2 cm. 5 pour l'une, 2 cm. pour l'autre (fig. 5 et 6, pl. III, A, fig. 2 et 3). Provenance : Azrar.

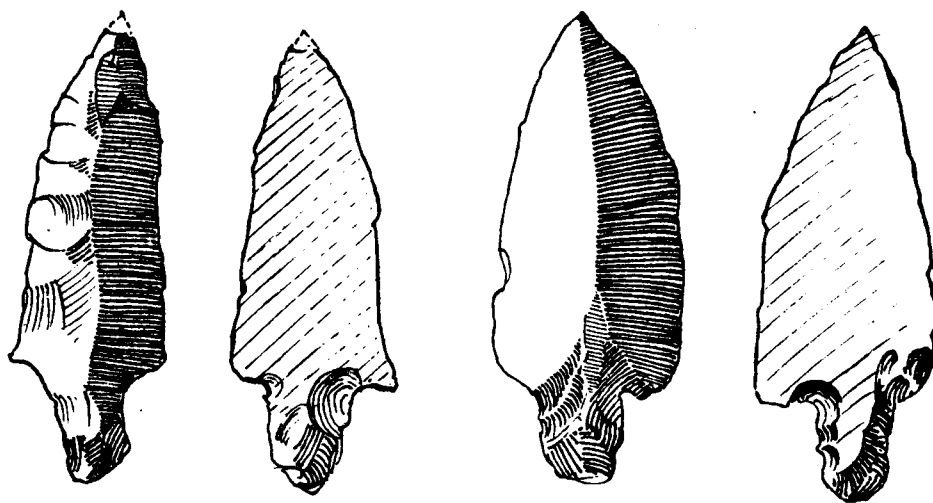


Fig. 5 et 6. — Pointes pédonculées (« atériennes ») en silex

- Nos 28 à 32 : Cinq *pointes pédonculées*, unifaces, en calcédoine translucide. Les longueurs oscillent entre 4 cm. 5 à 5 cm. 5 ; les largeurs entre 2 cm. 2 à 3 cm. 5.
- Nos 33 et 34 : Deux *pointes pédonculées*, unifaces, en roche dure (d'origine volcanique ?). L. 6 cm. et 7 cm. 5., l. 3 cm. 2 et 4 cm. (Pl. III, B, fig. 2 et 3). Provenance : Bou Senin.
- N° 35 : *Pointe pédonculée*, uniface, en quartzite rouge-brun, L. 6 cm., l. 3 cm. 5 (Pl. III, B, fig. 4). Provenance : Azrar.
- N° 36 : *Pointe pédonculée*, uniface, en roche dure (d'origine volcanique ?), de forme foliacée. L. 8 cm. 5, l. 3 cm. 5 (Pl. III, B, fig. 6). Provenance : Bou Senin.
- N° 37 : *Pointe pédonculée*, uniface, de forme foliacée, en quartzite rouge-brun, L. 9 cm., l. 4 cm. (Pl. III, B, fig. 7). Provenance : Bou Senin.
- Nos 38 et 39 : Deux *pointes pédonculées*, unifaces, en quartzite (usées par l'érosion éolienne). L. 7 cm., l. 3 et 4 cm. (Pl. III, B, fig. 5 et 8). Provenance : Bou Senin.
- N° 40 : *Pointe pédonculée*, uniface, en quartzite (recouverte d'un dépôt calcaire). L. 5 cm. 3, l. 2 cm. 5. (Pl. III, B, fig. 1). Provenance : Megsem El Abiod.

- N° 41 : *Pointe en « feuille de laurier »*, en silex, mince, taillée des deux faces, à fines retouches marginales (cette pièce rappelle comme forme et taille le faciès « solutréen »). L. 9 cm., l. 4 cm. (Pl. III, B, fig. 9). Provenance : Zerhamra.
- Nos 42 à 51 : Dix *silex* vaguement en forme d'Y, soit à double, soit à triple coche profonde. Les dimensions vont de 2 cm. 5 à 7 cm. 5 de L. sur 2 à 5 cm. 5 de l. (Pl. III, B, fig. 10 à 19).

IV

D) *Le Paléolithique supérieur : le Capsien final*

- Nos 52 à 57 : Six *microlithes* en forme de *croissant*, à dos rabattu, en silex. Les longueurs vont de 2 à 4 cm., les largeurs de 0 cm. 5 à 1 cm. (Pl. IV, fig. 1).
- Nos 58 à 72 : Quinze *lamelles*, à pointes aiguës (microlithes), en silex, à tranchant rabattu. Les longueurs varient entre 1 cm. 5 à 3 cm., les largeurs entre 2 mm. à 6 mm. (Pl. IV, fig. 2).
- Nos 73 à 90 : Dix-huit fines *lames*, à pointes aiguës (microlithes), dont une en calcédoine, les autres en silex, à tranchant rabattu. Dimensions : 2 cm. 5 à 4 cm. 5 de L. ; 2 mm. à 7 mm. de l. (Pl. IV, fig. 3).
- Nos 91 à 112 : Vingt-deux *pointes*, à tranchant rabattu (du côté gauche pour 18 pièces, du côté droit pour 2 pièces, quelques exemplaires à pédoncule naissant). Sept pièces en calcédoine, quinze en silex. Dimension : L. 1 cm. 5 à 3 cm., l. 4 mm à 12 mm. (Pl. IV, fig. 4 et 5) (1).

V

Epoque néolithique

- N° 113 : *hache polie*, plate, du type triangulaire, en roche dure. Dimensions : L. 4 cm. 5, l. 3 cm. 5 (Pl. V, B, fig. 1). Provenance : Zerhamra.
- N° 114 : *Hache polie*, plate, du type rectangulaire, en roche dure tachetée. L. 5 cm. 5, l. 3 cm. (Pl. V, B, fig. 2). Provenance : Azrar.
- N° 115 : *Hache polie*, plate, du type triangulaire, en roche dure. L. 6 cm. 5, l. 5 cm. (Pl. V, B, fig. 3). Provenance : Tinfichy.
- N° 116 : *Hache polie*, plate, du type triangulaire, en roche dure. L. 7 cm. 5, l. 5 cm. (Pl. V, A, fig. 1).

(1) Les microlithes énumérés sous les N°s 52 à 112, à faciès tardenoisien pur ou prolongé, appartiennent par leurs formes, soit à un Capsien final, soit au Néolithique inférieur.

- N° 117 : *Hache polie*, plate, du type triangulaire, à tranchant émoussé, en roche dure verte. L. 8 cm. 3, l. 3 cm. 5 (Pl. V, B, fig. 8). Provenance : Touariga.
- N° 118 : *Hache polie* plate,, du type triangulaire, mais lourde et massive, en roche dure verte. L. 9 cm., l. 6 cm. (Pl. V, A, fig. 2). Provenance : Azrar.
- N° 119 : *Hache polie* plate, du type rectangulaire, en roche dure verte. L. 6 cm., l. 4 cm. (Pl. V, B, fig. 7). Provenance : Bou Mellah.
- N° 120 : *Hache polie* plate (ou *Herminette*), du type rectangulaire, en roche dure verte. L. 5 cm. 5, l. 2 cm. 7. (Pl. V, B, fig. 4).
- N° 121 : *Hache polie* plate (ou *Herminette*), du type rectangulaire, en roche dure verte. L. 7 cm., l. 4 cm. (Pl. V, B, fig. 6). Provenance : Tinfichy.
- N° 122 : *Hache polie* plate (ou *Herminette*), du type rectangulaire, en roche dure verte. L. 5 cm., l. 2 cm. 7 (Pl. V, B, fig. 5). Provenance : Tinfichy.
- N° 123 : *Hache polie*, du type cylindrique, en roche dure verte. L. 8 cm. 5, l. 4 cm. (Pl. V, A, fig. 3). Provenance : Mouilah.
- N° 124 : *Hache polie*, du type cylindrique, en roche dure verte. L. 9 cm. 5, l. 3 cm. 5 (Pl. V, A, fig. 4). Provenance : Hammada entre le Megsem Tafilala et Azrar.
- N° 125 : *Hache polie*, du type cylindrique, dit « en boudin », en roche dure verte. L. 12 cm., diamètre max. 3 cm. 5 (Pl. V, A, fig. 5). Provenance : Hammada entre le Megsem Draa et H' Chamba.
- N° 126 : *Hache polie*, du type cylindrique, dit « en boudin », en roche dure verte, à surface corrodée par l'érosion éolienne. L. 11 cm., diamètre max. 4 cm. 5 (Pl. V, A, fig. 6). Provenance : Hammada entre le Megsem Draa et H' Chamba.
- N° 127 : *Ciseau plat*, de forme rectangulaire, avec cassure ancienne au sommet, flancs frustes, en roche dure verte. L. 7 cm. 4, l. 5 cm. (Pl. V, B, fig. 10). Provenance : avant Tinfichy.
- N° 128 : *Ciseau plat*, de forme légèrement trapézoïdale, à flancs carrés, en roche dure verte. L. 6 cm., l. 5 cm. (Pl. V, B, fig. 14). Provenance : Tinfichy.
- N° 129 : *Ciseau plat*, de forme rectangulaire, à flancs carrés, en roche dure verte. L. 6 cm. 5, l. 3, cm. 5 (Pl. V, B, fig. 9).
- N° 130 : *Ciseau plat*, de forme rectangulaire, à flancs carrés, à face dorsale lisse, le côté opposé, par contre, n'est poli que dans sa partie inférieure, en roche dure verte. L. 10 cm., l. 3 cm. 8 (Pl. V, B, fig. 12).
- N° 131 : Petit *ciseau* (?), formé par un galet de silex, de forme oblongue, présentant une sorte de tranchant rudimentaire et des traces de martelage sur l'extrémité opposée formant tête. Cet outil est revêtu d'un côté d'un dépôt calcaire. L. 6 cm., l. 1 cm. 8 (Pl. V, B, fig. 11). Provenance : Azrar.
- N° 132 : *Lame* (couteau ?), en silex, obtenue par éclatement, soit à face dorsale lisse et courbe. La face opposée est amincie par l'enlèvement de la partie

- médiane et retouchée sur tout le pourtour. L'outil est terminé en pointe. L. 7 cm. 5, l. 2 cm. (Pl. V, B, fig. 15).
- N° 133: *Lame* (couteau ?), en silex, obtenue par éclatement, à face dorsale lisse et courbe, présentant des esquilles de percussion près du plan de frappe. Le côté opposé est aminci par l'enlèvement de la partie médiane, finement retouché et terminé en pointe. L. 6 cm. 5, l. 1 cm. 5 (Pl. V, B, fig. 16).
- N° 134: *Lame* (couteau ?), en silex calcédonieux, obtenue par éclatement, à face dorsale lisse et courbe. Le côté opposé est aminci par l'enlèvement de la partie médiane et finement retouché. L'outil est terminé en pointe. L. 6 cm., l. 1 cm. 8 (Pl. V, B, fig. 19).
- N° 135: *Lame* (couteau ?), en silex, obtenue par éclatement, la face dorsale lisse et légèrement courbe. Le côté opposé est aminci par l'enlèvement de la partie médiane, mais ne porte aucune retouche latérale. Cet outil, terminé en pointe, présente un court pédoncule à sa base. L. 7 cm. 5, l. 2 cm. (Pl. V, B, fig. 20).

VI

L'industrie de la Plaquette de silex

- N° 136: *Lame* (couteau ?), tirée d'une plaquette de silex rosé, épaisseur 2 à 3 mm., dont la forme primitive a visiblement influencé le tranchant sinueux et unilatéral de cet outil. L. 8 cm., l. 3 cm. (Pl. VI, fig. 1).
- N° 137: *Lame* (couteau ?), biface, en plaquette de silex gris-brun, épaisseur 2 à 3 mm., de forme foliacée, avec fines retouches marginales, terminée en pointe. Sur les deux faces restes de l'écorce naturelle du silex brut. L. 8 cm., l. 2 cm. 5 (Pl. VI, fig. 3).
- N° 138: *Lame* (couteau ?), biface, en croissant, en silex grisâtre, à retouches obliques et parallèles. Restes de l'écorce naturelle du silex brut sur les deux faces. L. 7 cm., l. 2 cm. 5 (Pl. VI, fig. 2).
- N° 139: *Lame* (couteau ?), biface, droite et mince, épaisseur 2 à 3 mm., en silex tacheté gris-brun. Cet outil, à retouches fines et régulières, est « d'un travail tout à fait égyptien ». L. 12 cm., l. 3 cm. (Pl. VI, fig. 4).
- N° 140: *Tranchet*, subtriangulaire, en plaquette de silex rosé, à tranchant semi-circulaire. L. 4 cm. 5, l. 5 cm. (Pl. VI, fig. 6).
- N° 141: *Tranchet*, en croissant (une pointe coupée), en plaquette de silex rosé, à dos rectiligne (cassure ?) et tranchant semi-circulaire. L. 6 cm. 5, l. 2 cm. 5 (Pl. VI, fig. 5).
- N° 142: *Tranchet*, biface, à tranchant arrondi, en silex grisâtre. L. 4 cm., l. 2 cm. 7 (Pl. VI, fig. 10).

N° 143: *Tranchet*, de forme oblongue, biface, en silex brunâtre, retouché sur tout le pourtour. L. 5 cm., l. 3 cm. (Pl. VI, fig. 7).

N° 144: *Tranchet*, en croissant, à dos rabattu (cassure ?) en silex grisâtre. Cette pièce est d'une facture grossière (ébauche ?), seul le tranchant est travaillé avec soin et formé par une sorte de biseau double. L. 7 cm., l. 3 cm. 8 (Pl. VI, B, fig. 8).

Les deux objets énumérés sous les N°s 140 à 144 portent sur les deux faces des restes de l'écorce naturelle du silex brut.

N° 145: *Pilon*, côniforme, poli (avec cassure ancienne au sommet), en roche dure rosé. L. 6 cm. 5, diamètre max. 4 cm. (Pl. V, A, fig. 7).

N° 146: *Poinçon*, poli, cylindrique, à double pointe, en silex brun clair. Cet outil porte, aux deux extrémités, des marques circulaires, preuves probables de son utilisation au forage de matières dures. L. 3 cm. 5, diamètre max. 6 mm. (Pl. V, B, fig. 18).

N° 147: *Galet*, de forme oblongue, aminci par des enlèvements sur les deux faces, en roche dure verte. La destination de cette pointe double reste problématique. L. 4 cm., l. 1 cm. 8 (Pl. V, B, fig. 17).

VII

Pointes de Flèches

A) Les pointes non pédonculées (Pl. VII, A)

N°s 148 et 149: Deux *pointes à tranchant transversal*, uniface, triangulaire, en silex. L. 1 cm. 8 et 2 cm. 6, l. 1 cm. 4 et 2 cm. 6.

N°s 150 à 154: Cinq *pointes à tranchant transversal*, bifaces, triangulaire, en silex. L. 1 cm. 5 à 2 cm. 5, l. 1 cm. 5 à 2 cm.

N° 155: *Pointe* triangulaire, biface, à base droite, en silex. L. 3 cm., l. 1 cm. 6.

N° 156: *Pointe* triangulaire, biface, à base droite, en silex. L. 3 cm. 8, l. 2 cm.

N° 157: *Pointe* triangulaire, uniface (sur éclat), à base concave, en silex. L. 2 cm. 7, l. 2 cm. 6.

N° 158: *Pointe* biface, allongée, à pointe double, d'une facture grossière, en silex, L. 4 cm., l. 1 cm.

N° 159: *Pointe*, biface, allongée, à base arrondie, massive et lourde, en silex. L. 4 cm., l. 1 cm. 2.

N° 160: *Pointe*, biface, allongée, à base arrondie et massive, en silex. L. 4 cm. 5, l. 1 cm. 5.

- N° 161 : *Pointe*, biface, triangulaire, effilée, à base droite, en silex. L. 3 cm. 6, l. 1 cm. 2.
- N° 162 : *Pointe*, biface, effilée, à base droite, en silex. L. 4 cm., l. 6 mm.
- N° 163 : *Pointe*, biface, effilée, à base légèrement concave, en silex. L. 3 cm. 5, l. 8 mm.
- N° 164 : *Pointe*, biface, allongée, à base obtuse, en silex. L. 3 cm. 7, l. 1 cm.
- N° 165 : *Pointe*, biface, losangée, à base pointue, en silex. L. 3 cm. 6, l. 1 cm. 2.
- N° 166 : *Pointe*, biface, losangée, à base pointue, en calcédoine translucide. L. 3 cm., l. 1 cm.
- N° 167 : *Pointe*, biface, losangée, à base pointue, en calcédoine. L. 4 cm. 1, l. 1 cm.
- N° 168 : *Pointe*, biface, losangée, à base obtuse, en calcédoine. L. 3 cm. 5, l. 1 cm. 3.
- N° 169 : *Pointe*, biface, effilée, base concave, en silex calcédonieux. L. 2 cm. 6, l. 6 mm.
- N° 170 : *Pointe*, bifac, triangulaire, à base concave, en silex. L. 2 cm., l. 6 mm.
- N° 171 : *Pointe*, biface, triangulaire, à base concave, en silex. L. 4 cm., l. 1 cm. 4.
- N° 172 : *Pointe*, biface, triangulaire, à base concave, en silex. L. 3 cm., l. 1 cm. 7.
- N°s 173 et 174 : Deux *pointes*, bifaces, triangulaires, à base concave et une coche latérale, en silex. L. 1 cm. 2 et 2 cm., l. 1 cm.
- N°s 175 à 179 : Cinq *pointes*, bifaces, triangulaires, à base concave, 2 ex. en calcédoine, les 3 autres en silex. L. 1 cm. 2 à 2 cm. 5, l. 8 mm. à 1 cm. 6.
- N°s 180 à 182 : Trois *pointes*, bifaces, triangulaires, à base concave, une paire de coche latérale, en calcédoine. L. 1 cm. 5 à 2 cm. 4, l. 8 mm. à 1 cm. 2.
- N°s 183 à 186 : Quatre *pointes*, bifaces, triangulaires, à base concave, à double coche latérale, un ex. en calcédoine, trois en silex. L. 2 cm. 5 à 3 cm., l. 1 cm. à 1 cm. 5.
- N°s 187 à 204 : Dix-huit *pointes*, bifaces, triangulaires, effilées, à base concave, à coches latérales multiples ou finement dentelées, en silex. L. 1 cm. 1 à 3 cm., l. 6 mm. à 14 mm.
- N° 205 : *Pointe*, biface, pistiliforme, à base droite, les bords finement dentelés, en silex. L. 2 cm. 7, l. 4 mm.
- N° 206 : *Pointe*, uniface, pistiliforme, à base multiface, sur éclat en silex, de facture archaïque. L. 4 cm. 1, l. 8 mm.
- N° 207 : *Pointe*, biface, pistiliforme, à base obtuse, en calcédoine, L. 4 cm. 7, l. 7 mm.

- N° 208 : *Pointe*, biface, pistiliforme, finement dentelée, à base obtuse, en silex. L. 4 cm. 7, l. 9 mm.
- N° 209 : *Pointe*, biface, pistiliforme, à base concave, quelques barbelures, en silex. L. 4 cm. 7, l. 7 mm.

VIII

B) *Les pointes à pédoncule* (Pl. VII, B).

- N° 210 : *Pointe*, uniface, losangique, à base convexe, soit à pédoncule naissant, en silex calcédonieux. L. 3 cm. 5, l. 1 cm. 2.
- N° 211 : *Pointe*, uniface, losangique, à base convexe, soit à pédoncule obtus, en silex. L. 3 cm. 5, l. 1 cm.
- N° 212 : *Pointe*, uniface, losangique, à pédoncule naissant, en silex. L. 2 cm. 3, l. 7 mm.
- N° 213 : *Pointe*, uniface, losangique, à pédoncule massif, en silex. L. 3 cm. 2, l. 1 cm.
- N° 214 : *Pointe*, uniface, losangique, à pédoncule bien dégagé, retouches marginales alternes sur faces opposées, en calcédoine. L. 3 cm. 5, l. 1 cm. 3.
- N° 215 : *Pointe*, uniface, losangique, à pédoncule, en silex. L. 3 cm. 5, l. 1 cm. 4.
- N° 216 : *Pointe*, uniface, allongée, à pédoncule et échancrure bilatérale, d'une facture grossière (ébauche ?), en calcédoine. L. 3 cm. 5, l. 1 cm.
- N° 217 : *Pointe*, uniface, losangique, à pédoncule obtus, en silex. L. 3 cm. 2, l. 1 cm.
- N° 218 : *Pointe*, uniface, losangique, mais avec retouches bifaciales, à pédoncule tronqué. L. 3 cm. 5, l. 1 cm. 1.
- N° 219 : *Pointe*, biface, losangique, à pédoncule tronqué, finement barbelée, en silex. L. 3 cm., l. 1 cm. 1.
- N° 220 : *Pointe*, biface, effilée, à pédoncule tronqué, en silex. L. 3 cm. 2, l. 8 mm.
- N° 221 : *Pointe*, biface, losangique, à pédoncule triangulaire, en silex calcédonieux. L. 3 cm. 2, l. 8 mm.
- N° 222 : *Pointe*, biface, losangique, pédonculée, en silex. L. 3 cm., 2, l. 1 cm. 1.
- N° 223 : *Pointe*, biface, losangique, à pédoncule triangulaire, quelques barbelures, en silex. L. 3 cm. 7, l. 1 cm. 2.

- N° 224 : *Pointe*, biface, foliacée, pédonculée et barbelée, en silex calcédonieux. L. 4 cm., l. 1 cm.
- N° 225 : *Pointe*, biface, triangulaire, pédonculée et deux échancrures bilatérales, en silex calcédonieux. L. 3 cm. 5, l. 1 cm.
- N° 226 : *Pointe*, biface, triangulaire, à pédoncule tronqué, en silex. L. 3 cm. 6, l. 1 cm. 3.
- N° 227 : *Pointe*, biface, triangulaire, pédonculée, en silex. L. 3 cm. 5, l. 1 cm.
- N° 228 : *Pointe*, biface, triangulaire, effilée, pédonculée, en silex. L. 3 cm. 6, l. 1 cm.
- N° 229 : *Pointe*, uniface, triangulaire, effilée (la pointe est cassée), en calcédoine. L. 2 cm. 5, l. 1 cm.
- N° 230 : *Pointe*, uniface, triangulaire, avec retouches marginales sur les deux faces, pédonculée, en silex. L. 2 cm. 7, l. 1 cm. 4.
- N° 231 : *Pointe*, biface, triangulaire, retouchée sur les bords, à pédoncule, en calcédoine, L. 3 cm. 6, l. 1 cm. 5.
- N° 232 : *Pointe*, biface, losangique, massive, pédonculée, retouchée par écrasement sur les deux faces, par pression sur les bords, en calcédoine. L. 3 cm. 3, l. 1 cm. 6.
- N° 233 : *Pointe*, biface, triangulaire, pédonculée, en calcédoine. L. 2 cm. l. 1 cm.
- Nos 234 et 235 : Deux *pointes*, bifaces, triangulaires, en silex. L. 2 cm. 5, l. 1 cm. 2.
- N° 236 : *Pointe*, biface, losangique, à pédoncule triangulaire, en silex. L. 3 cm. 2, l. 1 cm. 5.
- N° 237 : *Pointe*, biface, en ogive, base à deux échancrures formant ailerons et pédoncule, en calcédoine. L. 1 cm. 6, l. 1 cm.
- N° 238 : *Pointe*, biface, triangulaire, à base échancrée, formant ailerons et pédoncule, en silex. L. 2 cm. 5, l. 1 cm. 4.
- N° 239 : *Pointe*, biface, losangique, à pédoncule et deux ailerons bien détachés, en silex. L. 2 cm. 2, l. 1 cm.
- N° 240 : *Pointe*, biface, triangulaire, à ailerons et à pédoncule, en silex, L. 2 cm. 8, l. 2 cm.
- N° 241 : *Pointe*, biface, losangique, à ailerons et pédoncules, en silex. L. 3 cm. 5, l. 2 cm.
- N° 242 : *Pointe*, biface, triangulaire, à deux échancrures profondes formant ailerons, pédonculée, en silex. L. 3 cm. 5, l. 2 cm. 8.
- N° 243 : *Pointe*, biface, triangulaire, à ailerons et à pédoncule, en silex. L. 3 cm. 5, l. 1 cm. 8.

- N° 244 : *Pointe*, biface, losangique, pédonculée, à ailerons et à barbelures, en silex. L. 3 cm. 2, l. 1 cm. 3.
- N° 245 : *Pointe*, biface, triangulaire, barbelée, pédonculée, en silex. L. 2 cm., l. 1 cm.
- N° 246 : *Pointe*, biface, effilée, barbelée, pédonculée, en calcédoine, L. 2 cm. 2, l. 8 mm.
- N° 247 : *Pointe*, biface, effilée, pédonculée, quelques barbelures, en silex calcédonieux. L. 2 cm. 8, l. 1 cm. 2.
- N° 248 : *Pointe*, biface, effilée, à pédoncule triangulaire, finement dentelée, en silex. L. 3 cm., l. 6 mm.
- N° 249 : *Pointe*, biface, effilée, à pédoncule obtus, barbelée dans la partie inférieure, en silex. L. 3 cm. 2, l. 6 mm.
- N° 250 : *Pointe*, biface, pistiliforme, sommairement pédonculée, en silex. L. 4 cm. 9, l. 9 mm.
- N° 251 : *Pointe*, uniface, foliacée, à pédoncule massif, en silex. L. 4 cm. 8, l. 1 cm. 2.
- N° 252 : *Pointe*, uniface, du type « en écusson », soit à corps rectangulaire, entre une pointe et un pédoncule bien dégagés, en silex. L. 4 cm. 2, l. cm. 6.
- N° 253 : *Pointe*, biface effilée, à deux échancrures bilatérales, base triangulaire formant pédoncule, en silex. L. 3 cm. 7, l. 1 cm. 2.
- N° 254 : *Pointe*, biface, triangulaire, barbelée, à pédoncule dans le prolongement de l'axe (harpon ?), en silex. L. 3 cm. 2, l. 1 cm.
- N° 255 : *Pointe*, biface, pistiliforme. à base tronquée, en calcédoine. L. 5 cm., l. 1 cm.
- N° 256 : *Pointe*, biface, pistiliforme, à base sommairement pédonculée, en silex. L. 5 cm.. l. 1 cm.

IX

c) *Pointes de javelot*

- N° 257 : *Pointe*, uniface, foliacée, amincie par l'enlèvement de la partie médiane, à pédoncule, en silex calcédonieux. L. 5 cm. 3, l. 1 cm. 8.
- N° 258 : *Pointe*, biface, en « feuille de laurier », épaisse et massive, en calcédoine. L. 4 cm. 6, l. 1 cm. 7.
- N° 259 : *Pointe* biface, en « feuille de laurier », épaisse et massive, en silex. L. 4 cm. 8, l. 1 cm. 6.

- N° 260 : *Pointe*, biface, en « feuille de laurier », en silex. L. 5 cm. 2, l. 1 cm. 8.
- N° 261 : *Pointe*, biface, en « feuille de laurier », en silex. L. 6 cm. 5, l. 2 cm. 4.
- Nos 262 et 263 : Deux *pointes*, bifaces, en « feuille de laurier », en plaquette de silex, retouchées sur les bords, restes de l'écorce naturelle du silex brut sur les deux faces. L. 6 cm. 2, l. 2 cm. 7.
- Les pointes Nos 262 et 263 appartiennent par leur technique à « l'industrie de la plaquette de silex ».
- N° 264 : *Pointe*, biface, fusiforme, en silex. L. 7 cm. 7. l. 1 cm. 8 (Pl. V, B, N° 13).

Armand RUHLMANN.

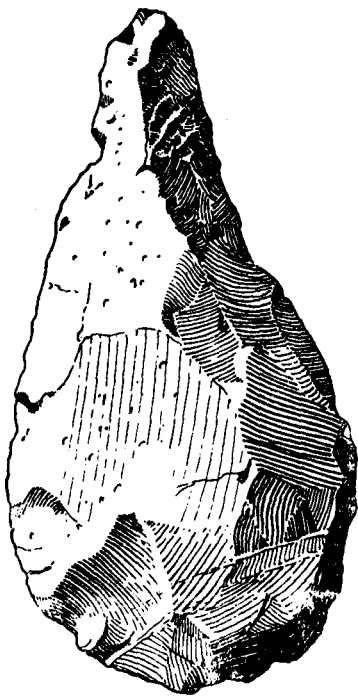
PL. I



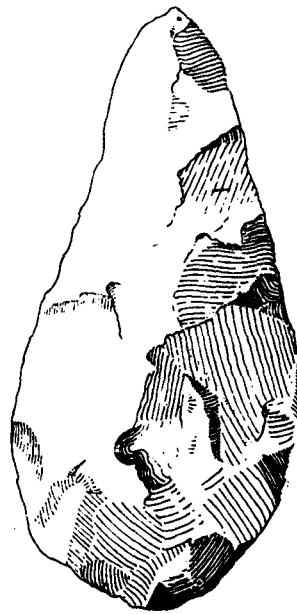
1



2



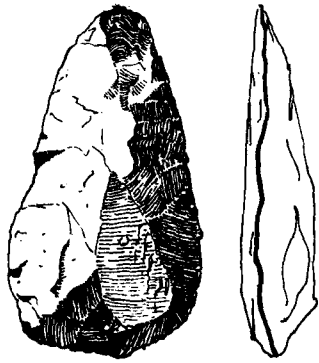
5



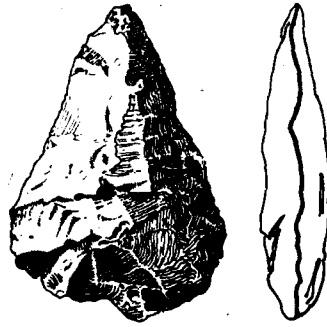
6



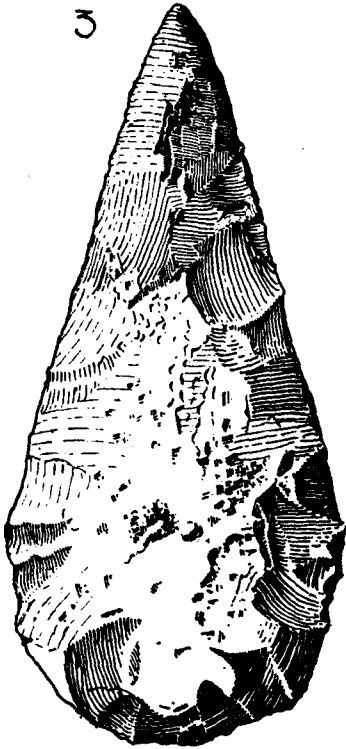
INDUSTRIE PALÉOLITHIQUE
Coups-de-poing acheuléens



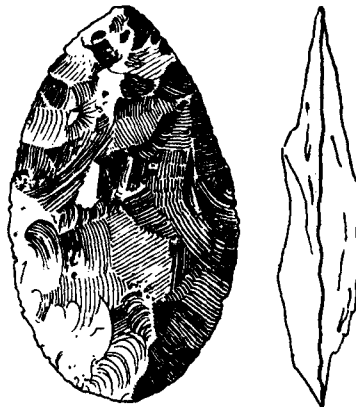
3



4



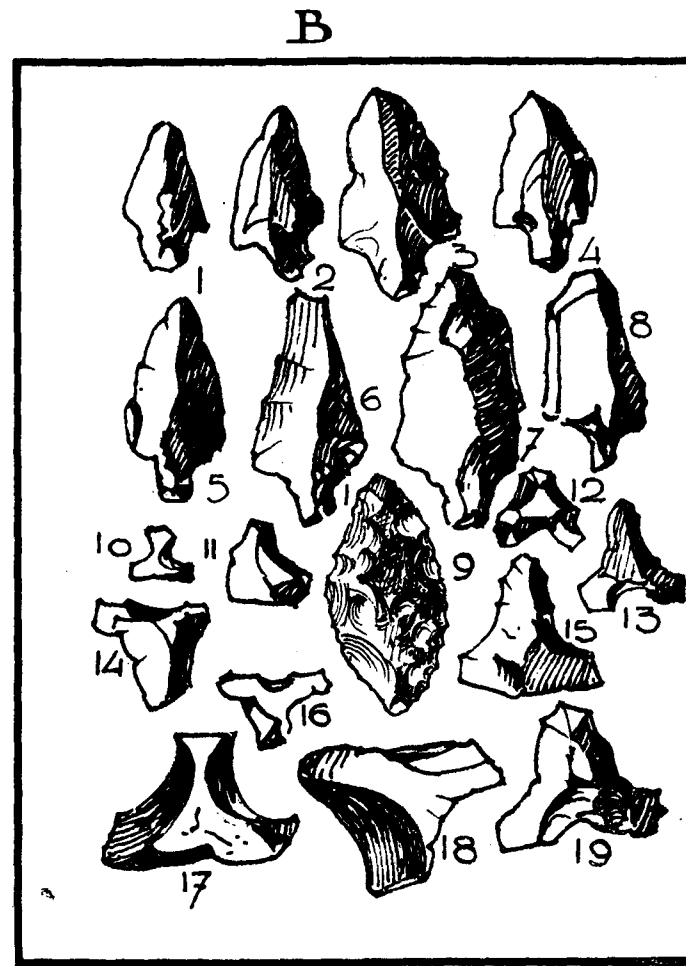
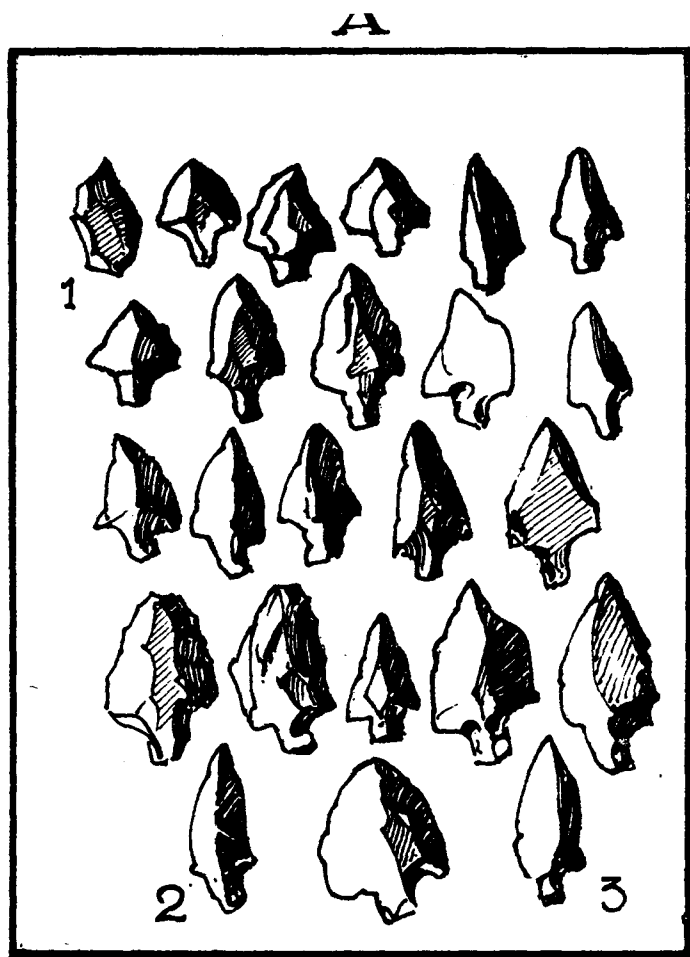
7



8

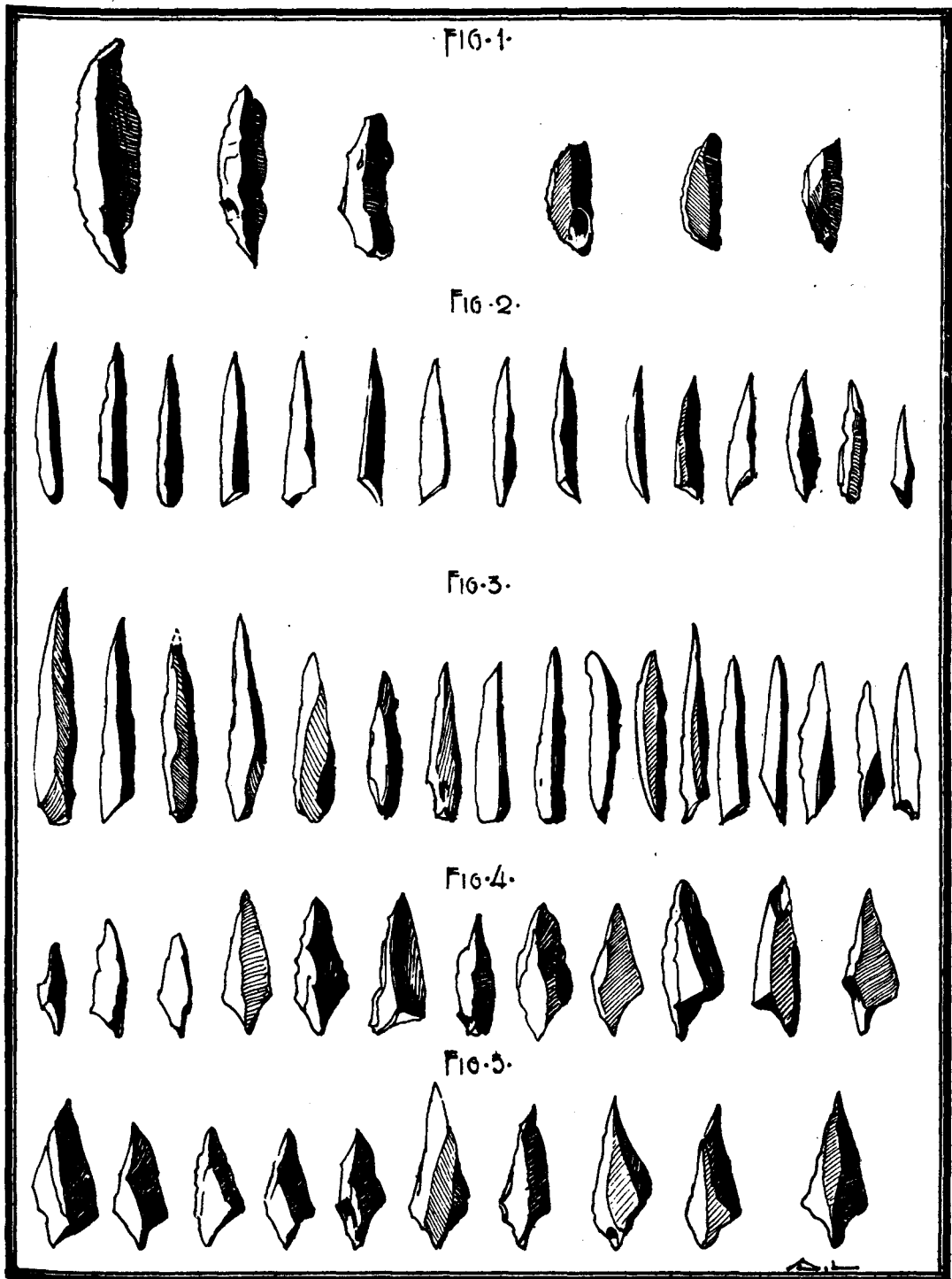
J. ALVAREZ DEL.

INDUSTRIE PALÉOLITHIQUE
Coups-de-poing acheuléens

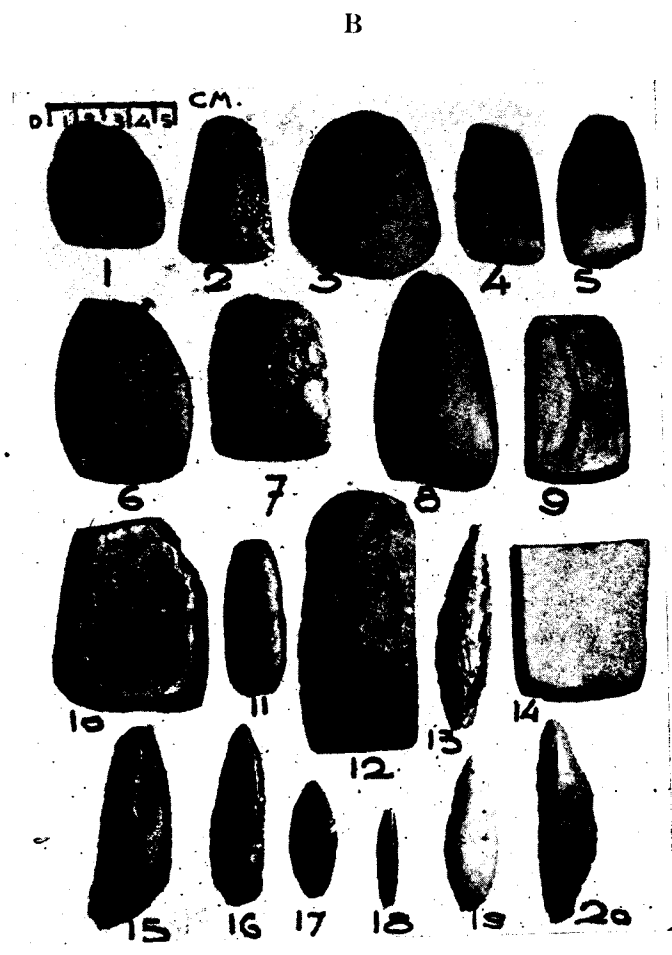


INDUSTRIE PALÉOLITHIQUE

A) Pointes Moustériennes en silex (fig. 1); Pointes pédonculées d'un Moustérien évolué (Atérien) en silex et en calcédoine translucide;
 B) Pointes pédonculées d'un Moustérien évolué (Atérien) en roche dure (fig. 1 à 8); « feuille de laurier » (fig. 9); silex à Coches multiples (fig. 10 à 19).

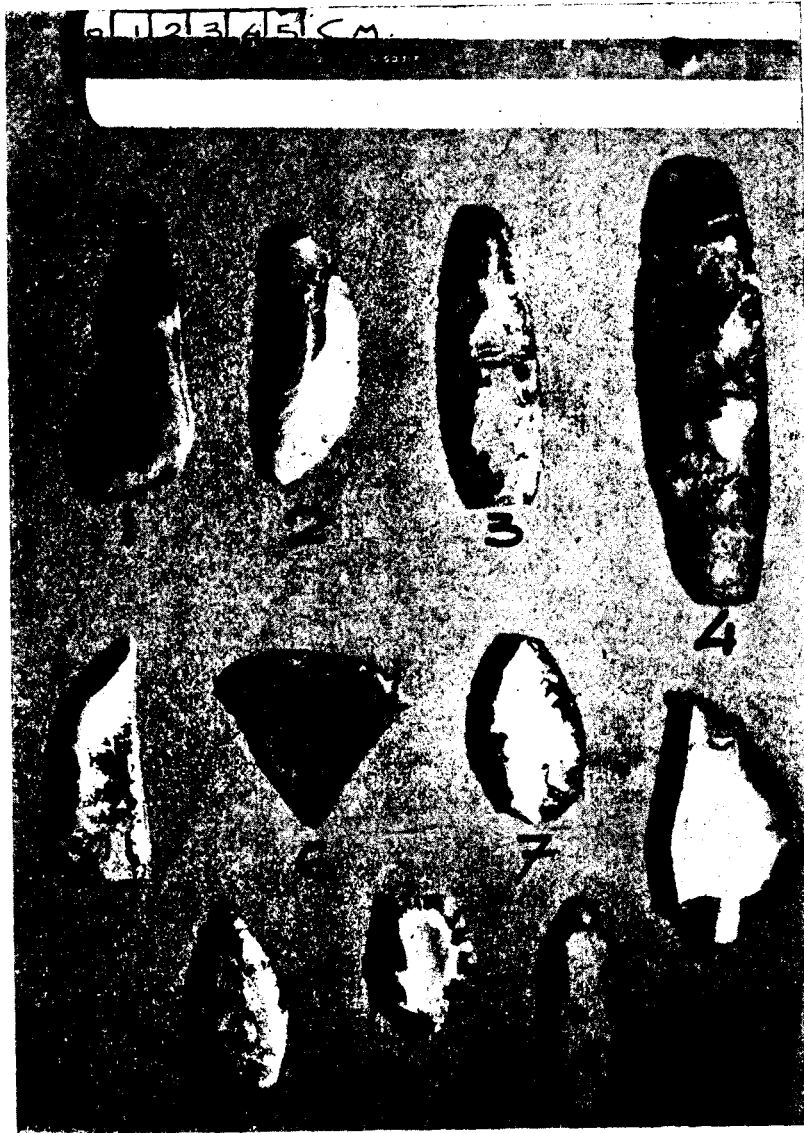


INDUSTRIE PALÉOLITHIQUE
Microlithes de formes capsiennes finales



INDUSTRIE NÉOLITHIQUE

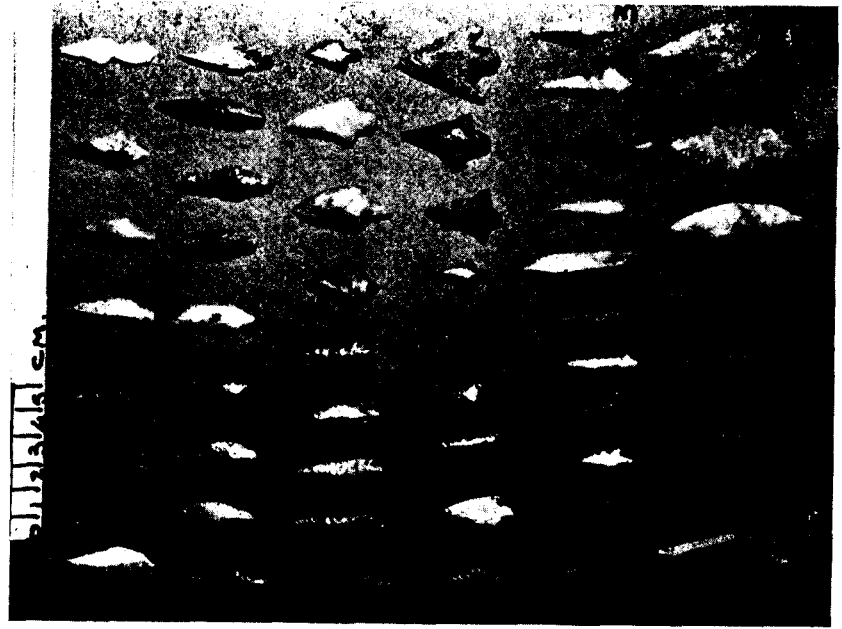
A) Haches polies (fig. 1 à 6) ; pilon (fig. 7)
 B) Haches polies (fig. 1 à 8) ; ciseaux (fig. 9 à 12 et 14) ; pointe en fuseau (fig. 13) ; lames couteaux (fig. 15 et 16, 19 et 20) ;
 pointe double (fig. 17) ; poinçon (fig. 18).



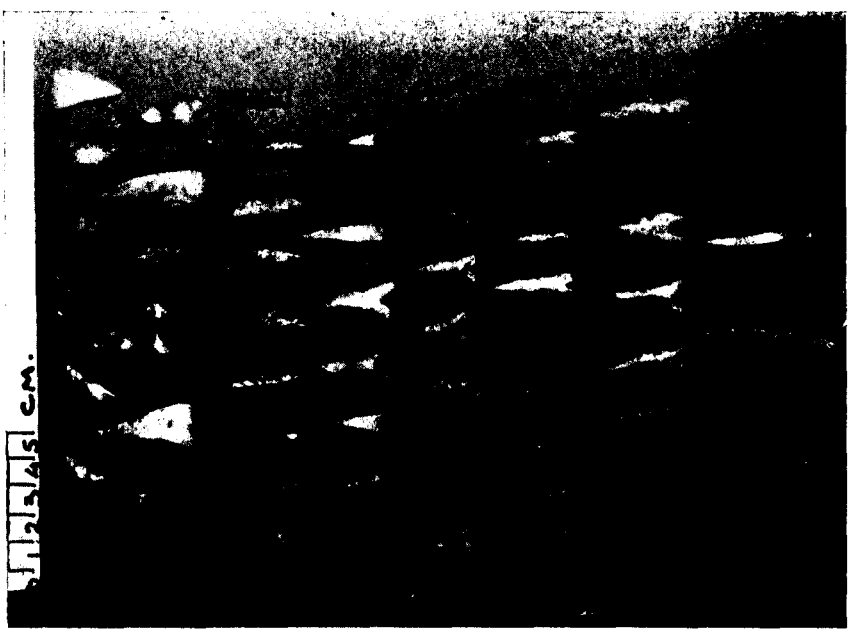
L'INDUSTRIE NÉOLITHIQUE DE LA PLAQUETTE DE SILEX

Lames-couteaux (fig. 1 à 4); tranchets (fig. 5 à 8 et 10); « feuilles de laurier »; (fig. 9 et 11).

B



A



POINTES DE FLÈCHE NÉOLITHIQUES
A) Non pédonculées. — B) A pédoncule.





UNE FORTERESSE MUSULMANE SUR L'OUED YQUEM

Les recherches faites par le Service des Antiquités en vue de retrouver au Sud de Rabat, au delà du « Limes » romain la forteresse ancienne que l'*Itinéraire d'Antonin* appelle *Mercurios* ou *ad Mercurios* ont amené la découverte sur les bords de l'Oued Yquem d'un petit fort de l'époque musulmane (1).

Ce fort était situé à 23 kilomètres au Sud de Rabat, distance qui correspond à peu près aux XVI milles romains qui, d'après l'*Itinéraire*, séparaient la colonie de *Sala* du poste avancé de *Ad Mercurios* (voir carte, fig. 1). Il occupait sur la rive droite de l'oued une légère éminence, la troisième quand on se dirige de la route actuelle de Rabat-Casablanca vers l'intérieur, un peu au delà de la cote 87. Il avait vue à la fois sur l'océan et sur le plateau et dominait un gué, près du douar actuel des Soueir. Comme l'oued est très encaissé à cet endroit, le passage lui-même est défilé à sa vue ; mais il battait toute la rive opposée, personne ne pouvait descendre sans être aperçu, et à la remontée, la seule pente commode, suivie encore aujourd'hui par un sentier, aboutissait à ses murs. Il suffisait d'une tour médiocrement élevée pour surveiller toute la région et peut-être même observer directement le gué (fig. 2 et 3).

Le fortin était de dimensions plutôt faibles : un carré régulier de 73 mètres de côté. Les angles étaient exactement orientés suivant les quatre points cardinaux. Une seule porte s'ouvrait vers le S.-E. ; le reste de l'enceinte était continu, sans même la moindre poterne (fig. 4).

La construction était assez soignée pour une redoute isolée, et comprenait deux éléments :

1° Des moellons dégrossis, qui formaient les fondations et sans doute

(1) La présence de ruines nous avait été signalée par M. Marcy, contrôleur civil de Rabat-Banlieue que le Service remercie une fois de plus pour l'aide dévouée qu'il lui a toujours fournie.

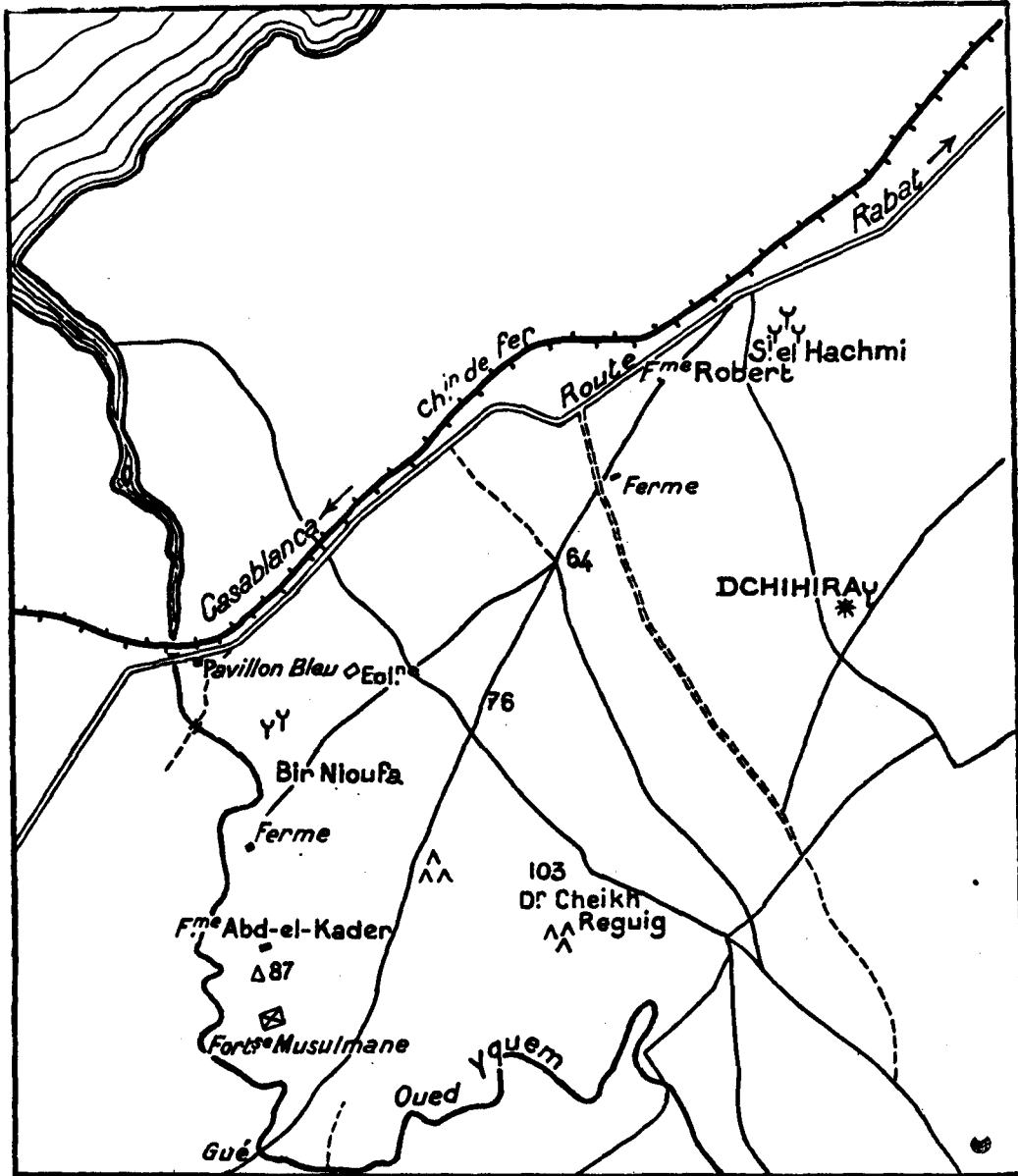


Fig. 1

Région de l'Oued Yquem
 ☒ Forteresse fouillée
 (D'après la Carte au 1/50.000^e)

les assises inférieures des murailles. On n'avait pas épargné les matériaux, car les abords immédiats du mur, partout où les tranchées de fouilles ont été poussées, renfermaient une énorme quantité de moellons dispersés



Fig. 2. — Oued Yquem. Vue vers Paval



Fig. 3. — Oued Yquem. Vue vers Pamont

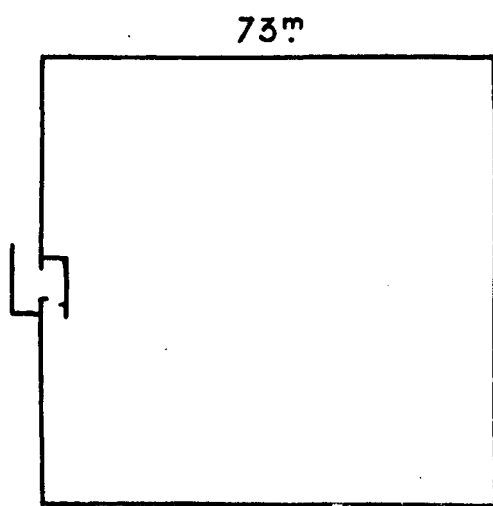


Fig. 4. — Plan de la forteresse

ans compter ceux qui avaient servi à édifier un grand abri pour les bergers et une maisonnette aujourd'hui privée de son toit, à l'intérieur de



Fig. 5. — Mur Nord-Est. Face extérieure



Fig. 6. — Mur Nord-Est. Face intérieure

l'enceinte. Les pierres étaient de moyen appareil, affectaient presque la forme de cubes, sans dépasser 20 à 25 centimètres de côté, mais il était très rare que plus de trois côtés fussent convenablement taillés (fig. 5 et 6).

2° Le pisé. Les blocs qui en subsistent ne sont jamais en place ; ils ont roulé à l'extérieur du rempart. Ils ont des dimensions considérables ; en moyenne, 0 m. 90 \times 0 m. 70 \times 0 m. 35. Ils seraient insuffisants à l'heure actuelle pour couvrir continûment le périmètre de l'enceinte, il faut donc admettre que la plupart des blocs se sont effrités. Seuls ont pu durer ceux



Fig. 7. — Angle Est.

On voit la différence entre les longues pierres taillées de l'angle et les moellons dégrossis de la courtine

dont les matériaux étaient meilleurs ou qui avaient été mieux travaillés ; leur dureté et leur compacité sont, en effet, remarquables ; ils résistent au pic presque aussi bien que le blocage romain.

Il est difficile de dire comment le rempart se présentait. Il n'en subsiste que les fondations et les trois ou quatre premières assises ; seuls quelques pans montent à un mètre au-dessus du sol. Les fondations ne s'enfonçaient nulle part au delà de un mètre ; la plupart du temps, elles ne dépassent pas 0 m. 60. Elles se

terminent par un léger empattement, voulu ou non, qui en augmente la stabilité. La partie supérieure — celle qui dépasse le sol — n'a partout

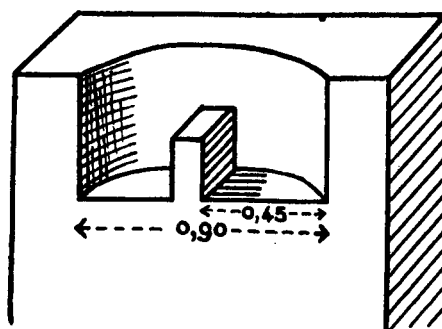


Fig. 8. — Niche dans le mur Nord-Est

qu'une épaisseur assez faible, en général 0 m. 60, quelquefois mais très rarement 0 m. 75 et 0 m. 80. Elle devait monter à une assez grande hauteur à en juger par la quantité vraiment extraordinaire de pierres sorties des déblais. Le couronnement seul devait être en pisé.

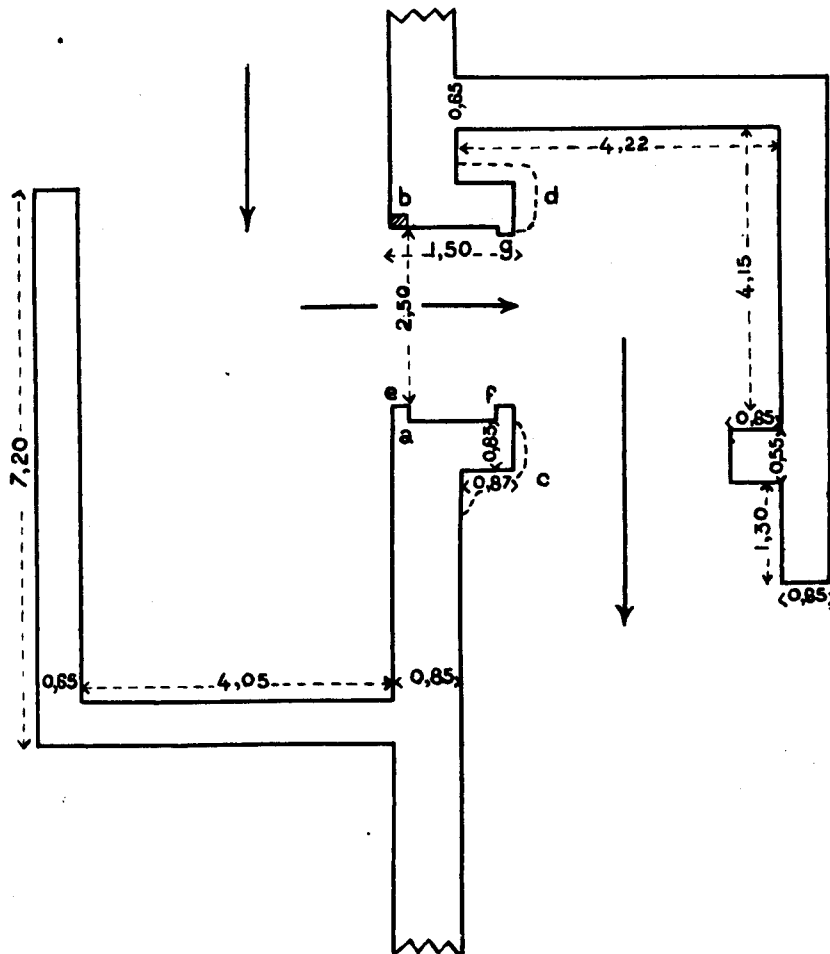


Fig. 9. — Plan de la porte

a et *b* étaient en belles dalles plates taillées exactement comme celles des angles.
L'empatement *c* et *d* des fondations était très prononcé.
Les saillies *e*, *f*, *g* étaient sans doute destinées à soutenir les gonds des vantaux.

La construction est très ordinaire, par endroits même grossière. Seuls les angles sont très soignés (fig. 7). Ils sont constitués par des dalles plates soigneusement taillées, en général carrées 0 m. 40 × 0 m. 40, mais aussi

oblongues, n'ayant guère que 0 m. 15 d'épaisseur et disposées en boutisse. C'est là, avec la porte dont nous allons parler, la seule partie du mur qui soit vraiment intéressante.

La face N. E. présente une particularité curieuse ; une niche y a été pratiquée ; le fond est en demi-cercle, la tablette est séparée en deux par une dalle dressée presque en son milieu. A quoi servait cette niche ? Peut-être de montoir pour les cavaliers (fig. 8) ?

Quant à la valeur militaire de ce mur, nous ne pouvons en juger. Était-il élevé ? Était-il pourvu de merlons et de meurtrières ? Nous l'ignorons.



Fig. 10. — Barbacane ; mur extérieur

Tout ce qu'on peut affirmer, c'est que, s'il n'avait que 0 m. 80 d'épaisseur, et rien ne laisse supposer qu'il ait eu davantage, il était à peine suffisant pour recevoir sur sa crête un parapet et un chemin de ronde et encore les défenseurs n'avaient-ils qu'un mince cuirassement pour les protéger et ne jouissaient-ils que tout juste de l'aisance de leurs mouvements. Le tracé était rectiligne sans bastion de flanquement, ni courtine rentrante et sans avant-mur. Le seul endroit où l'on s'était préoccupé de perfectionner la défense était la porte (fig. 9).

L'entrée était constituée par un premier couloir, large de 4 mètres, fermé au fond par un mur (fig. 10) ; à son extrémité, à gauche, s'ouvrait la vraie porte, large de 2 m. 50 seulement, pourvue très probablement d'un

s. uil en pierres. Elle formait un véritable passage de 1 m. 50 de profondeur et qui allait se rétrécissant légèrement vers l'intérieur (fig. 11). On se trouvait alors dans une sorte de corps de garde fermé de deux côtés et d'où on ne pouvait sortir qu'en tournant encore, et cette fois à droite, par une deuxième porte perpendiculaire à la première. Le tracé était donc bien compris. L'assaillant emporté par son élan allait butter devant lui contre un mur et pour trouver passage devait opérer une conversion à gauche, rompre deux portes, opérer une deuxième conversion à droite, rompre une autre porte avant de faire irruption dans l'enceinte (1). S'il



Fig. 11. — Barbacane; porte centrale

ignorait la disposition des lieux, il se trouvait exposé à deux attaques de flanc et risquait fort d'être pris comme dans une souricière. Donc pas moyen d'entrer par surprise; la seule ruse de guerre, puisque seules les bêtes de somme pouvaient passer, était de renouveler le stratagème du subtil Ulysse quittant l'ancre du Cyclope.

Cette défense avait pourtant deux graves défauts. D'abord, le mur extérieur était très étroit: 0 m. 60 à peine. On se demande comment les défenseurs pouvaient garnir la crête et faire face au besoin des deux côtés, à moins qu'elle n'ait été garnie d'un hourd qui en aurait augmenté la surface, ce qui est peu probable. Ensuite, le plan en a été tracé à l'envers;

(1) C'est le système de la barbacane à entrée coudée. V. BASSET et TERRASSE. *Sanctuaires et forteresse almohades. Le Ribat de Tû*, p. 137.

en supposant que les assaillants aient conquis le mur extérieur, le côté qu'ils présentaient aux coups des défenseurs était le côté *gauche*, celui précisément que protège le bouclier.

L'intérieur de l'enclos ainsi délimité est, à l'heure actuelle, en partie occupé par une vigne qu'il a été naturellement impossible de détruire. Les sondages pratiqués dans la moitié nord, restée inculte, n'ont absolument rien donné. Sans doute, les logements de la garnison étaient-ils de simples gourbis en terre ou en roseaux.

La poterie n'a rien d'original. Elle est d'ailleurs assez rare et de fabrication commune. Les seuls morceaux intéressants sont les débris d'un pot en terre noire ; les oreilles de préhension étaient constituées par un simple renflement ; la pâte est mince, en général fine, contient des grains plus grossiers ; une autre poterie, brune au centre, noire à l'extérieur, a reçu une décoration primitive : des lignes parallèles serrées creusées sans doute au peigne ; sa pâte est très grossière. Certains tessons portent le vernis vert caractéristique de l'art musulman. Le reste est de la poterie d'usage courant, de pâte fine, rouge avec quelques traces d'enduit brun, bien travaillée, mais d'époque indéterminée.

Outre la poterie, le seul objet curieux découvert est un fragment — le quart à peu près — de meule circulaire, en granit gris, très usé, de 0 m. 20 de diamètre.

Ainsi, autant qu'on peut en juger, le fortin aurait été construit probablement pour protéger le gué. Serait-ce au cours des luttes continues, entre hérétiques Berghouata, résidant au Sud du Bou Regreg et tribus installées à Chella et à Salé, ou dépendant de la confédération du Bou Regreg quand elle fut organisée, surtout par les Almohades ? Ceci nous enfermerait donc dans une période qui s'étend du *x^e* siècle jusqu'à la fin du *xiii^e* siècle. Il serait intéressant de déterminer si notre réduit ne ferait pas partie avec d'autres du même genre d'un ensemble d'ouvrages fortifiés, sorte de vaste camp retranché dont la place d'armes centrale aurait été la forteresse de Dchîra, que nous étudierons prochainement.

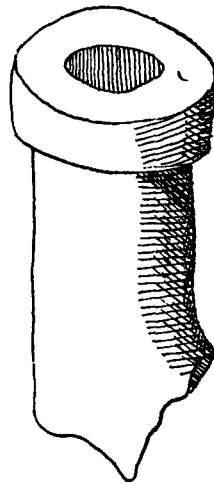
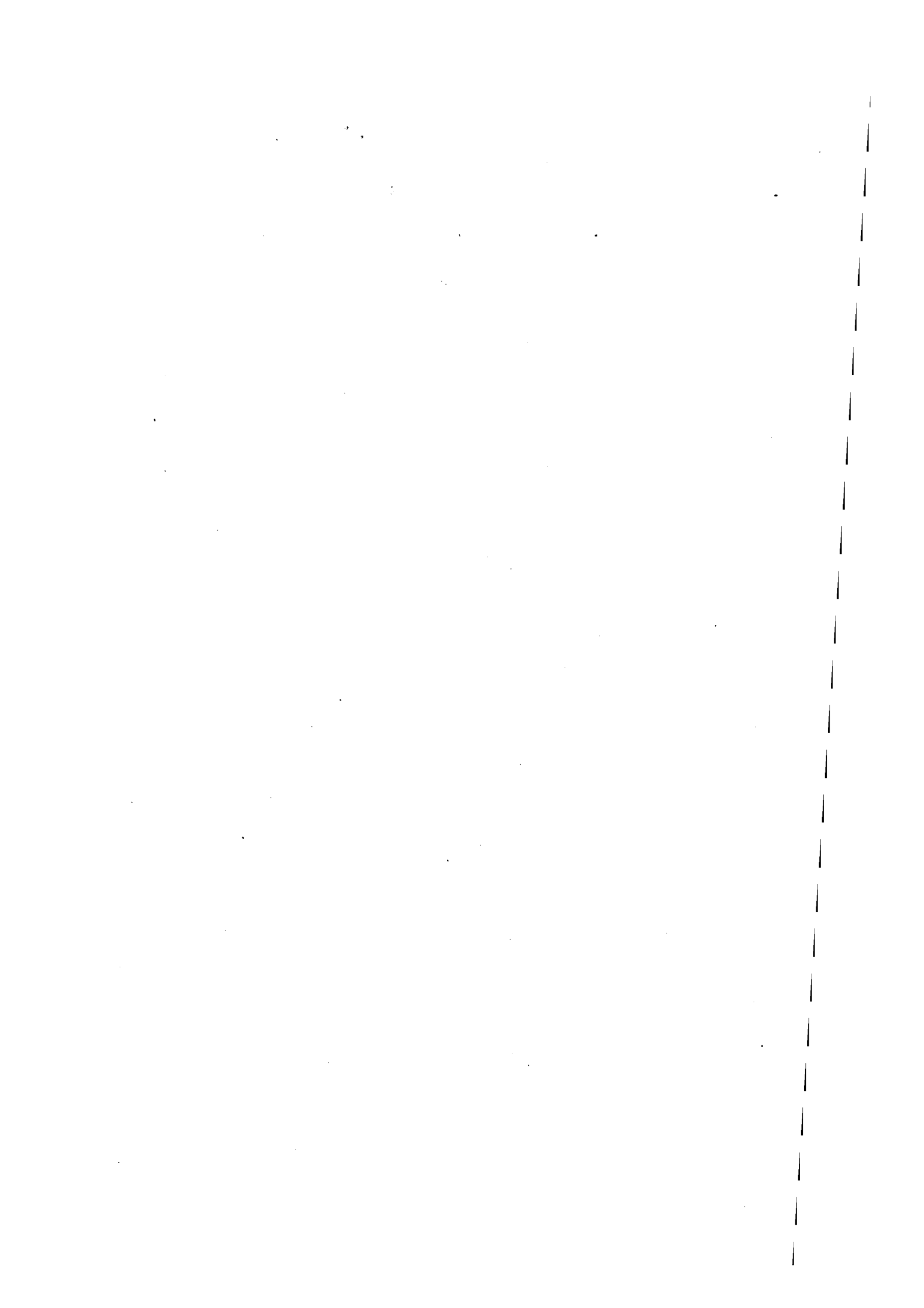


Fig.12

Bec de récipient à liquide ; terre bien cuite, rouge, avec quelques traces d'un enduit brun (grandeur naturelle)

RAYMOND THOUVENOT.



Communications

LA ZAOUÏA DITE DE " BERADA 'A "

L'auteur de la *Nozhat el-ḥadi* raconte que le sultan sa'dien Moulay Zidan, fils d'Aḥmed el-Manṣour, chassé de Marrakech en mai 1612, par un marabout rebelle nommé Abou Maḥalli (1), appela au secours un autre marabout, influent dans le Sous, lequel battit Abou Maḥalli (30 novembre 1613) et rendit à Zidan sa capitale (2). Ce bienfaisant personnage qui, d'ailleurs, mis en goût par ce succès, se tailla peu après un petit royaume dans le Sous aux dépens de Zidan, s'appelait Yahya ben 'Abd Allah ben Sa'ïd ben 'Abd el-Moun'im. Il habitait, dit la *Nozhat*, (page 339), la zaouïa de son père dans le Deren, et cette zaouïa, d'après un autre passage du même ouvrage (p. 343), portait le nom de Berada'a. « Il jouissait, dit encore notre source, d'une grande considération dans le pays du Sous où il comptait de nombreux adeptes ».

La liste des contingents dont il avait composé son armée délimite assez précisément sa zone d'influence. On y voit figurer les Chebanat, alors établis dans la partie du Sous « qui touche à l'Atlas » (3) et leurs alliés les Ouled Jerar, avec les guerriers du pays qui va des Chtouka aux-Ida ou Kensous, c'est-à-dire les tribus de la plaine, du nord de Taroudant au sud de Tiznit, et celles de l'Anti-Atlas central.

Yahya ben 'Abd Allah appartenait à une famille maraboutique connue (4). La liste de ses noms, transmise par un de ses historiens, conserve le souvenir de sept générations d'ascendants. Il s'appelait Yahya ben 'Abd Allah ben Sa'ïd ben 'Abd el-Moun'im ben el-Ḥasan ben Ibrahim ben Abd el-Malik ben el-Hasan

(1) Abou l-'Abbas Ahmed ben 'Abd Allah, connu sous le surnom d'Abou Maḥalli, né à Sijilmasa en 967 (3 octobre 1559-22 septembre 1560), s'était installé dans l'oued Es-Saoura. La cession de Larache aux Espagnols par Ech-Cheikh, fils d'El-Manṣour (novembre 1610), l'indigna et déclencha sa rébellion (vers mars 1611). Il s'empara d'abord de Sijilmasa, puis du Dra' et marcha sur Marrakech, où il entra le 20 mai 1612, pendant que Moulay Zidan était contraint de se réfugier à Safi, puis dans le Sous. El-Ifrani, *Nozhat el-ḥadi*, trad. Houdas, pp. 325, 330, 334, 337, 338 et H. de Castries, *Sources Inédites*, 1^{re} série, France, t. II, p. 512; Pays-Bas, t. II, pp. 118, et 443.

(2) *Nozhat el-ḥadi*, p. 340.

(3) IBN KHALDOUN, *Hist. des Berbères*, trad. Slane, t. II, p. 280.

(4) Cf. R. MONTAGNE, *Les Berbères et le Makhzen*, p. 93.

el-Mennani ed-Daoudi el-Haḥi (1). La grande notoriété de la famille venait du grand-père de Yahya, Sidi Sa'ïd ben 'Abd el-Moun'im, mort entre 1524 et 1533 (2), qui dirigea et rendit célèbre, chez les Aït Daoud, dans la tribu des Ida ou Bouzia (Ḥaḥa), en une région déjà connue au temps d'Ibn Khaldoun par ses savants juristes (3), une zaouïa où son tombeau est encore vénéré.

'Abd Allah, fils de Sa'ïd, essaima. Il alla fonder dans le Deren, c'est-à-dire dans la partie centrale du Haut-Atlas, une zaouïa nouvelle, où il fut enterré en 1603 (4), et que son fils Yahya gouverna après lui. Ce que nous en savons provient de la *Nozhat el hadi*, dont voici les passages essentiels :

1° « Yahya qui habitait la zaouïa de son père dans la montagne de Deren... ». Trad. Houdas, p. 339.

2° « Abdallah mourut en 1012 (11 juin 1603-29 mai 1604) et fut enterré à Bera-daa, dans la montagne de Deren, à l'endroit même où il avait établi sa zaouïa, sur l'autorisation qui lui en avait été donnée par le sultan El-Ghaleb billah » (5), p. 343.

3° « Sidi Abdallah mort, son fils Yahya prit la direction de la zaouïa », p. 344.

4° « Sa mort (de Yahya) eut lieu le mercredi soir, 6 du mois de djomada II de l'année 1035 (4 mars 1626), dans la casbah de Taroudant. Le lendemain, son corps fut porté au *ribath* de son père et de son grand-père et ce fut à côté de la tombe de celui-ci qu'on l'enterra » (6).

Ces textes identifient avec évidence la zaouïa où vécut Yahya ben 'Abd Allah avec celle qu'avait créée son père, où tous deux sont enterrés. Or, ce lieu est bien connu. Il se trouve sur le versant sud du Haut-Atlas, au nord-est de Taroudant, chez les Aït Tament. La *ḳoubba* de Sidi 'Abd Allah ou Sa'ïd est indiquée sur la carte du Maroc au 1/100.000^e, feuille *Ameskhoud*. La zaouïa est ruinée, mais les tombeaux subsistent et attirent autour d'eux, à l'occasion du moussem qui s'y célèbre chaque année, trois jours après le Mouloud, une grande affluence de pèle-

(1) ABOU ZAÏD 'ABD ER-RAḤMAN ET-TAMANARTI, *Faḩā'id el-jamma*, voir *infra*, p. 139, note 3.

(2) IBN 'AS-SAKAR, *Dawḩat en-Nachir*, trad. Graulle, ds. *Archives Marocaines*, t. XIX, p. 178.

(3) Les Ḥaḥa, écrit IBN KHALDOUN (*Hist. des Berbères*, trad. Slane, t. II, p. 275) « jouissent d'une grande renommée à cause de leurs connaissances en jurisprudence et de l'habileté qu'ils déploient à l'enseigner. Les hommes instruits trouvent auprès des grands de cette tribu une haute faveur, un respect profond et de fortes pensions ». Lorsque Léon l'Africain (éd. Schefer, t. I, p. 158) passa en 1513-1514 par les Aït Daoud (qu'il appelle Eitdeuet), la tradition juridique s'y maintenait. « Ceux qui font profession de légistes, écrit-il, ont le gouvernement tant des choses qui concernent la spiritualité comme la temporalité ». Il s'agit à n'en pas douter des gens de la zaouïa, alors dirigée par Sidi Sa'ïd. Les sources, *Dawḩat en Nachir* ou *Nachr el-Maḩani*, ne disent pas précisément qu'il l'ait fondée. Peut-être existait-elle dès le temps de son père qui, selon le *Nachr el-Maḩani*, ds. *Arch. Marocaines*, t. XXI, p. 156, était lui-même disciple de 'Abd-el-'Aziz et-Tabba'.

(4) 1012 de l'hégire, selon *Nachr el-Maḩani*, *ut sup.*, p. 155-157.

(5) Les bienveillantes dispositions de Moulay 'Abd Allah el-Ghalib à l'égard de 'Abd Allah ben Sa'ïd sont confirmées par la *Dawḩat en-Nachir*, trad. Graulle, p. 178.

(6) Ce dernier renseignement est faux. Sidi Sa'ïd ben 'Abd el-Moun'im, grand-père de Yahya, avait été enterré dans sa zaouïa des Aït Daoud, chez les Ḥaḥa (*Dawḩat en-Nachir*, p. 177) et non pas dans la zaouïa de son fils 'Abd Allah. Le tombeau de Sidi Sa'ïd existe encore chez les Aït Daoud.

rins (1). Une seule chose restait jusqu'ici inexplicée et difficilement explicable : c'est qu'en ce lieu si précisément désigné par l'accord des textes et d'un culte encore vivant, il est impossible de retrouver trace du toponyme qui, selon la *Nozhat*, aurait désigné la zaouïa. Celle-ci est connue dans la région sous le nom de zaouïa de Tafilalt, et le nom de Berada'a, absolument ignoré des gens du pays aussi bien que des fidèles et des descendants du saint, ne se retrouve ni ici, ni en aucun autre lieu lié au souvenir de la famille de Sidi Sa'ïd ben 'Abd el-Moun'ïm, ni chez les Haḥa, ni chez les Seksawa ou les Gedmiwa, où sont enterrés et honorés des descendants de Yahya ben 'Abd Allah (2).

Je dois à M. l'officier interprète Dominique de pouvoir éclaircir cette difficulté. Comme je le consultais, au cours d'un séjour à Taroudant, sur l'histoire de Yahya ben 'Abd Allah, il m'a signalé un passage d'un manuscrit fort intéressant appartenant au cadî Si Moussa ben L'arbi. Ce texte, qui a pour titre *El-Fawaïd el-jamma bi-isnad 'oloum el-omma* (3), dû à Abou Zaïd 'Abd er-Raḥman ben Moḥammed ben Ibrahim ben Aḥmed el-Jazouli et-Tamanarti (4), cadî de Taroudant, mort vers 1070 hég. (1659-1660 J.-C.), n'est jusqu'ici connu que par les emprunts que lui a faits el-Ifrani dans sa *Nozhat el-ḥadi* (5). C'est de cet ouvrage que proviennent notamment la plupart des récits relatifs à l'histoire de Yahya ben 'Abd Allah, que le Tamanarti a personnellement connu. Or, un passage du *Fawaïd el-jamma* apporte la solution du problème. Ce nom mystérieux de Berada'a est dû à une simple faute de lecture d'Houdas ou du scribe qui a copié le manuscrit de la *Nozhat*, dont Houdas s'est servi. « 'Abd Allah ben Sa'ïd, dit *El-Fawaïd*, après de nombreux voyages... s'installa dans le jebel Deren, en un endroit de cette montagne appelé Tafilalt, chez les Zdagha (*bi Zdagha*) » (6), c'est-à-dire chez les Ida ou Zdagh, confédération de tribus dont fait partie celle des Aït Tament. La simple suppression de deux points a transformé *برداعة* en *برداعة* et doté la géographie historique du Maroc d'un faux toponyme, dont il importe de la débarrasser en rendant à la zaouïa de Yahya ben 'Abd Allah ben Sa'ïd son véritable nom, qui est Tafilalt, chez les Aït Tament.

PIERRE DE CENIVAL.

(1) D'après un renseignement recueilli par M. l'officier interprète Dominique, le tombeau de Sidi 'Abd Allah ou Sa'ïd, comme ceux de Lalla 'Aziza chez les Seksawa et de Moulay Brahim, sur l'oued Reghaïa, au sud de Marrakech, est un des lieux saints où les poètes vont coucher pour y recevoir l'inspiration poétique.

(2) Cf. R. MONTAGNE, *Les Berbères et le Makhzen*, p. 93, note 3.

(3) Je suis heureux de remercier ici M. l'officier interprète Dominique des précieux renseignements qu'il m'a fournis et de l'obligeance avec laquelle il a sollicité et obtenu pour moi, de si Moussa ben L'arbi, cadî de Taroudant, le prêt de son manuscrit et l'autorisation de le faire photographier. Cet exemplaire du *Fawaïd el-Jamma*, copié sous la direction de l'auteur en ramadan 1046 (27 janv.-25 févr. 1637) est malheureusement en si mauvais état qu'une cinquantaine de feuillets, rongés par une encre corrosive, ont presque entièrement disparu.

(4) Cf. LÉVI-PROVENÇAL, *Les Historiens des Chorfa*, pp. 257-258. Le nom de l'auteur du *Fawaïd al-Jamma* était jusqu'ici connu, d'après El-Ifrani, sous la forme Et-Tinmarti el-Maghafiri. Le manuscrit de Taroudant permet de rétablir la vraie forme Et-Tamanarti, ethnique se rapportant à Tamanart, oasis située au sud de l'Anti-Atlas.

(5) Cf. *Nozhat el-ḥadi*, trad. Houdas, pp. 344-345.

(6) Page 55 du manuscrit de Taroudant.

A PROPOS DU LANGAGE SIFFLÉ DES CANARIES

La plupart des voyageurs et des ethnographes qui ont écrit sur les Canaries n'ont pas manqué de signaler un curieux usage particulier aux îles de Gomera et de Hierro : il s'agit de ce que l'on appelle le langage sifflé, *silbo articulado*, *lenguaje sibilado* ou *sibilante* (1). Ce langage sifflé présente deux caractéristiques essentielles, sur lesquelles insistent les auteurs : d'abord, c'est bien un langage articulé, et non point un code conventionnel et restreint pour des circonstances précises ; il permet de tenir de véritables conversations sur des sujets simples. En second lieu, ce langage sifflé s'entend fort loin : on nous parle de distances de deux ou trois kilomètres (2).

Les îles de Gomera et de Hierro passent généralement pour les seuls points du monde où cet usage existe (3). Le hasard m'a cependant fait découvrir un autre exemple de langage sifflé, chez les Indiens Zapotèques de la Sierra qui s'étend au N. E. de la ville d'Oaxaca, au Mexique. Un géographe nord-américain, M. Oscar Schmieder, dans le livre qu'il a consacré récemment aux Indiens Zapotèques et Mixes de l'Etat d'Oaxaca, s'exprime ainsi au sujet des Zapotèques de la montagne : « A particular feature of the mountaineers that is entirely unknown in the valley is the chiflo or whistle-idiom. The chiflo is an imitation of the spoken language, and the Serrano can whistle in Spanish as well as in Tzapotec. By means of whistling they call each other by name and carry on simple conversations. Men in the mountains, as well as children at play, can often be heard whistling to each other in this fashion » (4).

M. Schmieder ne nous dit pas à quelle distance les Serrano-Zapotèques peuvent se faire entendre en sifflant de cette manière. Mais il nous donne un détail important : ces montagnards, écrit-il, sifflent soit en espagnol, soit en zapotèque. Ce trait prouve qu'il ne s'agit pas plus qu'aux Canaries d'un code conventionnel,

(1) Par exemple, Dr René VERNEAU, *Cinq années de séjour aux îles Canaries*, Paris, 1891, pp. 317-319 et p. 341, et A. SAMLER BROWN, *Madeira, Canary Islands and Azores*, 13^e édition revue, Londres, 1927, p. g 36 et k 1-2. Voir surtout M. QUEDENFELDT, *Pfeifsprache auf der Insel Gomera*, dans *Zeitschrift für Ethnologie*, XIX (1887), pp. 731-741, et Joseph LAJARD, *Le langage sifflé des Canaries*, dans *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, II (1891), pp. 469-483. Après une brève introduction, Quedenfeldt traduit deux articles espagnols, l'un de Juan BETHENCOURT ALFONSO, *Revista de Canarias*, 8 novembre 1881, l'autre d'Antonio MANRIQUE y SAAVEDRA, *La Patria de Madrid*, 20 septembre 1885, et les fait suivre de diverses observations personnelles.

(2) MANRIQUE, *apud* Quedenfeldt, p. 736, et VERNEAU, *op. cit.*, p. 319. Quedenfeldt considère d'ailleurs ces évaluations comme excessives.

(3) Cf. QUEDENFELDT, p. 731 et p. 733. On a signalé cependant à Paris même l'existence d'un langage sifflé rudimentaire (Lajard, *Bul. de la Soc. d'Anthr.*, II (1891), pp. 517-520) ; mais il s'agit d'un code conventionnel.

(4) Oscar SCHMIEDER, *The settlements of the Tzapotec and Mije Indians, State of Oaxaca, Mexico*, University of California Press, Berkeley, Cal., 1930, p. 46.

mais d'un véritable langage articulé. Ni aux Canaries ni au Mexique le langage sifflé n'est à proprement parler une langue spéciale, distincte de la langue courante : c'est simplement un mode de transmission à longue distance de la langue courante, qui reste à la base du langage sifflé. C'est au système Morse qu'il faudrait le comparer, et non pas aux signaux à bras ou par pavillons, qui sont indépendants du langage. Et pour être parfaitement exact et éviter toute équivoque, il conviendrait de préciser espagnol sifflé, zapotèque sifflé.

Dans ce rapprochement entre Mexique et Canaries il serait abusif de voir un argument en faveur de l'existence de l'Atlantide. Il est extrêmement probable qu'il n'y a là qu'une coïncidence, due à l'analogie des conditions géographiques. Lors des missions qui m'ont été confiées, l'une aux Canaries, l'autre au Mexique, il ne m'a été possible d'aller ni à Gomera et Hierro, ni dans la Sierra d'Oaxaca, où d'ailleurs ne m'appelait aucun travail précis. Mais il est bien aisé de remarquer que *Gomeros* et *Herreños* sont des montagnards comme les *Serranos* de la Zapotèque, qu'il s'agit de régions également volcaniques et qu'on s'y trouve en présence d'un relief particulièrement tourmenté (1). Le langage sifflé est l'invention d'hommes que la configuration du terrain empêche parfois de se voir et toujours de se rencontrer — à moins d'interminables détours — même quand ils sont très proches les uns des autres, et qui se trouvent et dans la nécessité et dans la possibilité de communiquer à des distances à la fois relativement courtes et excessives pour la portée de la voix. On aura pu noter que dans la plaine les Zapotèques ignorent ce langage. Et si *Gomeros* et Indiens ne tiennent de cette manière que des conversations simples, cela ne résulte pas uniquement de la simplicité même de leur vie, mais aussi des circonstances où l'on est obligé d'avoir recours au langage sifflé : on n'a à se servir de cet artifice que pour demander ou communiquer des renseignements concrets peu compliqués, et l'on conçoit mal une discussion longue et minutieuse avec un interlocuteur invisible au cours d'un voyage à travers la montagne (2).

L'explication que je viens de proposer n'est d'ailleurs pas nouvelle. C'est celle qui a été donnée pour la Gomera par Quedenfeldt. Et il y voit la raison pour laquelle le langage sifflé y a survécu jusqu'à nos jours : les conditions géographiques n'ont pas changé depuis l'époque préhispanique et le langage sifflé n'a rien perdu de son utilité (3). Il y a des chances pour que chez les Serrano-Zapotèques le *chiflo* soit également préhispanique. De toutes façons, c'est évidemment pour les mêmes motifs qu'il a survécu chez eux, et l'existence chez des montagnards

(1) Gomera passe pour la plus accidentée des sept îles. Cf. VERNEAU, *op. cit.*, pp. 315-316, et L. FERNANDEZ NAVARRO, *Islas Canarias*, Madrid, 1926 (Publications de l'*Instituto Geológico de España*), pp. 75-76.

(2) Je crois qu'il n'y a rien à conclure contre cette explication du fait que les enfants zapotèques emploient le *chiflo* dans leurs jeux. Il faut voir là une extension toute naturelle d'un artifice imposé par les besoins pratiques.

(3) *Loc. cit.*, p. 738. L'explication de QUEDENFELDT a été également reprise par LAJARD (pp. 482-483).

du Mexique d'un langage sifflé exactement comparable à celui des *Gomeros* ne peut que confirmer l'explication géographique.

Il est à souhaiter que quelque ethnographe entreprenne un jour un examen approfondi de ces langages sifflés. En l'occurrence, il serait dans une situation privilégiée puisqu'il s'agit du même idiome, et, encore que les Zapotèques soient bilingues, de populations pareillement hispanophones. L'étude comparative des deux techniques et des deux modes de transposition serait sans doute relativement facile et mènerait vraisemblablement à des conclusions instructives.

ROBERT RICARD.

Bibliographie

César Luis de MONTALBAN y de MAZAS. — *Las mazmorras de Tetuán, su limpieza y exploración*, Madrid, Mundo latino. 1929, 36 p. in-8°, 2 planches et un plan.

M. de Montalban vient de consacrer une plaquette très intéressante aux fouilles qu'il a opérées à Tétouan sur l'emplacement qu'occupaient les prisons souterraines des captifs chrétiens et l'église où ils célébraient leur culte.

La première mention des captifs chrétiens au Maroc date du règne de Saint Ferdinand et, depuis 1251, nous pouvons suivre pas à pas les détails de leur vie. A Tétouan, comme ailleurs, leur nombre a considérablement varié ; en 1648, il y en avait 690 ; en 1672, seulement 150. La partie des locaux déblayée par M. de Montalban pouvait en abriter 120 au maximum ; à ces chiffres, il faut ajouter les esclaves appartenant aux particuliers, et ceux qui, étant mariés, vivaient en dehors des prisons avec leur famille.

Ces prisons étaient constituées par des souterrains auxquels on n'accédait que par une corde tendue à la lucarne du plafond ; comme à la prison Mamertine, à Rome. La partie la plus originale en était l'église.

Les soins religieux étaient, en effet, dispensés aux captifs par des religieux missionnaires : Franciscains d'abord, puis Trinitaires quand le Sultan vit que leur ordre plus riche pouvait payer des rançons plus nombreuses et plus fortes.

Les lieux de culte ont été déblayés très soigneusement. Ils se composaient surtout d'une église, souterraine elle aussi, de plan un peu irrégulier naturellement, voûtée en plein-cintre avec beaucoup de soin, et dont les chapelles latérales se terminaient par des absides en cul-de-four ; les niches pour les statuettes, les burettes, les fonts baptismaux, l'emplacement de l'autel sont très nettement visibles. Elle était pavée de mosaïques et revêtue de carreaux de faïence semblables à ceux de la Castille. Lorsque le culte fut supprimé, à la fin du XVIII^e siècle, l'ensemble fut comblé.

Du mobilier, il n'est naturellement rien resté d'important, **sinon** des lampes d'argile de style arabe et chose curieuse, un boulet de fer muni d'un anneau auquel était sans doute fixée une chaîne.

R. THOUVENOT.

↑ Jean CÉLÉRIER. — *Le Maroc*, un vol. in-16. Paris, Collection A. Colin, 220 p., 3 graph., 6 cartes.

M. Célérier a publié, dans la collection Colin, un livre qu'il serait téméraire de vouloir analyser, tant sa substance est riche, sous un format réduit. Je me bornerai à en dégager les aperçus originaux.

Après une courte introduction qui dessine, à grands traits, la figure de la Terre marocaine, une première partie de l'ouvrage est consacrée à l'étude de l'économie et de la vie indigène. Le Marocain est un paysan, amoureux de sa terre, qu'il a souvent défendue par les armes ; son petit domaine se compose essentiellement d'un minuscule jardin, parfois irrigué, d'un champ de céréales et de légumineuses ; enfin, d'un terrain de parcours. Sa technique — la vieille technique méditerranéenne — est sans doute primitive, mais si bien adaptée aux conditions physiques et humaines, qu'il obtient des rendements quelquefois surprenants. Aussi, serait-il maladroit de vouloir améliorer ces procédés de culture sans avoir, auparavant, transformé un peu le milieu humain ; des tentatives prématurées, faites dans ce sens, en Guinée française, par exemple, ont donné des résultats déplorables. C'est surtout dans le domaine de l'arboriculture et de l'élevage que des efforts seraient nécessaires, car l'indigène se repose volontiers sur Allah du soin de faire pousser les arbres et d'élever le bétail. Dans la monotonie d'une existence si étroitement liée à la terre, seul le souk hebdomadaire met un peu d'imprévu ; il témoigne d'une vie de relation demeurée singulièrement vivace, malgré l'archaïsme du milieu.

Dans les quatre chapitres suivants, l'auteur montre comment ces traits fondamentaux de l'économie indigène sont plus ou moins modifiés par les conditions locales. Les géographes trouveront là une remarquable étude de « genres de vie », notion particulièrement féconde au Maroc où l'adaptation de l'homme à son milieu est demeurée le plus souvent parfaite. Dans les plaines et sur les plateaux du Maroc atlantique, suffisamment arrosé, sédentaires ou petits nomades labourent et paissent leurs troupeaux. La montagne est, ensuite, particulièrement bien étudiée ; à juste titre, puisque la salubrité de son climat, l'étendue de ses terrains de parcours, l'abondance des eaux au fond de vallées fertiles, en font une région fortement humanisée. Le plus souvent, la richesse des sols alluviaux, et surtout les cultures arbustives et la pratique de l'irrigation ont fixé l'homme à la terre. C'est le cas des Rifains et Djbala, des habitants du Dir ou des vallées du Haut-Atlas occidental : tous sont des sédentaires, le type de l'habitation variant d'ailleurs, depuis le gros village du Rif, aux chaumières enfouies dans les arbres, jusqu'au classique « nid d'abeilles » du grand Atlas. Cependant, sur cet ensemble de vie sédentaire, le Haut-Atlas oriental et surtout le Moyen-Atlas se détachent : celui-ci, avec ses plateaux bien arrosés, ses forêts, ses vallées marneuses, est, par excellence, une montagne pastorale. De complexes mouvements de transhumance, voire même de nomadisme, associent chaque année les pasteurs des hautes pentes,

à la vie des tribus de l'Azacar. Tout ceci n'exclut pas, d'ailleurs, certains aspects de vie sédentaire : villages, ksour, habitations collectives fortifiées. Enfin, par delà la montagne, s'étendent, soit les confins désertiques, où les implacables nécessités de l'existence unissent, par toutes sortes de liens économiques et politiques, les pasteurs chameliers aux sédentaires abâtardis des palmeraies ; soit les steppes de l'Oriental, domaine des grands nomades, mais aussi parsemées de ksour et d'îlots de sédentaires fixés au sol par les cultures d'arbres et l'irrigation. Pour clore ce tableau du vieux Maroc, M. Célérier montre la faible importance de la vie urbaine, « comme plaquée sur le pays », l'absence surtout de ces petits marchés ruraux, si caractéristiques des campagnes d'Europe, l'originalité, par contre, des deux vieilles capitales du Nord et du Sud, l'Arabe et la Berbère.

La seconde partie de l'ouvrage est, en somme, une étude de géographie coloniale : elle montre les transformations apportées à l'économie traditionnelle par le contact des deux peuples et des deux civilisations appelés à s'associer au Maroc. Ces transformations, M. Célérier les analyse avec beaucoup de prudence, en prenant soin de nous indiquer notamment ce qu'il y a de paradoxal et de dangereux dans une économie exclusivement animée du dehors. Sans doute, y a-t-il là une fatalité qui pèse sur tous les états en voie de transformation. Mais, au Maroc, la question est troublante : car l'intérêt de l'Etat, riche surtout du produit des douanes, est de maintenir toujours plus étroite, cette dépendance. Le conflit est là, avoué ou non, entre l'Etat-financier et la foule de ceux qui travaillent et qui consomment.

Les changements n'ont pas semblable importance dans tous les domaines : il reste, au Maroc, des aspects de vieux pays, à côté d'aspects de pays neuf. Le peuplement français, par exemple, est un peuplement de cadres, et non de masses. On ne trouve ici rien de comparable au rush qui, au XIX^e siècle, jeta l'Europe vers l'Amérique, ni même au peuplement algérien. Certains le regrettent, sans se rendre compte peut-être que l'Algérie paie aujourd'hui en difficultés de toutes sortes la rançon de son peuplement sans mesure. L'agriculture marocaine évolue sans doute, mais là aussi, il faut se garder des illusions ; les méthodes indigènes demeureront longtemps encore archaïques : il n'est pas souhaitable au reste, pour l'équilibre du pays, qu'elles se transforment trop vite. L'administration a, par ailleurs, favorisé la moyenne colonisation, aussi différente de la démocratie paysanne implantée en Algérie, que des sociétés capitalistes de Tunisie. Cela n'a pas été sans heurts ni maladresses, l'Etat n'ayant pas pris au début de mesures suffisantes contre la spéculation sur les terres. Séduit par l'exemple de l'Amérique, il paraît aussi avoir conseillé sans prudence le machinisme moderne, poussant ainsi les colons dans la voie dangereuse des emprunts continuels. Ceux-ci n'ont pas toujours fait un choix judicieux parmi les divers modes d'exploitation du sol. Ils se sont jetés tout de suite dans la monoculture céréalière ; puis, devant la crise de surproduction qui ne tarda pas, ils se mirent à la recherche de cultures plus rémunératrices. Ils semblent s'orienter maintenant, à l'exemple de la Californie, volontiers

considérée comme un Eldorado, vers les cultures d'arbres. Jointes à l'élevage, elles sont, en effet, d'un grand avenir, à condition de savoir et de pouvoir attendre.

Les transformations sont surtout frappantes dans le domaine de l'outillage et de l'industrie. Le protectorat a doté le Maroc de moyens financiers, dont M. Célérier ne nous cache d'ailleurs pas les imperfections ; il insiste notamment sur l'étrange paradoxe du système douanier qui tend à faire de l'Etat un spéculateur sur la vie chère. Des routes, des voies ferrées, des ports ont été construits, des travaux d'hydraulique entrepris, qui changent d'une année à l'autre la figure du vieux Maroc. Enfin, l'industrie moderne s'est implantée en certains centres favorisés ; c'est le facteur des transformations les plus radicales. Est-il souhaitable d'encourager cette vocation industrielle ? L'auteur répond par une série d'arguments qui emportent -- ou presque -- l'adhésion : l'industrie, mieux que l'agriculture, permet de rémunérer les capitaux investis ; elle n'est pas génératrice de conflits entre colons et indigènes ; elle impose à l'immigration française, destinée à lui fournir des cadres, un rythme plus accéléré ; elle améliore enfin le niveau de vie des indigènes, créant ainsi un marché intérieur toujours plus prospère et plus vaste. L'avenir, M. Célérier le voit surtout dans les mines, le développement des industries de transformation, étant rendu difficile par la brutalité du système douanier. Ces mines, ce sont les gisements de phosphates, de manganèse, de plomb, de cuivre, de fer, de houille, de pétrole, plus riches sans doute, réserve faite des phosphates, de possibilités que de résultats acquis. L'exploitation de ces ressources a posé un problème qui semble avoir été heureusement résolu par la création de l'office des phosphates et du bureau minier. En faisant de l'Etat un important actionnaire de ses exploitations industrielles, on a voulu éviter que le Maroc, comme autrefois la Tunisie, ne se vidât de sa propre richesse, au profit exclusif des capitalistes du dehors. La puissance formidable de l'Etat-actionnaire met, d'autre part, à la disposition de ces entreprises d'incomparables moyens d'action ; certains esprits s'effrayent peut-être de cette extension des pouvoirs de l'Etat. Elle semble pourtant bien aujourd'hui le moindre mal.

La sympathie avec laquelle M. Célérier analyse l'évolution industrielle du protectorat, ne l'empêche pas de nous signaler les obstacles auxquels elle se heurte : problèmes de la main-d'œuvre, des capitaux, des débouchés, déficit de la balance des comptes. En dépit de ces inévitables embarras, le Maroc n'a cependant jamais connu ces crises de méfiance qui ont marqué à l'origine la plupart de nos entreprises coloniales. C'est peut-être un gage d'avenir. Aussi la conclusion de cette étude, optimiste malgré les difficultés de l'heure, est-elle un acte de foi dans la vitalité du vieux Maroc rénové par nous.

Jacques LE MEUR.

* * *

UGO MONNERET DE VILLARD. — *La Necropoli musulmana di Aswan*. Publications du Musée Arabe du Caire, 1930.

M. Monneret de Villard est bien, ainsi que l'énonce M. Wiet, dans son avant-propos, « l'archéologue le plus compétent, le plus documenté sur l'Égypte du Moyen Âge. Il a consacré de longs mois, nul ne l'ignore, à l'étude minutieuse des couvents coptes et a publié sous les auspices du Comité de Conservation des Monuments de l'art arabe, une série de monographies trop peu répandues, parce que, malheureusement, éditées hors commerce ».

Tous ceux qui s'intéressent au problème des origines trouveront dans l'ouvrage de M. Monneret de Villard maints documents précis sur l'évolution des mausolées à coupoles, les trompes et les arrangements de raccords au carré.

La vaste nécropole d'Assouan ne fut classée que vers 1890, et, si certains voyageurs ou archéologues l'ont mentionnée dans leurs ouvrages, Norden et Bruce, au XVIII^e siècle, puis Lancret, Jomard et Burkhart, l'intérêt qu'ils lui accordaient était, pour ainsi dire, dominé par la prédilection qu'ils nourrissaient pour les monuments de l'antiquité égyptienne. Ceux qui s'attachèrent à étudier les productions d'époque copte et musulmane se bornèrent à peu près au bloc des monuments du Caire, et il faut arriver aux travaux de Massignon pour trouver une relation, d'ailleurs sommaire, sur l'art musulman égyptien « provincial ».

Louis Massignon, dans ses notes sur l'état d'avancement des études archéologiques en Égypte, hors du Caire (Louis Massignon, *Folklore B. I. F. A.*, 1908, p. 4) nous rappelle que G. Maspéro avait signalé les nombreuses stèles qui s'élevaient dans les tombeaux d'Assouan, dont la plupart furent transportées au Musée Arabe du Caire, soit 461 stèles et 643 fragments. Quelques-unes furent rassemblées dans la nécropole même, à l'intérieur du mausolée le plus important (16 stèles), connu sous le nom du Mausolée des « 77 wâlis ». Mais le prélèvement des stèles fut fait, sans aucun souci de l'intérêt que présentaient les monuments auxquels elles étaient fixées, et c'est bien ce qui soulève l'indignation de M. Monneret de Villard qui nous dit, qu'aujourd'hui, il est presque impossible de constituer avec netteté une histoire de l'architecture musulmane de la nécropole d'Assouan. Il eût été cependant bien simple de rappeler sur le monument le numéro correspondant de la stèle.

Fort heureusement, et c'est miracle, une inscription retrouvée à sa place sur un mausolée, par M. Monneret de Villard, donne la date de 411 H ; (1021 A. D.). C'est, par rapport à cet édifice daté qu'il s'est efforcé d'établir, par relation architectonique, l'évolution et l'époque approximative de construction des monuments qui couvrent la nécropole, sur une étendue considérable (1.800 mètres de longueur, sur 600 mètres environ).

Les tombes et les mausolées se distribuent au hasard sur un terrain vallonné, mais de préférence sur les parties dominantes. Certains sont isolés, d'autres qui sont adossés semblent constituer des groupements par familles. La plupart des édifices sont accompagnés d'un petit lieu de prières, et d'un « sabîl ». Parfois, une

enceinte, pourvue d'un ou plusieurs mihrâbs, forme un lieu de prières en plein air. Sur une proéminence, s'élèvent les ruines d'un mur de prières ou « mosallâ », disposition fréquente en Egypte, et très couramment employée en Afrique du Nord. Celui-ci, particulièrement intéressant, est de grandes dimensions. Il est pourvu de quatre mihrâbs et, sur les côtés nord et sud de son enceinte, de deux portiques. Au centre du mur, un minbar monumental en briques porte une partie supérieure couverte par une coupolette qui devait se silhouetter sur le mur lui-même. Il semble bien que nous ayons là un modèle de « mosallâ » d'époque fatimide.

Pour la commodité de son étude, M. Monneret de Villard a divisé tombes et mausolées en un certain nombre de catégories, suivant la forme de leur plan et leur mode de couverture.

Les petites tombes à plan rectangulaire, dont les murs sont renforcés aux angles, portent des berceaux surhaussés. Quelques-unes, construites en briques, sont agrémentées extérieurement d'une architecture sommaire, faite de niches plates. Dans l'une d'elles, situées sur l'un des petits côtés, se trouvait la stèle. C'est sur une tombe de ce genre que M. Monneret de Villard trouva la stèle datée.

Les mausolées sur plan rectangulaire, dont l'orientation du grand axe est généralement N.-S., sont couverts par des berceaux surhaussés et le plus souvent troués en leur centre par une coupole, élevée ou non sur un tambour. M. Monneret a particulièrement étudié ce dernier type de monument et en a donné toutes les variantes.

D'autres mausolées, également nombreux, sont sur plan carré, ouverts sur chaque face, ou le plus souvent pourvus d'un mihrâb.

L'un des points les plus intéressants de cet ouvrage est l'étude des différentes formes de coupoles et l'arrangement de leur raccord au carré. Ces coupoles, rarement demi-sphériques, sont en forme d'ovoïde et même quelquefois pointues. Elles sont surhaussées ou non par un tambour troué de fenêtres. Quant aux raccords, on retrouve ici l'ancienne trompe sassanide demi-conique à appareil vertical, et la trompe à niche byzantine.

Il est intéressant de noter l'unité qui règne dans cette région entre les monuments coptes et musulmans. Par ailleurs, si l'influence mésopotamienne venue par la Syrie est indéniable, comment ne pas admettre que les artisans de Haute-Egypte devaient naturellement résoudre les mêmes problèmes de construction par les mêmes solutions simples, étant donné que les uns et les autres ne disposaient pas de bois, mais seulement de brique crues ou cuites.

On retrouve également à Assouân un essai de réalisation du raccord de coupole par un moyen plus souple que la simple trompe. Il consiste en un jeu de quatre alvéoles. Cette tentative se remarque aussi au Caire, dans les mausolées de Sayyeda Atika, el-Ga'fari et Sayyeda Roqayya, datés du XII^e siècle.

M. Monneret de Villard a joint à son étude sur les monuments de la nécropole d'Asaouan des plans et quelques vues des deux petites mosquées situées en amont de l'île de Philas, celle d'Abd al-Asyû et celle d'al-Machhad dont les minarets

cylindriques pourvus d'un lanternon nous sont précieux pour la connaissance des minarets d'époque fatimide.

Avec la tour du mausolée d'al-Gouyouûchi, ils pourraient nous aider à reconstituer l'aspect que présentaient les minarets monumentaux qui accompagnaient la grande mosquée d'al-Hâkim, au Caire.

Nous devons louer l'auteur de nous fournir une étude scientifiquement établie, accompagnée de dessins nombreux faits d'après les relevés qu'il établit lui-même, et comprenant un ensemble de vingt-neuf planches. Ce recueil de dessins et reproductions nous permet de connaître les monuments sous leurs aspects les plus caractéristiques.

Edmond PAUTY.

* * *

J. GOULVEN. — *Une funèbre tragédie à Fez au XV^e siècle*, *Revue de Géographie marocaine*, XV^e année, n^o 3 (septembre 1931), pp. 175-256 (avec préface non paginée de David LOPES).

Le travail de M. J. Goulven ne constitue pas, à proprement parler, une biographie originale de l'infant Ferdinand de Portugal, mort à Fès en 1443, dans les conditions que l'on sait ; on ne trouvera guère dans ce long article qu'une paraphrase des deux sources essentielles de la vie de l'Infant, la *Chronica d'El-Rei D. Duarte* de Rui de Pina, et surtout la *Chronica do Infante Santo D. Fernando*, écrite par son secrétaire Fr. João Alvares. Un juge sévère pourrait reprocher à M. Goulven bien des maladresses et des inexactitudes, parfois graves, de traduction et d'interprétation, et une sobriété excessive dans les identifications de lieux, de personnes ou d'ouvrages. D'autre part, on aurait été heureux de connaître les raisons qui ont poussé l'auteur à adopter les conclusions de M. Saraiva sur le fameux triptyque des Janelas Verdes (cf. *Hespéris*, 1929, pp. 300-301). Mais, dans l'ensemble, cette paraphrase est fort consciencieuse, et elle sera d'autant mieux accueillie des lecteurs à qui les deux chroniques portugaises risquent de rester inaccessibles que le texte de Fr. João Alvares est souvent d'une compréhension difficile.

Toutefois, on ne peut considérer l'article de M. Goulven que comme un essai, ou, mieux, comme un travail d'approche. Lorsque M. Goulven entreprendra la biographie objective et complète de l'Infant martyr qu'il nous doit, il sera amené à se poser une question préliminaire et d'importance fondamentale, qu'il a laissée de côté cette fois-ci, celle de la valeur même des ouvrages qui forment la base de sa présente étude.

La chronique de Rui de Pina doit faire et a déjà fait l'objet des réserves les plus sérieuses (1). C'est un texte officiel, par conséquent suspect *a priori*. Et nous

(1) Cf. par exemple Jaime Cortesão, *Do sigilo nacional sobre os descobrimentos*, ds *Lusitania*, janvier 1924, pp. 50-62. M. Goulven aurait trouvé dans cette étude une intéressante hy-

savons que les chroniques des rois de Portugal sont plus tendancieuses que la moyenne des documents officiels, surtout en ce qui touche l'expansion portugaise outre-mer, dont elles accèdent la version voulue et élaborée par la Couronne. Nous savons aussi que Rui de Pina a été un historien particulièrement docile. Le fait qui domine la *Chronica d'El-Rei D. Duarte*, c'est naturellement le désastre de Tanger. Rui de Pina ne dit rien des découvertes. Mais l'expédition de Tanger ne peut être rangée parmi les découvertes et, d'ailleurs, il était impossible de rester muet sur un événement aussi connu. La version de Pina tend à atténuer la responsabilité de D. Henrique dans l'initiative de l'expédition et surtout dans le malheur de son jeune frère. C'est Ferdinand qui, en faisant part à D. Duarte de son désir de s'installer à l'étranger, donne à l'infant Henri l'occasion de proposer au Roi l'expédition de Tanger (ch. X-XI). Lorsque le désastre est consommé, c'est l'infant Ferdinand que les Maures réclament nommément comme otage ; lorsque l'infant Henri offre de rester en captivité à sa place, le conseil de l'armée refuse d'accepter cette solution (ch. XXXIII). Lorsque, une fois rentré à Ceuta, l'infant Henri engage des négociations pour racheter son frère, Salah ben Salah oppose des raisons que Ferdinand approuve (ch. XXXVIII). Mais Rui de Pina a surtout une phrase caractéristique : lorsque l'infant Henri propose de rester parmi les musulmans à la place de Ferdinand, c'est uniquement, dit-il, pour sauver les chrétiens et avec l'intention de ne jamais consentir que le Portugal cède la place de Ceuta pour le libérer (ch. XXXIII). Peut-on blâmer D. Henrique, empêché de réaliser son généreux projet, d'avoir laissé son frère souffrir ce que lui-même aurait accepté de souffrir si les circonstances le lui avaient permis ? L'esprit de plaidoyer, nous semble-t-il, apparaît ici de façon visible.

Un pareil plaidoyer n'était pas sans nécessité. Aux Cortes de Leiria, la majorité des villes et des villages s'était prononcée pour la délivrance immédiate de l'Infant par la restitution de Ceuta (Pina, ch. XXXIX). L'obstination de l'infant Henri à sacrifier son frère ne put donc être que sévèrement jugée par une grande partie du pays. Et Fr. João Alvares, au début de sa chronique, antérieure à celle de Pina, s'élève contre les mauvaises langues qui dénaturent les actes des autres ou interprètent faussement leurs intentions. Il a précisément écrit son ouvrage pour remettre les choses au point ; et il l'a écrit à la demande de l'infant Henri. Si maintenant, nous ne sommes plus en présence d'un plaidoyer officiel, nous sommes encore en présence d'un plaidoyer officieux. M. Mendes dos Remedios l'a d'ailleurs indiqué dans la préface de son édition (p. VII), avec beaucoup de discrétion, mais de façon assez claire pour mettre en garde les historiens de l'Infant.

Cependant, Fr. João Alvares, par sa situation, par son caractère de religieux, est plus indépendant que ne l'était Pina ; il est aussi de meilleure foi que le chro-

pothèse sur les origines de l'expédition de Tanger (pp. 47-48). L'article intitulé *Don Duarte y las responsabilidades de Tánger* et signé Domingos Mauricio, dans *Mauritania*, 1^{er} juillet 1931, pp. 203-209, est à retenir (voir surtout pp. 205-208), bien qu'il charge peut-être exagérément D. Duarte.

niqueur officiel ne semble l'avoir été. Il veut bien contribuer à la justification de D. Henrique, exalter son amour fraternel, mais, secrétaire, ami et compagnon d'infortune de D. Fernando, il a tendance à lui faire le rôle plus beau. Notons d'ailleurs que sa version du traité est plus recevable que celle de Pina. D'après lui, les musulmans réclamaient simplement en otage un infant, sans spécifier lequel des deux ; et Ferdinand s'offrit volontairement. Chez Pina, la générosité est du côté de l'infant Henri ; chez Fr. João Alvares, elle est du côté de son maître — trait qui paraît naturel lorsque l'on tient compte de la personne des deux chroniqueurs. Mais si les Maures avaient précisé le nom d'un infant, il semble plus vraisemblable qu'ils eussent désigné D. Henrique, dont ils ne pouvaient ignorer le rôle plus important et les talents militaires et politiques bien supérieurs, et qui aurait représenté pour la restitution de Ceuta un gage beaucoup plus sérieux et beaucoup plus efficace. Bien qu'il soit toujours un peu puéril de reconstruire l'histoire sur des hypothèses, n'a-t-on pas lieu de penser, en effet, que les événements auraient tourné tout autrement si, à la place de son jeune frère, doux, humble, patient, mortifié, c'était l'âpre et peut-être déjà indispensable D. Henrique qui fût resté aux mains des Maures ?

Un examen approfondi et une comparaison attentive des deux chroniques conduiraient sans doute à des conclusions plus fermes et plus précises. Nous avons simplement voulu tenter, à l'occasion de l'intéressant article de M. Goulven, une esquisse rapide et sommaire. Des deux textes, en tout cas, une chose certaine se dégage, c'est que l'infant Ferdinand était persuadé, au début, que sa captivité serait provisoire, peut-être même brève, et que le Portugal restituerait Ceuta. C'est petit à petit seulement qu'il comprit qu'il lui fallait renoncer pour toujours à la liberté et qu'il se rendit compte qu'il était définitivement délaissé par ses frères et son pays. On peut suivre aisément, chez Fr. João Alvares, le lent travail qui se fit dans son esprit et la disparition progressive de ses illusions. Son mérite n'en a été que plus grand. Il aurait sans doute fallu moins de courage et de résignation pour endurer des souffrances envisagées de loin et prévues exactement que pour accepter chaque jour une nouvelle misère, et abandonner peu à peu tout espoir.

Robert RICARD.

* * *

Olivier LEROY. — *Les hommes salamandres. Recherches et réflexions sur l'incombustibilité du corps humain*. Coll. des « Questions disputées », Paris, 1931, 92 p. in-16.

Tous les ethnographes auront intérêt à lire ce petit livre, où M. Leroy, de la façon la plus scientifique, aborde un problème que personne n'a encore posé franchement. Et si l'on entreprend un jour une étude critique du martyr d'André de Spolète à Fès (voir *Sources inédites*, Espagne, I, pp. 6-40), il sera difficile de l'écrire sans faire état de ces recherches et de ces réflexions.

Robert RICARD.

* * *

José LÓPEZ, O. F. M. — *La Orden franciscana en la asistencia de los cristianos cautivos en Marruecos*, ds *Semana de Misiología de Barcelona* (Bibliotheca Hispana Missionum, I), Barcelone, 1930, vol. I, pp. 131-178.

Ce consciencieux article, malheureusement un peu diffus, repose essentiellement sur la chronique de Francisco de San Juan del Puerto, sur les textes publiés dans l'*Archivo Ibero-Americano* et sur quelques pièces des archives franciscaines de Tanger ; sans apporter beaucoup de choses nouvelles, le travail du P. López, qui se limite à la période 1630-1816, sera très utile parce qu'il groupe toute la documentation dispersée dans la collection de l'excellente revue des PP. Franciscains de Madrid. L'auteur ne semble pas connaître les études du R. P. Koehler sur la mission franciscaine du Maroc, ni celles de M. de Cenival ; ces dernières, il est vrai, pouvaient l'intéresser surtout pour les brèves pages qu'il consacre aux origines de la mission. — Nous signalerons, dans le second volume (Barcelone, 1930) du même recueil l'article du R. P. José M^o Rodríguez, O. F. M., *Labor pedagógico-cultural de los Franciscanos en Marruecos* (pp. 183-200),* et, pour l'histoire des rapports de la chrétienté et de l'Islam en Occident, celui du P. Garrido, O. P., sur *S. Raimundo de Peñafort y los misioneros del siglo XIII* (pp. 241-263) et celui de M. l'abbé Ramón Roquer, *Ramon Lull misiólogo y misionero* (pp. 265-278).

Robert RICARD.

* * *

Letters of John III, King of Portugal, 1521-1527. The Portuguese text edited with an introduction by J. D. M. Ford. Harvard University Press, Cambridge, Massachussets, XXX-408 p. in-8^o.

Ce recueil ne représente naturellement qu'une toute petite partie de la correspondance de Jean III. Il compte 372 lettres, toutes inédites, sauf 23, déjà publiées par Fernando Palha dans *A Carta de marca de João Anjo* (Lisbonne, 1882) ; elles proviennent d'ailleurs de la bibliothèque de cet érudit, dont la plus grande partie a été achetée par un diplomate nord-américain, M. John B. Stetson Jr., qui l'a ensuite donnée à l'Université de Harvard. Une quarantaine de ces lettres, en gros, concernent les affaires marocaines, particulièrement Safi. Aucune ne semble présenter par elle-même une importance spéciale. Mais, bien qu'elles aient été connues de Fr. Luis de Sousa, elles peuvent fournir d'utiles recoupements de détail, et elles complètent ou illustrent de façon intéressante ce que nous savons déjà sur les difficultés au milieu desquelles se débattaient les places d'outre-mer et les frais énormes qu'elles causaient à la Couronne. Un index et des sommaires auraient facilité le maniement de ce volume, par ailleurs fort bien présenté. — Nous ne croyons pas, contrairement à ce que pense l'éditeur, que la phrase par quoi débute la page 353 soit incomplète. Il suffit de la joindre à la suivante en modifiant la ponctua-

tion, et de lire : « ...nisto de Fez e de Maroquos deve ele muyto d'olhar, porque sam cousas pelas quaes, tirando o resistir ao Turquo, todalas outras e todolos outros negocios se devem de esquecer por acodir a estes, etc... ». C'est-à-dire : l'Empereur doit surveiller de près cette question de Fès et de Maroc, car ce sont des choses pour lesquelles, si l'on excepte la résistance au Turc, il faut négliger toutes les autres, et toutes les autres affaires, afin de s'occuper de celles-ci, etc. L'ensemble est un peu embrouillé, comme il arrive souvent dans ces documents, mais le sens ne paraît pas douteux.

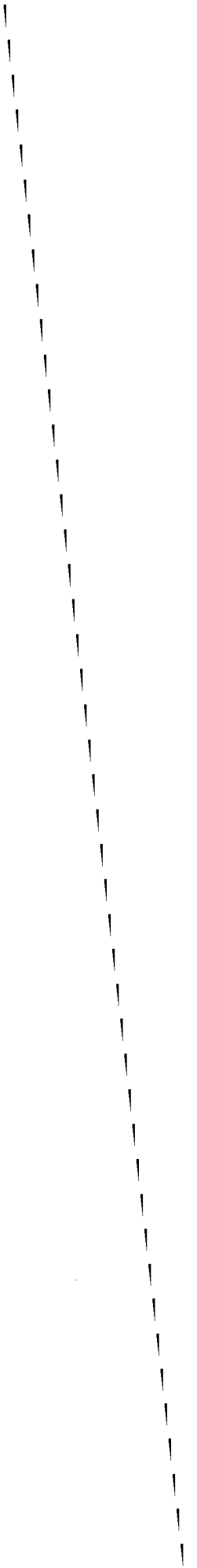
Robert RICARD.

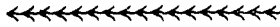
* * *

REYNALDO DOS SANTOS, *A tapeçaria de Tanger*, t. à part de *Lusitania* (Lisbonne, 1927), 8 p., 4 planches.

Bien qu'il remonte déjà à quelques années, il ne semble pas inutile de signaler ici cet article, qui complète la publication consacrée par M. Reynaldo dos Santos aux tapisseries de la prise d'Arzila (cf. *Hespéris*, 1927, II, p. 264-265, et 1929, IV, p. 300). Comme celles d'Arzila, la tapisserie de Tanger, malheureusement coupée en deux morceaux, est conservée en Espagne, à l'église de Pastrana, dans la province de Guadalajara ; et elle a sans doute été exécutée dans le même atelier, chez Pasquier Grenier, à Tournai. Elle représente l'occupation de Tanger par les Portugais en 1471, et elle apparaît comme une espèce de triptyque : à droite, les Maures sortant de la ville ; au centre, Tanger entourée de jardins, avec ses tours et ses minarets ; à gauche, la cavalerie portugaise sous le commandement du connétable D. João, fils du duc de Bragançe.

Robert RICARD.





ROCHEFORT-SUR-MER. — IMPRIMERIE A. THOYON-THÈZE — 1932





HESPÉRIS

TOME XV

HESPÉRIS

ARCHIVES BERBÈRES et BULLETIN DE L'INSTITUT
DES HAUTES-ÉTUDES MAROCAINES

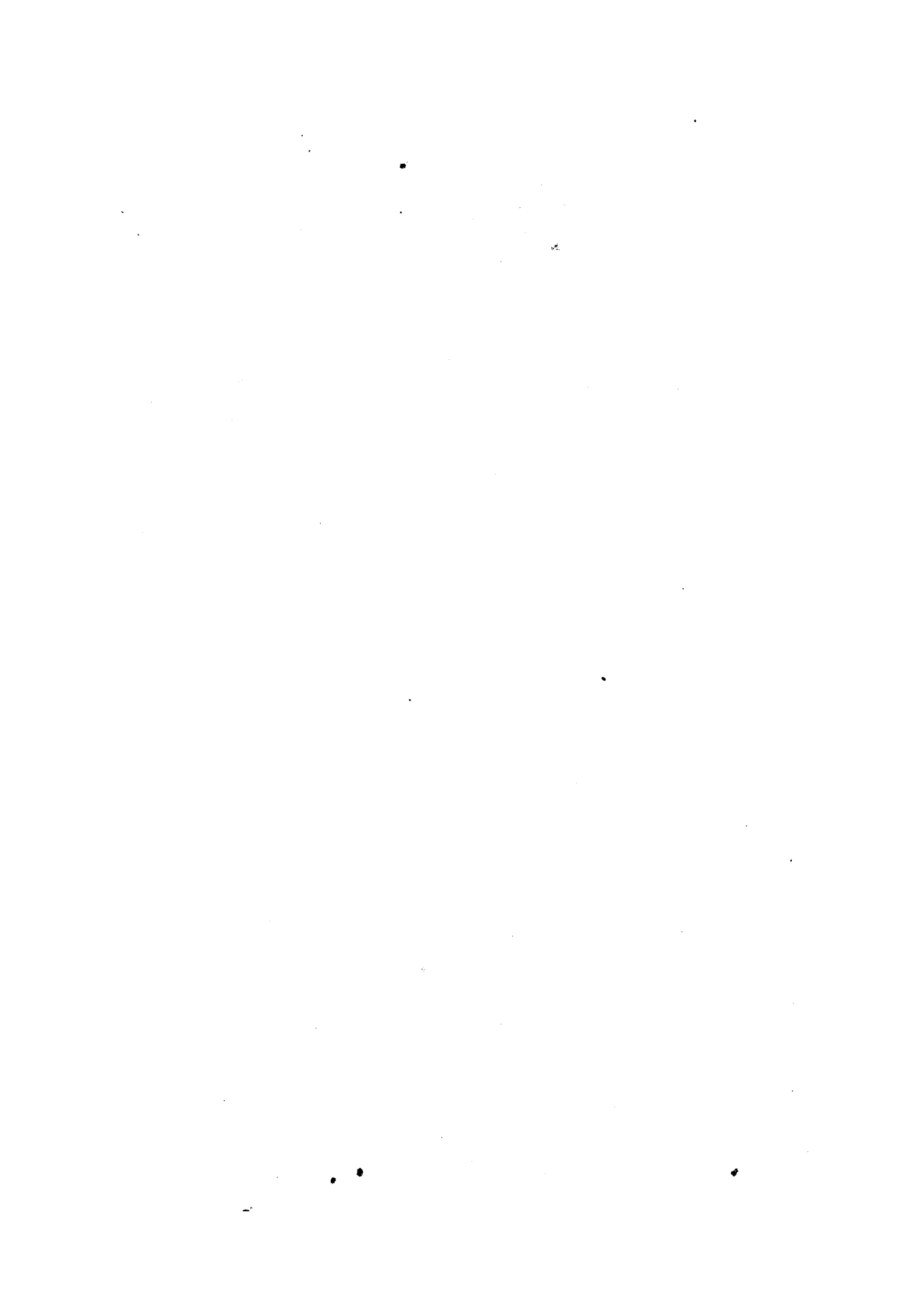
ANNÉE 1932

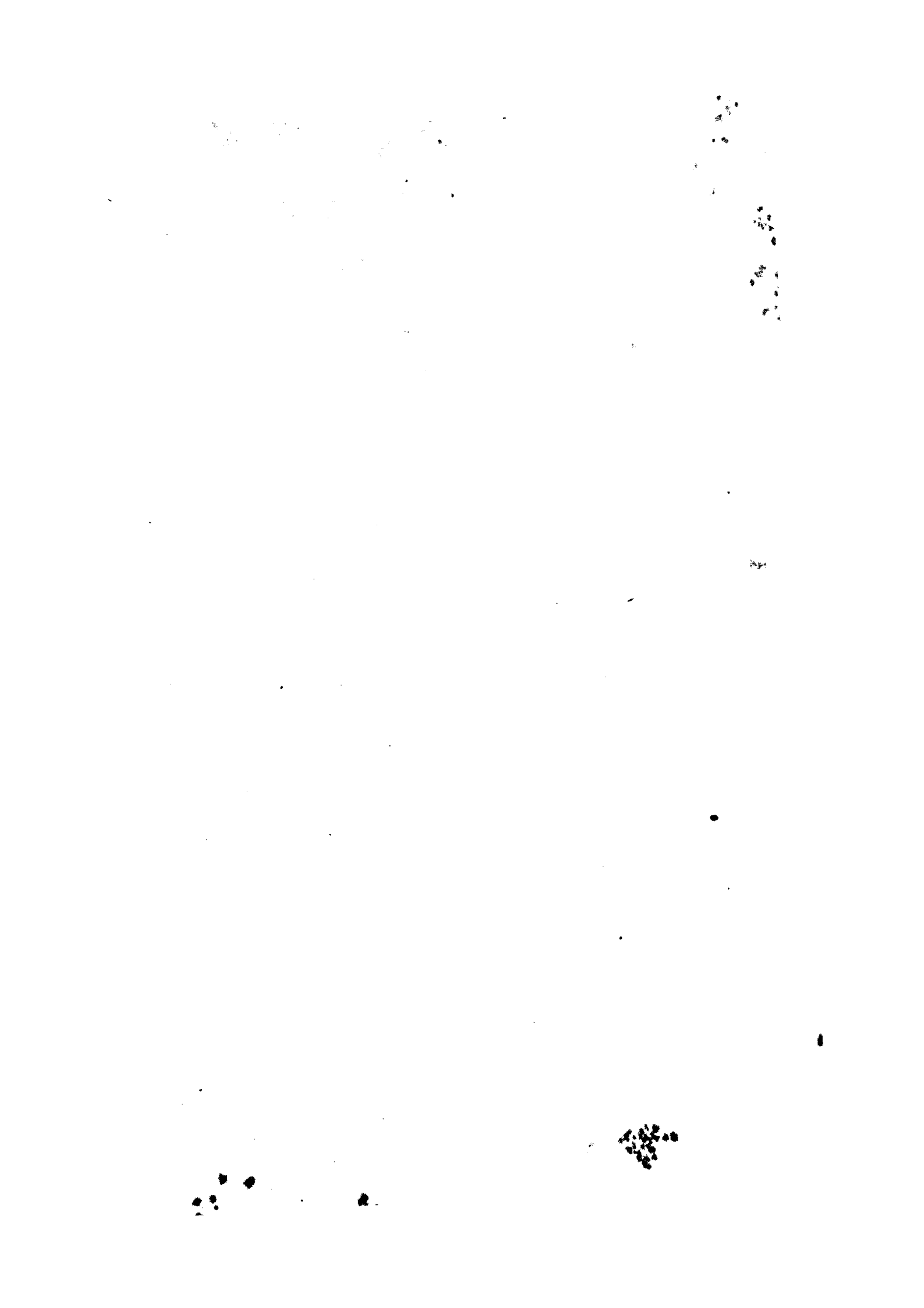
TOME XV

LIBRAIRIE LAROSE, PARIS

11, RUE VICTOR-COUSIN, V^e

—
MDCCCXXXII





HESPÉRIS

TOME XV

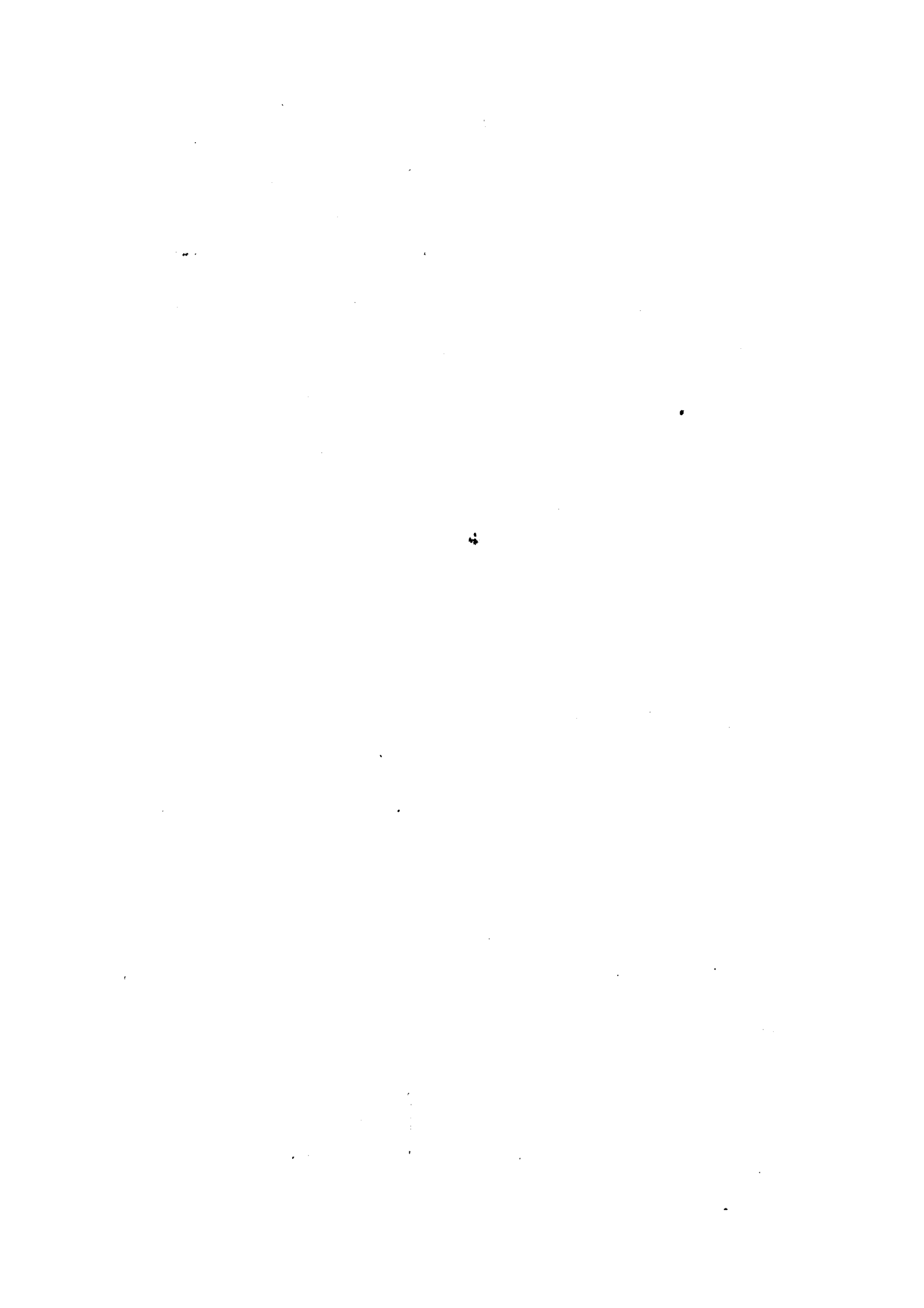
Année 1932.

Fascicule II.

SOMMAIRE

	Pages
J. HERBER. — <i>Notes sur les poteries de Karia</i> (2 pl.).....	157
P. RICARD et A. DELPY. — <i>Note au sujet de vieilles portes de maisons marocaines</i> (17 pl.).....	165

BIBLIOGRAPHIE MAROCAINE (1929-1930) par M. C. FUNCK-BRENTANO.....	193



NOTES SUR LES POTERIES DE KARIA (CHERAGA)

Je suis passé à Karia, un jour de souk. Le potier était allé au marché vendre ses poteries ; je ne l'ai donc pas vu travailler, et je rédige cette note en grande partie d'après les renseignements que le D^r Mansouri a bien voulu recueillir à mon intention.

ATELIER ET TOURNETTE (*Allouh*)

Le potier modèle la terre en plein air, sur une tournette assez différente de celle que j'ai observée chez les Zaër (1) ; elle est faite d'une pierre plate et comme elle ne tarderait à être usée si elle était montée de la même façon, elle porte, encastrée dans sa partie centrale, une pièce de bois que traverse un axe de métal. Cet axe, est-il utile de le dire, est fixé dans un gros pivot de bois. La tournette a un diamètre de 0 m. 54.

Le potier de Karia s'assoit devant le tournette comme le potier Zaër. Sa position est attestée par la photographie que j'ai prise (Pl. I., 1), où l'on voit le sac rempli de paille qui lui tient lieu de siège. A sa gauche est un bol, de facture très grossière, destiné à recevoir l'eau nécessaire au modelage.

Il se sert d'un support dont le diamètre est de 0 m. 40 qu'il fixe sur la tournette au moyen de trois boules de glaise : ce support est appelé simplement *hajra*, pierre.

TECHNIQUE DU MODELAGE

On serait à priori tenté de penser que la tournette de Karia est plus mobile que celle des Zaër parce qu'elle est d'un diamètre plus grand et

(1) J. HERBER, *Contribution à l'étude des potiers Zaër (Poteries à la tournette, Poteries au moule)*, dans *Hespéris*, t. XIII. pp. 1-34.

d'une densité également plus grande, mais ces avantages sont compensés par les défauts de l'articulation de la tournette avec son pivot.

Je ne saurais décrire le modelage, mais il suffit d'examiner les poteries achevées pour avoir la certitude qu'elles ont été modelées en deux temps :

- a) Modelage sur la tournette ;
- b) Bombage du fond, après modelage.

CUISSON

Le four de Karia diffère entièrement des fours qui ont été décrits au Maroc (Pl. I, 2).

Il est fait d'une excavation de sol dont le diamètre varie selon le nombre des poteries à cuire par fournée ; celui que j'ai vu était de plus de 1 m. 50. La profondeur est suffisante pour que doum, poteries et paille superposés affleurent le sol.

La couche de doum sur laquelle reposent les poteries est épaisse ; la couche de paille qui les recouvre est très légère. La doum et la paille sont séparés par des fragments de tuile ou de poteries juxtaposés.

En somme, cette disposition du four permet une cuisson à l'étouffée, dont la technique ressemble fort à celle de certains fours à chaux marocains creusés dans le sol, à cette différence près qu'il n'y a pas de couloir souterrain pour alimenter le foyer en combustible.

DÉCOR

Je n'entends parler ici que des poteries Cheraga de Karia, car il est manifeste qu'il existe d'autres poteries dans la tribu (1).

Ces poteries comportent deux sortes de décors superposés :

Un décor incisé,

Un décor peint.

Le premier est fait avant la cuisson, le second après.

Le décor incisé est tracé sur la tournette. Il comporte tantôt des traits parallèles faits avec un fragment de peigne, tantôt des trous ou des encoches en vigrulle. Ces dernières présentent ceci de particulier que leur

(1) On pourra voir certains exemplaires de ces poteries à Dar Batha, à Fès, Elles sont d'un caractère tout différent de celles dont il est question ici ; ce sont très vraisemblablement des poteries féminines.

extrémité renflée est en bas, parce que la position du potier l'oblige à les tracer de bas en haut (Pl. II, 2).

Le décor peint n'est pas toujours appliqué par le potier. Il l'est parfois par les femmes et ce serait le volume de la poterie qui expliquerait cette division du travail.

Le pinceau est fait d'un morceau d'étoffe.

Deux couleurs sont utilisées : la rouge, appelée *tali*, contiendrait, d'après M. Raynaud, Chef des travaux à la Faculté des Sciences de Montpellier, « du fer oxydé sans doute à l'état de fer oligiste » ; la noire, appelée *naghrâ*, serait « du fer et du manganèse, ce dernier devant se trouver à l'état de bioxyde ou pyrolusite ».

La peinture noire est obtenue en frottant la *naghrâ* sur le fond d'une marmite contenant un peu d'eau.

Pour appliquer cette peinture, le potier (ou la potière) place la poterie non plus sur la tournette, mais sur ses genoux.

Le décor des poteries de Karia est rudimentaire, mais typique. A l'*extérieur*, il est composé de traits rouges de 0 m. 005 à 0 m. 006 de largeur au minimum, légèrement incurvés, enclinés comme les blés sous l'action du vent. Ces traits s'entrecroisent avec des traits noirs, verticaux ou penchés en sens inverse. (Pl. II, 1, 2, 5.)

A l'*intérieur*, on trouve souvent un décor cruciforme, composé d'un large trait rouge, bordé de points noirs. L'élément essentiel du décor est le motif rouge (lignes, trait, cercle) bordé de points. (Pl. II, 3.)

Les poteries peintes après la cuisson sont assez communes au Maroc mais elles sont généralement recouvertes d'une couche uniforme, rouge le plus souvent.

Le décor au trait est plus rare ; on le trouve sur les poteries des Oulad Jemaa qui sont semblables à celles de Karia. Le souk de Karia est d'ailleurs tout proche de la limite des Oulad Jemaa.

La technique du potier Cheraga prouve, en tous cas, que décor incisé et décor peint ne sont pas exclusifs l'un de l'autre au Maroc. Il est bien entendu que je ne parle ici que du décor peint après cuisson.

VARIÉTÉS DES POTERIES

J'ai acheté quatre poteries au Souk de Karia (1). La première représente une *coupelle* (diamètre supérieur : 0 m. 155 ; hauteur : 0 m. 085) ; elle est de couleur jaune rosé et contient des paillettes micacées, brillantes. Légèrement évasée dans ses deux tiers inférieurs, le tiers supérieur s'incurve en dedans. Fond très grossier, mal lissé, comme il arrive souvent dans ces poteries à fond bombé. Paroi interne mal lissée, portant la trace des doigts du potier qui ont appuyé sur son tiers supérieur pour le ramener en dedans. Double décoration de la face externe : encoches en virgule, incisées d'une part ; d'autre part, traits obliques, incurvés, peints en noir et en rouge, entrecroisés comme il a été dit plus haut. Face interne et fond peints en rouge. A noter la présence de deux tubercules dont l'utilité n'est pas évidente. (Pl. II, 2).

La deuxième poterie est un petit *broc*, muni d'une anse, sans bec. Hauteur : 0 m. 105 ; diamètre inférieur : 0 m. 115, à peu près égal au diamètre supérieur ; à sa partie moyenne, le diamètre du broc est légèrement inférieur à ces deux diamètres, d'où un léger étranglement. Face externe ornée de trois lignes parallèles incisées et de traits peints, noirs et rouges, qui s'entrecroisent ; bord supérieur peint en noir, souligné d'un trait rouge ; anse ornée sur sa face externe de traits rouges et noirs, d'obliquité différente. Fond légèrement bombé, noirci par le feu, comme il arrive souvent aux poteries cuites dans les fours rudimentaires des potiers de tribus. (Pl. II, 5.)

La troisième poterie est une *coupelle* de 0 m. 085 de haut et de 0 m. 19 de diamètre, à parois à peu près verticales sans tubercules. Extérieurement, traits rouges et noirs ainsi que sur les poteries précédentes. Intérieurement, décor cruciforme, assez maladroit, composé de traits rouges, flanqués de points noirs ; l'une des branches de la croix est bifide. (Pl. II, 1, 3.)

La quatrième poterie, un *mejmar*, ne porte pas extérieurement les traits entrecroisés qui sont si communs sur les poteries de Karia. Elle est

(1) La première et la deuxième poterie appartiennent au musée céramique de la Manufacture Nationale de Sèvres et je suis heureux de pouvoir remercier ici M. Haumont, conservateur du musée, qui a bien voulu m'en donner les photographies ; la troisième et la quatrième poterie font partie des collections du musée H. Basset.

seulement ornée de traits verticaux rouges flanqués de points noirs, comme on en voit habituellement à l'intérieur des coupelles. (Pl. II, 4.)

Là ne se borne certainement pas la variété des poteries que l'on trouve au Souk de Karia. J'ai vu, par exemple, de grandes cruches ornées de points noirs — comme les cruches des Oulad Jemaa.

CONCLUSIONS

Les poteries de Karia présentent les particularités suivantes :

1° Elles sont modelées par un potier qui travaille sur la tournette. J'ai déjà décrit cette technique chez les Zaër. Une gravure qui illustre une conférence faite par Maurice Buset à la *Veillée d'Auvergne* (1), montre que la tournette existe aussi dans la région de Marrakech (2).

2° Elles sont cuites dans un four rudimentaire, simple trou creusé dans le sol.

3° Elles sont souvent ornées d'un décor incisé et d'un décor peint superposés ; ce dernier est appliqué après la cuisson.

4° Le décor peint est caractéristique des poteries de Karia et des poteries des Oulad Jemaa. On ignore tout de son origine. En raison de son aire si limitée, on est en droit de se demander s'il appartient à une école locale ou s'il a été importé par un potier venant d'une contrée où cette technique décorative n'a pas encore été décrite.

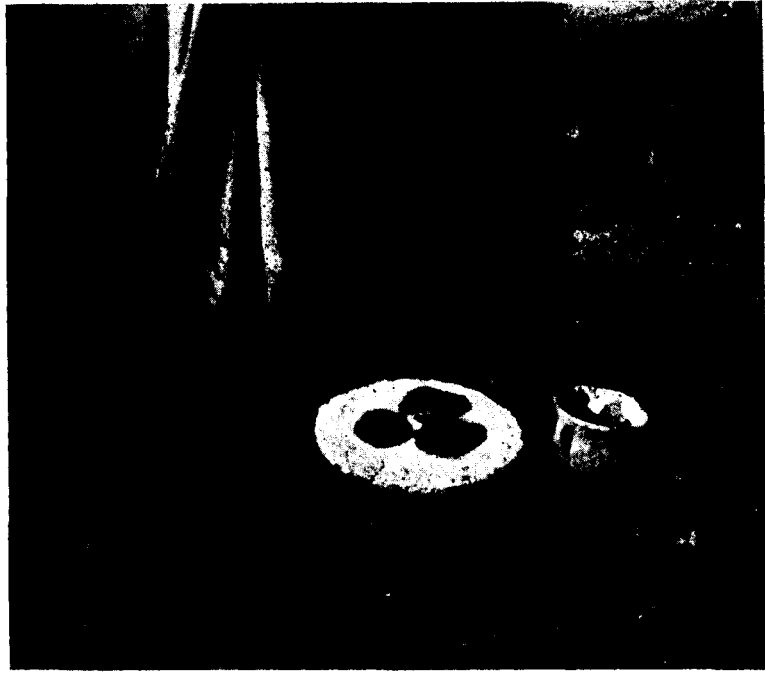
Dans ce dernier cas, l'étude des poteries de Karia nous apporterait une nouvelle preuve de la multiplicité d'origine des techniques céramiques marocaines.

J. HERBER.

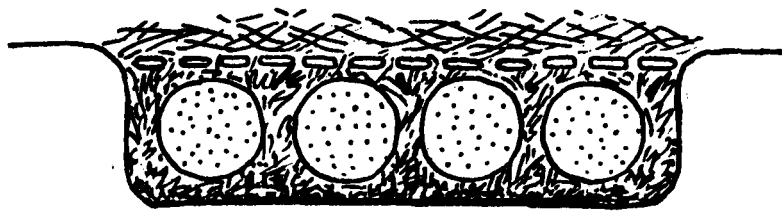
(1) M. BUSSET, *Maroc et Auvergne*. L'Auvergne littéraire et pittoresque, n° 45, mai 1929, fig. 2, p. 25.

(2) Il semble que cette tournette soit du diamètre assez grand pour constituer par elle-même un volant ; dans ce cas, le potier chleuh n'aurait pas besoin d'un aide.

Pl. I



1



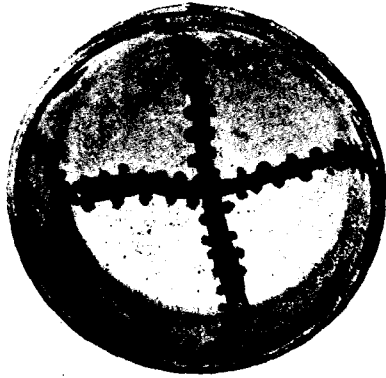
2



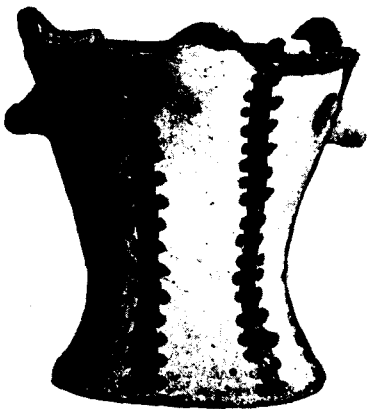
1



2



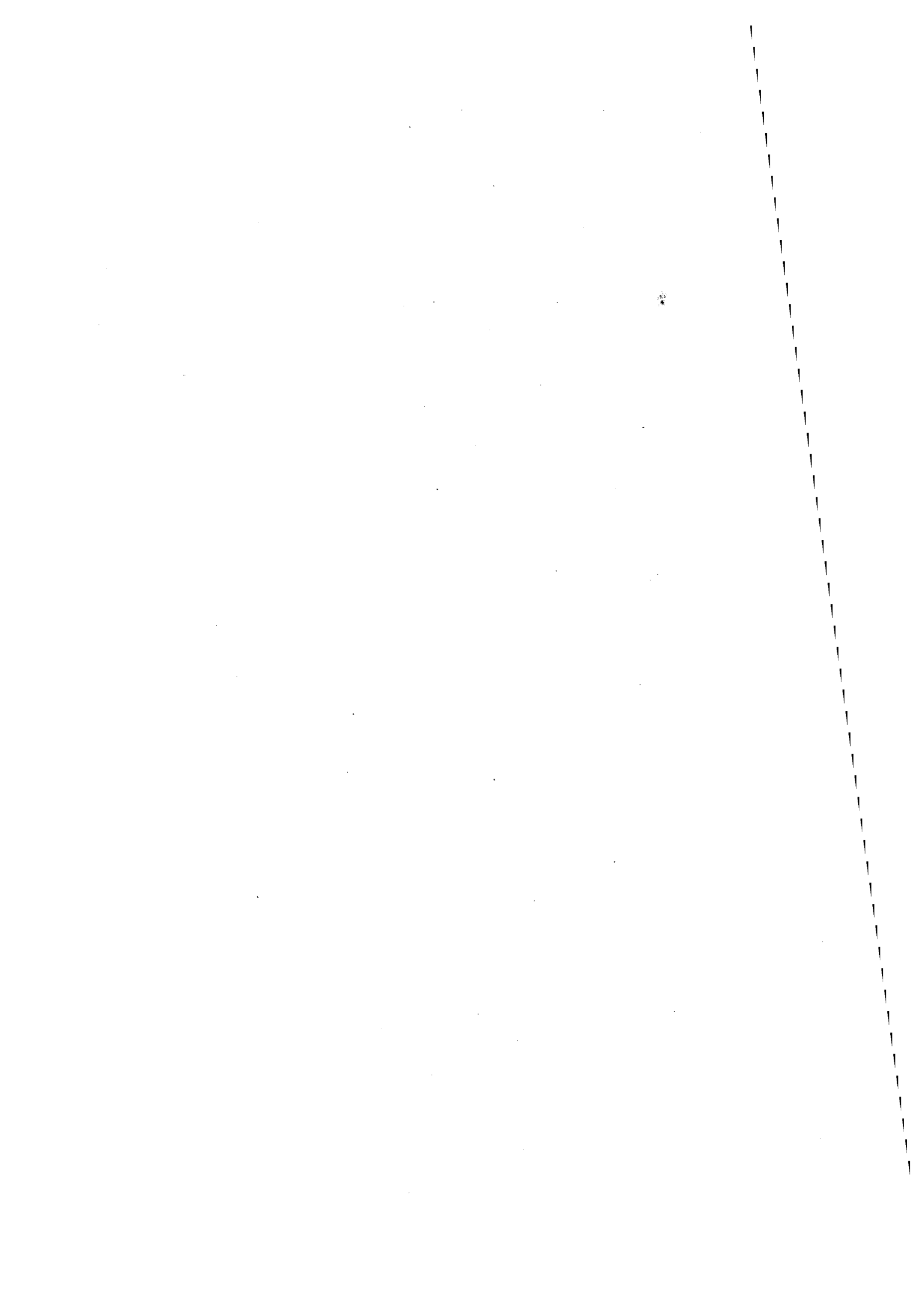
3



4



5



NOTE AU SUJET DE VIEILLES PORTES DE MAISONS MAROCAINES

Le promeneur qui s'égare dans les médinas s'arrête bien souvent et comme à son insu sur le seuil de certaines portes qui s'imposent à son attention par le fait même qu'elles restent obstinément closes, ou qu'elles ne s'entr'ouvrent que quelques instants pour se refermer presque aussitôt sur un genre de vie qui se cache obstinément aux regards étrangers.

Faites d'un rideau de bois épais, elles constituent un écran inviolable dont l'hermétisme est encore renforcé par une armature métallique qui contribue à transformer la maison, par ailleurs sertie de murailles à peu près aveugles, en un véritable réduit défensif.

Au moment où, par suite de notre présence en ce pays, la cité comme le bled pacifiés abandonnent maintes traditions qu'on croyait indéracinables, il n'est peut-être pas inutile de décrire, avant sa transformation complète, un élément de l'habitation qui paraît n'avoir pas changé durant de longs siècles.

Notre étude se bornera à la porte des maisons citadines du Maroc septentrional, et plus particulièrement de Rabat-Salé, avec ses dispositifs de renforcement, de fermeture et d'appel.

* * *

Le *vantail*, unique, est fait d'un robuste châssis revêtu, sur sa face externe, d'un panneau plein (Pl. I et II).

Ce châssis se compose de montants et de traverses assemblées carrément, à tenons et à mortaises, et formant un bâti dont les parements, tournés vers le vestibule intérieur, sont creusés de quelques moulures. Dans les portes de bonne dimension, ces montants et traverses, tirés de madriers, ont encore, après le corroyage, 12 à 20 centimètres de large et 6 à 7 centimètres d'épaisseur (Pl. I).

Le revêtement, qui fait face à la rue, est formé de planches de 20 à 30 centimètres de largeur et de 15 à 20 millimètres d'épaisseur assemblées à plats joints, ou, ce qui est mieux, à épaulements réciproques qui ne laissent pas de jour entre elles (Pl. II).

A Rabat et à Salé surtout, on peint quelquefois les portes avec un ocre jaune appelé « *zmila* » délayé dans de l'eau.

Le vantail pivote sur l'un de ses montants prolongé, à chacune de ses extrémités, par des tourillons taillés à même dans le bois et renforcés par une bague de fer. Celui du bas, qui supporte tout le poids, est muni d'un cône de métal tournant à frottement doux dans la cavité correspondante d'un bloc de bois dur encastré dans le sol. Celui du haut se meut à l'intérieur d'un cylindre percé dans le linteau et également muni d'une bague de fer protectrice.

Sauf de rares exceptions, le vantail est percé d'une ouverture, que nous dénommerons *guichet*, formée d'un châssis également revêtu d'un panneau et pivotant non plus sur des tourillons, mais sur de véritables charnières faites de deux pitons à anneaux engagés l'un dans l'autre et fixés, l'un dans l'arête du guichet, l'autre dans l'arête contiguë du vantail (Pl. III, fig. 4).

Les planches du guichet et du vantail sont placées sur le même alignement, comme si elles venaient d'une seule pièce : on ne les distingue que par l'étroite fente qui limite le guichet sur ses quatre côtés, le côté supérieur étant horizontal avec un congé vers les angles, soit courbe à grand rayon avec la convexité tournée vers le haut.

Le vantail, qui peut avoir 2 mètres à 2 m. 50 de haut et 1 m. 50 à 1 m. 75 de large dans les plus grands modèles, ne s'ouvre que dans des circonstances exceptionnelles, par exemple lors de réparations importantes dans l'habitation, de la rentrée de provisions encombrantes, du passage des bêtes de somme, ou à l'occasion d'un enterrement, etc.

En tout autre temps, on se contente de faire manœuvrer le guichet qui livre tout juste le passage à un habitant courbé.

* * *

Cette partie de bois, aussi épaisse fût-elle, est jugée insuffisante pour assurer la sécurité de l'entrée, aussi la renforce-t-on au moyen de pentures et de clous (Pl. I, II et III).

A l'encontre de ce qui existe en Europe, la *penture* n'est pas munie d'un œil destiné à s'engager dans un gond scellé dans le chambranle et à tourner sur lui. Elle est simplement composée d'une bande de fer plat qui, repliée en son milieu, embrasse le vantail à la hauteur de la traverse supérieure et de la traverse inférieure — il y en a donc deux par porte — et assujettit très fortement le panneau sur son châssis (Pl. III, fig. 2).

La branche appliquée sur la traverse est invariablement plate et large, tandis que celle qui s'applique sur le panneau, c'est-à-dire du côté de la rue, prend la forme d'un fer de lance avec quelque modelé (Pl. IV).

Cette branche externe se complète souvent aussi d'organes qui la renforcent. Parfois, une fausse *penture*, en fer à cheval, s'y ajoute : la garniture prend alors l'aspect d'un trident (Pl. V et VI). Ou bien ce sont deux éléments de même forme, l'un plus grand que l'autre, qui se greffent sur le premier : l'ensemble apparaît comme une fourche à cinq dents (Pl. VII, VIII et IX). Ou encore, par des échancrures réservées sous le trident, passent de menus fers recourbés qui les réunissent comme le ferait un filet lequel rappelle parfois un type archaïque de grille (Pl. X, XI, XII).

Les combinaisons rendues ainsi possibles peuvent se ramener à quatre types principaux :

Type 1 : *penture* simple, à une seule branche ;

Type 2 : *penture* à trois branches ;

Type 3 : *penture* à cinq branches ;

Type 4 : *penture* à trois branches avec garniture intermédiaire de petits fers.

La *penture* du type 4 (Pl. X, fig. 3), relevée à Rabat, est la seule que nous connaissions. Elle est faite d'une seule pièce de fer forgé et découpé.

Les autres différences que présentent ces *pentures* résultent surtout de la courbure et du relief de leurs éléments. Les indigènes, à ce sujet, ont des termes très expressifs :

ech-cherâk : le serre-joints, exprimant bien le rôle de serrage et d'assemblage que joue la *penture* ;

el-mechta : le peigne, aux dents multiples et rapprochées qui concourent toutes au même but de jonction et de consolidation ;

ech-cherka : la feuille de palmier nain, qui joue le même rôle ;

el-'agreb : le scorpion, }
el-moukhleb : la serre, } qui suggèrent l'idée d'une puissante emprise.
el-khamsa : la main, }

Le type dont les cinq branches figurent une main, *khamsa*, constitue sans nul doute une défense contre le mauvais œil dont la croyance est partout répandue. Il en est de même des types 2 et 4, qui ne sont que des diminutifs (*khmisa*) de la main intégrale. Et la branche unique n'a-t-elle pas elle-même un pouvoir prophylactique par ce double fait qu'elle est en fer et qu'elle est pointue ?

* * *

Une porte ainsi armée ne laisse pas d'avoir un aspect peu accueillant. Le chanfreinage qui abat les arêtes trop vives, le festonnage qui découpe le bord de la tôle, l'estampage de traits droits, courbes, même de cercles qui décorent les méplats ne parviennent pas à lui enlever ce caractère rébarbatif, encore accentué par les *clous* qui la hérissent en fixant les pentures sur le vantail (Pl. III, fig. 3), et en assurant l'adhérence du panneau sur son châssis (Pl. III, fig. 1).

Ces clous sont composés d'une pointe à section carrée rivée par l'une de ses extrémités dans une tête large de plusieurs centimètres, plate, en goutte de suif, hémisphérique, conique, godronnée, pyramidale, généralement venue d'emboutissage. La tige est assez longue pour, qu'une fois enfoncée, elle dépasse la traverse de plusieurs centimètres, puisse être coudée deux fois, rabattue sur le châssis et retournée dans le bois. Les clous sont, dès lors, inamovibles (Pl. III, fig. 4).

Régulièrement espacés et alignés sur le vantail et le guichet, ces clous répètent le dessin des montants et des traverses sous-jacentes dont ils révèlent, soulignent même l'existence. D'un faible relief lorsqu'ils correspondent au cadre extérieur qui doit battre le chambranle pour ne pas laisser de vide, leur tête est en saillie plus prononcée sur le reste de la porte dont ils affirment la résistance et la solidité.

* * *

Jusqu'ici, on a vu comment la porte pivote sur les tourillons de l'un de ses montants, mais on ne sait pas encore comment elle peut se fermer. C'est ce qui va être expliqué.

Il y a trois dispositifs de fermeture : l'un pour le vantail et deux pour le guichet (Pl. I et XIII).

Le vantail se ferme uniquement de l'intérieur à l'aide d'un *grand verrou* de fer plat muni d'une poignée droite qui aide à le faire glisser et à faire pénétrer l'une de ses extrémités, qui sert de pêne, dans une cavité de dimension correspondante aménagée dans le chambranle. Lorsque le verrou est dans cette position, son extrémité, coudée à angle droit, se loge dans une encoche pratiquée dans le montant du vantail, encoche dont elle ne peut plus sortir lorsque le guichet est fermé.

Il existe également un verrou très curieux, plus spécialement en usage à Salé, pour les vantaux sans guichet : c'est un chevron glissant dans une cavité ménagée dans la paroi de la porte. Contrairement au verrou cité ci-dessus, on retire en partie le chevron de sa cavité lorsqu'on ferme le vantail et on le repousse pour ouvrir (Pl. XIII, fig. I).

Le vantail restant généralement verrouillé, c'est surtout le guichet qui ferme ou ouvre le passage. Il est muni, à cet effet, d'une serrure qui en autorise ou en interdit les mouvements, puis d'un loquet qui le maintient dans sa position de fermeture sans mettre d'obstacle sérieux à son ouverture (Pl. I et XIII).

* * *

La *serrure* se compose essentiellement :

1° D'une plaque quadrangulaire de 20 à 25 cm. de côté, sur laquelle est rivé un ressort simple et denté ;

2° D'un pêne, long de 25 à 35 cm., muni, du côté du ressort, de crans et, du côté opposé, des dents nécessaires à la manœuvre de la clef. Le tout est fixé dans une entaille pratiquée dans la traverse qui se trouve à hauteur d'appui. A l'endroit voulu, un trou a été percé pour le passage de la clé. Ce trou est garni, à l'extérieur, d'une entrée de serrure en fer d'un modèle simple.

La *clé* (Pl. XIII, fig. 3), qui n'a aucun caractère artistique, est souvent de grande dimension. Son anneau est d'un profil rarement intéressant. Son fût, presque toujours plein, tout juste cylindrique, est à peu près complètement dépourvu de moulures. Le panneton est à l'avenant ; son profil varie, mais il n'est que rarement creusé d'entailles correspondant à un

mécanisme de sûreté, de sorte que beaucoup d'autres clés peuvent le faire fonctionner.

* * *

Comme on ne peut actionner la serrure que du dehors, et qu'il faut pouvoir également fermer le guichet de l'intérieur, celui-ci est muni, à mi-hauteur, d'un *petit verrou* plat ou rond avec poignée droite ou recourbée, glissant dans les anneaux de deux pitons enfoncés dans la traverse, et dont l'extrémité fermante s'engage dans les anneaux de deux autres pitons fixés vis-à-vis des précédents sur le montant voisin.

* * *

Les principaux organes de fermeture étant décrits, voyons comment ils fonctionnent.

La famille veut-elle se retrancher derrière sa porte ? Elle pousse le grand verrou du vantail et le petit verrou du guichet. Personne ne peut entrer (Pl. XIII, fig. 1).

Le maître de la maison veut-il s'absenter tout en assurant l'inviolabilité de son harem ? Après s'être assuré que le grand verrou du vantail est poussé, il sort par le guichet qu'il tire à lui, ferme la serrure avec la clé qu'il emporte. Le guichet clos ayant condamné l'extrémité coudée du grand verrou, celui-ci ne peut être mû ni du dedans ni du dehors. Personne ne peut sortir.

Le harem craint-il, durant l'absence du maître, qu'un étranger puisse violer sa retraite en se servant d'une fausse clef ? Il n'a qu'à pousser le petit verrou du guichet.

Le maître rentre-t-il ? Des étrangers se présentent-ils ? Ils s'annoncent en agitant l'un des heurtoirs, généralement au nombre de deux, de taille et de forme différentes, fixés à l'extérieur.

Le *heurtoir* placé dans la partie supérieure du vantail (Pl. II et XV), vers le milieu ou vers l'un des angles, à la portée des piétons et des cavaliers, se compose d'un fort anneau de fer de 8 à 15 cm. de diamètre, à section carrée, rectangulaire ou cylindrique, lisse ou en torsade, suspendu à la bague d'un piton émergeant d'une hémisphère de tôle, au rebord aplati et festonné, cloué sur le bois. Lorsqu'on laisse retomber l'anneau après l'avoir soulevé, il heurte un gros clou disposé dans le vantail au niveau de

sa partie inférieure (Pl. XIV, fig. 16 à 23). Le bruit qui en résulte annonce aux habitants que quelqu'un frappe à la porte. On peut, dès lors, parler.

Cet anneau est parfois muni, de part et d'autre de la bague qui le soutient, d'oreillettes en saillie qui l'empêchent de tourner. Il peut aussi être emprisonné vers sa base dans un anneau qui n'autorise qu'un déplacement restreint et peu de bruit. Ce bruit peut même être très atténué si l'on prend la précaution (comme on le fait lors de la présence d'un malade dans la maison) d'enrouler autour de l'anneau, un morceau d'étoffe qui amortit le choc.

Le *petit heurtoir* (Pl. XVI et XVII) fixé au vantail et bien à la portée de la main, a des formes assez variées. La plus courante, peut-être aussi plus ancienne, est encore celle d'un anneau, mais d'un galbe spécial; de part et d'autre d'un noyau qui émerge d'une hémisphère métallique clouée sur la porte, descendent deux branches qui, un moment parallèles, s'écartent puis se rapprochent en décrivant un demi-cercle pour se réunir et se souder sur un axe qui s'élève verticalement et s'aplatit à l'intérieur (Pl. II, XVI et XVII). Il suffit de soulever quelque peu ce heurtoir et de le laisser retomber ensuite pour qu'il batte la masse métallique d'un gros clou ou d'une sorte de petite enclume placée au-dessous, en faisant du bruit (Pl. XIV, fig. 16 à 23).

Mais cet organe joue encore un autre rôle : celui d'actionner, du dehors, un loquet intérieur. Le noyau auquel il est suspendu appartient en effet à un axe mobile auquel est fixée l'extrémité d'une tige longue de 30 à 40 cm., constituant le loquet proprement dit (Pl. XIII, fig. 1 et 4). Un mouvement latéral imprimé au heurtoir suffit à faire tourner son axe et à soulever la tige qui se dégage d'un mentonnet (Pl. XIV, fig. 10, 11 et 12) fixé au vantail et libère le guichet. Lorsque le heurtoir revient à sa position normale, le loquet reprend du même coup sa position horizontale et se loge dans l'encoche du mentonnet si l'on a eu soin de tirer le guichet.

Il existe aussi, surtout dans les villes du sud, des loquets dont la poignée, en forme de clé, peut parfois se retirer (Fig. 13, 14, 15, Pl. XIV).

On ne se propose pas de faire ici l'histoire du type de porte qui vient d'être décrit. On ne peut s'empêcher pourtant de signaler son analogie avec ceux de l'Europe méditerranéenne du Moyen-Age. L'Espagne, en particulier, donnerait lieu à des rapprochements significatifs : le musée archéologique de Madrid conserve un modèle que les archéologues font remonter au XI^e siècle, dont les pentures en forme de trident (type B) se retrouvent au Maroc presque inchangées. Quant à l'ornementation cloutée, elle est sinon identique, mais conçue dans le même esprit. L'hypothèse d'une communauté d'origine s'impose donc à l'esprit.

Personne n'ignore la légende d'après laquelle maints réfugiés d'Espagne auraient rapporté, au moment de la conquête par les rois catholiques, les clés de leurs habitations et que certains de leurs descendants garderaient encore. Nous n'irons pas jusqu'à prétendre qu'ils en rapportèrent aussi les serrures et les portes, mais ce qui est certain, c'est qu'ils vinrent dans les villes africaines avec les façons de penser et de vivre, de parler et d'agir, d'écrire et de travailler qu'ils avaient contractées en Espagne.

Ainsi se prolongea, de ce côté-ci, de la Méditerranée, la vie andalouse avec ses lettrés, ses marchands, ses artisans (parmi lesquels menuisiers et forgerons durent continuer à œuvrer comme auparavant), initiant des générations nouvelles à des méthodes qui eurent assez de vitalité pour qu'on en observe encore aujourd'hui les effets (1).

* * *

Mais ces méthodes, qui ont pu se perpétuer pendant des siècles, vont-elles résister longtemps encore ?

Tout d'abord, le cèdre et le thuya, dont autrefois on faisait les portes, font peu à peu place au sapin d'Europe, débarqué dans les ports de Casablanca, de Port-Lyautey et Rabat, sous forme de planches ou de lames moulurées que le menuisier assemble presque toujours avec des outils et d'après des procédés européens. On commence aussi à peindre les portes

(1) Au cours d'un récent voyage d'études en Mésopotamie et en Perse, l'un de nous a constaté : 1^o l'existence, sur les portes, d'un appareil de clouterie analogue à celui du Maghreb, mais beaucoup plus varié et plus riche ; 2^o l'existence d'un grand heurtoir circulaire comme celui-ci, mais très souvent pourvu, de part et d'autre, du point de suspension, d'un relief d'oiseaux affrontés faisant corps avec l'anneau et l'empêchant de tourner sur lui-même ; 3^o l'existence d'un petit heurtoir très différent du nôtre, prismatique, de 10 à 12 cm. de long et de 25 à 35 cm. d'épaisseur, décoré comme certains fers berbères de quelques traits de lime ; 4^o l'absence totale de pentures, ce qui prouverait que celles-ci ne doivent rien à l'Orient et qu'elles sont plutôt d'origine européenne par l'Espagne (P. RICARD.)

en bleu lilas, jaune d'or, vert pâle, les ferrures étant laissées telles quelles ou peintes en noir. Ainsi, la porte change totalement de caractère, dans sa structure et dans son aspect.

Les beaux clous d'autrefois disparaissent eux-mêmes, remplacés qu'ils sont par d'autres clous plus petits en laiton, à tête en goutte de suif achetés chez le quincaillier, se mariant mal avec les pentures voisines.

Parfois, les ferrures s'évanouissent complètement : la porte est alors revêtue de feuilles de fer blanc souvent tirées de bidons à pétrole hors d'usage, fixées sur le panneau de bois au moyen de petits clous dont la tête minuscule souligne la mosaïque des feuilles juxtaposées.

Si l'on demande encore le concours du menuisier pour confectionner la porte, on ne recourt presque plus à celui du forgeron, puisque les clous sont, le plus souvent, achetés chez le quincaillier. Bien plus, à ces ouvrages d'art, on substitue maints objets achetés au bric-à-brac que les résidus de l'industrie européenne approvisionnent avec une abondance et un bon marché mortels pour la tradition et l'art.

Parfois, les pentures subsistent, mais lorsqu'on y regarde de près, on s'aperçoit que ce ne sont que des volutes de fer provenant de lits européens jetés au rebut. Ailleurs, c'est la base d'un ancien bougeoir ou d'un candélabre en bronze qui a remplacé la coquille du heurtoir classique ! Plus loin, le heurtoir traditionnel de fer fait place au surmoulage de bronze d'un heurtoir européen, ou encore au heurtoir européen lui-même notamment sous la forme d'une main pendante, « Yedd el Komissir », ou enfin à la poignée métallique d'une malle ou d'une cantine qui avait été jetée au rebut !

La serrure et l'entrée de serrure sont souvent enfin d'origine étrangère.

* * *

Les causes de telles transformations ? Elles sont nombreuses et complexes. On ne retiendra ici que les principales.

Il y a d'abord une défaillance générale du goût, fait avéré depuis longtemps et qui s'est accentué encore au cours des trente dernières années.

Il y a ensuite la sécurité générale apportée par la paix française. Les maisons ne risquant plus d'être violées doivent-elles être fermées avec autant de précaution ?

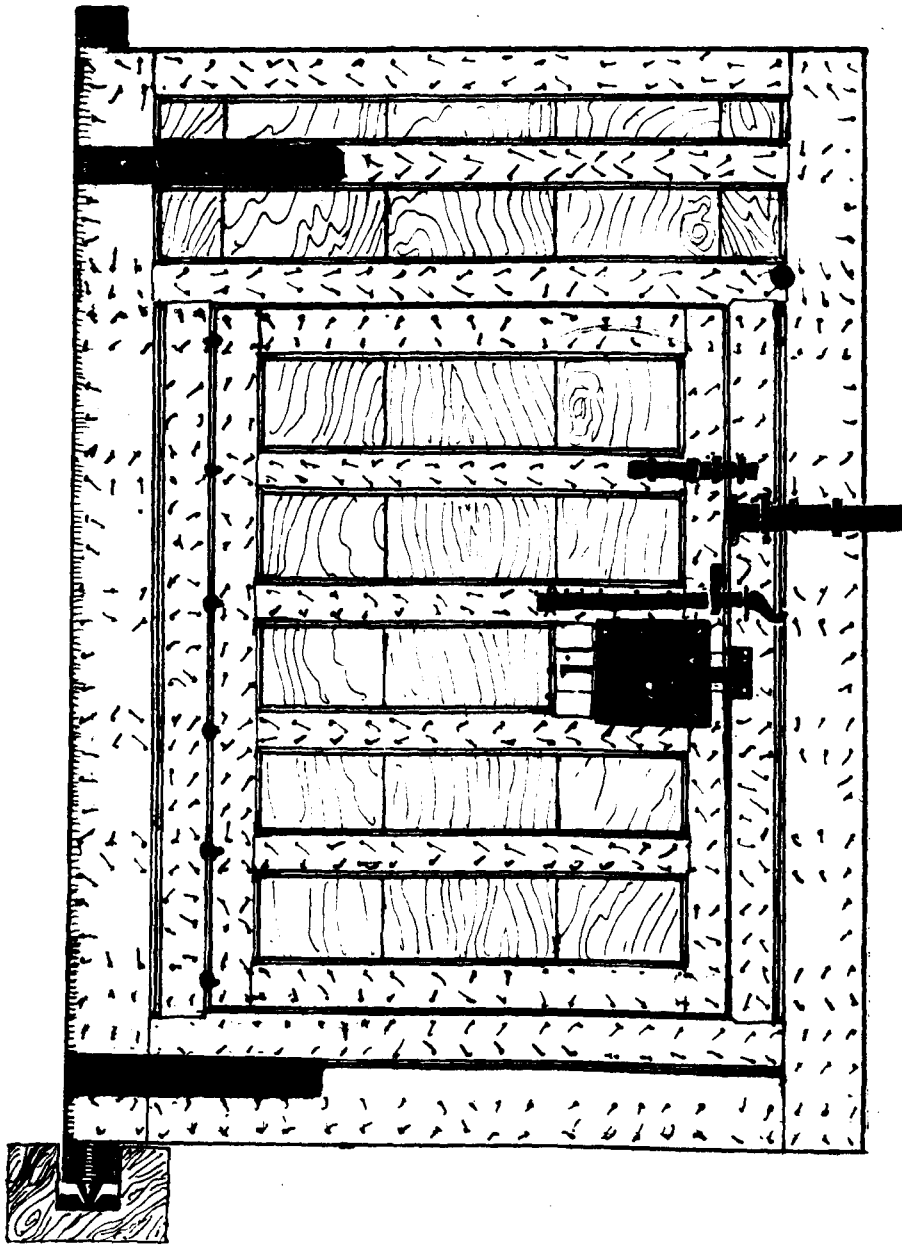
Il y a aussi l'apport des produits européens, bois et métaux qui, traités

d'après les procédés modernes, coûtent moins cher que les produits indigènes.

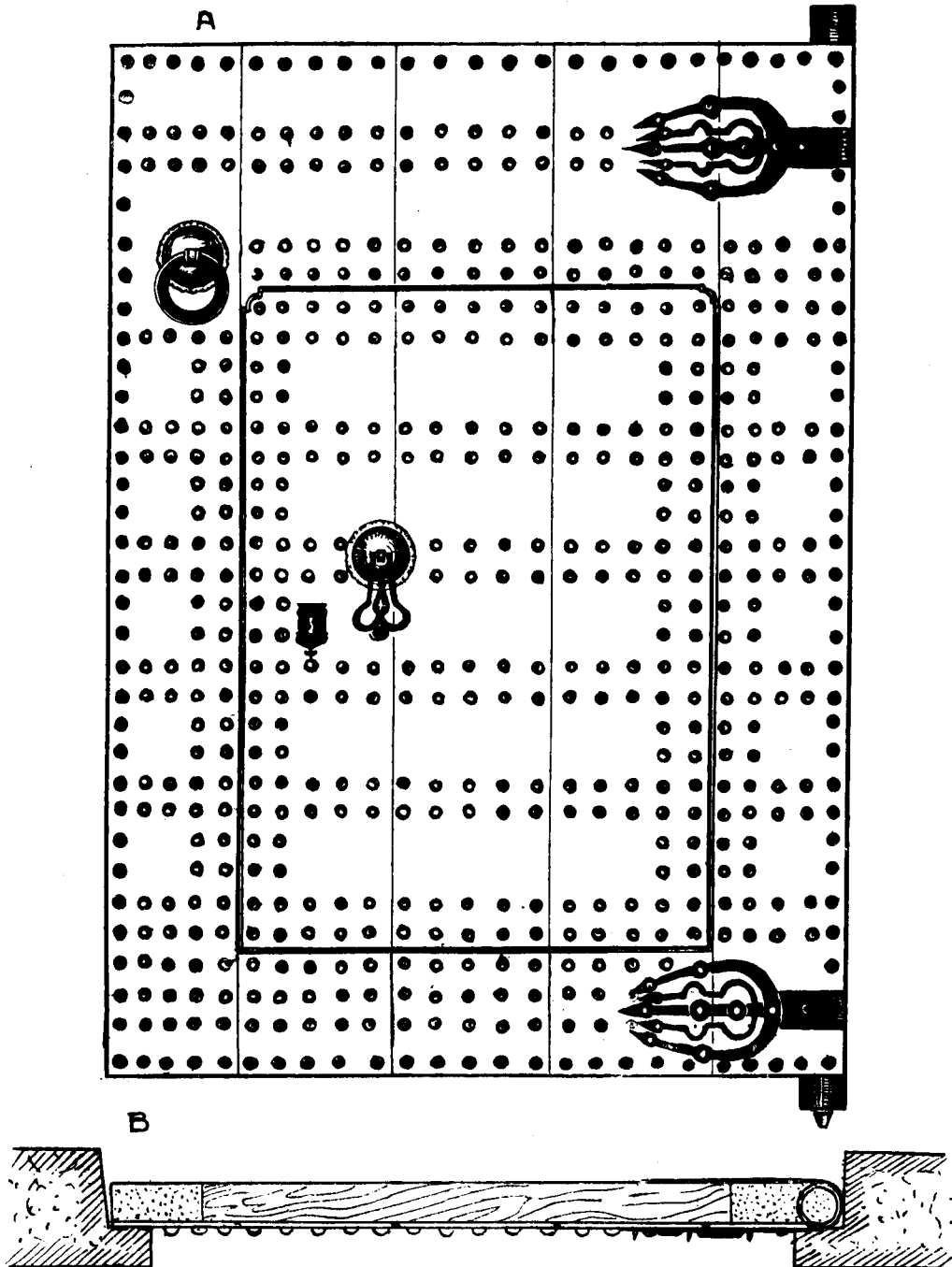
La disparition des pentures avec leurs formes si caractéristiques traduirait-elle enfin une atténuation de la croyance au mauvais œil et des vieilles superstitions en général ?

Quoi qu'il en soit, les effets sont là, indiscutables : le menuisier se modernise, le forgeron disparaît ; leur art s'évanouit. L'originalité de la porte, qui était leur œuvre commune, se fond dans l'uniformité banale qui, elle, n'est malheureusement pas marquée du sceau de la beauté.

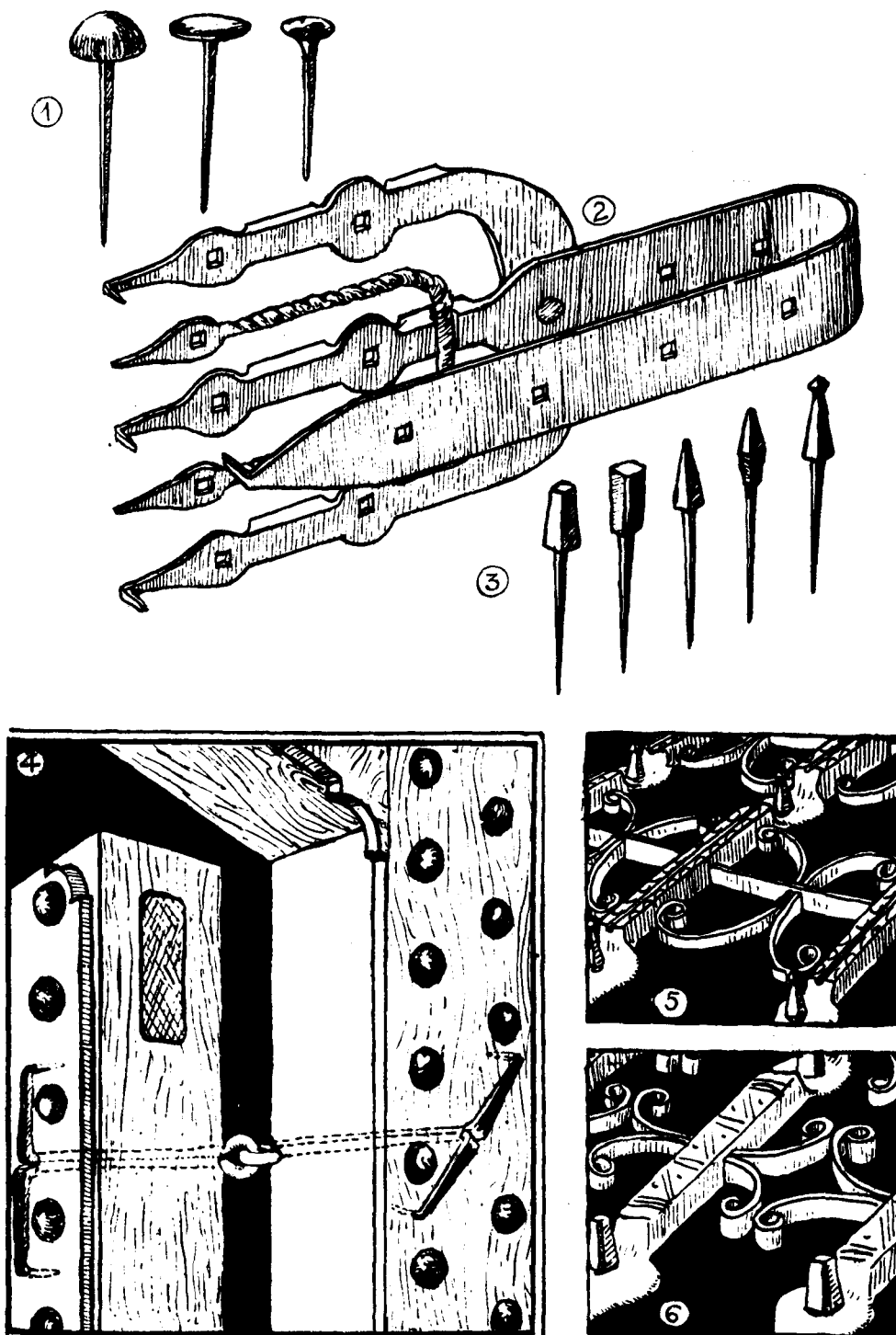
Prosper RICARD et Alexandre DELPY.



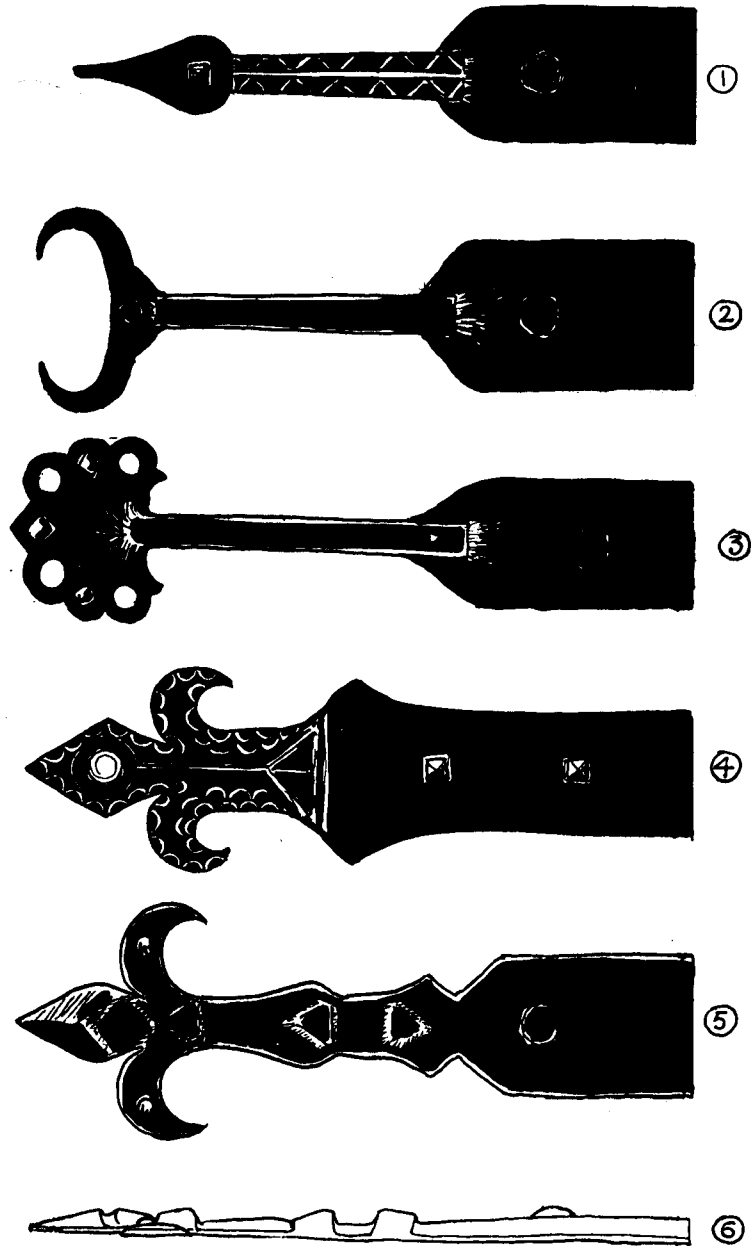
Porte de maison. Face intérieure du vantail



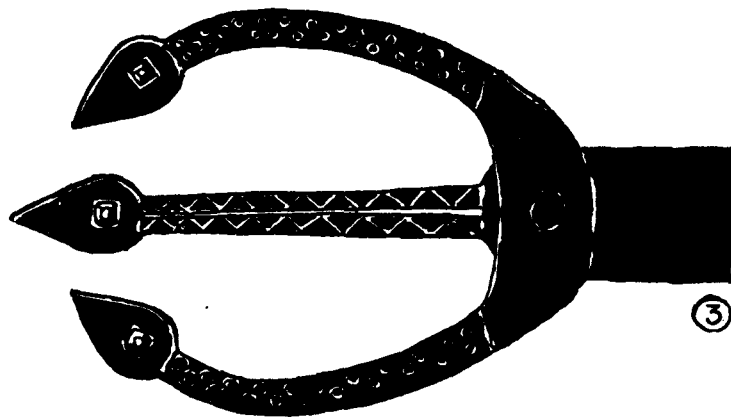
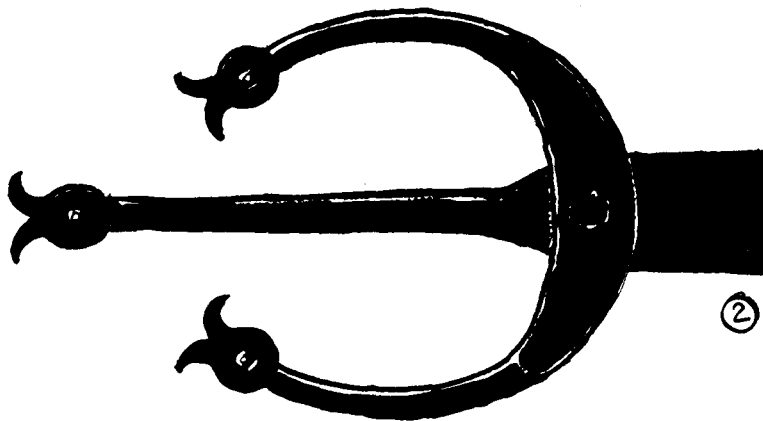
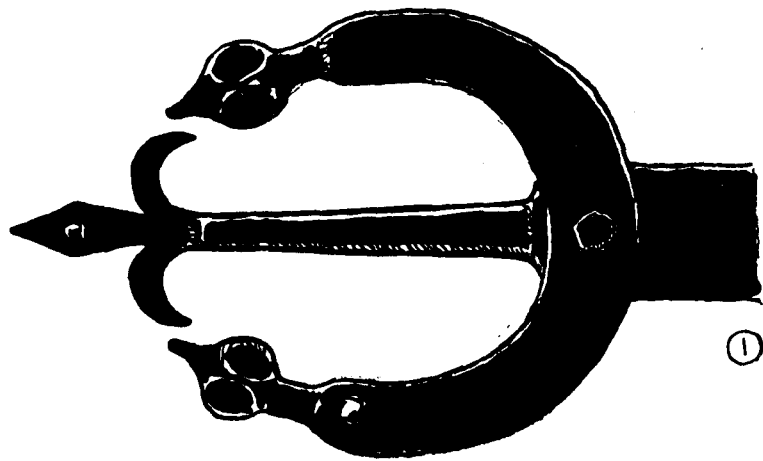
Vantail de porte de maison. Face extérieure (A) et plan (B)



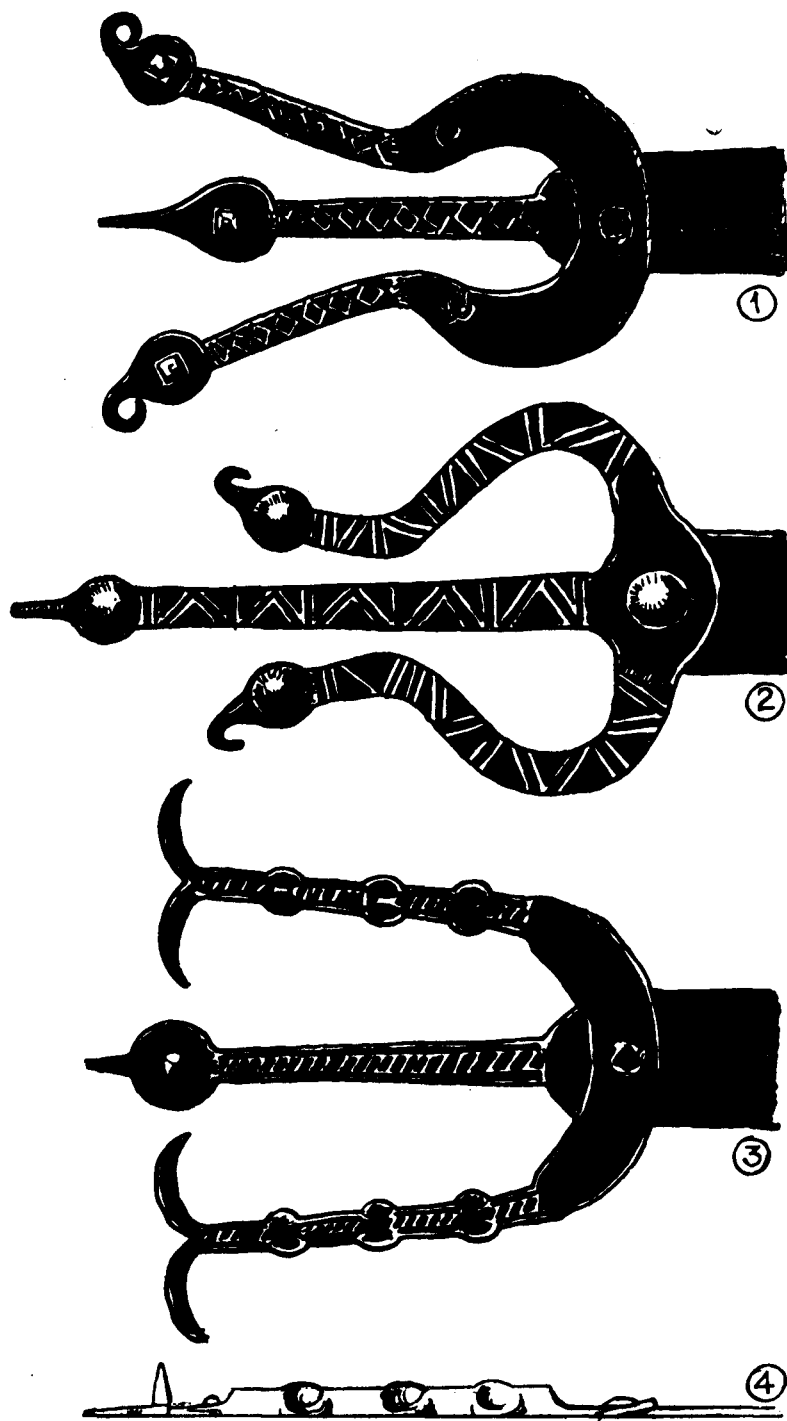
Clous de portes (1), Penture (2), Clous de penture (3), Croquis explicatif des charnières du guichet (4) et de l'embranchement des petits fers dans certaines pentures (5 et 6)



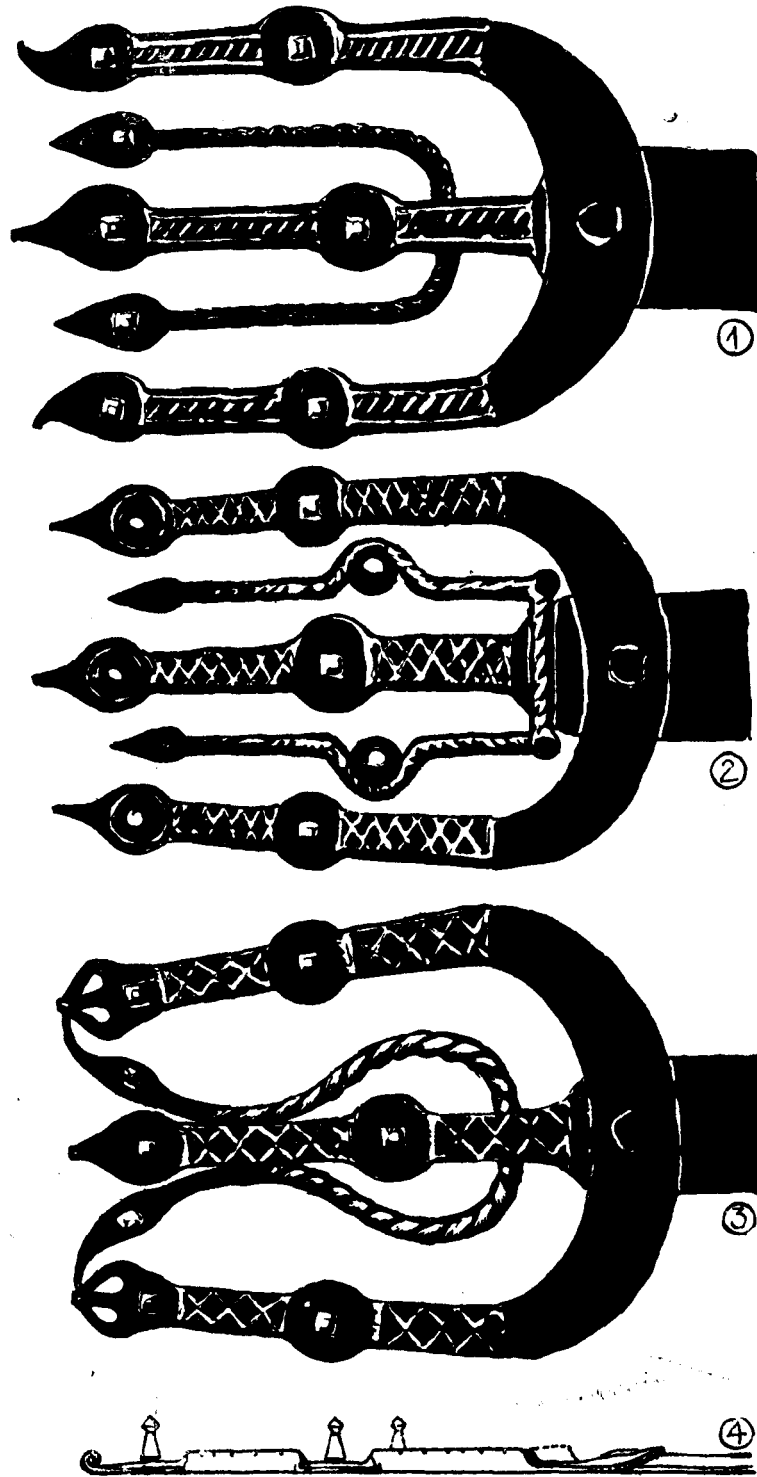
Pentures simples. — 6 : Profil de la penture n° 5



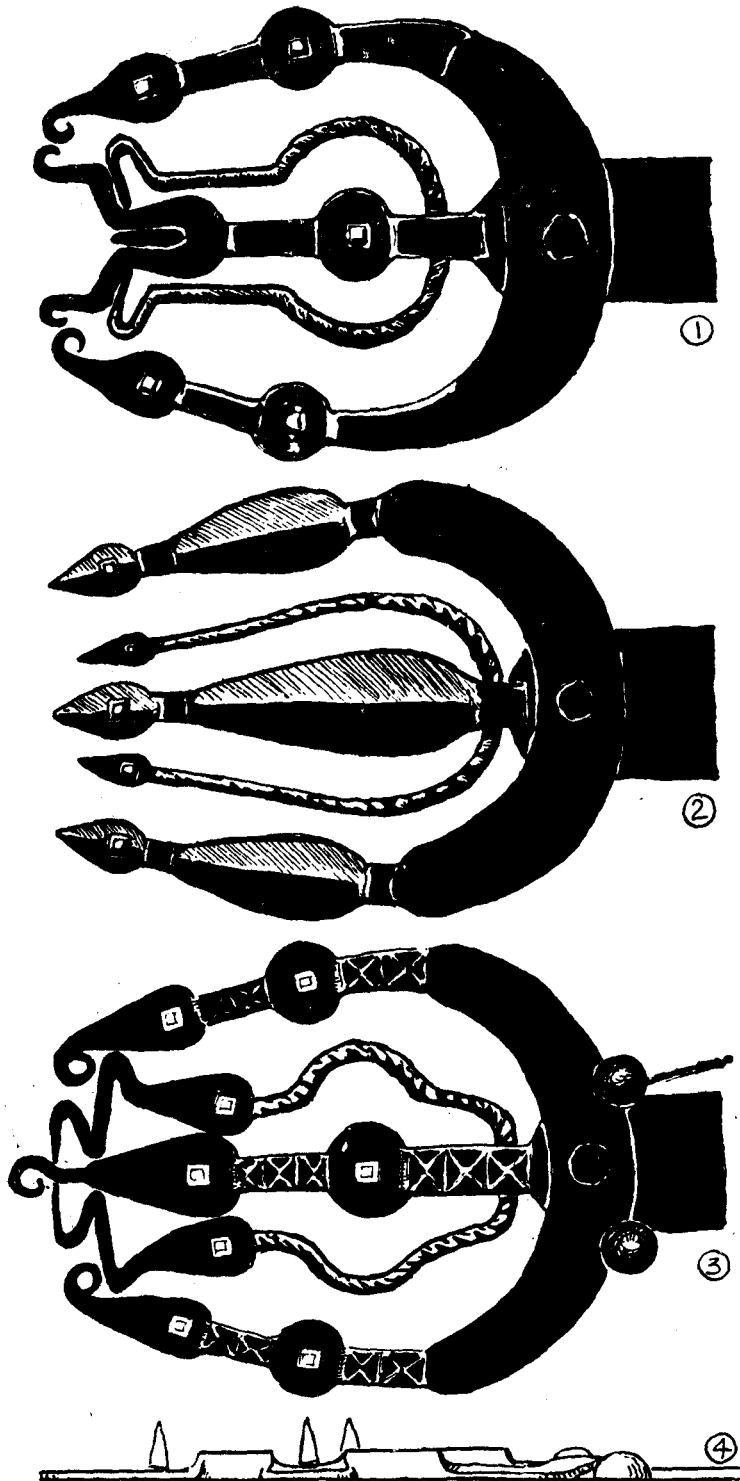
Pentures à trois branches. — 4 : Profil de la penture n° 3



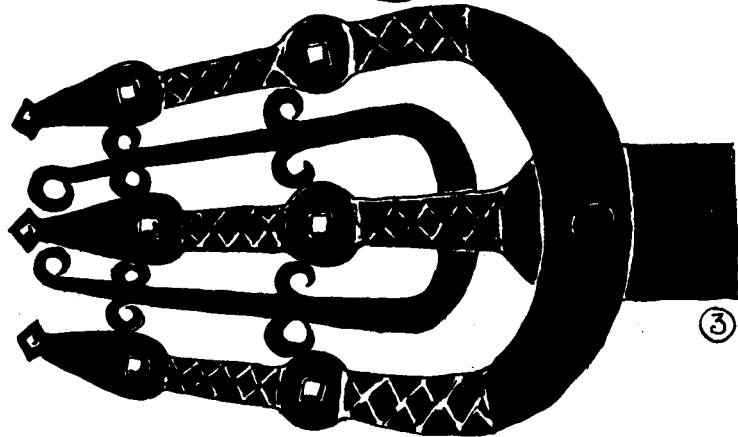
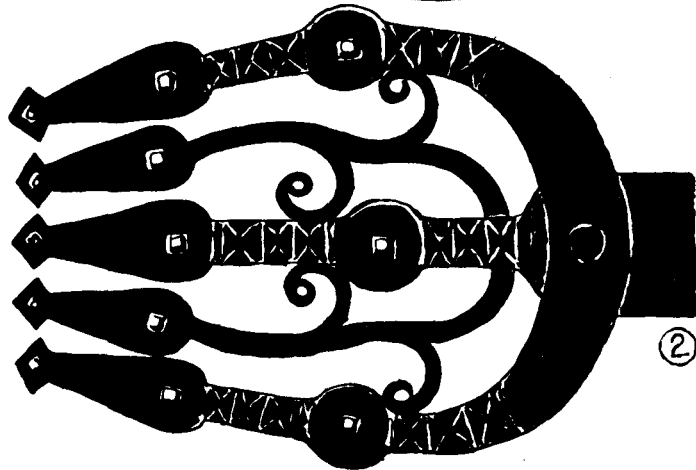
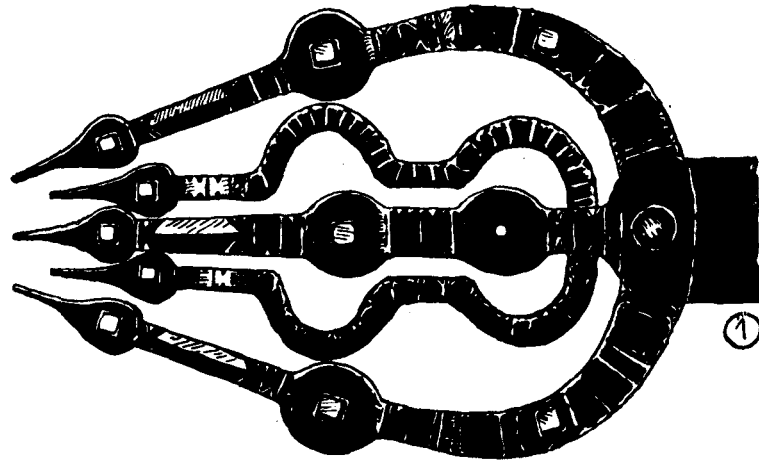
Pentures à trois branches. — 4: Profil de la penture n° 3



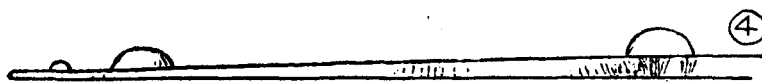
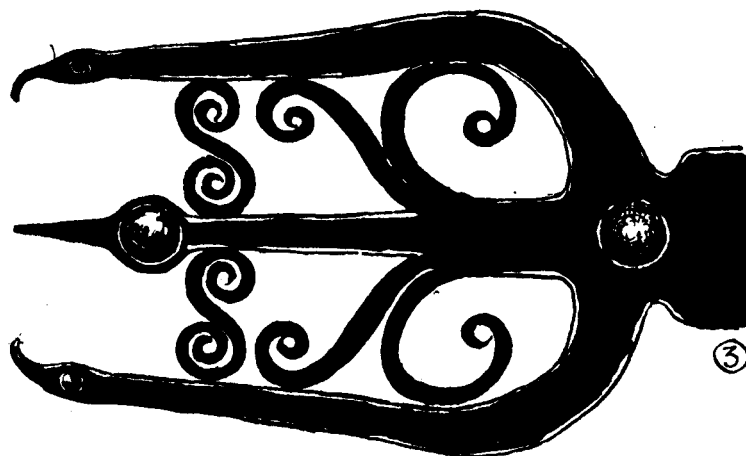
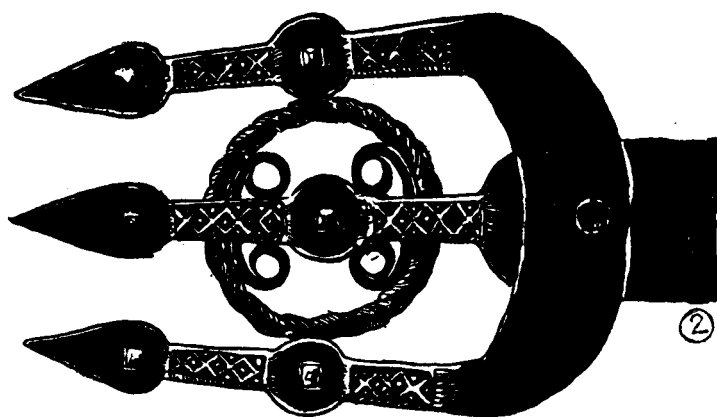
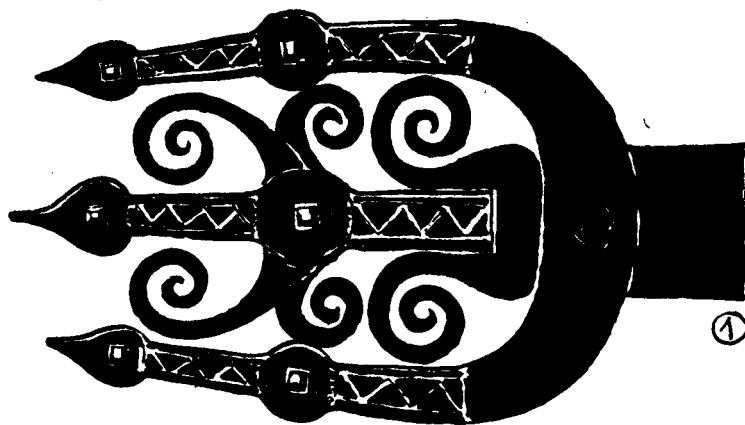
Pentures à cinq branches. — 4 : Profil de la penture n° 3



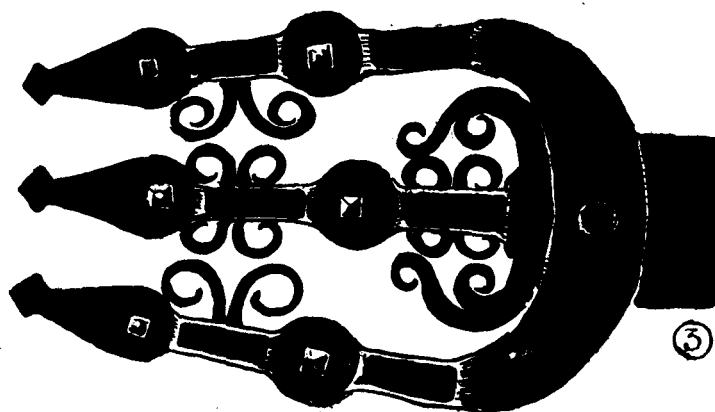
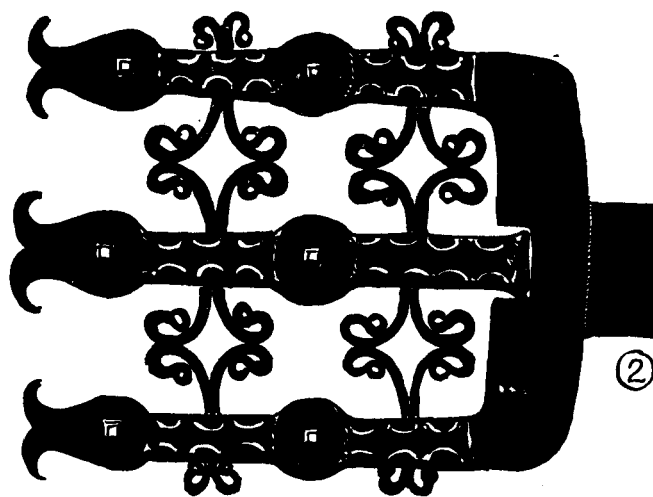
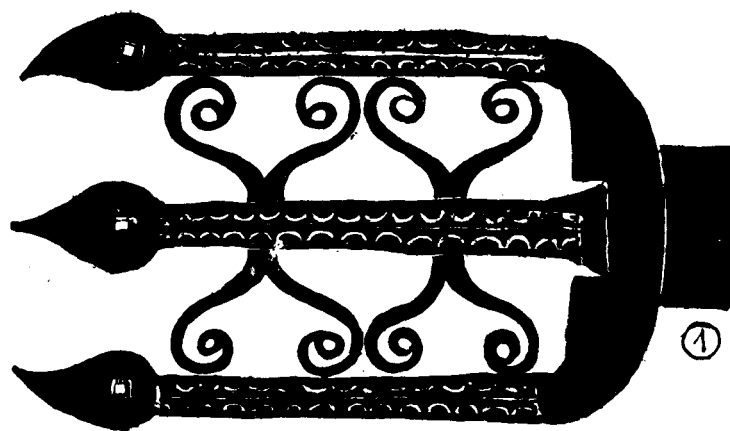
Pentures à cinq branches. — 4 : Profil de la penture n° 3



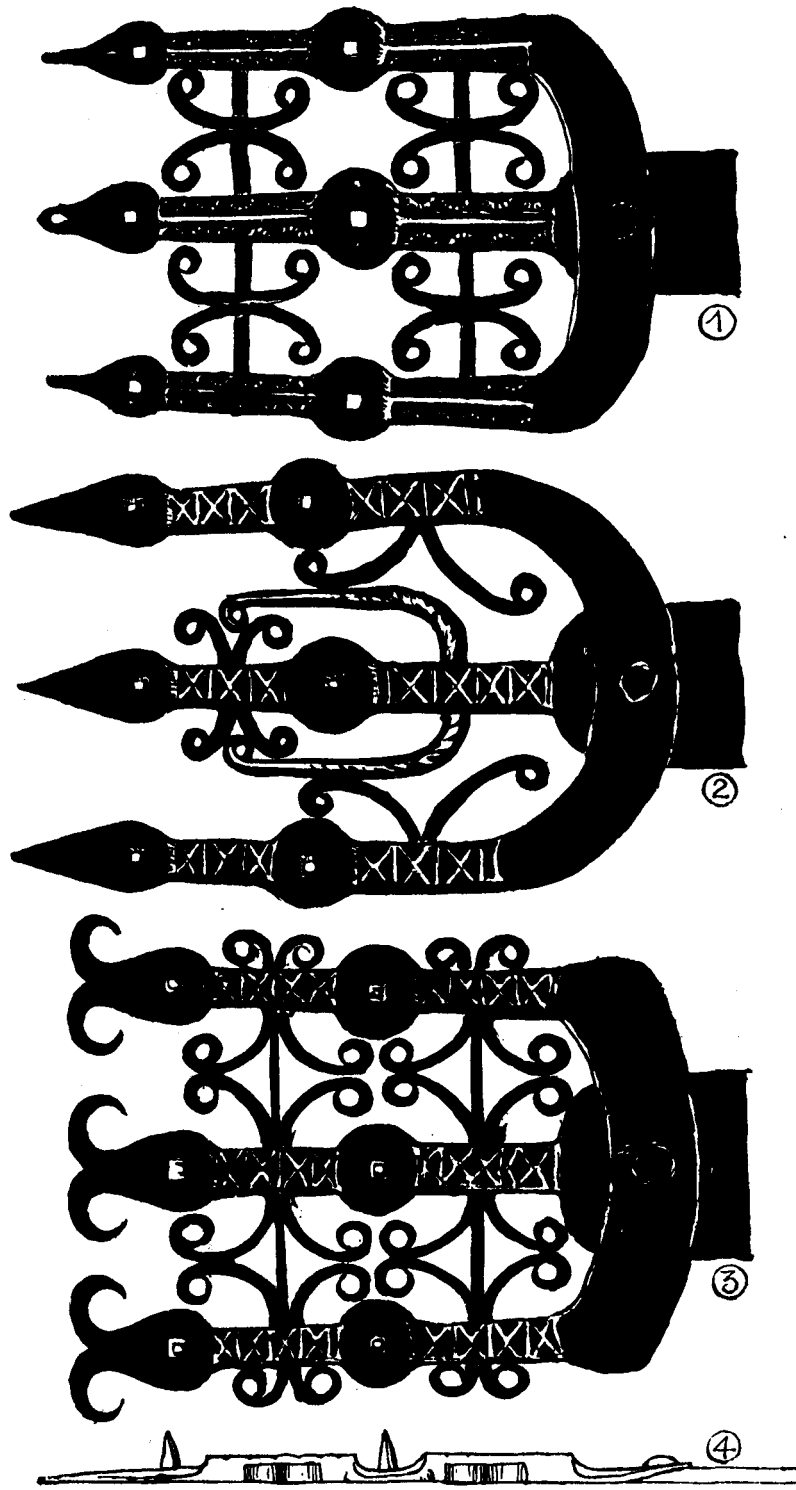
Pentures à cinq branches. — 4 : Profil de la penture n° 4



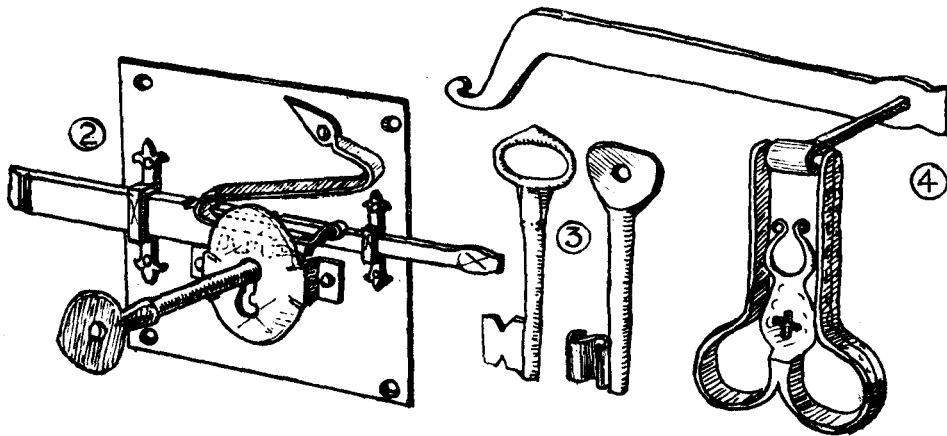
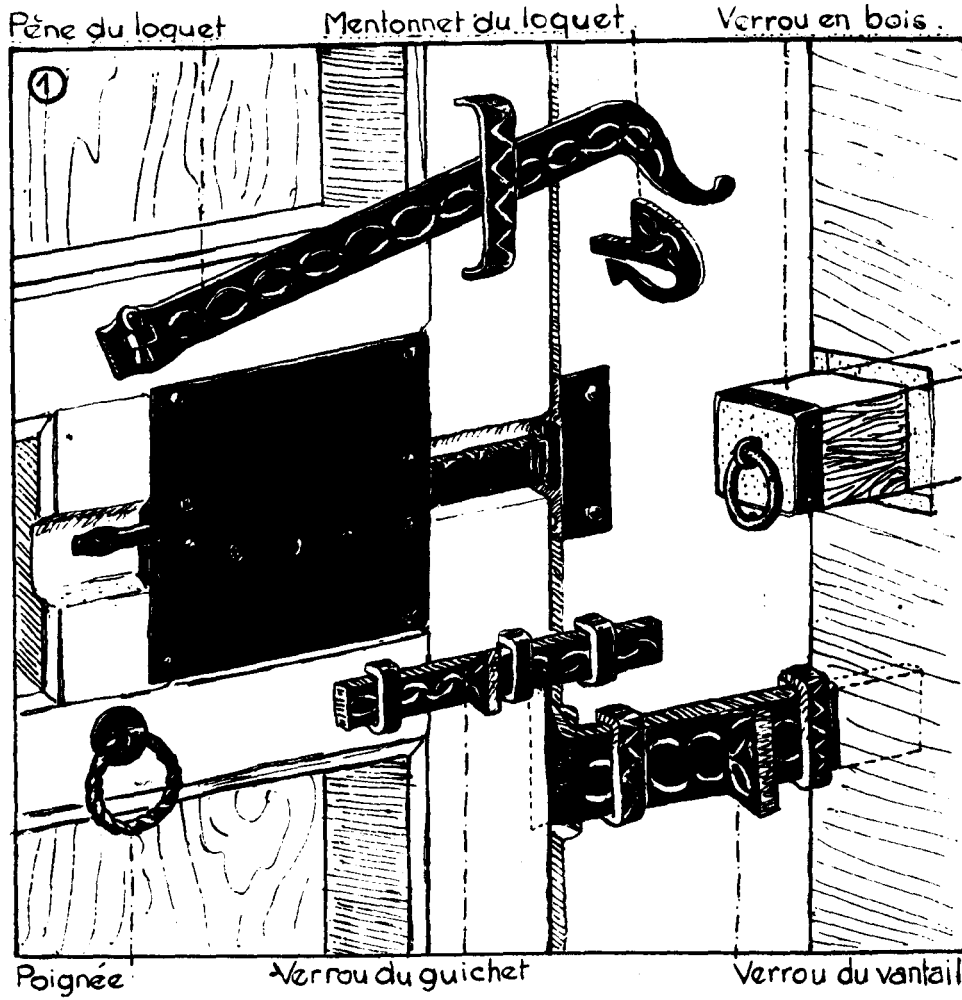
Pentures à trois branches avec garniture intermédiaire de petits fers. —
4: Profil de la penture n° 3



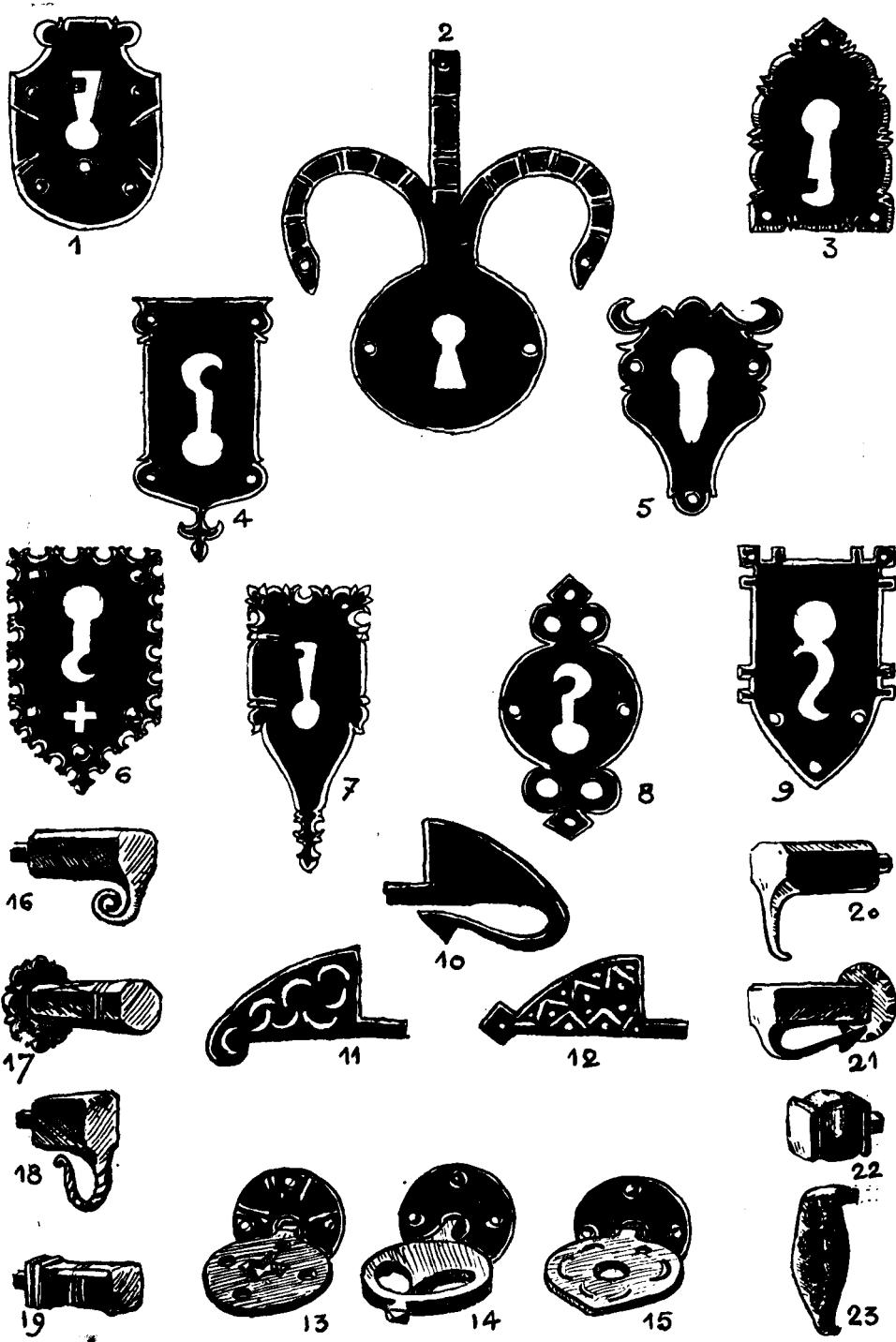
Pentures à trois branches avec garniture intermédiaire de petits fers.
4: Profil de la penture n° 3



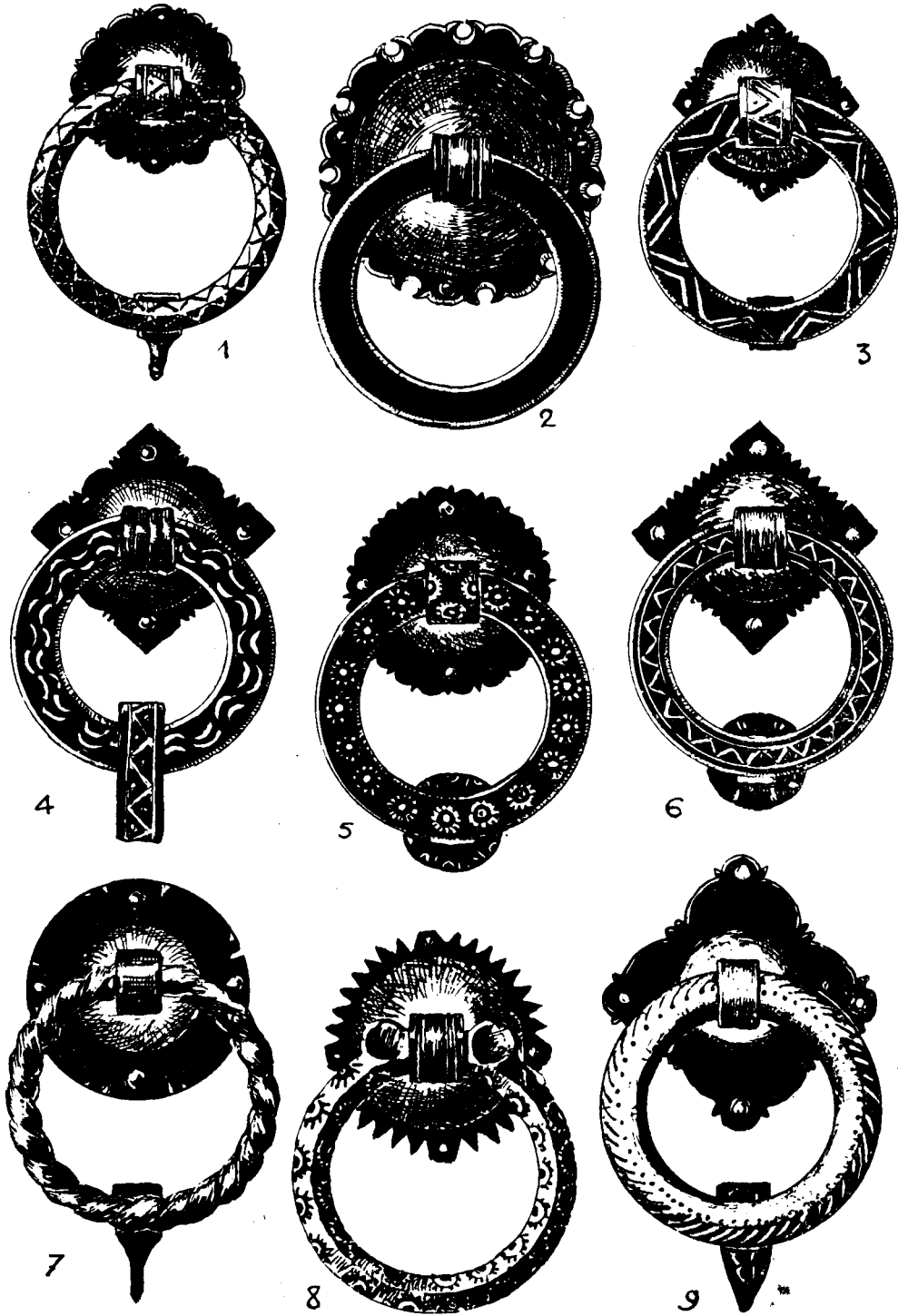
Pentures à 3 branches avec garniture intermédiaire de petits fers
4 : Profil de la penture n° 3



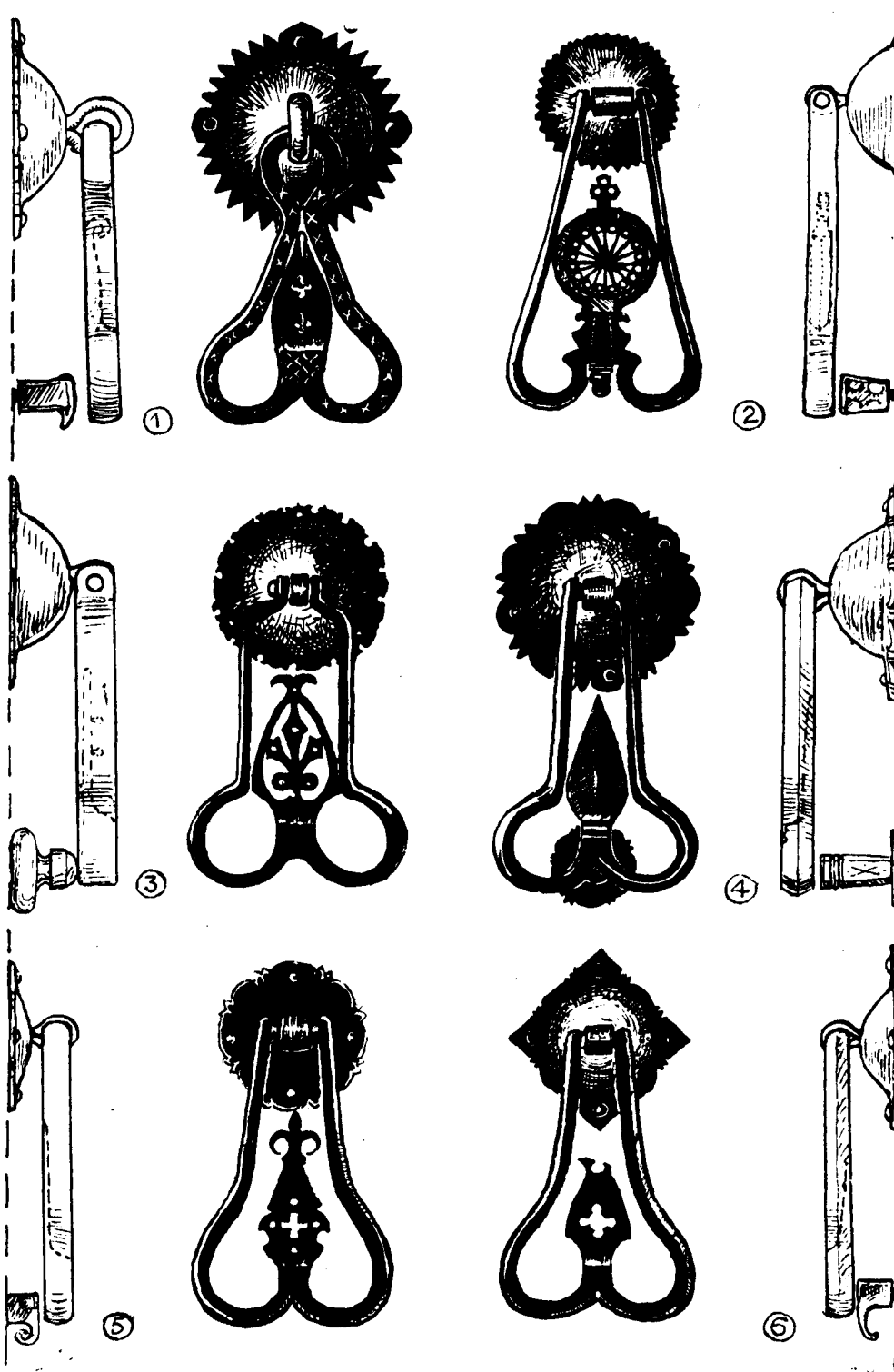
Croquis explicatifs de l'ensemble des organes de fermeture vus intérieurement de la serrure (2), des clés (3) et du loquet (4)



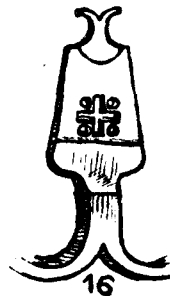
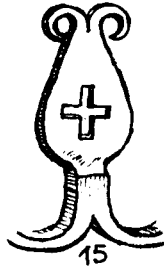
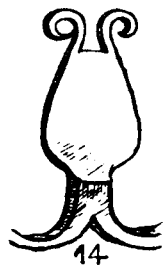
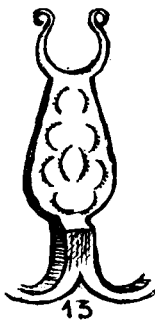
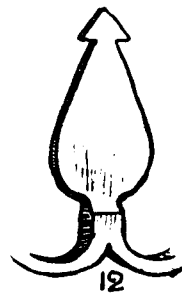
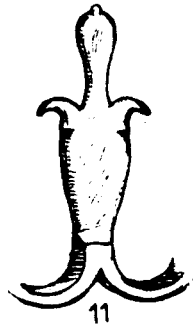
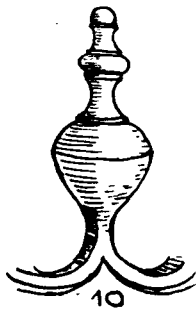
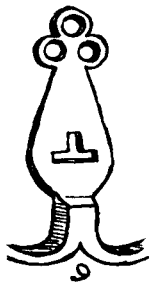
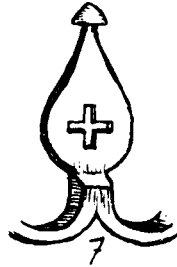
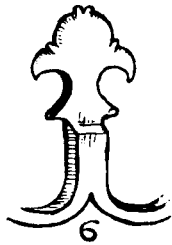
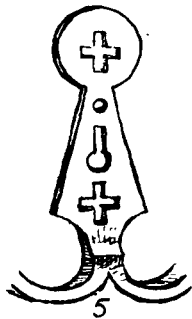
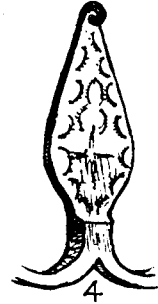
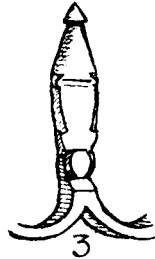
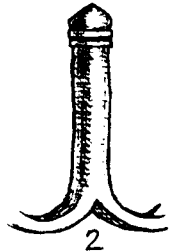
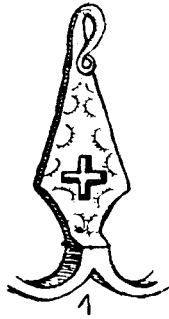
Types divers d'entrées de serrures (1 à 9), de mentonnets de loquets (10, 11, 12), de poignées de loquets (13, 14, 15) et de clous de heurtoirs (16 à 23).



Grands heurtoirs



Quelques modèles de poignées de loquets avec leur profil



Motifs d'axe relevés sur des poignées de loquets



BIBLIOGRAPHIE MAROCAINE

1929 - 1930

BIBLIOGRAPHIE, BIOGRAPHIE, GÉNÉRALITÉS, DIVERS

ABENSOUR (Léon), Gaston CHARRIÈRE, René THEVENIN. — **Ce que tout Français doit savoir sur l'Afrique du Nord, Histoire, Géographie, Faune, Flore...** ; Paris, Soc. parisienne d'éd., s. d. (1930), 270 p.

C.-R. par Jean DESPOIS, ds *R. tunis.*, 3^e-4^e trim. 1930, p. 265 ; par J. L[ADREIT DE] L[ACHARRIÈRE], ds *l'Afrique franç. (Renseign. colon.)*, sept. 1930, p. 588.

Actes du VII^e Congrès de l'Institut des Hautes-Etudes marocaines, Compte-rendu des séances ; ds *Hespéris*, 1930, t. XI, pp. 1-15.

L'Afrique française du Nord. Bibliographie militaire des ouvrages français ou traduits en français et des articles des principales revues françaises relatifs à l'Algérie, à la Tunisie et au Maroc de 1830 à 1926 ; Paris, Impr. Nationale, 1930, 2 vol. pet. in-8^o, XVII + 388 et 407 p. (*Ministère de la Guerre*).

Annuaire agricole, commercial et industriel des colonies françaises et pays de protectorat, 1929-1930 ; Paris, Alphonse Dupin, in-8^o, 1930.

Annuaire du monde musulman (1929) ; Paris, 1930, in-12, 484 p.

Annuaire économique colonial. Commerce et Production des Colonies françaises et des matières premières coloniales ; IV^e éd. ; Marseille¹, Instit. Colon., 1930, gr. in-8^o carré, XXXIX + 433 p. (*Institut Colonial de Marseille*).

BAZIN (R.). — **Der Wüstenheilige. Das Leben des Marokkoforschens und Sahara-Eremiten Karl von Foucauld**, üb. von M. A. ATTENBERGER. Luzern, Räber, 1930.

BENATAR (M.) et L.-A. GUIGUE. — **Les timbres-poste du Maroc. Etude-Catalogue des timbres des postes locales, chérifiennes, françaises**

- et étrangers employés au Maroc** ; 2^e éd. ; Amiens, Yvert, 1930, in-16, 151 p.
C.-R. ds *l'Afrique franç. (Renseign. colon.)*, avril 1930, p. 236.
- Bulletin de l'enseignement public du Maroc, numéro décennal (1920-1930)**, 62 p. [extraits des principaux travaux publiés par le Bulletin].
- CAILLAT (G.). — **Etude sur l'orientalisme dans la littérature anglaise** ; ds *B. enseign. publ. Maroc*, oct. 1930, pp. 380-408 ; nov.-déc., pp. 449-69.
- COLIN, LÉVI-PROVENÇAL et YVER. — **Maroc (suite)** ; ds *Encycl. de l'Islam*, t. III, 1930, pp. 321-343 (et tirage à part).
Sur le VII^e Congrès de l'Institut des Hautes-Etudes marocaines : C.-R. par Jean GATTEFOSSÉ, ds *Atlantis* (Paris), sept.-oct. 1930, p. 20.
Sur : DERENBOURG (H.). — *Les manuscrits arabes de l'Escorial*, t. III, par E. LÉVI-PROVENÇAL, 1928 : C.-R. par GEYER, ds *Wiener Z. f. Kunde d. Morgent.*, XXXII, pp. 330-31 ; par F. TAOUTEL, ds *Mél. Univ. St-Joseph* (Beyrouth), 1929, XIV, pp. 219-21.
- DIAZ DE VILLEGAS (José). — **Noticia de bibliografía marroquí**, Toledo, S. Rodriguez, 1930, in-8°, XXI p. (*Col. bibliogr. militar, XXVIII*).
- DORÉ (Francis). — **Albert Londres n'a rien vu** ; Paris, Figuière, 1930, in-16, 188 p.
- Figures africaines : Edouard Michaux-Bellaire** ; ds *le Maroc cathol.*, sept. 1930, pp. 484-87.
- FUNCK-BRENTANO (Chr.). — **Bibliographie du Sahara occidental** ; ds *Hespéris*, 1930, t. XI, pp. 203-96.
- GAUVIN (J.). — **L'Afrique du Nord. Le Maroc, l'Algérie, la Tunisie** ; Paris, Laurens, 1930, in-4°, 16 + 16 + 16 p., ill. (*Biblioth. d'art du Grand'père*).
- Le grand artisan de l'exposition coloniale** ; ds *Lectures pour tous*, avril 1930, pp. 2-3.
- El Greco y Marruecos** ; ds *R. de la Raza*, janv. 1930, p. 17.
- HARDY (Georges). — **Les colonies françaises. Le Maroc, choix de textes précédés d'une étude...** ; Paris, H. Laurens, 1930, 252 p., 1 carte h. t., ill. (*Anthologies illustrées*).
C.-R. signé J. L[ADREIT DE] L[ACHARRIÈRE], ds *l'Afrique franç. (Renseign. colon.)*, fév. 1930, p. 122.
- HARDY (Georges). — **Une belle figure marocaine** [Moïse NAHON] ; ds *R. d'Afrique*, Janv.-Févr. 1930, pp. 3-9.
Sur : *Hespéris*, 1928 : C.-R. signé F. W. H. M., ds *J. afric. soc.*, avril 1930, p. 331.

- Ichoua Corcos** [signé : VIDI] ; ds *l'Avenir illustré*, 19 déc. 1929, pp. 4-6.
- INSTITUT D'ÉTUDES DE RELIGIONS DE RABAT. — **Compte-rendu du 1^{er} semestre 1929** ; Rabat, 1929, in-8°, 24 p., pl.
 Sur : INSTITUT D'ÉTUDES DE RELIGIONS DE RABAT. *Compte-rendu*
 du 1^{er} semestre 1928 : C.-R. signé J. L[ADREIT DE] L[ACHARRIÈRE] ;
 ds *l'Afrique franç.*, juin 1930, p. 376.
- JEAN (Victor). — **Un Marocain de la première heure. Le Dr Weisgerber** ;
 ds *l'Afrique franç.*, sept. 1930, pp. 492-96, 1 phot.
- JUSTINARD (lieut.-colonel). — **Michaux-Bellaire** ; ds *l'Afrique franç.*, juillet
 1930, pp. 411-12.
- LALOY (Émile). — **La guerre mondiale. Ses origines et l'après-guerre
 d'après leurs principaux historiens** ; Paris, Klincksieck, 1930, in-8°,
 702 p. [réunion d'études et de C.-R. parus ds le *Mercur de France*].
- Le Maroc**, N° spécial de *La Vie*, 15 mai 1930. Texte de P. MILLE, LADREIT
 DE LACHARRIÈRE, Maréchal LYAUTEY, MONY-SABIN, J. MELILA, A.
 LICHTENBERGER, V. BARRUCANT, M. LE GLAY, R. CHABRIE, FLAMERVILLE
 D'APRECOURT, G. HARDY, R. LEBEL ; in f°, pp. 207-231, phot.
 Sur : *Mémorial Henri Bassel*, 1928 : C.-R. par Marcel COHEN, ds
B. Soc. ling. Paris, 1930, pp. 236-37 ; par Georges RADET, ds
R. ét. anc., juillet-sept. 1930, pp. 314-15 ; par A. VINCENT, ds
R. questions hist., janv. 1930, pp. 200-01.
- MICHAUX-BELLAIRE (Ed.). — **Le Maroc gai** ; ds *Maroc*, 20 mars 1930, 1 p.
 Sur : RIBERA Y TARRAGÓ. — *Disertaciones y opusculos*, 1928 : C.-R.
 par Lucien BOUVAT, ds *J. asiat.*, avril-juin 1930, pp. 357-59.
- SEGONZAC (M^{is} de). — **Le Père de Foucauld** ; ds *Panorama*, aout et sept.
 1930.
- SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE DE LA PROVINCE D'ORAN. **Journal
 des travaux de la Société. Table générale (3^e série) 1908-1927** ;
 [table des travaux publiés ds le Bulletin de la Société] ; Oran, Fouque,
 1930, pet. in-8°, XII + 128 p.
- TOURLY (Robert). — **Maroc** ; Paris, Tambourin, 1930, 265 p., pet. in-8°.
 C.-R. par J. ERNEST-CHARLES, ds *le Quotidien*, 30 sept. 1930.
- Un monument à Ouauizert** [stèle du P. de Foucauld] ; ds *le Sud Maroc.*,
 avril 1930, numéro spécial, 2 p., 1 phot.
- VILLE (Léon). — **L'ermite de Beni-Abbès (le P. Charles de Foucauld)** ;
 Paris, Tobra, 1929, in-8°, 158 p. ill.
- WEISGERBER (Dr F.). — **E.-L. Michaux-Bellaire** ; ds *Maroc*, 31 mai 1930, 1 p.

GÉOGRAPHIE

1^o GÉNÉRALITÉS. GÉOGRAPHIE HISTORIQUE

- Sur: BÉRARD (Victor). — *Les navigations d'Ulysse*, 1929: C.-R. par P. MICHAUT, ds *l'Art Vivant*, 1^{er} juin 1930, pp. 440-45, 5 phot.; ds *Atlantis* (Paris), 21 nov. 1929, pp. 30-31; ds *R. quest. hist.*, 1930, p. 236.
- BOVILL (E. W.). — **The Sahara**; ds *Antiquity*, déc. 1929 [dessèchement de l'Afrique septentrionale depuis l'Antiquité].
C.-R. signé A. E. R., ds *J. afric. Soc.*, avril 1930, p. 326; ds *B. R. Soc. geogr. it.*, avril 1930, pp. 328-29; ds *Geogr. J.*, janv. 1930, pp. 91-92.
- CANAL (J.). — **Les martyrs du Sahara ; VIII : Camille Douls**; ds *B. Soc. Géogr. Alger*, 3^e trim., 1930, pp. 372-73.
- COLIN (Georges S.). — **La fausse « plaine du Preux » des traducteurs de Léon l'Africain**; ds *Hespéris*, 1^{er} trim. 1930, pp. 123-24.
- DELAYE (Th. J.). — **Note sur la collaboration de l'art et de la géographie**; ds *R. géogr. maroc.*, déc. 1930, pp. 191-95.
Sur: IBN BATTÛTA. — *Travels in Asia and Africa*, transl. and selected by H. A. R. GIBB. London, 1929: C.-R. par J.-C. TAVADIA, ds *Orientalist. Literaturz.*, avril 1930, col. 306.
Sur: JAEGER (Fritz). — *Afrika*, 3^e éd. (Leipzig, 1928): C.-R. par Marcel LARNAUDE, ds *R. historique*, sept.-oct. 1930, pp. 193-95.
- ODINOT (Paul). — **Les colonnes d'Hercule et le périple d'Hannon**; ds *la Terre maroc. ill.*, 15 février 1930, pp. 1073-75, 3 phot.
Sur: *Revue de géographie marocaine*, n^o du 2^e-3^e trim. 1928: C.-R. par H. FROIDEVAUX, ds *B. section geogr. Com. trav. hist.*, 1929, pp. LXVIII-LXXI.
- PEREIRA DE SOUSA (F. L.). — **Alguns prognosticos do terremoto de 1755 et O terremoto de 26 de janeiro de 1531**; ds *B. Ac. Scienc. Lisboa*, déc. 1929, pp. 98-109, et avril 1930, pp. 311-30.
- ROUSSIER (P.). — **Les derniers projets et le dernier voyage de Domingo Badia (1815-1818)**; ds *R. Afric.*, 1930, pp. 36-91, 300-74, 3 ill. h. t.
- YOUSSEF KAMAL. — **Monumenta cartographica Africae et Aegypti, t. III (Epoque arabe)**, fasc. 1; 1930, in-plano, ff. 481-582.

2^e GÉOGRAPHIE RÉGIONALE

(Monographies, Voyages, Tourisme)

- L'Afrique du Nord illustrée*, n^o de janvier 1930, consacré à **la région de Meknès**, 44 p., ill.
- ALBERT-PETIT. — Série d'articles sur un voyage au Maroc ; ds *J. des Débats*, oct.-nov. 1930.
- ARNAL (Juliette). — **Villes marocaines** ; ds *Maroc*, 15 oct. 1930, 6 p., 22 phot.
- ASCARZA FERNANDEZ. — **Une excursion a Marruecos (notas e informaciones para turistas)** ; ds *B. real. Soc. geogr.*, 4^e trim. 1930, pp. 416-36.
- Au Maroc. Dans les gorges du haut Atlas** ; ds *Lectures pour tous*, nov. 1929, pp. 49-61, 15 phot. [photo d'un lion].
- Au Maroc. Le voyage de la Chambre de Commerce de Marseille** ; ds *la Méditerranée*, janv.-févr. 1929, pp. 336-40, 364-70, phot.
- Au pays des casbahs berbères du Maroc** [signé E. L.] ; ds *le Domaine*, août-sept. 1930, pp. 333-36.
- AZZOPARDY (E. Y.). — **La chasse à la panthère au Maroc** ; ds *le Chasseur franç.*, janv. 1929, p. 11.
Sur : BASSAC. — *Notes sur le Tafilalet et le Ziz* (*B. Soc. géogr. Alger*, 1929) ; C.-R. par Elisabeth Erb WARD, ds *Social Science Abstracts*, avril 1930, p. 514.
- BEN ASSHER. — **A Nomad in Morocco. Travels across the hinterland and desert's fringe, through Atlas snows and cities of the plain** ; London, Witherby, 1930, in-8^o, 324 p., 38 ph., carte.
C.-R. signé E. G., ds *J. afric. Soc.*, juillet 1930, pp. 452-53.
- BEN-SHAHAR. — **A moroccan note-book** ; ds *The Menorah j.*, 1930, passim.
- BENOIT (Fernand). — **Le Maroc des casbahs berbères** ; ds *Beaux-Arts*, 20 juin 1930, p. 10, 5 phot.
- BERTHEL (Janine). — **Impressions marocaines** ; *lettre-préf.* de Claude FARRÈRE ; Paris, Les Œuvres représentatives, 1930, petit in-8^o, 140 p., dessins.
- BERTRAND (Louis). — **D'Alger, la romantique, à Fez, la mystérieuse** ; Paris, Edit. des Portiques, 1930, in-16, 198 p.
C.-R. par Henri CLOUARD, ds *la Quinzaine crit.*, 10 déc. 1930, p. 747.
- BIENVENUE (D^r F.). — **L'excursion de Pâques de la Société de Géographie**,

- simple conte des collines** ; ds *R. géog. maroc.*, juin 1930, pp. 75-82, phot. h. t.
- BOUCHIERY (Edmond). — **Le tourisme au Maroc** ; ds *l'Economiste europ., suppl. colon.*, 21 juin 1929, pp. 84-85.
- BOURGOIN. — **Le tunnel de Gibraltar** ; ds *la Rev. de France*, 15 déc. 1930, pp. 686-99.
- BURGHELLE (Jean). — **Boujad ville sainte** ; ds *R. Automobile-Club maroc.*, oct. 1930, pp. 31-34.
- CARRÉ (J.). — **Ifrane, la perle de l'Atlas** ; ds *Maroc*, 15 août 1930, 6 p., 18 ill.
- CÉLÉRIER (Jean). — **Le Sahara occidental : problèmes de structure et de morphologie** ; ds *Hespéris*, 1930, t. XI, pp. 153-72.
- CÉNIVAL (Pierre de). — **Marrakech** ; ds *Encycl. de l'Islam*, t. III, 1930, pp. 343-52.
- CHANTAL (Mireille). — **Ifrane** ; ds *l'Afr. franç.*, août 1930, p. 454.
- CHARCO-VILLASEÑOR (A. R.). — **El Rif, apuntes para Su estudio** ; Toledo, Colegio Maria-Christina, 1930, in-8°, 445 p., fig.
- COLIN (G.-S.). — **Tittāwīn (Tétouan)** ; ds *Encycl. de l'Islam*, t. IV, 1930, pp. 840-41.
- Comment venir et voyager au Maroc** ; Alger, Baconnier, 1930, in-12, 32 p. et 1 carte h. t. (*Fédération des syndicats d'init. et de tour. « Essi » du Maroc*).
- SUF CORBELLÀ ALVAREZ (Salvatore). — **Le tunnel sous-marin de Gibraltar** ; ds *España en Africa* : C.-R. signé G.-G., ds *R. delle colonie it.*, avr. 1929, pp. 424-25.
- COSSARD (Adolphe). — **Premier voyage au Moghreb**, texte et croquis de... ; ds *l'Europe illustrée*, août 1930, pp. 20-22, 8 croquis.
- CRUCY (François). — **Aux confins sahariens de l'Atlas** (Aquarelles du lieutenant Th. DELAYE) ; ds *l'Illustration*, 15 nov. 1930, pp. 343-44, 4 aquarelles.
- DAL PIAZ (M.). — **Une touriste au Maroc en 1912** ; ds *le Maroc maritime*, 15 avril-15 mai 1930, pp. 8-11 et 7-11, 2 phot.
- DAVID (Edgar). — **Voyage de la Chambre de Commerce de Marseille au Maroc** ; ds *Méditerranée*, janv. 1930.
- DELAYE (Théophile-Jean). — **Au Grand Atlas. L'ascension du Toubkal** ; ds *le Monde colon. ill.*, août 1930, p. 193, grav.
- DELAYE (Théophile-Jean). — **Aux casbahs berbères du grand Atlas marocain** ; ds *Ann. Colon. ill.*, août 1930, pp. 6-7, 8 grav.
- DELAYE (cap. Th.-J.). — **Note au sujet des dernières courses hivernales du Club Alpin Français dans le Grand Atlas** ; ds *R. géogr. maroc.*, juin 1930, pp. 73-74.

- Dans le harem du sultan du Maroc** ; ds *le Miroir du Monde*, 19 juil. 1930, p. 87, 3 pl.
- DIARD (Ennemonde). — **Coups d'ailes : de l'oiseau à l'avion** ; préf. de M. Laurent EYNAC ; Saint-Etienne, impr. industrielle, 1930, in-8°, XIV + 532 p. [Mon voyage au Maroc, pp. 475-522].
- Dix jours aux confins algéro-marocains** [signé : capit. D***] ; ds *l'Echo de Stan*, 15 mai 1930, pp. 214-29.
- M. Doumergue dans le djebel Hebrid** [signé : L.] ; ds *l'Afr. Franç.*, nov. 1930, pp. 586-588.
- DUBUC (E.). — **Récents impressions d'Afrique du Nord** ; ds *le Monde Colon. ill.*, août 1930, p. 188.
 Sur : DUBUC (E.). — *Le haut plateau du Maroc oriental (La Géogr.*, sept.-oct. 1929) : C.-R. par Roderick PEATTIE, ds *Social Science Abstracts*, mai 1930, p. 761.
 Sur : DUMAS (Pierre). — *Le Maroc*, 1928 : C.-R. par J. NIPPGEN, ds *Ethnographie*, 15 avr.-15 déc. 1929, p. 256.
- DURAND (Pascal). — **Scènes de la vie marocaine** ; ds *l'Afr. franç.*, janv. 1930, pp. 32-33, 4 croquis ; juin, pp. 347-48.
- EHRENPREIS (Marc). — **Le pays entre Orient et Occident. Voyage d'un Juif en Espagne** ; préf. par Israël LEVI ; trad. de A.-H. MARTINIE et Jean-R. KUCKENBURG ; Paris, Rieder, 1930, pet. in-8°, 239 p. (*Judaïsme*).
 Sur : ENTHOVEN (H.-E.). — *Van Tanger tot Agadir*, 1929 : C.-R. par Emile LALOY, ds *R. histor.*, janv.-février 1930, pp. 198-200.
- EULOGUE (René). — **Atlas ignoré. Au pays des Aït Oumalou** (suite) ; ds *la Terre Maroc. ill.*, janv. 1930, pp. 1032-36 ; 1^{er} févr., pp. 1049-52 ; phot.
- Excursion dans le Sud marocain**, dirigée par L. NELTNER et E. ROCH ; ds *B. Soc. géol. Fr.*, 1930, pp. 1337-40.
- La Foire de Marrakech**, n° spécial de *l'Afrique du Nord ill.*, juil. 1929 [texte de J. DU PAC].
- FOSTER (Harry L.). — **A vagabond in Barbary** ; London, John Lane, 1930, in-8°, XII + 308 p., ill.
- La fotografia artistica en Marruecos** ; ds *Africa, Rev. de tropas colon.* Juil.-sept. 1930.
- GALLOTTI (Jean). — **Fez** ; ds *Maroc*, 31 mai 1930, 2 p.
- GALLOTTI (Jean). — **Meknès** ; ds *Maroc*, 15 avril 1930, 2 p., 2 phot., et **Visite à Meknès** ; ds *id.*, 31 août, 2 p., 3 phot.
- GALMICHE (H.-A.). — **Une excursion du Club alpin dans le Haut Atlas occidental (janvier 1930)** ; ds *l'Afrique franç.*, avril 1930, pp. 213-15.

- Sur : [GAUTIER (E.-F.)]. — *Le Sahara vaincu peut-il être dompté ?* (Ann. Ac. Sc. col., 1929) : C.-R. par Lucien FEBVRE, sous le titre *Le Sahara de demain*, ds *Ann. d'hist. écon. et soc.*, 15 juil. 1930, pp. 420-22 ; par G. GRANDIDIER, ds *J. des Débats*, 19 mars 1930.
- GENDRE (com^t F.). — **La route du Tafilalet : Erfoud et la grande palmeraie sud-marocaine ; de Meknès à Midelt ; de Midelt à Kerrando ; la vallée du Ziz** ; ds *la Terre maroc. ill.* ; 1^{er} janv. 1930, pp. 9-11 ; 15 nov. à 15 déc., pp. 2341-43, 2367-69, 2393-96 ; phot.
- GEORGES (P.). — **Congrès du Nord de l'Afrique. Excursion H. Le Maroc** ; ds *R. ind. minérale*, 15 août 1930, pp. 268-76, phot.
- Sur : GIRAULT (Arthur). — *Les colonies et l'Afrique du Nord* (R. d'écon. pol., mai-juin 1929) : C.-R. par Lowell Joseph RAGATZ, ds *Social Science Abstracts*, mai 1930, p. 895.
- GOTTELAND (J.). — **L'alpinisme au Maroc** ; ds *Maroc*, 15 avr. 1930, 3 p., 3 phot.
- GRAF (Otto). — **Die marokkanische Mauer** ; Berlin, Büchergilde Gutenberg, 1930, in-8° carré, 223 p., ill.
- Le grand tourisme dans le nord-africain. L'Œuvre du président Dal Piaz** ; ds *J. marine march.*, 3 avr. 1930, pp. 640-55.
- HAMP (Pierre). — **Le Maroc tel qu'il est**, enquête publ. par *le Journal*, mai 1930.
- HARDY (Georges). — **Le Sahara** ; ouvrage ill. de 25 photograv. ; Paris, Lemerre, 1930, in-16, 138 p. (*Monde et Science*).
- HOBHOUSE (Ch.). — **Morocco revisited** ; ds *Contemporary r.*, 136, 1929, pp. 440-47.
- HOLMSTRÖM (Maths). — **Un pays de gel et de soleil. Au Maroc avec un officier suédois** ; trad. de P. DESFEUILLES ; préf. de M. le maréchal LYAUTEY ; Paris, Berger-Levrault, 1930, in-12, X + 185 p., 81 ill.
- ICHAC (Pierre). — **L'Automobile au Sahara** ; ds *Vu*, 1^{er} oct. 1930, pp. 994-96, et 1009, 12 phot.
- JESSEN (Otto). — **Der geplante Gibraltartunnel** ; ds *Peterm. Mitteil.*, 1930, p. 9. [a. s. de JENEVOIS ; *El tunel submarino del estrecho de Gibraltar*, 1927.]
Sur : KESSEL (J.). — *Vent de sable* : C.-R. signé A. N. ; ds *l'Afr. franç. (Renseign. colon.)* ; nov. 1930, p. 675.
- LANCASHIRE (Geo S.). — **Through Algeria to Morocco** ; ds *Papers Manchester Lit. Club*, 1929, t. 55, pp. 220-36.
- LE GLAY (Maurice). — **Comment j'ai découvert Ifrane** ; ds *Maroc*, Noël 1930, 6 p., 5 phot.
- LONGUET (Robert-Jean). — **Impressions marocaines** ; ds *le Miroir du Monde*, 5 juil. 1930, pp. 19-21, 11 ill.

- LONGUET (Robert-Jean). — **Le tunnel sous-marin du détroit de Gibraltar** ; ds *le Miroir du Monde*, 27 sept. 1930, p. 385, 2 phot., 1 pl.
- Le Maroc. Morocco** ; *Guides Thiolier*, n° XVIII ; 8^e éd. ; s. l. 1930, in-8°, VIII + 108 p. + pp. X-XVI.
- MARTIN (capit.). — **Observations géographiques sur les Eglab et le haut-plateau du Dra** ; ds *Hespéris*, 1930, t. XI, pp. 193-202.
- MARVINGT (M^{lle}). — **50.000 kilomètres en Afrique du Nord** [résumé de conférences] ; ds *B. Soc. géog. et ét. col. Marseille*, LI, 1930, pp. 93-4.
- MAZIÈRES (M. de). — **Le mouvement touristique au Maroc** ; ds *R. géogr. maroc.*, mars 1930, pp. 41-47.
- MAZIÈRES (Marc de) et J. CÉLÉRIER. — **Le Sous** ; ds *R. géogr. maroc.*, déc. 1930, pp. 151-74, 2 pl. h. t.
- Meknès, sa foire exposition du 4 mai au 18 mai 1930 ; Catalogue officiel** ; Casablanca, *Terre Maroc*, in-4°.
- MILLE (Pierre). — **Croquis marocains** ; ds *le Temps*, 20 juin à 14 déc. 1930.
- NATER (Hans). — **Ole mitierra ! Fahrten u. Leben in Spanien, Marokko u. Portugal** ; Berlin, Reuss u. Pollack, 1929, in-8°, 335 p.
Sur : NAUDIN (Louis). — *Le versant sud du grand Atlas (Renseign. col., nov. 1929)* : C.-R. par Elizabeth Erb WARD, ds *Social Science Abstracts*, mai 1930, p. 762.
- NELTNER (L.). — **Notes sur le Haut-Atlas** ; ds *R. géogr. maroc.*, sept. 1930, pp. 117-33, 12 ill.
Sur : NELTNER (L.). — *Notes sur le haut-Atlas (la Montagne, 1929)* : C.-R. signé J. L[ADREIT DE] L[ACHARRIÈRE] ; ds *l'Afr. franç.*, janv. 1930, pp. 54-55.
- Les nouvelles routes du Maroc** ; ds *l'Illustration*, pp. 280-81, 3 phot., 1 carte.
- ODINOT (Paul). — **Ifrane** ; ds *la Terre maroc. ill.*, 15 sept. 1930, pp. 2257-58, 5 phot.
- OHLE (Fritz). — **Durch den wilden Tuat, Erlebnisse und Abenteuer auf einer Expedition vom Hohen Atlas bis zum Sabir** ; Berlin, Union d. Verlagsges., 1930, 243 p.
- Ossendowski (Ferdinand). — Flammendes Afrika. Quer durch Morokko.**
Aus dem engl. v. dr. Carl Hanns POLLOG, ungekürzte Ausg. ; Berlin, Franke, 1929, in-8°, 360 p.
- Paysages du Sud Marocain. La région du Sous et Agadir** ; ds *l'Afrique du Nord ill.*, 9 février 1930, pp. 12-13, 5 phot.
Sur : PENNÈS (P.) et R. SPILMANN. — *Les pays inaccessibles du*

- SUR : [GAUTIER (E.-F.)]. — *Le Sahara vaincu peut-il être dompté ?* (Ann. Ac. Sc. col., 1929) : C.-R. par Lucien FEBVRE, sous le titre *Le Sahara de demain*, ds *Ann. d'hist. écon. et soc.*, 15 juil. 1930, pp. 420-22 ; par G. GRANDIDIER, ds *J. des Débats*, 19 mars 1930.
- GENDRE (com^t F.). — **La route du Tafilalet : Erfoud et la grande palmeraie sud-marocaine ; de Meknès à Midelt ; de Midelt à Kerrando ; la vallée du Ziz** ; ds *la Terre maroc. ill.* ; 1^{er} janv. 1930, pp. 9-11 ; 15 nov. à 15 déc., pp. 2341-43, 2367-69, 2393-96 ; phot.
- GEORGES (P.). — **Congrès du Nord de l'Afrique. Excursion H. Le Maroc** ; ds *R. ind. minérale*, 15 août 1930, pp. 268-76, phot.
SUR : GIRAULT (Arthur). — *Les colonies et l'Afrique du Nord* (R. d'écon. pol., mai-juin 1929) : C.-R. par Lowell Joseph RAGATZ, ds *Social Science Abstracts*, mai 1930, p. 895.
- GOTTELAND (J.). — **L'alpinisme au Maroc** ; ds *Maroc*, 15 avr. 1930, 3 p., 3 phot.
- GRAF (Otto). — **Die marokkanische Mauer** ; Berlin, Büchergilde Gutenberg, 1930, in-8^o carré, 223 p., ill.
- Le grand tourisme dans le nord-africain. L'Œuvre du président Dal Piaz** ; ds *J. marine march.*, 3 avr. 1930, pp. 640-55.
- HAMP (Pierre). — **Le Maroc tel qu'il est**, enquête publ. par *le Journal*, mai 1930.
- HARDY (Georges). — **Le Sahara** ; ouvrage ill. de 25 photograv. ; Paris, Lemerre, 1930, in-16, 138 p. (*Monde et Science*).
- HOBHOUSE (Ch.). — **Morocco revisited** ; ds *Contemporary r.*, 136, 1929, pp. 440-47.
- HOLMSTRÖM (Maths). — **Un pays de gel et de soleil. Au Maroc avec un officier suédois** ; trad. de P. DESFEUILLES ; préf. de M. le maréchal LYAUTEY ; Paris, Berger-Levrault, 1930, in-12, X + 185 p., 81 ill.
- ICHAC (Pierre). — **L'Automobile au Sahara** ; ds *Vu*, 1^{er} oct. 1930, pp. 994-96, et 1009, 12 phot.
- JESSEN (Otto). — **Der geplante Gibraltartunnel** ; ds *Peterm. Mitteil.*, 1930, p. 9. [a. s. de JENEVOIS ; *El tunel submarino del estrecho de Gibraltar*, 1927.]
SUR : KESSEL (J.). — *Vent de sable* : C.-R. signé A. N. ; ds *l'Afr. franç. (Renseign. colon.)* ; nov. 1930, p. 675.
- LANCASHIRE (Geo S.). — **Through Algeria to Morocco** ; ds *Papers Manchester Lit. Club*, 1929, t. 55, pp. 220-36.
- LE GLAY (Maurice). — **Comment j'ai découvert Ifrane** ; ds *Maroc*, Noël 1930, 6 p., 5 phot.
- LONGUET (Robert-Jean). — **Impressions marocaines** ; ds *le Miroir du Monde*, 5 juil. 1930, pp. 19-21, 11 ill.

- LONGUET (Robert-Jean). — **Le tunnel sous-marin du détroit de Gibraltar** ; ds *le Miroir du Monde*, 27 sept. 1930, p. 385, 2 phot., 1 pl.
- Le Maroc. Morocco** ; *Guides Thiolier*, n° XVIII ; 8^e éd. ; s. l. 1930, in-8°, VIII + 108 p. + pp. X-XVI.
- MARTIN (capit.). — **Observations géographiques sur les Eglab et le haut-plateau du Dra** ; ds *Hespéris*, 1930, t. XI, pp. 193-202.
- MARVINGT (M^{lle}). — **50.000 kilomètres en Afrique du Nord** [résumé de conférences] ; ds *B. Soc. géog. et ét. col. Marseille*, LI, 1930, pp. 93-4.
- MAZIÈRES (M. de). — **Le mouvement touristique au Maroc** ; ds *R. géogr. maroc.*, mars 1930, pp. 41-47.
- MAZIÈRES (Marc de) et J. CÉLÉRIER. — **Le Sous** ; ds *R. géogr. maroc.*, déc. 1930, pp. 151-74, 2 pl. h. t.
- Meknès, sa foire exposition du 4 mai au 18 mai 1930 ; Catalogue officiel** ; Casablanca, *Terre Maroc*, in-4°.
- MILLE (Pierre). — **Créquis marocains** ; ds *le Temps*, 20 juin à 14 déc. 1930.
- NATER (Hans). — **Ole mitierra ! Fahrten u. Leben in Spanien, Marokko u. Portugal** ; Berlin, Reuss u. Pollack, 1929, in-8°, 335 p.
Sur : NAUDIN (Louis). — *Le versant sud du grand Atlas (Renseign. col., nov. 1929)* : C.-R. par Elizabeth Erb WARD, ds *Social Science Abstracts*, mai 1930, p. 762.
- NELTNER (L.). — **Notes sur le Haut-Atlas** ; ds *R. géogr. maroc.*, sept. 1930, pp. 117-33, 12 ill.
Sur : NELTNER (L.). — *Notes sur le haut-Atlas (la Montagne, 1929)* : C.-R. signé J. L[ADREIT DE] L[ACHARRIÈRE] ; ds *l'Afr. franç.*, janv. 1930, pp. 54-55.
- Les nouvelles routes du Maroc** ; ds *l'Illustration*, pp. 280-81, 3 phot., 1 carte.
- ODINOT (Paul). — **Ifrane** ; ds *la Terre maroc. ill.*, 15 sept. 1930, pp. 2257-58, 5 phot.
- OHLE (Fritz). — **Durch den wilden Tuat, Erlebnisse und Abenteuer auf einer Expedition vom Hohen Atlas bis zum Sabir** ; Berlin, Union d. Verlagsge., 1930, 243 p.
- Ossendowski (Ferdinand). — Flammendes Afrika. Quer durch Morokko.**
Aus dem engl. v. dr. Carl Hanns POLLOG, ungekürzte Ausg. ; Berlin, Franke, 1929, in-8°, 360 p.
- Paysages du Sud Marocain. La région du Sous et Agadir** ; ds *l'Afrique du Nord ill.*, 9 février 1930, pp. 12-13, 5 phot.
Sur : PENNÈS (P.) et R. SPILLMANN. — *Les pays inaccessibles du*

- Haut Draa* (*R. Géogr. maroc.*, 1929): C.-R. par E. P. JACKSON, ds *Social Science Abstracts*, juil. 1930, p. 1150.
- PEUMERY (Jules). — **Voyage au Maroc ; de Calais vers le soleil ; préf.** de José GERMAIN ; Calais, Impr. Moderne, 1930, pet. in-8°, 235 p., 16 phot. h. t., 1 carte.
Sur : PEYRONNET (R.). — *Sud-Ouest marocain, Rio de Oro et Sahara occidental* (*B. Soc. géog. Alger*, 1928): C.-R. par E. P. JACKSON, ds *Social Science Abstracts*, juil. 1930, p. 1151.
- POIRET (Paul). — **En habillant l'Époque** ; Paris, Grasset, 1930, pet. in-8°, 313 p. [**Au Maroc**, pp. 213-224].
- Le Président de la République au Maroc** ; ds *l'Illustration*, 25 oct. 1930, pp. 245-47, 5 phot. et ds *l'Afrique du Nord ill.*, 2 nov. 1930, pp. 1-40, phot.
- Les projets de tunnel sous marin sous le détroit de Gibraltar** [signé P. C.] ; ds *le Génie Civil*, 4 janv. 1930, pp. 12-15, 9 fig.
- RAVENNES (Jean). — **Au Maroc Berbère : l'Atlas Féodal** ; ds *Vu*, 15 oct. 1930, pp. 1051-52, 6 phot.
- RAVENNES (Jean). — **Le Maroc : aux portes du Sud** ; *Documentation* de Pierre DELONCLE ; Paris, Redier, pet. in-8° carré, s. d. (1930) 193 p., phot. (*Toutes nos colonies*).
- RAVENNES (Jean). — **Sur les pistes de la Hammada marocaine** ; ds *le Miroir du Monde*, 6 sept. 1930, pp. 289-92, 9 phot.
- Reconnaissance dans le sud marocain** ; ds *l'Illustration*, 15 mars 1930, pp. 348-349, 1 carte, 3 phot.
- RICARD (Jean). — **Paquebots rapides sur les lignes de l'Afrique du Nord** ; ds *J. marine march.*, 31 juil. 1930, pp. 1539-40.
- ROLLIN (Léon). — **Le tunnel sous marin du détroit de Gibraltar et les idées du colonel Jevenois** ; ds *l'Afr. franç.*, sept. 1930, pp. 479-84, 2 pl. h. t.
Sur : SAINT-EXUPÉRY. — *Courrier Sud*, 1929 : C.-R. signé A. N., ds *l'Afr. franç.*, nov. 1930, p. 618.
- SAISSET (Pascale). — **Heures juives au Maroc** ; Paris, Rieder, 1930, pet. in-8°, 233 p. ; (*Judaïsme*) [et ds *la Grande R.*, juil. 1930, pp. 81-103].
- SELL. — [**Le tunnel de Gibraltar**] ; ds *Mar. Rundschau*, avr. 1930, pp. 174-7.
- SPILLMANN (lieut.). — **Description géographique de la haute vallée du Dra** ; ds *R. géog. maroc.*, juin 1930, pp. 51-62, 2 cartes h. t.
- STAHL (Victor de). — **La liaison permanente entre Rabat et Salé** ; ds *les Chantiers nord-afric.*, avr. 1930, pp. 363-68, 4 ill.

- TEGANI (U.). — **I circuiti del Nord-Africa francese** ; ds *Le Vie d'Italia*, 1929, XXXIV, pp. 136-46.
- Le tunnel de Gibraltar** ; ds *B. Quot. Soc. d'études*, 14 févr. 1930, pp. Q 1-Q 4.
- Un pèlerinage au Maroc** ; ds *Lectures pour tous*, juin 1930.
- VAILLAT (Léandre). — **Les jardins de Marrakech** ; ds *R. hebdom.*, 27 sept. 1930, pp. 439-58.
- VALET (René). — **Le Sahara français** ; ds *R. économ. intern.*, juin 1930, pp. 517-544.
- VIAZAC. — **Ouezzan** ; ds *Maroc*, 15 nov. 1930, 2 p., 1 phot.
- VILLAGOMEZ (R. A. de). — **Descripción geográfica de la zona de Protectorado español en Marruecos** ; ds *B. R. Soc. geog.*, LXX, 1930, p. 87-102.
- VINCENS-BOUGUEREAU (W.). — **Au Sous en automobile. Une nouvelle zone d'influence française au Maroc** ; ds *R. Auto Club du Rhône*, n° 9, 1930, pp. 11-19, 5 phot., 1 carte.
- Sur : VOINOT (L.). — *Les Reraïa (R. géog. maroc. ; 1928)* : C.-R. par E. P. JACKSON, ds *Social Science Abstracts*, juin 1930, p. 969.
- Voyage au Maroc (mai 1930) des délégués du tourisme français de l'Union des Fédérations des Syndicats d'initiative** ; ds *R. géogr. maroc.*, sept. 1930, pp. 139-42.
- WEHRLI (Léo). — **Marokko. Von Marrakech bis Fès. Das aus Kultur d. Mittelalters erwachende Maurenland** ; Zurich, Rascher, 1930, XV + 191 p., in-8°, 40 ill., carte.
- WEISS (com^t Pierre). — **Sur la marge du Sahara** ; ds *la Marche de France*, juil. 1930, pp. 422-24 [Bou-Denib, Erfoud].
- WILLETTE (Henriette). — **Au Maroc** ; *préf.* de JEAN-RENAUD ; Paris, Fasquelle, 1930, pet. in-8°, 191 p., pl. h. t.
- C.-R. ds *l'Afr. franç.*, nov. 1930, p. 619.

3^o GÉOGRAPHIE NATURELLE

(Sciences naturelles)

- BALACHOWSKY (A.). — **Observations biologiques sur les parasites des coccides du Nord africain** ; ds *Ann. épiphyties*, Paris, XIV, 1929, pp. 280-312, fig.
- BALUZET (L.). — **Myxosporidie d'un poisson marocain** ; ds *B. Soc. Sc. nat. Maroc*, 31 déc. 1929, pp. 203-07.

- BEAUGÉ (A.) et P. RUSSO. — **Sur la continuité tectonique des Djebilet et du Moyen-Atlas (Maroc méridional)** ; ds *B. soc. géol. Fr.*, 1929, XXIX, pp. 405-13, 1 carte.
- BEIER (Max). — **Pseudoscorpione aus Marocco nebst einer Art von der Insel Senafir** ; ds *B. Soc. Sc. nat. Maroc.*, 30 juin 1930, pp. 70-78.
- BENICK-LUBECK (L.). — **Steninen von Marokko und Spanien** ; ds *Soc. Sc. Fenn.*, mai 1930.
- BENOIST (Raymond). — **Hyménoptères mellifères nouveaux du Maroc** ; ds *B. Soc. Sc. nat. Maroc*, 31 déc. 1929, pp. 120-21.
- BILLARD (Armand). — **Note sur deux espèces d'hydroïdes de la côte atlantique du Maroc** ; ds *B. Soc. Sc. nat. Maroc*, 30 juin 1930, pp. 79-80.
- BLONDEL (F.). — **Les recherches géologiques dans les colonies françaises** ; ds *R. botan. appl.*, juil. 1930, pp. 149-64.
- BLUMENTHAL (M.), P. FALLOT et A. MARIN. — **Observations géologiques de la chaîne calcaire du Rif espagnol du Djebel Musa à Xauen** ; ds *C.-R. Ac. des Sc.*, 28 août 1930, pp. 382-84.
C.-R. ds le *Génie civil*, 6 sept. 1930, p. 239.
- BOURCART (Jacques). — **L'Eocrétacé du R'arb et des Djebalas** ; ds *C.-R. Soc. géol. Fr.*, 17 mars-7 avril 1930, pp. 56-58.
- BOURCART (Jacques). — **Essai de coordination des observations sur la stratigraphie du versant atlantique de la péninsule des Djebalas (Maroc septentrional)** ; ds *C.-R. Ac. des Sc.*, 17 nov. 1930, pp. 954-56.
C.-R. ds *R. Scientif.*, 27 déc. 1930, p. 762.
- BOURCART (Jacques). — **Problèmes soulevés par l'étude stratigraphique du R'arb marocain** ; ds *Libre jubilaire centen. Soc. géol. Fr.*.
- BOURCART (Jacques). — **Sur la stratigraphie de la zone atlantique du Protectorat espagnol au Maroc** ; ds *C. R. Ac. des Sc.*, 27 oct. 1930, pp. 722-24.
- BOURCART (Jacques). — **Sur la stratigraphie de la zone internationale de Tanger** ; ds *C.-R. Ac. des Sc.*, 13 oct. 1930, pp. 631-623.
- BOURCART (Jacques). — **Sur la tectonique du nummulitique dans le R'arb et les Djebalas** ; ds *C.-R. Soc. géol. Fr.*, 28 avril 1930, pp. 75-76.
- BOURCART (Jacques) et Guy LE VILLAIN. — **Les graptolithes du gothlandien de l'oued Akrech, près de Rabat (Maroc)** ; ds *C.-R. Soc. Géol. Fr.*, 15 déc. 1930, pp. 214-16.
- BUROLLET (P.-A.). — **Sur la végétation psammophile en deux points du littoral marocain** ; ds *C.-R. 52^e session assoc. fr. av. des sc.*, La Rochelle, 1928 ; Paris, Masson, 1928 (1929), in-8^o, pp. 376-78.

- CANDEL VILA (Rafaël). — **Contribución al estudio de la geología en Marruecos. Excursion a Cabo de Agua y Chafarinas** ; ds *Africa, R. de tropas colon.*, nov. 1930, pp. 269-71, 5 ill.
- CARPENTIER (Alfred). — **La flore permienne du Bou Achouch (Maroc central)** ; Grenoble, Impr. Allier, 1930, in-8°, 43 p., et XII pl. h. t. (*Service des Mines... du Maroc*).
- CARPENTIER (Alfred). — **Flore viséenne de la région de kasba Ben Ahmed** ; Grenoble, Allier, 1930, in-8°, 18 p. et VI pl. h. t. (*Service des Mines... du Maroc*).
- CARPENTIER (Alfred). — **Observations sur deux types d'inflorescences trouvés dans les schistes permien du Bou Achouch (Maroc central)** ; ds *B. Soc. géol. fr.*, 1930, pp. 191-94, pl. XX-XXI.
- CARPENTIER (C.-J.). — **Note sur un serpent nouveau pour le Maroc** ; ds *B. Soc. Sc. nat. Maroc*, 30 juin 1930, pp. 19-20.
- CHEVEY (P.). — **Le Tacaud (*Gadus luscus*). Résumé de nos connaissances actuelles sur ce poisson** ; ds *R. trav. Off. scientif. et techn. pêches marit.*, t. II, fasc. 1, 1929, pp. 73-93, 24 fig.
- CROS (Dr Auguste). — **Description de la larve d'un coléoptère inconnu de la famille des Meloidae** ; ds *B. Soc. nat. Maroc*, 30 juin 1930, pp. 57-61, 1 pl. h. t.
- DAGUIN (Fernand). — **Comparaison entre les argiles à pleurotomes des environs de Souk el Arba du Gharb (Maroc septentrional) et celles de Saubrigues (Landes)** ; ds *C.-R. 54^e session assoc. fr. av. des sc.*, Alger, 1930, pp. 171-6.
- DAGUIN (Fernand). — **Etude stratigraphique et paléontologique du carbonifère de la rive droite de l'oued Guir (Confins Algéro-Marocains du Sud)** ; Montpellier, l'Abeille, 1929, in-8°, 47 p. et 8 pl. avec notice h. t. ; (*Dir. Générale des Trav. publ. Service des Mines*).
- DOLLFUS (Robert-Ph.). — **Notules herpétologiques marocaines. I** ; ds *B. Soc. Sc. nat. Maroc*, n° 7-8, t. IX, 31 déc. 1929, p. 112.
- DRESCH (J.). — **La région préifaine (essai morphologique)** ; ds *Ann. de Géogr.*, 15 juil. 1930, pp. 395-415, 2 pl. h. t., grav.
- DUFRENOY (J.). — **Les mosaïques des plantes tropicales et subtropicales de l'ouest Africain** ; ds *R. bot. appl.*, juil. 1930, pp. 568-71.
- DULAIN (V.). — **Le cèdre** ; ds *le Bois*, 1930, n° 5, p. 2.
- EMBERGER (Louis). — **La végétation de la région méditerranéenne : essai d'une classification des groupements végétaux** ; ds *R. gén. bot.*, XLII, 1930, p. 705-21.

- EMBERGER (Louis). — **Sur l'étage de végétation** ; ds *C.-R. Ac. des Sc.*, 1^{er} sept. 1930, pp. 418-20, 1 carte.
 Sur : EMBERGER (Louis). — *Des limites naturelles de la forêt de la Mamora* (*B. Sc. nat. Maroc*, 31 déc. 1928) : C.-R. par E.-P. JACKSON, ds *Social Science Abstracts*, mai 1930, p. 762.
- EMBERGER (L.) et D^r R. MAIRE. — **Matériaux pour la flore marocaine ; fasc. I** ; ds *Mém. Soc. sc. nat. Maroc*, 31 déc. 1929, pp. 21-53.
- FAGE (Louis). — **La distribution géographique des cumacés dans la zone côtière du nord-ouest africain** ; ds *C.-R. Soc. biogéogr.*, 1928, n^o 40.
 C.-R. signé I. de S., ds *l'Universo*, avril 1929, pp. 442-43.
- FAIRCHILD (David). — **Exploring for plants. From notes of the Allison Vincent Armour expeditions for the U. S. Depart. of Agric. 1925, 1926, 1927** ; New-York, Macmillan, 1930, in-8^o, XX + 591 p., phot.
- FALLOT (P.) et M. BLUMENTHAL. — **Sur l'interprétation tectonique du Nord-Ouest du Rif espagnol** ; ds *C.-R. Ac. des Sc.*, 29 déc. 1930, pp. 1463-65.
- FALLOT (P.), A. MARIN et M. BLUMENTHAL. — **Sur la chaîne calcaire du Rif espagnol entre Xauen et l'oued M'ter** ; ds *C.-R. Ac. des Sc.*, 8 sept. 1930, pp. 436-38.
- FORBIN (Victor). — **La faune marine des Iles Canaries** (*Aquarelles de NESTOR*) ; ds *l'Illustration*, 23 août 1930, 7 grav. en coul.
 Sur : GENTIL (Louis). — *L'Anti-Atlas et le djebel Bani* (*R. géogr. phys. et géol. dynam.*, II, 1929, fasc. 1) : C.-R. par Jacques BOURCART, ds *C.-R. soc. géol. Fr.*, 1930, pp. 42-43.
- GEORGE (Lucienne). — **Sur les *Ephedra nebrodensis* Tineo de l'Afrique du Nord** ; ds *C.-R. Ac. des Sc.*, 5 mai 1930, pp. 1066-68.
- The high Atlas** ; [a. s. des travaux de L. NELTNER et Jacques de LÉPINEY] ; ds *Geogr. R.* (New-York), avril 1930, p. 336.
- HOLLEN (Wolter). — **Inventa entomologica itineris hispanici et maroccani, quod a 1926 fecerunt Harald et Hakan Lindberg. VI Drynidae et Bethyridae** ; ds *Soc. Sc. Fenn. Commentationes biologicae*, 111, p. 1-5.
- JOLEAUD (L.). — **Etudes de géographie zoologique sur la Berbérie. Les rongeurs. a) les Léporinés. b) les Lièvres** ; ds *C.-R. 52^e session assoc. fr. av. des Sc.*, La Rochelle, 1928 ; Paris, Masson, 1928 (1929), in-8^o, pp. 655-658.
- JOLEAUD (L.). — **Quelques traits de la géomorphologie du Maroc atlantique** ; ds *C.-R. XIV^e session congrès géol. intern.*, Madrid, graficas reun., 3^e fasc., pp. 789-98, 1 pl.
 C.-R. ds *C.-R. Soc. géol. Fr.*, 1930, p. 49.

- JOLEAUD (Léonce). — **Remarques zoogéographiques sur le Sahara marocain** ; ds *Hespéris*, 1930, t. XI, pp. 145-52.
- JOURDAIN (C. R.). — **Notes ornithologiques sur le Maroc et l'Algérie en 1923** ; ds *Alauda* (Dijon), 1929, I, pp. 173-73.
- KALB (Courtenay de). — **Moroccan iron reserves of el Rif** ; ds *Pan. amer. geologist.*, déc. 1930, pp. 321-34.
- LA ESCALERA (M. de). — **Las Glabrasida fortitertricostatae de Marruecos** ; ds *Mem. R. Soc. esp. hist. nat.*, XV, 1929, p. 105.
- LACOSTE (Jean). — **A propos du massif des Senhadjas. Les rapports de sa partie occidentale avec la région préarifaine** ; ds *C.-R. Soc. Géol. Fr.*, 28 avril 1930, pp. 81-83.
- LACOSTE (Jean). — **Nouvelles observations sur le Rif méridional (Feuille Moulay-bou-Chta)** ; ds *C.-R. Soc. géol. Fr.*, 15 déc. 1930, pp. 213-14.
- LACOSTE (Jean). — **Observations sur le Rif central, suivies d'une note par Jacques Bourcart** ; ds *C.-R. Soc. géol. Fr.*, 17 mars-7 avril 1930, pp. 48-50.
- LALANNE (Louis). — **Caractéristiques des fleuves ou rivières du Maroc** ; ds *la Terre maroc. ill.*, 1^e août 1930, pp. 2208-09, 2 phot.
- LAMBERT (J.). — **Les échinides fossiles de l'Afrique du Nord** ; ds *C.-R. Soc. géol. Fr.*, 1930, pp. 36-37.
- LÉPINEY (J. de). — **La chaîne du haut-Atlas et les invasions de *Schistocerca gregaria* Forsk dans le Maroc septentrional** ; ds *B. Soc. Sc. nat. Maroc*, 30 juin 1930, pp. 62-65.
- LÉPINEY (J. de). — **Contribution à l'étude du complexe biologique de *Lymantria dispar*** ; ds *Mém. Soc. Sc. nat. Maroc*, XXIII, 15 mai 1930, 100 p., fig.
- LÉPINEY (G. de). — **Les insectes nuisibles du chêne-liège dans les forêts du Maroc** ; ds *Ann. épiphyties*, XIV, 1929, pp. 313-21.
- LÉPINEY (J. de). — **Sur la biologie du criquet pèlerin** ; ds *C.-R. Ac. des Sc.*, 13 mai 1930, pp. 1145-47.
- MAIRE (D^r R.). — **Contributions à l'étude de la flore de l'Afrique du Nord, Fasc. 15** ; ds *Mém. Soc. Sc. nat. Maroc*, 31 déc. 1929, pp. 1-19.
 Sur : MAIRE (A.) et L. EMBERGER. — *Vue d'ensemble de nos connaissances phytogéographiques du Maroc* (*C.-R. Ac. des Sc.*, 5 déc. 1922, 9 janv. 1928) : C.-R. signé G. N. ds *l'Universo*, avril 1929, p. 448.
- MARIN (d. Agustin) et Bertran de Lis. — **[Constitution géologique et richesses minières de la zone de protectorat espagnol au Maroc]** ; ds *R. minera*,

- metalurgica y de ingeniería*, 8 juin, 8 juil., 16 août, 1^{er} et 24 sept. 1930. pp. 253-54, 301-02, 361-63, 386-88, 422-23.
- MARIN (A.), M. BLUMENTHAL et P. FALLOT. — **Comparaison stratigraphique entre l'extrémité occidentale des zones bétiques et pénibétique d'Andalousie et le Nord de l'arc rifain** ; ds *C.-R. Ac. des Sc.*, 21 juil. 1930, pp. 144-46.
- MAS (Joaquín). — **Mis excursiones botánicas por la zoná de Melilla. Notas rápidas de un viaje** ; ds *Mauritania* (Tanger), 1^{er} avril 1930, pp. 121-22.
- MAS Y GUINDAL (Joaquín). — **Del Puente de Mehanes a Tazarut y Dar Buiset. Notas rápidas de botánica** ; ds *Mauritania* (Tanger), 1^{er} oct. 1930, pp. 314-17, 1 phot.
- MAS Y GUINDAL (Joaquín). — **De Melilla a Cabo de Agua: Notas botánicas** ; ds *Africa, R. de trop. colon.*, sept. 1930, pp. 226-27, 3 phot.
- MAS Y GUINDAL (Joaquín). — **Excursion botánica de la Torreta de Mers a la cumbre de Gorguès** ; ds *Africa, R. de tropas colon.*, juil. 1930, pp. 181-182, 3 phot.
- MAS Y GUINDAL (Joaquín). — **Itinerario botánico de los Dersas a Siadar y sus plantas medicinales** ; ds *Marruecos sanit.*, 15 sept. 1930, pp. 5-7.
- SUR : MAS Y GUINDAL (Joaquín). — *La flora del Protectorado español en Marruecos* : Conférence lida ante la Soc. Géogr. de Madrid el día 13 de Enero de 1930 : C.-R. ds *Mauritania* (Tanger), 1^{er} août 1930, p. 256.
- MONESTIER (J.). — **Observations nouvelles sur les ammonites liasiques du moyen-Atlas marocain** ; Montpellier, l'Abeille, 1930, in-8°, 36 p. et IV pl. h. t. (*Service des Mines et de la carte géol. du Maroc*).
- MORET (L.). — **Carte géologique provisoire de l'Atlas de Marrakech, notice explicative** ; Grenoble, Allier, 1930, 36 p., 3 fig., 2 pl. (*Service des Mines*).
- MORET (Léon). — **Les ressources minérales et les mines du Maroc français** ; ds *R. géog. alpine*, XVIII, 1930, pp. 261-302.
- [**Note sur un squelette de dinosaure découvert près de Tétouan, d'après le Times**] ; ds *l'Afr. franç.*, fév. 1930, pp. 89-90.
- PELLEGRIN (J.). — **Les poissons euryhalins de l'Afrique du Nord française** ; ds *B. Soc. d'Océanogr. Fr.*, 15 sept. 1929, pp. 909-12.
- RÉVIL (J.). — **Géologie du Maroc occidental, région pré-rifaine** ; ds *R. gén. sciences pures et appl.*, 31 mars 1930, pp. 175-78.
- REYNIERS (lieut.). — **De l'aviation employée comme mode d'exploration scientifique. Géologie** ; ds *R. géog. maroc.*, déc. 1930, pp. 177-89.

- ROCH (Edouard). — **Etudes géologiques dans la région méridionale du Maroc occidental** ; Mâcon, Protat frères, 1930, in-8°, 542 p. et XXIV pl. h. t., cartes et profil en déplié (*Direction génér. des T. P.*).
- ROCH (Edouard). — **Sur les facies du crétacé au Maroc occidental** ; ds *C.-R. Soc. géol. Fr.*, 1930, pp. 28-29.
- ROULE (Louis). — **Description des poissons abyssaux provenant de l'île Madère et des parages du Maroc** ; ds *B. Inst. Océanogr.*, Monaco, 1929, 20 p., 3 fig.
- RUNGS (C.). — **Contribution à la détermination du nombre des générations annuelles du criquet pèlerin Schistocerca GREGARIA Forsk** ; ds *B. Soc. Sc. nat. Maroc*, 30 juin 1930, pp. 66-79.
- RUSO (P.). — **Observations aériennes et terrestres sur la structure du Moyen et du Haut-Atlas dans la Haute Moulouya et le Haut Oued el Abid (Maroc)** ; ds *La Géogr.*, mars-avril 1930, pp. 182-88, 4 croquis.
- RUSO (P.). — **Observations et considérations nouvelles sur la morphologie et la tectonique de l'Afrique du Nord et en particulier du Maroc** ; ds *R. géog. Maroc*, sept. 1930, pp. 91-103, 4 croquis.
- RUSO (P.). — **Observations sur la signification tectonique des volcans marocains** ; ds *B. Soc. géol. Fr.*, 1930, pp. 133-40, fig. 1-2.
- RUSO (P.). — **Le plongement du Moyen-Atlas sous la plaine de la Moulouya (Maroc septentrional)** ; ds *C.-R. Ac. des Sc.*, 30 juin 1930, pp. 1571-72.
- RUSO (P.). — **Rapports tectoniques entre le Rif, la Cordillère bétique et l'Atlas** ; ds *C. R. 53^e sess. assoc. fr. av. Sc.*, Paris, 1929, pp. 404-06, carte et *C. R. XV. intern. géol. congr., South Africa*, 1929, II, pp. 485-92, 3 pl. h. t.
- RUSO (P.). — **Sur l'extension topographique du genre *Oraniceras* Flam** ; ds *C.-R. Soc. géol. Fr.*, 1930, pp. 200-02.
- RUSO (P.). — **Sur la présence et la signification de dépôts de miocène continental rouge dans la moyenne Moulouya (Maroc oriental)** ; ds *C.-R. 54^e session assoc. fr. av. sc.*, Alger 1930, pp. 189-91.
- RUSO (P.). — **Sur les contacts dans le Prérif et les Senhadja** ; ds *C.-R. Soc. géol. Fr.*, le 16 juin 1930, pp. 129-31.
- RUSO (P.) et Mme L. Russo. — **La jonction de l'Atlas et du Tell dans le couloir Taza-Oudjda (Maroc Oriental)** ; ds *C.-R. Soc. géol. Fr.*, 7 nov. 1930, pp. 190-91.

- RUSO (P.) et Mme L. Russo. — **Recherches géologiques sur le nord-est du Rif**; ds *Mém. Soc. Sc. nat. Maroc*, XX, 31 août 1929, 159 p., 51 fig., 20 pl., 1 carte h. t.
C.-R. ds *C.-R. Soc. géol. Fr.*, 1930, p. 51.
- SÉGUY (E.). — **Contribution à l'étude des Diptères du Maroc**; ds *Mém. Soc. Sc. nat. Maroc*, 30 juin 1930, pp. 5-207, fig.
- SLUITER (C. Ph.). — **Seconde note complémentaire sur « les ascidies de la côte atlantique du Maroc »**; ds *B. Soc. Sc. nat. Maroc*, 31 déc. 1929, pp. 113-19, 2 fig.
- TERMIER (Henri). — **Sur l'existence de plissements calédoniens au Maroc central**; ds *C.-R. Ac. des Sc.*, pp. 1356-60, 22 déc. 1930.
- TERMIER (Henri). — **Sur l'extension verticale du genre *Spiriferina* au Maroc**; ds *C.-R. Ac. des Sc.*, 10 févr. 1930, pp. 382-83.
- TERMIER (Henri). — **Sur le dévonien du Tafilalet**; ds *C.R. Ac. des Sc.*, 29 juil. 1929, pp. 258-60.
- TERMIER (Henri). — **Un nouvel affleurement du permien daté au Maroc central**; ds *C.-R. Soc. géol. Fr.*, 1930, p. 32.
- THÉRY (A.). — **Buprestides récoltés par Hakan Lindberg au Maroc et en Espagne durant l'année 1926**; ds *B. Soc. ent. Fenn. Comm. Biol.*, 1929.
- THÉRY (A.). — **Note sur la présence en Afrique de *Sphenoptera Gossypii* cotes, buprestide parasite du cotonnier aux Indes orientales**; ds *B. Soc. Sc. nat. Maroc*, 30 juin 1930, pp. 54-56, 1 pl. h. t.
- THÉRY (A.). — **Recherches synonymiques sur les buprestides et notes diverses**; ds *B. Soc. Sc. nat. Maroc*, 30 juin 1930, pp. 21-53.
- THÉRY (A.). — **Sur la présence du genre *Ptosima* Sol. dans le Nord de l'Afrique**; ds *B. Soc. ent. Fr.*, 1930, p. 199.
- Titres et travaux scientifiques** de J. A. GRUVEL; Paris, Soc. d'éd. géogr., marit. et col., 1930, in-4°, 131 p.
- TORROJA (José Maria). — **Enlace godesico de dos cadenas de triangulacion de primer orden de España y Francia, respectivamente, en Marruecos**; ds *R. R. Ac. de ciencias ex. fis. y nat. de Madrid*, nov. 1929, pp. 443-47.
- WERNER (R.-G.). — **Contribution à la flore cryptogamique du Maroc. (fasc. I)**; ds *B. Soc. Sc. nat. Maroc*, 30 juin 1930, pp. 98-105.

CARTOGRAPHIE

- ALMAGIA (Roberto). — **La nuova carta dell' Africa di Achille Dardano** ; ds *R. d. colon. it.*, avril 1929, pp. 370-73.
- Atlas pittoresque des colonies françaises ; Recueil de vues géographiques et pittoresques de toutes les colonies françaises accompagnées de notices et de légendes explicatives** ; Paris, les éd. pittoresques, 1930, pet. in-4°, 255 p.
- La carte du Rif dressée à l'aide de la photo-topographie aérienne** ; ds *l'Afrique du Nord ill.*, 13 avril 1930, p. 4, 2 phot.
- Cartes intéressant l'Afrique publiées récemment par le Service géographique de l'Armée** ; ds *l'Afr. franç.*, oct. 1930, p. 575.
- Catalogue des cartes et brochures publiées par le Service géographique du Maroc** ; Rabat, Serv. géogr., 1^{er} janv. 1931, gr. in-4°, 12 p.
- DELAYE (capit. Th. J.). — **Application actuelle de la phototopographie aérienne à la rédaction de la carte de reconnaissance de la région du Dra** ; ds *Hespéris*, 1930, t. XI, pp. 173-77, 1 carte h. t.
- DELAYE (Th.-J.). — **Cartographie marocaine** [notes bibliographiques] ; ds *R. géogr. maroc.*, juin 1930, pp. 83-84 ; sept., pp. 143-45 ; déc., pp. 205-07.
- DELAYE (capit. Th. J.) et F. de LA CHAPELLE. — **Croquis du Sahara occidental** ; Serv. géogr. de l'Armée, s. d. (1930), 2 ff. 1:2.000.000^e, 0 m. 55 + 0 m. 91 (publié ds *Hespéris*, t. XI, 1930).
- GENDRE (command. F.). — **Les levers photo-aériens en Afrique du Nord** ; ds *Etna*, juil. 1930, pp. 801-07, 4 fig.
- GENDRE (command^t) et capitaine DELAYE. — **Notes sur le relevé de la carte de reconnaissance du Maroc à l'aide de la phototopographie aérienne** ; ds *R. géogr. maroc.*, mars 1930, pp. 3-12, cartes et phot. h. t.
- Sur : GENDRE (command^t) et lieut. DELAYE. — *La carte de reconnaissance du Rif du Service géographique du Maroc* (*R. géogr. phys.*, juin 1929) ; C.-R. ds la *Terre maroc.*, *ill.*, 15 avril 1930, p. 2067, 1 phot. ; signé XXX, ds *le Monde colon. ill.*, 1^{er} juin 1930, p. 151, 1 phot.
- GOEVAERS (le lieut.). — **La description géométrique du Maroc** ; in-8°, 11 p. ; Extr. de la *R. de géogr. maroc.*, sept. 1930.
- GRUVEL (A.). — **Côte ouest d'Afrique. Maroc, du cap de Fedala au cap de Mazagan. Carte provisoire de pêche, dressée par...**, avec le concours

de MM. BESNARD, P. Ph. DOLLFUS et PERRIER, d'après la carte n° 5/62 du *Serv. hydrog. de la Marine* ; Paris, Bergelin, 1930, 0,66 + 0,98.

Guide aérien. France-Afrique du Nord-A.-O.-F. ; réalisé sous les auspices et avec la collab. du *Ministère de l'Air* ; Paris, serv. du Tourisme Michelin, 1930, in-8°, 500 p., fig. et cartes.

JEAN (Victor). — **La carte du Maroc** ; ds *l'Afrique franç. (Renseign. colon.)*, juin 1930, pp. 337-42 (1 carte).

LÉPINEY (Jacques de). — **Note sur la carte esquisse orographique au 1/40.000 des massifs de l'Inghemar, du Likoumt, du Toubkal et de l'Ouenkrime** ; ds *R. de géog. maroc.*, juin 1930, pp. 71-72, 1 carte h. t.

MÉMORIALE DU SERVICE GÉOGRAPHIQUE DE L'ARMÉE FAISANT SUITE AU MÉMO-
RIAL DU DÉPOT GÉNÉRAL DE LA GUERRE ; t. IV : **Description géométrique
du Maroc. Nivellement et précision (Réseau établi de 1922 à 1925)** ;
Paris, Impr. du Serv. géogr. de l'Armée, 1930, in-4°, XXXII + 156 p. et
1 schéma, 1 carte h. t. (*Ministère de la Guerre*).

PIGEOT (lieut.). — **Carte de reconnaissance de l'Iguidi et des régions à
l'ouest de Tabelbala et au sud de l'oued Dra** ; ds *Hespéris*, 1930,
t. XI, pp. 173-92, 1 carte h. t., et ds *R. geogr. phys. et géol. dyn.*, déc. 1929,
pp. 253-63, carte, pl.

**Los trabajos cartográficos en la zona española. Glosando un folleto de la
comission geográfica** (signé J. D. de V.) ; ds *Africa, r. de tropas col.*,
déc. 1930, pp. 289-90, 1 croquis.

5° GÉOGRAPHIE HUMAINE

(*Démographie. Urbanisme*)

L'aménagement d'Ifrane ; ds *l'Afrique du Nord ill.*, 6 juil. 1930, p. 45, 5 phot.

BOUYON (M.). — **La fondation et l'évolution de la ville nouvelle de Fès** ;
ds *Chantiers nord-afric.*, févr. 1930, pp. 153-65, 13 phot.

BRENIER (Henri). — **Le problème de la population dans les colonies fran-
çaises. Cours professé à la Semaine sociale de Marseille** ; Lyon, Chronique
sociale de France, s. d. (1930), pet. in-8°, 55 p.

SUR : CÉLÉRIER (J.). — *Une voie transversale Casablanca-Tafilett*
(*R. écon. franç.*, juin 1929) : C.-R. par E. P. JACKSON, ds *Social
Science Abstracts*, août 1930, p. 1278.

- CHABOT (Th. de). — **Faudra-t-il un jour démolir Casablanca ?** ; ds *les Chantiers nord-afric.*, oct. 1930, pp. 907-10, ill.
- DEMOULIN (lieut. D.). — **Le nomadisme en Afrique du Nord et au Sahara** ; ds *la Nature*, 1^{er} mars 1929, pp. 210-16, cartes.
- DESCAMPS (Henri). — **La Résidencia francesa en Rabat y la ciudad lineal** ; ds *La Ciudad lineal (Madrid)*, 10 août 1930, pp. 247-50, 5 ph.
- Le développement de Kénitra** ; ds *l'Afrique du Nord ill.*, 9 mars 1930, pp. 10-11, phot.
- DRESCH (Jean). — **Le massif de Moulay-Idriss (Maroc septentrional). Etude de géographie humaine** ; ds *Ann. de géogr.*, 15 sept. 1930, pp. 496-510, 1 pl. h. t.
- FLEURY (H.). — **Le tempérament de l'air** ; ds *B. enseign. publ. Maroc*, févr. 1930, pp. 75-81.
- Garage de la Société France-Auto « Citroën » à Casablanca** ; ds *les Chantiers nord-afric.*, sept. 1930, pp. 803-810, 5 phot., 3 pl.
 Sur : GOULVEN et FLANDRIN. — *Casablanca de 1889 à nos jours* ; Casablanca, 1929 : C.-R. ds *l'Afr. franç. (Renseign. colon.)*, avril 1930, p. 235.
- HARDY (Georges). — **L'âme des villes. Exemple de Fez** ; ds *B. assoc. géogr. français*, 1929, pp. 38-40.
- JURQUET DE LA SALLE (L. d'A. de). — **Une grande ville vient de naître** ; ds *la Géogr.*, janv.-févr. 1930, pp. 25-38, 4 phot.
 C.-R. signé R. C., ds *l'Universo*, juil. 1930, p. 754.
- KAMM (M.). — **La construction à Fez** ; ds *la Terre maroc. ill.*, 15 sept. 1930, p. 2263, 1 phot.
- LECERF. — **Dans les massifs du Maroc. Population, moeurs, urbanisme** ; ds *le Musée social*, juil. 1930, pp. 261-63.
- LEDRE (Charles). — **Les émigrés russes aux colonies** ; ds *le Monde col. ill.*, déc. 1930, pp. 296-97, 4 phot.
- MARC (Jean). — **L'œuvre française au Maroc : Casablanca-la-Nouvelle** ; ds *l'Exportateur français*, 9 oct. 1930, 14 ill.
- MONTAGNE (Robert). — **Les limites du Maroc et du Sahara atlantique** ; ds *Hespéris*, 1930, t. XI, pp. 111-18, 9 pl. et 1 carte h. t.
- NETAM (Guy). — **L'urbanisme dans le Sud** ; ds *la Terre maroc. ill.*, 1^{er} août 1930, pp. 2200-01, 3 phot.
- PORQUEROLLE (Lucie). — **L'urbanisme au Maroc** ; ds *Trav. publ. et Bât. au Maroc*, 13 nov. 1930 (d'après *l'Intransigeant*).

- RENÉ-LECLERC (Ch.). — **L'urbanisme et les villes marocaines** ; ds *Chantiers nord-afric.*, nov. 1930, pp. 1023-29, 6 phot.
- Un aspect pittoresque de l'urbanisme marocain** [quartier de Bousbir à Casablanca] ; ds *l'Afrique du Nord ill.*, 5 oct. 1930, p. 8, 2 phot.
- Une société comtoise en Afrique du Nord** [signé S. P.] ; ds *Franche-Comté, Monts-Jura, Haute-Alsace*, avril 1930.
- VAILLAT (Léandre). — Série d'articles sur un voyage au Maroc ; ds *le Temps*, janv.-11 mars 1930 [traite surtout de l'urbanisme].
- VIDALENC (Georges). — **La croissance de Casablanca et les problèmes de la construction** ; ds *la Terre maroc. ill.*, 15 mars 1930, pp. 2017-19, 7 phot.

6° GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

(Commerce et industrie. Agriculture. Elevage. Colonisation)

- A propos du transsaharien** ; ds *R. scientif.*, 13 sept. 1930, pp. 521-25.
- L'activité des chemins de fer marocains** ; ds *B. quot. Soc. d'études (Supplément)*, 17 juil. 1930, 6 p.
- AGOSTINO-ORSINI (d'). — **Il commercio nord-africano e l'Italia** ; ds *R. col. it.*, juin 1930, pp. 501-09.
- ALVES (Alberto). — **A obra colonizadora da França em Marrocos** ; Lisboa, emp. nac de publicidade, 1929, broch.
- L'anthracite du Maroc** (signé V. D.) ; ds *Echo des mines et de la métall.*, 10 déc. 1930, pp. 1048-49.
- ANTONELLI (Etienne). — **Réflexions sur l'économie marocaine** ; ds *les Ann. col. ill.*, janv. 1930, pp. 1-3.
- ANTRAYGUES (R.). — **Du recrutement de la main-d'œuvre maritime au Maroc** ; ds *Maroc maritime*, 15 déc. 1930, pp. 1-2.
- ANTRAYGUES (R.). — **Le Maroc organise son industrie des constructions navales** ; ds *J. marine march.*, 18 déc. 1930, pp. 2786-88, et ds *Pêche marit.*, 21 déc. 1930, p. 1024.
- ANTRAYGUES (R.). — **Le passé commercial d'Agadir** ; ds *la R. maritime*, juin 1930, pp. 747-61.
C.-R. ds *R. hist. colon. franç.*, juil.-oct. 1930, pp. 554-55.
- ANTRAYGUES (R.). — **La pêche du corail au Maroc** ; ds *Maroc marit.*, 15 oct. 1930, pp. 6-8.

- ANTRAYGUES (R.). — **La pêche maritime dans la région d'Agadir** ; ds *Maroc marit.*, 15 avril 1930, pp. 15-17, 15 juin, pp. 7-9.
- ARDOUIN-DUMAZET. — **Le centenaire de l'Algérie. III: Autour d'Oran** ; ds *J. d'agric. prat.*, 7 juin 1930, pp. 752-53.
- L'automobilisme en Afrique du Nord** ; ds *Etna*, mars 1930, pp. 241-364, phot.
- AXELROD (Jakow). — **Das reichste Phosphatland der Erde** ; ds *die Umschau*, 19 juil. 1930, pp. 582-85, 5 phot., 1 carte.
- BADIA (général). — **Colonisation de l'Afrique** ; ds *R. Afric.*, 1^{er}-2^e trim. 1930, pp. 92-112.
- BARDOUX (Jacques). — **Le transcontinental africain** ; ds *R. écon. intern.*, mars 1930, pp. 495-510.
- Le barrage d'El-Kansera** ; ds *Chantiers nord-afric.*, nov. 1930, pp. 1031-35, 5 phot.
- Les Barrages en cours d'exécution ou projetés au Maroc** ; ds *Etna*, août 1930, p. 845.
- BÉRARD (Armand). — **Baleiniers norvégiens dans le détroit de Gibraltar** ; ds *Ann. de géogr.*, 15 nov. 1930, pp. 561-68.
- BERNARD. — **L'élevage du mouton dans la région d'oued Zem** ; ds *l'Afr. franç. (Renseign. colon.)*, nov. 1930, pp. 655-57.
- BERNARD (Augustin). — **La main-d'œuvre dans l'Afrique du Nord, rapport...** ; ds *l'Afr. franç. (Renseign. colon.)*, mai 1930, pp. 297-311, 4 phot.
C.-R. ds *R. tunis.*, 3^e-4^e trim. 1930, p. 275.
Sur BERNARD (Augustin). — *Oran, port du Maroc et du Sahara.*
C.-R. par J. LEVAINVILLE, ds *Ann. d'hist. écon. et soc.*, 15 janv. 1930, pp. 159-60.
- BERTHELOI (Ch.) et J. ORGEL. — **Les Minerais. Etude, préparation, marché.**
Paris, Baillièrre, 1930, in-8, 544 p. (*Encyclop. min. et métall.*).
- BERTIN (Ch.). — **La vigne et le vin en Afrique du Nord dans l'Antiquité** ;
Extr. du *B. Inst. Œnol. d'Algérie* ; Alger 1930, gr. in-8^o, 16 p.
- La betterave sucrière est-elle une culture d'avenir pour le Maroc ?** signé :
R. L. [à propos d'une conférence de M. MIÈGE] ; ds *Terre maroc. ill.*, 15 juil. 1930, pp. 2178-79, 1 phot.
- BEZERT (P.). — **L'amélioration du mouton dans le bassin inférieur du Sebou** ; ds *l'Union Ovine*, 5 mars 1930, pp. 105-08, 2 phot.
Sur : BLANCHARD (Emile). — *La production du blé en France et dans l'Afrique du Nord (R. écon. franç., juil. 1929)* : C.-R. par E. P. JACKSON, ds *Social Science Abstracts*, mars 1930, pp. 312-13.

- BLINK (H.). — **Kolonisatie in Noord-Afrika gedurende de laatste eeuw, in't bijzonder in de Atlas-landen** ; ds *Tidjschr. econ. Geog.*, 15 juil. 1930, pp. 235-42 ; 15 août, pp. 273-82 ; 15 sept., pp. 309-19.
- BLONDEL (E.). — **L'industrie minière dans les colonies françaises, son présent, son avenir** ; ds *B. Soc. d'enc. ind. nat.*, juil.-sept. 1930, pp. 605-23.
- BLONDEL (F.). — **La prospection géologique et minière dans les pays neufs** ; ds *Congr. intern. des Mines et de la Métall.*, Liège, 1930.
- BONNAL (Marcel). — **L'emploi des engrais chimiques au Maroc** [statistique] ; ds *Terre maroc. ill.*, 15 juil. 1930, p. 2191.
- BONNAUD (J.). — **Rapport sur la création d'un port sur la rive méditerranéenne du Maroc oriental** ; ds *Trav. Publ. et Bât. au Maroc*, 11 déc. 1930.
- BORDAO (Emilio). — **Las minas de Marruecos** ; ds *España en Africa*, 30 avr. 1930.
- BOUCHERY (Edmond). — **L'élevage au Maroc** ; ds *l'Economiste europ., suppl. col.*, 26 juin 1930, pp. 85-87.
- CAPUS (Guillaume). — **Les produits coloniaux d'origine végétale**. Paris, Larose, 1930, in-8°, IV + 499 p., 173 fig. (*Les manuels col.*).
- CAQUERAY (de). — **Les dettes de colonisation au Maroc** ; ds *la Quinzaine col.*, 10 août 1930.
- CARLE (G.). — **Etude sur les sols marocains** ; ds *R. Botan. appl.*, janv. et févr. 1930, pp. 15-21, 91-99.
- CARLE (Georges). — **Les plaines d'épandage du Nord africain. Terres de Merja et terres de bords de rivières. Leur mise en valeur. Utilisation des eaux du fleuve Sebou** ; Paris, Soc. d'éd. géogr. marit. et colon., in-8°, s. d., pp. 359-78, 4 fig. ; (extr. *l'Agricult. prat. des pays chauds*, nov. 1930).
- CATELIN (G.). — **Les centres Union Ovine** ; ds *l'Union Ovine*, 5 juil. 1930, pp. 294-95, grav.
- CÉLÉRIER (Jean). — **L'Afrique au secours de l'Europe** ; ds *R. géogr. maroc.*, mars 1930, pp. 19-39, et ds *B. enseign. publ. Maroc*, oct. 1930, pp. 359-79.
- CÉLÉRIER (Jean). — **Les fonctions économiques du port de Casablanca** ; ds *Maroc*, Noël 1930, 6 p., 3 phot.
- CHAPPEDELAINE (lieut. de). — **L'irrigation par ghettaras dans l'extrême-sud marocain** ; ds *R. géogr. maroc.*, sept. 1930, pp. 135-38.
- SUR : CHAPUS (Roger). — *L'exploitation des phosphates au Maroc* :

- l'Office chérifien des phosphates* ; Paris, 1928 : C.-R. ds *Outre-Mer*, 2^e trim. 1930, p. 224.
- CHASTENET (Jacques). — **La France au Maroc** ; ds *l'Opinion*, 25 oct. 1930, pp.3-5.
Sur : *Le chemin de fer de Tanger à Fez* (*Afr. franç.*, sept. 1929, signé : TINGITANUS) : C.-R. par Elisabeth Erb WARD, ds *Social Science Abstracts*, avril 1930, p. 515.
- CHAUVEAU et VASSEUR. — **Etudes sur les vins marocains** ; Vannes, 1929.
- CHENET (Ch.). — **Les richesses minérales de l'Afrique du Nord, leurs possibilités d'avenir** ; ds *R. économ. fr. (Soc. géog. comm. Paris)*, juin 1929, pp. 212-18.
- CHENEVARD (W.). — **Culture maraichère et primeurs du Sud-Est, du Midi et de l'Afrique du Nord** ; *préf.* par M. Ed. ZACHAREWICZ ; 3^e éd. ; Paris, Baillière, 1930, pet. in-8°, 318 p., 100 fig.
- CHEVALIER (Auguste). — **Les organismes d'études et d'expérimentation de l'agriculture tropicale et subtropicale dans les possessions françaises (Possessions de l'Afrique du Nord) (4^e conférence)** ; ds *R. Bot. appl.*, juin 1930, pp. 499-514.
- Chronique anti-acridienne ou la journée d'un empoisonneur empoisonné** [signé : BELHOUCHE] ; ds *l'Afr. franç.*, juil. 1930, pp. 423-26.
- La colonisation nord-africaine. L'exemple de la Californie** [signé : VIDY] ; ds *R. pol. et parlem.*, 10 sept. 1930, pp. 422-31.
- Le commerce allemand au Maroc en 1929. Rapport de la chancellerie de Hamburg** ; ds *B. Chambre de Commerce et Indust. de Casablanca*, mars 1930, pp. 1-3.
- Le commerce de l'Italie avec le Maroc** ; ds *B. quot. Soc. d'études*, 20 sept. 1929, pp. D-1-2.
- Le commerce du Maroc en 1928 (rapport établi par les Services de la Résidence...)** ; ds *B. Soc. géogr. Alger*, 1^{er} trim. 1930, pp. 20-57.
- Le Congrès du Mouton. Paris 9-10-11 décembre 1929 ; t. I : Rapports et discussions ; t. II : Monographie des races ovines** ; Paris, Soc. nat. d'enc. à l'Agricult., 1929, 2 vol. in-8°, 1135, p., 361 p.
- Contre le transsaharien : la route transmauritanienne** ; ds *l'Entreprise au Maroc*, 6 juin 1929, pp. I-IV.
- CORRET (Francis). — **La T. S. F. dans les colonies** ; ds *les Ann. colon. ill.*, nov. 1930, pp. 2-11, ill. phot. et schéma.
- Le coton et l'Afrique du Nord** ; ds *l'Economie nouvelle*, mai 1930.

- La culture de l'olivier dans les divers pays du monde** ; ds *R. intern. d'agric.*, 1^{re} partie (*B. mens. des renseign. techniques*), sept. 1930, pp. 366-72.
- La culture du coton au Maroc et en Syrie** ; ds *B. quot. Soc. d'études*, 6 mars 1930, pp. 0-1-4 (d'après HESLING, ds *l'Economiste colonial*).
- La culture du ricin au Maroc** ; ds *R. intern. prod. colon.*, sept. 1930, pp. 347-48.
- Cultures pour le Midi et l'Afrique du Nord : le soja au point de vue alimentaire, industriel et fourrager** ; ds *la Vie agric. et rurale*, 21 sept. 1930.
- DAGOSTINI (G.). — **Méhédyia-Kénitra, port de pêche** ; ds *le Maroc marit.*, 15 sept. 1930, pp. 4-5.
- DANZEL (L.). — **Matières premières végétales nord-africaines. L'industrie combinée des matières premières végétales dans l'Afrique du Nord** ; ds *la Vie technique et indust.*, juil. 1930, pp. 1469-71.
- DEBESSE (Maurice). — **Oran, premier port du Maghreb** ; ds *la Nature*, 1^{er} déc. 1929, pp. 501-05, 7 fig.
C.-R. par Robert M. BROWN, ds *Social Science Abstracts*, avril 1930, p. 514.
- La défense contre les sauterelles** ; ds *l'Illustration*, 12 avril 1930, p. 483, 5 phot.
- DELAS (J.). — **De l'origine de la pêche au listao au Maroc** ; ds *le Maroc marit.*, 15 août 1930, pp. 4-6, 1 grav.
- DELOYE (M.). — **La culture du Sisal en Afrique du Nord** ; ds *R. agric. Afrique du Nord*, sept. 1930, pp. 565-68, 582-86, 602-04.
- DESPUJOLS. — **Note sur l'industrie minière au Maroc rédigée à l'occasion du congrès de l'Afrique du Nord (mars 1930)** ; Rabat, Impr. Officielle, 1930, in-8°, 45 p., 1 carte h. t. (avait paru ds *R. ind. minér.*, 15 août 1930).
- DEYRAS. — **Les pâturages dans la région de Marrakech** ; ds *Feuille de Renseign. de la Dir. Gén. de l'Agric. au Maroc*, 1929.
C.-R. ds *l'Union Ovine*, janv. 1930, p. 34.
- DOWSON (V. H. W.). — **Agriculture in North Africa** ; ds *Tropical Agric.*, oct. 1929, pp. 285-88.
- DUBUC (E.). — **L'avenir économique du Maroc oriental** ; ds *Monde colonial ill.*, mars 1930, pp. 58-62, 1 carte, 4 phot.
- DUCHÈNE (Albert). — **L'Afrique occidentale française et le transsaharien** ; ds *l'Afr. franç. (Renseign. colon.)*, janv. 1930, pp. 25-48.
- DUHOUX (Marcel). — **La ferme expérimentale de Casablanca** ; ds *la Terre maroc. ill.*, 15 mars 1930, pp. 2028-31, 7 phot.

- DUISBURG (Adolf von). — **Brieftauben-Verwendung in Afrika** ; ds *Uebersee u. Kolonialz.*, 15 mars 1930, p. 119, 1 carte.
- DUISBURG (Adolf von). — **Die Seefischerei an den afrikanischen Küsten** ; ds *Koloniale Rundschau*, 1929, pp. 105-110.
C.-R. par L. WAIBEL, ds *Social Science Abstracts*, avril 1930, p. 514.
- DURAND (Pascal). — **La colonisation au Tadla** ; ds *l'Afr. Franç. (Renseign. colon.)*, janv. 1930, pp. 5-8.
- DURAND (Pascal). — **Scènes de la lutte anti-acridienne** ; ds *l'Afr. franç.*, avr. 1930, pp. 25-27, 3 ill.
- DUROUDIER (Roger). — **La conquête de l'eau au Maroc. Le barrage de l'oued Mellah** ; ds *les Chantiers nord-afric.*, juil.-août 1930, pp. 705-10, 3 phot., 2 plans.
- L'eau dans le sol marocain** ; ds *l'Eau*, 15 avr. 1930.
- Les efforts du commerce allemand au Maroc** ; ds *l'Exportateur franç.*, 23 janv. 1930.
- L'énergie électrique au Maroc. L'usine de Si-Saïd Machou** ; ds *le Temps*, 9 sept. 1930.
- L'énergie électrique au Maroc. Une visite à Sidi Saïd Machou** (signé XXX) ; ds *Maroc*, 15 févr. 1930, 2 p., 3 phot.
- L'état actuel de l'industrie minière dans les colonies françaises** (signé : L.) ; ds *la Technique mod.*, juil. 1930, p. 520 [d'après une communic. de F. BLONDEL à la *Soc. d'enc. pour l'ind. nat.*].
- EVEN (M.). — **Le développement de l'électricité au Maroc** ; ds *Etna*, févr. 1930, pp. 125-53, ill. [d'après *R. électr. et mécanique*].
- L'évolution économique des possessions françaises, en Afrique et dans le proche Orient, d'après quelques études récentes** (signé : XXX) ; ds *Rec. de Dr. comm. et de Dr. Soc.*, août-sept. 1930, pp. 193-94.
- FARON (I.). — **Etat actuel des études sur le transsaharien** ; ds *Arts et Métiers*, juil. 1930, pp. 273-74.
- FERRARA. — **Il generanio rosata nell' Africa del Nord. Le primizie del Marocco in Francia** ; ds *l'Agricoltura colon.*, oct. 1929.
- FIDEL (Camille). — **Le domaine d'outre-mer français et le marché mondial** ; ds *Chronique colon. (Soc. d'études)*, févr. 1930, pp. 1-10.
- FIDEL (Camille). — **Les importations coloniales en France en 1929** ; ds *Chronique colon. (Soc. d'ét.)*, mars 1930, 16 p.
Sur : FINOT (Michel-O.-E.) — *Le marché des phosphates. L'avenir*

- de l'industrie phosphatière en Afrique du Nord*, 1929 ; C.-R. ds *Ann. de l'Univers. de Paris*, mars-avr. 1930, pp. 181-83.
- FORT (A.). — **La pêche au Maroc et le port de Fedhala** ; ds *Bull. Soc. océanogr. Fr.*, 15 janv. 1930, pp. 929-35.
- GASSER (J.). — **Les bases et les formes du commerce oranais** ; ds *J. marine march.*, 4 déc. 1930.
- Der Getreidehandel in Nordafrika** ; ds *Mitteil. d. geogr. Ges. in Wien*, 1929, Bd 72, pp. 399-400.
- Les grands travaux hydrauliques au Maroc. Le barrage d'El Kansera, ses caractéristiques** ; ds *la Terre maroc. ill.*, 15 août 1930, pp. 2221-23, 5 phot.
- GREAT BRITAIN. OVERSEAS TRADE. DEPT'S REP. : ...**Morocco**, 1929 ; London, H. M. S. O.
- HAMP (Pierre). — **La foi dans le mouton en Afrique du Nord** ; ds *l'Union ovine*, 5 juil. 1930, pp. 280-81.
- HAMP (Pierre). — **La laine d'Afrique** ; ds *l'Union ovine*, 5 juin 1930, pp. 236-39, 1 fig.
- HAMP (Pierre). — **La valeur sociale de l'élevage du mouton en Afrique du Nord** ; ds *l'Union ovine*, 5 oct. 1930, pp. 428-29.
- HEGELBACHER (Marcel). — **Les importations de produits chimiques au Maroc** ; ds *l'Industrie chimique*, oct. 1930, pp. 698-700.
- HELDT (Mme H.). — **Rapport sur la langouste vulgaire** ; ds *Rapports et procès-verbal commiss. intern. pour l'étude scient. de la mer méditerr.*, nouv. série, IV, 1929, pp. 113-26.
- HENRY (G.-E.). — **L'exportation des moutons au Maroc** ; Oudjda, Impr. Baumann, 1929, in-8°, 56 p. (*Ecole d'Alfort, thèse de doct. vétér.*).
C.-R. ds *l'Union ovine*, janv. 1930, p. 34.
- HIBON (Jean). — **La crise agricole et l'emploi des engrais chimiques** ; ds *la Terre maroc. ill.*, 15 sept. 1930, p. 2256, 2 phot.
- HITIER (Henri et Joseph). — **Pour encourager l'élevage du mouton et le développement de la production lainière** ; ds *Production nat. et expansion écon.*, févr. 1930, pp. 67-69.
- HUC (L.). — **Fédhala** ; ds *le Maroc marit.*, 15 déc. 1930, pp. 4-6, 1 plan, 1 phot.
- HUGONNOT (Jean). — **Le port d'Agadir et la mise en valeur du Sous** ; ds *le Miroir du Monde*, 27 déc. 1930, pp. 806-7, 4 phot.

- L'industrie minière marocaine. Rapport présenté à l'assemblée générale de l'Union syndicale des Mines marocaines ; ds *l'Echo des Mines et de la Métall.*, avr. 1930, pp. 310-15.**
- JEAUME (Dr C.). — **Contribution à l'étude des affections du bétail supposées par carence au Maroc ; ds *la Terre maroc. ill.*, 15 nov. 1930, p. 23/5.**
 Sur : KNIGHT (Melvin M.). — *Water and the course of empire in North Africa* (*Quart. journ. econ.*, 1928) : C.-R. par E. W. ZIMMERMAN, de *Social Science Abstracts*, févr. 1930, p. 217.
- LABORDE (Fernand). — **La colonisation nord-africaine. L'exemple de la Californie** [a. s. de l'article de VIDÉ, ds *la Rev. polit. et parlem.*] ; ds *l'Afr. franç. (Renseign. colon.)*, nov. 1930, pp. 659-662.
- LADREIT DE LACHARRIÈRE (J.). — **Voies de communications et moyens de transport au Maroc ; ds *Panorama*, 1^{er} déc. 1929, pp. 7-35, 2 cartes et 4 phot. h. t.**
- LARUE (P.). — **Une région viticole sans production : le Maroc ; ds *Progrès agric. et vitic.*, 13 juil. 1930.**
- LAURENÇON (J.). — **Vingt ans d'organisation industrielle au Maroc ; ds *la Science et la Vie*, nov. 1930.**
- LEGRAS (Charles). — **La concurrence agricole des colonies ; ds *l'Agric. prat. des pays chauds*, juil. 1930, pp. 53-60.**
- LEGROS (I.) et P. RIGAUT. — **Améliorations apportées à la culture du tabac durant les dernières années dans divers pays** [avec une bibliographie] ; ds *R. intern. d'agric.*, 1^{re} partie, mars 1930, pp. 100-07.
- LEMOIGNE (Emile). — **Nemours, Saïdia ou... Oran ? ; ds *Le mois colon. et marit.*, sept. 1930, pp. 182-84.**
- LÉOTARD (Jacques). — **La région méditerranéenne du Maroc français ; ds *la Méditerranée*, 1^{er} déc. 1930, pp. 299-303, 2 phot., 1 carte.**
- LEVAINVILLE (J.). — **La carte mondiale des minerais de fer** (*Welt-Eisenerz-Karte*, par Max ECKERT, Berlin, Gea Verlag, 1930) ; ds *Ann. de géogr.*, 15 nov. 1930, pp. 631-33.
- LLABADOR (O.). — **Nemours, port du Maroc oriental ; Oran, Impr. Bagnouls, brochure.**
- LONGUET (Robert-Jean). — **Une visite aux mines de Kourigha ; ds *le Monde colon. ill.*, sept. 1930, pp. 222-23, 1 phot.**
- La lutte anti-acridienne** [signé : J. M.] ; ds *l'Afr. franç.*, avr. 1930, pp. 222-24, 5 phot.

- La lutte contre les acridiens ravageurs. Défense des cultures** [signé : P.R.R.]; 2^e éd. ; Rabat, Impr. Officielle, 1930, 25 p., 10 pl. (*Dir. Génér. de l'Agric.*).
- MC. KINNEY (H. H.). — **Mosaic diseases in the Canary Islands, West Africa and Gibraltar** ; ds *J. Agric. Res.*, 39, oct. 1929, pp. 557-78.
- MANUE (Georges R.). — **Le territoire d'Agadir ouvert au commerce** ; ds *l'Illustration*, 8 févr. 1930, p. 186, 1 carte, 6 phot.
- MARÈS (Roger). — **La culture mécanique du blé dans l'Afrique du Nord** ; ds *l'Agric. prat. des pays chauds*, nov. 1930, pp. 353-58.
- Il Marocco. Sviluppo economico e relazioni commerciali con l'Italia** ; Roma, « Castaldi », gr. in-8°, 1930, 126 p. (*Istituto nazionale per l'Esportazione*).
- Marokko's economische Ontwikkeling** ; ds *Econ. Verslagen nederlandsch dipl. en cons. Ambtenaren*, août 1930, pp. 324-36.
- MARTELLI (Maurice). — **Le commerce de la France avec les colonies en 1929** ; ds *R. botan. appl.*, juin 1930, pp. 129-38.
- MASSÉ (A.). — **A propos de l'élevage du mouton au Maroc** ; ds *C.-R. Ac. Agric. Fr.*, 22 janv. 1930.
- MAZIÈRES (E.-A. de). — **La culture des céréales dans l'Afrique du Nord (au Maroc)** ; Casablanca, Impr. franç., s. d., in-8°, pp. 3-74.
- MÉTRAL (A.). — **L'aviation coloniale** ; ds *Science et ind.*, numéro colonial 1930, pp. 30-31.
- MICHOTTE. — **L'industrialisation de la ramie et d'autres fibres textiles** ; ds *R. économ. fr.* (Soc. géog. comm. Paris), févr.-mars 1929, pp. 104-07.
- MIÈGE (E.). — **La conservation des betteraves par dessiccation dans l'Afrique du Nord** ; ds *R. bot. appl.*, 1924, pp. 369-74, 457-63.
- MIÈGE (E.). — **Contribution à l'étude du cotonnier au Maroc** ; ds *R. botan. appl.*, 1929, n° 91, pp. 169-76.
- MIÈGE (E.). — **L'effort marocain pour l'amélioration des céréales** ; ds *l'Agric. prat. des pays chauds*, nov. 1930, pp. 342-52, 4 fig.
- MIÈGE (E.). — **Influence de la fumure sur la valeur boulangère des blés** ; ds *Etna*, sept. 1930, pp. 905-21, 6 phot.
- MIÈGE (E.). — **Le mouchetage des céréales**. Gap, impr. Jean, 1930, in-8°, pp. 262-337, 2 pl. (extr. de *R. pathol. vétér. et entom. agric.*, juil. 1930).
- MIÈGE (E.). — **Note sur la précocité des céréales** ; ds *C.R. 52^e session Assoc. fr. av. des Sc.*, La Rochelle, 1928. Paris, Masson, 1928 (1929), in-8°, pp. 708-09.

- MIÈGE (E.). — **Note sur le blé barbu d'Oran** ; ds *B. Soc. Sc. nat. Maroc*, 30 juin 1930, pp. 81-91, pl. III et IV.
- MIÈGE (Em.). — **Les principales variétés de blés cultivées au Maroc** ; Casablanca, Impr. franç., 1930, in-8°, 38 p., pl. h. t. (*Dir. Gén. de l'Agric.*).
- MIÈGE (Em.). — **Recherches sur la composition et la valeur industrielle des blés marocains** ; Rabat, Blanc et Gauthier, 1930, in-8°, 129 p., tableaux (*Dir. Gén. de l'Agric.*).
C.-R. par E. VIVET, ds *R. agric. Afr. du Nord*, 16 mai 1930, pp. 37-08 ; signé W. R., ds *R. bot. appl.*, nov. 1930, p. 905.
- MIÈGE (Em.). — **La valeur boulangère des blés tendres marocains** ; Paris, Soc. d'ét. géogr. marit. et colon., 1929, in-4°, 15 p., 3 pl.
Sur : MIÈGE (Em.). — *Composition et valeur alimentaire de quelques fourrages marocains* ; extr. de *Feuille de renseignements de la Dir. Gén. de l'Agric.*, Rabat, 1929, in-4°, 7 p. : C.-R. signé J. G.-C., ds *R. Botan. appl.*, févr. 1930, pp. 129-30.
Sur : MIÈGE (Em.). — *Expérimentation sur les plantes oléagineuses au Maroc en 1926-1927* ; ds *B. mat. grasses*, 1929, n° 9, pp. 257-67 ; C.-R. signé J. T., ds *R. botan. appl.*, mai 1930, p. 341.
- MIÈGEVILLE (le Dr vétérinaire). — **La politique du mouton. Réalisation ou utopies ?** ; ds *l'Union Ovine*, 5 août 1930, pp. 342-45, 2 phot.
Sur : MIÈGEVILLE. — *Le problème du mouton au Maroc* ; (*Afr. franç.*, sept. 1929). C.-R. par Elisabeth Erb WARD, ds *Social Science Abstracts*, avr. 1930, p. 514.
- MIMEUR (J.). — **Un nouveau parasite du cotonnier au Maroc (Platyedra vilella Zeller)** ; ds *R. pathol. et ent. agric.*, XVII, 1930, p. 4.
- MONOD (colonel). — **Considérations sur l'élevage au Maroc** ; ds *R. géogr. maroc.*, mars 1930, pp. 13-17.
- MONTÉGUT (M.). — **L'élevage et l'alimentation au Maroc. I. : l'élevage** ; Rabat, in-8°, 43 p.
- Moroccan market** [analyse du dernier rapport commercial du Consul général de Grande-Bretagne à Rabat] ; ds *The Times, trade and engineering supplement*, 15 févr. 1930.
- NAHON (Moïse). — **Propos d'un vieux marocain** ; préf. de M. Georges HARDY ; Paris, Larose, 1930, pet. in-8°, XIII + 265 p.
- NANCEL (J.-F.). — **Le commerce de Marseille avec le Maroc** ; ds *le Maroc marit.*, 15 sept. 1930, pp. 46-48.
- La navigation et le mouvement commercial du Protectorat de la République Française au Maroc en 1929** ; ds *le Maroc marit.*, 15 déc. 1930, p. 21.

- Notice sur les produits de l'agriculture marocaine** ; 1930, in-8°, 60 p. (*Dir. génér. de l'Agric.*).
- NUMILE (L.-G.). — **Les chemins de fer dans les pays neufs** ; ds *l'Economiste franç.*, 28 juin 1930, pp. 804-05.
- Organisme d'études du chemin de fer transsaharien** ; Paris, impr. Buttner-Thierry, s. d., 1 album oblong gr. in-8°, 1 carte et 50 p. de phot.
- PASSELÈGUE (G.). — **Le matériel agricole aux colonies** ; ds *Science et industrie, n° colon.*, 1930, pp. 39-64, et p. 78, phot.
- PAU (Carlos). — **Quelques plantes intéressantes au Maroc** ; ds *Monde des Plantes*, Agen, 1929.
- PAWLOSWKI (Auguste) et Georges BAUDOUX. — **Annuaire de la houille blanche française. 13^e année, 1929-30** ; Paris, Rev. génér. de l'électricité, in-4°.
- PAYEN (Edouard). — **L'Alfa. Sa production, L'évolution de son commerce et de ses emplois** ; ds *l'Afr. franç. (Renseign. colon.)*, févr. 1930, pp. 97-105.
- PAYEN (Edouard). — **Au Maroc. Les progrès de l'œuvre de colonisation** ; ds *l'Economiste franç.*, 30 août 1930, pp. 259-60.
- PAYEN (Ed.). — **Le commerce de l'Afrique du Nord en 1929** ; ds *l'Afr. franç. (Renseign. colon.)*, oct. 1930, pp. 607-19.
- PAYEN (Edouard). — **La 4^e conférence des Chambres de Commerce françaises de la Méditerranée. La solidarité méditerranéenne** ; ds *l'Afr. franç. (Renseign. colon.)*, nov. 1930, pp. 668-72.
- PAYEN (Edouard). — **Le retour de l'Allemagne en Afrique. Le commerce allemand avant et depuis la guerre** ; ds *l'Afr. franç. (Renseign. colon.)*, août 1930, pp. 465-79.
- PAYEN (Edouard). — **Le tabac dans l'Afrique du Nord** ; ds *Etna*, nov. 1930, pp. 1145-55, 5 phot.
 Sur : PAYEN (Edouard). — *Les plantes à parfum dans l'Afrique du Nord (Afr. franç., sept. 1929)* : C.-R. par Elisabeth Erb WARD, ds *Social Science Abstracts*, avr. 1930, pp. 514-15.
- La pêche dans les eaux marocaines** ; ds *le Maroc marit.*, juin 1930, pp. 12-17 ; juil., pp. 6-8 ; sept., pp. 6-8.
- PERRET (Jacques). — **Le réseau routier et la circulation automobile dans le Protectorat du Maroc** ; ds *les Ann. Colon. ill.*, oct. 1930, pp. 1-4, ill. et carte.
- Les plantes à parfum dans l'Afrique** ; ds *la France nouv.*, nov.-déc. 1930, pp. 285-86 (d'après *la Parfumerie mod.*).



- Politique du sucre** [signé : G. L.] ; ds *l'Afr. franç.*, mars 1930, pp. 140-41.
- Les ports marocains** ; ds *B. Soc. géogr. Alger*, 2^e trim. 1930, pp. 196-222.
- POSTEL (H.). — **La coopération agricole au Maroc** ; ds *R. des agric. de Fr.*, nov. 1930, p. 311-15.
- POUILLÉS (G.). — **Station de pompage sur l'oued Sebou (Maroc)** ; ds *B. techn. Soc. Rateau*, mai 1930, pp. 9-13, 6 fig.
- La production de la laine coloniale et les projets de taxe** ; ds *B. quot. Soc. d'études*, 27 nov. 1930, pp. 0-1, 0-3.
- La production mondiale d'engrais phosphoreux** ; ds *Messenger d'Athènes* nov. 1930.
- Le programme africain du Ministère de l'Air et l'année aérienne africaine** ; ds *l'Afr. franç.*, janv. 1930, pp. 28-30.
- Proposition de loi portant déclaration d'intérêt public d'un chemin de fer destiné à relier l'Afrique occidentale française à la Méditerranée** ; ds *J. Off. (doc. parlem. Chambre)*, 4 oct. 1930 (session ord. 1930), annexe 3152, pp. 449-64.
- Les pruniers japonais au Maroc d'après H. Brayard** [signé : J. G.-C.] ; *R. de botan. appl.*, mars 1930, pp. 181-83.
- La question des blés marocains** [extr. d'un rapport de Henry BÉRENGER au Sénat] ; ds *l'Afr. franç. (Renseign. colon.)*, avr. 1930, pp. 266-67.
- Rapport sur la navigation et le mouvement commercial du Protectorat de la République française au Maroc. Année 1929** ; Serv. du Commerce in-4^o, 53 p. polycopiées.
- La recherche du pétrole au Maroc** ; ds *B. quot. Soc. d'études*, 15 nov. 1929, pp. 01-4.
- RENAULDON (Jean). — **Etude zootechnique de l'amélioration des laines africaines** ; Paris, Vigo, 1929.
C.-R. signé : A.-M. L., ds *l'Union Ovine*, janv. 1930, pp. 34-36.
- RENGNET (P.). — **L'industrie de la pêche au Maroc** ; ds *Maroc*, 5 mars 1930, 2 p.
- Les réseaux aériens français** ; n^o spécial de *l'Europe Nouvelle*, 8 févr. 1930.
Sur : REYNAUD (Simon). — *L'élevage du mouton au Maroc* (*Rev. économ. franç.*, 1929) ; C.-R. par E. P. JACKSON, ds *Social Science Abstracts*, mars 1930, p. 314.
- Les ressources agricoles actuelles du Maroc** ; ds *le Phare* (Casablanca), mai 1929, pp. 7-51.
- Le ricin au Maroc** ; ds *R. intern. prod. colon.*, sept. 1930, pp. 347-48.

- RIVIÈRE (Charles). — **L'agriculture arabe au moyen-âge, en Algérie et ses suites** ; ds *l'Agric. prat. des pays chauds*, sept. 1930, pp. 194-201, 1 fig.
 Sur : RIVIÈRE (Ch.). — *Traité pratique d'agriculture pour le nord de l'Afrique*, nouv. éd. Paris, 1930, 2 vol. : C.-R. signé J. B., ds *l'Union Ovine*, 5 avr. 1930, p. 165 ; ds *l'Agric. prat. des pays chauds*, sept. 1930, pp. 227-28 ; ds *Feuilles de Renseign. de la Dir. gén. de l'agric. au Maroc*, 15 août 1930, p. 184.
- ROBER-RAYNAUD. — **Partisans et adversaires du transsaharien** [a.s. d'une lettre de J. M. BOURGET] ; ds *l'Agr. franç. (Renseign. colon.)*, août 1930, pp. 491-94.
- ROUX-BERGER (Pierre). — **Réflexions sur les chemins de fer algériens** ; ds *Lyon-colonial*, mars-avr. 1930, pp. 55-65.
- ROUX-FREISSINENG. — **Le chemin de fer Oudjda-Nemours** ; ds *l'Echo d'Oran*, 3 août 1930.
- ROUX-FREISSINENG. — **Le Maroc oriental aura-t-il comme port méditerranéen Nemours ou Saidia ?** ; ds *J. marine march.*, 4 déc. 1930, pp. 2659-64.
- SABATIER (E.). — **Politique agricole nord-africaine** ; ds *R. des agric. de France*, mars 1930.
- Safi, futur port d'embarquement des phosphates** [signé : R. L.] ; ds *la Terre maroc. ill.*, 1^{er} sept. 1930, pp. 2237-39, 5 grav.
- SAUMAGNE (C.). — **La situation des cultures de coton dans l'Afrique du Nord (Novembre 1929)** ; ds *Assoc. coton.*, Paris, janv. 1930, pp. 3-6.
- SAUTRIOT (J.). — **Le port de Mazagan** ; ds *le Maroc marit.*, 15 mars 1930, pp. 3-7, 4 phot. (suivi d'une notice, pp. 8-10, 1 plan).
- SAUZÈDE (Albert). — **Le coton et l'Afrique du Nord** ; ds *l'Economie nouv.*, mai 1930, pp. 209-62.
- SCHRIBAUX. — **Deux blés intéressants pour le nord de l'Afrique** ; ds *R. de vitic.*, 29 mai 1930, et ds *Progrès agric. et vitic.*, 8 juin 1930.
- SCHULTTE (H. C.). — **The motorization of North Africa** ; ds *Trade information b.*, n° 689.
- SCHULZ. — **Französisch Marokko. Das Wirtschaftsjahr 1929** ; ds *Wirtschaftsdienst*, juin 1930.
- SÉJOURNÉ (Paul). — **Le transport des phosphates marocains par la nouvelle voie ferrée de Casablanca à Marrakech** ; ds *le Génie Civil*, 22 févr. 1930, p. 193.
- Le Sisal** ; n° spécial de la *R. intern. des produits colon.*, janv. 1930, (p. 16 : **L'agave au Maroc**).

- SOUBREVILLE (A.). — **Agadir. De grands travaux hydrauliques et miniers en perspective** ; ds *les Chantiers nord-afric.*, mai 1930, pp. 469-71.
- Le sous-sol de la France. Répertoire annuel des mines et gisements de la France, de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc** ; Paris, Office gén. minier, 1930, in-8°, 935 p.
- Statistiques du mouvement commercial et maritime du Maroc (Protectorat français et zone de Tanger)**, publiées par le *Bureau de la statistique de Casablanca*. Année 1929 ; Rabat, Dir. gén. de l'Agric., 1930.
- TAFFARD (M.). — **Les travaux du port d'Agadir (de 1926 à 1930)** ; ds *Maroc marit.*, 15 oct. 1930, pp. 4-5, ill.
- TAPPI (M.). — **Il tabacco nell' Africa settentrionale francese** ; ds *l'Agricolt. colon.*, août 1929.
- TARLÉ (Ant. de). — **Le mouvement économique** [les produits agricoles de l'Afrique du Nord, Maroc] ; ds *le Correspondant*, 10 sept. 1930, pp. 772-83.
- THÉRY (René). — **L'amélioration des moyens de pénétration et d'évacuation économique au Maroc** ; ds *l'Economiste europ., suppl. colon.*, 21 juin 1929, pp. 82-84.
- THOMAS (Th.). — **Wirtschaftsentwicklung der wichtigsten Afrika-Hafen 1930** ; ds *Uebersee und Kolonialz.*, 1^{er} déc. 1930, pp. 473-74.
- Les travaux de l'organisme d'études du transsaharien** [discours de MM. MAITRE-DEVALON et FONTANEILLES] ; ds *l'Afr. franç., (Renseign. colon.)*, janv. 1930, pp. 49-57, 1 carte.
- VALRAN (G.). — **Notre économie nord-africaine et la concurrence internationale** ; ds *Com. des trav. hist. et scient., B. section sc. éc. et soc.*, 1929, pp. 125-31.
- VALSECA (Santos). — **La Ganaderia bovina en nuestra zona de protectorado marroqui** ; ds *Africa, R. de tropas colon.*, juil. 1930, pp. 172-74, 7 phot.
- VAYSSE (docteur). — **Du croisement Crau-Zemmour** ; ds *la Terre maroc.* ill., 15 janv. 1930, pp. 1027-28, 5 phot.
- VAYSSIÈRE (P.). — **La lutte contre les sauterelles nuisibles en France et en Afrique du Nord** ; Paris, Maulde et Renou, 1929, in-8°, 52 p., 1 pl., 10 fig. (*Publ. agric. de la C¹e des Ch. de fer P.-L.-M.*).
- VELU (H.). — **L'alimentation du mouton** ; ds *l'Union Ovine*, 5 sept. 1930, pp. 392-95, 2 phot.
- VELU (D^r H.). — **Alimentation et aliments du bétail au Maroc** ; Casablanca, impr. franç., 1930, in-8°, 168 p. (*Dir. de l'Agric.*).
C.-R. signé G. B., ds *l'Union Ovine*, 5 avr. 1930, p. 164.

- VELU (H.). — **Le Congrès du mouton, impressions de clôture** ; ds *la Terre maroc. ill.*, 1^{er} janv. 1930, pp. 103-07.
- VELU (H.). — **Elevage d'avenir de la chèvre angora au Maroc** ; ds *la Vie à la Campagne*, 1^{er} août 1930, pp. 300-03, 7 phot.
- VELU (H.). — **Equipement des fermes marocaines en vue de l'élevage (ses raisons, sa réalisation)** ; Casablanca, impr. réunies, 1930, in-4^o, 24 p. ill.
- VELU (H.). — **La flore fourragère adventice au Maroc** ; extr. de *R. de Géogr. maroc.*, juin 1930, pp. 3-10.
- VELU (H.). — **Les maladies coloniales. I. : Afrique du Nord** ; in-8^o, 23 p.
- VELU (D. H.). — **Les parasites externes du bétail. Leur rôle pathogène, leur destruction.** Casablanca, impr. franç., 1930, in-8^o, 55 p. (*Dir. gén. de l'Agric.*).
- VELU (H.). — **La restauration et l'entretien des parcours dans les pays d'élevage extensif. Pouvons-nous et devons-nous essayer de modifier le milieu ?** ; ds *l'Agric. prat. des pays chauds*, juil. 1930, pp. 19-31.
C.-R. signé : J. P., ds *l'Union Ovine*, 5 sept. 1930, p. 406.
- VELU (H.). — **Le silo et l'ensilage au Maroc** ; ds *la Terre maroc. ill.*, 1^{er} mars 1930, pp. 2006-08, 5 phot.
- VELU (H.). — **L'utilisation du figuier de Barbarie dans l'alimentation du mouton** ; ds *l'Union Ovine*, 5 oct. 1930, pp. 444-47, 1 fig.
- VELU (H.) et L. BALOZET. — **Rapport sur le fonctionnement du laboratoire de recherches du service de l'élevage du Maroc en 1928 et 1929** ; ds *Arch. Inst. Pasteur d'Algérie*, t. VII, mars 1929, pp. 151-64, et t. VIII, mars 1930, pp. 149-63.
Sur : VELU et MONTÉGU. — *Ce qu'il faut connaître pour devenir éleveur de moutons au Maroc*, 1929. C.-R. : signé J. G.-C. ds *R. botan. appl.*, janv. 1930, p. 61.
- La vérité sur le transsaharien** ; Paris, Comité du transsaharien, 1930, pet. in-8^o, 119 p., 1 carte h. t.
- VIDALENC (Georges). — **Le commerce français au Maroc** ; ds *Maroc*, 5 août 1930.
- WARREN (Edouard de). — **Liaisons françaises de l'Afrique du Nord et de l'Afrique tropicale** ; ds *Nouv. R. des jeunes*, 10 juillet 1930, pp. 66-80.
- WIENER (Lionel). — **Les chemins de fer coloniaux de l'Afrique** ; Bruxelles, Gœmaere et Paris, Dunod, 1930, in-8^o, 574 p.
- YANKOVITCH. — **L'emploi des engrais azotés dans l'Afrique du Nord** ; ds *C.-R. Ac. d'Agric.*, XVI, 1930, pp. 1119-22.

ANTHROPOLOGIE. PRÉHISTOIRE
ETHNOGRAPHIE ET FOLKLORE. SOCIOLOGIE

- A Gennevilliers. Le quartier marocain** ; ds *En Terre d'Islam*, déc. 1929, (reproduit ds *le Maroc cathol.*, avr. 1930, pp. 233-37, ill.).
- ANTOINE (M.). — **Aperçu sommaire sur les industries lithiques du Maroc central** ; ds *B. Soc. préhist. Maroc*, 1^{er} trim. 1930, pp. 29-49, fig.
- ANTOINE (M.). — **Notes de préhistoire marocaine. III : Station chelléenne de la carrière Martin, près El-Hank** ; ds *B. Soc. préhist. Maroc*, 2^e-3^e-4^e trim. 1930, pp. 59-117, 40 fig.
- ANTOINE (M.). — **Répertoire préhistorique de la Chaouïa (suite)** ; ds *B. Soc. préhist. Maroc*, 1^{er} trim. 1930, pp. 3-18.
- ASENSIO (colonel J.). — **Note présentée au [VII^e] congrès [de l'Institut des Hautes-Etudes Marocaines au nom de la Délégation du Gouvernement espagnol]** ; ds *Hespéris*, 1930, t. XI, pp. 17-33 [texte et traduction franç.].
- AXELROD (JAKOW). — **Marokkanische Wohnungsfragen** ; ds *die deutsche Elite*, août 1930, pp. 219-21, 5 phot.
- BEGOUEN (comte). — **La préhistoire dans l'Afrique du Nord** ; ds *J. des Débats*, 27 mai 1930.
- BEGUINOT (Francesco). — **Frammenti di psicologia arabo-berbera** ; ds *la Terre e la Vita*, Rome, juin 1922, pp. 180-86, 6 fig.
- BENOIT (Fernand). — **Survivances des civilisations méditerranéennes chez les Berbères** ; extr. de *R. anthropol.*, juil.-sept. 1930, Paris, E. Nourry, 16 p.
- BESTERMAN (Théodore). — **The belief in rebirth among the natives of Africa (Including Madagascar)** ; ds *Folk lore*, 31 mars 1930, pp. 43-94.
- Bibliographie préhistorique marocaine (suite)** ; ds *B. Soc. préhist. Maroc*, 2^e-4^e trim. 1930, pp. 118-19.
Sur : BONAPOS (capit.). — *Une tribu marocaine en Mauritanie, les Oulad Bou Seba* (*B. Soc. géogr. et d'arch. Oran*, 1929) : C.-R. ds *R. hist. des colon. franç.*, mai-juin 1930, p. 329.
- BOSCH-GIMPERA (Pedro). — **La prehistoria africana y el origen de los pueblos camitas** ; ds *Ann. prehis. madril.*, 1930, pp. 9-28.
- BRUNOT (L.). — **L'école coranique dans le monde musulman** ; ds *B. enseign. publ. Maroc*, févr. 1930, pp. 82-90.

- CAUVET (commandt). — **Les Berbères en Amérique. Essai d'ethnocinésie préhistorique. Nomenclature et examen des tribus homonymes des deux rives de l'Atlantique...** ; Alger, Bringau, 1930, in-8°, 455 p.
C.-R. par Charles LE GOFFIC, sous le titre *Atlantide éternelle*, ds la *R. de France*, 15 nov. 1930, pp. 354-64 ; signé F. R. ds *B. Soc. géog. Alger*, 2^e trim. 1930, pp. 315-16.
- CLÉMENT (lieut.). — **La station paléolithique de Si Saïd Machou** ; ds *B. Soc. préhist. Maroc.*, 1^{er} trim. 1930, pp. 19-28, fig.
Sur : COHN (Hermann). — *Mœurs des Juifs et des Arabes de Tétuan (Maroc)*. Avec une lettre de S. MUNK ; Paris, libr. Lipschutz, 1927, 2^e éd., IV + 24 p. : C.-R. par J. NIPPGEN, ds *l'Ethnographie*, 15 avr.-15 déc. 1929, pp. 254-55.
- COTTEVIEILLE-GIRAUDET (Rémy). — **Les races de l'Afrique du Nord et la population oranaise** ; ds *R. anthropol.*, avr.-juin 1930, pp. 136-54.
- DEBANNE (O.). — **Esquisse ethnographique des indigènes de l'Afrique du Nord** ; ds *B. Soc. géogr. et eth. colon. de Marseille*, t. I, 1929, pp. 19-29.
- FARMER (Henry George). — **The origin of the arabian lute and rebec** ; ds *J. roy. as. soc.*, oct. 1930, pp. 767-83.
- FROBENIUS (Léo) u. Ritter v. WILM. — **Atlas africanus, Belege zur Morphologie der afrikanischen Kulturen. 5 Heft, Bl. 25-31, Sehnenmaterial. Bogengestalt. 6 Heft, Bl. 32-37. Pfeil-Köcher. Spanngriff. 7 Heft, Bl. 38-43, Morphologie des Bogengerätes** ; Berlin, Gruyter, 1929-30, in-f^o.
- GATTEFOSSÉ (Jean). — **Lettre** [vestiges de l'Atlantide au Maroc] ; ds *Atlantis* (Paris), sept.-oct. 1930, p. 20.
- GHIPELLI (Angelo). — **Los monumentos megalíticos de Msóra** ; ds *Africa, R. de tropas colon.*, août 1930, pp. 192-95, 4 phot.
- GODBEY. — **The lost tribes: a myth, suggestions towards rewriting Hebrew history** ; Durham, Duke University press, 1930, gr. in-8°, 802 p., 44 pl.
C.-R. par Ed. MONTET, ds *R. hist. des relig.*, mars-juin 1930, pp. 253-55.
Sur : GOICHON (A.-M.). — *La femme de la moyenne bourgeoisie farsiya* (*R. des ét. isl.*, 1929) : C.-R. signé L. B[RUNOT], ds *B. enseign. publ. Maroc*, mars 1930, pp. 133-35.
Sur : GOULVEN (J.). — *Les mellahs de Rabat-Salé*, 1927 : C.-R. par G. KAMPFMEYER, ds *Oriental. Literaturz.*, juin 1930, col. 461-62 ; par L. SAISSSET, ds *J. asiat.*, juil.-sept. 1930, pp. 179-83.
Sur : HERBER (J.). — *Tatouages curatifs au Maroc* (*R. d'ethn.*, 1928).
C.-R. par Cecil P. PEARSON, ds *Social Science Abstracts*, avr. 1930 : p. 528.

- SUR : HERBER (J.). — *Technique des potiers Beni Mtir et Beni Mguild (Memoriae Henri Basset, 1928)* : C.-R. par F. ZELTNER, ds *l'Anthropologie*, mars 1930, pp. 538-39.
- SUR : HERBER (J.). — *Tombes Beni Mguild (Hespéris, 1928)* : C.-R. signé J. N. ds *l'Anthropologie*, XI, 1930, pp. 180-81.
- Influencia del islamismo en el pueblo bereber** [signé : el Preste Juan del Rif] ; ds *Mauritania* (Tanger), juin 1930, pp. 172-79.
- JUSTINARD (lieut.-col.). — **Les Aït Ba Amran** (*Villes et tribus du Maroc, VIII. Tribus berbères, I*) ; Paris, Champion, 1930, in-8°, V + 145 p., 10 pl. h. t. (*Archives marocaines*).
C.-R. signé J. L[ADREIT DE] L[ACHARRIÈRE], ds *l'Afr. franç.*, avr. 1930, pp. 215-16 ; par E. PRÖBSTER, ds *Oriental Literaturz.*, mai 1930, col. 463-65 ; ds *Outre-Mer*, 2^e trim. 1930, pp. 223-24.
- KOEHLER (le R.-P. H.). — **Aux grottes préhistoriques d'Achacar (cap Spartel)** ; ds *Maroc*, 15 juil. 1930, 3 p., 4 phot.
- KOEHLER (R.-P. Henry). — **Les civilisations préhistoriques au Maroc. Le problème religieux chez l'homme préhistorique. Le culte des grottes au Maroc et nos fouilles à la grotte d'Achakar (cap Spartel)** ; ds *Inst. d'ét. de relig. de Rabat*. C.-R. du 1^{er} sem. 1929, pp. 10-16, 5 pl. h. t.
- KOELLER (R.-P. Ange). — **L'âme religieuse du Marocain** ; ds *Inst. d'ét. de relig. de Rabat*. C.-R. du 1^{er} sem. 1929, pp. 8-9, 2 phot. h. t.
SUR : LA CHAPELLE (F. de). — *Les tribus de haute montagne de l'Atlas occidental (R. ét. islam., 1928)* : C.-R. par Cécil P. PEARSON, ds *Social Science Abstracts*, avr. 1930, p. 528.
- L[ADREIT DE] L[ACHARRIÈRE] (J.). — [Note sur les cours faits par R. MONTAGNE et H. BRUNO à l'Institut des études islamiques sur la sociologie et le droit coutumier berbère] ; ds *l'Afr. franç.*, déc. 1930, pp. 671-72.
- LAOUST (E.). — **Au sujet de la charrue berbère** ; ds *Hespéris*, 1^{er} trim. 1930, pp. 37-47, 11 fig.
- LAOUST (E.). — **L'habitation chez les transhumants du Maroc central** ; ds *Hespéris*, t. X, 1930, pp. 151-53, 51 fig., 16 pl.
- LAUFER (Berthold), Wilfrid D. HAMBLY, and Ralph LINTON. — **Tobacco and its use in Africa** ; Chicago, Field museum of Natural History, 1930, pet. in-8°, 45 p., 6 pl. h. t.
- LEBLANC (Dr) et Collaborateurs. — **Recherches sur 40 sujets indigènes d'Algérie (Berbères)** ; ds *Folia morphologica* (Varsovie), 1929, I, pp. 86-96.
- LE GLAY (Maurice). — **Le Berbère marocain** ; ds *la R. des Vivants*, sept. 1930, pp. 367-77.

- SCHMALZL (Dr Peter). — **Zur Geschichte des Quadranten bei den Arabern** ; München, Salesian Offizin, 1929, pet. in-8°, 1/2 p., fig.
- SCHMIDT (Nathaniel). — **Ibn Khaldun, historian, sociologist and philosopher** ; New-York, Columbia University Press, 1930, in-8°, 67 p.
- TALLGREN (O.-J.). — **Notas filologicas de astronomia almmia** ; Coïmbra, 1930, gr. in-4°, 7 p. (*Miscelañen de estudos con honra de D. C. Michaelis de Vasconcellos*).
- Sur : TOLÉDANO (Jacob Moshe). — [Manuscrits de... texte hébreu]; ds *Huc. Ann.*, 1928, pp. 403-13 : C.-R. par Uriah Z. ENGELMAN, ds *Social Science Abstracts*, juil. 1930, pp. 1178.
- Un petit-fils de Moulay Ismaël à Meknès** [Mouley Kebir ben Zidan], ds *l'Afr. du Nord ill.*, 29 juin 1930, pp. 4-5, 4 phot.

HISTOIRE

- ANDERSON (E. N.). — **The first moroccan crisis, 1904-1906** ; Chicago, Univ. press, 1930, in-8°, IX + 420 p.
C.-R. ds *the Times, literary suppl.*, n° 1496.
- ANTRAYGUES (R.). — **Le bombardement de Salé par l'Amiral Dubourdiou en 1851** ; ds *le Maroc marit.*, 15 août 1930, pp. 17-19.
- ANTRAYGUES (R.). — **Le Raïs Abdallah Ben Aïcha, corsaire de Salé et amiral de la flotte chérifienne** ; ds *le Maroc marit.*, 15 nov. 1930, pp. 1-3.
- BARDY (G.). — **L'Afrique chrétienne** ; Paris, Bloud et Gay, 1930, pet. in-8°, 56 p., ill.
- BASSAC. — **Sidjilmassa** (*traduction d'un manuscrit arabe*) ; ds *B. Soc. Géogr. Alger*, 2^e trim. 1930, pp. 223-44.
- BASSARD (André). — **Six leçons sur l'histoire de l'Afrique du Nord, à l'usage des écoles primaires de l'Afrique du Nord** ; Paris, Colin, 1929, in-8°, 96 p., 5/4 ill.
- BEL (Alfred). — **Documents récents sur l'histoire des Almohades** ; ds *R. Afric.*, 1^{er}-2^e trim. 1930, pp. 113-128.
- BEL (Alfred). — **Tlemcen** ; ds *Encycl. de l'Islam*, t. IV, 1930, pp. 843-47.
Sur : BERGER (François). — *Moha ou Hammou le Zaïani*, 1929 ; C.-R. par G. H[ARDY], ds *Outre-Mer*, 1^{er} trim. 1930, p. 113.
- BENSAUDE (Joaquim). — **Lacunes et surprises de l'histoire des découvertes maritimes**. Première partie. Coïmbra, impr. da Univers., 1930, gr. in-8°, 448 p.

- BESSON (Maurice). — **Jean de Bethencourt et la conquête des Canaries (1407-1418)** ; ds *l'Afr. franç.*, avr. 1930, pp. 154-59, 2 ill.
- BESSON (Maurice). — **Précurseurs et pionniers de l'expansion française en Afrique. Captifs chrétiens et Frères de la Merci** ; ds *l'Afr. franç.*, juin 1930, pp. 322-25, 1 phot.
C.-R. par Lowell Joseph RAGATZ, ds *Social Science Abstracts*, nov. 1930, p. 1726.
- BOISSONNADE (P.). — **Les relations commerciales de la France méridionale avec l'Afrique du Nord ou Maghreb du XII^e au XV^e siècle, étude d'histoire économique** ; ds *B. Section géogr. du Com. trav. hist.*, XLIV, 1929, pp. 1-37.
Sur : BRAUDEL (F.). — *Les Espagnols dans l'Afrique du Nord de 1492 à 1577* (*R. Afr.*, 1928) : C.-R. par Henri HAUSER, ds *R. historique*, mars-avr. 1930, p. 388.
- Bulletin de la Djellaba*, n^o d'avril 1929 : **Le souvenir du 17 avril** [1912, massacres de Fès]. Texte du maréchal LYAUTEY (**Lettre à Albert de Mun, 16 juin 1912**), général NORMAND, comd^t LE BOËTTÉ, comd^t C. BEAUJARD, HUBERT-JACQUES, H. RABANIT, etc.
- BÜLOW (Bernhard Fürst von). — **Denkwürdigkeiten... hrsg von Franz von STOCKHAMMERN**, Bde I-II ; Berlin, Ullstein, 1930, 2 vol. gr. in-8^o, XXIV + 644 et XVI + 532 p., [trad. franç. la même année par Henri BLOCH ; Paris, Plon, 2 vol. in-8^o, 494 et 525 p.].
- CAILLAUX (Joseph). — **Pourquoi la guerre n'a pas éclaté en 1911** ; ds *R. des Vivants*, sept. 1930, pp. 285-309.
- CAMBON (Jules). — **La diplomatie française et le Maroc** ; ds *R. des Vivants*, sept. 1930, pp. 310-20.
- CARRA DE VAUX. — **Timbuktu** ; ds *Encycl. de l'Islam*, t. IV, 1930, pp. 816-27.
- CARTERET (sir George). — **The Barbary Voyage of 1638, now first printed from the original ms of... in the possession of Boies PENROSE** ; Philadelphia, Fell, 1929, in-8^o, II + 43 p., 5 pl.
Sur : CASTRIES (Henry de). — *Sources inédites de l'histoire du Maroc. 2^e série. France*, t. III, 1927 : C.-R. par E. G. LEDOS, ds *R. questions hist.*, 1^{er} avr. 1929, pp. 484-85.
- CHOQUET (R. P. Daniel). — **Un apôtre du XIII^e siècle : Le Bienheureux Raymond Lulle, tertiaire franciscain** ; Rabat, Impr. coloniale, 1929, pet. in-8^o, 64 p. (*Coll. « Maroc Catholique »*, n^o 2).
- COLIN (Georges S.). — **Autour du Jâma' el-Fna de Marrakech** ; ds *Hespéris*, 1930, t. X, pp. 122-23.

- COLIN (G. S.). — **Tît**; ds *Encycl. de l'Islam*, t. IV, 1930, p. 840.
- Comment, en la ville de Méquinez, Notre-Dame sauva merveilleusement un captif jeté aux lions**; ds *le Maroc cathol.*, mai 1930, pp. 280-82.
- DÉCHAUD (Jean). — **Histoire de la flotte chérifienne**; ds *le Maroc marit.*, 15 nov. 1930, pp. 9-9.
- DES ROTOURS (Baron J.-A.). — **Le Père Pierre d'Alençon (1587-1629)**; Alençon, Impr. Alençonnaise, 1930, in-8°, 16 p. (extr. du *B. Soc. hist. et Arch. de l'Orne*, t. XLIX).
- DIAZ (Buenaventura Fr.). — **Fray Francisco Serra** [missionnaire au Maroc]; ds *Mauritania* (Tanger), 1^{er} août 1930, pp. 244-45.
- DIAZ (Fr. B.). — **La misión católica de Marruecos y la caridad cristiana**; Tanger, Misión Catól., 1929, in-16, 355 p.
- DIAZ (Fr. Buenaventura). — **El tercer centenario de la restauracion de la Misión católica de Marruecos, en 1630**; ds *Mauritania* (Tanger), juin 1930, pp. 166-167.
- Documents diplomatiques français (1871-1914). 2^e série, t. I, (2 janv.-31 déc. 1901)**; Paris, Impr. Nat., 1930, gr. in-8°, XX + 723 p. (*Ministère des Aff. Etrang.*).
- DOZY (R.). — **Historia de los musulmanes de España hasta la conquista de los Almoravides**, I. trad. de Magdalana FUENTES; Madrid, Espasa-Calpe, 1930, in-8°, 367 p. (*Col. Universal*).
- DURAN (J.). — **L'Afrique du Nord au Moyen-Age** [a. s. de E. F. GAUTIER]; ds *R. d'Afrique*, janv.-févr. 1930, pp. 32-48.
- ERCKMANN (Jules). — **Documents se rapportant à l'origine de la pénétration française**; ds *la Marche de France*, janv.-févr. 1929, pp. 27-30, 97-100.
- Die französischen Dokumente über die Ursachen des Weltkrieges... deutsche Ausgabe üb. und hrsg. von Dr Artur ROSENBERG, 1911-1914**, t. I. Berlin, 1930.
- FUNCK-BRENTANO (Chr.). — **Al-Mansur (Ahmad)**; ds *Encycl. de l'Islam*, livr. 41, 1930, pp. 266-69.
- GARCIA FIGUERAS (Tomas). — **Del Marruecos Feudal (Episodios de la vida del Cherif Raisuni)**; Madrid, Comp. Ibero-Americ. de public., 1930, 246 p., pet. in-8°.
- C.-R. par le Fr. B. DIAZ, ds *Mauritania* (Tanger), nov. 1930, pp. 351-52;
par M. de la E[SCALERA], ds *Africa, R. de tropas colon.*, août 1930, p. 212.
- SUR : GAUTIER (E. F.). — *Les siècles obscurs du Maghreb*, 1927 :

- C.-R. par Lucien FEBVRE, ds *R. de synth. hist.*, juin 1930, pp. 119-20 ; par K. MLAKER, ds *Histor. Z.*, 1930, n° 141, pp. 161-62.
- GAZULLA (Faustino D.). — **Moros y cristianos. Los cautivos en las fronteras** ; ds *B. Soc. castellonense de Cultura*, vol. 1, 1930, pp. 94-107, 201-210.
Sur : GOMES DA ROCHA MADAHIL. — *O tratado da vida e martirio dos cinco martires de Marrocos impresso em Coimbra em 1568*, Coimbra, Universidade, 1928 : C.-R. par Robert RICARD, ds *B. Hispan.*, sept. 1930, pp. 276-77.
- GOULVEN (J.). — **Choses oubliées. La police de la côte marocaine, 1904-1907** ; ds *le Maroc marit.*, 15 sept. 1930, pp. 5-6.
- GOYAU (Georges). — **Le christianisme sur les côtes barbaresques jusqu'au XIX^e siècle** ; ds *R. hist. des missions*, 1^e mars 1930, pp. 8-40.
C.-R. ds *R. hist. colon. franç.*, nov.-déc. 1930, pp. 658-59.
Sur : GRIGUER (Jules). — *Précis d'histoire des dynasties marocaines*, 1929 : C.-R. par L. B[RUNOT], ds *B. enseign. pub. Maroc*, oct. 1929, pp. 377-78.
Sur : GSELL (Stéphane). — *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, t. V-VII : C.-R. signé A. P., ds *Ann. hist. éc. et soc.*, 15 avr. 1930, pp. 296-98.
Sur les t. VII et VIII : C.-R. par André BAUDRILLART, ds *Larousse mens. ill.*, févr. 1930, pp. 319-21 ; par Charles SAUMAGNE, ds *R. tunis.*, I, p. 60.
- HALLER (Johannes). — **Tausend Jahre deutschfranzösischer Beziehungen** ; Stuttgart und Berlin, Gotta'sche Buchhandlung Nachfolger, 1930, in-8°, XI + 242 p.
Sur : HARRIS (Walter B.). — *Le Maroc disparu*, 1929 : C.-R. par Auguste CHEYLACK, ds *le Mercure de France*, 15 juin 1930, pp. 696-698 ; signé J. M., ds *R. alg., tun. et maroc. de législ. et de jurispr.* 1^e partie, 1930, pp. 48-49 ; signé J.-R. ds *R. des quest. histor.*, janv. 1930, pp. 253-54.
Sur : IBN ZAIDAN. — [*Chroniques de Meknès*], 1929 : C.-R. par Si Abderrahman BURÉ, ds *l'Afr. franç.*, 1930, pp. 509-12 ; par W. MARÇAIS, ds *C.-R. Ac. des Inscr.*, janv.-avr. 1930, pp. 19-20 ; ds *l'Afrique du Nord ill.*, 9 nov. 1930, p. 4, 3 phot.
- JOHNSTON (Marjorie). — **Une ambassade au Maroc au XVIII^e siècle** ; ds *R. hist. des colon. franç.*, janv.-févr. 1930, pp. 45-56.
C.-R. par Lowell Joseph RAGATZ, ds *Social Science Abstracts*, sept. 1930, p. 1436.

- PORTALIER (R.). — **Choses oubliées. Le port de Casablanca et la marche sur Fez (avril-mai 1911)** ; ds *le Maroc marit.*, 15 juil. 1930, pp. 16-17.
- RABANIT (Henri). — **L'affaire des chaloupes de Larache (27 juin 1765)** ; ds *Maroc*, 30 sept. 1930.
- RABANIT (Henri). — **La croisière du marquis d'Antin devant Salé (1737)** ; ds *Maroc*, 15 juin 1930, 1 p.
- RABANIT (Henri). — **Le traité de paix de 1767 entre la France et le Maroc** ; ds *Maroc*, 31 oct. 1930.
- RABANIT (Henri). — **Un rachat d'esclaves au XVII^e siècle** ; ds *Maroc*, 31 mai 1930, 1 p.
- REPARAZ (Gonzalo de). — **El estrecho de Gibraltar. Episodios principales de una tragedia historica** ; ds *Africa, R. de tropas colon.*, août-déc. 1930, passim, ill.
- RICARD (Robert). — **Les Portugais et le Sahara atlantique au XV^e siècle** ; ds *Hespéris*, 1930, t. XI, pp. 97-110.
- RICARD (Robert). — **Sur les relations des Canaries et de la Berbérie au XVI^e siècle, d'après quelques documents inédits** ; ds *R. Afric.*, 3^e-4^e trim. 1930, pp. 207-24.
- RICARD (Robert). — **Un document inédit sur une affaire de captifs espagnols au Maroc (1863)** ; ds *B. hispan.*, janv.-mars 1930, pp. 72-74.
- ROBERTS (Stephen H.). — **History of French colonial policy (1870 à 1925). Vol. I et II** ; London, King, 1929, 2 vol. gr. in-8^o, XV + 374 p., 4 cartes h. t., VIII + 741 + 9 p.
C.-R. par Henri HAUSER, ds *R. hist. mod.*, nov.-déc. 1930, pp. 450-52 ; signé G. R. C., ds *Géogr. j.*, juin 1930, p. 557.
- ROUARD DE CARD (E.). — **Les Etats-Unis d'Amérique et le Protectorat de la France au Maroc** ; Paris, Pedone et Gamber, 1930, in-8^o, 62 p.
- SAINT-RENÉ-TAILLANDIER (G.). — **Les origines du Maroc français, récit d'une mission (1901-1906)** ; Paris, Plon, 1930, pet. in-8^o, VIII + 380 p. (et ds *le Correspondant*, 10 avr. 1930, pp. 31-55, et *R. des deux mondes*, 15 mars 1930, pp. 321-41).
C.-R. par Camille BARRÈRE, ds *Figaro*, 1^{er} et 18 mai 1930 ; par F. BRAUDEL, ds *R. afric.*, 3^e-4^e trim. 1930, pp. 398-403 ; par Georges CLARETIE, ds *l'Ami du Peuple*, 4 mai 1930 ; par Gaston DESCHAMPS, ds *le Temps*, 5 juin 1930 ; par Julien FRANC, ds *R. d'hist. mod.*, sept.-oct. 1930, pp. 388-39 ; par REUSE, ds *la Quinzaine crit.*, 10 juil. 1930, p. 376 ; par le comte de SAINT-AULAIRE, ds *Figaro*, 30 avr. 1930.

- Sur : SASS (Johann). — *Die deutschen Weissbücher zur auswärtigen Politik, 1870-1914. Geschichte und Bibliographie* ; Berlin-Leipzig, Gruyter, 1928, in-8°, 224 p. : C.-R. ds *English. hist. r.*, 1930, p. 169.
- SAYOUS (André-E.). — **Les opérations du capitaliste et commerçant marseillais Etienne de Manduel entre 1200 et 1230** ; ds *R. des quest. histor.*, 1^{er} janv. 1930, pp. 5-29.
C.-R. par Milton R. GUTSCH, ds *Social Science Abstracts*, sept. 1930, p. 1419.
- SCHÖTTE (Hermann). — **Die Times in der ersten Marokkokrise mit besonderer Berücksichtigung der english-deutschen Beziehungen** ; Berlin, Ebering, 1930, in-8°, VI + 239 p. (*Historische Studien*, 196).
- SCHWERTFEGER (Bernhard). — **Entente cordiale, Marokkokrise und die « Conventions anglo-belges » von 1906** ; ds *Berl. Monatsh. f. intern. Aufklärung*, juil. 1929, pp. 665-91.
Sur : SELL (Rev. Canon). — *Islam in Spain, 1929* : C.-R. par M. GASTER, ds *J. roy. asiat. soc.*, janv. 1930, pp. 162-63.
- SERFASS (Charles). — **Les esclaves chrétiens au Maroc, du XVI^e au XVIII^e siècle** ; ds *B. Soc. hist. protest. franç.*, 1930, fasc. 4, et Paris, Fischbacher, in-8°, 29 p.
- SKATTUM (O. J.). — **Trekk ov Afrika eldre Kolonisasjonshistorie** ; ds *Norsk geogr. Tidsskr.*, III, 1, 1930, pp. 4-15.
C.-R. par Nels A. BENGTSON, ds *Social Science Abstracts*, nov. 1930, p. 1683.
- SOUSA VITERBO. — **Subsidios para a historia de musica em Portugal** [Notice sur Manuel Ferreira de Heredia qui servit à Mazagan de 1672 à 1681] ; ds *O Instituto* (Coimbra), vol. 79, n° 3, 1930, pp. 414-17.
- STIEVE (Frédéric). — **L'Allemagne et la politique européenne** ; Paris, Rieder, 1929, in-8°, 231 p. ; *trad. de l'Allemand : Deutschland un Europa 1890-1914. Ein Handbuch zur Vorgeschichte des Weltkrieges mit den wichtigsten Dokumenten*, Berlin, Verl. f. Kulturpol., 1926. *Trad. anglaise* en 1929.
- SUAREZ (Georges). — **La vie orgueilleuse de Clémenceau** ; Paris, éd. de France, 1930, in-12, VIII + 638 p. Fragments concernant les affaires marocaines parus ds *R. de Paris*, 15 fvr. 1930, et *R. de France*, 1^{er} mars 1930.
Sur : ET-TAMGROUTI. — *En Nafhat el-Mishiya...*, trad. par le col. de CASTRIES, 1929 : C.-R. par M. BEDOAS, ds *B. Soc. géog. et arch. Oran*, mars 1930, p. 101 ; par Jean CAZENAVE, ds *B. Soc. géog. Alger*, 4^e trim. 1930, pp. 613-14 ; par R. D[USSAUD], ds *Syria*, 1930, p. 108 ; par H. A. R. G[IBB], ds *B. of the school of or. st.*, V, 1930,

pp. 919-20 ; par R. HARTMANN, ds *Deuts. Literaturz.*, 10 mai 1930, col. 870-71 ; par A. LAMMONT, ds *R. d'Afrique*, janv.-mars 1930, pp. 66-68 ; signé F. L., ds *En terre d'Islam*, mai 1930, pp. 203-04 ; ds *R. biblique*, juil. 1930, pp. 319-20.

UHDEN (R.). — **Zur Geschichte des Kamels in Nordafrika** ; ds *Peterm. Mitteil.*, 1929, p. 307.

C.-R. par Sam. T. BRATTON, ds *Social Science Abstracts*, mai 1930, p. 762.

Un troisième volume de documents français sur les origines de la guerre.

II. La question marocaine (1901) ; ds *l'Europe Nouvelle*, 10 mai 1930, p. 743.

VOINOT (L.). — **Le retour incessant des difficultés de frontière avec le Maroc 1893-1896** ; ds *B. Soc. géogr. et archéol. Oran*, sept.-déc. 1930, pp. 257-330.

SUR : VOINOT. — *Quelques inconvénients de l'anarchie des tribus marocaines voisines de l'Algérie* (*B. Soc. géog. Oran*, 1929) : C.-R. signé J. L[ADREIT DE] L[ACHARRIÈRE], ds *Renseign. colon.*, nov. 1930, pp. 657-58 ; ds *R. hist. des colon. franç.*, mai-juin 1930, p. 329.

WEISGERBER (D^r F.). — **Le général d'Amade en Chaouïa** ; ds *Maroc*, 5 mars 1930, 3 p., 1 carte, 1 phot.

WEISGERBER (D^r F.). — **L'insurrection d'El-Hiba** ; ds *l'Afr. franç.*, nov. 1930, pp. 595-600.

WEISGERBER (F.). — **Un brellan de sultans : Moulay Abd el Aziz, Moulay Hafid, Moulay Youssef** ; ds *Maroc*, 30 avr.-31 mai 1930, 6 p., phot.

WENDEL (Hugo C. M.). — **The protege system in Morocco** ; ds *J. Modern. Hist.*, mars 1930, pp. 48-60 [a. s. de la conférence et de la convention de 1880].

C.-R. par Hugo C. M. WENDEL, ds *Social Science Abstracts*, août 1930, p. 1311.

WÖLFEL (D. J.). — **Un jefe de tribu de Gomera y sus relaciones con la Curia Romana** ; ds *Investigacion y Progreso*, 1930, IV, pp. 103-05.

ARCHÉOLOGIE ET BEAUX-ARTS

SUR : AHLENSTIEL ENGEL (El.). — *Arte arabe*, 1927 : C.-R. ds *Arch. esp. de arte y arqueol.*, sept.-déc. 1930.

ALAZARD (Jean). — **L'Orient et la Peinture française au XIX^e siècle d'Eugène**

- Delacroix à Auguste Renoir** ; Paris, Plon, 1930, gr. in-8°, 228 p. et 198 ill. h. t. (*Coll. du centenaire de l'Algérie.*)
C.-R. par André JOUBIN, ds *la Quinzaine. crit.*, 10 déc. 1930, p. 743.
- ALAZARD (Jean). — **L'Orient, thème romantique** ; ds *la R. de l'Art*, mai 1930, pp. 277-92, ill.
- ALAZARD (Jean). — **L'urbanisme à Rabat** ; ds *Beaux-Arts*, 20 janv. 1930, pp. 22-23, ill.
- ALBERT-PETIT. — **Une découverte sensationnelle à Rabat** [les ruines romaines de Chella] ; ds *J. des Débats*, 18 oct. 1930.
- ARCOS (d') [F. BENOIT]. — **Le visage du Maroc. La côte atlantique et les villes latines** ; ds *le Monde colon. ill.*, févr. 1930, pp. 38-39, 6 phot.
- L'Art vivant au Maroc*, n° du 15 oct. 1930, contenant : Lucien SAINT : **Le Maroc**. Abel BONNARD : **Le charme du Maroc**. Jules BORÉLY : **Une ville romaine à Rabat**. Jean GALLOTTI : **La beauté des villes marocaines ; Un peintre du Maroc : Jacques Majorelle**. UN VIEUX MAROCAIN : **Randonnée en zone espagnole**. E. LÉVI-PROVENÇAL : **Les Marocains et leur passé**. Jean GALLOTTI : **L'architecture musulmane des villes**. Gabriel ROUSSEAU : **Le décor architectural arabe au Maroc**. Prosper RICARD : **Les arts populaires arabes et berbères**. Fernand BENOIT : **Influences européennes sur le littoral**. Jean BALDOUI : **Expressions nouvelles de l'art marocain**. Jules BORÉLY : **L'architecture nouvelle et l'urbanisme au Maroc**, pp. 799-839, 58 phot.
- AUDISIO (G.). — **Le phonographe à l'Exposition coloniale de 1931** ; ds *la R. musicale*, févr. 1930, pp. 178-80.
- BAYSSIÈRE (N.). — **Lixus** ; ds *B. enseign. publ. du Maroc*, mai 1930, pp. 234-38.
- BEAURIEUX (Rémy). — **Le roi Juba II et les œuvres d'art de Volubilis** ; ds *Maroc*, 20 mars 1930, 2 p., 1 phot.
- BENOIT (Fernand). — **Mogador ou l'urbanisme français au Maroc sous Louis XV** ; ds *l'Atlas*, n° spécial, 1930, 4 p., 9 phot.
- BÉRENGER (Henry). — **Les Beaux-Arts à l'Exposition Coloniale internationale de 1931** ; ds *Beaux-Arts*, 20 juil. 1930, pp. 1-2, 2 grav.
- BERR DE TURIQUE (Marcelle). — **Raoul Dufy** ; Paris, Floury, 1930, gr. in-8°, carré, 287 p., ill.
- BORÉLY (Jules). — **Au cœur du ribat de Chella** ; ds *Maroc*, 31 janv. 1930, 2 p., 3 phot.
- BORÉLY (Jules). — **Autour de Chella** ; ds *l'Afrique du Nord ill.*, 16 nov. 1930, p. 11, 1 phot.

pp. 919-20 ; par R. HARTMANN, ds *Deuts. Literaturz.*, 10 mai 1930, col. 870-71 ; par A. LAMMONT, ds *R. d'Afrique*, janv.-mars 1930, pp. 66-68 ; signé F. L., ds *En terre d'Islam*, mai 1930, pp. 203-04 ; ds *R. biblique*, juil. 1930, pp. 319-20.

UHDEN (R.). — **Zur Geschichte des Kamels in Nordafrika** ; ds *Peterm. Mitteil.*, 1929, p. 307.

C.-R. par Sam. T. BRATTON, ds *Social Science Abstracts*, mai 1930, p. 762.

Un troisième volume de documents français sur les origines de la guerre. II. La question marocaine (1901) ; ds *l'Europe Nouvelle*, 10 mai 1930, p. 743.

VOINOT (L.). — **Le retour incessant des difficultés de frontière avec le Maroc 1893-1896** ; ds *B. Soc. géogr. et archéol. Oran*, sept.-déc. 1930, pp. 257-330.

Sur : VOINOT. — *Quelques inconvénients de l'anarchie des tribus marocaines voisines de l'Algérie* (*B. Soc. géogr. Oran*, 1929) : C.-R. signé J. L[ADREIT DE] L[ACHARRIÈRE], ds *Renseign. colon.*, nov. 1930, pp. 657-58 ; ds *R. hist. des colon. franç.*, mai-juin 1930, p. 329.

WEISGERBER (D^r F.). — **Le général d'Amade en Chaouïa** ; ds *Maroc*, 5 mars 1930, 3 p., 1 carte, 1 phot.

WEISGERBER (D^r F.). — **L'insurrection d'El-Hiba** ; ds *l'Afr. franç.*, nov. 1930, pp. 595-600.

WEISGERBER (F.). — **Un brelan de sultans : Moulay Abd el Aziz, Moulay Hafid, Moulay Youssef** ; ds *Maroc*, 30 avr.-31 mai 1930, 6 p., phot.

WENDEL (Hugo C. M.). — **The protege system in Morocco** ; ds *J. Modern. Hist.*, mars 1930, pp. 48-60 [a. s. de la conférence et de la convention de 1880].

C.-R. par Hugo C. M. WENDEL, ds *Social Science Abstracts*, août 1930, p. 1311.

WÖLFEL (D. J.). — **Un jefe de tribu de Gomera y sus relaciones con la Curia Romana** ; ds *Investigacion y Progreso*, 1930, IV, pp. 103-05.

ARCHÉOLOGIE ET BEAUX-ARTS

Sur : AHLENSTIEL ENGEL (El.). — *Arte arabe*, 1927 : C.-R. ds *Arch. esp. de arte y arqueol.*, sept.-déc. 1930.

ALAZARD (Jean). — **L'Orient et la Peinture française au XIX^e siècle d'Eugène**

- Delacroix à Auguste Renoir** ; Paris, Plon, 1930, gr. in-8°, 228 p. et 198 ill. h. t. (*Coll. du centenaire de l'Algérie.*)
C.-R. par André JOUBIN, ds *la Quinzaine. crit.*, 10 déc. 1930, p. 743.
- ALAZARD (Jean). — **L'Orient, thème romantique** ; ds *la R. de l'Art*, mai 1930, pp. 277-92, ill.
- ALAZARD (Jean). — **L'urbanisme à Rabat** ; ds *Beaux-Arts*, 20 janv. 1930, pp. 22-23, ill.
- ALBERT-PETIT. — **Une découverte sensationnelle à Rabat** [les ruines romaines de Chella] ; ds *J. des Débats*, 18 oct. 1930.
- ARCOS (d') [F. BENOIT]. — **Le visage du Maroc. La côte atlantique et les villes latines** ; ds *le Monde colon. ill.*, févr. 1930, pp. 38-39, 6 phot.
- L'Art vivant au Maroc*, n° du 15 oct. 1930, contenant : Lucien SAINT : **Le Maroc**. Abel BONNARD : **Le charme du Maroc**. Jules BORÉLY : **Une ville romaine à Rabat**. Jean GALLOTTI : **La beauté des villes marocaines ; Un peintre du Maroc : Jacques Majorelle**. UN VIEUX MAROCAIN : **Randonnée en zone espagnole**. E. LÉVI-PROVENÇAL : **Les Marocains et leur passé**. Jean GALLOTTI : **L'architecture musulmane des villes**. Gabriel ROUSSEAU : **Le décor architectural arabe au Maroc**. Prosper RICARD : **Les arts populaires arabes et berbères**. Fernand BENOIT : **Influences européennes sur le littoral**. Jean BALDOUI : **Expressions nouvelles de l'art marocain**. Jules BORÉLY : **L'architecture nouvelle et l'urbanisme au Maroc**, pp. 799-839, 58 phot.
- AUDISIO (G.). — **Le phonographe à l'Exposition coloniale de 1931** ; ds *la R. musicale*, févr. 1930, pp. 178-80.
- BAYSSIÈRE (N.). — **Lixus** ; ds *B. enseign. publ. du Maroc*, mai 1930, pp. 234-38.
- BEAURIEUX (Rémy). — **Le roi Juba II et les œuvres d'art de Volubilis** ; ds *Maroc*, 20 mars 1930, 2 p., 1 phot.
- BENOIT (Fernand). — **Mogador ou l'urbanisme français au Maroc sous Louis XV** ; ds *l'Atlas*, n° spécial, 1930, 4 p., 9 phot.
- BÉRENGER (Henry). — **Les Beaux-Arts à l'Exposition Coloniale internationale de 1931** ; ds *Beaux-Arts*, 20 juil. 1930, pp. 1-2, 2 grav.
- BERR DE TURIQUE (Marcelle). — **Raoul Dufy** ; Paris, Floury, 1930, gr. in-8°, carré, 287 p., ill.
- BORÉLY (Jules). — **Au cœur du ribat de Chella** ; ds *Maroc*, 31 janv. 1930, 2 p., 3 phot.
- BORÉLY (Jules). — **Autour de Chella** ; ds *l'Afrique du Nord ill.*, 16 nov. 1930, p. 11, 1 phot.

- CHABOT (de). — **Comment on bâtit au Maroc** ; ds *la Terre maroc.*, *ill.*, 15 févr. 1930, pp. 1078-82, 7 phot.
- CHABOT (de). — **De l'esthétique marocaine** ; ds *la Terre maroc. ill.*, 1^{er} oct. 1930, p. 2277.
- CHABOT (Th. de). — **Le pavillon de la Musique, à Rabat** ; ds *les Chantiers Nord-Afric.*, avr. 1930, pp. 357-58, *ill.*
- CHABOT (Th. de). — **La sensationnelle découverte d'une ville romaine à Rabat** ; ds *la Terre maroc. ill.*, 1^{er} déc. 1930, pp. 2362-64, 1 phot.
- CHATELAIN (Louis). — **Le forum de Sala** ; ds *C.-R. Ac. des Inscr.*, 1930, pp. 336-40.
- CHATELAIN (Louis). — **La ville romaine de Sala** ; ds *Maroc*, Noël 1930, 2 p., 2 phot.
- CHOTTIN (Alexis). — **Açoâf Oujâb (Charmante image), mélodie andalouse de Fez, adaptation française** ; Paris, C. Dupuis. s. d., 3 p. in-4^o.
- CHOTTIN (Alexis). — **La musique marocaine** ; ds *la R. musicale du Maroc* 1930, *passim*.
- DELACROIX (E.). — **Voyage au Maroc. 1832. Lettres, aquarelles et dessins publ. avec une introd. et des notes d'André JOUBIN** ; Paris, Van Oest, 1930, gr. in-4^o, 34 p. de texte et 30 pl. h. t.
- DEMAISON (André). — **Jacques Majorelle et le Maroc, ou l'Atlas et son peintre** ; ds *La Renaissance des arts*, nov. 1930, pp. 309-312.
- DESCAMPS (Henri). — **L'architecture française au Maroc** ; ds *la Construction mod.*, 7 sept.-14 déc. 1930, pp. 758-63, 50-55, 167-76, *fig.* ; et ds *les Chantiers nord-afric.*, juil.-oct. 1930, pp. 703-04, 911-12.
- DIEZ (E.). — **Manara (Minaret)** ; ds *Encycl. de l'Islam*, livr. 40, pp. 242-46.
- ESCHOLIER (Raymond). — **Delacroix voyageur** ; ds *R. de l'Art*, janv. 1930, pp. 13-48, *ill.*
- Exposition d'Eugène DELACROIX : Peintures, aquarelles, pastels, dessins, gravures, documents**, juin-juillet 1930 ; Paris, Musées Nationaux, 1930, pet. in-8^o, 345 p. + 1 fasc. de 114 p. *ill.*
- FARMER (Henry George). — **Historical facts for the Arabian musical influence**, London, William Reeves, s. d., in-8^o, 376 p. (*Studies in the music of the middle ages*).
- FONTANE MARELLE (de). — **Impressions sur le troisième salon militaire de Casablanca** ; ds *Maroc*, 15 oct. 1930, 2 p. *ill.*
- Les fouilles dans la nécropole de Chella au Maroc** ; ds *le Monde colon. ill.*, avr. 1930, p. 94, 1 phot.

- GALLOTTI (Jean). — **L'art dans l'Afrique du Nord** ; ds *le Domaine colon. franç.*, t. IV ; Paris, éd. du Cygne, 1930, gr. in-4°, pp. 303-318.
- GALLOTTI (Jean). — **La renaissance des arts indigènes au Maroc. Une exposition d'art marocain à la mosquée de Paris** ; ds *Vu*, 23 juil. 1930, p. 751, 4 phot.
- GAUTHIER (Maximilien). — **La céramique marocaine** ; ds *Sphère*, mars 1930, pp. 15-16, 7 phot.
- GIGÉY (Jean). — **Un peintre marocain [Th. DELAYE]. Des Alpes au grand Atlas par les villes moghrabines** ; ds *Maroc*, 3 sept. 1930, ill.
- GIL BENUMEYA. — **Marruecos, metropoli del arte** ; ds *R. hispano-afric.*, août-sept. 1930.
- GOMEZ MORENO (Manuel). — **El entrecruzamiento de arcadas en la arquitectura árabe** ; ds *B. R. Ac. cienc. Córdoba*, 1929.
- HOURTICQ (Louis). — **Delacroix, l'oeuvre du Maître** ; Paris, Hachette, 1930, in-8°, XV + 192 p., 243 grav.
- KÜHNEL (Ernst). — **Die islamische Kunst** ; ds : **Handbuch der Kunstgeschichte** von ANTON SPRINGER, Bd. VI ; Leipzig, Kröner, 1929, in-4°, pp. 373-550, ill.
- LAFORGUE (Adrien). — **Le nouveau palais de justice de Rabat** ; ds *les Chantiers nord-afric.*, janv. 1930, 2 p., 2 phot.
 Sur : LAMBERT (E). — *Les voûtes nervées hispano-musulmanes du VI^e siècle et leur influence sur l'art chrétien* ; (*Hespéris*, 1928) : C.-R. signé X., ds *R. archéol.*, janv.-avr. 1930, p. 186.
- LOCQUIN (Jean). — **Volubilis** ; ds *les Ann. colon. ill.*, janv. 1930, pp. 5-6, 6 phot.
- MAC ORLAN (Pierre). — **L'art de J. Majorelle** ; ds *l'Art Vivant*, 1^{er} déc. 1930, p. 961.
- MAJORELLE (Jacques). — **Les Kasbahs de l'Atlas, dessins et peintures rehaussées de métaux** ; éd. sous la dir. de Lucien VOGEL ; Paris, Meynial, 1930, gr. in-4°, 18 ff. et 30 pl. sous carton.
- MARTENS (Frederick H.). — **The musical observations of a moroccan ambassador** ; ds *Musical quart.*, oct. 1929, pp. 574-82.
 C.-R. par Hermann L. DECKER, ds *Social Science Abstracts*, avr. 1930, p. 567.
- MAMMERI (Azouaou). — **La musique et le théâtre populaires à Marrakech** ; ds *l'Atlas*, n° spécial, 1930, 3 p. ill.
- POULAIN (Gaston). — **La mosquée de Paris** ; ds *Sphère*, janv. 1930, pp. 8-10, 8 phot.

- Des calomnies contre la France** [articles de journaux arabes de Tripolitaine a. s. d'un dahir sur la justice berbère] ; ds *l'Afr. franç.*, oct. nov. et déc. 1930, pp. 551-52, 610-12, 668-70.
- Die deutschen Interessen in Marokko** ; ds *Übersee und Kolonialz.*, févr. 1930, p. 53.
- Direzione unica per il Nord-Africa francese ?** ; ds *l'Oltremare*, nov. 1930, pp. 437-38.
- L'éclairage des côtes du Maroc** ; ds *le Maroc marit.*, 15 nov. 1930, p. 5.
- GALLOTTI (Jean). — **La paix française : Maroc nouveau, vieux Maroc** ; ds *Vu*, 26 févr. 1930, pp. 164-66, 12 phot.
- GAUTHEROT (Gustave). — **Le bolchevisme aux colonies et l'impérialisme rouge** ; Paris, Redier, 1930, pet. in-8°, 446 p., 36 ill. (et *Afr. franç., Renseign. colon.*, juil. 1930, pp. 418-29).
- GIRAULT (Arthur). — **Les colonies et l'Afrique du Nord** ; ds *R. d'économie polit.*, mai-juin 1930, pp. 934-47.
- GRASSET (colonel A.). — **La fondation d'un empire en soixante ans** ; ds *l'Illustration*, 8 nov. 1930, pp. 315-18, 1 carte.
- GUERQUIN D'AURIAC et Jacques VOIDEL. — **Chez Abd el Krim exilé** ; ds *Lectures pour tous*, avr. 1930, pp. 12-16.
- GUIRAUD (A.). — **La justice chérifienne. Ses origines. Son fonctionnement. Son organisation future** ; Paris, Sirey, 1930, in-8°, 102 p.
- HALDANE (James). — **Morocco today** ; ds *Moslem World*, janv. 1930, pp. 63-69.
- HARDY (Georges). — **En Afrique : le président de la République au Maroc. Le problème berbère** ; ds *l'Europe Nouvelle*, 1^{er} nov. 1930, p. 1586.
- HARDY (Georges). — **Un grave problème : les jeunes générations coloniales** ; ds *la Nouv. R. des Jeunes*, 10 juil. 1930, pp. 81-95.
- HARDY (Georges). — **La renaissance des métiers d'art indigène** ; ds *R. écon. franç. (Soc. de géogr. comm. de Paris)*, janv.-fév. 1930.
- HOMO (Roger). — **Confidentiel** ; Paris, Horizons de France, 1930, in-12, 171 p. [donne le texte d'un rapport du maréchal LYAUTEY].
C.-R. signé J. L[ADREIT DE] L[ACHARRIÈRE], ds *l'Afr. franç.*, août 1930, pp. 471-72 ; par Pierre MAC ORLAN, ds *Vu*, 24 sept. 1930, p. 942.
- HOUYET (A.). — **L'organisation politique administrative et judiciaire de l'Afrique française du Nord** ; ds *Congo*, nov. 1929, pp. 580-602, févr. 1930, pp. 221-49.

C.-R. par Lowell Joseph RAGATZ, ds *Social Science Abstracts*, mai 1930, pp. 895-96.

- IMMARIGEON (P.). — **Quelques aspects du Maroc intellectuel** ; ds *l'Exportateur franç.*, 22 mai 1930, pp. 277-81, 7 phot.
- JEAN (Victor). — **L'institut des Hautes-Etudes marocaines** ; ds *l'Afr. franç. (Renseign. colon.)*, avril 1930, pp. 226-32.
- JUNG (Eugène). — **L'Islam et les musulmans dans l'Afrique du Nord** ; Paris, *La jeune Parque*, 1930, pet. in-8°, 95 p.
- LABONNE (Roger). — **Au Maroc. Colonisation et pacification** ; ds *R. de Paris*, 1^{er} mars 1930, pp. 174-91 ; 15 mars, pp. 439-56.
- LABONNE (Roger). — **Grandeur et servitude marocaines, II.** ; ds *le Correspondant*, 25 janv. 1930, pp. 236-70.
- LABOURET (Henri). — **A la recherche d'une politique indigène dans l'ouest africain** ; ds *Afr. franç.*, juil. 1930, pp. 402-95 ; sept. pp. 496-500.
- LADREIT DE LACHARRIÈRE (J.). — **Le communisme et l'Afrique du Nord.** Paris, Ed. de la vague rouge, 1929, pet. in-12, 47 p.
- LADREIT DE LACHARRIÈRE (J.). — **La création marocaine.** Paris, Peyronnet, 1930, in-16, 200 p. (*Editions coloniales*). [Réunion d'articles parus ds *le Temps*].
- C.-R. par L. B[RUNOT], ds *B. enseign. pub. Maroc*, nov.-déc. 1930, pp. 473-75 ; par A. DEMANGEON, ds *la Quinzaine crit.*, 10 juil. 1930, p. 402 ; par G. ESQUER, ds *R. afric.*, 3^e-4^e trim. 1930, pp. 406-08 ; signé F. R., ds *B. Soc. géog. Alger*, 2^e trim. 1930, pp. 318-19 ; ds *Apollon*, oct. 1930, pp. 497-500 ; ds *J. des Econom.*, 15 juin 1930, p. 358 ; ds *le Maroc cathol.*, juin 1930, pp. 356-57 ; ds *Outre-Mer*, sept. 1930, p. 331 ; ds *R. Sciences polit.*, sept. 1930, p. 477.
- LADREIT DE LACHARRIÈRE (J.). — **Les éléments marocains du problème indigène** ; ds *l'Afr. franç.*, janv. 1930, pp. 17-27, phot.
- C.-R. ds *the Geogr. j.*, avr. 1930, pp. 300-01 ; ds *J. of the afric. soc.*, avr. 1930, pp. 300-01.
- LADREIT DE LACHARRIÈRE (J.). — **Fez ou les bourgeois de l'Islam** [a. s. du livre de J. J. THARAUD et d'un article d'A.-E. SAYOUS] ; ds *l'Afr. franç.*, déc. 1930, pp. 660-64.
- LADREIT DE LACHARRIÈRE (J.). — **La politique berbère du Protectorat marocain** ; ds *le Temps*, 17 juin 1930.
- SUR : LADREIT DE LACHARRIÈRE (J.). — *Au Maroc de 1929 (Afr.*

- franç.*, déc. 1929) : C.-R. par Elizabeth Erb WARD, ds *Social Science Abstracts*, juin 1930, p. 968.
- LE GLAY (Maurice). — **L'organisation de la Justice dans les tribus de coutumes berbères au Maroc. Une mise au point** ; ds *l'Afr. franç.*, sept. 1930, pp. 500-02 [d'après *la Vigie marocaine*].
C.-R. par Lowell Joseph RAGATZ, ds *Social Science Abstracts*, déc. 1930, p. 16478.
- LEHUREAUX (Léon). — **La conférence nord-africaine du centenaire et les questions sahariennes** ; ds *l'Afr. franç. (Renseign. colon.)*, sept. 1930, pp. 551-70, 2 cartes.
- LYAUTEY (Maréchal). — **Eloge de l'Elite. Allocution aux « Amis des Etudiants français »** ; ds la *R. hebdom.*, 12 juil. 1930, pp. 212-20.
- LYAUTEY (Maréchal). — **Ce que j'ai écrit en 1914** ; ds *R. des Vivants*, sept. 1930, pp. 321-26.
- MAMMERI (Azouaou). — **Les arts indigènes à Marrakech** ; ds *l'Atlas*, n° spécial. 1930, 7 p., 12 ill.
SUR : MARTY (Paul). — *Le Maroc de demain*, 1925 ; C.-R. ds *R. milit. franç.*, 1^{er} juin 1930, pp. 401-02.
- MASI (Corrado). — **Cose nostre al Marocco** ; ds *l'Oltremare*, févr. 1930, p. 61.
- MASI (Corrado). — **Le ultime cronache marocchine. I. Molto rumore attorno ad un « dahir ». II. Il viaggio del Presidente della Repubblica** ; ds *l'Oltremare*, nov. et déc. 1930, pp. 441-45, 492-97.
- MASI (Corrado). — **La Valorizzazione dell' impero coloniale francese** ; ds *Politica* (Rome), juin-août, oct.-déc. 1929, févr.-avr. 1930, 112 p.
C.-R. signé G., ds *l'Afr. franç.*, déc. 1930, p. 691.
- MAZIÈRES (Jane de). — **Les œuvres d'assistance publique au Maroc** ; ds *Maroc*, 30 avr. 1930, 2 p., 2 phot.
- MOHAND. — **L'organisation de la Justice dans les tribus de coutumes berbères au Maroc** ; ds *l'Afr. franç.*, août 1930, pp. 442-45.
- MULETTE (Raymond). — **La Banque d'Etat du Maroc** ; ds *l'Economiste europ., suppl. colon.*, 21 juin 1929, pp. 86-87.
- Nos hommes d'action. Lucien Saint** ; ds *la France nouv.*, oct. 1930, pp. 225-28.
- NOUVION (Georges de). — **Le budget du Maroc pour 1930** ; ds *J. des Econom.*, 15 nov. 1930, pp. 275-292.
- PASCHEN (Oberl. A. D. v.). — **Die Befriedung Marokkos** ; ds *Koloniale Rundschau*, 1929, H. 12, pp. 382-86.

- PÉHAU (Ch. C.). — **Jeune Egypte et jeune Maroc** ; ds *R. d'Afrique*, 1930, n° 7, pp. 54-62.
- PENZ (Ch.). — **Le service des Antiquités au Maroc** ; ds *l'Afrique du Nord ill.*, 28 sept. 1930, pp. 4-5, 6 phot.
- PERREAU-PRADIER (Pierre). — **Rapports... [sur] le projet de loi ayant pour objet d'approuver... le compte définitif du budget des fonds d'emprunt du Protectorat du Maroc pour l'exercice 1924... 1925... 1926** ; ds *J. Off. (Doc. parlem. Chambre)*, 4 oct. 1930 (session ord. 1930), annexes 3167-69, pp. 473-1.
- PEYRONNET (Raymond). — **Le problème nord-africain, t. II** ; Paris, 1930, in-8°.
C.-R. par Ernest GRANGER, ds *la Quinzaine crit.*, 25 juin 1930, p. 342 ;
signé A. T., ds *B. Soc. géog. Alger*, 4^e trim. 1930, pp. 616-19.
- PIÉTRI (François). — **Le rôle du crédit dans l'expansion marocaine** ; ds *R. des Vivants*, sept. 1930, pp. 335-40.
- POINCARÉ (Raymond). — **Le miracle du Maroc** ; ds *l'Illustration*, 25 oct. 1930, pp. 244-45.
- POTTECHER (Maurice). — **L'énigme de l'Afrique** ; ds *la Grande R.*, mars 1930, pp. 12-18.
- Pour un conseil supérieur de la France d'outre-mer** [discours d'E. de WARREN à la Chambre des Députés] ; ds *l'Afr. franç. (Renseign. colon.)*, févr. 1930, pp. 118-121.
- Le problème social aux colonies.** Lyon, Chron. Soc. de Fr., 1930, in-8°, 640 p. (*Sem. Soc. de Fr.*, 1930. C.-R. in-ext. des cours et des conf.), [notamment : **Extrême variété des conditions naturelles et historiques ainsi que de la structure sociale dans les pays de colonisation**, par René PINON, pp. 91-107 ; **Le problème de la population dans les colonies françaises**, par Henri BRENIER, pp. 259-310 ; **La loi française et le statut réel des Indigènes dans l'Afrique du Nord**, par René MAUNIER, pp. 335-39].
- PRÖBSTER (Edgar). — **Die Entwicklung von Frankreichs Islampolitik 1830-1930** ; ds *Z. f. Pol.*, oct.-nov. 1930, pp. 477-86.
- PRÖBSTER (E.). — **Frankreich und Nordafrika** ; ds *Kol. Rundschau*, 5 sept. 1930.
- PRÖBSTER (E.). — **Die französische Bodenpolitik in Nordafrika** ; ds *Koloniale Rundschau*, 1930, pp. 33-36.
- Rapport sur l'activité de la Direction de la Santé et de l'hygiène publiques en 1929** ; ds *Maroc Médical*, 15 oct. 1930, pp. 343-55.
- Rapport sur l'activité des services du Protectorat en 1929** ; Rabat, Impr. Officielle, 1930, gr. in-8°, 350 p. (*Résidence Gén. de la Républ. franç.*).

- RECOULY (Raymond). — **Premières pierres de l'œuvre marocaine** ; ds *la R. de France*, 15 sept. 1930, pp. 359-67.
- REIZLER (S.). — **Impressions marocaines en marge du voyage présidentiel** ; ds *le Monde Colon. ill.*, déc. 1930, pp. 284-85, phot.
- Le résident général du Maroc dans le Sous** ; ds *l'Illustration*, 5 avril 1930, pp. 440-41, 3 phot.
- La retraite de M. Steeg** ; ds *B. Quotidien de la Soc. d'études*, 4 janv. 1929, pp. (A-5-7).
- RICARD (Prosper). — **Les arts marocains et leur rénovation** ; ds *R. d'Afrique*, janv.-févr. 1930, pp. 10-22 ; avr.-mai, pp. 21-31.
- RIVIÈRE (P.-Louis). — **La nouvelle organisation judiciaire en pays berbère** ; ds *Gaz. des Trib. du Maroc*, 20 sept. 1930.
- ROBER-RAYNAUD. — **Agadir, 1911-1930** ; ds *l'Afr. franç.*, janv. 1930, pp. 41-52, ill.
C.-R. par Elisabeth Erb WARD, ds *Social Science Abstracts*, juin 1930, pp. 368-69.
- ROBER-RAYNAUD. — **Agadir vingt ans après** ; ds *la R. des Vivants*, sept. 1930, pp. 353-59.
- ROBER-RAYNAUD. — **M. Gaston Doumergue, l'Africain** ; ds *la Nouv. R.*, 15 nov. 1930 [extraits ds *l'Afr. franç.*, nov. 1930, pp. 616-17].
- ROUX-FREISSINENG. — **Une causerie sur le transsaharien** ; ds *Oran-Niger*, 1^{er} nov. 1930, pp. 1-5.
- SAGUÈS (A.). — **Où va la jeunesse juive marocaine ?** ; ds *l'Avenir ill. (Casablanca)*, 15 janv. 1929 (hors texte), pp. 3-13.
- SAINT (Lucien). — **Discours prononcé au Conseil du Gouvernement, le 20 juin 1930**. Rabat, Impr. Officielle, 1930, in-8°, 16 p.
- SAINT (Lucien). — **Le Maroc de demain** ; ds *la R. des Vivants*, sept. 1930, pp. 341-46.
Sur : SAINT (Lucien). — *La situation générale du Maroc français (Renseign. Colon., juil. 1929)* : C.-R. par Lowell Joseph RAGATZ, ds *Social Science Abstracts*, mars 1930, pp. 445-46.
- SAISSET (Pascale). — **Y a-t-il une question judéo-marocaine ?** ; ds *la Nouv. R. Juive*, août 1930, pp. 67-72.
- SAURIN (Jules). — **Le problème du peuplement dans l'Afrique du Nord** ; ds *B. Soc. d'enc. ind. nat.*, avr. 1930, pp. 274-81.
- SAYOUS (A. E.). — **Fès et les Fasis** ; ds *R. économ. intern.*, juin 1930, pp. 427-71.,

- SÉRIEYX (W.). — **Souvenirs de grand chefs** recueillis par... Paris, Tallandier, 1930, in-16, 224 p., phot. h. t. (LYAUTEY, pp. 51-88).
- SIMON (général H.). — **La situation matérielle et morale de notre protectorat marocain** ; ds *la Quinzaine Colon.*, 25 mars 1930, pp. 150-54.
C.-R. signé J. L[ADREIT DE] L[ACHARRIÈRE], ds *l'Afr. franç.*, avr. 1930, p. 217.
- SOULIER (Edouard). — **Proposition de loi tendant à autoriser la congrégation des franciscains français pour les missions à l'étranger** ; ds *J. Off.*, 11 juin 1929 (session extr. 1925, annexe 643), pp. 17-24 [**les Franciscains au Maroc**, pp. 17-18].
- La stabilisation de la piastre indochinoise** ; une déclaration de M. F. PIÉTRI ; ds *l'Europe Nouvelle*, 7 juin 1930, pp. 863-64.
- STANDING (Percy Cross). — **France and North Africa : 1830-1930** ; ds *Contemp. Rev.*, mai 1930, pp. 629-37.
- TARRIT (lieut.-colonel P.). — **Aperçu sur l'école militaire d'élèves-officiers marocains de Meknès** ; ds *l'Afr. franç. (Renseign. colon.)*, nov. 1930, pp. 646-50, ill.
- THÉRY (René). — **Situation actuelle et perspectives futures du Maroc** ; ds *l'Economiste europ., suppl. col.*, 20 juin 1930, pp. 82-85.
- Les travaux de l'Exposition coloniale** ; ds *l'Illustration*, 15 févr. 1930, pp. 213-14, 5 ill.
- Un congrès syndical en Afrique du Nord** ; ds *la Voix du Peuple*, févr. 1930.
- Une adresse musulmane libre à l'intelligence française libre** ; ds *le Maroc cathol.*, mai 1930, pp. 276-78 [d'après *El Manar*].
Sur : VANLANDE (René). — *Au Maroc sous les ordres de Lyautéy*, 1926 : C.-R. par J. M., ds *R. alg., tunis. et maroc. de légis. et jurispr.*, 1^{re} partie, oct. 1930, p. 243.
- VERNOUILLET (A.). — **La construction au Maroc. IV. La main-d'œuvre** ; ds *Maroc*, 20 mars 1930, 1 p.
- La vie des colonies. Au Maroc. La crise de la main-d'œuvre** [signé J. L. G.] ; ds *Chronique colon. de la Soc. d'études*, juin 1930, pp. 168-70.
- VITERBO (Raoul). — **Une visite à la mosquée de Paris** ; ds *la Rampe*, 15 mars 1930, pp. 23-24, 8 phot.
- VOGUÉ (comte Félix de). — **La plus belle réussite française : la colonisation de l'Afrique du Nord. Le Maroc** ; ds *Vu*, 8 juil. 1930, pp. 661-62, 713, 2 phot.
- Voyage au Maroc de Monsieur le Président de la République Française.**

- Octobre 1930.** *Discours prononcés à Casablanca* par M. Lucien SAINT et par M. Gaston DOUMERGUE ; Rabat, Ec. du Livre, 1930, pet. in-8° carré, textes français et arabe (*Protectorat de la Républ. franc. au Maroc.*)
- Le voyage de M. le Résident Général dans l'Extrême-Sud marocain** [signé E. S.] ; ds *l'Afrique du Nord* ill., 30 mars 1930, pp. 4-7, 13 phot. et 1 carte.
- Le voyage du Président de la République au Maroc** [texte des discours] ; ds *l'Afr. franç.*, oct. 1930, pp. 565-75.
- Le voyage présidentiel au Maroc (15-21 octobre 1930)** ; ds *la Terre maroc.* ill., 1^{er} nov. 1930, pp. 2314-2336, phot.
- WORSFOLD (W. Basil). — **France in Tunis and Algeria. Studies of colonial administration** ; London, Brentano's, 1930, pet. in-8°, 256 p., 3 ill., 2 cartes.

HYGIÈNE. SCIENCES MÉDICALES.

- ANFREVILLE DE LA SALLE (L. d'). — **La lutte contre le paludisme à Casablanca en 1929** ; ds *la Presse médic.*, 1^{er} janv. 1930, pp. 11-12.
- ARMANI (Dr G.). — **Le paludisme dans le secteur Gharb Nord** ; ds *Maroc médical*, 15 juin 1930, pp. 191-204.
- BALAZOT (L.). — **Essais au Maroc de vaccination des bovidés contre la tuberculose par le B. C. G.** ; ds *Maroc médical*, 15 sept. 1930, pp. 312-13.
- BALAZET (L.). — **Myxosporidiose de *Temnodon saltator* L.** ; extr. du *B. Soc. pathol. exot.* ; Paris, Masson, 1930, in-8°, 185 p.
- BERNEOUD (Dr). — **La bilharziose vésicale du Maroc** ; ds *Maroc médical*, 15 mars 1930, pp. 75-91 (fig., bibliographie).
- BEROS (G.) et L. BALAZET. — **Fièvre exanthématique d'été au Maroc** ; ds *B. Soc. pathol. exot.*, séance du 9 oct. 1929, pp. 712-28 et ds *Maroc médical*, 15 févr. 1930, pp. 10-50.
- CARROSSE et BERNÉOUD. — **Enquête sur bilharziose vésicale à Marrakech** ; ds *Arch. Inst. Pasteur Alger*, 1929, pp. 51-78, fig.
- DELANOË (M^{me} E.). — **Prophylaxie du trachome. Essai de son application à la population indigène du Maroc** ; ds *Maroc médical*, 15 août 1930, pp. 261-66.
- DELANOË (M^{me} E.). — **Trachome unilatéral à allure particulièrement grave** ; ds *R. intern. trachome*, janv. 1929, pp. 1-6.
- DELANOË (P.). — **Au sujet de l'historique de l'étude des mycétomes observés au Maroc** ; ds *Arch. Inst. Pasteur Tunis*, XVIII, 1929, pp. 71-72.

- DELANOË (P.). — **Contribution à l'étude du spirochète marocain *Sp. hispanicum* var. *marocanum*** Ch. Nicolle et Ch. Anderson 1928 ; ds *id.*, pp. 133-62, carte, fig.
- DELANOË (P.). — **Le rôle du porc-épic comme réservoir de virus du spirochète marocain *Sp. hispanicum* var. *marocanum*** Nicolle et Anderson, 1928 : ds *C.-R. Ac. Sciences*, 29 déc. 1930, pp. 1481-84.
- DELPY et LÉGER. — **Tuberculose verruqueuse suraiguë d'origine embolique** ; ds *Maroc médical*, 15 juin 1930, pp. 207-08.
- GARCIA DE OBESSO (Lope). — **Contribucion al estudio de la patologia rifeña (conclusion)** ; ds *Marruecos Sanitario*, 15 août 1930, pp. 11-14.
- GARCIA DE OBESSO (Dr L.). — **Notas sobre la patologia del aparato digestivo en el Rif** ; ds *Marruecos sanitario*, 30 août 1930, pp. 8-17.
- LAPIN (Dr J.). — **La tuberculose chez les Indigènes du Maroc** ; ds *C.-R. 54^e session assoc. fr. av. des sc. Alger* 1930, pp. 851-55.
- LEGENDRE (Dr G.). — **Les grandes œuvres de salubrité aux colonies** ; ds *la Nature*, 1^{er} juin 1930, pp. 481-85, 9 fig.
- LYAUTEY (maréchal). — **Le rôle des services de santé et d'hygiène dans les colonies** ; ds *la Marche de France*, août 1929, pp. 473-77.
- NATTAN-LARRIER (L.) et B. NOYER. — **Transmission héréditaire du debab marocain** ; ds *C.-R. soc. biologie*, mai-juin 1930.
- NICOLLE (Charles), CHARLES ANDERSON et PIERRE HORNUS. — **Etude d'un spirochète du groupe *Sp. hispanicum* S. de Buen, isolé d'un cas de fièvre récurrente marocaine** ; ds *Arch. Inst. Pasteur Tunis*, XVIII, 1929, pp. 163-88.
- La prophylaxie en tribu** [signé Y. M.] ; ds *l'Afr. franç.*, oct. 1930, pp. 558-62.
- REMLINGER (P.). — **Utilité au Maroc de l'assistance dentaire et de la création de la maison des dents (Moustafa el Asnan)** ; ds *Maroc médical*, 5 juin 1930, pp. 205-06.
- REMLINGER (P.) et J. BAILLY. — **Application du spirochète hispano-marocain à la pratique de la récurrentothérapie** ; ds *Maroc médical*, 15 mai 1930, pp. 155-59.
- REMLINGER (P.) et J. BAILLY. — **La fièvre récurrente au Maroc. Le spirille marocain** ; ds *Maroc médical*, 15 janv. 1930, pp. 5-19, et ds *B. Soc. pathol. exot.*, 1929, pp. 818-62.
- REMLINGER (P.) et J. BAILLY. — **La vaccination antirabique des animaux et du chien en particulier au Maroc en 1929** ; ds *Maroc médical*, 15 mai 1930, pp. 167-70.

Situation démographique de Casablanca pendant l'année 1929 (*Rapport du bureau d'hygiène*) ; ds *Maroc médic.*, 15 août 1930, pp. 277-81.

VIALATTE et BOLZINGER. — **Notes sur les affections typhoïdes à Fès** ; ds *Maroc médic.*, 15 nov. 1930, pp. 364-68.

PACIFICATION

« **Aït Yacoub** » le rôle de l'aviation dans les affaires de Guefifat Tarda et **Aït Yacoub au Maroc** (*relation officielle de l'Aviation*) ; ds *R. forces aériennes*, oct. 1929, pp. 295-308, 5 phot., 1 carte.

Sur : ARMENGAUD (général). — *La pacification de l'Afrique encore insoumise*, préf. du maréchal FRANCHET D'ESPÉREY ; Paris, Berger-Levrault, 1930, in-8°, VIII + 69 p., 6 croquis dont 3 h. t. et 9 phot. : C.-R. par G. LESTIEN, ds *la Quinzaine crit.*, p. 649.

AUGIÉRAS. — **Chronique de l'Ouest saharien (1900-1930)** ; Paris, Comité de l'Afrique franç., 1930, pet. in-8°, 192 p. [extr. des *Renseign. colon.*].

C.-R. par Lowelle Joseph RAGATZ, ds *Social Science Abstracts*, déc. 1930, col. 15734.

BOISBOISSEL (lieut.-col. de). — **Les opérations au Maroc** ; ds *R. milit. franç.*, 1^{er} mai 1930, pp. 145-75 ; 1^{er} juin, pp. 287-316 ; 1^{er} juil., pp. 21-41 ; phot. h. t.

Sur : CÉLARIÉ (Henriette). — *L'épopée marocaine*, 1928 : C.-R. signé J. M., ds *R. alg., tunis. et maroc., légis. et jurispr.*, 1^{re} partie, 1930, p. 49.

CHAGNY (André). — **Un officier français au Maroc : le lieutenant Louis de Bonnevie d'après son carnet de route et sa correspondance** ; Lyon, Pierre Masson, 1930, in-8°, 187 p., phot. h. t.

Sur : CLÉRISSE (Henry). — *La guerre du Rif et la Tache de Taza 1925-1926* : C.-R. par Ch. BASTIDE, ds *Outre-mer*, 2^e trim. 1930, p. 224.

Le commandement militaire des confins algéro-marocains ; ds *l'Afr. franç.*, févr. 1930, pp. 76-80.

CUGNAC (général de). — **L'affaire d'Aït Yacoub** ; ds *J. des Débats*, 16 juin 1929.

Discussion du projet de loi portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1928... Maroc ; ds *J. Officiel*, 22 mars 1929 (*Chambre des Députés*, 1^{re} séance du 21 mars), pp. 1180-83.

Discussions d'interpellations sur les opérations militaires au Maroc ; ds *J. Off. (Débats, Chambre)*, 1929, *Séance du 14 juin*, pp. 2066-69 ; 2^e séance du 21 juin, pp. 2134-49 ; 2^e et 3^e séances du 25 juin, pp. 2184-98, 2208-22.

- DU HALMONT (G.). — **Bou-Tazzert et Dar-el-Kadi (suite)** ; ds *Ma Revue*, janv.-août 1929.
- HARDY (Georges). — **La sécurité marocaine** ; ds *l'Europe Nouv.*, 5 avr. 1930, pp. 546-47.
- Il y a cinq ans. Pol Lapeyre, héros de Beni-Derkoul** [signé H. C.] ; ds *Terre Marocaine ill.*, 1^{er} juil. 1930, pp. 2159-61, 5 phot.
- L'insécurité dans le territoire du Sud** ; ds *l'Afr. franç.*, nov. 1930, pp. 582-85.
- JOUBERT (lieut. J.). — **Lettres du Maroc. L'offensive dans le Riff. La tache de Taza, 1926** ; *lettre préf.* du général DUFIEUX ; Paris, Lavauzelle, 1930, in-8°, 136 p., 2 phot. et 2 cartes h. t.
- LADREIT DE LACHARRIÈRE (J.). — **La pacification du Sahara occidental** ; ds *le Temps*, 22-24 avr. 1930.
- LA ROBERTIE. — **Un officier de renseignements. Le capitaine Adyar** ; ds *Gringoire*, 19 sept. 1930.
- LA ROCQUE (lieut.-col. de). — **La collaboration franco-espagnole** ; ds *la R. des Vivants*, sept. 1930, pp. 360-66.
- LE CHOLLEUZ. — **Un épisode de la pacification du Maroc. La conférence d'Oudjda** ; ds *la Croix*, 7 juin 1930.
- LEGRAND (René). — **Mon régiment** ; Paris, Comité de l'Afr. franç., pet. in-8°, 64 p., pl. h. t.
- MAITROT DE LA MOTTE-CAPRON (A.). — **Le Roghi** ; Alger, Impr. Minerva, 1930, in-8°, 65 p.
C.-R. signé J. L[ADREIT DE] L[ACHARRIÈRE], ds *l'Afr. franç. (Renseign. colon.)*, avril 1930, p. 236.
- MANUE (Georges R.). — **On va fêter la légion étrangère. Pages de gloire... II. Au Maroc** ; ds *Lectures pour tous*, mars 1930, pp. 12-16 (phot.) et 19-20.
- MANUE (Georges R.). — **Sur les marches du Maroc insoumis** ; Paris, Gallimard, 1930, pet. in-8°, 229 p. (*Les documents bleus*, n° 24), et ds *Vu*, 22 oct. 1930, pp. 1102-03, 5 phot.
Sur : *Manuel à l'usage des troupes employées outre-mer 1927-1928* ; Paris, Lavauzelle (*Ministère de la Guerre*) ; C.-R. signé J. L[ADREIT DE] L[ACHARRIÈRE], ds *l'Afr. franç.*, janv. 1930, p. 55.
- MAS-LATRIE (colonel de). — **La politique des grands Caïds au Maroc** ; ds *R. milit. franç.*, 1^{er} sept. 1930, pp. 369-94.
- MILLE (Pierre). — **La vie et la mort de Moha ou Hamou** ; ds *le Temps*, 18 oct. 1930.

- CUDEIRO (Fr. Urbano de). — **El primer lustro de la paz en Marruecos** ; ds *Mauritania (Tanger)*. 1^{er} sept. 1930, pp. 283-84.
- DIÁZ DE VILLEGAS. — **Lecciones de la experiencia. Enseñanzas de las campañas de Marruecos**, prol. del gen. GODED ; Tolèdo, Seb. Rodriguez, s. d., pet. in-8°, XIII + 142 + IV p. (Col. bibliograf. milit., XXVIII).
- En zone voisine : Colonisation** [signé G. L., extr. de *la Vigie Marocaine*] ; ds *R. agric. Afrique du Nord*, 5 déc. 1930, pp. 777-79.
- Las fuerzas militares de Marruecos** ; ds *Africa, r. tropas colon.*, oct. 1930, pp. 258-60.
- GARCIA AUGUSTIN (José). — **Las obras publicas en Marruecos. El abastecimiento de aguas de Tetuan** ; ds *R. obras publicas*, 1^{er} janv. 1930, pp. 6-12, 17 phot.
- GONZALEZ DEL CASTILLO (H.). — **La colonizacion de Marruecos. III ; El concurso internacional de Companias constructoras de ciudades-jardines** ; ds *R. hispano africana*, avr.-mai 1930, pp. 2-4, 2 pl. h. t.
- GUARNER (Vicente). — **El Sahara español. Sintesis historica y puntos oscuros de la historia en relacion con las tribus y circunstancias del Sahara occidental y Sur marroqui españoles** ; ds *Africa, R. tropas colon.*, oct. 1930, pp. 250-54 ; nov. pp. 272-75, cartes, phot.
- Guia automovilista de España. Dirigida por Juan IzQUIERDO GROSELLES y José MARTINEZ y OROZCO** ; Madrid, Comp. Ibero-Americ. de public., 1930, in-8°, XXXII + 498 p.
- HERNÁNDEZ DE HERREIRA (Carlos) y Tomás GARCÍA FIGUERAS. — **Acción de España en Marruecos**. Madrid, impr. munic., 1929, 2 vol. in-4°, XV + 691 et LVI + 283 p., 6 cartes h. t.
- HERNÁNDEZ MIR (Francisco). — **La dictadura en Marruecos. Al margen de una farsa** ; Madrid, Javier Morat, 1930, in-8°, 2/4 p.
- IBÁÑEZ DE IBERO (Carlos). — **Los medios de comunicación entre España y Marruecos** ; Cahors, Couslant, 1922, in-8°, 19 p. [Inst. d'études hisp. de l'Université de Paris].
- JIMÉNEZ DE BUEN (E.). — **Yuséf-ben-Egas-Anyeri** [récit de conversion d'un musulman] ; ds *Mauritania (Tanger)*, juil. 1930, pp. 214-16.
- La labor de España en Marruecos en 1930. Obras publicas en Larache y Alcazar** ; ds *Africa, R. tropas colon.*, déc. 1930, pp. 303-06, 10 phot.
- La labor del ejército de Marruecos en un ano** ; ds *R. de la Raza*, janv. 1930, p. 16.
- LA ESCALERA (A. M. de). — **La politica y Marruecos** ; ds *Africa, R. de tropas colon.*, oct. 1930, pp. 542-43.

- LA ESCALERA (A. M. de). — **Los fueros de Ceuta y la valorización mediterránea de España** ; ds *Africa, R. tropas colon.*, août 1930, pp. 198-99, 1 phot.
- LE BRETON (F.). — **Le port de Ceuta** ; ds *le Maroc marit.*, 15 mai 1930, pp. 3-6.
- LEJARZA (P. Fidel de). — **El P. Lerchundi y la escuela de medicina en Tanger** ; ds *Arch. ibero-amer.*, janv.-mars 1930, pp. 131-41.
- LOPEZ (Emilio L.). — **Por el presente y por el porvenir de Ceuta y Melilla** ; ds *Africa, R. tropas colon.*, août 1930, pp. 202-04, 3 phot.
Sur : LÓPEZ (P. José M^a). — *Memoria del vicariato apostólico francano español de Marruecos...* Tanger, 1929: C.-R. ds *Arch. ibero-amer.*, janv.-mars 1930, pp. 168-69.
- MANUEL (José) y LUIS de ARMIÑAN. — **Francia, el dictador y el Moro, paginas históricas** ; Madrid, J. Morata, 1930, in-8^o, 235 p.
- MARVAUD (Angel). — **L'Espagne au Maroc** ; ds *R. quest. col. et marit.*, avr. 1930.
- MAS Y GUINDAL (Joaquín). — **Impresiones de unos viajes por la zona de Melilla** ; ds *Mauritania* (Tanger), août 1930, pp. 232-34 ; sept., pp. 278-79.
- MAURA-GAMAZO (Gabriel). — **Bosquejo histórico de la dictadura**, 5. éd. corr. Madrid, tip. de Archivos, 1930, in-8^o, 382 p.
- MONTANO (Claro). — **Las fuentes de información del africanismo** ; ds *Africa, R. tropas colon.*, août 1930, p. 191.
- MOROTE (D^r J.). — **Notas acerca de los servicios sanitarios de Marruecos** ; prol. del D^r PITTALUGA ; ds *Marruecos sanit.*, 15 et 30 sept. 1930, pp. 24-30, 8-19.
- MOROTE (J.). — **Una memoria interesante. Los doctores Pittaluga y Morote en Marruecos** [inspection des services de santé] ; ds *Africa, R. tropas colon.*, nov. 1930, pp. 265-68.
- RICARD (Robert). — **Le général José Millan Astray** ; ds *J. français du Mexique*, 30 août 1930.
- ROLDAN (Juan). — **Nuestra labor sanitaria en la seccion de Gomara-Xauen** ; ds *Africa, R. tropas colon.*, sept. 1930.
- ROLLIN (Léon). — **Primo de Rivera et le Maroc** ; ds *l'Afr. franç.*, avr. 1930, pp. 179-81.
C.-R. par Lowell Joseph RAGATZ, ds *Social Science Abstracts*, nov. 1930, p. 1799.
- RUIZ ALBENIZ (Victor). — **Monografía sobre colonización rural en Marruecos español. Seg. sección del Congreso.** ; Madrid, Saez Hermanos, 1930, in-8^o, 259 p.

- SÁNCHEZ (José Guillermo). — **Nuestro Protectorado. El Rif y Yebala. Geografía** ; Madrid, Fuentenebro, 1930, in-8°, XXII + 346 p.
- SÁNCHEZ-PÉREZ. — **La acción decisiva contra Abd el Krim** ; Toledo, S. Rodriguez, 1930, in-8°, 147 p.
- La sanidad en Marruecos. Información somera de cuanto ha hecho España en materia sanitaria** ; Ceuta, *Rev. Africa*, 1930, in-8°, 39 p., ill. (*Alta comisaria de España en Marruecos*).
- La sumisión de tres caïdes. Un episodio de la pacificación del Sur de Marruecos** ; ds *Femenil*, 30 oct. 1930, pp. 6-7, 6 phot.
- THÉVENÉY (général). — **Primo de Rivera et le Maroc** ; ds *la France milit.*, 26 mars 1930.
- TOURRET (capitaine). — **L'armée espagnole du Maroc** ; ds *R. milit. franç.*, 1^{er} mai 1930, pp. 230-41 ; 1^{er} juin, pp. 377-94.

TANGER

- Sur : CASTELLANI (Vittorio M.). — *La questione di Tangeri*, 1926 : C.-R. signé H. P., ds *R. sciences polit.*, janv.-mars 1930, pp. 158-59.
- Le statut de Tanger. Conventions relatives à l'organisation du statut de la zone de Tanger et règlement de la gendarmerie de la zone (Paris, 18 déc. 1925)** ; ds *l'Europe Nouvelle*, 16 août 1930, pp. XLII-XLVI.

DROIT. LÉGISLATION. ADMINISTRATION

- Arrêté du Caïd Driss ou Raho formant règlement général de voirie et de construction dans le centre d'el Hadjeb** ; Rabat, impr. off., 1930, in-8°, 36 p.
- BERCHER (L.). — **Le Kitâb Al-Waraqât, traité de méthodologie juridique musulmane, trad. et annoté** ; ds *R. tunis.*, 3^e et 4^e trim. 1930, pp. 185-214.
- BOUSQUET (G. H.). — **La législation française et son influence sur le droit de famille indigène** ; ds *R. algér., tunis. et maroc. de légis. et jurispr.*, août-sept. 1930, pp. 190-202.
- BOUY (Ernest). — **Le problème de la main-d'œuvre et la législation du travail au Maroc, préf. de Marcel CORDIER**. Paris, Sirey, 1930, in-8°, 282 p. (*Institut des Hautes Et. maroc.*).

- C.-R. par Georges BOURGIN, ds *la Quinzaine crit.*, 10 avr. 1930, pp. 11-12 ; par Arthur GIRAULT, ds *R. d'économie polit.*, mars-avr. 1930, pp. 388-89 ; par Jean VERMOREL, ds *Rec. dr. comm. et dr. social*, mai-juin 1930, p. 129 ; ds *l'Afr. franç. (Renseign. colon.)*, févr. 1930, p. 123 ; ds *Rec. législ. et jurispr. maroc.*, mai 1930, p. 2 ; ds *R. algér., tunis. et maroc. de législ. et jurispr.*, 1^{re} partie, mai 1930, p. 60 ; ds *R. intern. du trav.*, mai 1930, p. 796.
- BOYER (Rémy). — **Les impôts coloniaux, condition juridique et régime fiscal des sociétés coloniales** ; Paris, Larose, 1930, in-8°, 370 p.
- CARABIBER (Ch.). — **Les capitulations au Maroc** ; ds *Répertoire de droit intern.* de LAPRADELLE et NIBOYET, t. III, 1929, pp. 87-94.
- CÉZAR-BRU. — **Procédure marocaine et procédure française comparées** ; Rabat, 1930, pet. in-8°, 16 p.
- CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL, *Rapport du directeur, éd. franç.* ; Genève, Bureau intern. du Trav., 1929, gr. in-4° (p. 248 : **Législation industrielle et sociale au Maroc**).
- CUBY. — **De la prénotation en droit foncier marocain** ; ds *Rec. législ. et jurispr. maroc.*, juil. 1930, pp. 11-19.
- DEMOGNE (René). — **Jurisprudence des pays du Protectorat [Cour de Rabat]** ; ds *R. trim. droit civil*, oct.-déc. 1929, pp. 1169-72 ; oct.-déc. 1930, pp. 1171-75.
- L'Etat chérifien et les obligations de l'emprunt Maroc 1904** ; ds *Gaz. des Trib. du Maroc*, 8 févr. 1930.
- FONTANGES (Ch.). — **De la justice indigène et de ses rapports avec la justice française ou ses ressortissants** ; ds *Rec. législ. et jurispr. maroc.*, 3^e partie, janv. 1930, pp. 1-6.
- FONTANGES (Ch.). — **De la poursuite au Maroc de crimes ou délits commis en France** ; ds *Rec. législ. et jurispr. maroc.*, 3^e partie, mai 1930, pp. 9-10.
- GAUCHAT (Louis). — **Division ou morcellement d'une propriété immatriculée sous le régime de la loi foncière de l'immatriculation au Maroc. Une formule d'Acte de Vente d'une parcelle d'une propriété immatriculée** ; extr. du *Rec. législ. et jurispr. maroc.*, Paris, in-8°, 38 p.
- GAYET (Andrée). — **A propos de l'inapplicabilité au Maroc de la loi du 13 juillet 1930** ; ds *Gaz. des Trib. du Maroc*, 15 mars 1930.
- GIRAULT (Arthur). — **Maroc (organisation politique administrative, financière, judiciaire et économique)** ; ds *Larousse mensuel ill.*, janv. 1930, pp. 308-11, 1/4 phot.
- Sur : GODIN (André-Jean). — *Cours de législation budgétaire maro-*

- caine*, 1929 : C.-R. ds *l'Afr. franç. (Renseign. colon.)*, févr. 1930, p. 122.
- Guide en matière de Justice Maghzen réglémentant le fonctionnement général des Mahakmas des pachas et Caïds** ; Rabat, 15 sept. 1930, 97 ff. + 7 ff. n. ch. (*Direction des Affaires Chérifiennes*).
- GUIRAUD (A.). — **L'immatriculation foncière au Maroc** ; Paris, Juris-classeurs, 1930, in-8°, 79 p.
C.-R. ds *l'Afr. franç.*, août 1930, p. 472.
- LAURIAC (Raymond). — **Le crédit maritime au Maroc** ; ds *le Maroc marit.*, 15 sept. 1930, pp. 1-2.
- Législation et Finances coloniales**, par LOUIS ROLLAND, Pierre LAMPUÉ, Goury DU ROSLA, POUJOL, BOURUET-AUBERTOT, Armand TOUCHE ; préf. de Octave HOMBERG ; avant-propos de C. PERREAU ; Paris, Rec. Sirey, 1930, in-8°, 784 p. (*Coll. de l'Ecole de législ. professionnelle et de pratique colon.*).
- LÉRIS (P.) et G. SURDON. — **Chraâ** (extr. d'un Répertoire de Droit foncier marocain, à paraître) ; ds *Rec. législ. et jurispr. maroc.*, 3^e partie, mai 1930, pp. 7-8.
- La liquidation des biens allemands au Maroc et dans les colonies** ; ds *l'Afr. franç.*, avr. 1930, pp. 212-13.
- MILHAUD (Jean). — **La rationalisation, conférence...** ; Rabat, impr. officielle, 1930, in-8°, 40 p.
- MILHAUD (Jean). — **Rationalisation et mécanisation administratives, rapport général** ; Rabat, impr. Off., 1930, in-8°, IV + 158 p.
- MILLERON (Jacques). — **Les carrières administratives au Maroc** ; ds *l'Orientalion professionnelle*, janv. 1930.
- MONTFERT (Patrick). — **L'organisation administrative du Maroc et le corps du contrôle civil** ; ds *l'Afr. franç.*, déc. 1930, pp. 626-36, 1 carte.
Sur : NATAF (Félix). — **Le crédit et la Banque au Maroc**, 1929 : C.-R. par Georges BOTBOL, ds *l'Avenir illustré*, 5 déc. 1929, pp. 7-8.
- Payement. Monnaie. Pesetas hassani. Conversion. Office local de vérification et de compensation du Maroc. Autonomie. Personnalité morale. Loi marocaine. Note** signée H. P. sous cassation (*Reg.*), 7 mai 1929 ; ds *J. du droit intern. (Clunet)*, mai-juin 1930, pp. 706-08.
- PESLE (Octave). — **Le Chrâ et la législation du Protectorat** ; ds *l'Afr. franç. (Renseign. colon.)*, nov. 1930, pp. 663-68.
- PESLE (Octave). — **Le droit de chefa dans l'Afrique du Nord** ; ds *l'Afr. franç.*

- (*Renseign. colon.*), août 1930, pp. 485-90 ; et ds *Gaz. des Trib. du Maroc*, 8 et 15 nov. 1930.
- PESLE (Octave). — **Une phase de l'évolution du droit de propriété en pays de Chra au Maroc** ; ds *l'Afr. franç. (Renseign. colon.)*, avr. 1930, pp. 232-35.
- PORTEL (J.-M.). — **Des pouvoirs du juge des référés en matière de revendication d'objets saisis** ; ds *Gaz. des Trib. du Maroc*, 11, 18 et 25 janv. 1930.
- QUIROS (Carlos). — **El habús en la escuela malequita** ; ds *Mauritania (Tanger)*, 1930, pp. 195-97, 263-67, 303-08.
- RIVIÈRE (P. Louis). — **La liquidation des biens allemands au Maroc** ; ds *Gaz. des Trib. du Maroc*, 26 juil. 1930.
- RIVIÈRE (P. Louis). — **Maroc, Etat mi-souverain, privilège de juridiction, absence de renonciation, emprunt public, acte d'Algésiras, exécution de l'emprunt en France, constitution d'un fonds de réserve, action contre l'Etat marocain, action contre les banquiers ses mandataires, tribunaux français, juge de référé, incompétence, Note sous Aix, 30 déc. 1929 (2 arrêts)** ; ds *Rec. Sirey* 1930, 2, 153.
- RIVIÈRE (P. Louis). — **Le problème du franc-or** ; ds *Gaz. des Trib. du Maroc*, 20 et 27 déc. 1930.
- RIVIÈRE (P. Louis). — **Le régime foncier au Maroc** ; ds *R. des Sciences polit.*, oct.-déc. 1930, pp. 535-48.
- SURDON (Georges). — **Réflexions sur le droit pénal musulman et le droit pénal coutumier** ; ds *Maroc*, 15 janv.-5 mars 1930.
- Traités, codes et lois du Maroc. Lois et décrets, dahirs, arrêtés viziriels et résidentiels, Ordres, ordonnances, Avis, Instructions, circulaires, publ. et commentés par P.-Louis RIVIÈRE. Supplément pour 1930** ; Paris, Sirey, 1930, gr. in-8°, 149 p.
- THÉVENEZ (René), Maurice d'HÉROUVILLE, Etienne BLEYS. — **Législation des Chemins de fer**, t. I et II ; Paris, Rousseau, 1930, gr. in-8°, VIII + 1257 p.

LITTÉRATURE

- AUER (Grethe) [Grete GÜTERBOCK]. — **Marokkanische Erzählungen** ; Stuttgart, deuts. Verlagsanst., 1929, in-8°, 322 p.
- BARRÈRE-AFFRE (Marie). — **Sous l'œil de Minerve**. Paris, Bonne Presse, s. d. (1929), in-12, 222 p.
- BENTATA (J.). — **El juglar de los zocos, cuentos** ; Madrid, C. I. R. P., 1930.

- C.-R. ds *Africa, R. tropas colon.*, déc. 1930, p. 312.
 Sur : BERNOLLES et CHOTTIN. — *Salé, poèmes du Moghreb*, 1929 :
 C.-R. par G. H[ARDY], ds *Outre-Mer*, 1^{er} trim. 1930, p. 113.
- BERTON (Henry). — **Sur l'autre rive. Poésies nord-africaines** ; Paris, Jouve, 1930, pet. in-8°, 78 p. (*Les résignations 1904-1919. Livre V*).
- BOISSIER (Dr Raymond). — **Dans Marra'kech la rouge** ; Paris, Omnès, 1930, in-16, 300 p.
- BORDES (Pierre). — **Peines de coeur sous le ciel marocain, roman** ; Clermont-Ferrand, Impr. Moderne, 1930, pet. in-8°, 191 p.
 C.-R. par Louis JALABERT, ds *Etudes*, 20 sept. 1930, p. 761.
- BRICE (Raoul). — **Le dernier mot (nouvelle inédite)** ; ds *Gringoire*, 26 sept. 1930.
- CÉLARIÉ (Henriette). — **Du sang et de l'amour dans le harem** ; Paris, F. Didot, 1930, in-16, 187 p.
- CHAMBRUN (Longworth). — **Deux bagues au doigt** ; Paris, Plon, 1930, in-16, 265 p.
- CHAMBRUN (Longworth). — **Le miracle de Sidna Aïssa, lithographies** de R. GÉNICOT ; Paris, chez l'artiste R. Génicot, 1930, in-4°, 26 p.
 Sur : EULOGIE (René). — *Les fils de l'ombre*, 1929 : C.-R. par L. BRUNOT, ds *B. enseign. pub. Maroc*, janv. 1930, pp. 39-41 ; par J. L[ADREIT DE] L[ACHARRIÈRE], ds *l'Afr. franç. (Renseign. colon.)*, avr. 1930, p. 235 ; par M. LAHY-HOLLEBECQUE, ds *la Quinzaine crit.*, 25 mai 1930, p. 206 ; par P. ODINOT, ds *R. d'Afrique*, janv.-mars 1930, pp. 70-73 ; ds *Outre-Mer*, sept. 1930, p. 232.
- HAMET (Ismaël). — **Divertissements de prince** ; ds *la Kahena* (Tunis), mars-avril 1930, pp. 26-27.
- IDRAC (Michel). — **La danseuse du Maroc-Hôtel** ; préf. de Jean FERRANDI ; Paris, *Les étincelles*, 1930, in-16, 157 p., ill.
 C.-R. par John CHARPENTIER, ds *la Quinzaine crit.*, 10 mai 1930, p. 148.
- JEAN-RENAUD. — **Les héroïques fripouilles**. Paris, Fournier, 1930, pet. in-8° carré, 235 p. (*Coll. de l'Ancre*).
- LABORDE (Guy). — **Quelques hommes dans le désert (nouvelle inédite)**, ds *les Euvres libres*, juil. 1930, pp. 155-92.
- LAVERGNE (Jeanne). — **Les heures ensoleillées, Poèmes** ; Rabat, F. Moncho, s. d., in-8°, 108 p.
- LE FAURE (Georges). — **Le légionnaire 67-82** ; Paris, Jules Tallandier, 1930, in-8°, 94 p., ill. (*Cinéma-Bibliothèque*).
- LE GLAY (Maurice). — **Le pèlerin de Chella** ; ds *Maroc*, 31 oct. 1930, 2 p.

- LE GLAY (Maurice). — **Les sentiers de la guerre et de l'amour. Récits marocains** ; Paris, Berger-Levrault, 1930, pet. in-8°, X + 254 p.
C.-R. par Rémy BEAURIEUX, ds *Maroc*, 31 oct. 1930.
- LE GLAY (Maurice). — **Trois récits marocains**, illustrés d'aquarelles par ABASCAL ; SL (Casablanca), Bibliophiles du Maroc, 1930, in-4°, 171 p.
- LE GUILLERME (Marc). — **Le « Bora », torpilleur d'escadre, roman** ; Paris, Fasquelle, 1930, in-12, 218 p.
- LUCIEN-GRAUX (D^r). — **Le Fondouk Ben Djiloul** ; ds *le Temps* [feuilleton publié à partir du 12 juin 1930].
- MONTHERLANT (Henry de). — **Une Noël à Tanger** ; ds *Lumière et Radio*, 10 déc. 1930.
- Nos colonies à colorier**, Images de Pierre PORTELETTE ; Paris, Delagrave, in-8°, 8 ff.
- ONFFROY (François). — **Le chant après la conquête** ; Paris, Lemerre, 1930, in-16, 95 p.
- PENZOLDT (Ernst). — **Die portugalesische Schlacht**. München, Piper, 1930, in-16, 132 p.
- RAY (José). — **Heures moghrébines** ; ds *l'Africain*, 12 sept.-21 nov. 1930.
- RENÉ-MAUR. — **L'herbe enivrante** ; Saint-Amand (Cher), Bédu, 1930, pet. in-8°, 188 p.
C.-R. par Jane de MAZIÈRES, ds *Maroc*, 31 oct. 1930.
- Sur : RÉVEILLAUD (André). — *La force de la race*, 1929 : C.-R. par F. ARIN, ds *Maroc*, 15 févr. 1930, 2 p. ; par John CHARPENTIER ds *la Quinzaine crit.*, 25 févr. 1930, p. 395.
- Sur : SOURDON (Françoise de). — *Le Marocain, son âne et sa ville*, 1929 : C.-R. par Henri CHARLES, ds *Etudes*, 20 avr. 1930, pp. 246-47.
- SYLVÈRE (Paul). — **Les blessés de la paix, roman de l'armée nouvelle** ; Paris, Calmann-Lévy, 217 p.
C.-R. ds *l'Afr. franç. (Renseign. Colon.)*, oct. 1930, p. 606.
- THARAUD (Jérôme et Jean). — **Fez ou les bourgeois de l'Islam** ; Paris, Plon, 1930, in-16, 293 p. [avait paru ds la *R. des Deux-Mondes*, 15 janv.-1^{er} mars 1930].
C.-R. par Robert BOURGET-PAILLERON, ds *l'Opinion*, 10 mai 1930, pp. 12-14 ; par L. B[RUNOT], ds *B. enseign. pub. du Maroc*, mai 1930, pp. 246-47 ; par Henri CLOUARD, ds *la Quinzaine crit.*, 25 mai 1930, p. 204 ; par René LALOU, ds *l'Europe Nouvelle*, 21 juin 1930, pp. 927-29 ; par Charles PENZ, ds *l'Afrique du Nord ill.*,

- 7 sept. 1930, p. 5 ; par Robert de SAINT-JEAN, ds *R. hebdom.*,
14 juin 1930, pp. 209-25 ; par André THÉRIVE, ds *le Temps*, 18
juil. 1930.
- THARAUD (Jérôme et Jean). — **La nuit de Fès. Eaux-Fortes de MAINSSIEUX** ;
Paris, Flammarion, 1930, in-8° carré, 57 p., 1 grav. h. t.
- THARAUD (Jérôme et Jean). — **Œuvres (vol. II). Marrakech ou les seigneurs
de l'Atlas (nouv. éd.)** ; Paris, Grasset, 1929, in-8°, 247 p. (*Bibliothèque
Grasset*).
- THARAUD (Jérôme et Jean). — **Réflexions sur nos œuvres marocaines ;
ds la R. des Vivants**, sept. 1930, pp. 347-52.
- TITAYNA. — **Bonjour la terre** ; Paris, Querelle, 1929, in-12, 271 p.
- VAILLAT (Léandre). — **Nouvel an à Marrakech** ; ds *Revivre*, 20 déc. 1930, 3 p.
- WAILLY (Marie de). — **Sous le soleil marocain**. Paris, Tallandier, 1930, in-16.
233 p. (*Grandes aventures et voyages excentriques*).

SUPPLÉMENT AUX ANNÉES 1921-1928

BIBLIOGRAPHIE. GÉNÉRALITÉS. DIVERS

- BELTRAN Y ROZPIDE (Ricardo). — **Repertorio de Publicaciones y Tareas de la Real Sociedad Geografica (1911-1920) (continuación y complemento de los Repertorios publicados en 1901, ... y en 1911, ...)**; Madrid, Huerfanos de Intend. e interv. milit., 1921, in-8°, 100 p.
- BERNARD (Harold). — **Pages moghrabines** ; ds *B. Soc. belge ét. et expansion*, mai 1923, pp. 189-93.
- GARCIA GOMEZ (Emilio). — **Ribera y los estudios árabes en España** ; ds *Investigacion y Progreso*, Madrid, sept. 1928.
- GARDOQUI (José de). — **Literatura colonial, conferencia desarrollada el dia 14 de nov. de 1925...** Burgos, Rafael y de Aldecoa, s. d., in-12, 63 p.
- KENT (M.). — **The chaplain of the Sahara** ; ds *Hibbert j.*, juil. 1926, pp. 674-86.
- LEFRANC (Jean). — **Le monument du général Laperrine et du Père de Foucauld** ; ds *l'Illustr.*, 4 févr. 1922, 4 phot.
- MEGLÉ (Armand). — **Le domaine colonial de la France. Ses ressources et ses besoins. Guide pratique de l'Algérie, des pays de Protectorat et Territoires à Mandat** ; Paris, Alcan, 1922, in-16, VIII + 34 p., 10 cartes h. t. (*Biblioth. d'hist. contemporaine*).
Sur : RIBERA Y TARRAGÓ. — *Disertaciones y opusculos*, 1928 : C.-R. par K. V. ZETTERSTEEN, ds *le Monde oriental*, 1929, XXII, p. 115.

GÉOGRAPHIE

1° GÉNÉRALITÉS. GÉOGRAPHIE HISTORIQUE

- ALI-BEY EL ABBASSI. — **Viatges, vol. I. Tanger, trad...** de Francesc de RUPIA, préf. de Nicolau Ma. RUBIO'I TUDURI ; vol. IV. **Comiat del Marroc. L'Atlantida, trad.** de Francesc de RUPIA ; Barcelona, Barcino, 1926-27, 2 vol. in-18, 102 et 91 p., fig. h. t. (*Coll. popular Barcino*).

- ATKINSON (Geoffroy). — **La littérature géographique française de la Renaissance. Répertoire bibliographique** ; Paris, Picard, 1927, gr. in-4^o, 565 p.
- GATTEFOSSÉ (R.-M.). — **La vérité sur l'Atlantide**. Lyon, Legendre, 1923, in-12, 142 p.
- Le navigazioni atlantiche di** Alvise da Cà da Mosto, Antoniotto Usodimare e Nicoloso da Recco. *A cura di Rinaldo Caddeo, con pref., note, appendici, bibliografia...* ; Milano, Alpes, 1928, in-12 carré, 340 p., pl. h. t.

2^o GÉOGRAPHIE RÉGIONALE

- ABENSOUR (Léon). — **Le Maroc pays de grand tourisme** ; ds *J. des Voyages*, 2 févr. 1928, pp. 101-04, phot.
- L'aviation au Maroc. L'escadrille de la marine 5 B2 effectue une mission photographique côtière entre le Maroc et le Sénégal** ; ds *Armée Marine, Colonies*, 17 avr. 1927, pp. 412-13, 4 phot.
- BANSE (Ewald). — **Wüsten, Palmen, und Basare** ; Braunschweig, Westermann, 1921, in-8^o, 360 p.
C.-R. signé J. N., ds *la Géogr.*, juin 1922, p. 87.
Sur : BELTRÁN Y ROZPIDÉ. — *Ifni y su territorio (Bol. r. soc. geogr. esp.)* : C.-R. par Léon ROLLIN, ds *l'Afrique franç.*, déc. 1927, pp. 511-13, 1 carte.
Sur : BLACHE (J.). — *Quelques aspects des montagnes marocaines (R. Géog. Alpine, 1920)* : C.-R. par Aug. BERNARD, ds *la Géogr.*, févr. 1921, p. 197.
- BONAMY (André). — **Les deux rives du Sahara** ; Paris, Larose, 1924, in-16, 204 p., 1 carte h. t.
Sur : BOURGUIGNON (capitaine). — *La vallée de l'Oued Sous et la région de Taroudant (R. troupes colon., 1920)* : C.-R. par Aug. BERNARD, ds *la Géogr.*, mars 1921, p. 306.
- BUTLER (Frank Hedges). — **Fifty years of travel by land, water and air**, 2^e éd. ; London, T. Fisher Unwin, 1921, in-8^o, 421 p., 89 ill.
- CELARIÉ (Henriette). — **Une nuit dans la ville sainte du Maroc** ; ds *R. hebdom.*, 4 août 1923, pp. 15-38.
- CRAWFORD (Alice). — **We dine with the Moors** ; ds *World to-day*, déc. 1926, pp. 42-50, ill.
- DARDIGNA (J.). — **Quelques notes sur Taroudant** ; ds *le Chasseur franç.*, nov. 1928, p. 676.

- DU TAILLIS (Jean). — **Au cœur du Rif inconnu** ; ds *l'Illustr.*, 2 et 8 sept. 1922, pp. 195-99, 226-29, phot. et cartes.
- LIGNES AÉRIENNES LATÉCOËRE. COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ENTREPRISES AÉRONAUTIQUES. — **Réseau aérien : France-Espagne-Afrique occidentale-Amérique du Sud**. Paris (1924), in-8°, 30 p., 2 cartes, 18 phot., 3 fig., 2 graph. (suppl. de *l'Aéronautique*, n° 67).
- LINDBERG (H.). — **Exkursionen i Marocko** ; ds *Terra*, XXXIX, 1927, pp. 88-108.
- LOUIS (G.). — **Une nouvelle ligne aérienne en projet : Casablanca-Dakar en vingt heures** ; ds *l'Illustr.*, 4 août 1923, pp. 105-07, 11 phot.
Sur : O'CONNOR (V. C. Scott). — *A vision of Morocco, the far west of Islam* (1923) : C.-R. signé J., ds *la Géogr.*, mai 1924, pp. 686-87.
- ELBERMANN (Robert). — **Unter Toreros und Fremdenlegionären, mit deutschen Jungens durch Spanien und Marokko** ; Berlin, Safari Verl., 1928, in-8°, 256 p., ill.
Sur : PEYRONNET (capit. Raymond). — *Tadla. Pays zaïan. Moyen-Atlas*, 1923 : C.-R. par Aug. BERNARD, ds *la Géogr.*, sept.-oct. 1923, p. 412.
- POUVOURVILLE (A. de). — **Le tourisme au Maroc** ; ds *R. des Vivants*, avr. 1928, pp. 914-26.
- RENAUDIN (Emile). — **Le tourisme au Maroc se développera malgré les campagnes tendancieuses** ; ds *J. marine march.*, 16 févr. 1928.
Sur : *Rif et Jbala* (n° spécial du *Bull. de l'enseign. pub. du Maroc*, 1925) : C.-R. par W. PANZER, ds *Peterm. Mitteil.*, 1927, pp. 52-53.
- Richesse forestière de la zone espagnole du Maroc** ; ds *B. renseign. agric.* (Rome), févr. 1921, pp. 211-12 (d'après *Iberica*, n° 292, 1919).
- ROIG (J.). — **L'aviation commerciale. 4.000 kilomètres dans les airs à bord d'un avion de la ligne « France-Maroc »** ; ds *R. fédéraliste*, sept. 1921, pp. 77-88.
- SAPIENS [WIGS (J. T. M.)]. — **Het Land van het westen Helmond**, 1927.
- SPIRO (Eugen). — **Spanische Reise**, 12 Rad. aus Spanien und Marokko ; Berlin, Wohlgemuth u. Lissner, 1924, 12 pl. sous carton, 54 × 36 cm. (*Druck d. Aquilapresse*, 2).
- THARAUD (Jean et Jérôme). — **L'invitation au voyage** ; Paris, Lafitte, 1922, in-8°, IV + (24) + 48 p., ill. (*public. de la C¹e Paquet*).
C.-R. par Aug. BERNARD, ds *la Géogr.*, janv. 1923, p. 136.

3^o GÉOGRAPHIE NATURELLE

- ABRARD (René). — **A propos du trias du Tselfat** ; ds *C.-R. Soc. géol. Fr.*, 1921, pp. 62-63.
- ABRARD (René). — **Le domérien du massif du Zerhoun et du djebel Kefs ; le toarcien du système pré-rifain** ; ds *Ass. fr. av. des Sc.*, Rouen, 1921, p. 461.
- ABRARD (René). — **Existence du lias à Rich** ; ds *C.-R. Soc. géol. Fr.*, 1923, p. 31.
- ABRARD (René). — **Préliminaires sur la stratigraphie du système pré-rifain** ; ds *C.-R. Soc. géol. Fr.*, 1921, pp. 49-51.
- ABRARD (René). — **La source sulfureuse Aïn bou Kebrit** ; ds *C.-R. Soc. géol. Fr.*, 1921, pp. 158-59.
- ABRARD (René). — **Sur l'âge des couches de Beni-Amar** ; ds *C.-R. Soc. géol. Fr.*, 1921, pp. 152-53.
- ABRARD (René). — **Un gisement néogène à Meknès** ; ds *C.-R. Soc. géol. Fr.*, 1921, pp. 204-05.
- ALLUAUD (Ch.). — **Histoire naturelle**, conférence ; Rabat, Cours des Affaires Indigènes, 1924, in-12, 9 pI.
- BARTHOUX (J.). — **Minéraux de la région d'Oudjda** ; ds *C.-R. Ac. des Sc.*, août 1922.
- BARTHOUX (J.). — **Quelques minéraux du Maroc** ; ds *B. Soc. fr. minérat.*, 1925, 48, pp. 226-35.
- BATTANDIER. — **Notes sur les récentes explorations botaniques au Maroc** ; ds *B. Soc. bot. Fr.*, 68, 1921, p. 662.
- BOURCART (Jacques). — **L'action du vent à la surface de la terre** ; ds *R. géog. phys. et géol. dyn.*, mars 1928, pp. 26-61.
- BOURCART (J.) et G. LE VILLAIN. — **Sur le gisement à *Archaeocyathus* de Sidi Mouça d'Aglou (Anti-Atlas marocain)** ; ds *C.-R. Soc. géol. Fr.*, 16 mai 1927, p. 115.
- BRIVES (A.). — **Sur l'âge des argiles « rapportées » à l'Helvétien dans le Maroc septentrional** ; ds *C.-R. Soc. géol. Fr.*, 1921, pp. 128-29.
- BRIVES (A.). — **Sur la constitution géologique du Rif central** ; ds *C.-R. Soc. géol. Fr.*, 1921, pp. 29-30.
- BRIVES (A.). — **Sur l'origine des terres noires du Maroc** ; ds *B. Soc. géol. Fr.*, 1921, p. 33.

- BRIVES (A.). — **Sur le trias du Tselfat** ; ds *C.-R. Soc. géol. Fr.*, 1921, pp. 129-30.
- BRIVES (A.). — **Sur les percements du trias dans le Maroc occidental** ; ds *C.-R. Soc. géol. Fr.*, 1921, pp. 54-56.
- CABRERA (Angel). — **Sobre los conejos de Marruecos** ; ds *B. R. Soc. esp. hist. nat.*, 1923, XXII, pp. 356-67.
- CHEVALIER (Aug.). — **Le peuplement végétal des montagnes de l'Ouest Africain** ; ds *Mém. Soc. biogéogr.*, II, Paris, Lechevalier [1928], pp. 220-29.
- CHEVALIER (Aug.). — **Révision des acacia du nord, de l'ouest et du centre africain** ; ds *R. bot. appliquée*, 1928, pp. 46-52, 123-30, 197-206, 263-70, 357-62, 432-3/4, 496-501, 574-79, 643-50, 707-15, 6 pl. h. t.
- COSSMANN (M.) et René ABRARD. — **Sur quelques gastropodes liasiques du djebel Tselfat** ; ds *C.-R. Soc. géol. Fr.*, 1921, pp. 153-54.
- COTTREAU (Jean). — **Les Rotuloidea du pliocène marocain et leurs descendants actuels** ; ds *Ann. paléontol.*, 1923, XII, pp. 133-47, 9 fig., 3 pl.
- DAGUIN (Fernand). — **Carte géologique provisoire de la région prérfaine** ; Paris, Montpellier, Inst. cartographique, Impr. de l'Abeille, 1927-28, in-8°, 1 carte et 1 broch. de 12 p. (*Service des Mines et de la carte géol. du Maroc*).
- DAGUIN (F.). — **Le crétacé entre l'oued Sebou et l'oued Ouerghâ** ; ds *Ass. fr. av. des Sc.*, Grenoble, 1925, p. 317.
- DAGUIN (Fernand). — **Observations nouvelles sur la géologie de la région prérfaine (Maroc français)** ; ds *C.-R. XIV^e sess. congrès géol. intern.*, 3^e fasc., Madrid, Graficas reun., 1928, pp. 83/4-37.
- DAGUIN (F.). — **Renseignements sur les couches à Helix du Rarb** ; ds *J. conchyliol.*, 1924, LXVIII, pp. 153-54.
- DARDANNE (A.). — **Contribution à l'étude du chanvre indien et en particulier de son emploi comme drogue sensorielle dans l'Afrique du Nord** ; Paris, 1924, in-8°, 152 p. (*thèse Fac. pharm. Paris*).
C.-R. par Aug. CHEVALIER, ds *R. bot. appl.*, 1925, pp. 553-55.
- DEL VALLE DE LERSUNDI (Alfonso). — **Zona oriental. Nota acerca de la formación geológica de la región de Cabo de Agua** ; ds *B. Inst. geol. y minero Esp.*, t. XLIX, (3^e série IX), pp. 321-39, fig. et pl.
- DELANOË (P.). — **De la rareté du surmulot à Mazagan** ; ds *B. Soc. pathol. exot.*, séance du 11 févr. 1925, pp. 152-53.
- DELANOË (P.). — **Du nombre des mamelles chez le Rat d'Alexandrie (*E. rattus vor. alexandrinus* G.)** ; ds *B. Soc. pathol. exot.*, séance du 9 juil. 1924, pp. 589-90.
Sur : FRÖDIN (John). — *Géographie physique de l'ouest du Maroc*

- (*Geografiska Ann.*, 1929) : C.-R. par Aug. BERNARD, ds *la Géogr.*, nov. 1922, p. 484.
- GAIN (L.). — **La prédiction des houles au Maroc** ; ds *R. scientif.*, 1923, pp. 605-15.
 Sur : GATTEFOSSÉ (Jean). — *Voyage d'études au Maroc* ; Lyon, 1921 : C.-R. ds *la Géogr.*, mars 1922, p. 311.
- GENTIL (Louis). — **A propos des nappes de recouvrement préifaines** ; ds *C.-R. Soc. géol. Fr.*, 1921, pp. 169-70.
- [GENTIL (Louis)]. — **Titres et travaux scientifiques** ; Paris, Larose, 1922, gr. in-8°, 117 p., 1 pl. carte.
 C.-R. par Paul GIRARDIN, ds *la Géogr.*, avr. 1923, p. 496.
- GENTIL (Louis). — **Voyage d'exploration dans l'Atlas marocain, 1923** ; Paris, Comité de l'Afrique franç., 1924, in-16, 155 p., 1 carte h. t.
- Guías geológicas de España**, publ. por la comisión organizadora del XIV congreso geol. intern. para facilitar las excursiones que realizaron los congresistas : **guía A 1- Estrecho de Gibraltar, Jerez, Tarifa, Algeciras, Ceuta, Tetuan, Melilla, Nador**, etc., por... MARIN, VALLE, DUPUY DE LÔME, GAVALA, MILANS DEL BOSCH e IRRUEGAS ; 256 p., 27 pl., 3 cartes [publ. de l'Institut géologique d'Espagne, ed. esp. française].
 Sur : HUMBERT (Henri). — *Végétation du grand Atlas marocain oriental. Exploration botanique de l'Ari Ayachi*, 1924 : C.-R. signé M. R., ds *la Géogr.*, nov. 1924, pp. 588-89, ds *l'Universo*, avr. 1929, p. 449.
- IEHRING (Hermann von). — **Die Geschichte des atlantischen Ozeans** ; Jena, Fischer, 1927, in-8°, IX + 237 p., 9 cartes h. t.
- JAHANDIEZ et MAIRE. — **Plantae maroccanæ novæ** ; ds *B. Soc. hist. nat. Afr. du N.*, 1928.
- JODOT (Paul). — **Faune bajocienne du djebel Mahsreur près d'Oudjda** ; ds *B. Soc. géol. Fr.*, 1923, XXIII, pp. 132-41.
- LACROIX (A.). — **Les laves analcimiques de l'Afrique du Nord et, d'une façon générale, la classification des laves renfermant de l'analcime** ; ds *C.-R. Ac. des Sciences*, 4 févr. 1924, pp. 529-35.
 Sur : LITARDIÈRE (René de) et René MAIRE. — *Contributions à l'étude de la flore du Grand Atlas (Mém. Soc. Sc. Nat. Maroc, 1924)* : C.-R. par Aug. CHEVALIER, ds *la Géogr.*, sept.-oct. 1924, p. 441.
- MÉNENDEZ Y PUGET (L.). — **Nota acerca de la formación, composición y propiedades químicas de los fosfatos del norte de Africa y de España** ; ds *B. Inst. geol. Esp.*, 1922, XLIII, pp. 331-46, 3 fig.

- MURBECK (Sv.). — **Contributions à la connaissance de la flore du Maroc, 1-2** ; ds *Lunds Univ. Arskr.*, 18-19, 1922-23.
- PALLARY (Paul). — **Description de trois scorpions nouveaux du Maroc** ; ds *Ar. Inst. Pasteur Algérie*, II, 1924, pp. 219-22, 1 pl.
- PALLARY (Paul). — **Faune malacologique du Grand Atlas** ; ds *J. Conchyliologie*, LXVI, 1921, pp. 89, 217, 2 pl.
C.-R. par Aug. BERNARD, ds *la Géogr.*, janv. 1923, p. 136.
- PALLARY (Paul). — **Notice sur trois mollusques nouveaux du Maroc découverts en 1926-1927** ; ds *J. Conchyliologie*, LXXII, 1928.
- PALLARY (Paul). — **Sur trois petits vertébrés du Maroc : le xerus Getulus, l'Eumeces algeriensis et le Lacerta perspicillata** ; extr. *B. Soc. hist. nat. Afrique du Nord*, XIX, 1928.
- PALLARY (Paul). — **Vingt mollusques terrestres nouveaux du Maroc** ; ds *B. Soc. hist. nat. Afrique du Nord*, mars 1923, pp. 112-118.
Sur : PELLEGRIN (Jacques). — *Les poissons des eaux douces de l'Afrique du Nord française. Maroc, Algérie, Tunisie, Sahara (Mém. Soc. Sc. Nat., Maroc, 1921)* : C.-R. par Aug. BERNARD, ds *la Géogr.*, juin 1922, p. 90.
Sur : PERROT (Emile) et L. GENTIL. — *Sur les productions végétales du Maroc, 1921* : C.-R. par G. REGELSPERGER, ds *R. éc. fr. (Soc. géogr. comm. Paris)*, mars-avr. 1922, pp. 150-53.
- PEYERIMHOFF (P. de). — **Etudes sur la systématique des coléoptères du Nord-Africain** ; ds *Abeille*, Paris, 1927, pp. 1-53.
- Recherches hydrographiques sur le régime des côtes.** Vingt-et-unième cahier (1920-1922) ; Paris, Impr. Nationale, 1925, in-8°, 208 p., 30 plans h. t. (*Serv. hydrogr. de la Marine*, n° 713).
- REY PASTOR (Alfonso). — **Sismicidad de España y N. de Africa en el ano 1923** ; ds *Iberica*, n° 518, pp. 146-49, 1 carte, 3 fig.
- RICARD (L.). — **Mission hydrographique du Maroc (mai-octobre 1920). Rapport sur les travaux exécutés par la mission** ; ds *Serv. hydrogr. de la mar., Ann. hydrogr., Rec. de doc. et mém. relatifs à l'hydrogr. et à la navig.* Paris, impr. Nat., 1921, in-8°, 3^e série, t. IV, pp. 45-62, 1 pl. h. t.
- RUSSO (P.). — **Au sujet de la région du haut Tadla** ; ds *B. Soc. géol. Fr.*, 1921, XXI, pp. 58-60.
- RUSSO (P.). — **La constitution du massif montagneux du Takroumet et les sources du Figuig (Maroc sud-oriental)** ; ds *B. Soc. géol. Fr.*, 1923, pp. 123-31, 1 carte, 2 fig.

- RUSO (P.). — **Géologie de l'Atlas du Maroc** ; extr. *Livre jubilaire pub. à l'occasion cinquante. Soc. géol. Belg.*, 1926, pp. 106-09.
- RUSO (P.). — **Premiers résultats d'une exploration du massif de l'Azrou-Akchchar (Rif oriental)** ; ds *B. Soc. Géol. Fr.*, 1926, XXVI, pp. 145-51.
- RUSO (P.). — **Rapports stratigraphiques et tectoniques sur le bord méridional du détroit sud-rifain** ; ds *B. Soc. géol. Fr.*, 1928, XXVIII, pp. 363-68, croquis.
- RUSO (P.). — **Sur les lacs du cours ancien de la Zousfana (Maroc oriental)** ; ds *C.-R. Soc. géol. Fr.*, 1923, pp. 108-09.
 Sur : RUSO (P.). — *Recherches géologiques sur le territoire des Hauts Plateaux (Maroc oriental)*, 1927 : C.-R. par Pierre LAMARE, ds *la Géogr. (Bibliographie)*, 1927, pp. 490-91.
- RUSO (P.) et Mme L. RUSO. — **Rapports stratigraphiques et tectoniques sur le bord méridional du détroit sud-rifain** ; ds *B. Soc. géol. Fr.*, XXVIII, 1928, pp. 363-68, carte.
 Sur : SAUVAGEAU. — *La lagune marine de Mar-Chica (Maroc espagnol)* *B. Soc. biol. Arcachon*, 1920 : C.-R. signé P. L., ds *R. scientif.*, 8 janv. 1921.
- SHANTZ (H. L.) a. C. F. MARBUT. — **The vegetation and soils of Africa, with a note on a rainfall map of Africa**, by J. B. KINCER. New-York, Nat. research Council a. am. geo. Soc., 1923, in-12, X + 263 p., 2 cartes h. t.
- TERMIER (Henry). — **Sur la géologie de Mechra Ben Abbou (Maroc occidental)** ; Montpellier, l'Abeille, 1928, in-8°, 25 p., 3 pl.
- TERMIER (Henri). — **Sur la stratigraphie du Maroc central** ; ds *C.-R. Soc. géol. Fr.*, 1927, p. 21.
- TERMIER (Pierre). — **Sur l'un des problèmes tectoniques du R'arb** ; ds *B. Soc. géol. Fr.*, 1928, XXVIII, pp. 7-17.
- YOVANOVITCH (B.). — **Esquisse géologique des environs d'Ouezzan** ; ds *C.-R. Soc. géol. Fr.*, 1921, pp. 96-100.
- YOVANOVITCH (B.). — **Le premier « champ pétrolifère » marocain : le djebel Tselfat** ; ds *R. pétrolifère*, 1924, XI, pp. 9-11, 3 fig.
- YOVANOVITCH (B.). — **Sur certaines manifestations sulfureuses au Maroc septentrional** ; ds *C.-R. Soc. géol. Fr.*, 1921, pp. 156-57.
- YOVANOVITCH (B.). — **Sur la tectonique du djebel Tselfat** ; ds *C.-R. Soc. géol. Fr.*, 1921, pp. 157-58.
- YOVANOVITCH (B.). — **Sur le trias de Bou Kachouch** ; ds *C.-R. Soc. géol. Fr.*, 1921, pp. 144-45.

CARTOGRAPHIE

- Catalogue des cartes, plans et autres ouvrages** publiés par le *Service géographique de l'armée*, 1^{er} janv. 1921 ; Paris, Impr. S. G. A., in-8°, 84 p., 23 tabl. (III. Afrique...)
- Description géométrique du Maroc** ; Paris, *Serv. géogr. de l'armée*, 1927, XXXV + 81 p.
- GARNIER (capit.). — **L'expérience actuelle : la phototopographie au Maroc** ; ds *R. aéronaut. milit.*, juil.-août 1928.

4^o GÉOGRAPHIE HUMAINE

- MONTAUZAN (M. de). — **L'organisation des villes nouvelles au Maroc. Le développement des villes nouvelles au Maroc : Casablanca et Rabat ; ds la Construction moderne**, 30 déc. 1923, pp. 148-50 ; 23 mars 1924, pp. 289-92.
- Où en est l'urbanisme en France et à l'étranger. Strasbourg [Congrès, intern. d'urbanisme]** ; Paris, Eyrolles, 1923, in-8°, 518 p., pl. h. t.
- PROST (Henri). — **Habitation et urbanisme dans l'Afrique du Nord** ; ds *Congr. Santé publ. et prévoy. sociale*, Marseille, 11-17 sept. 1922, *Commiss. Gén. de l'Expos. colon.*, in-8°, pp. 224-33.
- RAYMOND (Jean). — **L'urbanisme à la portée de tous, à l'usage des fonctionnaires et conseillers municipaux, des coloniaux (officiers, ingénieurs architectes, administrateurs) et de toutes personnes s'intéressant au mieux être dans la cité**, préf. de R. DAUTRY ; Paris, Dunod, 1925, in-8°, VIII + 188 p., 79 fig.
- VELU. — **La transhumance, les problèmes économiques qu'elle pose** ; extr. *R. géogr. maroc.*, 1^{er} trim. 1926, 16 p.

5^o GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

- BALAZET. — **Etude clinique et expérimentale de l'anémie infectieuse des équidés au Maroc** ; ds *B. Soc. pathol. exot.*, 1923, t. XVI, pp. 525-50.
 Sur : BALAZET (L.). — **Fréquence des formes latentes de piroplasmose bovine au Maroc** (*B. Soc. pathol. exot.*, 10 nov. 1920) ; C.-R. ds *B. mens. agric.* (Rome), mars 1921, p. 358.
- BERTHAULT (P.). — **La culture du blé en Afrique du Nord** ; ds *B. bot. appl.*, 1927, pp. 201-04.
- BEZERT (Pierre). — **L'élevage du gros bétail dans le bassin inférieur du**

- Sebou (Maroc)** ; Lyon, Bosc et Riou, 1928, in-8°, 113 p., 4 pl. (*thèse vétérin.*).
- BIGOT. — **Au sujet de l'anémie infectieuse du cheval au Maroc** ; ds *B. Soc. pathol. exot.*, 1923, t. XVI, pp. 634-35.
- BIGOT. — **L'anémie pernicieuse du cheval au Maroc. Persistance du virus chez les animaux guéris** ; ds *B. Soc. pathol. exot.*, 1923, t. XVI, pp. 300-03, 2 fig.
- BIGOT (A.) et H. VELU. — **Isolement rapide de cryptococcus mirandei en culture pure** ; ds *B. Soc. pathol. exot.*, séance du 11 févr. 1925, pp. 127-29.
- BLONDEL (Henry). — **L'intérêt de la France dans les placements coloniaux.** Paris, Rivière, 1922, in-8°, 98 .
C.-R. signé X, ds *R. écon. fr. (Soc. géog. comm. Paris)*, juil.-août 1922, pp. 200-02.
- BOURDARIE (P.). — **Causerie sur le transsaharien** ; ds *R. indigène*, sept.-oct. 1928, pp. 144-60.
- BRENIER (Henri). — **L'effort privé des colonies françaises** ; ds *B. Soc. belge ét. et expansion*, déc. 1923, pp. 339-55.
- CARLE (G.). — **Notes sur l'agriculture au Maroc** ; ds *R. Botan. appl.*, 1925, pp. 338-43.
Sur : CARLE (G.). — *Rapport sur la culture du colonnier au Maroc, 1925* : C.-R. par Aug. CHEVALIER, ds *R. Botan. appl.*, 1925, pp. 473-75.
- CHÂTELAIN (Pierre-Joseph). — **L'élevage du mouton au Maroc.** Vitry-le-François, Impr. du *Messager de la Marne*, 1927, in-8°, 51 p.
- CLERGET (Pierre). — **L'expansion de Lyon en Afrique du Nord** ; ds *la région lyonnaise*, oct.-déc. 1924, p. 150-53.
- CLERGET (Pierre). — **Le Maroc d'aujourd'hui ; sa place dans le domaine colonial** ; ds *Mon Bureau*, 15 janv. 1921, pp. 21-23.
- DECHAMBRE (Paul). — **Rapport sur un travail de M. le vétérinaire major Bouin intitulé « Monographie de la région de Marrakech »** ; ds *C.-R. Ac. d'Agric.*, 27 févr. 1924, pp. 286-89.
- DEKESTER (M.) et G. JEAUME. — **Cas multiples d'une blastomycose des voies lacrymales observée chez les ânes dans la région de Fez (Maroc)** ; ds *B. Soc. pathol. exot.*, 1923, t. XVI, pp. 478-480.
- DELAFOSSÉ (Maurice). — **La question viticole au Maroc** ; ds *la Gaz. colon.*, 12 déc. 1923, pp. 1-2.
Sur : DELONCLE (P.). — *Les ports du Maroc : a) Casablanca (R. Marit.*,

1921) ; b) *Mehedya, Kenitra* (*id.*, 1922) : C.-R. par Aug. BERNARD, ds *la Géogr.*, juin 1922, p. 88.

DELORME (Paul-Louis). — **De l'acclimatation du bétail européen au Maroc.** Lyon, Bosc et Riou, 1928, in-8°, 67 p. (*thèse vétérin.*).

DIFFLOTH (Paul). — **Zootéchnie agricole. Guide de l'éleveur en Algérie, Tunisie, Maroc, Afrique occidentale, Madagascar, Indo-Chine, etc. I. Bovidés.** Paris, Baillière, 1924, in-8°, 376 p., 37 fig.

C.-R. par Aug. CHEVALIER, ds *la Géogr.*, mars 1924, p. 362.

Sur : DONON (Jean). — *Le régime douanier au Maroc et le développement du commerce marocain jusqu'à nos jours*, 1920 : C.-R. par Aug. BERNARD, ds *la Géogr.*, févr. 1921, p. 197.

GARRAT (G. T.). — **French Morocco (economic conditions)** ; ds *Socialist R.*, oct. 1927, pp. 39-42

Sur : GRUVEL (A.). — *L'industrie des pêches au Maroc : son état actuel, son avenir* (*Mém. Soc. Sc. Nat. Maroc*, 1923) : C.-R. signé M. R., ds *la Géogr.*, nov. 1924, pp. 588-89.

JACQUET. — **Nos possibilités commerciales en Afrique du Nord. Suggestions pratiques au sujet des relations commerciales franco-belges** ; ds *l'Exportateur belge*, 12 nov. 1924, pp. 26-33.

LATIÈRE (H.). — **L'utilisation agricole des terrains de sable au Maroc** ; ds *l'Agric. nouv.*, 25 août 1928.

Sur : LE GRAND (M.). — *Une plaine de culture au Maroc. Le Meknassi*, 1924 : C.-R. signé M. R., ds *la Géogr.*, sept.-oct. 1924, p. 441.

LEROY (A.). — **La population bovine du Maroc** ; Paris, Chaix, 1922, in-8°, 28 p., grav. (extr. de *R. de zootéchnie*).

Le manganèse au Maroc ; ds *le Temps écon. et fin.*, 2-3 janv. 1928.

MARCENAC (M.). — **Innocuité de *Galeodes olivieri* au Maroc** ; ds *B. Soc. pathol. exot.*, séance du 9 déc. 1925, pp. 781-84.

MARIANI (I.). — **Le Djebel-Onk et l'el-Boroudj marocain** ; ds *France-Continents*, 15 mai 1928.

MARINI (Ludovico). — **Lo stretto di Gibilterra e la sua importanza secondo una recente opera** [Otto JESSEN. — *Die Strasse von Gibraltar*] ; ds *la Geografia* (Novara), sept.-déc. 1928, pp. 153-71.

MASQUELIER (G.). — **La production du coton dans les colonies françaises** ; ds *R. Botan. appl.*, 1928, pp. 563-67.

MAZIÈRES (E. de). — **La culture du lin textile au Maroc occidental** ; ds *la Vie agric.*, 12 févr. 1921, pp. 101-05.

- MÉNAGER. — **La culture des asperges comme primeurs au Maroc** ; ds *R. Botan. appl.*, 1925, pp. 541-42 (d'après *B. Soc. hortic. Tunis*).
- MIÈGE (E.). — **Emploi des engrais azotés en Afrique du Nord** ; s. l., 1928, 41 p.
- MIÈGE (E.). — **L'irrigation souterraine** ; ds *Etna*, 24 déc. 1928, pp. 733-37.
- MIÈGE (Em.). — **Sur la maturité comparée des céréales** ; ds *R. botan. appl.*, 1926, pp. 337-44, 429-38.
- MIÈGE (E.). — **Sur les blés durs marocains** ; ds *C.-R. Ac. d'Agric.*, 10 mai 1922, pp. 522-27.
 Sur : MIÈGE (E.). — *Etudes préliminaires sur les blés durs marocains*, 1922 : C.-R. par A. MEUNISSIER, ds *R. botan. appl.*, 1923, pp. 502-03.
 Sur : MIÈGE (Em.). — *Les orges marocaines*, 1924 : C.-R. par Aug. CHEVALIER, ds *R. botan. appl.*, 1925 ; pp. 716-17.
 Sur : MONOD (Th.). — *L'élevage au Maroc* (*C.-R. Ac. Agric.*, 1^{er} déc. 1920) : C.-R. ds *B. mens. agric.* (Rome, mars 1921, pp. 363-64).
- PINOY (P. E.). — **Sur la maladie du « Bayoud » des dattiers de Figuig** ; ds *C.-R. Soc. biol.*, 1925, XCII, pp. 137-38.
- Le présent et l'avenir du Port de Casablanca** ; ds *la Construction au Maroc*, 21 déc. 1928, pp. 469-70 ; 28 déc., pp. 479-80 ; 4 janv. 1929, p. 3.
- Les réserves mondiales en phosphates**, information faite sur l'initiative du Bureau du XIV^e congrès géol. intern., Espagne 1926, avec la collab. des services géol. et spécialistes de différents pays, par MM. C. RUBÍO, J. de GOROSTÍZAGA, E. DUPUY DE LÔME, J. MENDIZÁBAL ; Madrid, 1927, 2 vol., 706 p., ill.
- RESTANY (Paul). — **Le problème des capitaux dans les colonies françaises** ; Paris, Dalloz, 1924, in-8^o, 212 p.
- RUBIO Y MUÑOZ (C.). — **World reserves of pyrites and phosphates** ; ds *The pan-american geologist*, vol. XLIX, 1928, pp. 17-20.
 Sur : RUBY (J.). — *L'olivier au Maroc* (*l'Agr. colon.*, 1923) : C.-R. par Pierre de VILMORIN, ds *R. botan. appl.*, 1923, pp. 633-34.
- RUNDALL (W. H.). — **Mining industry of spanish Morocco** ; ds *Mining Mag.*, sept. 1927, pp. 147-52, ill.
- SANTA-MARIA (Benigno Rodriguez). — **Diccionario de artes de pesca de España y sus posesiones**, 2^e éd. ; Madrid, 1923.
- Un port algéro-marocain : Nemours** (signé E. L.) ; ds *le Mois colon. et marit.*, août 1928, pp. 135-36.
- VELU (H.). — **Le charbon bactérien chez le porc au Maroc** ; ds *B. Soc. pathol. exot.*, séance du 13 juil. 1921, pp. 359-61.

- VELU. — **Culture de Pennisetum clandestinum au Maroc** ; ds *B. Ac. d'Agric.*, 1926, p. 131.
- VELU (H.). — **Essai concluant d'intradermovaccination contre le charbon bactérien en milieu profondément infecté** ; ds *B. Soc. pathol. exot.*, séance du 12 nov. 1924, pp. 767-71.
 Sur : VELU (H.). — *La fièvre aphteuse au Maroc* (*B. Soc. pathol. exot.*, 10 nov. 1920) ; C. R. ds *B. mens. agric.* (Rome), mars 1921, pp. 358-60.
- VELU (H.) et A. BIGOT. — **Rapport sur les laines et l'élevage du mouton au Maroc** ; ds *Communic. de l'Ac. des Sc. colon.*, t. X, 1927-28, pp. 323-26.
- Voyage de M. FAIRCHILD à la recherche de plantes utiles intéressantes à acclimater en Amérique** (d'après *Scientific Monthly*, signé J. G.-C.) ; ds *R. botan. appl.*, 1928, pp. 520-24.
- WEISS (E. H.). — **Le pétrole au Maroc** ; ds *J. des voyages*, 5 avr. 1928, pp. 248-49, phot.
- WILDEMAN (M. de). — **Considérations sur l'extension intensive et rationnelle des cultures indigènes** ; ds *Communic. de l'Ac. des Sc. colon.*, t. X, 1927-28, pp. 259-322.

ANTHROPOLOGIE. PRÉHISTOIRE

ETHNOGRAPHIE ET FOLK-LORE. SOCIOLOGIE

- Sur : BASSET (Henri). — *Essai sur la littérature des Berbères et Le culte des grottes au Maroc*, 1920 : C.-R. par Aug. BERNARD, ds *la Géogr.*, févr. 1921, p. 197.
- Sur : BIARNAY. — *Notes d'ethnographie et de linguistique nord-africaine*, 1924 : C.-R. par B. STRUCK, ds *Peterm. Mitteil.*, 1927, pp. 376-77.
- Sur : BRUNOT (L.). — *La mer dans les traditions et les industries indigènes à Rabat et Salé*, 1921 : C.-R. par Aug. BERNARD, ds *la Géogr.*, déc. 1921, p. 629.
- L'essor du judaïsme marocain** ; ds *l'Avenir illustré*, déc. 1928, pp. 1-39.
- MAITROT (comdt). — **L'ingéniosité des Marocains** ; ds *B. Soc. de géogr. Alger*, 1922, pp. 266-81.
 Sur : MASSIGNON (Louis). — *Enquête sur les corporations musulmanes d'artisans et de commerçants au Maroc* (1925) : C.-R. par M. M[ORAND], ds *R. alg., tun. et mar. de lég. et jur.*, 1^{re} partie, 1925, pp. 180-81.
- MOUGIN (Roger). — **A propos de la fête des tolbas à Fès** ; ds *la Pensée franç.*, 23 juin 1924, pp. 25-26, 2 ill.

- PASSEMARD (Emm.), E. LAOUST et J. BOURRILLY. — **Mode d'extraction des pierres meulières au Maroc** ; ds *Ass. franç. pour avanc. des sc.*, Congrès de Montpellier, 1922.
- PELISSA (Jacques). — **Un Glozel marocain. Les pierres écrites du Seddina** ; ds *le Petit Journal*, 28 nov. 1928.
- SOYER (R.). — **Une série néolithique de la Chaouïa marocaine** ; ds *B. Soc. préhist. Fr.*, 1927.
- WALKER (D.). — **Africa and her peoples**. London, Edinbourg house press, 1924, 144 p.
- WIRTH (A.). — **Bevölkerung Nordafrikas** ; ds *Arch. f. Menschenk.* I (1926 ?), pp. 304-06.

LINGUISTIQUE

- Sur : DESTAING (Edmond). — *Etude sur le dialecte berbère des Aït-Seghrouchen (Moyen-Atlas marocain)*, 1920 : C.-R. par Aug. BERNARD, ds *la Géogr.*, mars 1921, pp. 306-07.
- Sur : OLIVER ASIN (Jaime). — *Origen arabe de rebato, arrobda y sus homónimos...*, 1928 : C.-R. par K. V. ZETTERSTEEN, ds *le Monde oriental*, 1928, XXII, p. 519.

LITTÉRATURE ET SCIENCES ARABES

- Sur : ASIN PALACIOS (Miguel). — *El mistico murciano Abenarabi*, II. (*B. R. Ac. de la hist.*, 1926) : C.-R. par P. MULLA, ds *Orientalia christiana*, vol. VI, 5, juil. 1926, pp. 320-21.
- Sur : LEVI DELLA VIDA (G.) [éditeur de] : HİSÂM IBN AL-KALBI et MUHAMMAD IBN AL-A'RÂBÎ. — *Les « livres des chevaux »...* ; Leyde, 1928 : C.-R. par K. V. ZETTERSTEEN, ds *le Monde oriental*, 1928, XXII, pp. 521-22.
- LEVIN (I.). — **Ibn Chaldun, arabskij sociolog XIV v.** ; ds *Nov. Vost.*, Mosc., 1926, n° 12, pp. 241-63.
- MORATA (Nemesio). — **Los opúsculos de Averroes en la Biblioteca Escorialense. 1. El opúsculo de la unión del entendimiento agente con el hombre**. Escorial, Real Monasterio, 1923, 50 p.
- RUSKA (Julius). — **La medicina greco-árabe al comienzo de la época Abasida** ; ds *Investigación y Progreso*, Madrid, 1^{er} junio 1928.
- SCHWARZ (Paul). — **Ezcorialstudien zur arabischen Literatur und Sprachkunde, I**. Stuttgart, Kohlhammer, 1922, in-8°, 71 p.

HISTOIRE

- L'Allemagne et la question de Tunisie, du Maroc et de l'Égypte, 1873-1884** ; ds *Congo*, 1928, t. II, p. 261.
- ALMEIDA (Fortunato de). — **História de Portugal, t. II. Desde a aclamação de D. João I (1385) até á morte do Cardeal D. Henrique (1580)**; Coïmbra, F. de Almeida, 1924, pet. in-8°, 500 p.
Sur : AZAN. — *L'expédition de Fez, 1924* : C.-R. par L. de CANTENSON, ds *Rev. d'hist. diplom.*, 1925, pp. 217-19.
- The Cambridge medieval history, vol. II : The rise of the Saracens and the foundation of the western Empire.** Cambridge, Univ. press, 1926, in-8°, XXIII + 889 p., atlas de 14 cartes.
- The Cambridge modern history of british foreign policy ; vol. III : 1866-1919** ; Cambridge, Univ. press, 1923, in-8°, XIX + 664 p.
Sur : CASTRIES (H. de). — *Les sources inédites de l'histoire du Maroc. 1^{re} série, Pays-Bas, t. V ; Espagne, t. I, 1920-1921* : C.-R. par Aug. BERNARD, ds *la Géogr.*, mars 1922, p. 310.
Sur : COLIN (G. S.). — *El Maqsad, vie des Saints du Rif*, par el BADISI, trad. annotée (Archives Maroc., XXVI) : C.-R. par GAUDEFROY-DEMOMBYNES, ds *B. archéol. Com. Trav. hist.*, 1927, pp. 97-98.
- Die diplomatischen Akten auswärtigen Amtes 1871-1914, Bände 19-21.** Berlin, 1925.
- Documenti diplomatici inglesi e la conferencia di Algeciras** ; ds *Nuova Antol.*, 16 sept. 1928, pp. 196-203.
- DORNELLAS (Affonso de). — **Elementes de historia** ; Lisboa, Casa portuguesa, gr. in-8° (I. **Alleo-Gloriosa epopeia portugueza em Ceuta** ; 1924, 52 p., pl. — II. **Santissima virgem d'Africa, padroeira de Ceuta** ; 1924, 24 p., pl. — III. **O « tercio de extranjeros » do exercito espanhol** ; 1924, 25 p., pl. — VIII. **As armas de Ceuta** ; 1926, 24 p., pl. et fig. — IX. **Alcacer Seguer em agosto de 1923** ; 1925, 31 p., pl.).
- DORNELLAS (Affonso de). — **Os jogos florais de 1923 em Ceuta.** Lisboa, Casa portuguesa, 1924, gr. in-8°, 85 p., pl.
- FREIRE (João Paulo). — **Alcacer-Kibir! Apontamentos históricos sôbre a acção da Espanha antes do dominio dos Filipes.** Lisboa, Parceria, 1928.
- FRIEDJUNG (H.). — **Das Zeitalter des Imperialismus 1884-1914, 2 Bde** ; Berlin, 1922.
- GASPAR REMIRO (Mariano). — **El negocio de Ceuta entre Jaime II de Aragón**

- y **Aburrebia Solaiman, sultán de Fez, contra Mohamed III de Granada**. 1925, in-4^o, 170 p. (*Relaciones de la corona de Aragon con los Estados musulmanes de Occidente*).
- GAZULLA (Faustino D.). — **Moros y cristianos. Los cautivos cristianos durante el Califato** ; ds *B. Soc. castellonense de cultura*, VIII, 1927, pp. 221-54.
- GRANT (Cyril Fletcher). — **Studies in North Africa**. London, Kent a. C^o, 1921, in-12, II + 256 p., phot. [1^{re} éd. en 1912 sous le titre : *Twixt Sand and Sea*].
- GREY (Edward). — **Mémoires...**, trad. de l'anglais par d'HONFROI ; Paris, Payot, 1927, in-8^o, 599 p. [éd. angl. sous le titre : **Twenty-five years, 1892-1916** ; London, 1925].
- HAIMOVITZ (Sarah). — **The protege system in Morocco to 1880**. Master's thesis, New-York Univ., 1926-27.
- HALLER (J.). — **Die Aera Bülow**. Stuttgart, 1921.
- HAMMANN (Otto). — **Der missverstandene Bismark**. Berlin, 1921.
- Kiderlen Waechter intime d'après ses notes et sa correspondance**, publ. par Ernest JAECKH et trad... avec une introd. par H. SIMONDET. Paris, Payot, 1926, in-8^o, 377 p. [trad. de l'allemand : **Kiderlen-Wächter, der Staatsmann und der Mensch**, Berlin, 1926].
- KOEHLER (R. P. Henri). — **Le Bienheureux André de Spolete Francisain martyrisé le 9 février 1532 à Fez**. Rabat, Impr. coloniale, 1927, pet. in-8^o, 16 p. (*Coll. « Maroc Catholique »*, n^o 1).
- LUTZ (H.). — **Lord Grey und der Weltkrieg, ein Schlüssel zum Verständnis der britischen Aktenpublikation über den Kriegsausbruch 1914**. Berlin, deuts. Verlagsges. f. Pol. u. Gesch. 1927, in-4^o, XII + 421 p.
- MENDONÇA (Henrique Lopes de). — **Notas obre alguns engenheiros nas praças de Africa**. Lisboa, impr. nacional, 1922, brochure.
- MICHON (G.). — **L'alliance franco-russe, 1891-1917**. Paris, 1927.
- MILNE (M. B.). — **Trade treaties and capitulations in Morocco** ; ds *J. Trit. Inst. Intern. Aff.*, janv. 1926, pp. 32-43.
- OLIVEIRA MARTINS (J. P.). — **Os filhos de d. Joao I**, 5a ed. Lisboa, Pereira, 1926, in-8^o, VIII + 487 p.
- PASSARGE (Dr Siegfried). — **Die politische Erdkunde Afrikas vor dem Eingreifen der europäischen Kolonisation** ; ds *Peterm. Mitteil.*, 1924, pp. 253-61, 6 cartes h. t.
- POOLE (Stanley Lane). — **The mohammadan dynasties, chronological and genealogical tables with historical introductions**. Paris, Geuthner, 1925, in-12, XXVIII + 361 p., pl. h. t.

- Porcon de la Barbinais, le Régulus malouin** [signé : PETIT MALO] ; ds *l'Interm. des chercheurs*, 10 févr. 1927, col. 99-102.
- PRETO PACHECO (J.). — **D. Sebastião, à margem duma polémica** ; Porto, impr. moderna, 1928, in-12, 173 p.
Sur : *Registos paroquiais da se de Tanger*, publ... par R. M. RODRIGUES e Pedro de AZEVEDO, 1922 : C.-R. par H. de CASTRIES, ds *La Géogr.*, mai 1924, p. 686.
- REINACH (Joseph). — **Les origines de la guerre. La politique d'hégémonie** ; ds *R. Mondiale*, 15 mars 1921, pp. 161-83.
Sur : ROBER-RAYNAUD. — *En marge du « livre jaune ». Le Maroc*, 1923 : C.-R. signé C^m-B., ds *la Géogr.*, sept.-oct. 1923, pp. 412-13.
- SCHEFER (Christian). — **D'une guerre à l'autre** ; Paris, Alcan, in-8°, 372 p.
C.-R. ds *l'Afrique franç. (Renseign. Colon.)*, 1921, pp. 38-39.
- SCHOEN (baron de). — **Mémoires (1900-1914)**, trad. de l'all. par L. ARNOLD, préf. de J. BAINVILLE ; Paris, Plon, 1922, in-12, 332 p.
- VERMEIL (Edmond). — **Les origines de la guerre et la politique extérieure de l'Allemagne au début du XX^e siècle, d'après les documents diplomatiques publiés par le Ministère allemand des Affaires étrangères**. Paris, Payot, in-8°, 254 p.
- WAHL (A.). — **Zwischen den Kriegen**. Tübingen, 1923.
- WILHELM II (Kaiser). — **Ereignisse und Gestalten, 1878-1918**. Leipzig, 1922.
- WITTE (Graf). — **Erinnerungen, ins deutsche übertr. von H. v. HOERNER**. Berlin, 1923.
- WOLFF (Th.). — **Das Vorspiel, Bd, I. ü.** München, Verlag f. Kulturpol., 1924, in-8°, 304 p.

ARCHÉOLOGIE ET BEAUX-ARTS

- Sur : BASSET (H.) et H. TERRASSE. — *Sanctuaires et forteresses almohades (Hespéris, 1926, fasc. 2 et 3)* : C.-R. par GAUDEFROY-DEMONBYNES ; ds *B. Archéol. com. trav. hist.*, 1927, pp. 98-102.
- GADANT (René). — **Note sur la stèle d'un légionnaire éduen découverte au Maroc** ; ds *M. Soc. éduenne*, 1924, t. 45, pp. 65-68.
- GRATZL (Emil). — **Islamische Bucheinbände des 14 bis 19. Jahrhunderts**. Leipzig, Hiersemann, 1924, gr. in-4°, 37 p. et 24 pl.
- LAMBERT (J. H.). — **Les services administratifs de la Résidence de France au Maroc** ; ds *l'Illustration*, 21 juil. 1923, p. 53, 3 phot., 1 carte.
- MÉNY DE MARANGUE (Marc). — **La musique marocaine**. Nyons, Impr. Dauphin, 1923, in-8°, 16 p., 1 pl.

PROTECTORAT

BARRÈS (Maurice). — **Rapport... [sur] le projet de loi tendant à autoriser la congrégation des franciscains français pour les missions à l'étranger** ; ds *J. Off. (Doc. parlem. Chambre)*, 26 mai 1924 (session ord. 1924), pp. 278-84 (**Les franciscains au Maroc**, pp. 278-79).

Sur : BARTELS. — *Auf eigene Faust*, 1925 : C.-R. par O. JESSEN, ds *Peterm. Mitteil*, 1926, p. 41.

BARTHE (Edouard). — **Rapport... sur le projet de loi tendant à modifier le régime douanier des produits marocains à l'entrée en France et en Algérie** ; ds *J. Off. (doc. parlem. Chambre)*, 11 juil. 1922 (session ord. 1922), annexe 4250, pp. 647-56.

BIGART (J.). — **Une mission [de l'Alliance israélite] au Maroc** : ds *Paix et Droit*, mars et avr. 1926, pp. 3-6 et 5-8.

BOKANOWSKI (Maurice). — **Rapport... [sur] le projet de loi portant ouverture de crédits sur l'exercice 1924... en vue de pourvoir... aux dépenses du Maroc...** ; ds *J. Off. (doc. parlem., Chambre)*, 28 janv. 1924 (session extraordi. 1923), annexe 6489, pp. 31-37.

BUREAU (Georges). — **Rapport... [sur] le projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1923 (Protectorat du Maroc)** ; ds *J. Off. (Doc. parlem. Chambre)*, 26-28 janv. 1928 (session ord. 1922), annexe 5010, pp. 200-33.

CALARY DE LAMAZIÈRE. — **Rapport... [sur] le projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1921 (Ministère de la Guerre... Maroc)** ; ds *J. Off. (Doc. parlem. Chambre)*, 1921, annexe n° 2127, pp. 541-72.

COLLE-DEUDON (Gabriel A.). — **Lettre ouverte à la Société des Nations (au sujet de l'occupation du Maroc par la France)** ; Bruxelles, 1925.

CORMON (E.). — **La V^e conférence nord-africaine de Rabat** ; ds *Cahiers du bolchevisme*, juil. 1928.

Sur : DESLINIÈRES (Lucien). — *La France Nord-Africaine. Etude critique de la colonisation anarchique pratiquée jusqu'à ce jour. Projet de colonisation organisée* ; Paris, édit. du Progrès Civique, 1920, in-8° (4) + 727 p. : C.-R. par Aug. BERNARD, ds *la Géogr.*, mars 1921, p. 306.

Discussion du projet de loi tendant à modifier le régime douanier des produits marocains à l'entrée en France et en Algérie ; ds *J. Off. (Débats parlem. Chambre)*, 16 nov. 1922, pp. 3141-48.

- The French in Morocco** ; ds *the Round Table*, sept. 1924, pp. 293-309.
- Hubert Lyautey** ; ds *Hommes et œuvres du temps présent*, t. III, pp. 356-57 ; Vienne, 1926, in-4°.
- JEAN-RENAUD. — **Hadj Thami el Glaoui, pacha de Marrakech** ; ds *France-Continents*, 15 août 1928, pp. 2-4.
- LIOUVILLE (Jacques). — **Rapport général sur l'Institut scientifique chéri-fien**. Rabat, Impr. du Gouvernement, 1921, in-8°.
Sur : *Manuel de politique musulmane* (1925) : C.-R. par Louis MILLIOT, ds *R. alg., tun. et mar. de lég. et jur.*, 1^{re} partie, janv. 1926, pp. 9-16.
- Le Maroc franciscain** [signé J. L.] ; ds *l'Almanach de Saint-François*, 1925, pp. 66-69.
- PAGANON (Joseph). — **Rapport... [sur] le projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1927 (Ministère des Affaires Etrangères)** ; ds *J. Off. (Doc. parlem. Chambre)*, 6-22 févr. 1927, (session ord. 1926), annexe 3391, pp. 1330-88 (Maroc, pp. 1348-52).
- PERREAU-PRADIER (Pierre). — **Rapport... [sur] le compte définitif du budget des fonds d'emprunt du protectorat du Maroc pour l'exercice 1919** ; ds *J. Off. (doc. parlem., Chambre)*, 25 avr. 1922 (session extraord. 1921), annexe n° 3573, pp. 463-69.
- PRÖBSTER. — **Frankreich und Spanien in Marokko** ; ds *Spanien III*, Hamburg, 1921, pp. 1-15.
- REBREYEND (André). — **Le Maroc d'aujourd'hui** ; suppl. du *Temps*, n° 48 déc. 1926.
- RÉGISMANSET (Charles). — **Questions coloniales**, 2^e série, 1912-1919 ; Paris, Larose, 1923, 2 vol. in-12, 258 et 260 p.
Sur : 1912-1922. *La Renaissance du Maroc. Dix ans de Protectorat*, 1922 : C.-R. par Aug. BERNARD, ds *la Géogr.*, janv. 1923, p. 135.
Sur : SAINT-YVES. — *Le Maroc au lendemain de la guerre (Correspondant, 10 juil. 1920)* : C.-R. signé L. R., ds *R. scientif.*, 8 janv. 1921, pp. 19-20.
Sur : SLOANE (William Milligan). — *Greater France in Africa*, 1924 : C.-R. signé L., ds *la Géogr.*, janv. 1925, p. 144.
- SOULIER (Edouard). — **Rapport... [sur] la fixation de la frontière entre la Tripolitaine et les possessions françaises d'Afrique** [considérations générales sur l'Afrique du Nord] ; ds *J. Off. (doc. parlem., Chambre)*, 27 avr. 1922 (session extraord. 1921), annexe n° 3589, pp. 568-80.
- TRABELSI (Ali). — **Le collier de perles, discours de politique indigène**, de M. le maréchal LYAUTEY ; Rabat, Elgaly et Jacquet, s. d., pet. in-12, 16 p.

Le traité de Sèvres et la conférence de Londres. Les thèses nationales en présence [signé P. B.] ; ds *l'Europe Nouvelle*, 19 févr. 1921, pp. 237-44 (La thèse des musulmans de l'Afrique française, pp. 243-44).

HYGIÈNE. SCIENCES MÉDICALES

ANFREVILLE (D^r d'). — **La lutte contre les principales maladies contagieuses à Casablanca** ; ds *Ann. hyg. publ. et Soc.*, déc. 1923, pp. 712-25.

BAROTTE (R.). — **Prophylaxie de la dourine (réaction de fixation et chimiothérapie)** ; ds *B. Soc. pathol. exot.*, séance du 13 mai 1926, pp. 325-30.

BAROTTE et BALOZET. — **Application pratique au Maroc de la déviation du complément dans le diagnostic de la dourine** ; ds *B. Soc. pathol. exot.*, séance du 9 janv. 1924, pp. 27-32.

CHARRIER (H.). — **Au sujet de la bilharziose au Portugal et au Maroc** ; ds *B. Soc. pathol. exot.*, 1923, t. XVI, pp. 491-93.

CHARRIER (H.). — **Le paludisme dans la région de Tanger (Maroc)** ; ds *B. Soc. pathol. exot.*, séance du 14 mai 1924, pp. 355-60, 1 croquis.

CHARRIER (H.). — **Remarques au sujet du paludisme à Tanger durant ces vingt dernières années** ; ds *B. Soc. pathol. exot.*, séance du 8 juil. 1925, pp. 558-59, 1 carte, 2 graph.

DEKESTER (M.). — **Observations nouvelles de lèpre dans la région de Fez (Maroc). Faits précis de contagion. Considérations prophylactiques** ; ds *B. Soc. pathol. exot.*, séance du 9 juil. 1924, pp. 597-605.

DEKESTER. — **Un cas de distomatose sous-cutanée au Maroc** ; ds *Ann. parasitol.*, oct. 1924, pp. 322-4.

DEKESTER. — **Utilisation du Marocain comme infirmier indigène**. Marseille, Barlatier, 1923, in-8^o, 7 p.

DEKESTER (M.) et P. MELNOTTE. — **Au sujet de la fréquence dans les selles diarrhéiques au Maroc des trichomonas et autres protozoaires** ; ds *B. Soc. pathol. exot.*, séance du 9 avr. 1924, pp. 301-02.

DEKESTER (M.) et P. MELNOTTE. — **Premier cas de leishmaniose cutanée observé chez un indigène au Maroc en dehors des zones sahariennes** ; ds *B. Soc. pathol. exot.*, séance du 9 juil. 1924, pp. 565-68, 1 fig.

DELANOË (M^{me} E.). — **Étude sur le trachome au Maroc et son traitement** ; ds *B. Soc. pathol. exot.*, séance du 13 janv. 1926, pp. 49-62.

DELANOË (M^{me} E.). — **Sur un cas de maladie de Dercum généralisé à tout**

- le corps sauf face, mains et pieds chez une indigène ; ds *B. Soc. pathol. exot.*, séance du 11 mars 1925, pp. 246-249, 1 phot.
- DELANOË (P.). — **Au sujet de la détermination spécifique des puces provenant des indigènes marocains** ; ds *B. Soc. pathol. exot.*, séance du 11 févr. 1925, pp. 149-52.
- DELANOË (P.). — **Les fièvres typhoïdes et paratyphoïdes à Mazagan** ; ds *B. Soc. pathol. exot.*, séance du 8 juin 1927, pp. 481-88, 1 tableau.
- DELANOË. — **Mycétome de la cuisse observé chez un marocain adulte, dû à une microsiphonée, Nocardia Nicollei** ; ds *Arch. Inst. Pasteur Tunis*, sept. 1928, pp. 257-74, 1 fig.
- Enquête sur la tuberculose au Maroc** ; ds *Maroc Médical*, 15 nov. et 15 déc. 1923, pp. 323-38 et 357-66 [articles de Th. MONOD, D^r G. LACAPÈRE, D^r LAPIN, D^{rs} DEKESTER et MARTIN, L. BESSON, D^r GARCIN, P. REMLINGER, D^r BRAU, D^r PHIPPS, D^{rs} GAUD et PIGNET].
- FLYE SAINTE-MARIE (P.-E.) et A. MANSOURI. — **Deux nouveaux cas de leishmaniose cutanée observés chez des indigènes marocains dans la région de Fez** ; ds *B. Soc. pathol. exot.*, séance du 14 oct. 1925, pp. 639-41.
- [GAUD (D^r)]. — **Contribution à l'étude d'un essai d'organisation de police sanitaire du bled marocain**. Rabat, 1922, in-8°.
- JEAUME (G.) et M. DEKESTER. — **Isolement de l'agent pathogène de la blastomycose des voies lacrymales** ; ds *B. Soc. pathol. exot.*, séance du 11 févr. 1925, pp. 124-27, 8 fig.
- LACAZE et MELNOTTE. — **L'amibiase hépatique du Maroc** ; ds *Arch. Méd. et Pharm. milit.*, nov. 1928, pp. 351-76.
- LEBLANC (L.). — **Existence du bouton d'Orient à Figuig (Maroc oriental)** ; ds *B. Soc. pathol. exot.*, séance du 11 févr. 1925, pp. 146-48.
- LYAUTEY (M^{me} la Maréchale). — **Au Maroc. Pour protéger la mère et l'enfant**. Bruxelles, Office de publicité, in-8°, 1921.
- MARTIAL (R.) et G. SEVENET. — **Présence à Fez d'Ornithodoros Talaje (Guérin-Méneville, 1849). Action pathogène sur l'homme** ; ds *B. Soc. pathol. exot.*, séance du 13 janv. 1921, pp. 24-26.
- MARTIN et DEKESTER. — **Contribution à l'étude de la lèpre au Maroc et en particulier dans la région de Fès** ; ds *Arch. Inst. Pasteur Algérie*, II, 1924, pp. 204-18.
- MATHIEU (J.). — **L'infection tuberculeuse révélée par les cuti-réactions à la tuberculine chez les indigènes de Figuig (Maroc oriental)** ; ds *B. Soc. pathol. exot.*, 1928, t. XXI, pp. 10-13, 2 tabl.

- Discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1925. Guerre : Maroc** ; ds *J. Off. (Débats, Chambre)*, séance du 4 févr., 1^{re} séance du 5 févr. 1925.
- Discussion du projet de loi... portant fixation du budget général de l'exercice 1926 (Affaires Etrangères)** ; ds *J. Off. (Débats, Chambre)*, 1^{re} séance du 23 avr. 1926.
- DORIOT (Jacques). — **Le militarisme français au Maroc**. Paris, Bureau d'éditions, broch.
- Les événements du Maroc au Sénat** ; ds *Comité nat. d'ét. soc. et pol.*, 6 juil. 1925, n. 346, pp. 682-84.
- GILLIER (comdt). — **La pénétration en Mauritanie...** Paris, Geuthner, 1926, in-4°, XII + 359 p., cartes.
- HARRIS (W. B.). — **War in the Rif** ; ds *English R.*, mai 1929, pp. 613-8.
- JEFFRIES (J. M. N.). — **Dangers and doubts in Morocco** ; ds *the engl. r.*, janv. 1926, p. 20-32.
C.-R. ds *l'Afrique franç. (Renseign. colon.)*, févr. 1926, pp. 115-16.
- JOUBERT (M.). — **Le transsaharien cause de guerre dans le sud algéromarocain** ; ds *Cahiers du bolchevisme*, déc. 1928, p. 1195-1201.
Sur : *Mémoires d'Abd-el-Krim, recueillis par ROGER-MATHIEU*, 1926 : C.-R. par O. JESSEN, ds *Peterm. Mitteil.*, 1927, p. 376.
- MIERKA (von). — **Die Kämpfe und die Friedensfrage in Marokko** ; ds *Militärwiss. u. techn. Mitteil.*, 1926, pp. 265-76, carte.
- PALUEL-MARMONT. — **En casoar et gants blancs, préf.** du général GOURAUD. Paris, Nouvelle Soc. d'édit., s. d., in-8°, 247 p.
- ROMBROT (lieut.). — **Notes marocaines. L'aviation militaire au Maroc** ; ds *R. fédéraliste*, mai 1921, pp. 245-46.
- ROUET (colonel). — **La conduite des opérations militaires au Maroc. Le groupe mobile ; son organisation et sa tactique (II)** ; ds *R. d'infanterie*, juil. 1922.
- SÉMARD (P.). — **La guerre du Riff**. Paris, *Humanité*, 1926, in-12 carré, 159 p.
- THIRIET (lieut.). — **Souvenirs du Riff** ; ds *Notre Rive*, mai 1927, pp. 2-6.
- Warfare in Morocco, 1925-26** ; ds *R. R. United Serv. inst.*, août 1926, pp. 572-9.

L'ESPAGNE AU MAROC

- AMIGO (Eladio). — **Marruecos. Ideario politico-militar.** Tenerife, Bethencourt Padilla, sd. (1928), in-8º, 181 p.
- BASTOS ANSART (Francisco). — **El desastre de Annual. Melilla en julio de 1921.** Barcelona, Minerva, sd, in-12, 261 p., 1 carte h. t.
- BERENGUER (capit.). — **El ejercito de Marruecos.** Tetuan, ed. hisp.-afr., 1922, in-12, 150 p.
 Sur : CASAR OLAVARRIETA. — *Blad el Makzen y Blad es Siba* ; Orense, 1924, 440 p. : C.-R. par W. PANZER, ds *Peterm. Mitteil*, 1926, p. 231.
- La espada rota. Impresiones de campaña, palabras finales**, par Francisco de COSSIO. Burgos, Rafael y de Aldecoa, 1922, in-8º, 279 p. [signé : Com. X. Y.].
- EZA (vize. de). — **Mi responsabilidad en el desastre de Melilla como ministro de la guerra.** Madrid, Grafic. reun., 1923, in-12, 521 p.
- FONT DE MORA (Rafael). — **La colonizacion agricola de la zona occidental del Protectorado español en Marruecos.** Madrid, min. del Fomento.
- FORBES (Rosita). — **Une anglaise au Maroc espagnol : un séjour chez Raisouli** ; ds *l'Illustration*, 15 déc. 1923, pp. 611- et 614-16, 7 phot., 1 carte ; 29 déc., pp. 670-73, 5 phot.
- FRANCO (com.). — **Marruecos. Diario de una bandera**, prol. del ten.-cor. MILLAN ASTRAY. Madrid, Pueyo, 1922, in-12, 294 p.
- GAMBRA SANZ (Miguel). — **La propiedad territorial en la zona de influencia española en Marruecos y el Registro de inmuebles.** Madrid, Reus, 1925, in-12, 104 p.
- GUERRA (Armando). — **Hespanha em Murruecos** ; ds *Portugalia*, oct. 1925, pp. 43-48.
- LORENZ (Fritz). — **Deutsche Frontkämpfer in Marokko. Söldner und Deserteur der spanischen Fremdenlegion.** Berlin, Gebr. Paetel, 1926, in-16, 88 p.
- MICO ESPAÑA (Carlos). — **Los caballeros de la Légion (el libro del Tercio de Etranjeros)**, prol. de Tomás BORRÁS, y varias cartas del ten.-cor. MILLAN ASTRAY. Madrid, Rivadeneyra, 1922, in-12, 292 p.
- NIDO Y TORRES (Manuel de). — **Misión politica y tactica de las fuerzas indigenas en nuestra zona de penetracion al norte de Marruecos. Cooperacion y articulacion tactica de las tropas europeas con las an-**

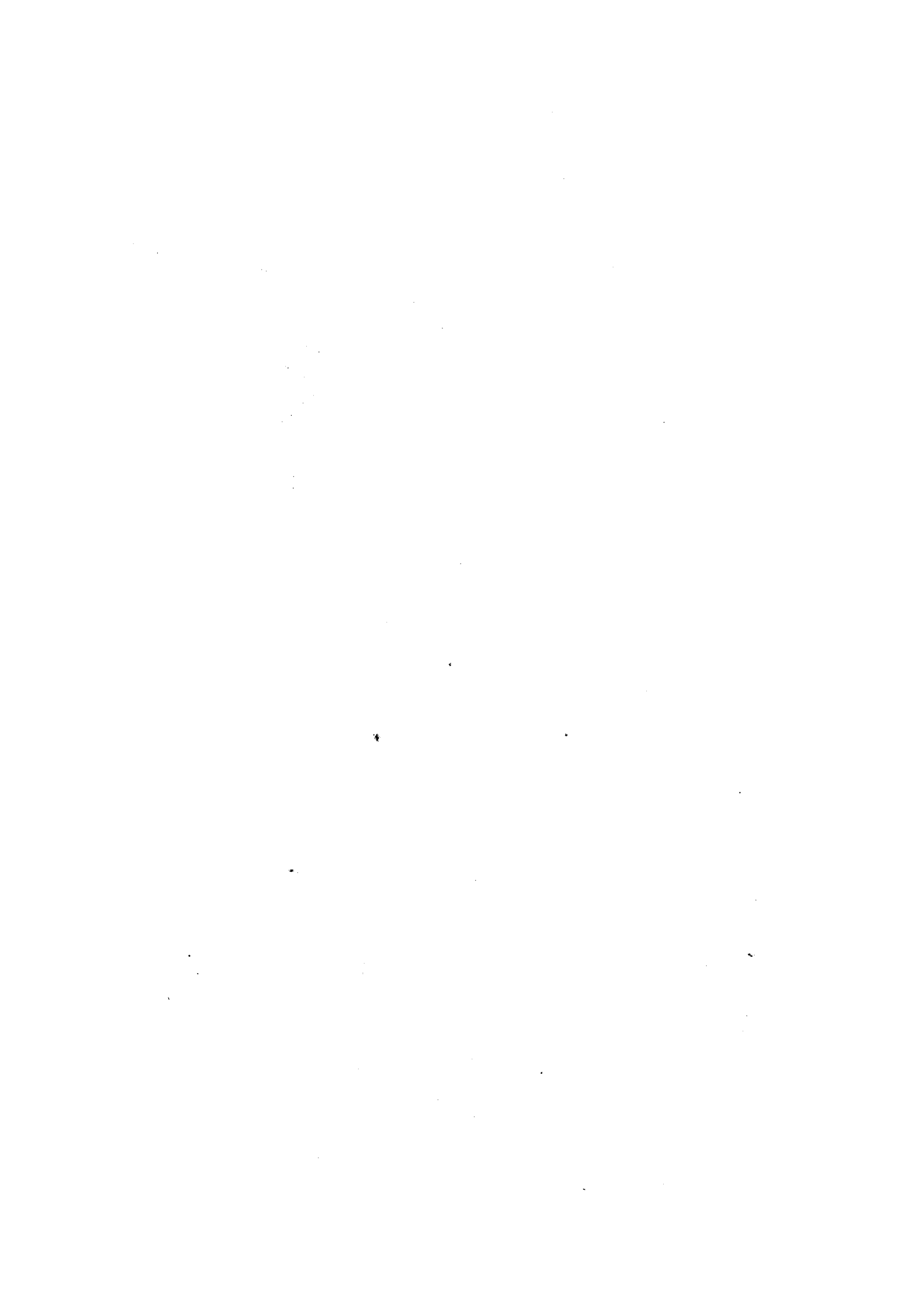


Table des Matières

du Tome XV

ARTICLES

P. DE CENIVAL. — <i>Le prétendu Evêché de la Kal'a des Beni Hammad</i>	1
J. HERBER. — <i>Notes sur les poteries de Karia</i> (2 pl.)	157
J. JOUIN. — <i>Les thèmes décoratifs des broderies marocaines. Leur caractère et leurs origines</i> (1 fig., 21 pl.)	11
R. RICARD. — <i>L'Afrique du Nord dans la « Gazeta de Mexico » (1728-1742)</i> .	53
P. RICARD et A. DELPY. — <i>Note au sujet de vieilles portes de maisons marocaines</i> (17 pl.)	165
A. RUHLMANN. — <i>Contribution à la préhistoire sud-marocaine : la collection Terrasson</i> (2 fig., 7 pl.)	79
R. THOUVENOT. — <i>Une forteresse musulmane sur l'oued Yquem</i> (12 fig.)..	127 ✓

* * *

COMMUNICATIONS

P. DE CENIVAL. — <i>La Zaouïa dite de « Berada'a »</i>	137 ✕
R. RICARD. — <i>A propos du langage sifflé des Canaries</i>	140

* * *

COMPTES RENDUS

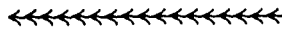
J. CÉLÉRIER. — <i>Le Maroc</i> (J. LE MEUR)	144
J. GOULVEN. — <i>Une funèbre tragédie à Fez au XV^e siècle</i> (R. RICARD) . . .	149
<i>Letters of John III, king of Portugal</i> (R. RICARD)	152

O. LEROY. — <i>Les hommes salamandres. Recherches et réflexions sur l'incombustibilité du corps humain</i> (R. RICARD).....	151
J. LÓPEZ. — <i>La Orden franciscana en la asistencia de los cristianos cautivos en Marruecos</i> (R. RICARD)	152
M. MONNERET DE VILLARD. — <i>La necropoli musulmana di Aswan</i> (Ed. PAUTY).....	147
C. L. DE MONTALBAN Y DE MAZAS. — <i>Las mazmorras de Tetuán, su limpieza y exploración</i> (R. THOUVENOT).....	143
REYNALDO DOS SANTOS. — <i>A tapeçaria de Tanger</i> (R. RICARD)	153

* * *

BIBLIOGRAPHIE

Chr. FUNCK-BRENTANO. — <i>Bibliographie Marocaine (1929-1930)</i>	193
---	-----



ROCHEFORT-SUR-MER. — IMPRIMERIE A. THOYON-THÈZE — 1932

